



HAL
open science

L'aspect grammatical et ses manifestations dans les traductions en français de textes littéraires bulgares

Yordanka Kozareva Kozareva-Levie

► **To cite this version:**

Yordanka Kozareva Kozareva-Levie. L'aspect grammatical et ses manifestations dans les traductions en français de textes littéraires bulgares. Linguistique. Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 2011. Français. NNT : 2011PA030028 . tel-01334776

HAL Id: tel-01334776

<https://theses.hal.science/tel-01334776>

Submitted on 21 Jun 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE - PARIS 3

ED 268 Langage et langues : description, théorisation, transmission

UMR 7107 Laboratoire de langues et civilisations à tradition orale

Thèse de doctorat en Sciences du langage

présentée par

Yordanka KOZAREVA-LEVIE

**L'ASPECT GRAMMATICAL ET SES
MANIFESTATIONS DANS LES TRADUCTIONS
EN FRANÇAIS DE TEXTES LITTÉRAIRES
BULGARES**

Thèse dirigée par

Madame M. M. Jocelyne FERNANDEZ-VEST

Soutenue le 7 février 2011

Devant le jury composé de :

Madame Marie-France DELPORT

rapporteur

Madame M. M. Jocelyne FERNANDEZ-VEST

directeur de thèse

Madame Zlatka GUENTCHÉVA

Madame Pollet SAMVELIAN

président du jury

Madame Marie VRINAT-NIKOLOV

rapporteur

Résumé

Dans ce travail, la réflexion sur les enjeux linguistiques (et éthiques) de la traduction s'articule à l'étude de valeurs temporelles et aspectuelles en bulgare et en français. La question de l'aspectualité en bulgare a été envisagée sous l'angle de la possibilité de ses manifestations en français. Les orientations principales de cette étude ont été guidées par la conviction du rôle fondamental de la traduction pour la compréhension des mécanismes régissant les langues. L'approche théorique a nécessité la description de paradigmes temporels : l'aoriste et le parfait en bulgare, le passé simple, l'imparfait et le passé composé en français. Un certain nombre de procédés orthonymiques ont été considérés et illustrés afin de souligner l'importance, lors de la constitution de l'écriture de la traduction, de l'expérience référentielle, et de l'omniprésence, dans l'esprit des traducteurs, d'une conception jugée correcte et naturelle de s'exprimer.

La revue des notions théoriques autour du temps et de l'aspect a permis de mettre en lumière le traitement des imperfectifs secondaires, fondamental pour l'appréhension de l'aspect. Texte original et traduction attestent également de différentes visions des procès mais le choix de l'une ou de l'autre représentation ne constitue pas un obstacle à la réception sans aspérités du texte traduit. Cette divergence de représentations démontre que l'existence d'oppositions aspectuelles en bulgare est rarement prise en compte par le traducteur. L'examen du parfait a constitué une ouverture vers l'analyse de valeurs médiatives dont l'expression est, dans une langue comme le bulgare, fortement intégrée dans la morphologie verbale.

Mots clés : traduction, aspect, verbe, bulgare, orthonymie, littéralité

Abstract

This dissertation is a reflection on the linguistic and ethical issues at play in translation, hinging on an examination of the temporal and aspectual values in the French and Bulgarian languages. The question of aspect in Bulgarian is approached through the study of its possible translations in French.

The orientations of this work go along the belief that translation plays a crucial role in the understanding of the mechanisms underlying the functioning of languages.

The theoretical approach of this dissertation made it necessary to describe the following temporal paradigms: the aorist and perfect in Bulgarian, the “passé simple”, “imparfait” and “passé composé” in French. It also considers and illustrates some orthonymic devices so as to underline the importance of the referential experience in the craft of writing a translation, and also to highlight the omnipresence, in the translator’s mind, of a conception of what is natural and appropriate to say in a given language.

Going through the notions of tense and aspect made it possible to shed light on the handling of the secondary imperfective forms, which proves to be essential for the comprehension of aspect. Moreover, even though the original text and the translation give different perspectives on the action, preferring one interpretation or the other does not obstruct the reader’s understanding. These divergences prove that the existence of aspectual oppositions in Bulgarian are hardly ever taken into account when translated. The examination of the perfect led to the broadening of our study to the analysis of meditative values, the expression of which, in Bulgarian, is strongly integrated in the morphology of the verbs.

Keywords: translation, aspect, verb, Bulgarian, orthonymy, literality

À Jérôme

Remerciements

Mes remerciements s'adressent d'abord à madame M. M. Jocelyne Fernandez-Vest, qui m'a accompagnée tout au long de cette thèse avec patience et exigence.

Je voudrais également remercier tout particulièrement madame Marie-France Delpont et madame Marie Vrinat-Nikolov, qui m'ont fait l'honneur d'accepter de relire mon travail.

Ma gratitude va également à madame Zlatka Guentchéva et à madame Pollet Samvelian, qui ont bien voulu faire partie de mon jury.

Une mention amicale et reconnaissante est due à mes amies qui ont relu tout ou partie de mon travail, Elena, Iris et Zelda. Merci pour leur présence et pour leur aide.

Ma famille, belge et bulgare, a été près de moi pour me soutenir et m'encourager, j'exprime ici à tous toute ma reconnaissance.

Sans Jérôme, mon mari, cette thèse n'aurait pas existé. Elle lui est dédiée.

Sommaire

Résumé.....	2
Abstract.....	3
Remerciements.....	5
Sommaire.....	6
Introduction.....	7
Abréviations utilisées.....	18
Première partie : Cadre théorique	
Traduction et sémantique verbale.....	19
Chapitre I. L’horizon de la traduction.....	20
Chapitre II. Le regard sur les traductions : critères d’analyse.....	51
Chapitre III. Sémantique verbale.....	76
Chapitre IV. Aspectualité et temporalité en bulgare.....	102
Chapitre V. Le français, langue à aspects ?.....	189
Deuxième partie : Analyse de traductions	
Manifestation ou effacement de valeurs aspectuelles.....	217
Chapitre VI. La traduction du présent de narration à la lumière des valeurs des imperfectifs secondaires.....	218
Chapitre VII. Déplacements de perspective.....	240
Chapitre VIII. Aspectualité, agencement et orthonymie.....	269
Chapitre IX. Autour du parfait.....	291
Chapitre X. Traduire l’énonciation médiatisée.....	308
Conclusion.....	334
Translittération des caractères cyrilliques.....	343
Références bibliographiques.....	344
Index.....	358
Table des matières.....	361

Introduction

L'avènement des études sur l'aspectualité a bouleversé les conceptions traditionnelles qui accordent à la temporalité, du moins dans les langues européennes, un rôle central. Aujourd'hui, la réflexion sur l'aspectualité s'élargit de plus en plus en direction des langues non slaves et le concept tend à être considéré comme universel. L'étude des fonctionnements verbaux ouvre ainsi des perspectives susceptibles de généraliser à des idiomes très divers des phénomènes mieux observés dans une aire linguistique particulière.

Dans le cadre de ce travail, la question de l'aspectualité a été abordée dans l'optique de son application à deux langues en particulier, le bulgare, ayant un système aspecto-temporel très riche et complexe doté de traits formels pour marquer les notions aspectuelles, et le français qui, selon la tradition linguistique, est classé parmi les langues dont le système verbal est à prédominance temporelle. L'architecture verbale des deux langues ne reposant pas sur le même principe fondateur, la mise en parallèle des deux systèmes s'est révélée hautement instructive pour l'appréhension de phénomènes linguistiques généraux.

Les caractéristiques aspectuelles et temporelles des deux systèmes ont été examinées à travers la confrontation de textes littéraires bulgares avec leurs traductions. Passer par le biais de la traduction nous a donné la possibilité de mettre en évidence des fonctionnements, des valeurs et des structures que l'examen d'une seule langue n'aurait pas permis d'identifier ou du moins n'aurait pas révélés de manière claire.

Dans le domaine des oppositions temporelles et aspectuelles, la mise en contraste de langues ne mobilisant pas les mêmes moyens morphologiques et syntaxiques pour les exprimer constitue un apport considérable que les linguistes auraient tort de négliger.

Réflexion sur la traduction et visées propres à la linguistique générale et aux études typologiques constituent les orientations principales de cette étude. À ce titre, quelques précisions doivent être apportées, afin que la démarche

adoptée ne soit pas perçue comme une tentative de proposer des solutions de traduction, de faire l'énumération de procédés ou d'évaluer les traductions existantes. Il s'agit, d'une part, de considérer les choix des traducteurs à la lumière de certaines transformations récurrentes du texte original, que le système linguistique de la langue d'arrivée n'imposait pas et qui auraient pu être évitées sans difficulté, et, d'autre part, de mettre en lumière la possibilité – ou l'impossibilité – de traduire en français des oppositions aspectuelles fortement grammaticalisées en bulgare.

Les transformations dont atteste le texte d'arrivée ont été considérées essentiellement dans le champ du verbe, véritable charpente des phrases, lieu privilégié de manifestations d'oppositions temporelles et aspectuelles. Certaines tendances constructives propres aux systèmes linguistiques impliqués ont également été évoquées afin d'évaluer dans quelle mesure la conformité à ces tendances lors du processus traductif éclipsent des valeurs temporelles ou aspectuelles contenues dans l'original.

Nous nous sommes efforcée de ne pas amplifier excessivement l'importance accordée aux contraintes linguistiques régissant le fonctionnement des deux systèmes, afin de parvenir à distinguer les divergences déterminées par les traits typologiques des deux langues de celles qui sont imputables aux choix du traducteur. La démarche demeure cependant d'essence contrastive car une telle approche permet d'appréhender le fonctionnement des deux idiomes et d'envisager des voies nouvelles pour l'établissement d'oppositions et de similitudes entre eux à l'aune de la temporalité et de l'aspectualité.

Les orientations fondamentales de l'étude de ces notions sont esquissées dans la première partie. L'objectif poursuivi a été de développer une réflexion portant sur les enjeux avant tout linguistiques de la traduction à travers une attitude fondée d'abord sur l'observation plutôt que sur le jugement, étant donné que les mécanismes qui semblent guider les décisions des traducteurs sont présents avec force et constance dans la pratique linguistique de chacun, qu'il soit lecteur, traducteur, linguiste, lors de son passage « entre deux langues ». Disons, pour expliciter ce point de vue, que, contrairement à une vision courante et intuitive de la traduction, cette activité est avant tout transformation et répétition d'un discours déjà existant et que la distance qui

sépare la personne qui reformule dans une autre langue de celle qui redit dans son propre idiome est finalement plus réduite qu'on ne le croit : traducteur et locuteur d'une langue donnée agissent, dans le maniement qu'ils font des structures linguistiques, selon des mécanismes assez semblables.

Il nous est toutefois apparu important d'établir certaines distinctions : d'une part, entre la démarche adoptée et l'approche contrastive ; d'autre part, entre ladite démarche et la traductologie. Les études contrastives s'attachent à confronter les langues afin de décrire les particularités des systèmes linguistiques concernés ; les traductologues, quant à eux, orientent leur réflexion sur l'activité traduisante. Le centre d'intérêt des contrastivistes est constitué par la particularité des systèmes langagiers quand les traductologues analysent le langage dans la réalité de la communication ; les typologues, pour leur part, en appréhendant les langues dans leur diversité, recherchent des généralisations visant à dégager des universaux linguistiques.

Notre démarche articule ainsi, tout en s'en distinguant, les visées de l'approche contrastive avec celles de la linguistique et de la traductologie. D'une part, les textes originaux et leurs traductions sont confrontés dans une optique quelque peu différente de l'approche contrastive : si nous nous attachons à analyser textes et traductions pour mettre en évidence les traits du bulgare et du français dans les domaines temporel et aspectuel, nous essayons également de comprendre, à partir de la description des particularités aspectuelles et temporelles des deux langues, comment s'élabore l'écriture propre à la traduction et quels types de transformations et de décalages vis-à-vis de l'original peuvent être décelés dans le texte d'arrivée. L'existence en bulgare d'oppositions aspectuelles morphologiquement codées oriente-t-elle les décisions et les choix des traducteurs lorsqu'ils optent, par exemple, pour tel ou tel tiroir verbal en français ? Autrement dit, sont-ils animés par le souci de l'expression, dans la traduction, de la représentation et de la conceptualisation les plus justes et les plus conformes à celles de l'original ou, au contraire, ce qui les guide dans leur démarche est-il primordialement l'objectif de livrer un texte tout à fait acceptable et correct, se lisant sans heurts considérables, au risque d'aller à l'encontre de certaines décisions de l'original, en particulier dans le domaine verbal ? Enfin, nous avons tenté d'esquisser une réflexion sur la

traduction, sur les interrogations qu'elle suscite, étant donné qu'elle est avant tout un exercice linguistique, et sur son importance en tant qu'outil de sauvegarde et de valorisation de l'altérité.

La confrontation des textes traduits et des originaux correspondants ne peut bien évidemment se passer de la description des architectures temporelles et aspectuelles des langues envisagées et de la mise en évidence des similitudes et des divergences entre elles. Cette confrontation des originaux avec leurs traductions offre de précieuses informations sur les démarches des traducteurs, sur les mécanismes qui gouvernent leur pratique, sur la conscience qui les anime, suggérant certains choix ou leur faisant écarter telle ou telle possibilité de traduction. Que signifie, par exemple, le choix de telle forme temporelle ou de telle fonction syntaxique pour l'appréhension d'événements de l'univers expérientiel ? Dans la mesure où l'auteur a eu la possibilité de présenter différentes visions du procès, immanente ou transcendante, totalisante ou sécante, assertive ou inférentielle, etc., quelle importance doit-on accorder aux formes aspectuelles ou temporelles du point de vue de leur participation à l'élaboration de la textualité narrative de l'original ?

Nous faisons référence au concept d'*orthonymie*, forgé par Bernard Pottier (1987) et remarquablement développé ensuite par Jean-Claude Chevalier et Marie-France Delport (1995), pour illustrer le poids et le rôle de l'expérience référentielle dans le processus de traduction. Citons d'abord Pottier (1987 : 45) :

« Pour tous les référents usuels d'une culture, la langue dispose d'une appellation qui vient immédiatement à l'esprit de la communauté. Cette dénomination immédiate sera dite *orthonyme*. La couleur de cette page → blanc. Le fait de mettre des mots les uns à la suite des autres sur un papier → écrire. [...] L'orthonyme est donc la lexie (mot ou toute séquence mémorisée) la plus adéquate, sans aucune recherche connotative, pour désigner le référent. »

Dans l'activité de traduction, la tendance à l'orthonymie appelle les désignations les plus immédiates et les énoncés les plus prévisibles, détermine des choix syntaxiques habituels et des formulations spontanées en écartant des représentations et des usages moins habituels.

Nous partons de l'hypothèse que, dans le domaine de la temporalité et de l'aspectualité, considérées dans l'optique traductologique, les mécanismes de

l'orthonymie sont très présents et que ce qui prévaut souvent dans les décisions des traducteurs n'est pas l'adéquation au vouloir-dire du texte original mais la conformité à l'expression la plus « attendue » dans le texte d'arrivée. Ainsi, une succession d'événements dans l'original peut être explicitée ou réordonnée dans la traduction, la déclaration d'une antériorité peut se voir gommée au profit d'une vision présentant les événements comme concomitants, le refus de s'engager vis-à-vis de son propos peut être remplacé par une simple assertion.

Une telle vision des mécanismes qui gouvernent la pratique de la traduction serait cependant incomplète si l'on ne nuancait pas le propos : la tendance vers le correct, vers une manière de dire attendue et « permise » par la langue-cible guide les traducteurs certes, mais aussi les éditeurs et le public. Ainsi, lorsqu'on examine le produit final de l'activité de traduction, on ne peut dire avec certitude si certaines décisions prises sont à mettre sur le compte des représentations que le traducteur a de sa propre langue ou de l'aspiration des éditeurs à « lisser » le texte, à proposer au public un écrit conforme à une syntaxe, un rythme, une expression, jugés « naturels » dans la langue traduisante¹.

Il est important d'appréhender l'expression des valeurs aspectuelles dans les deux langues en tenant compte des conditions d'énonciation qui interviennent, ensemble ou de façon dissociée, à tous les niveaux d'analyse : aussi bien au niveau grammatical qu'au niveau lexical, sans oublier l'environnement co-textuel et l'organisation syntaxique de l'énoncé.

¹ Les exemples précis fournis par Marie Vrinat-Nikolov (2002), issus de sa propre pratique traduisante, illustrent certains types de corrections exigées par les éditeurs. Ces corrections, relevant de phénomènes d'orthonymie, d'orthologie et d'orthosyntaxe, lui ont été non seulement demandées, explique-t-elle, mais imposées sous prétexte qu'il s'agit de slavismes (« les étoiles pendaient au ciel comme de gros haricots »), de contresens (« les os rouillés des villes en ruines »), ou d'un ordre des mots ne correspondant pas à ce qui est jugé syntaxiquement correct (« le silence troublé par les braiments francs et monotones d'un âne »). Afin de « défendre les droits et le goût du public », « on crie aux contre-sens, aux faux-sens, bourdes, maladresses, ordre des mots malmené, inepties ou autres jugements implacables et sans appel, on exige du traducteur qu'il [...] remplace des images étonnantes dans la culture originale par des clichés linguistiques sonnantes, paraît-il, bien français mais qui, en réalité, neutralisent un discours et lui enlèvent toute la force suggestive. En définitive, il ne s'agit plus de traduction mais d'adaptation. »

La valeur aspectuelle du verbe dans un énoncé, même dans une langue, comme le bulgare, qui intègre des procédés formels dans la morphologie, doit être déduite de la signification que revêt l'énoncé tout entier. Différents paramètres participent à l'évaluation de la valeur aspectuelle de l'énoncé : outre le temps morphologique et le sémantisme du lexème verbal, les déictiques, la nature des circonstants, l'inscription dans un cadre textuel plus large. Notons que cette remarque est également valable pour une langue comme le français, qui ne recourt pas à des procédés formels pour exprimer l'aspectualité. Pratiquement toutes les catégories peuvent être porteuses de marques de temps, d'aspect et de mode : les déterminants, les substantifs², les adverbes, les participes, les connecteurs, etc.

Cependant, il est non moins vrai que le verbe joue, de façon universelle, un rôle essentiel pour le fonctionnement du temps, de l'aspect et du mode. À ce propos, on peut évoquer, avec Tournadre (2004 : 8), les terminologies des traditions grammairiennes allemandes et polonaises dans lesquelles le verbe est appelé respectivement *Zeitwort*, littéralement « mot du temps », et *czasownik*, de *czas*, « temps ».

Ce sont les propriétés sémantiques du verbe qui déterminent son importance capitale dans l'appréhension du temps et de l'aspect. Elles ont été définies ainsi par Lemaréchal (1989 : 33), par opposition aux propriétés des substantifs et des adjectifs³ :

« Les **noms** expriment des caractéristiques définitoires, les **adjectifs** des caractéristiques stables non définitoires, et les **verbes** des caractéristiques dont la validité est limitée à un procès (limites elles-mêmes définies par le système des marques aspecto-temporelles propres à la langue), sinon à une énonciation. »

Lorsque des contraintes purement linguistiques proscrivent une traduction littérale, doit-on se résigner à un système de pertes et profits en essayant de rendre des perspectives contenues dans l'original par d'autres stratégies, et mettre en œuvre des moyens de compensation (formes modales,

²Citons l'exemple du polonais où les substantifs dérivés d'un verbe peuvent véhiculer la catégorie grammaticale de l'aspect (mais non celles de temps, de mode et de personne) : l'opposition aspectuelle entre le perfectif et l'imperfectif est ainsi transférée du verbe au substantif, ce qui signifie que les substantifs verbaux, à l'instar des infinitifs, s'organisent en paires aspectuelles (Komur 2005 : 144). En bulgare, le substantif verbal ne peut être dérivé que de verbes imperfectifs.

³ Soulignement dans le texte.

synonymes lexicaux, restitution de certains éléments au-delà du cadre de la phrase envisagée, dans une optique plus large, textuelle) ?

Penser la traduction, tenter d'élaborer une réflexion sur cette activité, ne signifie pas nécessairement être un vrai traducteur. La réflexion sur la traduction ne correspond pas toujours à une expérience réussie de la traduction⁴. Pour cette raison, nous n'avons proposé, au fil de cet écrit, que peu de solutions de traduction, notre démarche étant d'abord d'observation et d'analyse, essentiellement dans le cadre de la sémantique verbale, et non une attitude d'appréciation du produit livré par les traducteurs.

Soulignons également qu'il ne s'agit pas d'un travail portant directement sur la définition générale de la notion d'aspect et sur la redéfinition de concepts déjà existants, même si la confrontation de textes sous l'angle de la temporalité et de l'aspectualité entraîne nécessairement des considérations théoriques. Le rappel du cadre théorique a eu essentiellement pour objectif l'évaluation du degré de possibilité de traduire en français des oppositions aspectuelles développées en bulgare au sein de la morphologie verbale.

Il est toutefois vrai que l'apport de nouveaux éclairages sur l'acte de traduction contribue à la compréhension de mécanismes de la « vie entre les langues » et à l'appréhension des systèmes linguistiques dans leur diversité. Ainsi, des ressemblances et divergences entre les systèmes linguistiques concernés ont pu être mises en valeur, précisément à *travers* la traduction. La pratique de la traduction et la réflexion sur celle-ci peuvent apporter des éléments de connaissance des systèmes linguistiques en révélant dans la langue d'arrivée des manifestations de mécanismes jusque-là mieux connus dans leur application à d'autres langues. D'une part, les difficultés de traduction peuvent mettre en évidence les spécificités et les traits typologiques d'une langue, d'autre part, le développement de concepts linguistiques, issus d'abord de l'étude d'une langue ou d'une aire linguistique particulière, peut alimenter la réflexion sur la traduction, ses exigences, ses possibilités et ses limites.

⁴ On trouve une éloquente illustration de cette affirmation dans le commentaire que fait Berman (1999 : 29) de « La Tâche du traducteur » de Walter Benjamin : « Tout se passe comme si la passion spéculative qu'il [Benjamin] portait à la traduction en général, l'intérêt brûlant qu'il portait aux traductions de Hölderlin et de George, etc., s'évanouissaient dès qu'il se trouve confronté au travail concret de la traduction ; et que, dès lors, celle-ci apparaissait comme une besogne pénible, seconde et stérile. » Et, plus loin (p. 31), « il y a un abîme chez lui entre le « traduisant » et le penseur de la traduction ».

Le domaine de la traduction devient ainsi un terrain favorable à l'examen des problèmes d'une théorie générale du langage, d'une pensée d'ensemble du langage, de la littérature et de l'écriture. La différence linguistique rend nécessaire la traduction et la traduction, pour sa part, conduit indéniablement à la confrontation des langues et de leur fonctionnement.

La première partie esquisse le cadre théorique dans lequel s'est placé ce travail, en choisissant de présenter d'abord, parmi les conceptions actuelles sur la traduction, celles qui sont susceptibles de s'inscrire dans la perspective ici adoptée. Nous avons ensuite défini les critères que nous avons suivis dans l'analyse des traductions, en insistant sur l'inscription des textes dans des genres textuels délimités et sur l'omniprésence, dans l'activité des traducteurs, de tendances qui gouvernent encore aujourd'hui la pratique de la traduction. Ces tendances, désignées comme des « figures de traduction », s'articulent autour de la notion d'*orthonymie* précédemment évoquée ; elles sont illustrées plus loin dans la confrontation des originaux et des textes d'arrivée du point de vue de la sémantique verbale.

Les concepts fondamentaux concernant l'aspect sont ensuite mis en place, aussi bien d'un point de vue général qu'à la lumière des faits slaves, aire linguistique dont ils sont majoritairement issus. Une réflexion sur l'aspect ne pouvant s'élaborer sans référence au concept de temps, les deux notions sont étroitement liées au fil de la présentation de l'aspectualité. Leur interaction est soulignée également dans la description du système aspecto-temporel et des valeurs associées aux formes perfectives et imperfectives en bulgare, « langue de départ » dans notre analyse. Pour nous en tenir aux oppositions aspectuelles les plus fréquemment rencontrées dans la narration, l'attention est centrée par la suite sur le fonctionnement de certains temps dans les systèmes des deux langues : l'imparfait et le passé simple français, l'aoriste et le parfait bulgares. Pour la description du système du bulgare, nous nous sommes essentiellement appuyée sur l'appareil conceptuel développé par Jean-Pierre Desclés et Zlatka Guentchéva⁵, en recourant également à des ouvrages qui s'inscrivent dans la tradition linguistique bulgare.

⁵ Voir par exemple Guentchéva (1990).

La complexité du système aspecto-temporel de la langue bulgare – l'aoriste et l'imparfait peuvent être perfectifs et imperfectifs, le parfait peut, lui aussi, être versé aussi bien dans une forme perfective qu'imperfective, et a développé des constructions périphrastiques tirées du thème de l'imparfait – a déterminé des choix dans la présentation des formes temporelles. Nous n'avons que très peu fait mention de l'imparfait bulgare, notamment dans l'illustration des valeurs générales des formes perfectives et imperfectives. Ces choix découlent de la position de la langue bulgare dans l'analyse, l'intérêt s'étant porté sur la manifestation des oppositions aspectuelles bulgares dans les temps du français et non inversement. Dans la description des valeurs de l'aoriste, nous avons essayé de revisiter certaines positions théoriques profondément ancrées ; quant à celle du parfait, elle tente d'ouvrir l'analyse vers un fait omniprésent dans le système aspecto-temporel bulgare, la présentation des événements de façon médiata, exprimant une connaissance par voie indirecte.

La deuxième partie illustre des démarches et des choix en traduction, en décrivant et en expliquant la nature des décalages relevés dans l'écriture du texte traduit, en examinant les pratiques mises en œuvre par les traducteurs. Elle devient ainsi l'occasion d'une mise en relation des conceptions sur la traduction et des descriptions des formes verbales du point de vue de la temporalité et de l'aspectualité, problématiques envisagées séparément dans la partie correspondant à l'approche théorique. Certains cas de modification de la textualité propre à l'original ont été analysés : le traitement du présent de narration, le déplacement de perspective opéré dans l'écriture de la traduction, la traduction des valeurs du parfait, l'interaction entre aspectualité lexicale et aspectualité verbale, ainsi que la possibilité de conservation des valeurs médiatives.

L'ordre des illustrations des démarches traductives correspond, dans la mesure du possible, à celui dans lequel ont précédemment été envisagées les notions théoriques. En premier lieu a été abordée la question de la traduction du présent de narration du point de vue des valeurs notamment associées aux imperfectifs secondaires. Des cas de modifications des conceptualisations

contenues dans l'original ont été décrits ensuite afin d'expliciter les motivations de procédés traductifs fréquemment utilisés.

La manifestation des valeurs aspectuelles bulgares dans les textes d'arrivée a été également envisagée du point de vue de l'organisation des énoncés et des tendances constructives régissant le fonctionnement des deux langues. L'interaction entre le contenu lexical et sa grammaticalisation a été brièvement abordée.

Les deux derniers chapitres portent sur, respectivement, la traduction des différentes valeurs du parfait et la possibilité de conserver des valeurs médiatives – ou au contraire les pertes ou les transformations inévitables que ces formes, fortement grammaticalisées dans le système du bulgare, entraînent dans l'écriture de la traduction.

Précisons également que, dans le commentaire de certains exemples, référence est parfois faite à plusieurs critères d'analyse, ces derniers pouvant se recouper et s'enchevêtrer puisqu'il s'agit de traduire non des lexèmes isolés mais des relations entre syntagmes. L'absence de séparation nette des critères utilisés conduit inévitablement à un certain éparpillement des données et des illustrations. Afin de remédier à ce problème, certains exemples sont repris et commentés dans plus d'un chapitre, puisqu'ils permettent d'illustrer divers mécanismes régissant les traductions.

Quant au corpus, il est essentiellement constitué d'extraits de textes littéraires, à l'exception de quelques exemples forgés pour illustrer certains concepts théoriques. Il nous est apparu que ces derniers, compte tenu de leur inscription dans un registre soutenu⁶, permettent plus aisément que d'autres types de textes de cerner les tendances propres à chacun des idiomes tout en se plaçant dans une perspective cherchant à dégager des mécanismes linguistiques plus généraux. La relative longueur des exemples choisis a l'avantage, à travers l'ébauche d'un contexte plus large, de faciliter la compréhension des formes et

⁶ Il est bien évidemment certain que le texte littéraire peut puiser dans plusieurs registres. Le point sur lequel nous voulons insister est la différence de nature entre les textes littéraires et les textes pragmatiques, les premiers disant bien plus que ce qu'ils ne « transmettent », les seconds ayant une fonction essentiellement informative et utilitaire. Pour cette raison, appliquer l'approche communicative et fonctionnelle de la traduction aux textes littéraires nous paraît être une position contestable.

des valeurs parfois subtiles qui leur sont associées. Cette tâche se serait révélée plus difficile dans le cas d'énoncés isolés ou à syntaxe peu élaborée. Le choix d'extraits dépassant le cadre restreint de la phrase permet d'attirer l'attention sur des catégories structurant le tissu narratif – le médiatif ou le présent de narration – du fait de leur inscription dans différents types de systèmes narratifs. Si une telle longueur présente indéniablement un risque de dispersion dans l'explication des écarts constatés entre l'original et le texte d'arrivée, nous avons tenté de l'éviter en définissant de manière aussi précise que possible les critères pour le choix des exemples. La reprise de certains extraits a ainsi permis, dans le cadre du même exemple, d'explicitier certains décalages et d'en passer d'autres sous silence, selon le critère d'analyse retenu, afin de ne pas perdre de vue la problématique étudiée.

Avertissement

Les gloses des exemples cités ont été effectuées suivant les *Leipzig Glossing Rules*. Dans un souci de confort de lecture, nous avons estimé pertinent de les réaliser de façon sélective, en ne glosant pas la totalité des exemples choisis, mais seuls ceux dont la compréhension était importante pour la cohérence de l'étude. En outre, en raison de la diversité de réalisations de la particule *da* apparaissant dans les constructions périphrastiques, nous l'avons conservée telle quelle dans les gloses. La convention pour la translittération des caractères cyrilliques figure en fin de volume. Elle se conforme, excepté la translittération par *x* du *x* cyrillique, à la convention internationale ISO 9.

L'absence de mention explicite du nom du traducteur signifie qu'il s'agit de traductions personnelles d'extraits issus d'ouvrages consultés sans confrontation avec des traductions.

Abréviations utilisées

A.	aoriste
art.	article défini
aux.	auxiliaire
aux.FUT.	auxiliaire futur
dim.	diminutif
FUT.	futur
IMP.	imparfait
imprf	impératif
impf	imperfectif
impf ₂	imperfectif secondaire
méd.	médiatif
nég.	négation
PFT	parfait
part.	particule
part.én.	particule énonciative
part.inter.	particule interrogative
PP	participe passé actif
PP _a	participe passé actif issu de l'aoriste perfectif
PP _{ai}	participe passé actif issu de l'aoriste imperfectif
PP _{ai/i}	participe passé actif issu de l'aoriste imperfectif ou de l'imparfait imperfectif
PP _i	participe passé actif issu de l'imparfait imperfectif
PP _{impf2}	participe passé actif issu de l'imparfait imperfectif secondaire
PPP	participe passé passif
PPP _a	participe passé passif issu de l'aoriste perfectif
PPP _i	participe passé passif issu de l'imparfait imperfectif
pf	perfectif
PQPFT	plus-que-parfait
PRÉS.	présent
réfl.	réflexif
voc.	vocatif

PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE

TRADUCTION ET SÉMANTIQUE VERBALE

CHAPITRE I. L'HORIZON DE LA TRADUCTION

« Les langues imparfaites en cela que plusieurs. »
Stéphane Mallarmé, *Crise de vers*

« Sans traduction, nous habiterions des paroisses confinant au silence. »
George Steiner, *Errata*

Présents dans nombre de cultures, la métaphore de la dispersion des langues après la tentative de Babel, ainsi que l'épisode qui lui fait écho, le récit de la Pentecôte comme réponse à la tragédie de la Genèse, sont devenus comme le motif par excellence qui sous-tend toute réflexion sur la traduction, en conférant à cette tentative de franchissement des barrières linguistiques une dimension d'espoir et de courage.

Au sens habituel du terme, on parle de traduction lorsque deux langues se rencontrent. Les cadres linguistiques multiples dessinés par les différentes langues parlées sur le globe sont la raison d'être de la traduction, considérée aujourd'hui comme un élément de connaissance entre les cultures, et à l'intérieur d'une culture. Cependant, même si toute culture a incessamment besoin de traduire, elle réduit bien souvent la traduction à une condition ancillaire pour s'assurer à la fois le rayonnement sur les autres et la possession d'un patrimoine étranger. Ainsi, d'après Antoine Berman (1984 : 16),

« la *visée* même de la traduction – ouvrir au niveau de l'écrit un certain rapport à l'Autre, féconder le Propre par la médiation de l'Étranger – heurte de front la structure ethnocentrique de toute culture ou cette espèce de narcissisme qui fait que toute société voudrait être un Tout pur et non mélangé ».

L'œuvre traduite est perçue par la culture d'accueil comme un élément à intégrer et cette intégration est toujours accompagnée de quelque réticence. Herder affirme que toute langue devrait se garder de traduction. Non traduite, une langue resterait saine, son essence demeurerait intacte, libérée de l'apport nocif d'éléments étrangers.

Considérée sous un tel jour, la traduction se trouve confinée dans un cadre ambigu. En effet, elle devrait obéir à l'injonction réductrice déterminée par le rapport à l'autre et par le sentiment d'incertitude et de méfiance que provoque la différence. Or, si l'on pense la traduction dans sa dimension d'ouverture à l'altérité

et de dialogue, de mise en rapport et d'échange, cette activité partout présente ne peut alors être vécue que comme une tentative de suppression des barrières linguistiques et comme une nette opposition à l'injonction évoquée. Une telle vision fait revivre l'espoir que le mythe de Babel puisse être envisagé à la fois comme un désastre et comme – d'après l'étymologie même du mot « désastre » – « une pluie d'étoiles sur l'homme » (Steiner 1998a : 23). En effet, l'essence du langage, son pouvoir en tant qu'outil de sauvegarde et de création, proviennent de l'incroyable diversité des langues, de la singularité qui leur est propre. En ce sens,

« le mythe de Babel constitue un exemple supplémentaire d'inversion symbolique : le genre humain n'a pas été anéanti par son éparpillement linguistique qui a, tout au contraire, contribué à la sauvegarde de sa vitalité et de son pouvoir créateur » (Steiner 1998a : 321).

C'est dans la pluralité des langues que réside un intraduisible initial, ce que Paul Ricœur (2004 : 53) a appelé « le paradoxe qui est à la fois à l'origine de la traduction et un effet de la traduction » : la traduction est dès le départ rendue impossible par la diversité des langues, par une « hétérogénéité radicale ». En toute rigueur, la traduction serait impossible ; son existence effective confirme cependant sa faisabilité.

De nos jours, la traduction revêt un aspect à bien des égards familier : des traductions circulent dans tous les domaines, répondant à des nécessités diverses et légitimées par des statuts culturels particuliers. Un « tour d'horizon » des différentes manières d'aborder la très vaste question de la traduction permettra de nous situer par rapport aux écrits existant dans ce domaine afin d'évaluer ensuite dans quelle mesure ces différents courants sont exploitables dans le cadre du présent travail.

En premier lieu, un très bref aperçu esquissera les époques ayant constitué la traduction en tant que réflexion et expérience, en décrivant sommairement les phénomènes tant linguistiques que culturels et historiques autour desquels se sont développés le concept de traduction et les interrogations qu'il continue de susciter.

Nous présenterons ensuite la conception de George Steiner sur le langage et la traduction, selon laquelle un acte de traduction est présent dans toute activité d'échange linguistique et de compréhension. Notre parcours s'inspire également en grande partie de l'approche d'Antoine Berman qui envisage la traduction comme un processus d'ouverture et de reconnaissance de l'altérité et préconise la

sauvegarde de l'étrangeté de l'original dans la langue d'arrivée. Nous évoquerons un écrit central sur la traduction, « La Tâche du traducteur » de Walter Benjamin, texte qui renferme des interrogations herméneutiques et philosophiques et considère la traduction comme une voie d'accès à la transparence entre les langues.

S'appuyant sur ces approches, les définitions de la « bonne » et de la « mauvaise » traduction que proposent ces auteurs viendront confirmer la nécessité d'une traduction respectant les particularités sémantiques et syntaxiques de l'original pour aboutir à la vision d'une littéralité envisagée non comme une servitude mais comme un moyen subtil de réhabilitation du texte-source. Les considérations de Paolo Fabbri, selon lesquelles toute traduction potentialise l'original en mettant en évidence des « manques » dans l'expression, dans une langue donnée, de divers concepts et notions, seront exploitées en relation avec les manifestations de certaines formes aspectuelles et temporelles dans les temps du français. La notion de « tissage textuel », par le développement de laquelle s'achèvera cette présentation, sera une tentative de revisiter les concepts de « forme » et « sens », ce qui consistera aussi à envisager la critique des traductions en étroite relation avec la typologie des textes, et les liens qui s'établissent entre original et traduction.

1. Quelques repères historiques

Bien que l'histoire occidentale de la traduction⁷ connaisse des débats, des conflits, des choix contraires suivant les époques, la réflexion sur la traduction a longtemps été structurée, et l'est dans une large mesure encore aujourd'hui, par des termes antinomiques : texte original *vs* texte traduit, langue-source *vs* langue-cible, lettre *vs* esprit, traduction littérale *vs* traduction libre, traduction éthique *vs* traduction ethnocentrique. Par-delà les variations terminologiques, une préoccupation demeure centrale, celle de l'orientation choisie : vers le texte-source ou vers le texte traduit.

⁷D'après Michel Ballard (1998 : 11-22) et Henri Meschonnic (1999 : 32-53).

Pour les Européens, c'est à Rome que commence la traduction en tant qu'acte d'admiration et imitation des modèles grecs. Dans la Rome païenne, on doit à Cicéron la première prise de position sur la traduction. Dans son *De optimo genere oratorum*, il énonce le célèbre précepte de ne pas traduire *verbum pro verbo* (46 av. J.-C.), que reprend Horace vingt ans plus tard, dans son *Ars poetica*⁸. Ainsi s'ouvre la longue période au cours de laquelle se forment, appuyées sur le travail concret des traducteurs, analyses et observations marquantes. Le type de traduction pratiqué s'effectue par l'annexion systématique de textes et de termes grecs, et avant tout par l'effort de latiniser ces formes pour les rendre méconnaissables. Cicéron et Horace sont en quelque sorte les précurseurs, « théoriciens païens » d'une telle entreprise. Mais c'est en la personne de saint Jérôme (347-420 ap. J.-C.), incarnation de la romanité chrétienne, qu'on trouve confirmés les principes établis précédemment, grâce à sa traduction de la Bible (la *Vulgate*), première grande traduction latine, qu'il a accompagnée de diverses réflexions théoriques et techniques. Le traducteur en lui est inséparable de l'exégète et du théoricien. Il définit ainsi l'essence de la traduction : *non verbum e verbo, sed sensum exprimere de sensu*, son grand principe traductif qui consiste à traduire « plutôt le sens que les mots des textes ». Néanmoins, saint Jérôme défend en même temps l'exigence d'une traduction littérale des textes sacrés. Il distingue la méthode de Cicéron, justifiée pour la traduction des textes profanes, de celle qui est la seule approche pertinente pour les Écritures, « où l'ordre des mots est aussi un mystère ».

La théorie et la pratique de la traduction résultent dès lors dans le monde occidental de la nécessité de répandre l'Évangile, d'annoncer la bonne nouvelle en d'autres langues. La connaissance du Livre par toutes les langues est un véritable impératif du christianisme, il y a donc *impulsion à la traduction* : pour que chaque peuple puisse entendre la parole de Dieu, il faut traduire. Cependant, avec la multiplicité des traductions surgissent des divergences, des problèmes d'interprétation se posent, ce qui conduit à la formation de visions fondamentales sur la traduction, d'une prise de conscience de la nature « humaine et relativisante » (Ballard 1998 : 17) de cette activité. La notion d'original se précise, déterminée par le comportement contrasté des Grecs et des Romains : un modèle à

⁸ Ce précepte a cependant été diversement interprété, aussi bien en faveur du texte-source que pour légitimer l'orientation vers le texte traduit.

égaler puis surpasser.

Pendant le Moyen Âge, les frontières entre traduction et création littéraire ne sont pas bien délimitées : traduction, adaptation, compilation, commentaire, citation, appropriation de l'œuvre étrangère, caractérisent cette période.

C'est une erreur, une fausse lecture, qui est à l'origine de l'histoire moderne de la traduction. Si l'anglais a gardé le terme *translatio*, dans l'aire romane le mot « traduction » vient de *traducere*, utilisé par Leonardo Bruni à propos d'une phrase des *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle dans laquelle le terme latin veut en fait dire « introduire, faire entrer, mener ou conduire à travers ». D'abord abusive, cette acception se généralise rapidement, pour se transformer en néologisme conscient et s'affirmer définitivement vers 1430⁹.

Sans être importante, l'anecdote est cependant symbolique. Les annales de la traduction connaissent bon nombre de cas où une erreur de lecture féconde apporte un regain de vie. Cette dérivation a été particulièrement heureuse puisqu'elle s'est imposée dans les langues romanes dès le XV^e siècle.

On doit à Leonardo Bruni, plus connu comme « l'Arétin », non seulement ce « cas exemplaire de traduction créatrice », preuve éloquente des possibilités de renouvellement de la langue (Vegliante 1996 : 23), mais aussi le premier traité moderne de théorie de la traduction après les réflexions de saint Jérôme. Illustrant son œuvre et sa démarche de traducteur, le *De interpretatione recta* lie les grandes questions théoriques sur le transfert linguistique, les interrogations sur le sens, sa saisie et sa réception, aux réflexions sur le rapport entre mots et choses, style et pensée.

Les réflexions de Bruni, loin de l'impasse théorique faisant osciller la traduction entre fidélité absolue et transposition inspirée, gardent encore aujourd'hui toute leur pertinence et leur validité. Mettant le texte au premier plan, Bruni définit l'opération traductive comme le fait de faire passer correctement dans une langue ce qui est écrit dans une autre. Affaire sérieuse et difficile, la traduction correcte requiert d'abord une connaissance approfondie de la langue de

⁹ La période de la Renaissance verra apparaître les termes actuels pour désigner la traduction : *tradurre* en italien, *traduire* en français, créé par Robert Estienne en 1539, auquel succèdent *traduction* et *traducteur*, forgés l'année suivante par Étienne Dolet. Ces créations viennent remplacer les termes *translation* et *translater*, qui sont restés tels quels en anglais.

départ que seule une pratique assidue des auteurs les plus divers peut procurer. La langue vers laquelle on veut traduire doit, elle aussi, être possédée à fond : la connaissance exacte de la valeur et de l'emploi de chaque terme permettra de manier la langue avec aisance et précision en choisissant les tournures propres aux grands écrivains et en se méfiant de ses propres trouvailles lexicales et syntaxiques. Enfin, le traducteur digne de ce nom saura recréer aussi bien l'ensemble des idées contenues dans le texte que le style d'écriture, l'harmonie et le rythme de l'original, à condition d'être doté d'un discernement solide et d'une bonne oreille. Inversement, la mauvaise compréhension de ce qu'il faut traduire, la restitution maladroite du sens ou encore la déformation de ce que l'original énonçait avec ordre et élégance, sont attribuables aux défaillances du traducteur.

L'acte de traduction est comparable à la reproduction d'un tableau : tout comme ceux qui en imitent la forme, la manière, l'exécution et l'effet d'ensemble, le traducteur doit s'efforcer de reproduire la création originale de l'auteur, en restituant toutes les nuances et particularités stylistiques. Il s'agira de se modeler sur la manière d'écrire, les constructions et les tournures propres à l'auteur, afin d'atteindre la fidélité au sens. L'idéal de toute traduction exige que la configuration même de l'original soit préservée le mieux possible, afin que *les mots ne manquent pas aux contenus, ni aux mots leur éclat et leur rythme*.

Nous avons évoqué l'œuvre de Leonardo Bruni¹⁰ afin de voir dans quelle mesure ce qu'elle contient est exploitable dans le cadre du présent travail. Deux notions nous paraissent fondamentales : la répétition créatrice d'une part, véritable assise de toute traduction, et d'autre part la visée qui en découle, la réinvention d'une expression inséparable du contenu.

Au moment où la figure moderne de l'auteur fait son apparition, le traducteur s'oppose à lui comme son serviteur et son rival ; l'activité de traduction – qui reçoit alors son nom actuel – est au sens fort « imitative » : elle laisse une part à l'invention.

Dans sa *Défense et illustration de la langue française*, en 1549, Du Bellay énonce un certain nombre d'arguments contre la traduction. Il cherche à défendre et à enrichir la langue française pour lui donner le statut de langue écrite dans tous

¹⁰ Selon la présentation qu'en fait Vegliante (1996 : 30-33).

les domaines. La traduction, dans son optique, apparaît comme un obstacle à une création originale, comme un moyen insuffisant de promouvoir une littérature nationale écrite dans une langue adulte, affranchie de l'autorité grecque et latine. La conscience du traducteur se modifie également : non seulement il trahit l'original, mais il empêche aussi l'épanouissement de sa propre culture, n'encourageant pas, de par son activité, la naissance d'écrits nouveaux, originaux.

Cette primauté accordée à la langue française conduit à un anti-littéralisme : il s'agit d'introduire le sens étranger de telle manière qu'il soit acclimaté, que l'œuvre étrangère apparaisse comme un « fruit » de la langue propre. D'où les deux principes de cette vision de la traduction : on doit traduire l'œuvre étrangère de façon à ce que l'on ne sente plus la traduction, on doit s'attacher à donner l'impression que c'est ce que l'auteur étranger aurait écrit s'il s'était servi de la langue d'arrivée. Il ne s'agit pas de traduire mais d'imiter, de réécrire à partir d'un modèle (amplifier, agencer, adapter, s'inspirer de – quittant le terrain assignable à la traduction *stricto sensu*), et l'individuation se mesure à la distance par rapport au modèle.

La théorie de la traduction, cherchant à définir l'idéal que l'on doit se fixer, la qualité et le degré de fidélité qu'il faut atteindre, établit presque toujours, au moins depuis le dix-septième siècle, un modèle à trois catégories. La première comprend la traduction strictement littérale, l'équivalence terme à terme dans les dictionnaires bilingues, le manuel de langue : c'est une traduction délibérément interlinéaire. La deuxième correspond à l'immense aire médiane de ce qu'on appelle la « translation », au moyen d'un énoncé fidèle tout en restant autonome. Le texte écrit par le traducteur correspond assez fidèlement au texte-source mais se lit aisément dans la langue d'arrivée. Quant à la troisième catégorie, elle englobe les phénomènes d'imitation, de variation, d'interprétation personnelle. Adoptant cette attitude, le traducteur non seulement s'octroie la liberté de s'écarter des mots et du sens, mais encore abandonne ces derniers quand il les considère comme superflus ou insignifiants, au point de faire glisser la traduction vers le travail approximatif de l'adaptation ou même de la parodie. Les délimitations de ces trois zones sont imprécises, d'autant plus que le passage d'une catégorie à l'autre se fait aisément voire insensiblement. Une traduction littérale peut aboutir à une réécriture minutieuse et pourtant autonome et indépendante ; cette version peut

chercher ensuite à devenir imitation encore plus libre.

L'essence de la traduction à l'époque classique peut se résumer en quelques mots : elle considère, implicitement ou non, la langue française comme un être intouchable et supérieur, que l'acte de traduire ne saurait atteindre. Une telle conception de la langue découle de l'esprit du dix-septième siècle français et de ses aspirations universalistes. La France classique pose sa langue comme le moyen par excellence de la communication, de la représentation et de la création littéraire ; pour se constituer, ce moyen exige la proscription de tous les éléments linguistiques vernaculaires ou étrangers. Dès lors, la traduction ne peut que revêtir l'aspect d'une transposition libre, d'une adaptation des textes étrangers en vue de la suppression de toute trace d'étrangeté lexicale ou syntaxique. La traduction à cette époque prend une nouvelle orientation : elle sert la formation du goût et sa préoccupation principale est la conformité aux exigences de la langue française sans aucune volonté de confrontation avec l'original.

Toute traduction est obligatoirement écrite dans une langue *normative* – plus normative en effet que celle d'une œuvre écrite directement dans la langue traduisante. Ce précepte entraîne une conséquence considérable : la traduction se transforme en une opération où intervient massivement la littérature. Une œuvre qui, en français, ne sent pas la traduction, est une œuvre écrite en « bon français », c'est-à-dire en français classique. L'esthétique intervient pour ériger le principe de beauté et d'ennoblissement des textes traduits : tout discours doit être un *beau* discours. Par un souci de rhétorisation, on s'attache à produire des phrases élégantes en utilisant l'original comme point de départ pour faire des exercices de style quasiment ludiques¹¹.

Sacrifiant l'exactitude, les « belles infidèles » ont probablement contribué à discréditer la traduction et les traducteurs, à en donner l'image d'une activité douteuse et mensongère.

Dans l'Allemagne des Romantiques, les enjeux de la traduction sont plutôt collectifs qu'individuels ; il faut revaloriser la langue tout en respectant la

¹¹ Dans cette recherche de clarté s'inscrit également le bannissement des répétitions, jugées inutiles lorsque trop fréquentes. Ce précepte, qu'on continue à considérer encore aujourd'hui comme pertinent, est en réalité un vestige du classicisme.

spécificité du texte-source. Toutes les traductions faites par les Romantiques allemands se réfèrent historiquement à un événement capital pour l'affirmation de la langue et de l'identité allemandes : la traduction de la Bible par Luther. Cet acte fondateur constitue le début d'une tradition qui considère la traduction comme un élément indissociable de l'existence culturelle allemande. La pratique de la traduction est accompagnée de réflexions fécondes sur le sens de l'acte de traduire, ainsi que sur ses enjeux linguistiques, littéraires, historiques ou religieux, et sur le rapport entre les langues. Dans un cadre constitué par une ouverture aux diverses littératures mondiales et surtout par un retour aux « sources », les traductions des Romantiques acquièrent de façon consciente l'aspect d'un *programme* où l'acte de traduire devient l'instrument le plus approprié à la constitution de l'universalité. Cette démarche, lancée par Schleiermacher et adoptée ensuite par Schlegel et Humboldt, confère à la question de la traduction un aspect essentiellement philosophique. En ce sens, la théorie romantique de la traduction est à bien des égards l'assise d'un point de vue moderne sur cette activité, d'une réflexion sur ses implications et pouvoirs. Dans cette optique, toute traduction est supérieure à son original : représentant « un échelon supérieur de la vie de l'original » (Berman 1984 : 176), elle potentialise le texte de départ.

Au XX^e siècle, l'affirmation de la linguistique conduit à considérer la traduction, non plus comme une énorme collection de notations empiriques, comme un ensemble de descriptions de démarches individuelles, mais plutôt comme un objet d'étude scientifique. Il s'ensuit une diversification des cadres théoriques¹², allant de la revendication du lien étroit entre théorie de la traduction et théorie du langage jusqu'au rejet de la pertinence de la linguistique pour la théorie de la traduction¹³.

Lorsqu'on examine les aspects concrets, sociologiques et culturels de la traduction, on se trouve souvent face à des solutions heureuses, des trouvailles originales valorisant la compréhension à l'interface des langues, mais on ne

¹² Citons, parmi les publications majeures, *Les Problèmes théoriques de la traduction* (1963) de Georges Mounin, *Towards a Science of Translating* (1964) de Eugene Nida, *La Critique des traductions, ses possibilités et ses limites. Catégories et critères pour une évaluation pertinente des traductions* (1971) de Katharina Reiss, *Traduire : Théorèmes pour la traduction* (1979) de Jean-René Ladmiral, *Approaches to Translation* (1981) de Peter Newmark, *L'Épreuve de l'étranger* (1984) d'Antoine Berman.

¹³ C'est notamment la position d'Henri Meschonnic, sur laquelle nous reviendrons.

dispose certainement pas d'un universal, d'un instrument applicable à toutes les situations d'échanges multilingues. Dans tout passage de langue à langue, l'indéterminé règne en tant que principe, ce qui découle de la nature subjective et incertaine du langage humain, ainsi que de l'immense diversité des langues parlées sur le globe¹⁴.

Jacqueline Guillemin-Flescher (2003 : 5) a défini ainsi les principales démarches théoriques autour de la traduction aujourd'hui :

« le modèle idéal fondé sur la critique des traductions et sur un jugement qualitatif, le modèle scientifique fondé sur la systématisation des phénomènes observables, et le modèle qui vise l'opération de traduction au moment même où l'on traduit ».

Nous consacrerons des développements plus détaillés à certains de ces courants afin d'explicitier notre position et de voir comment nous nous situons par rapport à ces conceptions¹⁵.

2. Comprendre, c'est traduire

Dans *Après Babel. Une Poétique du dire et de la traduction* (1998a), Steiner développe ce point de vue global sur le langage : tout message, qu'il soit verbal ou non, demande, pour être compris, un certain déchiffrement du sens qu'il recèle. On retrouve cette conception dans un ouvrage plus récent du même auteur, *Les Livres que je n'ai pas écrits* (2008 : 96) :

« tout échange sémantique, fût-ce dans une même langue, voire entre intimes, – dans ce cas peut-être plus nettement encore –, comporte un processus de traduction, plus ou moins conscient, plus ou moins laborieux. Il n'est pas de message, pas d'arc de communication entre émetteur et récepteur, qui ne doive être décodé. La compréhension immédiate est une idéalisation du silence. »

¹⁴ Les notions de *prototype* et de *périphérie*, introduites par la psychologie cognitive et reprises par la linguistique et par la théorie de la traduction, tiennent compte de cette subjectivité. Le *prototype* consiste en le « savoir commun partagé », l'« horizon commun de compréhension », ce dernier comportant une marge de variation en *périphérie*, due à la « lecture » individuelle du texte, à la culture et au tempérament du traducteur, aux différences dans les deux cultures qu'il doit indéniablement prendre en considération (communication privée d'Elena Meteva, citation libre d'un ouvrage sur l'histoire et la théorie de la traduction, en préparation).

¹⁵ Nous avons choisi de ne pas développer dans les détails la position « théorisante » de Jean-René Ladmiral qui consiste en l'élaboration d'une « science exacte » édifiée à travers une série de « théorèmes » appuyant la pratique de la traduction. Cette attitude face à la traduction a sa raison d'être mais elle la réduit à un exercice schématique en gommant, à notre avis, son rôle fondamental comme voie d'accès aux mécanismes régissant les langues, aux spécificités et aux universaux du langage. En outre, son approche exclut délibérément l'importance de la forme pour la constitution du texte d'arrivée.

La réussite, le bon fonctionnement des échanges quotidiens à l'intérieur d'une langue, supposent aussi une constante activité interprétative. Tout échange de pensées, toute réception de messages doublée d'interprétation est un phénomène de traduction, à l'intérieur d'une langue ou entre plusieurs (Steiner 1998 : 156-157) :

« L'entreprise post-babélique qu'est la traduction interlinguistique ne fait que répliquer, sur une échelle de visibilité et de fiabilité renforcées, le modèle de transfert au sein d'une même langue. Ses impératifs et ses impossibilités – à la hauteur totale, idéale – sont exactement ceux que nous éprouvons, avec une moindre conscience, avec moins d'acuité, lorsque nous essayons de forger un sens et de le faire passer dans notre discours indigène quotidien. [...] Tous les êtres humains impliqués dans la génération et la réception du sens sont des traducteurs, *lors même qu'ils sont strictement monoglottes*. De façon presque paradoxale, la profusion de langues mutuellement incompréhensibles après Babel ne fait que mettre en relief le flux constant des différenciations et des mélectures au sein d'une même langue. »

Considérée dans cette optique « totalisante », la traduction revêt l'aspect d'une opération commune et extrêmement fréquente, à laquelle chacun se livre, le plus souvent à son insu, en essayant de donner une autre forme aux énoncés déjà prononcés, de reformuler en d'autres termes ce qui vient d'être dit. Ces redites correspondent en réalité au passage d'une forme linguistique à une autre, même si la personne qui « traduit » ne dépasse pas le cadre d'une langue donnée. À l'intérieur d'une langue donnée ou bien à la rencontre d'idiomes différents, les démarches adoptées sont les mêmes, le raisonnement emprunte des voies identiques en vue d'une activité de transformation et de répétition. Il s'agit d'une tentative sans cesse renouvelée de doter la signification d'une forme nouvelle, de découvrir et de justifier un autre énoncé possible. Nous « traduisons » lorsque nous définissons un terme par un autre mot du même lexique, à l'image des dictionnaires unilingues. Nous « traduisons » lorsque nous reformulons un point de vue ou un argument qui n'a pas été compris. Dire que nous l'« expliquons » décrit de façon encore plus pertinente l'activité en question : nous en « déployons les plis » (Ricoeur 2004 : 45), en explorant sans cesse les procédés en vigueur dans notre propre langue.

Dans les deux cas, les instruments d'approche sont un mélange complexe de science, d'habitudes langagières, d'intuition, de connaissances partagées. Des zones obscures subsistent cependant et des risques d'échec sont à envisager.

Certains éléments échappent à la compréhension totale ou ne sauraient être ressuscités.

Face à un message parlé, l'être humain accomplit toujours un acte de traduction. La rencontre de plusieurs langues pose en matière de traduction des problèmes innombrables, apparemment insurmontables, qui sont en fait présents avec une acuité semblable à l'intérieur d'une langue unique. D'une part, l'étude de la traduction dans cette perspective élargie devient une voie d'accès à l'étude du langage et des mécanismes qui le gouvernent. D'autre part, envisager la traduction comme objet possible d'une science de la différence des langues signifierait ouvrir un champ de réorganisation et de questionnement à l'intérieur de disciplines envisageant les langues et les cultures en général. La traduction vient remédier à l'inévitable fractionnement de l'expérience humaine à l'intérieur de chaque culture ; recreation minutieuse d'un univers linguistique donné, elle met en valeur ses particularités et son étonnante faculté de dire ou de contredire le monde.

3. La traduction comme phénomène à la frontière de deux langues ou « l'autre nom de l'impossible »

« Le grief que j'ai contre les traductions est qu'elles prennent cet instrument qu'est la langue française, ou la langue anglaise ou allemande ou la langue russe, et qu'elles en jouent faux. Qui n'a jamais éprouvé de gêne, en lisant une traduction, une gêne analogue à la gêne que procure un instrument accordé trop haut ou trop bas ? [...] À notre plaisir, qui est très vif, [...] se mêle une vague irritation, une sorte d'impatience qui est due au fait que derrière le voile du français ou de l'anglais respire une pensée étrangère ; il y a comme une protestation du contenu contre le contenant, un désaccord perpétuel, désaccord que, du reste, certains connaisseurs goûtent extrêmement, de même qu'une série de dissonances peut plaire à une oreille délicate. »

Julien Green, *Le Langage et son double*

Lorsque deux ou plusieurs langues sont en jeu, les obstacles à surmonter sont incontestablement plus importants et la recherche d'intelligibilité plus consciente. L'incertitude de compréhension s'accroît et se concrétise lorsqu'on passe d'une langue à une autre, au point que l'on est amené à se demander si la traduction au sens habituel du terme est vraiment possible. On doit en examiner les méthodes et les critères à la lumière de textes ayant le statut de références,

même s'il n'existe pas de paramètre absolu permettant de qualifier une traduction de réussie.

Le concept d'intraduisibilité, en dehors des considérations religieuses, trouve ses fondements dans la singularité des différents univers linguistiques, dans l'impossibilité d'un parallélisme entre deux systèmes sémantiques distincts. Ce point de vue exprime le sentiment d'une déperdition inévitable, d'un amoindrissement significatif de l'original à travers la traduction, et soulève l'éternelle question de la possibilité d'un transfert authentique du sens d'une langue à l'autre. Toute traduction possède un côté faux, impuissant, et la découverte de cette impuissance engendre dans bien des cas une souffrance, une tristesse particulière. « Il existe une misère spécifique de la traduction, une mélancolie d'après Babel » (Steiner 1998a : 369). Pour nombre de lecteurs, la lecture d'une traduction n'est pas une expérience pleine, mais un pis-aller, précisément parce que, par l'introduction d'un intermédiaire, elle présuppose une perception inévitablement faussée de l'écrit original. Une telle optique implique que jamais un texte traduit n'aura la positivité ou la luminosité d'un original.

Puisque toute langue humaine est un système de signes fortement conventionnels, l'expression de la signification ne peut jamais être totalement détachée de la forme. En ce sens, toute traduction comporte une part inévitable de trahison. Même les termes apparemment neutres et dépourvus d'ambiguïté ont leur singularité linguistique et, étant ancrés dans l'expérience humaine, concrétisent des habitudes culturelles et historiques. Toute manifestation linguistique renferme, de façon explicite ou latente, une part de contenu personnel, privé, constitué de faisceaux de références et d'intentions individuelles. C'est ce qui relève du problème de la répartition sémantique et confirme les différentes façons dont les langues, les cultures et les individus exploitent les mots. Le sens n'est point neutre et encore moins séparable de la lettre. Si lettre et sens, signification et

forme, sont liés, la traduction comporte inévitablement une part d'impossibilité¹⁶.

Avant de nous consacrer aux visions sur la traduction qui ont influencé et inspiré notre parcours, il nous semble important de mentionner un point de vue dont l'applicabilité à notre démarche nous paraît difficilement envisageable : celui de la théorie interprétative de la traduction.

S'étant constituée à partir de la pratique de l'interprétation, cette théorie considère que « les langues, à condition qu'elles soient maîtrisées par le traducteur, ne sont pas l'objet de la traduction » (Lederer 2006 : 37). Les traducteurs dont l'activité s'inscrit dans une telle conception de la traduction doivent abandonner la formulation originale du texte de départ afin d'en rendre le sens tel qu'ils l'ont compris. Le sens, une fois intériorisé, déverbalisé, se détache des signes linguistiques et devient dépourvu de forme verbale. L'expression du sens dans la langue d'arrivée se réalise alors indépendamment de la forme qu'il avait revêtu dans le texte-source.

Ce que nous estimons critiquable dans cette théorie est précisément le refus de tenir compte des significations linguistiques. Danica Seleskovitch (2001 : 110), illustrant la pratique de l'interprétation de conférence, exprime cette idée ainsi :

« [...] la traduction ne s'appuie pas sur la langue pour en transmettre les significations. Elle part de la langue pour saisir l'idée qu'une personne veut transmettre et, l'expression originale disparaissant, elle exprime cette idée spontanément sans se référer à la forme qui avait été la sienne dans la langue première. »

Comprendre un vouloir-dire, pour ensuite exprimer un sens déverbalisé, tel est le précepte énoncé par la théorie interprétative de la traduction. La production d'énoncés dans une situation d'interprétation de conférence exige certainement un travail psychologique et cognitif qui n'est pas comparable à celui fourni par le traducteur d'œuvres littéraires, et la théorie en question a le mérite de se pencher

¹⁶ Dans un chapitre d'*Errata. Récit d'une pensée*, Steiner (1998 : 146), relatant son expérience plurilingue, compare les connotations des mots *bread* et *pain*, opposant ainsi l'évocation de disponibilité voire d'abondance contenue dans le terme anglais à l'idée de faim, de disette poussant à la révolte, que véhicule le vocable français. Cet exemple confirme l'inexistence de termes « simples » et la difficulté de définir ce qu'on entend précisément par « sens littéral ». Ainsi, l'italien *cortesia*, véhiculant nettement l'évocation du *cœur* et d'une « anatomie de la sensibilité, un rituel muet désormais érodé mais jadis central dans la culture toscane », illustre également ce qu'on a l'habitude d'appeler l'intraduisible : l'expérience de tout bilingue atteste l'absence de correspondances directes entre les langues maîtrisées ainsi qu'une conscience aiguë de « lacunes » susceptibles d'engendrer un sentiment d'approximation inévitable, une conscience d'estompement d'évocations lors du passage d'une langue à l'autre.

sur les mécanismes et les opérations mentales qui permettent d'appréhender et d'exprimer un contenu avec la célérité exigée par une situation de communication orale. L'appliquer à des textes pragmatiques et techniques, textes dépourvus, du moins pour la plupart, de dimensions émotionnelle et esthétique, n'a rien d'étonnant. Ce qui nous paraît difficilement concevable est notamment l'élargissement de cette théorie à la traduction littéraire, la justification étant que le traducteur, cherchant à réaliser par la traduction la fonction du texte, ne vise pas à transmettre la langue originale mais l'effet que l'auteur a voulu produire en utilisant les ressources de cette langue. Dans cette optique, « les langues ne jouent en traduction que le rôle de vecteurs de sens, notionnel et émotionnel » (Lederer 2006 : 44)¹⁷.

Une autre observation concerne le traitement des difficultés linguistiques : en se départissant des formes, en se laissant guider par le sens, la théorie interprétative de la traduction semble faire totalement abstraction des signifiants. Par exemple, lorsqu'il s'agit de termes ou de passages étroitement liés à une culture et dont on ne peut pas fournir de traduction, il suffirait de les gloser dans la langue traduisante : on pourrait donc tout traduire. Il nous semble que, en considérant que tout est traduisible, on passe sous silence l'insatisfaction que tout traducteur connaît dans sa pratique et les aspects inadéquats qui sont inhérents à l'activité de traduction.

3.1. La version littérale en tant qu' « essence ultime et définitive »¹⁸ de toute traduction

Comme nous l'avons évoqué au début de ce chapitre, une extraordinaire profusion d'étiquettes et d'images plus ou moins marquées confine la réflexion sur le processus traductif dans un questionnement constamment évoqué : doit-on privilégier le mot à mot ou la restitution de la signification ?

Citons à ce propos Lance Hewson (2004 : 125-126) qui s'interroge sur les implications de « ce qui semble être un acquis théorique de la traductologie »,

¹⁷ Notons toutefois que, dans *Interpréter pour traduire*, Seleskovitch (2001 : 113) mentionne « le côté esthétique de la littérature », disant que des textes littéraires soulèvent des problèmes spécifiques de forme et doivent être traités séparément des textes pragmatiques.

¹⁸ Définition empruntée à Berman (1985 : 45). Dans le même essai, « La Traduction et la lettre ou l'auberge du lointain » (p. 37), l'auteur définit également la traduction « littéralisante » comme « la face cachée, le *continent noir* de l'histoire de la traduction occidentale » (italique dans le texte).

l'orientation du traducteur, soit vers l'original, la langue et la culture auxquelles il appartient, soit vers le respect du signifié d'une parole à restituer en langue-cible :

« À partir du moment où le traducteur se considère comme « cibliste », sa marge de manœuvre est relativement large. N'étant pas tenu de respecter la forme de l'original, il peut exploiter l'ensemble des ressources linguistiques de la langue-cible afin de produire – si sa bonne foi n'est pas en cause – un texte qu'il juge équivalent au texte-source. Cette liberté est telle qu'il peut procéder à de multiples remaniements, rajouts, suppressions, ennoblissements, appauvrissements, et ainsi de suite, autrement dit on peut assister à la naissance d'un texte qu'on qualifierait volontiers d'adaptation, sans que l'on puisse tracer la frontière entre ce qui relève de l'adaptation et ce qui relève de la traduction proprement dite. La liberté ainsi acquise se justifie par le biais d'une série d'images : la volonté du traducteur de « disparaître », de produire un texte « lisse », « lisible », « pour tout public », et ainsi de suite. »

En revanche, le traducteur se considérant comme « sourcier » a beaucoup plus de contraintes, déterminées d'une part par le souci de littéralité (respect des structures syntaxiques, des choix lexicaux et grammaticaux opérés par l'original) et, de l'autre, par la nécessité de se conformer aux impératifs du système linguistique de la langue-cible.

La plupart des traductions proscrivent l'attention portée à la lettre, renient le mot à mot qui leur semble impertinent et condamnable. La fidélité requise s'exprime alors le plus souvent en termes d'effacement de la figure du traducteur.

La personnalité du traducteur se trouve ainsi au centre d'une étrange contradiction. Il est réduit au silence sans véritablement l'être, la parole qu'il profère n'est pas la sienne ; il ne saurait se taire sans pour autant avoir l'initiative du dire. Le traducteur est constamment tiraillé par un désir d'expression, expression qui n'est pourtant que répétition. La mise en mots dans sa propre langue de ce qui est dit dans un autre idiome paraît être la quête d'un remède à son inaptitude à produire un énoncé original à partir de son vécu, de sa propre expérience. Le traducteur se veut écrivain, mais s'exprime constamment au moyen d'une rhétorique autre que la sienne, il adopte à contrecœur le discours distant de l'auteur. L'art du traducteur est profondément ambigu : il s'inscrit au centre de questionnements contraires, entre le désir de reproduire et celui de recréer soi-même. Malgré la soumission délibérée au texte étranger, aucune traduction n'est jamais innocente, et aucun traducteur n'est jamais complètement neutre. Sa présence se fait sentir à travers une double contrainte : d'une part, il est amené à tenir compte de la spécificité du texte afin de trouver des réponses adéquates aux

exigences posées par les langues confrontées, et d'autre part, il ressent le besoin d'enfreindre les limites imposées par le texte étranger. Devant un tel dilemme, deux voies s'ouvrent au traducteur (Schleiermacher 1999 : 49) :

« ou bien le traducteur laisse l'écrivain le plus tranquille possible et fait que le lecteur aille à sa rencontre, ou bien il laisse le lecteur le plus tranquille possible et fait que l'écrivain aille à sa rencontre. Les deux chemins sont à tel point complètement différents qu'un seul des deux peut être suivi avec la plus grande rigueur, car tout mélange produirait un résultat nécessairement fort insatisfaisant, et il serait à craindre que la rencontre entre l'écrivain et le lecteur n'échoue totalement. »

En adoptant le premier parti, le traducteur tient compte de la particularité de l'œuvre étrangère, alors qu'en choisissant la seconde solution, il apprivoise l'auteur traduit et efface aisément la singularité de ce qui vient d'ailleurs. Une telle démarche, qualifiée de traduction ethnocentrique, remplace *traduire* par *adapter*, aplatit les différences et s'approprie le texte étranger. L'essence d'une telle traduction consiste à traduire l'œuvre étrangère de façon à faire oublier la traduction, à faire disparaître toute trace de l'écriture propre à l'original. Ces voies différentes devant le traducteur posent des questions complexes d'ordre éthique, questions d'identité et d'altérité, et font intervenir la nécessité de creuser plus profondément le problème de la morale de l'appropriation à travers la traduction. Le rayonnement de la langue traduisante, son impact sur l'original et la tentative d'éclipser ce dernier par une annexion catégorique du sens, peuvent être remis en cause.

Comment instaurer alors l'équilibre fragile entre la langue de l'original et le mode d'expression propre à la langue d'arrivée ? Une traduction qui se veut non ethnocentrique doit introduire délibérément dans la langue traduisante l'étrangeté de l'original, l'obscurité qui lui est inhérente, son opacité sémantique.

Écrivain bilingue qui s'est auto-traduit, théoricien de la traduction, Nabokov¹⁹ prône une littéralité rigoureuse, sacrifiant tout – élégance, euphonie, clarté, bon usage, servitudes grammaticales – pour atteindre son idéal d'identité littérale. Les autres formes de traduction – paraphrase, commentaire, recours à des tournures conventionnelles – dissimulent l'originalité du texte et obscurcissent les formulations du texte-source. Aux traductions non conformes à l'idée de

¹⁹ D'après la présentation qu'en fait Michaël Oustinoff (2001 : 119-134).

version littérale, il reproche une tentative trop poussée d'équivalences qui enlève à l'écriture de l'original son cachet particulier. À l'origine de telles tendances « naturalisantes » se trouve sans doute une lecture qui, sans percevoir le péril du cliché, de l'expression toute faite, cherche à adopter un style plus soutenu, altérant ainsi la tonalité propre à l'original.

Pour être rigoureux, le littéralisme de Nabokov n'est cependant pas rigide. Lorsqu'il se trouve face à des difficultés réelles de traduction, il ne les conçoit pas dans une optique se restreignant à suivre le seul mot à mot, mais propose des solutions qui par des stratégies de compensation se rapprochent le plus possible de l'architecture de l'original. Il s'attache à conserver, à travers les figures de style, métaphores, procédés lexicaux ou grammaticaux mis en œuvre par la traduction, l'intégrité stylistique du texte-source, sa précision, son énergie.

Le problème de la littéralité soulève bien des interrogations, que Julien Green (1987 : 197), confrontant des traductions de textes bibliques, résume ainsi :

« dans le cas où une traduction littérale *ne sonnerait pas bien*, n'est-il pas permis de paraphraser – c'est-à-dire de substituer à certains mots d'autres qui ne sont pas des équivalents exacts mais qui donnent le même sens général ? »

Pour y répondre, l'écrivain confronte deux expériences de traduction de la Bible : d'une part, celle des traducteurs anglais, très « modernes dans leur façon de traduire », s'attachant à suivre le plus fidèlement possible le texte hébreu, d'autre part, l'approche française du XVII^e siècle, cherchant à rendre le texte compréhensible pour les lecteurs :

« On ne peut pas dire en hébreu qu'un homme a quarante ou cinquante ans, on dit qu'il est le fils de quarante ou cinquante années. D'un point de vue philosophique, c'est très profond. Et dans le même genre d'idées-images, un homme coupable d'un crime est appelé fils de la mort. Les traducteurs de la Bible anglaise, quand ils furent confrontés avec de telles expressions, furent de leur mieux pour les rendre en anglais aussi littéralement que possible. Ils étaient si imprégnés de la couleur de chaque mot des Écritures qu'ils préféraient courir le risque de faire porter à l'anglais des vêtements hébreux plutôt que de forcer la langue des Écritures de s'habiller à l'anglaise, de peur que l'anglais ne trahisse l'esprit de l'original. [...] Pour le traducteur français, il s'agissait de transformer un livre de l'Orient en livre français afin que les Français pussent le comprendre. [...] Le résultat fut que là où la Bible anglaise employait le bon vieux mot « ventre », la Bible française traduisait par « cœur », parce que ça faisait plus convenable ! »

Cette citation ne fait que confirmer l'idée déjà énoncée : pour un livre comme la Bible, la seule traduction possible est la traduction littérale. Se

considérant comme l'esclave du Livre, suivant mot pour mot ce que contient le texte, le traducteur pourrait atteindre l'idéal d'absence de style qui, en ce qui concerne les Écritures, est « l'art suprême ». Inversement, paraphraser reviendrait à rendre bien plus obscures des significations compréhensibles lorsqu'on s'attache à préserver la lettre.

3.2. La traduction comme voie d'accès à la transparence entre les langues

Dans « La Tâche du traducteur », écrit central sur la traduction²⁰ qui date de 1923, Walter Benjamin s'interroge sur les raisons d'être de la traduction et insiste sur la différence de niveau artistique entre une traduction et l'original. Il formule également la question de la traductibilité d'une œuvre.

Lorsqu'on affirme que certaines œuvres admettent la traduction, on dit que cette traductibilité recèle une certaine signification, que chaque traduction projette une lumière pénétrante sur les propositions fondamentales formulées dans l'original. Toute traduction révèle, d'une manière différente de l'original, les structures cachées d'un texte, fait apparaître une facette différente, explicite ce qui n'était que latent en contribuant à l'éclairage mutuel du texte-source et de sa version dans une autre langue. C'est notamment dans l'horizon de la traduction que se déploient et se vérifient les possibilités dissimulées d'une œuvre.

C'est à travers la traduction que l'original se renouvelle constamment, continue à développer ses potentialités de façon plus étendue et plus approfondie. Une finalité originale et élevée sous-tend ces liens entre texte et traduction : exprimer le rapport le plus intime entre les langues. D'immenses responsabilités philosophiques et éthiques sont imparties à la traduction. Elle doit confirmer que les langues ne sont pas étrangères les unes aux autres mais, abstraction faite de toute relation historique, apparentées en ce qu'on cherche à dire à travers elles. Derrière les différences inessentiels, on retrouve une autre présence, une « langue universelle », ce que Benjamin décrit en termes de « pur langage ». C'est une commune source de vie, un ressort caché qui surgit derrière les parlers divers.

²⁰ Dans un commentaire sur « La Tâche du traducteur », Berman (1999 : 11) considère ce texte comme « un texte indépassable, duquel toute autre méditation de la traduction doit partir, fût-ce pour se dresser contre lui ». « Non-citabilité », « non-résumabilité », « commentabilité », sont, selon Berman (p. 21), les dimensions fondamentales de ce texte.

Bien que les mots prononcés soient différents, les humains veulent dire les mêmes choses, leurs intentions sont semblables, ainsi que les espoirs et les angoisses qu'ils cherchent à exprimer. Le philosophe du langage interroge les traductions, examine ce qu'elles omettent autant que ce qu'elles disent, en quête du parler originel, de sa lumière créatrice. La traduction, révélatrice à la fois de ressemblances et de différences, s'oriente ainsi vers le stade ultime et définitif de toute construction verbale.

Pour annoncer la parenté des langues à travers la traduction, souligner les traits qu'elles ont en commun, il faut chercher, non la vague ressemblance entre l'original et sa réplique, mais une harmonie de leurs *modes de visée* (Benjamin 2000 : 252) :

« [...] toute traduction est une manière pour ainsi dire provisoire de se mesurer à ce qui rend les langues étrangères l'une à l'autre ».

Le langage de la traduction s'écarte considérablement de celui de l'original. Il acquiert un caractère inadéquat, étrange, forcé, un certain détachement le marque par rapport au texte à traduire. Une traduction qui rend fidèlement chaque mot ne peut presque jamais prétendre restituer pleinement le sens qu'a ce mot dans l'original. La tonalité affective ou appréciative que portent les mots interdit de semblables espérances. La littéralité syntaxique rend extrêmement difficile la restitution du sens et donne à la traduction un côté clinquant, une résonance affectée (Benjamin: 2000 : 256-257) :

« [...] de même que les débris d'un vase, pour qu'on puisse reconstituer le tout, doivent s'accorder dans les plus petits détails, mais non être semblables les uns aux autres, ainsi, au lieu de s'assimiler au sens de l'original, la traduction doit bien plutôt, amoureusement et jusque dans le détail, adopter dans sa propre langue le mode de visée de l'original, afin de rendre l'un et l'autre reconnaissables comme fragments d'un même vase, comme fragments d'un même langage plus grand ».

Lorsqu'il traduit littéralement les structures syntaxiques de l'original, le traducteur ne fait que confirmer la thèse qui considère la traduction comme imitation, comme image copiée. Cependant, si une traduction se lit comme une œuvre originale dans la langue traduisante, elle n'a aucun mérite par rapport à l'original, au contraire, elle s'efforce de se l'approprier sous couvert de « naturel ». La vraie traduction est transparente, elle ne cache pas l'original, ne l'éclipse pas, mais introduit la part d'intraduisible que tout écrit tient à préserver. Comme l'a

aussi souligné Berman (1985 : 60) dans « La Traduction de la lettre ou l'auberge du lointain », « l'intraduisibilité est l'un des modes *d'auto-affirmation* d'un texte ». Une traduction doit garder, par rapport à la langue visée, une étrangeté vitale, une face singulière et détachée. Loin d'être le mode de traduction le plus rudimentaire, le plus évident, la traduction littérale est en réalité la plus troublante et la plus difficile à atteindre, elle fait jaillir la transparence entre les langues.

Dans la conception de Benjamin, l'objectif de la traduction est de purifier et d'alléger le sens au contact de la langue étrangère, de rompre l'emprise du sens pour accéder à la vérité. Ainsi, agissant dans un contexte en quelque sorte idéal, le véritable traducteur refuse de rechercher la fidélité au sens du texte. Il doit retrouver – au prix de transformations de la langue d'accueil – le mode de visée de l'original.

Considérant que la tâche du traducteur est différente de celle de l'écrivain, Benjamin voit dans la traduction l'un des témoignages les plus fidèles de la vie des œuvres. Elle tente de découvrir comment éveiller la voix de l'original dans la langue traduisante. L'écrivain est poussé par une intention naïve, intuitive, alors que la traduction a une visée délibérée, ultime, cherchant l'accomplissement et le mûrissement de l'original. Alors que la parole de l'écrivain continue à vivre dans sa propre langue, la grande traduction se reconnaît dans son destin ultérieur : elle s'intègre au développement de sa propre langue et s'use, dépérissant, lorsque cette langue s'est renouvelée²¹.

L'écrit de Benjamin, bien qu'il soit incontestablement un texte central, une référence qui a exercé une véritable fascination sur les théoriciens de la traduction, recèle une certaine opacité et reste difficilement applicable aux multiples situations dans lesquelles on traduit. Dans sa conception, la fonction de communication est envisagée comme utilitaire et réductrice par opposition à une autre fonction du langage, celle qui consiste à révéler l'essence de l'homme à travers le verbe. Pour atteindre sa finalité essentielle, une traduction devrait renoncer à l'intention de communiquer un contenu. Selon Benjamin, l'essence du

²¹Dans *Poétique du traduire*, Henri Meschonnic expose un point de vue contraire selon lequel souligner le caractère périssable de la traduction revient à considérer injustement toute traduction comme mauvaise. Du fait d'être une *écriture*, une *œuvre*, la traduction réussie reste une référence, un texte, en dépit de son vieillissement. Loin d'être une transparence anonyme et impersonnelle, elle a la durée et l'historicité des œuvres originales, elle ne se refait pas.

langage ne peut être atteinte que dans le refus d'entrer dans le domaine du référentiel. Il s'agit chez lui de considérations philosophiques, d'une sacralisation du langage en tant que mystère, sans médiation, sans aucune volonté de communiquer. Il est possible, à notre avis, que certaines formes, dans des textes littéraires, n'aient pas pour objectif de transmettre une information²² ; la grande majorité des traductions a toutefois comme finalité (parmi d'autres) la transmission d'un contenu.

Ce qui est fondamental dans l'écrit de Benjamin n'est point l'exigence de traduction littérale (l'auteur lui-même souligne le côté faux de la traduction servilement attachée aux formes syntaxiques de l'original) mais plutôt l'appréhension de la traduction comme révélatrice des potentialités des langues, de leurs manières profondes de signifier.

3.3. « Bonne » et « mauvaise » traduction : renversement des critères

À partir des considérations développées ci-dessus, on peut énoncer quelques définitions de la « mauvaise traduction ». D'après Berman (1984 : 17), c'est « la traduction qui, généralement sous couvert de transmissibilité, opère une négation systématique de l'étrangeté de l'œuvre étrangère ». Dans un chapitre consacré à Schleiermacher et Humboldt, Berman (1984 : 249) prône la nécessité d'une réévaluation de ce qu'on qualifie traditionnellement de « mauvaise » traduction :

« Que la traduction qui « sent » la traduction soit par ailleurs considérée comme mauvaise, c'est là un contresens, qui méconnaît que l'écriture d'une traduction est un mode d'écriture irréductible : une écriture qui accueille dans sa langue propre l'écriture d'une autre langue, et qui ne peut, sous peine d'imposture, faire oublier qu'elle est cette opération. Il faut même aller plus loin et dire que dans toute écriture littéraire il y a toujours trace d'un tel rapport. [...] Si toute écriture implique un horizon de traduction [...], il est absurde de demander à une traduction d'apparaître comme une « pure » écriture qui est elle-même un mythe. »

²²Nous pensons à certaines valeurs médiatives dans des langues où cette catégorie est grammaticalisée ; dans les énoncés médiatifs, les fonctions conative et expressive peuvent l'emporter sur la valeur référentielle (voir Donabédian (2001-2002 : 349)) à propos du médiatif en arménien occidental).

L'effort pour sauvegarder l'altérité de l'original va à l'encontre d'un souci de compréhension immédiate et il résulte de cette tentative de compréhension une traduction conquérante, une sorte de fusion artificielle entre culture de départ et culture d'arrivée, au cours de laquelle la première a perdu son identité et la seconde se trouve agrandie à la suite de l'assimilation pratiquée. Benjamin (2000 : 245) introduit, lui aussi, la notion de « transmission » et fonde sa définition de la « bonne » traduction sur la raison d'être d'une œuvre d'art ; il définit la traduction à partir de son rapport à l'original. Comme le traducteur ne peut rendre l'essentiel d'une œuvre littéraire qu'en se faisant lui-même poète, il se contente souvent d'une traduction « mauvaise », parce qu'elle est « la transmission inexacte d'un contenu inessentiel ». Inversement

« la bonne traduction se définit comme celle où la dialectique de l'impénétrable et de la progression, de l'étrangeté irréductible et du terroir ressenti n'est pas résolue mais demeure expressive. L'étrangeté lumineuse de la traduction de valeur se nourrit des tiraillements entre résistance et affinité qui varient en fonction de la proximité des deux langues et des deux communautés historiques. Cette étrangeté est source de lumière car on la reconnaît, on la re-connaît comme sienne. » (Steiner 1998a : 530)

La traduction, dont la langue s'écarte nécessairement de l'usage habituel des mots, devrait mettre en relief la présence de l'original (Blanchot 1987 : 184):

« La traduction, si elle est bonne, apporte avec elle, sans recours à une incohérence factice, le sentiment d'un léger écart entre les mots et ce qu'ils visent, d'une possibilité, pour eux, de glisser hors de cette forme qu'on leur a donnée pour retourner à leur point de départ, qui est ici la langue originale mais qui symbolise aussi le fond originel sur lequel sont prélevés les mots à naître d'un langage qui se sépare à peine du vide. »

La traduction de qualité rend possible la cohabitation du texte traduit et du texte de départ en instaurant une ambiguïté voulue, recherchée. Il est cependant incontestable que, dans la mesure où elle appartient à un espace littéraire, toute traduction comporte une part de transformation, sous peine d'être ce que la langue espagnole appelle une *traducción servil*. Cependant, bien des traducteurs sont encore aujourd'hui animés par la conception qu'il existe une façon correcte et juste de dire le monde et ses événements. Cette idée dans l'esprit des traducteurs conduit à effacer tout ce qui montre qu'un texte est une traduction. Ainsi, on rendra sans remords une parataxe par une subordination, un substantif par un qualificatif, sous prétexte de faciliter l'accès à l'original, d'assurer un certain « confort » de lecture ; or, ces pratiques, malgré leur longue vie, devraient être

remises en question. La traduction qui cache et renie la diversité des langues éclipse volontairement l'écriture particulière de chaque œuvre.

3.4. La traduction comme indicateur morphologique

Dans la vision de Paolo Fabbri (2003), la question de ce qui est traduisible et de ce qui ne l'est pas se pose différemment : il s'agit de s'interroger sur les implications que comporte, à différents niveaux, la transformation entre textes et de considérer l'intraduisibilité non plus comme une déperdition inévitable mais comme un défi pour les langues en perpétuelle relation et une « réserve » pour les traductions futures.

Parmi l'excès de potentialités expressives contenues dans le texte de départ, l'écriture de la traduction doit opérer des choix, sans pour autant renoncer à conserver la trace d'étrangeté de l'original, sous peine de non-fonctionnement. Dans cette optique, la « traductibilité » n'est plus envisagée comme recherche de fidélité mais comme transformation, aussi bien de la langue de départ que de la langue d'arrivée. La traduction n'est pas un passage entre deux états mais une activité qui transforme, reconfigure les langues de départ et d'arrivée, en les mettant en corrélation et en choisissant de la première certains éléments pertinents susceptibles d'exemplifier la seconde. Des traits sémantiques virtuels sont ainsi rendus réels.

De cette façon, l'impossibilité de traduire un terme introduit dans la langue de départ une notion de singularité probablement inaperçue avant que l'épreuve de la traduction ne la mette en évidence. Dans *De l'Imperfection* (1987), Greimas donne l'exemple de l'italien *guizzo*, concept dont la correspondance fait défaut en français. L'intraduisibilité s'applique aux deux systèmes, en mettant en relief, d'une part, pour le locuteur italien, la conscience d'une caractéristique possédée par sa langue que seule la confrontation avec le français a permis de révéler, et, d'autre part, l'impression d'une « incomplétude », d'une « absence », en français.

Prenons un exemple de différence de conceptualisation entre les deux langues envisagées dans le cadre de ce travail, le bulgare et le français. La traduction en français des qualificatifs bulgares de sens contraire *dălbok*, « profond »/*plitāk*, « peu profond », illustre l'idée d'exemplification des traits caractéristiques d'une langue en révélant un manque. C'est au moment de traduire

plitāk qu'apparaît la conscience de la lacune en français, que la dérivation ou la caractérisation adverbiale ne pourra pas combler.

S'appuyant sur l'exemple de Greimas, Fabbri (2003 : 189) considère la traduction comme un « indicateur morphologique » et illustre cette affirmation en citant l'exemple du terme anglais *privacy* qui a fait découvrir une « lacune » dans la langue italienne, en rendant nécessaire la suffixation selon les impératifs dérivationnels de cette langue : ainsi, le mot *privatezza*, quoique jugé quelquefois négativement à partir de critères esthétiques, est à présent acceptable, puisque la traduction a reconfiguré la langue en faisant en sorte que des modèles virtuels mais utilisables deviennent un instrument effectif de dérivation.

S'il est vrai que chaque langue structure la réalité à sa manière, que toute langue dresse du monde une carte différente, cette conception nécessite une remise en question appliquée à la traduction vue comme transformation de traits, précisément parce que l'opération traductive réévalue constamment les « impossibilités de traduction », l'acte traductif transformant les visions du monde existantes. Ces visions du monde, bien que différentes, sont tout de même traduisibles, puisque transformables.

Si l'on envisage la conception de la traduction comme transformation de traits du point de vue du traducteur, on peut aisément affirmer, avec Françoise Wuilmart (1998 : 385), que « les grands traducteurs ont toujours fait évoluer leur propre langue » : le traducteur puise dans le matériau que lui offre son propre idiome, ce qui le conduit à prendre conscience de différences existant non seulement au niveau de la langue, mais aussi au niveau des concepts. Ainsi, une langue étrangère peut influencer la langue d'arrivée en révélant des appréhensions différentes, parfois même diamétralement opposées, d'une même réalité. À ce propos, l'exemple cité par Wuilmart est éloquent, puisqu'il renferme des interrogations « presque philosophiques » autour des catégories de l'espace et du temps, de la vie et de la mort, interrogations déterminantes pour les choix que le traducteur est amené à faire :

« [...] « nature morte », en allemand, c'est « stilleben », c'est-à-dire, « vie au repos ». Toute la question est de savoir ce que signifie ici « bien » traduire : est-ce rendre « stilleben » par son équivalent français [...] ou bien est-ce, par un subterfuge linguistique toujours possible, introduire l'optique « autre » dans le contexte nouveau de la langue maternelle et garder l'image de la « vie au repos » ? »

Envisager la traduction comme transformation de traits signifie appliquer un autre point de vue à la conception de cette activité comme trahison inévitable : il ne faut pas déplorer le fait que toute traduction est une trahison, mais au contraire le revendiquer. La trahison, dit Jacques Ancet (1999 : 181) est double : envers la langue d'origine d'abord, « puisqu'elle s'efface comme telle », envers la langue d'accueil ensuite, « puisque c'est la contraindre à dire ce qu'elle ne dit pas habituellement, en y faisant entendre la voix insolite de l'altérité ». Il ne s'agit cependant pas véritablement de trahison mais de révélation de traits virtuels, de richesses insoupçonnées et inexploitées, d'approfondissement des langues dans leur rencontre.

Décrivant ses multiples expériences de traduction dans *Dire quasi la stessa cosa*, Umberto Eco souligne un trait fondamental de l'acte de traduire : la mise en œuvre de la négociation. À l'issue de ce processus qui consiste à devoir renoncer à quelque chose pour obtenir quelque chose d'autre, les parties en jeu devraient avoir le sentiment d'une « satisfaction raisonnable et réciproque à la lumière de la règle d'or selon laquelle on ne peut pas tout avoir » (2003 : 18)²³. On voit ensuite dans l'énumération des parties en jeu un autre moyen d'affirmer que le résultat du processus de traduction est différent en fonction de l'importance accordée à chacune des composantes : le texte-source d'abord avec tout le poids de la culture dans laquelle il s'inscrit, ainsi que l'auteur, s'il est vivant, avec ses exigences ; ensuite le texte d'arrivée et la culture qui l'accueille, sans oublier les attentes de ses lecteurs éventuels, et parfois même l'industrie éditoriale qui applique aux textes des critères et des contraintes variant selon le public visé. Le traducteur, dit Eco, se positionne comme négociateur entre ces parties réelles ou virtuelles, sans que leur consentement explicite soit toujours exigé. La tâche du traducteur consiste idéalement à placer les lecteurs de la version-cible dans la situation qu'il a lui-même vécue lorsqu'il a découvert pour la première fois l'original.

3.4.1. La notion de « tissage textuel »

C'est autour de la notion de signification, non pas érigée comme vérité, mais au contraire « mouvante et multiple », que Vegliante (1996 : 46) articule la conception d'*effet-traduction* : permettant d'éviter l'écueil de la déperdition

²³ Dans le texte italien : « ragionevole et reciproca soddisfazione alla luce dell'aureo principio per cui non si può avere tutto ».

inhérente à toute traduction, tout en rendant vaine la vieille interrogation opposant « fond » et « forme », cette conception illustre également les mécanismes d'« accroissement » de la langue. En effet, le lieu d'élaboration d'un texte n'est ni le contenu, ni la forme dans laquelle le sens est versé ; privilégier l'un ou l'autre signifierait renfermer la traduction dans une vision réductrice :

« En toute rigueur, il n'y a pas plus de raisons pour faire pencher la démarche traductive du côté des contenus que de celui de l'expression [...]. *L'effet-traduction*, qui fait – à travers un certain travail – la spécificité de certains textes appelés « traductions », *dans leur relation particulière* (expression et contenu) *à d'autres textes d'autres langues* (expression et contenu), voilà ce dont une théorie de la traduction doit s'occuper. Elle devrait être plus attentive aux traces laissées par le travail traductif qu'à une éventuelle « équivalence » sémantique. »

Écartant la notion unidirectionnelle de « transport » d'un sens figé et considérant comme inappropriés les termes « source » et « cible » habituellement usités, une théorie valable devrait porter sur « une relation entre relations de signification », à l'origine de l'élaboration, du « tissage » d'un texte. Selon Vegliante, la genèse de ce « processus linguistique singulier », fruit tangible de l'hyperlecture indissociable de la traduction, met en lumière la question longtemps délaissée de l'écriture et, dans l'optique des relations qu'entretiennent les textes en jeu, démontre qu'il s'agit d'échanges de « types de créativité », non plus d'ajustements entre les langues concernées. L'articulation de la différence entre les deux systèmes linguistiques devient le lieu du passage d'une énonciation à l'autre bien plus que d'une transformation des énoncés. La préservation de l'altérité de l'original est conçue comme trace dont la présence est nécessaire dans l'écriture du texte en voie de constitution (Vegliante 1996 : 51) :

« Une écriture cohérente avec ce processus génératif en portera témoignage dans la langue d'arrivée, exhibant son « effet-traduction » – alors que beaucoup de textes acclimatés le gomment, sous la surface sans surprise de l'usage standard. »

Ne seront pas considérés comme des trahisons seuls les textes dont le fonctionnement dans l'autre langue laisse entrevoir « les stigmates de cet ailleurs » (Vegliante 1996 : 53), sans recours au calque ou à l'annexion, sans aplatissage ni homogénéisation. Le sceau d'étrangeté marquant le texte d'arrivée est également la preuve de l'enrichissement de l'aire dans laquelle ce texte s'inscrit.

La conception appliquant le travail du traducteur à du textuel situerait la traduction en dehors des pôles « impossibilité théorique » *vs* « preuves concrètes

innombrables de la possibilité de traduire », insistant au contraire sur le processus d'élaboration de la signification, non plus fixée et transportable, mais mouvante et se précisant constamment au fur et à mesure de l'avancement du processus traductif, tout en dévoilant certaines lacunes ou potentialités de la langue traduisante. Cette reproduction textuelle doit avoir comme visée la réinvention constante d'une expression et d'un contenu que l'on ne peut considérer isolément, sans oublier la différence fondamentale entre *traduire l'énoncé* et *traduire l'énonciation*. On échapperait ainsi à l'inertie inévitable lorsqu'on examine la question de la traduction en termes de profits et pertes, de décalages acceptables ou inévitables, ou qu'on évalue de prétendues « équivalences » en fonction des capacités d'accueil de la langue d'arrivée.

Y a-t-il des « recettes » de « bonne » traduction ? Aujourd'hui, la question n'est pas tant d'étudier des règles pour bien traduire, mais d'analyser plutôt les différentes formes et stratégies de traduction. D'une part, on peut soulever le problème du texte qui parvienne à préserver le plus de signification possible ; de l'autre, on peut aussi affirmer que « la meilleure traduction n'est pas celle qui « optimise » le signifié mais celle qui maintient les rythmes du signifiant », auquel cas l'optimisation n'apparaît plus sur le plan sémantique mais sur celui de l'expression²⁴. Si l'on considère la traduction comme la réalisation maximale de toutes les ressources linguistiques possibles, de tous les usages, la traduction littéraire est plus intéressante que la traduction quotidienne. Il y a donc un renversement de perspective : la traduction littéraire exploite toutes les possibilités qu'offrent le signifié et le signifiant, alors que la traduction du dire « normal », quotidien ou technique, doit prendre en compte des restrictions spécifiques par

²⁴ La question du rythme peut être reliée à une autre position sur la traduction, celle d'Henri Meschonnic, laquelle a le mérite de rompre définitivement avec l'opposition traditionnelle entre le littéralisme et le sens et d'insister sur l'importance de l'organisation du mouvement de la parole dans l'écriture, de la préservation de la cohérence interne du texte. Un unique élément englobe les deux termes de cette opposition : le rythme, conçu comme « unité d'équivalence d'une poétique de la traduction ». Sa réflexion élabore une éthique de la traduction, une poétique généralisée ; elle écarte cependant les problématiques purement linguistiques ou sémantiques, ce qui la rend difficilement applicable aux questions portant sur les liens entre aspectualité et traduction. S'il est vrai que la problématique de la traduction doit être appréhendée au sein d'une pensée d'ensemble du langage et de la littérature, la traduction demeure un exercice linguistique et, dans le cas précis de l'examen d'oppositions aspectuelles, sa faisabilité dépend de contraintes grammaticales, sémantiques et syntaxiques.

rapport à la vaste palette de la traduction. Ce n'est donc pas une équivalence terme à terme qu'il faut chercher à atteindre mais une certaine réorientation du regard. Ceci implique également une nouvelle façon d'envisager la langue, rendue possible grâce à des analyses textuelles : non plus comme quelque chose de linéaire ou statique mais comme renfermant des stratégies qui créent des effets spécifiques. Lorsqu'on analyse les différentes constructions internes des textes, émergent de nouvelles règles pour de nouvelles traductions. « Vivant » la traduction, les langues modifient constamment leur structure, et c'est en se traduisant dans d'autres langues qu'elles se complètent.

3.5. « Traduction » ne veut pas dire « création »

« La seule nouveauté, en matière d'écriture, consiste à conférer, grâce à la personnalité de l'auteur, une nouvelle vigueur à une idée ancienne. »

Sándor Márai, *Mémoires de Hongrie*

S'il est vrai que tout traducteur doit gérer l'étrangeté linguistique, qu'il est amené constamment à faire des choix et des renoncements, il est également important de remettre en question une vision assez répandue qui accorde au traducteur le statut d'écrivain à part entière dans la langue traduisante. Malgré la présence incontestable de la personnalité du traducteur, *traduire n'est pas créer* et tout traducteur ayant pris conscience de ce constat s'abstient à juste titre à se donner des allures d'écrivain. La traduction est bel et bien l'œuvre d'une subjectivité mais cette subjectivité apparaît au niveau de l'expression en langue-cible et non au niveau de l'invention initiale. Comment parler de création dans l'espace de la traduction si, même dans le champ littéraire, il est bien difficile d'attribuer à une œuvre le statut d'écrit original ? Ce qu'on appelle improprement création n'est qu'articulation de perceptions, de sensibilités et d'attitudes déjà existantes, établies par une tradition, par des codes d'expression qui jalonnent toute culture. Si « l'art occidental est, le plus souvent, fondé sur l'art qui l'a précédé » (Steiner 1998a : 620), cette affirmation est tout autant applicable à la littérature. Les thèmes fondamentaux étant en nombre restreint, tout écrit n'est que variation, illustration et réplique d'expériences, de souvenirs historiques plus anciens.

Ce qui semble à première vue découverte authentique est surtout héritage ; les formulations, les métaphores qui apparaissent comme nouvelles sont souvent répétition, imitation et écho de formes déjà connues. Ceci est valable dans une plus large mesure encore pour le traducteur : son innovation se limite à la manière de dire (ou plutôt de re-dire), le « vouloir-dire » initial appartenant uniquement à l'auteur.

Adoptant une perspective fonctionnaliste qui conçoit la traduction comme « un acte de communication relayé dont l'enjeu est de transmettre [...] l'information pertinente du texte de départ sans altérer l'orientation pragmatique de celui-ci », Claude Tatilon (2003 : 112) insiste longuement sur la nécessité de distinguer entre création et reproduction. S'il admet la difficulté et la noblesse de produire la réplique d'un texte, nécessitant la maîtrise de l'écriture, la prise en compte de la tonalité du texte, il affirme, à notre avis avec conviction et pertinence, que « traduire » ne veut pas dire « écrire » :

« En clair, si la reproduction d'un texte littéraire dans une autre langue est toujours chose délicate et approximative, il ne faut pas en conclure pour autant que l'œuvre du traducteur est, au plan de la créativité, comparable à celle de l'auteur. [...] le traducteur littéraire n'est pas véritablement un créateur mais un copieur, un copieur d'œuvres d'art – copieur de talent, j'entends – dont la copie se doit de conserver l'essentiel de l'original, c'est-à-dire l'émotion que l'artiste y a su enfermer. Émotion que le traducteur éprouve à son tour, mais qui n'est sienne que par emprunt. » (Tatilon 2003 : 113-114)

Dans cette distinction, l'écriture est conçue comme la conception, l'invention d'un message, d'un texte, la fabrication d'un objet extrait d'un vécu ; la traduction, bien qu'elle demande incontestablement du talent et de l'humilité, est vue comme substitution de textuel à du textuel, l'objet verbal de départ étant formé antérieurement, constitué en œuvre par quelqu'un d'autre que le traducteur, ce dernier ne faisant œuvre qu'avec celle des autres. La traduction, même la traduction littéraire, demeure une opération dont la finalité est mimétique même si le traducteur est toujours présent puisque, en traduisant, il impose nécessairement sa propre interprétation et substitue à l'écriture de l'auteur son propre mode d'écriture.

Il nous est apparu important d'insister sur la distinction nécessaire entre écriture et traduction, statut de l'écrivain et statut du traducteur, afin de souligner l'exigence de primauté de l'original puisque, comme nous le verrons plus loin, les

traducteurs sont souvent animés par la volonté de livrer un produit lisse, dont la lecture ne présente aucune aspérité – or une telle finalité orientée uniquement vers le lecteur finit par gommer des choix propres à l'original. Dans la sphère temporelle et aspectuelle, cadre de l'analyse des traductions dans le présent travail, cet effacement se manifeste assez fréquemment par l'absence de prise en considération des conceptualisations du procès mises en œuvre par le texte-source.

CHAPITRE II. LE REGARD SUR LES TRADUCTIONS : CRITÈRES D'ANALYSE

Avant de procéder à la confrontation de textes littéraires bulgares avec leurs traductions, avec une attention particulière portée sur les écarts observés dans le champ du verbe, des considérations plus générales sont nécessaires quant aux critères à utiliser pour l'examen des textes traduits.

1. La traduction comme « le mode de lecture le plus lent et le plus approfondi »²⁵

On a déjà souligné, en présentant la conception de Benjamin, que la traduction est une nécessité pour les œuvres littéraires – elle contribue à leur manifestation, à leur accomplissement, à leur perpétuation. Mais cet éclairage sur l'original vient à la suite d'une lecture approfondie qui revêt la forme d'une minutieuse analyse textuelle : « la lecture du traducteur est [...] déjà une pré-traduction », écrit Berman (1995 : 67-68). Cette pré-traduction apparaît si l'on considère les mots, phrases ou syntagmes relevés par le traducteur avant de commencer la traduction proprement dite ; il s'agit moins de mots qui lui échappent, qu'il ne comprend pas, que de passages qui, dès la première lecture, posent un problème de traduction en raison de leur inscription dans un contexte étranger. En ce sens, traduire équivaut à connaître l'œuvre, à s'emparer d'elle, à découvrir tous les traits qui font du texte un écrit unique et qui se manifestent autant dans le mouvement traductif que dans la lecture qui le précède. C'est le travail interprétatif qui révèle et confirme l'existence de ce que Berman (1995 : 70) appelle les « zones signifiantes » de l'œuvre, qui sont « les lieux où elle se condense, se représente, se signifie ou se symbolise ».

Dans son essai intitulé *Lire blanc pour noir*, Alberto Manguel (2003 : 154) met en évidence le nouveau regard que toute traduction porte sur le texte original en y ajoutant « une lecture « prête à porter », un commentaire implicite ». Toute

²⁵ Atanas Daltchev, cité par Vrinat-Nikolov (2001 : 10).

traduction présuppose un choix d'interprétation, une atténuation ou une déformation de l'original, la décision d'accepter ou de refuser des traductions précédentes, ce qui la rend empreinte de subjectivité voire partielle.

La nécessité d'une lecture qui actualise le contenu du texte à travers des mouvements interprétatifs constants est soulignée par Eco (1985 : 68) dans *Lector in fabula*, particulièrement dans le chapitre sur le rôle du lecteur. Il y développe l'idée d'un « Lecteur Modèle capable de coopérer à l'actualisation textuelle de la façon dont lui, l'auteur, le pensait et capable aussi d'agir interprétativement comme lui a agi générativement ». En se référant à ce texte, Vrinat-Nikolov (2001 : 9) établit un parallèle entre le traducteur et ce « Lecteur Modèle », et évoque à partir de ce lien le rapport particulier qui s'instaure entre un écrivain et son traducteur. D'après son interprétation, c'est notamment le traducteur qui mérite d'être appelé « Lecteur Modèle » parce que c'est lui qui doit non seulement lire le texte-source mais chercher à comprendre ce qui se cache derrière les mots, les formules, les allusions et l'ironie de l'auteur. Cet effort de saisir l'essence d'un texte correspondrait à ce qu'Eco (1985 : 63-64) définit comme « des mouvements coopératifs actifs et conscients de la part du lecteur » ; dans son optique le texte correspond à

« un tissu d'espaces blancs, d'interstices à remplir, et celui qui l'a émis prévoyait qu'ils seraient remplis [...]; un texte veut laisser au lecteur l'initiative interprétative, même s'il désire être interprété avec une marge suffisante d'univocité. Un texte veut que quelqu'un l'aide à fonctionner [...]. Un texte postule son destinataire comme condition *sine qua non* de sa propre capacité communicative concrète mais aussi de sa propre potentialité significatrice. En d'autres mots, un texte est émis pour quelqu'un capable de l'actualiser. »

Le traducteur occupe une position ambivalente : il est tantôt lecteur pour comprendre, tantôt écrivain pour faire comprendre l'intention de parole initiale.

Cette nécessaire complicité avec le texte à traduire est également mise en évidence par Steiner (1998a : 61) :

« S'emparer d'un texte en le pénétrant à fond, en découvrir et recréer les forces vives en un même mouvement (*prise de conscience*) représente une démarche qu'on ressent dans sa chair mais qu'on ne peut ni expliciter ni systématiser. »

Le rapport perpétuel avec l'auteur est qualifié par Steiner de « cohabitation inquiète » et une importance particulière est accordée à l'intuition, qui ne peut être remplacée ni par l'érudition, ni par l'application. Le caractère immédiat et intuitif

du traduire est souvent évoqué – il permet en réalité l'élan initial vers l'essence d'un texte et maintient la confiance indispensable à la réussite ; cependant, pour que le texte ne soit pas transfiguré ou même détruit, cette intuition doit être accompagnée de réflexions, d'interrogations et de remises en cause des pratiques et des choix du traducteur. Un questionnement constant écarterait toute décision hâtive et conférerait à la traduction le caractère d'une écriture achevée et harmonieuse, issue d'une longue et patiente confrontation avec l'original.

Si à toute traduction se rattache un moment interprétatif, cette interprétation et la manière dont elle est exprimée ne peuvent être considérées que comme un choix parmi d'autres. Toute interprétation doit s'attendre à une critique, critique qui porte un regard nouveau sur le texte original et contribue à la compréhension plus approfondie de ce texte.

En dépit de la multiplicité des traductions existantes, on se trouve confronté à la quasi-impossibilité de dégager une véritable réflexion sur la traduction, à partir d'une pratique toujours subjective et qui l'emporte de loin sur la théorie. En d'autres termes, la subjectivité de la pratique rend difficile la réflexion sur celle-ci, difficulté ainsi exprimée par Benito Pelegrin (1989 : 173) : « à l'heure de la vérité, face au texte et face à la page blanche, le théoricien s'efface forcément devant le traducteur ». Inversement, une réflexion souvent très articulée sur la traduction ne correspond pas toujours à une expérience réussie en tant que traducteur. Les exemples que l'on analysera dans la seconde partie, à travers une systématisation des problèmes soulevés par les textes dans l'espace de la sémantique temporelle, sont à considérer comme des révélateurs de démarches de traduction, de possibilités d'expression parmi d'autres.

2. Le respect du texte original

À l'heure actuelle, on continue à privilégier un mode de critique des traductions qui s'appuie de manière unilatérale et exclusive sur le texte-cible. Critiquer sans comparer la traduction à l'original a certainement sa raison d'être ; cependant, il faut être conscient des limites d'une telle évaluation fondée uniquement sur le résultat du processus traductif. L'examen du texte d'arrivée ne doit en réalité constituer qu'un premier pas vers l'analyse définitive de la

traduction. L'étape suivante indispensable consiste à confronter le texte-cible à l'original²⁶, ce qui est la seule démarche permettant une analyse objective et pertinente, exempte d'arbitraire et de subjectivité.

Il va sans dire que le lecteur d'une traduction, même s'il ne connaît pas l'original, ne peut se passer de jugement sur le résultat et dispose d'instruments de mesure valables et efficaces. Ainsi, il peut qualifier la traduction de « réussie », en avançant l'argument tout à fait acceptable que le texte se lit sans heurts et difficultés particulières. Il pourrait même pousser son évaluation positive plus loin en affirmant que le texte ne laisse pas deviner qu'il s'agit d'une traduction. Il est toutefois nécessaire de s'interroger sur la finalité d'une traduction : la « lisibilité » du texte-cible est-elle une valeur indispensable à atteindre indépendamment du type de texte, des éléments de contenu, de structure et de style ? Ou bien faut-il se proposer comme objectif la juste compréhension du texte de départ et considérer la « fluidité » comme une qualité souhaitable mais non absolue ? En guise de réponse, citons les propos de l'écrivain Raphaël Confiant (1999) :

« Il faut faire preuve d'une sacrée dose d'ethnocentrisme pour trouver normal que dans le roman chinois ou russe que je suis en train de lire, les paysans russes ou chinois parlent ou se comportent exactement comme des paysans français. Et puis d'ailleurs est-ce que le côté fluide et coulant que je trouve dans la traduction correspond bien au style fluide et coulant dans le texte original ? Les tenants de cette forme de traduction effacent, gommant complètement l'étrangeté du texte à traduire et le naturalisent en quelque sorte, l'empaillent, le colonisent, l'assimilent pour donner l'illusion qu'il a été directement écrit en français. »

Lorsqu'on s'appuie sur le seul texte-cible, les déformations de l'original sont difficilement discernables, surtout s'il s'agit de textes en prose et si la traduction en question est jugée « belle », c'est-à-dire esthétique. Ceci vaut notamment pour les oppositions dues à des choix situés dans la sphère temporelle et aspectuelle : la divergence de conceptualisation qui peut exister entre l'original et la traduction correspondante n'est décelable qu'à condition de connaître la langue de départ. Nous verrons plus loin que, dans bien des cas, la conscience, même aiguë, de l'extrême complexité du système verbal du bulgare, entièrement traversé par la notion d'aspect, ne conduit pas nécessairement les traducteurs à en tenir compte

²⁶ Nida avance la thèse selon laquelle on ne devrait pas comparer les deux textes mais leurs effets, respectivement sur le lecteur de l'original et sur le lecteur de la traduction. Ceci correspond, dans une certaine mesure, à l'approche fonctionnelle ou communicative de la traduction, dont l'exigence fondamentale n'est pas la traduction des termes mais de leur fonction dans le texte.

dans les traductions, leurs décisions étant pour la plupart guidées par l'exigence de qualité et de lisibilité du texte dans la langue d'accueil.

Ces affirmations ne cherchent pas à réhabiliter toute traduction qui manie avec maladresse la langue d'arrivée, qui a un caractère brut, une apparence affectée ou scolaire, et où le lecteur se voit sans cesse contraint à fournir des efforts énormes pour surmonter des constructions syntaxiques trop insolites derrière lesquelles transparait immanquablement le squelette de la langue-source. Même sans connaître l'original, on peut en effet facilement identifier l'usage malhabile ou même fautif de la langue-cible. Le traducteur dont la connaissance de la langue-cible est insuffisante se laisserait facilement influencer par l'original et appliquerait à la traduction des tournures présentes dans le texte de départ mais dont le pendant fait défaut dans la langue d'arrivée. Le texte-cible peut même en arriver à épouser les structures syntaxiques de l'original en violant les normes du système linguistique d'accueil. Pour ne pas succomber à la tentation de trop coller aux mots de l'original, le traducteur doit tenir éveillée en lui la perception de ce qui est acceptable dans la langue-cible, et se demander comment cette langue peut accueillir des expressions propres à la langue-source. Il doit également témoigner d'une maîtrise sans faille des nuances que certains termes peuvent receler, de leur charge culturelle, des registres linguistiques dans lesquels ils peuvent s'inscrire de façon adéquate.

Fonder son jugement sur le seul texte d'arrivée ne manque sans doute pas d'utilité : une telle démarche permet en effet de se prononcer sur la maîtrise que le traducteur a de la langue-cible, sur la connaissance de son lexique, de ses normes grammaticales, de ses particularités stylistiques et même des impératifs de sa phraséologie. Cependant, une telle critique unilatérale risque de se limiter à une énumération de fautes, à une exigence de conférer à la traduction un caractère idiomatique en vue d'une lecture dans la langue d'accueil qui ne trouble aucunement le lecteur. Ce dernier, qui, à la lecture limpide, claire et harmonieuse d'un texte, exprimera un jugement positif en termes d' « excellente traduction », n'est pas pour autant en mesure de savoir si le traducteur a respecté la volonté de l'auteur, s'il a compris son intentionnalité profonde, s'il l'a correctement interprétée, si la réécriture en langue-cible recrée de façon cohérente ou au contraire falsifie des valeurs de formes grammaticales utilisées dans l'original. De

plus, la primauté de critères esthétiques ne fait qu'obscurcir ainsi un côté tout aussi révélateur du processus traductif : les caractéristiques de l'original, son organisation langagière et les difficultés engendrées par sa rencontre avec la langue-cible. Élever les critères esthétiques au rang de norme suprême à respecter dans toute traduction correspond à une tendance à l'ennoblissement et à l'élégance, et ce, même lorsque l'original n'en est pas doté. De même, lorsqu'un critique, se prononçant sur un texte, en vante ou au contraire en condamne la traduction, il est fréquent qu'il ne connaisse pas la langue de l'original, ou qu'il n'ait pas estimé nécessaire de confronter texte d'arrivée et texte-source. Ce qu'il loue ou bien accable de reproches dans un texte n'est pas le résultat du processus traductif mais le degré de soumission du texte-cible à une façon de s'exprimer supposée « naturelle », « spontanée », « correcte », « orthodoxe », « attendue », qu'il conviendrait de respecter.

3. La traduction à la lumière de la typologie textuelle

Une analyse pertinente et juste des traductions ne peut se passer d'examiner le texte-source en vue de définir son appartenance à un genre textuel déterminé. En effet, il n'est pas du tout opportun d'appliquer les mêmes critères à un roman, à une dépêche diplomatique, à un texte scientifique, à un scénario, à un document juridique, à un discours politique, à un essai philosophique ou à un chef-d'œuvre du patrimoine littéraire mondial. Ainsi, on traitera différemment une figure de style, un jeu de mots, l'emploi inhabituel d'un terme, en fonction des particularités du texte dans lequel ils apparaissent. Il est donc impossible d'appliquer un unique modèle ou schéma à la multitude de textes rencontrés. Envisagé à l'aune de la typologie des textes, le concept d'intraduisibilité évoqué précédemment revêt des dimensions bien différentes. Gérard Genette (1982 : 295) suggère de placer le seuil de l'intraduisibilité, non entre la prose et la poésie, mais plutôt à la frontière du langage « pratique » et de l'emploi littéraire du langage, s'appuyant sur les propos du linguiste Nida :

« Tout ce qui peut être dit dans une langue peut être dit dans une autre langue sauf si la forme est un élément essentiel du message. »

Le caractère incontestablement flou d'une telle frontière (compte tenu de la présence du jeu, et donc de l'art, dans le langage ordinaire) conduit l'auteur à expliciter la distinction entre les textes pour lesquels les défauts inévitables de la traduction sont dommageables (les textes littéraires) et ceux pour lesquels ils sont négligeables (tous les autres). Un tel classement des textes évoque la délimitation commune entre traduction pragmatique et traduction littéraire ; il en découle la croyance fautive que le talent est indispensable au traducteur littéraire mais n'est point requis pour celui qui traduit des textes pragmatiques²⁷.

C'est en grande partie l'inscription du texte dans un genre textuel donné qui fournit les repères influençant les décisions du traducteur. Nous présenterons ci-dessous la distinction établie par Katharina Reiss (2002) dans son ouvrage *La Critique des traductions, ses possibilités et ses limites*.

La catégorisation des textes est indispensable car elle seule est à même de fournir des éléments permettant de choisir la démarche traductive la plus appropriée, celle qui permet de restituer l'essentiel du texte-source. Elle est également à l'origine d'une hiérarchisation des éléments à ne pas perdre en langue-cible.

Comme tout objet de traduction est constitué de matériau linguistique, analyser un texte consiste à définir la fonction qu'y exerce la langue. S'appuyant sur la conception de Karl Bühler²⁸ qui attribue au signe linguistique trois fonctions principales, *représentation*, *expression* et *appel*, Reiss distingue trois grands types de textes, *informatifs*, *expressifs* et *incitatifs*²⁹, en précisant cependant que dans la plupart des cas on a affaire, non pas à des formes textuelles « pures », mais plutôt

²⁷ Claude Bosquet (2007 : 9-26) rejette la vision purement mécanique des textes dits techniques en démontrant que le recours à des références culturelles est indispensable à la traduction d'écrits spécialisés, même s'ils ne cherchent pas à transmettre des valeurs esthétiques mais ont pour tâche principale la transmission d'une information.

²⁸ Voir *Sprachtheorie* (1934).

²⁹ En allemand, respectivement *inhaltbetont*, *formbetont* et *appellbetont*.

à la prédominance de l'une ou l'autre des composantes³⁰.

Les textes à dominante informative ont pour fonction principale la représentation et se proposent avant tout de faire passer le contenu. Le seul impératif de traduction est alors l'équivalence de l'information.

Les textes à valeur essentiellement expressive mettent d'abord en évidence la figure de l'émetteur. Il est alors tout à fait justifié de s'attendre à ce que le traducteur de tels textes suive l'autorité de l'auteur et s'efforce de révéler ses exigences esthétiques sans toucher à la forme qu'il a choisie pour véhiculer un contenu.

En dernier lieu, lorsqu'un texte vise à obtenir de manière explicite un effet extralinguistique chez le récepteur, il est dit *incitatif*. Pour être réussie, la traduction d'un tel texte se doit de reproduire son intention particulière en tenant compte d'une structure et d'une organisation textuelle spécifiques, en d'autres termes de provoquer chez le lecteur de la version-cible une réaction identique à celle qu'aurait manifestée le lecteur de l'original. Dans la catégorie des textes incitatifs doivent être classés les messages publicitaires, leur fonction d'appel l'emportant sur celle de représentation. La traduction d'une publicité cherchera alors l'efficacité immédiate et sera orientée vers une formulation adéquate en langue d'arrivée, qui soit en mesure d'en exprimer la visée, de déclencher un effet identique à celui produit par l'original. Nous nous proposons de systématiser ci-dessous le schéma articulant les fonctions linguistiques et les catégories textuelles et qui, selon Reiss, a le mérite de « sortir de l'ombre » une dimension de la langue jusqu'alors négligée, la dimension dialogique. Des exemples sont fournis à titre d'illustration. D'autres composantes y figurent, parmi lesquelles la visée du texte et la stratégie traductive à adopter³¹ :

³⁰ Dans sa recension de l'ouvrage de Reiss, Tatilon (2002 : 237-239) attire l'attention sur le fait que, au sens bühlérien du terme, *expressif* signifie plus généralement « qui exprime l'opinion, les sentiments », ce qui conduirait à placer, dans la catégorie des textes expressifs, les textes d'opinion, politiques ou journalistiques ; cependant, ces derniers peuvent aussi être considérés comme étant incitatifs. Il propose de substituer, dans la terminologie proposée par Reiss, texte *littéraire* à texte *expressif*, considérant l'expressivité comme « un contenu informant sur l'auteur du texte » qui peut apparaître dans les trois types de formes textuelles.

³¹ Nous n'examinerons pas ici les textes scripto-sonores, dont le trait fondamental est le support non linguistique et qui impliquent d'autres composantes – gestes, mimiques, décors, effets sonores – dans le cadre d'émissions radiophoniques et télévisées, d'œuvres théâtrales, etc.

fonction de la langue	représentation	expression	appel
dimension de la langue	logique	esthétique	dialogique
type de textes	informatif	expressif	incitatif
exemples	nouvelles des journaux, commentaires de presse, reportages, correspondance commerciale, catalogues de marchandises, modes d'emploi, papiers officiels, ouvrages didactiques, monographies, dissertations, essais, rapports, traités, littérature de « seconde zone »	prose littéraire (essais, biographies, pages culturelles publiées dans la presse), prose poétique (anecdote, histoire brève, nouvelle, roman), toutes les variantes de la poésie	publicité, textes polémiques, discours de propagande, discours électoraux, textes satiriques, textes rhétoriques à fonction d'incitation, textes de l'Ancien et du Nouveau Testament
visée du texte	dire, informer, instruire	émouvoir, exprimer, impressionner	convaincre, persuader, conduire à des actes concrets
orientation (finalité) de la traduction	assurer l'invariance du contenu = primauté de la formulation en langue-cible	produire un effet équivalent = textes façonnés en fonction de la langue-source	restituer l'appel = traduction obéissant aux normes de la langue-cible
position du traducteur	nécessité de se servir d'une terminologie spécifique, d'une « phraséologie de spécialité »	écarts permis (si l'auteur lui-même a transgressé la norme de sa langue)	libertés plus grandes que pour les autres types de textes
attentes du critique à l'égard du traducteur	intégralité du contenu informationnel de l'énoncé de départ dans le texte-cible	équivalence de l'effet esthétique, « créer un pendant dans la langue traductrice » pour « mener le lecteur-cible au texte-source »	intérieurisation de la visée spécifique du texte, présence de l'appel contenu dans l'original, conservation du parti-pris, de l'engagement extra-littéraire
types d'équivalences	sémantiques	décalées	dynamiques
traitement des métaphores, proverbes, formules idiomatiques	traduction dénotative, par un concept susceptible d'en exprimer le contenu	traduction littérale qui doit tenir compte du rythme, de la concision ou de la longueur des locutions contenues dans l'original	traduction reproduisant la « tonalité »
conformité à la hiérarchie des éléments à conserver	invariance de l'information	invariance de l'information et respect des principes formels auxquels obéit l'organisation langagière ; effet esthétique semblable à celui de l'original	effet visé par le texte original à atteindre en langue-cible
origine de la « norme »	la matière traitée dans les textes	l'organisation de l'énoncé	la fonction d'appel

Tableau 1. Fonctions linguistiques et catégories textuelles d'après Katharina Reiss (2002).

L'idée que la méthode adéquate de traduction dépend avant tout de l'appartenance à une catégorie textuelle a pour corollaire une autre exigence : la conformité à la hiérarchie des éléments devant obligatoirement « survivre » dans le passage d'une langue à l'autre. La nécessité d'établir des degrés d'importance, de respecter un ordre de priorités, s'explique par l'impossibilité, à laquelle tout processus traductif est confronté, de restituer *toutes* les caractéristiques de l'original. Autrement dit, la possibilité même du traduire réside dans un nécessaire compromis, dans « l'art de faire le bon sacrifice », selon la formule de Wolfgang Schadewaldt³², dans la prise en compte des impératifs liés à chacun des types de textes précédemment délimités. Toute traduction comporte des marges de défaillance mais l'ampleur de ces marges dépend, d'une part, de l'appartenance du texte à une typologie donnée et, d'autre part, de l'objectif que le traducteur se propose d'atteindre, de l'inscription du texte dans un projet de traduction bien précis.

À la lumière de telles distinctions, les textes à traduire sont à considérer selon les visées pour lesquelles ils sont conçus. C'est la finalité du texte qui doit déterminer les choix, les renoncements et les transformations, imposés par la traduction.

Ainsi, face à un texte informatif, il est important de conserver le contenu, qui doit être proposé au lecteur de façon transparente afin que son attention ne soit pas inutilement détournée. Le traducteur suit les tendances et les fonctionnements de la langue traduisante. Dans le cas des textes *littéraires* (à la suite de Tatilon, nous substituons désormais ce terme à textes *expressifs*), la forme devient également signifiante et cette signification doit être conservée ; pour ce qui est des textes incitatifs, le traducteur y dispose de plus de liberté. Il peut se détacher considérablement du texte de départ pour conserver l'effet voulu³³.

³² Cité par Katharina Reiss (2002 : 68).

³³ Cette représentation schématisée requiert cependant quelques précisions, sans lesquelles la conception de la langue risque d'être trop réductrice et fonctionnaliste. Il est important de souligner que la plupart des textes, même ceux à dominante informative ou incitative, ne sont point dénués de forme. Le lien étroit entre contenu et forme détermine une exigence fondamentale quant à la traduction des textes informatifs : se prononcer sur la pertinence de la forme en vue d'une communication efficace ; en revanche, en présence d'un texte à composante expressive il est requis de s'interroger sur le rapport entre la forme spécifique et l'effet artistique et stylistique qui en découle. De même, le trait fondamental d'un texte incitatif n'est pas le fait qu'on s'exprime au moyen d'une forme linguistique donnée, mais l'usage qu'en fait le locuteur qui adresse un message à un public en espérant que ce message déclenche des processus extralinguistiques.

Par ailleurs, la définition traditionnelle selon laquelle on entend par « forme » la manière dont l'auteur dit quelque chose et par « contenu », la chose exprimée, est insuffisante pour analyser les textes littéraires. Ce sont notamment les éléments formels qui, dans de tels textes, confèrent à un écrit son caractère unique, que la traduction n'est en mesure de restituer que partiellement. Tatilon (2002 : 238) exprime ainsi la particularité du texte littéraire :

« Traduire la spécificité d'une écriture singulière est souvent un impératif, qui concerne – d'abord certes, mais non exclusivement – le texte littéraire, engagé dans une recherche quasi permanente de l'inattendu. »

Puisque toute œuvre littéraire déploie une écriture particulière, les équivalences trouvées ne seront qualifiées d'adéquates que si elles produisent, par l'analogie de la forme, une impression artistique comparable à celle suscitée par l'original³⁴. Soulignant l'importance du destinataire, Enrico Arcaini (2003 : 10), quant à lui, propose le terme *d'homologie intertextuelle* et justifie ce terme par la nécessité de tenir compte des circonstances de production du texte d'arrivée.

Sauvegarder l'organisation particulière du texte, la singularité de son « allure », le réseau lexical créé par certains mots ainsi que les significations codées grammaticalement, devient l'objectif de la traduction de textes littéraires : dans ce cas, elle ne s'attache alors pas seulement à la captation du sens mais aussi à un mode de dire spécifique, le sens étant « constitué » par la forme :

« le devoir du traducteur est en fait d'exprimer, non seulement le sens, mais toute la prégnance textuelle de la parole de l'original, sa nature complexe d'objet linguistique et d'objet sémiotique, de lieu où le faisceau de systèmes de signes desquels une culture est constituée [...] trouve, dans la différence, sa plus haute confirmation ». (Paola Mildonian 1989 : 284)³⁵

Le transfert de la valeur sémantique d'une tournure exige l'adéquation à la forme de l'énoncé, non moins signifiante. La traduction pourrait, dans cette ligne

³⁴ L'ajout du qualificatif *adéquates* apporte une atténuation indispensable au terme d'*équivalences*, sans laquelle la traduction risque d'être qualifiée d'ethnocentrique. En effet, en remplaçant une locution ou un proverbe par leur équivalent sémantique, on aboutirait au paradoxe que dans une œuvre étrangère, les personnages s'expriment avec des images empruntées à la langue traduisante. Songeons aussi à Berman (1985 : 80), plus catégorique : « traduire n'est pas chercher des équivalences ».

³⁵ Dans le texte italien : « compito del traduttore è infatti esprimere non solo il senso, ma la piena pregnanza testuale della parola dell'originale, la sua complessa natura d'oggetto linguistico e d'oggetto semiotico, di luogo ove il fascio di sistemi segnifici di cui è costituita una cultura [...] trova, nella differenza, la sua più alta verifica. »

de pensée, être envisagée comme la construction d'un *double* de la structure du texte-source, visant à produire chez le lecteur de la version-cible des effets analogues, aussi bien sur les plans sémantique et syntaxique qu'au niveau stylistique, métrique et symbolique. Le fait de traduire signifierait alors la tentative de reconstruction d'un style, d'une atmosphère, dans un idiome différent et, de façon inévitable, par des moyens bien différents. C'est la visée du texte qui détermine la lecture et la traduction en tenant compte cependant des « particularités syntaxico-stylistiques » (Arcaini 2003 : 14) et des caractéristiques lexicales et grammaticales de chaque langue. À ce titre, la prise en compte des systèmes linguistiques des langues de départ et d'arrivée ne devrait pas proscrire l'introduction d'un certain degré d'« étrangeté », aussi bien sur le plan syntaxique qu'en ce qui concerne le choix des formes lexicales ou temporelles, quitte à dépayser le lecteur.

Nous avons insisté sur l'idée de l'inscription des textes dans des catégories diverses afin de souligner, dans l'optique traductologique qui nous intéresse, la distinction nécessaire entre textes littéraires et textes pragmatiques. Cette distinction impose de délaisser, ou du moins d'envisager avec plus de précaution que d'habitude, lors de la traduction de textes littéraires, certains procédés et stratégies auxquels on recourt spontanément en présence de textes informatifs ou incitatifs.

Nous évoquerons quelques procédés utilisés en traduction qui sont guidés par les spécificités des langues en matière d'agencement syntaxique. La question de l'exploitation différente des catégories morpho-syntaxiques est, à notre avis, étroitement liée aux divergences entre original et traduction que certains choix temporels ou aspectuels peuvent engendrer. Cette question se pose avec davantage de pertinence encore dans la mesure où le bulgare, « langue de départ » dans la présente étude, privilégie souvent l'expression verbale au détriment de l'expression nominale ou adjectivale, opte pour la construction circonstancielle plutôt que pour la construction transitive, et, au niveau des phrases, recourt à l'agencement linéaire plutôt qu'à l'agencement hiérarchisé. Nous développerons davantage ce propos lorsqu'il s'agira de considérer les possibilités de traduction en français de valeurs temporelles et aspectuelles de certains tiroirs verbaux bulgares.

La substitution d'une partie du discours ou d'une catégorie grammaticale par une autre est une opération très fréquente à l'intérieur d'une seule langue, où la préférence donnée à une forme plutôt qu'à une autre est liée à des raisons stylistiques, puisqu'elle peut illustrer une différence de registre. Dans le cas de la traduction, c'est essentiellement la volonté de conférer un caractère idiomatique au texte en fuyant le calque qui justifie le recours à ce procédé. Prenons à titre d'illustration ces exemples en français :

- (1) L'âge a alourdi sa démarche.
- (2) Avec l'âge sa démarche s'est alourdie.

Renfermant un contenu identique, ils ont cependant une organisation différente qui peut être reconstituée par une lecture « verticale » :

sujet abstrait	→	complément de cause
<i>l'âge</i>		<i>avec l'âge</i>
verbe (forme transitive directe)	→	sujet
<i>a alourdi</i>		<i>sa démarche</i>
complément d'objet	→	verbe (forme pronominale)
<i>sa démarche</i>		<i>s'est alourdie</i>

Dans le cadre de la confrontation de deux systèmes linguistiques, la démarche analogue à ce type de transformations correspondrait à l'effort de dépasser les confins d'une langue en sauvegardant le sens tout en soumettant le signifiant à une organisation différente selon les idiomes concernés ; le sens semble être ainsi « casé » différemment en fonction des ressources qu'offrent les langues respectives. En voici quelques exemples, dans des formes se situant dans le domaine de l'idiomatisme, de recours à des structures syntaxiques distinctes mais de fonctions homologues, la correspondance n'étant pas formelle mais discursive :

- (3) *Défense d'entrer/ Ingresso vietato/Se proibite el entrada/No entry*
- (4) *English spoken/On parle anglais*
- (5) *Descente à gauche/Uscita a sinistra/Doors open on the left*
- (6) *Objets trouvés/Lost property*

Le dernier exemple est un cas de modulation : il correspond non seulement à une variation de la forme mais aussi à un « changement d'optique », résultant de perceptions diverses de réalités identiques : en français et en anglais, une situation semblable, constituée de deux phases – opération et résultat – est différemment appréhendée. Ainsi, l'anglais implique la seconde étape (le regroupement des objets trouvés) mais verbalise la première (la perte des objets), dans la formulation en français, en revanche, c'est la première étape qui est présupposée et la seconde, verbalisée.

Pour des raisons propres à la syntaxe d'une langue, on est souvent contraint de bouleverser l'ordre des mots, de substituer à une proposition subordonnée une proposition principale, de passer d'une forme passive à une forme active, etc. La validité de ce principe, surtout dans le cadre de la traduction « courante », est illustrée par Ballard (2004 : 21). L'énoncé « *A free bus to the airport is a facility offered only by this hotel* », traduit en collant trop aux formes de la langue de départ, donnerait un résultat peu naturel en français (« *Un bus gratuit pour l'aéroport est un service offert seulement par cet hôtel* »). Des transformations minimales permettraient de conserver le schéma initial en explicitant la préposition par le verbe, en remplaçant la voix passive par la voix active, aboutissant ainsi à l'énoncé plus acceptable en français : « *Un bus gratuit pour se rendre à l'aéroport est un service que seul cet hôtel offre.* » Il est possible de franciser encore davantage la traduction en poussant les transformations plus loin : thématiser l'agent en le rendant sujet de la proposition principale, nominaliser le verbe « se rendre » par le substantif « transport », donner au nom « bus » la fonction de complément de moyen : « *Cet hôtel est le seul à offrir le transport gratuit par autobus jusqu'à l'aéroport.* » Si l'on revient à la distinction établie par Genette, les transformations effectuées dans de tels énoncés s'inscrivant dans le « langage pratique » sont de moindre importance par rapport à celles affectant l'emploi littéraire du langage, qui sont dommageables et, dans la plupart des cas, non justifiables.

Nous sommes consciente que cette affirmation peut être contestée, notamment par les adeptes de la traduction fonctionnaliste, selon lesquels, quel que soit le type de texte, ce sont les critères pragmatiques qui doivent guider les décisions du traducteur. Au risque de nous répéter, nous insistons sur la non-

applicabilité de tels critères dans la confrontation de textes littéraires avec leurs traductions. Ces textes offrent des formulations beaucoup plus élaborées que les exemples habituellement donnés pour illustrer l'importance de la situation de communication et ne se contentent pas de transmettre des expériences situées seulement dans le domaine référentiel.

La transformation, et par conséquent l'écart, sont toutefois constitutifs de toute traduction, même la plus fidèle à la source. À titre d'illustration, nous reprenons l'exemple cité par André Joly (2003 : 29), considéré également par Didier Bottineau (2004 : 116), exemple de chassé-croisé donné par ailleurs comme modèle de la « bonne » traduction :

(7) 1	2	3	4
he	<i>swam</i>	<i>across the</i>	<i>Channel</i>
il	<u>a traversé</u>	la <u>Manche</u>	à la <u>nage</u>
1'	3'	4'	2'

En anglais, les éléments de l'énoncé sont agencés suivant l'ordre réel dans lequel les identifie l'observateur : d'abord l'agent de sexe masculin, ensuite la nature de l'action, dynamique, dans laquelle il est engagé, la trajectoire *across* et le repère *the Channel*, « qui supposent un certain degré du développement du procès pour être validables » (Bottineau 2004 : 116). La traduction française recourt à une structuration informationnelle différente : maintien en position initiale de l'agent, expression, dans le prédicat rhématique, du résultat du mouvement par rapport au repère *la Manche*, et enfin, explicitation du mode de déplacement. On note aussi des dissemblances au niveau des unités verbales choisies : à *swam*, concret, s'oppose *traverser* (ou *franchir*) au caractère beaucoup plus abstrait et non perceptible. En outre, si l'on choisit *franchir* à la place de *traverser*, on envisage le repère comme un obstacle, alors que *traverser* n'indique que la séparation de l'agent et de l'observateur par une frontière.

Dans la construction en français, l'accent est porté sur le mode de déplacement : le contenu de la locution prépositive finale peut être envisagé par opposition à d'autres possibilités (*à pied sec, sur le pont*). Le locuteur francophone insiste sur le mode de déplacement, là où le locuteur anglophone signale un fait constaté.

Le pronom personnel de troisième personne, *he*, est le seul élément à avoir une « contrepartie fidèle », *il*, les trois autres éléments ayant fait l'objet de transpositions. Cependant, même cette fidélité n'est pas absolue, comme le fait remarquer à juste titre Joly, si l'on pense à l'utilisation en français de la même forme, *il*, dans la fonction de pronom neutre servant à introduire des verbes impersonnels, des verbes d'état, des verbes intransitifs ou encore des verbes pronominaux impersonnels.

De tels procédés prévisibles sont applicables, souligne Bottineau (2004 : 117), lorsqu'il s'agit de « résoudre des cas de figure simples et typiques mais cessent d'être validés dès l'instant où la structure du texte-source se démarque des schèmes canoniques ». La nécessité de reformulation, envisagée par l'auteur dans le cadre de la confrontation des systèmes français et anglais, est examinée dans une perspective cognitive que nous n'avons pas développée ici mais les exemples produits, illustrant les « écarts typologiques » entre le français et l'anglais, sont utiles pour souligner l'exigence de prendre en compte, à des degrés divers selon le type de texte, l'organisation différente des énoncés dans les différentes langues.

Nous examinerons plus loin, dans le chapitre consacré aux analyses de traductions et plus précisément aux tendances constructives du bulgare et du français, des modifications dans l'agencement des constituants des propositions tout en évaluant les raisons de leur apparition dans le texte d'arrivée. Soulignons toutefois dès à présent que, dans le cadre de textes techniques ou informatifs, les procédés que l'on vient d'évoquer sont tout à fait acceptables voire indispensables afin de ne pas produire des énoncés illisibles ou grotesques. En revanche, s'il s'agit de textes appartenant à un espace littéraire, les recatégorisations, modulations et autres stratégies de ce type ne devraient être envisagées que lorsque des contraintes strictement linguistiques condamnent les traductions littérales recourant aux mêmes catégories que l'original. La responsabilité de pareilles transformations doit incomber uniquement aux systèmes linguistiques engagés et non à la façon de dire la plus « probable » ou la plus idiomatique dans le texte d'arrivée.

Le terme de « traduction littérale » évoque en général un mot à mot servile, dépourvu d'art, restreint à une correspondance de vocables et de structures syntaxiques ; la confrontation de langues différentes, même de langues peu

éloignées, rejette une telle littéralité naïve de façon plus que catégorique. Il faudrait en revanche viser une « traduction littérale » des unités de sens³⁶, afin de justifier ce mode de traduction approfondi auquel on aboutit lorsque,

« sans désobéir aux impératifs de la langue, on laisse aux diverses représentations distinguées dans le monde le rôle et les pouvoirs que la phrase originale leur a donnés les uns par rapport aux autres. Et ceci bien sûr ne commande pas que dans l'ordre linéaire du discours chaque mot retrouve la place stricte de son correspondant dans le texte de départ. » (Chevalier 1995 : 183)

Ce type de littéralité est à considérer comme une sorte de tâche idéale, un moyen fiable de réduire la marge d'infidélité, comme « un degré minimal dans la trahison » (Delport 1995 : 26). La définition des « figures de traduction » apportera un éclairage supplémentaire sur la conception de la littéralité, mode de dire longtemps banni et condamné mais vers lequel doit tendre toute traduction afin qu'elle ne soit pas réduite à une fonction de transmission mais puisse atteindre le degré maximal d'adéquation aux visions et appréhensions événementielles mises en œuvre par le texte-source. Comme l'a souligné à ce propos Delport (1995 : 25-26),

« [...] la traduction, particulièrement la traduction littéraire, ne vise pas qu'à transmettre une information sur une expérience référentielle. [...] la plus ou moins grande ressemblance des conceptualisations que TD et TA³⁷ proposent de l'expérience acquiert une importance évidente, en même temps que, le cas échéant, la parenté formelle, phonique ou rythmique. La « lettre » prend au moins autant de valeur que l'« esprit ». »

Ces deux citations dessinent une vision nuancée et subtile de la littéralité : la rencontre de deux langues engendre inévitablement une part de transformation ; traduire littéralement ne veut pas dire substituer un vocable à un autre sans prendre en considération les liens syntaxiques que les unités de traduction tissent pour élaborer un discours, et que la mise en discours dans l'autre langue doit, dans la plupart des cas, modifier, sous peine de non-énonçabilité. La littéralité voulue n'est cependant pas tout à fait celle de l'ordre syntaxique, mais celle de l'identité des contenus et de la préservation, dans la mesure du possible, des relations prédicatives au sein des phrases et des séquences de phrases. Une telle traduction littérale ne met pas en cause l'ordre de survenance des unités linguistiques dans la

³⁶Cette définition de la littéralité n'est pas sans rappeler la remarque de Ricoeur (2004 : 68), écrite sous forme de réponse à Berman : « la « traduction littérale » n'est pas une traduction mot à mot mais lettre à lettre ».

³⁷ TD et TA désignent respectivement texte de départ et texte d'arrivée.

phrase, mais l'effacement ou la modification des relations et des rôles dont elles parlent. Considérée sous un tel jour, elle ne veut pas dire absence de traduction, inélégance ou servitude, mais bien souci du maintien, dans le texte d'arrivée, des choix et des pouvoirs du texte-source.

4. La puissance de la vision orthonymique : les « figures de traduction »

Le terme de « figures » appliqué au domaine de la traduction désigne des opérations régulièrement constatées dans la pratique des traducteurs, transformations repérables dans des textes traduits dans différentes langues. Notons qu'il s'agit de procédés non nécessaires du point de vue strictement linguistique, de phénomènes réitérés dans diverses traductions « comme des figures de rhétorique dans tout discours ». Ces figures ont été décrites et illustrées de façon convaincante par Chevalier et Delport dans l'ouvrage traitant des problèmes linguistiques de la traduction, *L'Horlogerie de saint Jérôme*. Bien des explicitations et des voies empruntées dans le cadre du présent travail, en ce qui concerne notamment l'articulation entre traduction et temporalité, ont été motivées et inspirées par la lecture de ce livre.

L'observation d'originaux et de leurs traductions, écrites en diverses langues, romanes pour la plupart, a révélé l'omniprésence de nombre de tendances (Delport 1995 : 8, 74), de mécanismes d'écart, qu'on ne saurait expliquer par des maladresses ou des négligences imputables aux compétences des traducteurs. Ce sont des

« mécanismes récurrents, qui se répètent de traduction en traduction, par-delà les différences des œuvres, des langues et des individus [...]. Figures qui se définissent par rapport à un degré zéro, non marqué, exempt de ces écarts : la traduction littérale pourrait alors se définir, précisément, comme ce degré zéro, cette absence de figure de traduction. »

Il s'agit de transformations apparaissant avec régularité et dues à la puissance, dans l'esprit du traducteur, de l'idée qu'il existe une expression linguistique naturelle pour relater un vécu, des événements, des expériences. Cette conception, agissant non seulement sur le traducteur mais animant, de façon générale, tout sujet parlant, lecteur ou linguiste, est la conviction que, dans tous les

cas, il y a une façon correcte, vraie, « objective », « normale », de dire l'expérience événementielle. C'est cette « diction orthonymique », cette tendance à aller « tout droit aux choses » qui justifie « le repérage décalé des événements », « le changement de sujet », les « explicitations », et qui détermine le choix de certaines formes temporelles ou parfois condamne la littéralité. Tout ce passe comme si, après la lecture du texte original et l'effort d'appropriation et d'interprétation qui s'ensuit, le traducteur procédait d'abord à une reconstruction mentale des images évoquées par le texte et, ensuite, à une reconstitution textuelle commandée moins par les contraintes linguistiques du système d'arrivée que par la conformité à la façon la plus ordinaire, la plus « lisse » d'exprimer de telles images, de telles représentations, dans cette langue³⁸.

Du point de vue de la temporalité et de l'aspectualité, les éloignements du texte-source relevés à l'issue de la confrontation de nombreux textes avec leurs traductions peuvent être résumés ainsi : lorsque le texte de départ saisit le moment initial ou le moment final d'un événement, ou envisage cet événement comme étant révolu, la version-cible présente ces dimensions différemment, sans que le changement d'appréhension soit dicté par l'impossibilité d'exprimer le vouloir-dire de l'original. Les figures de traduction conduisent ainsi à un changement de perspective dans la présentation des événements. Il peut s'agir également de l'expression manquante ou décalée des modes d'action (aspect itératif, fréquentatif, inchoatif, etc.), ou des valeurs dont témoignent les formes verbales aspectuellement opposées et de leur fonction spécifique dans la phrase. Autrement dit, le traducteur retient une appréhension de l'événement différente de celle proposée par l'auteur du texte original, sans y être contraint par un découpage temporel sensiblement différent des deux langues en question. De tels décalages peuvent être constatés même lorsque, dans la langue-cible, rien n'interdit au traducteur de reproduire les choix de l'original.

La vision particulière choisie par le texte-source est ainsi délaissée au profit

³⁸ Berman (1985 : 65-82) qualifie de « tendances déformantes » les mécanismes qui conduisent à l'« effacement » de la traduction et énumère, parmi celles-ci, la rationalisation (modifiant les structures syntaxiques de l'original et sa ponctuation), la clarification (explicitation délibérée du sens des mots), l'allongement (ou surtraduction), l'ennoblissement, l'appauvrissement qualitatif (destruction de la richesse sonore ou iconique de certains termes), l'appauvrissement quantitatif (déperdition lexicale), l'homogénéisation (unification sur tous les plans du tissu de l'original), la destruction des rythmes, la destruction des réseaux signifiants sous-jacents, la destruction des systématismes, la destruction ou l'exotisation des réseaux langagiers vernaculaires, la destruction des locutions, l'effacement des superpositions de langues.

d'une autre représentation de l'événement, également possible du point de vue de la réception du texte en langue d'arrivée mais ne correspondant pas à celle de l'original. Cependant, si l'on admet que la traduction doit rendre compte non seulement de la référence à un événement mais aussi de l'appréhension de cet événement que l'auteur a choisi de privilégier, de la perspective adoptée, de l'audace et du caractère parfois insolite ou du moins peu prévisible des ressources langagières exploitées, la question de l'adéquation aux propositions formulées par l'original se pose avec une acuité particulière. La traduction littéraire, on l'a souligné à plusieurs reprises, a des visées qui ne se limitent pas à la transmission d'une information ou d'une expérience référentielle.

Dans le chapitre consacré aux rapports entre traduction et temporalité, Delport (1995 : 113) étudie les différences de conceptualisation entre texte-source et texte-cible dues au choix des temps verbaux. Voici deux exemples que nous lui empruntons :

- (8) *Mi madre debió padecer mucho con las atrocidades de su hermano y esto [...] aceleró su fin el cual dejó indeleble impresión en mi espíritu...*
(B. Pérez Galdós, *Trafalgar*, Madrid, Alianza Hernando, 1976, p. 10)

Les horreurs que ma mère dut endurer de la part de son frère [...] hâtèrent sa mort ; j'en garde au cœur une marque indélébile...
(Trad. M. Morazé, Lausanne, Rencontre, 1969, p. 78)

Si l'original appréhende l'événement du point de départ passé (verbe au passé simple, *dejó*), la version-cible conçoit ce même événement du point d'arrivée présent (« j'en garde »). En outre, la présentation causative dans le texte original (la mort de la mère) a donné lieu dans le texte-cible à une saisie du point de vue du récepteur (le fils). Il est vrai que laisser une marque indélébile dans le passé implique que cette marque continue d'exister dans le présent ; inversement, une marque laissée dans le passé et demeurant dans le présent témoigne de son propre caractère indélébile. Toutefois, l'écart constaté n'est pas justifié par les particularités de l'espagnol et du français (le maintien du passé simple dans le texte français étant possible, linguistiquement correct), ce n'est que le fruit d'une vision du traducteur ne correspondant pas à celle que l'écrivain avait retenu opportun de choisir. Ceci paraît encore moins anodin lorsqu'on considère que dans un texte littéraire, l'option consistant à privilégier un temps ou un autre façonne la perception de l'événement, lui attribue une coloration particulière, lui confère de

l'ampleur ou du relief.

Regardons de plus près un exemple dû à la plume de Flaubert et sa traduction italienne (Delport 1995 : 120-121) :

- (9) Frédéric pensait à la chambre qu'il occuperait là-bas, au plan d'un drame, à des sujets de tableaux, à des passions futures. Il trouvait que le bonheur mérité par l'excellence de son âme tardait à venir. Il se déclama des vers mélancoliques, il marchait sur le pont à pas rapides ; il s'avança jusqu'au bout, du côté de la cloche ; et – dans un cercle de passagers et de matelots, il vit un monsieur qui contait des galanteries à une paysanne, tout en lui maniant la croix d'or qu'elle portait sur la poitrine.

(Flaubert, *L'Éducation sentimentale*, I, 1, Seuil, L'Intégrale, t. 2, p. 9)

*Federico pensava alla stanza dove sarebbe andato a vivere, al soggetto d'un dramma, a dei quadri da dipingere, alle sue future passioni. Era convinto che la felicità dovuta alle sue doti spirituali fosse già in ritardo. **Si mise a camminare** a grandi passi sul ponte **declamando** fra sé dei versi malinconici. **Giunse** così all'estremità del ponte dove c'era la campana; e lì, in mezzo a un gruppo di passeggeri e di marinai, vide un signore...*

(Trad. G. Raboni, Milano, Garzanti, 1966, p. 4)

L'agencement qu'avait privilégié Flaubert, consistant à « égaliser » le fait de déclamer et de s'avancer (prétérits) et à opposer des événements (marcher *vs* s'avancer : imparfait *vs* prétérit) qu'on aurait tendance à rapprocher, ne correspondait probablement pas à une représentation traditionnelle des phénomènes évoqués (c'est du reste dans de tels choix insolites que réside l'audace de l'auteur) ; le traducteur italien, en revanche, s'est efforcé d'« ordonner » cette représentation en en émoussant les aspérités : la marche, saisie à son commencement (formule inchoative, prétérit) est accompagnée de la déclamation (gérondif). L'alternance de prétérits et d'imparfaits qui marque la rupture et donne au style de Flaubert un caractère brusque, haché, prompt, voire brutal parfois, est ainsi effacée, cédant la place à la présentation plate d'une succession d'événements dont la nature est à peu près identique. Le caractère insolite de l'ordonnancement original de la phrase répond peut-être à une recherche expresse de l'écrivain, à un refus délibéré de constructions trop régulières, trop banales, à une tentative d'élaboration plus poussée (ce qui est sans doute propre à toute écriture littéraire), que la traduction a éclipsés.

L'analyse d'une des traductions de *Madame Bovary* a permis à Vladimir Nabokov de valoriser l'utilisation de la grammaire à des fins stylistiques. Il

souligne notamment l'importance de ne pas occulter l'imparfait de Flaubert, trait fondamental de son style³⁹:

« Proust says somewhere that Flaubert's mastery of time, of flowing time, is expressed by his use of the imperfect, of the *imparfait*. This imperfect, says Proust, enables Flaubert to express the continuity of time and its unity.

Translators have not bothered about this matter at all. In numerous passages the tense of repetition, of dreariness of Emma's life, for instance in the chapter relating to her life at Tostes, is not adequately rendered in English because the translators did not trouble to insert here and there *a would* or a *used to*, or a sequence of *woulds*. »

Une absence totale d'écart dans la traduction des relations temporelles est cependant difficile à imaginer : les systèmes des différentes langues ont développé leur propre gamme de tournures verbales et présentent des différences dans l'usage des temps et des modes déterminées par des situations syntaxiques particulières. Steiner (2008 : 91) illustre cette diversité par des exemples éloquents :

« Certaines langues parlées dans le désert du Kalahari possèdent un subjonctif aux ramifications plus nombreuses et plus subtiles que celles qu'Aristote avait à sa disposition. La grammaire hopi est dotée de nuances pour exprimer la temporalité et le mouvement qui sont plus proches de la physique de la relativité et de l'indécidabilité que ne le sont nos propres ressources indo-européennes et anglo-saxonnes. Chaque langue [...] segmente le temps en multiples et diverses unités. De nombreuses grammaires ne divisent pas à proprement parler le temps en passé, présent et futur. [...] Il est des langues, andines par exemple, dans lesquelles le futur s'étend derrière le locuteur, car il est invisible, tandis que le passé se déploie devant lui car il est visible... »

Toute traduction comporte une part de déformation de l'original, due à l'impact de la langue traduisante et à une certaine intuition qui permet au traducteur d'émettre des jugements à partir du critère de correction et de mise en discours possible dans une autre langue ; ceci vaut également pour les architectures temporelles des divers idiomes. Autrement dit, un imparfait ne doit pas *toujours* être traduit par un imparfait ou un prétérit par un prétérit. Ce que démontre cependant la confrontation de ces exemples avec les traductions correspondantes, c'est que, en dépit des variations inhérentes à la singularité des systèmes linguistiques, ce qui différencie par exemple un prétérit d'un imparfait reste semblable d'une langue à l'autre, notamment parce que ces langues offrent des conceptualisations analogues des formes temporelles concernées, la proximité

³⁹ Cité par Michaël Oustinoff (2001 : 126-127).

se manifestant dans les effets que ces formes produisent en s'opposant l'une à l'autre.

5. La conformité aux instructions grammaticales de l'original

L'évaluation d'une traduction n'implique pas seulement la détermination de l'appartenance de l'original à un genre textuel mais également la prise en considération des normes strictement linguistiques auxquelles obéit le texte-source – instructions sémantiques, lexicales, grammaticales et stylistiques – et des moyens dont dispose la langue-cible pour les reproduire. Les paramètres extralinguistiques doivent également être examinés. Il s'agit

« d'examiner en détail les manifestations dans la version-cible du processus de traduction, envisagé comme la recherche d'équivalents pour les unités de traduction définies dans la langue-source »⁴⁰.

La traduction est ainsi définie par Reiss comme « la recherche d'équivalents potentiels suivie du choix de l'équivalent optimal » (2002 : 71), choix dépendant aussi bien de l'insertion du mot dans le contexte linguistique (le vocable isolé pouvant être polysémique, c'est le contexte qui fige la signification et détermine le choix de traduction) que des instructions extra-linguistiques, situationnelles. C'est la *situation de parole* qui permettra de fixer une unique signification parmi plusieurs possibles, d'actualiser l'emploi d'un terme en conformité avec les habitudes langagières des locuteurs de la langue-cible.

On voit combien, dans l'optique traductologique, la notion d'équivalence est problématique. Les tentatives de la qualifier – *potentielle*, *optimale* ou *adéquate* – soulignent la perplexité des traducteurs et des théoriciens de la traduction devant cette prétendue équivalence ainsi que l'absence de critères précis pour la définir.

Nous préférons ne pas parler d'équivalence, ou de recherche d'équivalences, mais confronter les originaux avec leurs traductions en nous appuyant sur l'existence, dans le système du bulgare, de la notion d'aspect, et évaluer les

⁴⁰Reiss (2002 : 69) précise, en s'appuyant sur Otto Kade, qu'il ne faut entendre par *unité de traduction* ni unité lexicale, ni unité syntaxique, mais une unité de sens ; en outre, ce qui détermine le découpage d'un texte en unités de sens ne sont pas seulement les structures de la langue-source mais aussi le micro-contexte.

possibilités de manifestation de cette notion dans les textes traduits. L'aspect développé dans la morphologie verbale du bulgare n'étant pas exprimé de la même manière en français, il est légitime de se demander où et comment il se manifeste et dans quelle mesure son existence dans la langue de l'original est susceptible de déterminer les décisions des traducteurs.

Nous examinerons plus en détail les traductions du point de vue de la prise en considération des instructions grammaticales, et plus précisément aspectuelles et temporelles, imposées par l'original. Il s'agira de se prononcer sur la compréhension juste, probe, des déterminants grammaticaux du texte-source et sur leur restitution adéquate en langue d'arrivée, en évaluant la conformité aux particularités morphologiques et syntaxiques de la langue-cible. Le critère de correction grammaticale doit en effet s'appliquer aux deux termes de l'analyse – texte original et texte d'arrivée –, la correction étant, dans le premier cas, envisagée comme compréhension juste de l'original et, dans l'autre, comme expression conforme au système linguistique d'arrivée.

Sera considérée comme écart non justifié, non nécessaire (et donc qui aurait pu être évité), toute transformation découlant d'un choix temporel ou aspectuel que le système linguistique d'arrivée n'exige pas, pour laquelle on ne décèle aucune raison d'être strictement linguistique.

Nous nous proposons, dans les analyses ultérieures, de nous focaliser sur les rapports entre traduction, aspectualité et temporalité, sur les démarches traductives qu'ils peuvent déterminer, sur les cas d'intraduisibilité que le traducteur doit affronter. Ce point de départ implique la description de certains paradigmes temporels des deux langues en vue de dégager les valeurs qui leur sont associées. Il s'agira ensuite de relever et d'analyser les appréhensions différentes des événements, les cas de conceptualisations divergentes dans l'espace verbal.

Accorder une attention particulière aux instructions grammaticales des textes bulgares est un choix qui découle d'une part de la visée de ce travail – il ne s'agit pas à proprement parler de critiquer les traductions existantes et un critère

peut alors être envisagé avec plus d'acuité que d'autres⁴¹ – et, de l'autre, de la spécificité du système aspecto-temporel de cette langue. D'une remarquable complexité, il mérite qu'on l'examine avec précision et qu'on lui consacre les pages qui vont suivre afin de situer l'examen des traductions dans un cadre théorique bien défini.

Nous présenterons d'abord les mécanismes de l'aspectualité en bulgare pour nous interroger ensuite sur les possibilités d'application de concepts issus du domaine slave aux langues romanes et au français en particulier. Mais auparavant, il est indispensable de définir la notion d'aspect en développant les distinctions à opérer entre aspectualité lexicale et aspectualité verbale.

⁴¹ Parmi les critères intra-linguistiques, Reiss (2002) distingue les instructions d'ordre sémantique, les instructions d'ordre lexical, les instructions grammaticales, les instructions stylistiques ; l'auteur place dans le cadre des déterminants extra-linguistiques la référence à la micro-situation, la référence à la matière traitée, la référence au temps, la référence au lieu, la référence au récepteur, la marque du sujet parlant, les implications d'ordre affectif. Les déterminants intra-linguistiques sont considérés comme une catégorie linguistique de la critique des traductions, alors que les déterminants extra-linguistiques ont le statut de catégorie pragmatique.

CHAPITRE III. SÉMANTIQUE VERBALE

L'étude des phénomènes temporels et aspectuels et de la possibilité de leur reflet dans l'écriture de la traduction impliquent un regard sur les convictions qui ont guidé les traducteurs, sur les interrogations qui ont surgi tout au long du processus traductif, sur les traces des oppositions aspectuelles, imprimées dans l'écriture de la traduction ou bien gommées dans le texte d'arrivée. Il convient également de tenter de cerner les impasses et de rechercher les issues possibles. Comme nous l'avons souligné précédemment, plusieurs domaines de compétence sont sollicités : la linguistique générale, la typologie des langues, la réflexion sur la traduction, même la philosophie.

Avant de nous pencher plus longuement sur l'aspectualité en bulgare, énonçons quelques caractéristiques que la confrontation avec le système français a révélées et que nous développerons plus loin. Appliquée à une langue comme le français, la notion d'aspect grammatical ne peut être étudiée qu'en relation avec l'aspect lexical. En revanche, l'application de cette notion aux langues slaves se définit par des manifestations morphologiques. L'analyse de textes traduits et l'élaboration d'une réflexion sur l'écriture de la traduction en tant que « tissage textuel » présuppose la confrontation de ces deux positions.

1. Sémantisme verbal, aspectualité, temporalité

1.1. Considérations générales

« l'aspect n'est pas LE temps, mais c'est DU temps. Ce n'est pas du temps-date, pas du temps qui dit *quand*, pas du temps qui situe le procès dans l'absolu en disant c'est aujourd'hui, c'était hier, ce sera demain. [...] C'est du temps abstrait, une temporalité vue en dehors de toute date. L'aspect concerne la façon dont est vu le procès par rapport à son déroulement. »

Jean-Paul Confais, *Cours d'agrégation*

Née de l'observation empirique des phénomènes slaves, la réflexion linguistique sur l'aspect⁴² ne cesse, à l'heure actuelle, d'alimenter l'une des questions les plus polémiques en matière de sémantique verbale. La notion d'*aspect* est mentionnée pour la première fois au début du XVII^e siècle, mais on attribue à F. Miklosich (1868-1876) le regard moderne sur les oppositions aspectuelles, dans la mesure où l'élaboration du concept en question est fondée sur la conjonction d'un trait morphologique (la prévervation) et d'une propriété sémantique (la valeur future des présents perfectifs)⁴³. On pourrait supposer que le manque de consensus sur la représentation de la catégorie de l'aspect est dû à l'extrapolation des faits slaves à d'autres aires linguistiques, notamment à des langues ne possédant pas de moyens morphologiques bien précis pour désigner les notions aspectuelles. Cependant, même au sein de la linguistique slave, les définitions restent flottantes, les positions s'avèrent parfois contradictoires et le concept d'aspect se voit souvent dissous dans une multitude de nuances plus stylistiques que grammaticales. Dans la diversité des courants linguistiques et des approches théoriques, les plans d'analyse se superposent parfois, laissant des notions et concepts similaires s'enchevêtrer ou recouvrir des réalités distinctes. Compte tenu de la fragilité des concepts à manipuler, l'élaboration d'une théorie ne peut qu'être tributaire de la subjectivité et de la singularité des approches. Le choix terminologique dépend également de l'inscription dans une tradition linguistique spécifique : à ce propos, il suffit de mentionner la divergence d'optique entre la linguistique sémitique et les études slaves, chacun des domaines utilisant ses propres outils et définitions.

Si de nos jours une théorie univoque de l'aspect fait défaut, c'est probablement en raison de l'absence d'accord sur le terme lui-même, sur les représentations qui lui sont associées et sur le champ d'application de ces

⁴² Les connotations visuelles que renferme l'appellation d'*aspect* ont été évoquées par Yves Bardière (2009 : 18), qui propose un détour par l'étymologie afin de relier de manière explicite l'acception usuelle du terme et sa signification linguistique. Dérivé du verbe *aspicere*, « regarder », le latin *aspectus* désigne « la manière dont une chose se présente à la vue ». D'un point de vue grammatical, il correspond à « la façon de regarder un phénomène, le procès en l'occurrence ». Précisons que le terme *vid* qui désigne l'aspect dans les langues slaves comporte des connotations similaires.

⁴³ Didier Samain, dans la préface de l'ouvrage de Koschmieder (1996), dont la première édition remonte à 1929, indique comme lieu de la première apparition de la notion d'aspect la grammaire tchèque de Benedikt Vavrinc z Nudozer en 1603 ; le grammairien russe Meletij Smetriskiy en fait mention vers la même époque. C'est cependant à un moment plus tardif que le terme apparaît en Europe occidentale en tant que traduction du *vid* slave, notamment dans la traduction de la grammaire pratique russe de N. Greč de 1827 par C. Reiff.

concepts. L'appréhension des phénomènes aspectuels doit correspondre à l'analyse de langues typologiquement différentes afin de dégager d'éventuelles similitudes dans leurs systèmes verbaux ainsi que des fonctionnements susceptibles d'être généralisés. De nos jours, la recherche aspectuelle s'élargit de plus en plus en direction des langues non slaves et une problématique portant sur l'éventuelle universalité de ce concept est en train de s'affirmer.

On trouve notamment aujourd'hui, dans la littérature sur l'aspect, un large consensus sur la nécessité de distinguer le plan lexical du plan morphématique. Nous définirons successivement l'aspect lexical et l'aspect verbal en nous appuyant sur plusieurs modèles linguistiques afin de mettre en évidence à la fois le lien et la distinction qu'il convient d'établir entre ces deux manifestations de l'aspectualité.

1.2. Aspectualité lexicale et aspectualité verbale

1.2.1. Aspectualité lexicale

Avant d'examiner les principaux points autour desquels s'articule le débat sur l'aspect grammatical (dépendant des morphèmes et des tiroirs verbaux, et donc souvent doté d'une expression morphologique spécifique), il est pertinent de se pencher sur une autre dimension de l'aspectualité, celle de l'aspect lexical (ou mode d'action, ce terme étant la traduction de l'allemand *Aktionsart*), relevant de la sémantique des verbes. En effet, le choix entre deux tiroirs verbaux se justifie non seulement par la localisation temporelle du référent, mais aussi par sa structure interne ; il y a alors lieu de signaler une indépendance totale ou partielle de la temporalité.

Bien que la distinction entre aspect lexical et aspect grammatical semble aujourd'hui évidente, elle n'a pas toujours eu de véritable statut, la différence entre les deux notions n'ayant pas été suffisamment conceptualisée⁴⁴.

⁴⁴ Veters, dans *Temps, aspect et narration* (1996), signale la profusion terminologique autour de la désignation de l'aspect lexical : Lyons (1977) parle de *aspectual character*, alors que Larochette (1980) emploie le terme de *mode de procès* ; Akerstein (1969) opte en revanche pour *ordre de procès*. Mentionnons également *verb classes* (Guenther, Hoepelman & Rohrer, 1978), *semantic classes of verb phrases* (Ejerhed & Janlert, 1981), *ontology of temporal entities* (Gabbay & Moravcsik, 1980), *typology of states on affairs* (Dik, 1978, 1989), ainsi qu'*inherent meaning*, terme dû à Comrie (1976).

Plusieurs linguistes citent le travail du Suédois Sigurd Agrell, qui, dans une tentative d'explicitation de l'aspectualité lexicale, distingue les verbes dans lesquels le « préfixe » conduit à un nouveau sens de ceux où il signifie uniquement l'accomplissement du procès. Deux cas sont alors mentionnés par l'auteur. Lorsque le « préfixe » indique uniquement que le procès est accompli, il s'agit à proprement parler d'« aspect » et les préfixes, de valeur purement perfectivante, sont à juste titre considérés comme « vides » puisque leur signification fait pléonasme avec celle des verbes examinés. Si en revanche le rôle du préfixe est d'indiquer *comment* l'action est accomplie, il y a lieu de parler d'aspect lexical, susceptible, non seulement d'exprimer le déroulement temporel, mais aussi de signifier un résultat qui est atteint. Cependant, plutôt que de préciser en quoi consiste l'écart entre aspect lexical et aspect grammatical, l'auteur considère le mode d'action comme une sous-catégorie de l'aspect, suivant probablement la tendance à placer dans la rubrique de l'aspect tout ce qui serait difficilement classable dans la temporalité proprement dite. Cependant, le concept d'*Aktionsart* a été très utile pour distinguer ce qui relevait de l'opposition *perfectif/imperfectif* de ce qu'on devait attribuer au sémantisme du verbe lui-même.

C'est la dimension lexicale du procès qui est également mise en avant par l'approche guillaumienne du temps et de l'aspect. Même si le concept de temps impliqué livre par lui-même une vision aussi bien lexicale que grammaticale du procès, c'est essentiellement le sémantème verbal, sa substance idéale, qui est concernée. Gustave Guillaume (1964 : 46-58) considère le verbe comme un sémantème qui *implique* et *explique* le temps. L'aspect lexical relève alors du *temps impliqué*, c'est-à-dire

« [du temps] que le verbe emporte avec soi, qui lui est inhérent, fait partie intégrante de sa substance et dont la notion est indissolublement liée à celle de verbe. Il suffit de prononcer le nom d'un verbe comme « marcher » pour que s'éveille dans l'esprit, avec l'idée d'un procès, celle du temps destiné à en porter la réalisation. »

Quant au *temps expliqué*,

« Ce n'est pas le temps que le verbe retient en soi par définition, mais le temps divisible en moments distincts – passé, présent, futur et leurs interprétations – que le discours lui attribue. »

Il s'agit d'une distinction mentale entre la représentation du procès et sa temporalité. Héritage revendiqué par nombre de linguistes, cette conception

correspond à la distinction entre l'aspect et le temps, puisque

« Est de la nature de l'aspect toute différenciation qui a pour lieu le temps impliqué. Est de la nature du temps toute différenciation qui a pour lieu le temps expliqué. »

S'inspirant des grands développements guillaumiens sur la lexigénèse, Yves Bardière (2009 : 25-26) formule ainsi les fondements de la distinction entre aspect lexical et aspect grammatical dans l'optique du linguiste français :

« la distinction entre aspect lexical et aspect grammatical passe bel et bien par la distinction du nom et du verbe. Ainsi, dès la *langue*, le mot « marche » *discerne* le temps mais n'est pas entendu dans le temps, alors que « marcher » comporte l'idée de temps *à la fois dans sa matière de discernement et sa forme d'entendement*. À l'idée de temps évoquée par la matière correspond l'aspect lexical, à celle exprimée par la forme, l'aspect grammatical. [...] Une distinction s'impose donc non seulement entre temps impliqué et temps expliqué mais également au sein même du temps impliqué entre matière et forme selon que le temps d'événement relève de l'aspect lexical ou de l'aspect grammatical. »

Il y a d'abord une première saisie notionnelle de la matière, suivie par une différenciation formelle, aboutissant à l'identification des parties du discours et aux marques morphologiques de conjugaison. Ainsi, les faits de dérivation, d'emploi de préverbes et d'auxiliaires permettent de rendre compte des différenciations inscrites dans le temps impliqué, tandis que les marques flexionnelles rendent les différenciations inscrites dans le temps expliqué.

Vetters (1996 : 78) prend pour point de départ la théorie aspectuelle de Garey (1957), qui distingue deux modes d'action, les situations téliques et les situations *atéliques* :

« le mode d'action concerne de façon abstraite et hors contexte l'existence d'un point d'accomplissement inhérent à une situation après lequel la situation ne peut plus continuer. Les situations téliques, comme *dessiner un cercle*, ont une borne intérieure alors que les situations atéliques, comme *marcher*, n'en ont pas. »

Citons également le test de Garey permettant de distinguer ces deux types de situations :

Si A était en train de [VERBE INFINITIF] et qu'on l'a interrompu, a-t-il finalement [VERBE PARTICIPE PASSE] ?

La réponse affirmative à cette question permet de définir une situation comme atélique (« marcher »), celle-ci est en revanche télique lorsque la réponse à cette même question est négative (« dessiner un cercle »).

Florence Lefeuvre et David Nicolas (2004 : 106-107), dans un article consacré à la phrase nominale existentielle, illustrent la distinction aspectuelle *télique/atélique*, en citant les phrases verbales suivantes :

(10) *Cédric a construit la maison*

(11) *Judith a atteint le sommet*

qui « véhiculent l'idée que les événements auxquels renvoient les syntagmes verbaux atteignent un *telos* ou point terminal intrinsèque. [...] Dans les deux cas, une fois que le *telos* a été atteint, l'événement décrit ne saurait être continué. »

En revanche, des phrases du type

(12) *Cédric a aimé Agnès*

(13) *Judith a nagé*

fournissent des exemples de situations atéliques, c'est-à-dire ne faisant

« nullement intervenir un point terminal intrinsèque. [...] L'action ou le processus décrit est terminé et il est donc temporairement borné, mais il aurait pu se poursuivre du fait de l'absence de *telos intrinsèque*. »

Le point terminal intrinsèque qu'implique la télélicité est susceptible d'être atteint ou non. La situation télique renvoie donc à un événement ayant un point terminal, sans qu'il soit nécessaire pour autant que l'événement en question aille jusque son terme. L'absence de point terminal définit en revanche l'atélicité. Les deux auteurs mentionnent comme téliques les syntagmes verbaux tels *atteindre le sommet, construire la maison, déjeuner, éclore, entrer, mourir, naître, sortir, trouver* en les opposant à *aimer, attendre, courir, dormir, habiter, lire de la poésie, nager, regarder, régner, travailler, vivre...*, qui sont atéliques. Les exemples ci-dessus témoignent de l'absence de réalisation morphologique de cette distinction en français.

Le choix de ces termes (« télélicité » vs « atélicité », « seuil », « borne ») conduit, selon Yves Bardière (2009 : 42), à un déplacement de l'analyse « sur le terrain de la perception extralinguistique du monde », à une superposition de plans – celui de la représentation expérientielle à laquelle renvoient les termes et celui de la représentation linguistique dont relèvent les concepts de « perfectivité » et d' « imperfectivité » – bien qu'on ne puisse nier l'existence d'un certain niveau de conceptualisation de l'expérience. Des considérations nécessairement subjectives menacent d'instaurer une indétermination permanente au cœur même

des notions envisagées. Ne prendre en compte que des critères sémantiques risquerait d'aboutir à des classifications de type cognitif, difficilement conceptualisables et généralisables, compte tenu de l'impossibilité de définir de façon univoque des termes comme « ponctuel », « duratif », « ingressif », etc. La notion de durée, sur laquelle s'appuie la typologie de Vendler par exemple, dont les grandes lignes seront esquissées par la suite, ne semble pas être un critère pertinent à elle seule, vu que tout procès implique une durée, si minime soit-elle. Le concept de télélicité, quant à lui, est tout aussi difficile à appréhender, la frontière télélique étant plus ou moins extensible. L'importance de la notion de changement pour l'élaboration de classifications basées sur l'aspect lexical est, elle aussi, contestée, puisqu'inhérente à tout verbe d'activité, du simple fait qu'un événement est survenu, qu'il y ait eu transformation de l'absence à la présence.

Parmi les différentes taxinomies, détaillons celle qui reste la plus connue, la typologie de Vendler (1957, 1967). Préférant au terme de *mode d'action* celui de *schémas temporels*⁴⁵, il distingue les quatre classes aspectuelles suivantes : *états* (le procès n'implique pas de point terminal) et *réalisations instantanées*⁴⁶ (verbes caractérisés par leur caractère ponctuel et supposant un terme, une borne au procès), ces deux catégories étant incompatibles avec les formes progressives ; *accomplissements* et *activités*, fonctionnant avec le progressif⁴⁷.

La compatibilité ou l'incompatibilité avec la forme progressive est donc à l'origine d'une première subdivision des quatre catégories. Le second critère est la combinaison possible avec des locutions temporelles. Les situations compatibles avec le progressif peuvent se subdiviser en deux catégories selon leur possibilité de se combiner avec *en x temps* ou avec *pendant x temps* ; les situations qui n'admettent pas le progressif, quant à elles, se divisent également en deux sous-

⁴⁵*Time schemata*, dans lesquels on trouve les catégories suivantes : *state terms*, *achievement terms*, *accomplishment terms*, *activity terms*. Ces termes sont d'abord introduits par Vendler dans son article *Verbs and Times* (1957 : 143-160).

⁴⁶À la suite de Vetters (1996 : 87), nous adoptons, pour le terme anglais *achievements* proposé par Vendler, la traduction française « réalisations instantanées », afin de mieux souligner le caractère ponctuel des événements en question. Ce choix permet également d'éviter la confusion terminologique, puisque le terme *achèvement* sera utilisé pour définir l'opposition entre formes perfectives et formes imperfectives en bulgare. Notons aussi que Vetters emprunte le terme *réalisations instantanées* à Tasmowski-De Ryck (1987) et que la non-correspondance entre les appellations françaises et anglaises est relevée également par Bardière (2009) qui préfère mettre les termes entre guillemets et donner leur traduction littérale en français.

catégories, celles qui ont lieu à un certain moment, et celles qui sont valables pour un certain intervalle de temps. En tableau :

compatibilité avec la forme progressive			
-	-	+	+
états	réalisations instantanées	activités	accomplissements
à x temps	à x temps	pendant x temps	en x temps
-	+	-	+
télicité			
-	+	-	+
durée			
+	-	+	+
degré de dynamisme			
-	+	+	+
exemples			
être médecin, haïr, savoir, aimer le chocolat	naître, éclater, retrouver sa clé, arriver au sommet	courir, lire, chanter, faire du ski	devenir médecin, dessiner un cercle, manger une pomme

Tableau 2. Les schémas temporels selon Vendler.

Vendler a établi sa classification des procès en adoptant un point de vue aussi bien cognitif que linguistique, cherchant à déduire la manière dont vont se comporter ces unités linguistiques à partir de la façon dont tout sujet cognitif appréhende les événements. Les critères de classification jugés pertinents concernent surtout l'évaluation de la temporalité des procès.

Il est important de noter que les compléments des verbes ont une incidence considérable sur la catégorisation mentionnée ci-dessus. Muriel Barbazan (2006 : 74) souligne que les chercheurs s'étant appuyés sur le modèle de Vendler « se sont efforcés de définir les classes aspectuelles par des caractéristiques intrinsèques au procès, les tests de compatibilité syntaxique ne devant finalement jouer qu'un rôle secondaire de garde-fou ». L'auteur évoque la nécessité de se servir de définitions plus conceptuelles, c'est-à-dire relevant des représentations mentales que l'on se fait du procès, ce qui permettrait d'attribuer à un procès les caractéristiques de la classe qui lui correspond sans que des associations syntaxiques présumées impossibles ne puissent s'y opposer.

Pouvoir se prononcer sur les types de procès présuppose une prise en considération de l'importance du contexte ainsi que de la fréquente polysémie des formes verbales. La réflexion sur la sémantique verbale gagnerait à être

reconsidérée à l'échelle textuelle compte tenu de l'impossibilité de rendre compte de certains signifiés verbaux dans un cadre purement phrastique.

Dans « Une Classification aspectuelle des schèmes sémantico-cognitifs » (2003), Desclés passe en revue les nombreux problèmes théoriques et descriptifs posés par la traditionnelle classification de Vendler. L'auteur souligne l'absence de définitions claires ainsi que le caractère ambigu que revêt le projet de Vendler : la tentative de systématisation est-elle à vocation universelle ou bien ne serait-elle applicable qu'à quelques langues telles le français, l'anglais, le polonais ? Une théorie ne peut prétendre à la validité et à la cohérence, poursuit Desclés, si elle ne se fonde que sur le recours à des exemples. Du reste, la construction de Vendler présente de nombreuses défaillances et reste difficile à exploiter dès que l'on analyse des formes verbales différentes des exemples cités. L'attitude critique de l'auteur rejoint le point de vue cité précédemment, qui soulignait l'exigence de ne pas négliger le caractère polysémique de la plupart des verbes, ce qui présuppose une analyse par un réseau de significations et non *hors contexte*. Analyser non seulement des formes isolées mais leurs occurrences en tant que formes fonctionnant à l'intérieur d'un énoncé, en relation avec les autres procès envisagés, permettrait d'isoler des valeurs invariantes dans l'emploi de chacune de ces formes verbales.

Afin d'explicitier davantage la différence entre *aspect* et *mode d'action*, on pourrait dire que l'aspect lexical ou *Aktionsart* concerne la manière dont est envisagé « l'intervalle temporel auquel réfère un procès [...] en dehors du point de vue du sujet énonciateur » (Perrin 2005 : 77) ; quant à l'aspect grammatical, le point de vue subjectif y est impliqué.

Une contribution importante est apportée au concept d'aspect par les travaux de H. Jacobsohn (1926)⁴⁸, lesquels ont conféré à cette notion une dimension métalinguistique plutôt que morphosyntaxique. L'auteur voit dans le perfectif et l'imperfectif des « formes de représentations subjectives », l'expression de la façon dont « le locuteur voit le déroulement de l'action ». Les aspects lexicaux en revanche décrivent « un procès objectif se déroulant en dehors du sujet pensant ». S'appuyant sur ces considérations, Jacobsohn établit un parallèle entre le sémitique et les langues slaves, le sémitique usant de la flexion afin d'indiquer ce

⁴⁸ Cité par Didier Samain dans la préface de l'ouvrage de Koschmieder (1929/1996 : XVII-XVIII).

que les langues slaves expriment au moyen de la préverbativité. Ce constat le conduit à affirmer le manque d'indépendance complète, dans les langues slaves, entre aspect et mode d'action. L'aspect rend compte de la vision du sujet, le mode d'action traduit une caractéristique inhérente au procès ; d'une langue à l'autre, ces catégories peuvent se charger de rôles bien différents.

En guise de conclusion sur la validité de la distinction entre aspect et mode d'action, revenons sur l'appareil conceptuel élaboré par Jean-Pierre Desclés dans son article cité précédemment. L'aspect grammatical est défini par l'auteur comme « une opération complexe, analysable éventuellement comme une composition d'opérations aspectuelles plus élémentaires qui portent sur une relation prédicative constituée (un prédicat avec ses divers arguments plus ou moins déterminés) » ; quant au caractère aspectuel du lexique verbal, il « touche à la sémantique inhérente aux prédicats lexicaux et donc aux verbes ». Même si les notions d'aspectualité grammaticale et d'aspectualité lexicale font appel à des « notions sémantico-cognitives communes », leur dissociation nette s'impose et doit, pour cette raison, être reflétée par le choix de la terminologie.

Les termes *état*, *événement*, *processus*, ainsi que les concepts dérivés *classe d'événements*, *accompli*, *achevé*, *inaccompli*, *aoriste*, *parfait*, *résultatif*, *état résultant*, sont à rattacher à la notion d'aspect grammatical. Ces termes, qui seront repris plus loin à propos des oppositions aspectuelles existant dans le système du bulgare, se rapportent à des opérations grammaticales réalisées au moyen de marqueurs grammaticalisés dans certaines langues.

Considérons à présent de manière plus détaillée cette seconde dimension de l'aspectualité, celle qui se manifeste, du moins dans les langues slaves, par des variations morphologiques.

1.2.2. Aspectualité verbale

Commençons par citer la définition du *temps* proposée par David Cohen dans son ouvrage *L'Aspect verbal* (1989 : 11) : il s'agit de « la situation chronologique d'un événement par rapport à l'acte par lequel le locuteur énonce cet événement ». La temporalité d'un énoncé s'articule autour du point que marque le moment présent ; un « passé » exprime un événement présenté comme réalisé antérieurement tandis que le « futur » désigne un événement prédit. Le

point de référence peut être constitué non seulement par l'acte d'énonciation mais aussi par un autre événement posé sur la ligne du temps ; les autres événements peuvent être envisagés soit comme antérieurs soit comme projetés dans le futur par rapport à cet événement.

L'auteur démontre ensuite, à partir d'une comparaison entre les systèmes de conjugaison du français et de l'arabe classique, que les formes verbales de l'arabe ne sont pas déterminées par cette définition communément admise du « temps », puisque les deux formes correspondant, par exemple, à « écrire », *taktubu* et *katabta*, couvrent simultanément les sphères du présent, du passé et du futur. Il y a alors lieu de parler de valeurs introduites par le verbe mais qui ne relèvent pas uniquement de la catégorie du *temps*.

L'auteur poursuit sa démonstration en établissant cette fois un parallèle entre le système arabe à deux formes et celui du latin, organisé autour des thèmes *infectum/perfectum*, qui sont une caractéristique essentielle du verbe latin. Ainsi, la forme arabe *taktubu* correspondrait au présent, au futur et à l'imparfait, alors que le parfait, le plus-que-parfait et le futur antérieur auraient pour correspondance la forme *katabta* ; la première est donc à mettre en relation avec l'ensemble des composantes de *l'infectum*, la seconde avec celles du *perfectum*. Les formes en arabe, représentant les deux seuls « temps » de l'indicatif, sont liées par un rapport similaire à celui qui oppose l'ensemble de *l'infectum* à l'ensemble du *perfectum* ; ce rapport diffère de celui qui oppose les formes du présent, de l'imparfait et du futur au sein du premier ensemble et le parfait, le plus-que-parfait et le futur antérieur au sein du second.

Ensuite sont esquissées les particularités du système russe, où les deux formes distinctes d'un même verbe, fonctionnant principalement en distribution complémentaire, obéissent à des critères qui ne se situent pas uniquement dans le cadre du « temps verbal ». Chacune des formes participe en effet à la formation de divers paradigmes temporels.

Le système verbal de l'anglais est ensuite confronté à celui du français. L'anglais dispose, pour l'époque présente et future, de deux formes, l'une simple et l'autre progressive ; en français ce choix n'est qu'optionnel. Dans l'époque passée, le *simple past* peut correspondre au passé simple français, mais aussi au passé composé et, dans certains contextes, à l'imparfait. L'existence de formes

progressives en anglais dans le champ du parfait et du plus-que-parfait met en évidence la non-correspondance avec le français, qui ne dispose que d'une forme.

Issues de diverses aires linguistiques, ces illustrations remettent en cause l'universalité de la « répartition des formes en paradigmes temporels pour l'expression des rapports chronologiques de l'événement avec le moment d'énonciation » (Cohen 1989 : 15). À l'expression du temps s'ajoute une distinction reposant sur un fondement autre que le temps mais qui est en mesure d'expliquer les oppositions décrites précédemment dans les systèmes de langues différentes. L'aspect serait donc un concept qui ne cherche pas à situer l'époque de l'événement, mais qui met en évidence des fonctionnements relevant de catégories différentes du « temps ».

Les interrogations formulées par Cohen à propos de l'aspect sont d'une grande pertinence. Sur quels critères peut-on fonder une définition positive de l'aspect et envisager sa place dans le système verbal ? Peut-on généraliser la notion d'aspect en comparant son fonctionnement dans diverses langues qui possèdent des distinctions aspectuelles ? L'expression de l'aspect est-elle réservée uniquement au verbe et comment la valeur aspectuelle doit-elle être calculée ? Y a-t-il des langues à aspect et des langues sans aspect ?

Plusieurs modèles ont été construits pour définir l'aspect grammatical. Parfois, les définitions tendent à classer comme appartenant à l'aspect tout ce qui ne peut être considéré comme relevant du temps. L'aspect peut alors référer aussi bien au point de vue qu'adopte le locuteur pour envisager le procès qu'aux caractéristiques internes du procès, sans référence explicite au sujet parlant. La plupart des tentatives de cerner l'aspect procèdent par opposition aux catégories verbales du temps et du mode : défini comme qualification du procès, l'aspect n'est pas une localisation temporelle⁴⁹. Voici quelques définitions qui illustrent des points de vue parfois contradictoires.

D'après Jens Holt, cité par David Cohen (1989 : 16), l'aspect concerne « les manières diverses de concevoir l'écoulement du procès même » et exprime « le terme ou le non-terme du procès ». Une telle définition consiste, selon Cohen, en

⁴⁹ Selon Jack Feuillet (1996 : 84), « l'aspect représente la vision la plus objective du procès, le temps a à la fois un caractère objectif (catégorie extra-linguistique indépendante de l'homme), et subjectif (il est repensé à travers la vision qu'en a le sujet parlant) ; le mode – à l'exclusion de l'indicatif – est marqué par la plus grande subjectivité dans la mesure où la réalité est filtrée par la conscience. »

« une énumération de différents phénomènes sémantiques affectant le verbe plutôt qu'en une explicitation synthétique de ce qui leur est commun ». Comrie (1976 : 83) voit en l'aspect les « différentes façons d'envisager la constitution temporelle interne d'une situation ». Veters (1996 : 108) souligne la nécessité de considérer mode d'action et aspect comme deux catégories distinctes puisque « le mode d'action relève de la référence *virtuelle*, l'aspect de la référence *actuelle* ».

Ces points de vue ont en commun d'établir une opposition entre le caractère subjectif de l'aspect en termes d'appréhension par le sujet parlant et le caractère objectif des autres catégories (temps, modes). Il en découle une ambiguïté qui rend peu aisé l'affranchissement de la catégorie de l'aspect de valeurs qui ne lui sont pas inhérentes.

2. Temps et aspect : catégories indépendantes ou en étroite interaction ?

2.1. La notion de *relation temporelle* selon Koschmieder

Il convient de distinguer l'approche selon laquelle aspect et temps sont deux catégories indépendantes, de celle qui considère ces notions comme les deux faces d'une même catégorie. Cette dernière position, qui s'articule autour de la notion de *relation temporelle*, voit dans chaque aspect une visualisation du temps spécifique – l'aspect imperfectif exprime une représentation du temps dans le sens passé --> futur, l'aspect perfectif en revanche correspond à la direction futur --> passé.

Cette vision « temporelle » des phénomènes aspectuels, qu'on retrouve chez Erwin Koschmieder, fonde la distinction entre perfectivité et imperfectivité sur deux visualisations possibles de l'écoulement temporel. Selon la *vision progressive*, orientée du passé vers le futur, le moi se considère comme avançant sur la ligne du temps ; la vision inverse, orientée du futur vers le passé, conçoit en revanche le moi comme immobile, l'axe chronométrique étant perçu comme en mouvement.

Koschmieder théorise ainsi l'aspect en s'appuyant sur la représentation mentale des phénomènes temporels. Placé au centre de toute représentation d'un événement linguistique, le sujet, estime l'auteur, peut concevoir l'écoulement

temporel selon deux perspectives distinctes. Soit en se considérant lui-même comme avançant sur une ligne immobile du temps, **du passé vers le futur**, soit, on l'a vu, en se percevant comme point de référence immobile, les événements eux-mêmes étant en mouvement vers lui. L'image ainsi obtenue est par conséquent inversée : ce sont les sites temporels qui se déplacent **du futur vers le Moi**, avant de s'éloigner dans le passé. Toute langue, d'après Koschmieder, est susceptible d'actualiser une de ces deux perspectives de la relation temporelle. C'est notamment une saisie immanente du procès (en termes aspectuels, un imperfectif slave) qui correspond à la perspective allant du passé vers le futur ; une saisie externe caractérise la représentation inverse, on est alors en présence de perfectivité.

Dans l'optique de Koschmieder, la distinction entre imperfectivité et perfectivité pourrait être résumée à travers un schème conceptuel rendant compte du rapport entre *point* et *étendue*, c'est-à-dire de l'appréhension d'un fait de façon soit globale soit séquentielle. L'opposition établie imperfectif = vision interne (« ligne ») vs perfectif = vision externe (« point »), est en réalité une opposition en chiasme. Didier Samain, traducteur de l'ouvrage de Koschmieder *Les Rapports temporels fondamentaux et leur expression linguistique. Contribution à la question de l'aspect et du temps* (1929, 1971/1996), explicite dans la préface (p. XXXII) la nature de cette relation :

« soit le procès possède une étendue [...], auquel cas le sujet est un point qui traverse la séquence de présent constitué par le procès, soit c'est le procès qui est ponctualisé et tombe dans le présent du sujet [...]. Dans le premier cas, nous avons un imperfectif, dans le deuxième un perfectif. Dans le dispositif ainsi construit, l'opposition point/ligne se trouve donc dédoublée en chiasme : nous avons dans les deux cas une mise en relation entre le sujet et le procès, mais avec l'imperfectif celle-ci se schématise sous la forme d'un rapport point/ligne, lequel s'inverse si l'on a affaire à une perfectivité. »

2.2. Théorie psychologique de l'aspect : temps immanent et temps transcendant⁵⁰

Il a été souligné que l'originalité de la théorie de Guillaume réside dans son refus de considérer isolément les catégories de temps, de mode et d'aspect :

⁵⁰ Nous nous sommes fondée sur l'article « Immanence et transcendance dans la catégorie du verbe ; esquisse d'une théorie psychologique de l'aspect » (1964) publié dans *Langage et science du langage*, Québec-Paris, Presses de l'Université de Laval - A.-G. Nizet, pp. 46-58, dont la première version date de 1933.

chacune de ces trois catégories est véhiculée virtuellement par toute forme verbale même lorsque l'une d'elles n'est pas actualisée en discours.

La théorie se fonde sur l'idée d'inscription du temps grammatical dans un processus général nommé chronogénèse, livre une vision dynamique des faits linguistiques et montre l'élaboration progressive de ceux-ci, leur « chronogénèse interne ».

Le contenu interne des temps est envisagé selon deux valeurs fondamentales : l'accomplissement et l'accompli. Point de rencontre de l'idée de verbe et de l'idée de temps, ces valeurs indiquent la manière qu'a le verbe de se comporter vis-à-vis de l'idée de temps.

Selon la théorie élaborée par Guillaume, une origine commune expliquerait les différenciations d'aspect relevant du temps impliqué et les différenciations de temps inscrites dans le temps expliqué : il s'agit de « la différence qualitative du temps qui *s'en va* et du temps qui *vient* ».

Le temps qui *vient*, appelé *transcendant*, trouve son origine dans le futur et se continue, avec le caractère d'incidence que présuppose cette origine, dans le passé. Ce type de préhension lui confère la qualité de « temps *complet, parfait*, auquel ne manque aucune époque ».

En revanche, le temps *immanent*, en sa qualité de temps qui *s'en va*, ne commence qu'à partir du présent et se continue dans le passé, le point d'origine évoqué expliquant son caractère de décadence. C'est par conséquent un « temps *incomplet, imparfait*, auquel il manque une époque : le futur ».

Le présent et l'imparfait sont engendrés par le temps immanent, alors que le futur et l'aoriste relèvent du temps transcendant. Ce découpage correspond aussi à des types de verbes se différenciant selon leur support : le verbe actualisé par le temps décadent apparaît comme scindé en deux parties, l'une accomplie, l'autre inaccomplie. Lorsque le support est le passé incident, la forme verbale est indivisible et ne permet pas la distinction entre partie accomplie et partie inaccomplie.

Dans l'optique de Guillaume, l'architecture du système verbo-temporel repose sur quelques éléments essentiels : d'une part, le futur et l'aoriste, « expressions particularisées du temps transcendant », d'autre part, le présent et

l'imparfait, « expressions particularisées du temps immanent ». Les autres formes temporelles, le parfait ou le plus-que-parfait, sont envisagées comme étant le résultat d'une recherche de symétrie, le plus-que-parfait étant au parfait ce que l'imparfait est au présent. La théorie de Guillaume applique l'aspect à la distinction entre formes verbales simples et formes composées : l'aspect immanent correspond aux premières, les secondes étant caractérisées par l'aspect transcendant. Dans la représentation spatiale du temps, le commencement et la fin d'un événement délimitent la section intermédiaire correspondant à son déroulement. L'aspect immanent a trait à l'intériorité de l'événement, l'aspect transcendant à son extériorité. Ainsi, dans les formes simples, le temps est intérieur au processus verbal et, dans les formes composées et surcomposées, le temps est extérieur au processus verbal. L'aspect, dans l'optique guillaumienne, se définit donc comme opposition entre formes simples et formes composées.

À la suite de ces considérations, Guillaume énonce le principe déterminant les distinctions aspectuelles : « le verbe épouse la forme du temps qu'il implique ». Les équations qu'on pourrait formuler, temps immanent = aspect indéterminé ; temps transcendant = aspect déterminé, correspondent aux possibilités, pour les formes verbales, de signifier le temps immanent ou le temps transcendant. Le premier, qualitativement incomplet, ne contient aucune idée de terme, alors que le second, du fait d'être du temps complet, parfait, embrassant toutes les époques, comprend en soi une notion de terme et, par conséquent, est caractérisé par la détermination.

L'auteur souligne cependant la « réciproque indifférence de l'aspect et du temps », due, selon lui, à l'effacement de l'identité originelle des deux ordres, temps impliqué et temps expliqué. Il s'ensuit alors la superposition des formes d'une catégorie aux formes de la catégorie opposée, superposition qui explique la possibilité de conjuguer l'aspect immanent non seulement à l'imparfait mais aussi à l'aoriste ; de même, l'aspect transcendant, c'est-à-dire déterminé, peut se conjuguer bien sûr à l'aoriste, mais encore à l'imparfait, dont l'indétermination est

le trait fondamental.

Dans le système des temps, le participe passé exprimant l'accompli occupe une place particulière : il n'a le statut de forme verbale que par sa position. Pour devenir véritablement verbale, la forme doit être actualisée, et cette actualisation s'effectue par l'auxiliaire, sémantiquement progressivement dématérialisé.

3. Aspectualité lexicale et aspectualité grammaticale : bilan

Lors de la présentation des principaux courants qui ont le statut de références dans l'approche de l'aspectualité, nous avons d'abord évoqué la théorie aspectuelle de Garey qui fonde la distinction télicité/atélicité sur le test de l'interruption, ainsi que la théorie prédicative de Vendler qui, bien qu'elle ait été à l'origine de classifications plus élaborées, ne repose pas sur des définitions suffisamment conceptuelles. En effet, les types de procès sont classés sur la base de résultats de tests qu'il suffit d'invalider pour se rendre compte des défaillances de la théorie. Les schémas temporels tels qu'ils ont été envisagés par Vendler n'expliquent pas l'emploi d'une forme dans un contexte qui semble accepter plus facilement l'autre forme (par exemple, l'emploi d'une réalisation instantanée du type *arriver au sommet* avec la forme progressive). D'un point de vue plus large, la prise en compte du seul niveau de l'expérience risque d'introduire dans l'analyse une constante indétermination.

Ces classifications relèvent des modes d'action, liés à la structure interne des référents verbaux.

La démonstration de David Cohen sur laquelle nous nous sommes appuyée afin d'introduire l'aspect verbal, puisant dans les faits de l'arabe, du latin, des langues slaves, des langues romanes et germaniques, nous a permis de souligner les divergences de points de vue quant à la définition de cette notion. Il a été montré que ces visions peuvent, en effet, être diamétralement opposées : en envisageant soit « le déroulement interne du procès », définissant alors l'aspect par opposition au temps chronologique, soit « la manière dont l'énonciateur considère le procès », ce dernier étant envisagé de l'extérieur, dans la perspective du lien entre le point d'observation et l'événement observé.

Nous avons ensuite présenté succinctement deux théories s'appuyant sur des représentations mentales des phénomènes temporels et aspectuels. La conception de Koschmieder envisage l'opposition entre la perfectivité et l'imperfectivité comme une mise en relation entre sujet et procès, présentée sous le rapport point/étendue dans le cas d'une imperfectivité et étendue/point s'il s'agit d'une perfectivité. À notre avis, cette position a le mérite de considérer procès et sujet comme entretenant une relation et non plus isolément. Dans l'optique de Koschmieder, temps et aspect ne sont pas indépendants l'un de l'autre, ce sont deux faces d'une même catégorie.

C'est à la théorie de Guillaume, revendiquée par beaucoup de linguistes, qu'on doit la mise en place d'une théorie psychologique pour analyser l'aspect, s'articulant autour des notions d'immanence et de transcendance. Pour le linguiste français, la distinction aspectuelle se fonde sur l'opposition entre formes simples, qui dénotent l'aspect immanent, et formes composées, auxquelles correspond l'aspect transcendant. L'opposition entre l'imparfait et le passé simple, quant à elle, n'est pas envisagée comme étant aspectuelle, du moins en ce qui concerne le choix de la terminologie.

Nous avons insisté à plusieurs reprises sur la nécessité de séparer le plan notionnel, relatif aux modes d'actions, du plan des morphèmes verbaux, fondamental pour l'appréhension de l'aspect grammatical.

Reprenons la réflexion de Benveniste⁵¹ sur l'importance des phénomènes slaves dans l'étude de l'aspect. Tout en mettant en relief l'originalité du système slave et sa contribution à l'élaboration de la catégorie de l'aspect, elle souligne l'impossibilité d'appliquer ce modèle à d'autres familles de langues. Ce modèle s'est révélé insuffisamment généralisable et par conséquent peu commode pour l'analyse :

« C'est le verbe slave qui a fourni à la théorie de l'aspect son cadre et ses oppositions. Or quand on envisage les systèmes aspectuels hors du monde indo-européen, on s'aperçoit que le slave ne représente nullement un type commun ; au contraire, c'est un type exceptionnel, fortement grammaticalisé, où aspect et temps sont fortement associés. La réalité de l'aspect se voit bien plus clairement en sémitique où les classes formelles du verbe, représentant des *modes d'action*, admettent toutes les distinctions d'aspect, dont elles sont formellement indépendantes, et cette distinction d'aspect, non encore temporalisée, se réalise comme une corrélation. À partir de cette observation, on se rend compte que les aspects slaves sont en réalité un système tardif et hybride qui ne peut

⁵¹ Cité par Cohen (1989 : 30-31).

passer même pour indo-européen. »

L'originalité du système slave, qui consiste en l'expression de l'aspect dans des paradigmes complets de verbes différents et non dans différentes conjugaisons d'une même forme verbale, a permis d'identifier la nature du phénomène. Elle rend cependant ce système non pertinent pour analyser ce phénomène et l'appliquer à d'autres langues.

Même si la distinction entre aspectualité lexicale et aspectualité grammaticale est devenue aujourd'hui courante, la frontière entre les deux dimensions de l'aspect n'est pas toujours facile à tracer. Ceci est d'autant plus valable pour les faits slaves où, dans bien des cas, l'application d'un morphème dérivationnel confère à certains verbes, non seulement le caractère perfectif, mais aussi un mode d'action spécifique, l'inchoatif par exemple. Rappelons cependant que le mode d'action permet de mettre en évidence des différenciations de caractère lexical entre les unités verbales, ce qui contribue par ailleurs à leur systématisation d'après des critères sémantiques. Selon Cohen (1989 : 40), la différence significative entre les deux notions se situe sur le plan de leur fonctionnement morphologique. Si le mode d'action a une application limitée (il ne concerne qu'une partie restreinte du lexique d'une langue) et se caractérise également par la fixité (l'existence d'une forme dotée d'un mode d'action particulier ne peut qu'être constatée dans le lexique sans que cela implique la mise en œuvre de procédés morphologiques précis), l'aspect proprement dit porte en revanche sur la totalité des verbes.

On ne peut, dans ces langues, attribuer à une forme verbale un trait aspectuel sans la considérer comme faisant partie d'une paire, d'une corrélation, où l'un des termes suppose, tout en étant complet de par sa signification, un second terme fournissant la valeur aspective manquante. La limitation et la fixité du mode d'action s'opposent au caractère général et transcendant de l'aspect, caractère assumé par des procédés morphologiques, tels que la préfixation ou la suffixation, apportant au verbe des valeurs et des indices ayant trait à son fonctionnement en tant que prédicat.

Citons, en guise de conclusion, les définitions de Jean-Paul Confais (2002 : 202), qui mettent pertinemment en évidence, à travers des exemples, la distinction

à établir entre aspect lexical et aspect grammatical tout en précisant et en explicitant le choix de termes auxquels on a souvent l'habitude de recourir pour définir aussi bien l'aspect lexical que l'aspect grammatical. Il considère l'*Aktionsart* comme :

« le mode d'action impliqué dans le lexème verbal indépendamment de ses réalisations grammaticales ; ainsi les verbes *schlafen* et *dormir* expriment un procès impliquant une certaine durée, quel que soit le temps grammatical avec lequel ils sont réalisés [...]. Cet aspect lexical [...] peut être dit objectif au sens où le locuteur n'a aucun moyen de le modifier. »

L'aspect grammatical, quant à lui,

« se présente comme une **variation** signifiante du verbe, liée à un choix du locuteur, et à ce titre « subjective » [...] : que le verbe soit duratif (*schlafen, dormir*) ou ponctuel (*platzen, éclater*), le locuteur a le choix de présenter le procès dans la perspective résultative dite de l'accompli [...] ou du non accompli. »

L'aspect grammatical reste une perspective subjective du locuteur : « expression abstraite du temps », il contribue à sélectionner un type de positionnement temporel du procès.

Loin de réfuter cette définition, nous voudrions seulement souligner qu'elle laisse entendre que l'aspect grammatical, « subjectif », présente toujours un choix optionnel pour le locuteur. Il est toutefois important de se demander si, dans le cas du bulgare, l'aspect grammatical est toujours subjectif, vu qu'il détermine la formation des paradigmes temporels, les termes de la paire aspectuelle fonctionnant en distribution complémentaire : l'imparfait est formé à partir de l'imperfectif, alors que le perfectif fournit l'aoriste et le futur. Des tournures périphrastiques exigent également le perfectif : *triabva da*, « il faut que », *iskam da*, « je veux que », etc. Est-ce qu'une possibilité est toujours laissée toujours au locuteur de choisir entre deux formes verbales, chacune dotée d'un aspect, pour la représentation d'une situation donnée ? Doit-on, inversement, exclure cette notion de subjectivité du sens lexical des verbes, c'est-à-dire des modes d'action ? Ces interrogations seront reprises plus loin, dans le développement consacré à la temporalité et à l'aspectualité en bulgare, afin d'affiner les définitions portant sur l'aspect en prenant compte des servitudes grammaticales et syntaxiques qui régissent le choix des formes aspectuelles dans cette langue. Une ébauche de réponse à ce stade consiste à dire qu'il faut tenir compte non seulement de la

subjectivité du locuteur mais aussi des contraintes imposées par le système linguistique dans lequel il s'exprime. Cohen (1989 : 36) résume de manière éclairante cette position :

« En tout état de cause, le message est formé sur une série de choix du locuteur concernant chacun des éléments à rapporter, en fonction d'une stratégie globale, d'une finalité qui impose une cohérence formelle à l'ensemble de l'énoncé. Par là se manifeste de façon constante sa subjectivité, tandis que la cohérence formelle de l'énoncé et l'adéquation nécessaire du message intentionné aux conventions propres à la langue s'imposent au locuteur. »⁵²

Appliquant la catégorie de l'aspect aux temps du français, Confais précise que la distinction entre les deux types d'aspects s'impose dans cette langue, parce qu'il est toujours possible de verser n'importe quel verbe dans n'importe quelle forme aspectuelle. Les deux types d'aspect peuvent interférer, être présents simultanément dans une forme verbale, et ces interférences possibles, plutôt que de remettre en cause la distinction, viennent confirmer sa validité et son caractère indispensable. À ce propos, il cite l'exemple *il trouvait la lettre*, lequel, en dehors de tout contexte, suggère une lecture plutôt itérative, s'expliquant probablement par la juxtaposition du caractère ponctuel du procès exprimé par *trouver* avec la perspective de déroulement véhiculée par l'imparfait.

La question de l'interaction de l'aspect lexical et de l'aspect grammatical se pose avec acuité dans le cadre de l'analyse de traductions dans la seconde partie de ce travail. Mentionnons la position de Veters sur le lien entre les deux formes d'aspectualité, qui a le mérite d'être nuancée. L'auteur évoque à plusieurs reprises la nécessité de considérer le mode d'action et l'aspect comme deux catégories distinctes. Leur indépendance n'est cependant pas totale, le mode d'action pouvant influencer l'emploi et la signification des « aspectifs ». Pour illustrer cette affirmation, il donne l'exemple du *paradoxe imperfectif* : la mise à l'imparfait d'une situation atélique (Pierre MARCHER) implique que l'action a réellement eu lieu, alors que ce même procédé appliqué à une situation télique (Pierre DESSINER UN CERCLE) n'implique pas le caractère fini de l'action. Quant au passé simple, son emploi peut transformer les états en situations téliques. De plus, un état peut être considéré non seulement dans son déroulement mais dans sa

⁵² Notons aussi le choix terminologique de Maslov, cité par Cohen (1989 : 36), de définir la catégorie de l'aspect comme « le reflet du choix **objectivement conditionné** du locuteur... entre deux vues de l'action dénotée par le verbe ».

globalité. En d'autres termes, la combinaison entre les états et le passé simple n'est pas impossible, même si certains états acceptent difficilement ce tiroir verbal. Veters (1996 : 109) explique la singularité de l'effet créé par un exemple comme **Louis XIV eut un nez aquilin* ou **Le livre consista en trois chapitres* par le fait qu'il s'agit de « *caractéristiques* qu'une personne ou une situation tient normalement durant toute son existence et dont on n'envisage pas la possibilité d'un changement ». Une bonne analyse de l'aspect grammatical ne peut donc se passer de prendre en considération le rapport avec le mode d'action. Le mode d'action a sa pertinence dans toute étude en sémantique temporelle.

Certaines théories mettent donc en évidence l'idée que le sémantisme propre à la forme verbale et sa nature lexicale imposent une interprétation perfective ou imperfective au procès. Tout locuteur associerait, de manière plutôt intuitive, l'imparfait à des verbes d'états du type « jouer » ou « marcher », alors que des situations téliques comme « tomber » ou « sortir » seraient spontanément versées dans une forme perfective, au passé simple par exemple. En outre, l'examen de ces phénomènes dans une perspective textuelle et traductologique montre que l'adjonction de formes perfectives à des verbes dont le sémantisme présuppose une lecture imperfective et inversement, l'association, dans le cadre de l'imparfait narratif notamment, entre verbes habituellement perfectifs et désinences de formes temporelles imperfectives, implique l'inscription de ces « décalages » dans une intention particulière, relevant des choix de l'auteur, de l'importance du contexte et de questions de style. Associer une forme grammaticalement imperfective à un procès lexicalement perfectif n'est pas si rare que cela puisse paraître : apparentée sémantiquement au passé simple, une telle forme garde des traits fondamentaux de l'imparfait, en dilatant en quelque sorte la représentation de l'événement ou en suggérant une interprétation itérative de celui-ci⁵³.

La partie consacrée aux illustrations de choix traductifs et aux transformations effectuées dans le champ du verbe nous permettra de nous étendre plus longuement sur la potentialité lexicale d'un item verbal en relation avec sa grammaticalisation morphologique et sa réalisation textuelle. Il s'agira de

⁵³ Cet effet de dilatation est également souligné par Do-Hurinville (2009 : 217) : dans ses emplois « narratifs », l'imparfait peut commuter avec le passé simple, « mais la différence entre ces deux temps verbaux [...] réside en ce que l'incidence avec le passé simple est effective, alors que celle avec l'imparfait est perspective ».

considérer les formes aspecto-temporelles du point de vue des rapports qu'elles entretiennent avec d'autres formes dans une unité textuelle, ou du moins séquentielle, d'une dimension intermédiaire entre la phrase et le texte. Nous tenterons de dégager, dans la problématique de l'aspect, certaines perspectives explicatives qui paraissent fructueuses, pour envisager ensuite les problèmes qu'elles continuent à poser dans le cadre d'une démarche contrastive, et les situer dans des approches plus larges des temps verbaux, étudiant les effets de sens que ceux-ci sont susceptibles de créer en discours ainsi que leur fonctionnement en tant que facteurs de cohésion textuelle.

4. Axes énonciatifs

Marqueurs de types d'énonciation, les formes temporelles ne sont pas exploitées de la même manière et avec la même finalité dans les différents registres qu'elles structurent. Un rapide aperçu des conceptions différenciant les registres ou coordonnées énonciatifs permettra de situer avec davantage de précision la question des temps verbaux non seulement d'un point de vue temporel et aspectuel mais aussi en fonction de leur aptitude à participer à l'élaboration de la textualité d'un ensemble cohérent de phrases.

4.1. « Plan du discours » vs « plan de l'histoire »

Benveniste (1966 : 238) oppose le « plan du discours » au « plan de l'histoire ». Le premier, parole subjective, emploie librement toutes les formes personnelles du verbe et tous les temps (les principaux temps impliqués étant le présent, le futur et le parfait) à l'exception de l'aoriste, « banni aujourd'hui de ce plan d'énonciation alors qu'il est la forme typique de l'histoire » (p. 243). Le second exclut toute forme linguistique « autobiographique » et est poursuivi uniquement avec les formes des 3^e personnes. Quant à l'expression temporelle, elle est structurée au moyen de l'aoriste, de l'imparfait (y compris le conditionnel), du plus-que-parfait et du prospectif. Le présent en est exclu, « à l'exception – très rare – d'un présent intemporel tel que le présent de définition » (p. 239). Sont également exclus de ce plan le parfait et les futurs simple et composé. Situés sur le

plan de l'histoire, « les événements semblent se raconter eux-mêmes » (p. 241), ce qui correspond à une perspective objective et impersonnelle.

4.2. « Discours » vs « Récit »

La distinction établie par Benveniste est reprise par Weinrich, qui l'exprime en recourant aux termes *Beschprechen*, « discours » et *Erzählen*, « récit ». La différence fondamentale entre les deux positions réside dans le refus de Weinrich d'attribuer aux temps un rôle temporel et modal. À titre d'exemple, même le passé simple, selon l'approche de Weinrich, ne marque pas le passé, son unique rôle étant celui de signaler qu'on est en présence de récit. Très pragmatique et extrême, cette position ne voit dans les temps que des « signes obstinés », répétant toujours, de façon redondante, d'une phrase à l'autre ou à l'intérieur d'une phrase, la même information, et suggérant au destinataire l'attitude à adopter par rapport au contenu en fonction de leur appartenance au *besprochene Welt*, « mode commenté », ou au *erzählte Welt*, « mode raconté ». L'opposition entre l'imparfait et le passé simple est explicitée selon la présence ou non de « relief » : le passé simple possède le trait [+relief] alors que l'imparfait est le terme non marqué de l'opposition.

4.3. « Registre énonciatif » vs « registre du non-actualisé »

Considérant que les distinctions habituellement opérées ne sont pas à même de s'appliquer au système aspecto-temporel du bulgare, et en particulier à la description de l'aoriste, Guentchéva (1990 : 43-50) oppose le registre énonciatif au registre du non-actualisé. Dans le registre énonciatif où s'inscrivent des événements repérables par rapport à la situation d'énonciation, des relations aspectuelles comme la distinction entre l'accompli et l'inaccompli peuvent être exprimées par des temps comme le parfait et le plus-que-parfait.

Les événements non repérables par rapport à l'origine temporelle dépendant de l'énonciateur se placent dans un autre registre qui est « en rupture » par rapport au registre énonciatif. Il s'agit du registre du non-actualisé.

L'appréhension de ces deux registres nécessite la définition de deux types de structures, la structure de succession, comparable à une structure chronologique, et la structure énonciative. Il est important de signaler, pour le fonctionnement d'un événement situé dans le registre du non-actualisé, la nécessité de son insertion dans une chaîne, une série d'événements, événements qui à l'origine ne sont pas reliés aux repères temporels dépendant de l'énonciateur.

La structure de succession, dans laquelle les événements ne peuvent pas se chevaucher, peut caractériser les deux registres, le registre énonciatif et le registre du non-actualisé. En revanche, dans la structure énonciative, compatible uniquement avec le registre énonciatif, il peut y avoir chevauchement d'événements, phénomène qui permet par ailleurs de représenter la valeur du parfait : « état résultant mené jusqu'à un certain accomplissement ou un achèvement ».

4.4. « Sphère de distanciation » vs « sphère de non-distanciation »

Appliquées au bulgare, les deux dimensions énonciatives peuvent également être définies en termes de « sphères » (Feuillet 1996 : 93) : ainsi, à la sphère de non-distanciation, comprenant les temps morphologiquement apparentés au groupe du présent (présent, parfait, futur, futur antérieur) et fonctionnant selon une double opposition d'accomplissement d'une part (présent et futur appartenant au non-accompli, parfait et futur antérieur, à l'accompli) et de repère temporel (présent et parfait faisant partie du « centre », futur et futur antérieur, de l'« ultérieur »), s'oppose la sphère de distanciation, dotée d'une structure plus complexe. Une troisième opposition y figure, l'opposition de dynamisme impliquant l'imparfait et l'aoriste, à côté de l'opposition d'accomplissement où l'imparfait s'oppose au plus-que-parfait et le futur conditionnel au futur conditionnel antérieur, et de l'opposition de repère temporel, dans laquelle les deux temps futurs mentionnés s'opposent à l'imparfait, à l'aoriste et au plus-que-parfait, les premiers appartenant à l'« ultérieur » et les seconds, au « centre ». Ne participant pas à l'opposition de phase (ou d'accomplissement), l'aoriste demeure isolé.

Les temps relevant de la sphère de non-distanciation (à l'exception du parfait qui nécessite un traitement particulier), choisis pour faire référence à l'actualité du locuteur, « indiquent que la situation temporelle du procès n'est pas antérieure à son expression linguistique », ils dénotent des événements aussi bien concomitants au moment de l'énonciation que postérieurs à celui-ci. En ce qui concerne les temps de la distanciation, ils sont considérés comme « les temps de base du récit » et s'emploient dans les romans historiques ou dans les nouvelles dues à la plume d'un romancier et non d'un historien (relatant donc une histoire romancée, puisque leur utilisation n'est pas possible s'il s'agit de l'histoire vraie). Avec la valeur de « passé réel », ils permettent de « situer les procès dans un moment antérieur à celui de l'énonciation », ils représentent « un signal explicite de l'antériorité des événements par rapport au *nunc* » (Feuillet 1996 : 100).

CHAPITRE IV.

ASPECTUALITÉ ET TEMPORALITÉ EN BULGARE

1. Autour de la définition : paire aspectuelle, imperfectifs secondaires, triades

Il est nécessaire tout d'abord de préciser que dans les systèmes des langues slaves, les oppositions aspectuelles ont une manifestation morphologique. Un verbe, doté d'un aspect, se présente le plus souvent comme l'un des membres d'une paire, dont le second membre possède l'autre aspect. Ainsi, *otivam*, par exemple, fonctionne en couple avec *otida*, le premier verbe étant imperfectif, le second, perfectif. En français, on traduirait dans les deux cas par « aller ».

Citons un autre exemple. Pour désigner la notion de « sortir », le bulgare dispose de deux verbes, *izlizam* et *izljaza*, le premier étant imperfectif, le second perfectif. Chacun d'eux possède un paradigme complet de temps, mais ils fonctionnent le plus souvent en distribution complémentaire⁵⁴. Ainsi, la conjugaison du présent, de l'imparfait, de l'aoriste (disons pour l'instant qu'il peut correspondre aussi bien au passé composé qu'au passé simple) et du futur, à la première personne du singulier, sera la suivante :

Présent	<i>izlizam</i>
Imparfait	<i>izliza-x</i>
Aoriste	<i>izljazo-x</i>
Futur	<i>šte izljaz-a</i>

On voit que le thème imperfectif fournit le présent et l'imparfait, tandis que le thème perfectif est à la base de l'aoriste et du futur, ce dernier étant périphrastique.

Notons par ailleurs que les verbes perfectifs ne peuvent fonctionner indépendamment au présent, ce qui revient à dire que le présent perfectif n'est pas à même d'indiquer l'actualité, le moment où l'on parle. Ce test est souvent proposé comme un moyen « pratique » de déterminer l'aspect d'une forme verbale⁵⁵. On ne

⁵⁴ L'emploi des formes aspectuelles est habituellement indépendant du temps verbal mais, dans certains cas, l'une des formes, le plus souvent la forme perfective, est inapplicable à certains tiroirs.

⁵⁵ Une autre vérification possible consiste à déterminer si la forme verbale peut fonctionner avec des verbes marquant la phase initiale, finale ou une étape du procès ; l'impossibilité signifie que le verbe est perfectif, si en revanche la suite obtenue est énonçable, il s'agit d'un imperfectif.

peut pas dire, par exemple, pour énoncer « Je dis à mon père. » ou « Nous pardonnons à nos ennemis. »,

*⁽¹⁴⁾ *Az kaža na bašta si.*
je dis.PRÉS.pf à père réfl.

*⁽¹⁵⁾ *Nie prostim na vragove-te si.*
nous pardonnons.PRÉS.pf à ennemis-art. réfl.

Seules les formes imperfectives *kazvam* et *proštavame* sont acceptables. De plus, les formes perfectives n'ont pas de participe présent, de gérondif ni de substantif verbal. À l'impératif affirmatif, les deux aspects sont possibles, il y a alors concurrence aspectuelle, tandis qu'à l'impératif négatif, le perfectif est exclu.

Un verbe imperfectif a donc le plus souvent un correspondant perfectif et vice-versa, les deux constituant une paire aspectuelle⁵⁶. Des procédés très fructueux de dérivation permettent de former des perfectifs à partir d'imperfectifs ou inversement au moyen de préfixes ou suffixes mais tous les préfixes ne maintiennent pas la signification originelle du verbe – certains préfixes modifient le sens du verbe en le perfectivant. Ce changement de la valeur lexicale s'explique par le fait que les marqueurs aspectuels, précisément les préfixes, n'ont pas, comme c'est le cas dans les langues sémitiques par exemple, un caractère monovalent et abstrait⁵⁷. Comme le souligne Cohen (1989 : 250) à propos du système russe, « aucun de ces morphèmes n'est destiné purement et simplement à la fonction de perfectivation.⁵⁸

Voici quelques exemples de perfectivation accompagnée de modification sémantique au moyen de la préfixation :

⁵⁶ Les verbes qui forment des paires aspectuelles sont liés non seulement par leur sémantisme mais aussi étymologiquement. L'une des exceptions est le couple constitué de *idvam*, imperfectif, et *dojda*, perfectif, « venir ». Andrejčín (1978 : 165) signale qu'en vieux bulgare, les exceptions étaient plus nombreuses, et que certaines d'entre elles se sont conservées dans les autres langues slaves. Le bulgare moderne, à ce titre, témoigne d'un « perfectionnement formel plus grand ».

⁵⁷ « Les préfixes perfectivants [...] sont en général des prépositions qui, en cet emploi de préverbe, ont conservé une valeur concrète propre qui, aussi affaiblie qu'elle paraisse être dans certains cas, ne se laisse pas totalement oublier [...]. » (Cohen 1989 : 23). Il faut dire cependant que si, dans leur emploi en tant que prépositions, ces préfixes peuvent avoir aussi bien un sens locatif que final, lorsqu'ils remplissent la fonction de préfixes, ils ont habituellement une valeur finale. Celle-ci est à l'origine, selon Andrejčín (1978 : 167) de leur aptitude à modifier l'aspect puisqu'ils contiennent la possibilité de représenter l'action comme entièrement achevée.

⁵⁸ Pour le bulgare, Guentchéva (1990 : 55) note que, parmi les dix-sept préfixes dont dispose la langue, il n'y a que trois qui ne fonctionnent plus comme des prépositions : *pré-*, *pro-* et *raz-*.

govorja, « parler » – *zagovorja*, « se mettre à parler », *izgovorja*, « prononcer, articuler », *progovorja*, « parler pour la première fois » ;

piša, « écrire », – *upiša*, « inscrire », *dopiša*, « terminer d'écrire », *opiša*, « décrire », *podpiša*, « signer » ;

četa, « lire », – *pročeta*, « lire entièrement », *dočeta*, « finir de lire », *razčeta*, « déchiffrer ».

Inversement, des verbes perfectifs peuvent donner lieu à des imperfectifs, cette fois par suffixation. Les perfectifs de départ sont alors dits primaires, c'est-à-dire non préfixés et les imperfectifs obtenus sont appelés *imperfectifs dérivés* (Guentchéva 1990 : 57) :

dam (pf) – *davam* (impf), « donner » ;

kupia (pf) – *kupuvam* (impf), « acheter ».

Nous verrons plus loin à quels types d'imperfectifs sont appliquées les désignations *imperfectifs primaires* et *imperfectifs secondaires*. Disons aussi qu'il n'existe pas de règles fixes de perfectivation et d'imperfectivation, même si on peut attester de modèles de dérivation suivis par un grand nombre de verbes. Autrement dit, l'appartenance à un aspect n'est pas représentée par un morphème spécifique, même si elle est formellement identifiée.

La situation des paires aspectuelles est en réalité plus complexe, puisqu'on peut former, à partir des perfectifs préfixés, de nouveaux imperfectifs, ce qui conduit à une organisation des verbes en triades. Ainsi, *stroja*, « construire », imperfectif, a comme correspondant perfectif *postroja*, préfixé ; cependant, cet imperfectif simple est aussi en concurrence avec un autre imperfectif, *postrojavam*, obtenu par suffixation du perfectif préfixé. Ce nouvel imperfectif est appelé *imperfectif secondaire*.⁵⁹ En voici quelques exemples :

⁵⁹ L'*imperfectif primaire* désigne l'imperfectif simple à partir duquel est formé par préfixation le perfectif ; ce perfectif donne naissance, par suffixation, à l'*imperfectif secondaire* : *broja* (impf) / *izbroja* (pf) / *izbrojavam* (impf), « compter », *pija* (impf) / *izpija* (pf) / *izpivam* (impf), « boire ». La distinction entre imperfectivation primaire et imperfectivation secondaire est due à Isačenko (1960).

imperfectif primaire	perfectif préfixé	imperfectif secondaire (préfixation et suffixation)	traduction
<i>meta</i>	<i>iz-meta</i>	<i>iz-mit-am</i>	« balayer »
<i>piša</i>	<i>na-piša</i>	<i>na-pis-vam</i>	« écrire »
<i>peja</i>	<i>iz-peja</i>	<i>iz-pja-vam</i>	« chanter »
<i>bliža</i>	<i>iz-bliža</i>	<i>iz-bliz-vam</i>	« lécher »
<i>maža</i>	<i>na-maža</i>	<i>na-maz-vam</i>	« enduire »
<i>vadja</i>	<i>iz-vadja</i>	<i>iz-važ-dam</i>	« sortir » (transitif)
<i>broja</i>	<i>iz-broja</i>	<i>iz-broja-vam</i>	« compter »
<i>laža</i>	<i>iz-laža</i>	<i>iz-ląg-vam</i>	« mentir »
<i>delja</i>	<i>raz-delja</i>	<i>raz-del-jam</i>	« diviser, séparer »

Tableau 3. Préfixation et suffixation : formation d'imperfectifs secondaires.⁶⁰

L'existence de ces nouveaux imperfectifs, au cœur du système aspectuel, invite à s'interroger sur la réalité du couple aspectuel, sur la structure et le fonctionnement de ce système, mais aussi sur la nature des critères à utiliser pour définir l'aspect lui-même.

Les formes imperfectives ainsi obtenues s'inscrivent dans une triade : *imperfectif primaire/perfectif préverbe/imperfectif secondaire*. Une question qui a intéressé beaucoup de slavistes concerne l'identité de la « véritable » paire aspectuelle : si l'on prend comme exemple la notion d' « écrire », faudrait-il définir comme couple aspectuel *napiša* (pf)/*napisvam* (impf), mettant l'imperfectif *piša* (impf) en dehors du couple ? Devrait-on au contraire considérer l'imperfectif secondaire, en raison de ses emplois restreints, comme une variante de l'imperfectif simple et l'exclure de la vraie paire aspectuelle que serait alors *piša/napiša* ?

Face à la complexité de cette question, il nous paraît important de restituer et confronter plusieurs positions.

Maslov (1959)⁶¹, s'appuyant sur la différence de nature entre les deux opérations sémantiques, le processus de perfectivation et le processus d'imperfectivation, considère que la véritable opposition aspectuelle se définit au niveau grammatical et doit être entre le perfectif et l'imperfectif qui en est issu. Il peut s'agir aussi bien d'imperfectif dérivé, c'est-à-dire issu d'un perfectif simple,

⁶⁰ Notons, pour les deux derniers exemples, l'absence d'imperfectif primaire. La racine verbale n'apparaît que préfixée, le lien avec un imperfectif primaire originel s'étant effacé.

⁶¹ D'après Guentchéva (1990 : 59).

que d'imperfectif secondaire, obtenu d'un perfectif préfixé. Le caractère sémantique du procédé de perfectivation s'oppose ainsi à la nature purement grammaticale de l'imperfectivation. C'est donc la perfectivation qui permet la création d'un nouveau verbe alors que l'imperfectivation, tout en engendrant un nouveau thème verbal, ne modifie aucunement la signification lexicale du nouveau vocable. Dans la paire *napiša/napisvam*, exemple de « véritable » paire dans laquelle se manifeste l'opposition aspectuelle, les deux constituants sont deux formes d'un même lexème et la différence entre ceux-ci se situe uniquement au niveau de leurs valeurs aspectuelles.

À côté des paires aspectuelles constituées par le perfectif et l'imperfectif qui en est issu, par exemple *kaža/kazvam*, « dire », *napiša/napisvam*, « écrire », les imperfectifs primaires, par exemple *piša*, « écrire », sont considérés comme des verbes défectifs, *imperfectiva tantum*, c'est-à-dire sans correspondance perfective. Cependant, afin de tenir compte des liens lexicaux importants entre imperfectif primaire et imperfectif secondaire, les *imperfectiva tantum* sont subdivisés en *imperfectiva tantum relativi* et *imperfectiva tantum absoluti*. Les premiers, synonymes des membres de la paire, peuvent, dans de nombreux contextes, se substituer aux imperfectifs secondaires, tandis que les seconds ne sont pas synonymes des couples aspectuels.

Le critère pour la définition de la véritable opposition aspectuelle semble être l'identité au niveau lexical, la distinction ne devant résider que dans le statut grammatical différent des membres de la paire.

L'identité sur le plan lexical est aussi retenue comme critère définissant la paire aspectuelle par certains grammairiens bulgares. Pašov (1999), par exemple, présentant le schéma de formation d'imperfectifs secondaires, insiste sur le fait que les suffixes imperfectivants ne comportent pas de signification lexicale, mais ont seulement un sens grammatical (donc aspectuel). Ainsi le perfectif de départ et l'imperfectif obtenu forment toujours une paire aspectuelle. Dans les exemples fournis, on trouve, parmi les verbes de départ, aussi bien des perfectifs primaires (1), que des perfectifs préfixés (2) :

skoča/skačam, « sauter », *globja/globjavam*, « faire payer une amende »
dam/davam, « donner », *kaža/kazvam*, « dire », *xvărlja/xvărļjam*, « jeter » (1) ;

zadър̀ža/zadър̀žam, « retenir », *prouča/proučvam*, « étudier » (une question), *ustoja/ustojavam*, « résister » (2).

Quant à la formation de verbes perfectifs, elle ne conduit pas à des paires aspectuelles, mais seulement à une dérivation lexicale, puisque « tous les préfixes bulgares comportent, en plus du sens grammatical (aspectuel), un sens lexical ». Le verbe imperfectif de départ et le perfectif obtenu ne forment pas de paire aspectuelle puisqu' « ils se distinguent plus ou moins par leur sens lexical » (Pašov 1999 : 137) : *piša*, « écrire » / *zapiša*, « noter », *bija*, « battre » / *ubija*, « tuer ».

Une modification sémantique plus importante peut séparer le perfectif préfixé de l'imperfectif duquel il est issu : *igraja*, « jouer » / *zaigraja*, « commencer à jouer », *služa*, « servir » / *zasluža*, « mériter », *krija*, « cacher » / *otkrija*, « découvrir », *vinja*, « accuser » / *izvinja*, « excuser », etc. Dans ce cas, on ne parle pas de couples aspectuels, mais de création de nouveaux items lexicaux.

La distinction établie par Feuillet (1996 : 85) tient compte de la perfectivisation et de l'imperfectivisation en tant que procédés de formation dans le cadre du système aspectuel. Il distingue, dans l'organisation des verbes, deux types de couples : les *couples de corrélation* et les *couples de connexion*. Il existe aussi des verbes isolés, hors-couple, qu'on ne peut répertorier dans aucune des deux classes.

Le critère permettant de déterminer la répartition des verbes est le « degré d'intégration des verbes dans le couple ». Les relations aspectuelles entre deux verbes formant un couple peuvent être entièrement grammaticalisées. L'absence de différence lexicale entre les constituants et de contraintes syntaxiques quant à l'emploi de chacun des membres de la paire aspectuelle caractérise alors un couple de corrélation.

Le couple de corrélation peut être formé :

- d'un perfectif obtenu par préfixation d'un verbe simple et l'imperfectif suffixé dérivé de ce perfectif : *opiša/opisvam*, « décrire » ;
- d'un perfectif simple et d'un imperfectif qui en dérive par suffixation *platja/plaštam*, « payer », *kupja/kupavam*, « acheter » ;
- d'un imperfectif simple et de son correspondant perfectif suffixé en *-na* : *maxam/maxna*, « faire un signe de la main », *sjadam/sedna*, « s'asseoir », *tropam/tropna*, « frapper ».

Les couples de connexion, en revanche, sont formés d'un imperfectif simple et du perfectif préfixé : *uča/nauča*, *četa/pročeta*, *pija/izpija*. Les formes perfectives requièrent dans la plupart des cas un objet syntaxique, les imperfectifs correspondants ne manifestant pas cette restriction. Une subtile modification du point de vue sémantique doit également être notée : le perfectif *izxarča*, par exemple, à part la signification de « dépenser », contient le trait indiquant que tout a été dépensé, que l'action a donc été menée jusqu'à son terme, alors que l'imperfectif correspondant *xarča*, quant à lui, n'exprime pas ce sens supplémentaire.

Compte tenu de cette grammaticalisation incomplète, les rapports entre les constituants des couples de connexion sont plus complexes qu'au sein des couples de corrélation (Feuillet 1996 : 86). Les procédés de formation et d'organisation de ces deux types de couples aspectuels et les relations qui s'établissent entre leurs constituants sont résumés et illustrés dans les tableaux suivants :

perfectifs	imperfectifs	procédés de formation	traduction
<i>sābera</i>	<i>sābīram</i>	perfectif formé par préfixation sur un verbe simple (de sens obligatoirement différent) et imperfectif dérivé de ce perfectif par suffixation ; le rapport sémantique avec le verbe simple peut s'être perdu (<i>merja</i> , « mesurer », <i>namerja</i> , « trouver »)	« ramasser »
<i>opiša</i>	<i>opīsvam</i>		« décrire »
<i>svārša</i>	<i>svāršvam</i>		« terminer »
<i>pregovorja</i>	<i>pregovarjam</i>		« réviser »
<i>vārna</i>	<i>vračtam</i>	perfectif simple qui donne lieu à un imperfectif par suffixation	« rendre »
<i>dam</i>	<i>davam</i>		« donner »
<i>platja</i>	<i>plaštam</i>		« payer »
<i>kupja</i>	<i>kupuvam</i>		« acheter »
<i>pratja</i>	<i>praštam</i>		« envoyer »
imperfectifs	perfectifs		procédés de formation
<i>ljagam</i>	<i>legna</i>	imperfectif simple dont le correspondant perfectif a comme désinence <i>-na</i> ; la valeur perfectivante de ce suffixe doit être différenciée de sa valeur diminutive dans <i>pījna</i> , « boire volontiers »	« se coucher »
<i>kimam</i>	<i>kimna</i>		« cligner de l'œil »
<i>sjadam</i>	<i>sedna</i>		« s'asseoir »
<i>stavam</i>	<i>stana</i>		« se mettre debout »
<i>vrāštam</i>	<i>vārna</i>		« rendre »

Tableau 4. Couples de corrélation.

imperfectifs	perfectifs	procédés de formation/ incidence sur le terme obtenu	traduction
<i>četa</i>	<i>pročeta</i>	adjonction de préfixe à un imperfectif simple/exigence d'objet syntaxique ; adjonction de sens	« lire/lire jusqu'au bout »
<i>xarča</i>	<i>izxarča</i>		« dépenser »
<i>pija</i>	<i>izpija</i>		« boire/boire tout »
<i>čerpja</i>	<i>počerpja</i>	pas de modification du sens du verbe de base ; les préverbes, peu marqués sémantiquement, fournissent des perfectifs manquants	« offrir un verre/repas »
<i>piša</i>	<i>napiša</i>		« écrire »
<i>pravja</i>	<i>napravja</i>		« faire »
<i>kanja</i>	<i>pokanja</i>		« inviter »

Tableau 5. Couples de connexion.

La position de Feuillet, bien qu'explicitant les procédés de perfectivisation et d'imperfectivisation, comporte une certaine contradiction : après avoir expliqué la différence entre les deux types de couples, il considère qu'il est préférable de parler de triades, alors que c'est notamment l'existence de triades qui semble imposer la distinction entre couples de corrélation et couples de connexion⁶².

Si l'on se tient à sa distinction, *couples de corrélation vs couples de connexion*, on pourrait, pour mieux rendre compte de la réalité des faits, distinguer, au sein des couples de corrélation, deux types de couples : ceux qui se distinguent nettement de l'imperfectif primaire (bien qu'ils demeurent sémantiquement liés à cette forme de base), *opiša/opisvam*, « décrire », *vpiša/vpisvam*, « inscrire » et ceux qui y sont plus étroitement liés sémantiquement, puisque le préfixe perfectivant est quasiment vide, tels que *napiša/napisvam*, « écrire ». Pour les premiers, on peut réserver le terme de *couples de corrélation* et pour les seconds, nous proposons *couples de corrélation restreinte* en raison des contraintes syntaxiques qui, comme nous le verrons plus loin, régissent leur fonctionnement⁶³.

La situation en russe semble être quelque peu différente⁶⁴. En décrivant le système aspectuel de cette langue, Cohen (1989 : 249-250) observe « une dissymétrie entre les effets de la préfixation et ceux de la suffixation ». Il rappelle

⁶² La « condition absolue » (voir Tableau 4) qu'il pose en définissant morphologiquement les couples de corrélation (que le verbe simple « ait un sens différent ») ne semble pas être toujours respectée puisqu'il range tout de même les couples du type *napiša/napisvam* parmi les couples de corrélation.

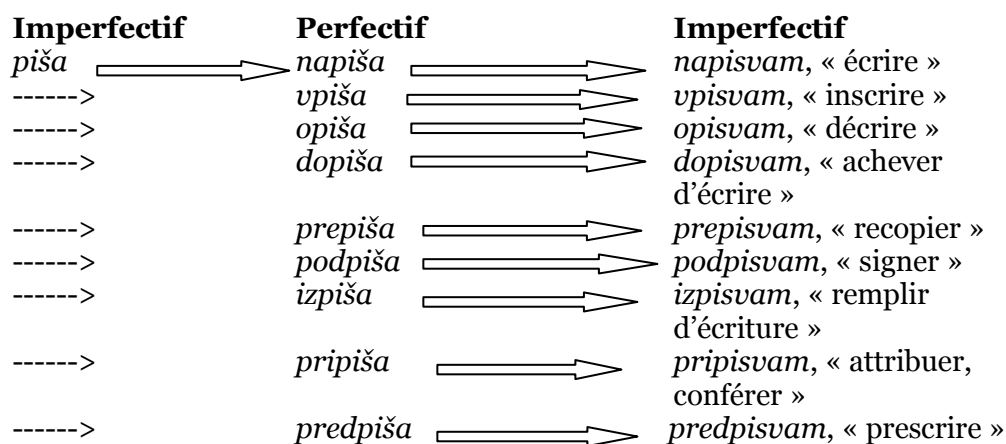
⁶³ Voir aussi la terminologie utilisée pour caractériser les imperfectifs secondaires sémantiquement très proches des imperfectifs d'origine proposée par Ivanova (1966 : 134) : ces verbes ont un « fonctionnement syntaxique contraint ».

⁶⁴ La distinction entre *couples de corrélation vs couples de connexion* vient de l'étude du russe, elle est due à J. Veyrenc.

qu'une forme préfixée, lorsqu'elle s'oppose à une forme simple, est perfective, alors qu'une forme à suffixe est imperfective, aussi bien lorsqu'elle s'oppose à une forme simple⁶⁵ que lorsqu'elle s'oppose à une forme perfective préfixée, elle-même formée d'un imperfectif. Il estime que « le suffixe en tant que marque d'imperfectif annule la perfectivité conférée au verbe par le préfixe »⁶⁶ et qu'il s'agit d'une « dérivation orientée : morphogénétiquement, dans le cas le plus général, des formes simples **imperfectives** donnent naissance à des formes préfixales **perfectives**, lesquelles peuvent fonder à leur tour des formes suffixales (et à la fois préfixales) **imperfectives**⁶⁷».

L'auteur souligne la différence de nature qui existe entre un couple formé de deux verbes de significations distinctes et un couple dont les constituants ne se différencient que par leur aspect. Les imperfectifs secondaires s'opposent aux perfectifs dérivés à préfixes tandis que l'imperfectif de base peut former couple avec une des formes préfixées qui en sont dérivées.

Nous essaierons de représenter ce schéma dérivationnel, qui est qualifié de « circuit orienté de la dérivation » en recourant à la notion verbale d'« écrire » en bulgare⁶⁸.



⁶⁵ En bulgare, la suffixation peut avoir comme effet la perfectivation du verbe initial, dans le cas notamment du préfixe -n-a : *sjadam/sedna*, « s'asseoir ».

⁶⁶ Nous verrons qu'en bulgare, les imperfectifs secondaires, même s'ils se placent, du point de vue formel, dans la classe des imperfectifs, ont des fonctionnements et des valeurs dérivant notamment de leur préfixe perfectivant.

⁶⁷ Soulignement dans le texte.

⁶⁸ L'exemple produit pour illustrer la dérivation en russe fait apparaître un « manque » là où la dérivation s'effectue pour la première fois : *igrat'* forme couple avec *sygrat'*, « jouer », mais ce dernier n'est pas à l'origine d'un imperfectif secondaire. La même remarque vaut pour le préfixe *na-* dans l'opposition *pisat'/napišat'*, « écrire ». Cohen (1989 : 252) explique cette incomplétude par la nature du préfixe : sémantiquement vide, il « ne transforme pas suffisamment le contenu sémantique du verbe de base » pour cesser de « pouvoir être employé en distribution complémentaire avec lui » : il ne nécessite donc pas la constitution d'un imperfectif secondaire.

Les pointillés indiquent que l'imperfectif simple et les perfectifs qui en sont issus se différencient sur le plan sémantique.

Si l'on suit le schéma proposé pour le russe, on dira, d'une part que l'imperfectif primaire est membre du couple aspectuel formé par *piša/napiša*, où la modification du sens est infime et, d'autre part, qu'il a donné naissance à d'autres couples, dans lesquels les perfectifs préfixés s'opposent aux imperfectifs secondaires. Malgré les changements de sens observés entre l'imperfectif simple et les couples qui en sont issus, les liens entre les deux restent ici évidents.

On voit qu'en bulgare, l'identité au niveau lexical entre l'imperfectif simple et le perfectif préfixé n'empêche pas la formation d'un imperfectif secondaire, alors qu'en russe, lorsque le préfixe perfectivant est vide, on ne peut former d'imperfectif secondaire, ce dernier étant seulement nécessaire en cas de saut sémantique plus marqué. Cette réalité signifie-t-elle que la dérivation est moins productive en russe qu'en bulgare et que la quasi-absence de modification sémantique invalide, en russe, la formation d'un imperfectif secondaire, celui-ci n'ayant pas de raison d'être ?⁶⁹ En bulgare, lorsque les préfixes de perfectivation sont « vides », imperfectif primaire et imperfectif secondaire coïncident sémantiquement et il est légitime de s'interroger sur les valeurs que ces imperfectifs secondaires, de prime abord porteurs d'une certaine redondance dans le système, sont à même d'exprimer.

Il nous semble intéressant d'évoquer enfin la question du dictionnaire unilingue afin de voir dans quelle mesure l'existence d'imperfectifs secondaires en bulgare est explicitée et quelle est leur place dans le système aspectuel. Prenons à nouveau la notion verbale d'écrire. Lorsqu'on regarde l'article *piša*, on trouve l'indication *imperfectif*, mais aucune correspondance perfective n'est indiquée. En revanche, si l'on consulte l'article consacré au perfectif préfixé, aussi bien *napiša*, « écrire », où la modification sémantique est presque inexistante, que par exemple

⁶⁹ Čakárova (2003) signale que la généralisation de l'imperfectivation secondaire en bulgare a conduit à une reconstruction du système aspectuel. Elle remarque par ailleurs que cette imperfectivation est apparue comme grammaticalement superflue dans le système aspectuel mais que, dans l'étape actuelle de développement de la langue, elle permet d'exprimer de façon économique les nuances sémantiques les plus variées. Nous présenterons un peu plus loin la position de l'auteur selon laquelle les « imperfectifs secondaires » sont des itératifs grammaticaux, position que, du reste, nous ne partageons pas. Cette remarque nous a paru toutefois pertinente pour exprimer la différence, du point de vue de la dérivation, entre le système du russe et celui du bulgare.

prepiša, « recopier », on trouve un renvoi aux imperfectifs secondaires correspondants, respectivement *napisvam* et *prepisvam*. Une telle réalité pourrait signifier que le véritable couple aspectuel est constitué du perfectif préfixé et de l'imperfectif secondaire, position défendue par des slavissants russes et par certains grammairiens bulgares.

Cette brève introduction au problème des imperfectifs secondaires ne prétend pas apporter des réponses, même partielles, à des questions très complexes qui nécessitent, comme l'a souligné Guentchéva (1990 : 60),

« que l'on ait déjà, sur le plan théorique, défini de manière rigoureuse ce qu'est la catégorie de l'aspect ou, en d'autres termes, que la catégorie de l'aspect ait été construite exclusivement sur des critères grammaticaux. Tout recours à des critères d'ordre lexical perd de sa généralité. »

Pour ce qui est du présent travail et des rapports entre temporalité, aspectualité et traduction, les valeurs de ces formes nous intéressent plus particulièrement du fait de leur fréquente utilisation comme présent historique dans un récit ou comme présent de narration permettant de créer des effets stylistiques particuliers. Dans ce contexte notamment, elles illustrent l'importance de la grammaticalisation de certaines formes et de leur rôle en tant que « signaux textuels », participant à l'élaboration de l'écriture d'un texte.

Avant de nous pencher plus longuement sur ces imperfectifs, sur la double fonction du préfixe perfectivant, grammaticale pour certaines formes ou, pour d'autres, servant à dériver un nouveau verbe qui se distingue sémantiquement de la forme imperfective primaire, nous examinerons le fonctionnement de l'aspect et les valeurs qui sont associées aux formes perfectives et imperfectives.

2. Considérations sur le fonctionnement de l'aspect

Beaucoup de linguistes bulgares se sont inspirés de la définition de Maslov à propos de l'aspect en russe. Celle-ci présente le fonctionnement de l'aspect sous l'angle d'une opposition privative binaire, dans laquelle le perfectif, membre marqué, indique un trait positif, la *globalité indivisible de l'action*, alors que l'imperfectif n'est pas à même de signifier ce caractère. Comme l'a souligné

Marguerite Guiraud-Weber (2004 : 97) :

« Dans cette définition, l'imperfectif apparaît comme plus neutre, moins chargé sémantiquement que le perfectif [...]. Elle ne tient pas compte, toutefois, du fait qu'une action globale, c'est-à-dire une action totalement accomplie ou conçue comme telle, peut être exprimée en russe par les deux aspects : perfectif et imperfectif. »

Nous verrons plus loin qu'en bulgare également l'imperfectif est susceptible d'indiquer des processus totalement accomplis. La présentation faite par Guentchéva (1990 : 17) de la position de Maslov – il applique sa conception générale de l'aspect à la description du bulgare – met en évidence le caractère hétéroclite des critères de classification choisis par lui et de la terminologie adoptée pour les définir. L'auteur distingue deux types d'aspectualité : l'aspectualité quantitative et l'aspectualité qualitative. Des notions comme l'itérativité, le degré de durée et le degré d'intensité figurent dans le cadre de l'aspectualité quantitative et se réalisent dans les langues au moyen de divers procédés lexicaux (adverbes, circonstants), syntaxiques ou morpho-syntaxiques. Dans les langues slaves, ce type d'aspectualité se manifeste dans les significations aspectuelles des formes perfectives et imperfectives, dans les modes d'actions et par divers moyens lexicaux.

Quant à l'aspectualité qualitative, elle est fondée sur les oppositions suivantes : *dynamique vs statique*, *borné vs non-borné* (verbes qui indiquent ou non le passage dans un nouvel état), *borné qui atteint sa borne intérieure vs borné qui n'atteint pas sa borne*. Cette conception rappelle les classifications ayant trait à l'aspect lexical ; on remarque également qu'aussi bien le mode d'action que l'aspect sont considérés comme manifestations de l'aspectualité quantitative.

Dans la littérature linguistique bulgare, on trouve, dans la définition de l'aspect verbal, une insistance particulière sur la place de l'opposition aspectuelle dans le sémantisme des verbes.

Cet angle est privilégié notamment dans la définition de Pašov (1999 : 133), selon laquelle l'aspect est le « sens grammatical » permettant de différencier un verbe imperfectif de son correspondant perfectif :

« Puisque ces deux verbes signifient une seule et même action, ils ont une signification lexicale identique, et se différencient uniquement par leur sens grammatical que nous appelons « aspect verbal ». »

L'auteur établit ensuite la distinction entre sens lexical et sens aspectuel :

kapja, « gouter », imperfectif, a comme correspondant perfectif *kapna*, qui, au niveau lexical, revêt une signification diminutive ou semelfactive.

Cet exemple monte à quel point, en bulgare, il est difficile de dissocier l'aspect grammatical de l'aspect lexical, la préfixation et la suffixation n'étant pas, dans beaucoup de cas, purement grammaticales, mais ayant aussi pour effet une modification de la signification lexicale. Valeur aspectuelle et valeur du thème verbal envisagé en tant que lexème (que les procédés de dérivation peuvent modifier) sont très étroitement liées.

La définition citée ne permet pas de différencier de manière claire les critères grammaticaux des critères sémantiques utilisés pour définir les oppositions aspectuelles puisque, comme nous l'avons vu, les membres de la paire aspectuelle peuvent aussi avoir une valeur sémantique identique.

Andrejčin (1978 : 162) remarque que les formes verbales perfectives et imperfectives n'expriment pas des actions différentes mais différentes « projections » de ces actions. Ainsi, on peut utiliser, pour indiquer une seule et même action, tantôt le perfectif, tantôt l'imperfectif, en fonction de la manière de la considérer :

(16) ***Kupix*** ***si*** *dnes* *mnogo* *knigi*,
ai-acheté.A.pf réfl. aujourd'hui beaucoup livres

kupuvax *gi cial* *čas*.
achetais.IMP.impf les entière heure

« **Je me suis acheté** aujourd'hui beaucoup de livres, je les **achetais** pendant toute une heure. »

La première forme, perfective, est à l'aoriste, la seconde, imperfective, à l'imparfait.

Citons ses définitions :

« Les verbes imperfectifs expriment l'action dans sa *réalisation progressive* [...] Les verbes perfectifs expriment l'action *entièrement* (dans son entière réalisation). »⁷⁰

Les verbes imperfectifs peuvent être représentés schématiquement par une flèche pour indiquer notamment le « processus en train de se réaliser » : →

Pour la représentation des verbes perfectifs, marquant une « entité achevée », on peut recourir à un cercle : ○

⁷⁰ En italique dans le texte.

Andrejčin (1978 : 162) explicite les définitions en utilisant le terme d'« aspect synthétique » pour désigner le perfectif et celui d'« aspect analytique » pour l'imperfectif. Il souligne aussi qu'il ne faut pas confondre la notion d'achèvement (*zavърšenost*) avec celles de durabilité (*trajnost*), de durée (*prodължителност*) ou de quantité (*količestvo*). La durée, estime-t-il, n'est pas en rapport avec l'aspect verbal, puisque, d'une part, toutes sortes d'actions qui durent peuvent être exprimées en recourant à des formes perfectives et que, d'autre part, l'action la plus brève peut être présentée dans son déroulement, avec un verbe imperfectif.

Mentionnons la possibilité, pour certains verbes, de modification de leur aspect en fonction de paramètres contextuels. Nous empruntons à Andrejčin (1978 : 166) les deux exemples qui suivent où, selon l'auteur, les verbes *piša*, « écrire » et *pija*, « boire », bien que formellement imperfectifs, doivent être considérés comme ayant acquis une valeur perfective :

(17) *Šte ti piša vednaga.*
 aux.FUT. à-toi écris.PRÉS.impf tout de suite
 « Je t'**écriv**rai tout de suite. »

(18) *Tuk na xladinka iskam da pija*
 ici à fraîcheur veux.PRÉS.impf da bois.PRÉS.impf
 dim.

edna čaška.
 un petit-verre
 dim.

« Ici au frais, je veux **boire** un petit verre. »

Il nous paraît préférable, cependant, ne pas parler de modification aspectuelle au niveau de l'unité verbale mais plutôt d'une interprétation « perfective » de la valeur des énoncés. Nous estimons que ce ne sont pas les formes verbales qui sont aspectuellement transformées mais qu'elles participent, avec les éléments contextuels et le lexique, à l'élaboration de la lecture plus ou moins perfective des énoncés en question.

Le premier exemple exprime un événement prédit, une intention, celle d'écrire une lettre, que le locuteur envisage de réaliser immédiatement. Ainsi, on peut considérer que dans « Je t'écrirai tout de suite », le complément circonstanciel de temps signifiant « immédiatement » peut favoriser une lecture perfective.

Dans le second exemple, d'autres critères interviennent. Les deux diminutifs qu'on trouve au sein de la proposition comportent des connotations affectives, et le verbe *pija* s'inscrit dans ce registre. *Izpija* serait peu naturel pour un locuteur natif puisque peu apte à exprimer, dans ce contexte, une certaine proximité avec le locuteur. En effet, le verbe *pija* exprime le fait de boire de manière vague et, compte tenu de la forme diminutive de l'objet *čaška*, qu'on peut considérer comme fortement intégré au prédicat, son interprétation perfective ne nous paraît pas aisée.

Malgré les réticences que nous avons exprimées à propos de la modification de l'aspect de certains verbes, les exemples cités confirment la nécessité, même pour une langue comme le bulgare, de calculer la valeur aspectuelle selon le contexte et le co-texte, en prenant en considération la totalité des constituants de la proposition. L'interprétation aspectuelle d'un énoncé doit être globale, le verbe n'étant pas le siège exclusif de l'aspect.

2.1. Valeurs associées aux formes perfectives et imperfectives : quelques illustrations

Voyons à présent comment sont traitées, dans la littérature sur l'aspect, pour les langues slaves en particulier, les notions de perfectivité et d'imperfectivité et quelles valeurs sont associées à chacun des termes de l'opposition.

La définition de J. Veyrenc reprise par Feuillet (1996 : 87), qui la qualifie de générale, semble restreindre l'application de la catégorie de l'aspect à la limitation et à la non-limitation du procès (« L'aspect imperfectif présente le procès sans le spécifier. L'aspect perfectif implique au contraire une limitation du procès. »). Conduisant à une représentation schématique, elle ne tient compte ni des restrictions syntaxiques déterminant le fonctionnement des formes perfectives et imperfectives, ni de la notion de changement, fondamentale pour appréhender les phénomènes aspectuels.

Feuillet (1996 : 88) explicite la définition en disant qu'il s'agit d' « un procès limité dans son impact ». La terminologie utilisée n'est pas sans rappeler celle définissant l'aspect lexical. Faudrait-il entendre par *impact* « conceptualisation globale, ramassée de l'événement », en quelque sorte ponctualisée, par opposition à l'appréhension dilatée véhiculée par le choix de l'imperfectif ? Ou bien s'agit-il

d'un processus exprimé comme un événement total, précisément localisé ? Ces interrogations mettent en évidence un problème fondamental pour la définition précise de la perfectivité et de l'imperfectivité : le recours à des critères non grammaticaux rend les définitions peu généralisables et instaure un flou terminologique qui ne permet pas d'expliquer l'hétérogénéité et la diversité des points de vue émis⁷¹.

2.1.1. Itérativité

Examinons d'abord une affirmation plusieurs fois mise en avant dans le cadre d'études sur l'aspect : le rapport de l'imperfectif avec l'itérativité. Feuillet (1996 : 88) note à ce sujet que la valeur de répétition n'est pas inhérente au verbe lui-même, mais peut être actualisée par le contexte, d'autant plus que, dans le cas du bulgare, l'itérativité n'est pas incompatible avec le perfectif :

(19) *Az pročetox тази книга три пъти.*
je ai-lu.A.pf ce livre trois fois

« **J'ai lu** ce livre trois fois. »

Nous ne voulons pas contredire l'affirmation portant sur la compatibilité du perfectif avec l'itérativité, il nous semble cependant que l'exemple cité, utilisant l'aoriste perfectif *pročetox* nécessite, pour être énonçable, une suite, par exemple une proposition adversative. En l'absence de telle proposition, le choix du parfait *pročel sam* serait plus approprié. On peut même envisager le recours au parfait formé à partir du participe passé actif *čel* issu de l'imperfectif. Voici un exemple où en revanche l'aoriste perfectif est naturel pour un locuteur natif :

(20) *Napisax mu tri pisma, no ne otgovori na*
ai-écrit.A.pf à-lui trois lettres mais nég. a-répondu.A.pf à

nito edno.
ni un

« Je lui **ai écrit** trois lettres, mais il n'a répondu à aucune d'elles. »

⁷¹ À propos de l'aspect en russe, Marguerite Guiraud-Weber (1996 : 98) décrit la différence entre l'aspect perfectif et l'aspect imperfectif par la définition suivante : « l'imperfectif signale l'occurrence d'une action, tandis que le perfectif, son occurrence et le changement d'état qui lui succède. On remarque que [...] le perfectif apparaît également comme sémantiquement plus complexe que l'imperfectif. » À notre avis, cette définition, bien qu'elle rende compte du concept de changement, ne se prononce pas véritablement sur les notions aspectuelles impliquées dans les formes perfectives et imperfectives.

Les exemples de formes perfectives contenant la notion d'itérativité peuvent être multipliés : *obikolix grada tri pāti*, « j'ai fait le tour de la ville trois fois », *rovix v čantata njakolko pāti*, « j'ai fouillé dans le sac plusieurs fois », *podpisax se dva pāti*, « j'ai signé deux fois ». Comme le souligne Andrejčin (1978 : 164), les notions de sémelfactivité et d'itérativité ne sont pas des éléments fondamentaux dans le sens de la base verbale : « en principe chaque verbe bulgare peut signifier, selon le cas, une action ayant lieu soit une fois, soit plusieurs fois ».

Avant de nous pencher sur les valeurs de l'imperfectif, nous proposons quelques exemples dans lesquels ce sont les formes perfectives qui indiquent l'itérativité, mais une itérativité suggérée par un certain parallélisme des structures. Sans donner de développement détaillé sur l'imparfait en bulgare, citons seulement la définition de Beaulieux (1950 : 335) : « on emploie l'imparfait perfectif pour exprimer un fait habituel sans qu'on envisage tel cas particulier ».

Examinons d'abord deux exemples que nous empruntons à Pašov (1999 : 145). Dans le premier, ce sont des formes imperfectives à l'imparfait qui sont impliquées, le second voit utilisés des imparfaits perfectifs :

(21) **Vrāštaše se vkašti umoren, sjadaše**
 rentrait.IMP.impf réfl. à-la-maison fatigué s'asseyait.IMP.impf

pri ognište-to, zapalvaše si lula-ta...
 près-de âtre-art. allumait.IMP.impf réfl. pipe-art.

(22) **Vārneše se vkašti umoren, sedneše**
 rentrait.IMP.pf réfl. à-la-maison fatigué s'asseyait.IMP.pf

pri ognište-to, zapaleše si lula-ta...
 près-de âtre-art. allumait.IMP.pf réfl. pipe-art.

« Il rentrait à la maison fatigué, s'asseyait près du feu, allumait sa pipe... »

Dans les deux cas, la notion d'itérativité est présente, mais les valeurs des deux types de formes ne se recouvrent pas complètement et les effets produits ne sont pas identiques. Avec le recours aux formes imperfectives, on insiste davantage sur la réalisation même du processus, alors que le perfectif semble souligner l'appréhension « synthétique » de l'action et adopter une perspective en quelque sorte statique davantage orientée vers la caractérisation du personnage. L'imparfait perfectif confère plus de relief à l'énoncé alors que la forme

imperfective de l'imparfait garde un caractère plus « narratif ». Ainsi, on peut envisager de poursuivre le premier exemple en disant, [...] *otvarjaše edna kniga, pročitaše njakolko stranici*, « [...] ouvrait un livre, lisait quelques pages. », alors que le second peut être poursuivi par *Običaše tišinata i spokojstvieta na takiva večeri*, « Il aimait le silence et la tranquillité de telles soirées. » On ne peut peut-être pas affirmer que la valeur temporelle de l'imparfait perfectif est marginale, elle est toutefois plus ténue, en raison probablement de l'interaction avec l'aspect, par rapport à celle de l'imparfait imperfectif.

Voici un exemple similaire recourant à la forme perfective du présent pour l'indication de l'itérativité :

- (23) **Zapitat** *li* *go naistina li*
demandent.PRÉS.pf part.inter. le vraiment part. inter.
- se kazva Gaustin, šte otgovori,*
réfl. appelle G. aux.FUT. répond.PRÉS.pf
- če ponjakoga, v pazaren den, ime-to mu e Sokrat.*
que parfois en de-marché jour nom-art. à-lui est S.

« Lui **demandait**-on s'il s'appelait réellement Gaustin, il répondait que parfois, les jours de marché, il s'appelait Socrate. »
(Guéorgui Gospodinov, *Čovekät s mnogoto imena*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

L'inversion semble être une bonne solution de traduction, puisqu'elle permet de restituer le rythme de l'original, auquel contribue notamment la particule *li* dont la fonction est d'introduire une subordonnée temporelle.⁷² La brièveté de l'original est ainsi préservée, ce qui n'aurait pas été possible si l'on avait privilégié l'explicitation des relations entre propositions en commençant par *Lorsqu'on lui demandait...*

Examinons quelques exemples illustrant le fonctionnement des formes perfectives et imperfectives dans le cadre de l'emploi des participes passés passifs.

- (24) *Toj imaše edno slavoľjubie – da bāde **izbran** učilišten*
il avait une vanité da est.PRÉS.pf élu.PPP_a d'école
- nastojatel v gradec-a si [...]. I vsjakoga beše **izbiran**.*
conseiller dans petite-ville-art. réfl. et toujours était élu.PPP_i

⁷² Il ne faut pas confondre cette valeur avec la seconde occurrence de *li* qui sert à l'introduction du discours indirect et correspond à *si* en français.

« Il ne nourrissait qu'une ambition, celle d'être **élu** au comité d'école de sa petite ville natale [...] Et il y était, en effet, toujours **élu**. »
 (Ivan Vazov, *Pod igoto/Sous le Joug*, traduction S. Tzonev, S. Pentcheva et V. Yonova)

« Il n'avait qu'une vanité, être **élu** membre du conseil de sa petite ville [...]. Et il l'était toujours. »
 (Ivan Vazov, *Pod igoto*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

Le participe **izbran** issu de l'aoriste perfectif inscrit la volonté d'être élu dans une finalité précise dotée de circonstances concrètes. Le participe **izbiran** formé à partir de l'imperfectif contient des notions d'itérativité et d'absence de concrétude. On peut noter que, bien que **izbran** intervienne dans une subordonnée, l'imperfectif aurait été possible et aurait davantage connoté l'ambition d'avoir la qualité permanente d'« élu » ; en revanche les instructions cotextuelles (*vsjakoga*, « toujours ») imposent l'imperfectivité du second participe.

(25) *Makar virvoda, zaslepjavan ot svetkavicite, zaglušavan ot*
 bien-que trempé aveuglé.PPP_i de éclairs-art. assourdi.PPP_i de

treskavici-te, Kraličät vărveše naposoka izmeždu šubrăki,
 tonnerre-art. K. marchait.IMP.impf sans-but parmi arbustes

dărveta i bostani, koito ne mu davaxa nikakäv podslon.
 arbres et potagers qui nég. à-lui donnaient.IMP.impf aucun abri

« Kralitch, trempé jusqu'aux os, **ébloui** par les éclairs, **assourdi** par le tonnerre, continuait sa marche à travers fourrés, taillis et meulons, qui ne lui offraient aucun abri. »

(Ivan Vazov, *Pod igoto*, traduction S. Tzonev, S. Pentcheva et V. Yonova)

« Bien que trempé jusqu'aux os, **aveuglé** par les éclairs, **assourdi** par le tonnerre, Kralitch continuait de marcher au hasard, parmi les buissons, les arbres et les potagers qui ne lui offraient aucun abri. »

(Ivan Vazov, *Pod igoto*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

(26) *Stranna i neobiknovena e istorija-ta i, dori izčistena ot*
 étrange et inhabituelle est histoire-art. à-elle même purifiée.PPP_a de

religioznite predania, săčinjavani prez vekove-te, za da
 religieuses légendes composées.PPP_i pendant siècles-art. pour da

objasnjat čudo-to s izčezvane-to i nova-ta
 expliquent.PRÉS.pf miracle-art. avec disparition-art. et nouvelle-art.

pojava na ikona-ta ot tămn-ija kladenec na zabrava-ta.
 apparition de icône-art. de sombre-art. puits de oubli-art.

« Son histoire est aussi singulière qu'in vraisemblable, même **élaguée** des légendes religieuses **forgées** au long des siècles pour tenter d'expliquer le

miracle de sa disparition puis celui de sa réapparition du fin fond de l'oubli. »

(Angel Wagenstein, *Daleč ot Toledo/Abraham le Poivrot*, traduction Véronika Nentcheva et Éric Naulleau)

Dans ce dernier exemple, l'événement de « purification » est envisagé dans sa globalité, comme un tout, alors que la « composition » des légendes est vue comme se déroulant au cours du temps, l'indication « au long des siècles » favorisant son appréhension itérative. Ces exemples confirment le fait que, dans une langue comme le français, l'aspectualité, bien qu'elle ne puisse se manifester au sein du verbe, peut être exprimée ailleurs, notamment dans des éléments cotextuels.

2.1.2. Absence d'indications de circonstances concrètes

Resituons dans son contexte un exemple dû à la plume de Yovkov. Le personnage, Sali Yachar, illustre maître-charron, désirant faire une bonne action, un bienfait dont se souviendraient les générations futures, a l'intention de construire une fontaine. Artisan renommé, il fabrique des charrettes produisant chacune un bruit différent, grâce à un jeu subtil des disques d'acier qu'il place entre la roue et l'essieu. Ainsi, le « chant des roues » de chaque charrette est reconnaissable de loin et permet de dire à qui elle appartient en fonction de la mélodie qu'elle émet en roulant. Un jour, Sali Yachar revoit en esprit toutes les charrettes qu'il a fabriquées et les « entend » chanter sur les routes tandis que, des maisons plongées dans le noir, sortent des femmes et des enfants, qui vont au devant des charrettes pour les accueillir. Cette vision agit comme une révélation :

- (27) *Nikoga Sali Jašar ne beše izpitval takova vālnenie i*
jamais S. J. nég. était éprouvé.PP_i telle émotion et
takava radost. « Allax! – prošepna toj i se ulovi za
telle joie Allah chuchota.A.pf il et réfl. saisit de
čelo-to. – Az sām bil sljap, az sām bil glupav! Kakva
front-art. je suis été.PP aveugle je suis été.PP bête quelle
češma i kakvi mostove iskam da pravja? Seba!
fontaine et quels ponts veux.PRÉS.impf da fais.PRÉS.impf bienfait
Ima li po-goljam seba ot toja, kojto pravja?
Il-y-a part.inter. plus grand bienfait de celui que fais.PRÉS.impf
Karuci trjabva da pravja az, karuci! »
charrettes il-faut da fais.PRÉS.impf je charrettes

« Jamais Sali Yachar n'avait éprouvé une telle émotion et une telle joie.
 « Par Allah ! chuchota-t-il, portant la main à son front. J'étais aveugle, un véritable idiot ! Pourquoi vouloir **construire** une fontaine, des ponts ? Un bienfait ! Est-il plus grand bienfait que ce que je **forge** ? Des charrettes, voilà ce que je dois **faire** : des charrettes ! »
 (Yordan Yovkov, *Pesenta na koleletata/Le Chant des roues*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

Le choix de l'imperfectif *pravja* indique que le personnage n'a pas en vue un moment précis, qu'il envisage la fabrication de charrettes comme la seule activité à laquelle il est destiné, ce qui est également souligné par les questions rhétoriques. Par ailleurs, les interrogatifs *quelle* et *quels* précédant la tournure périphrastique (malgré la présence de la particule *da* qui impose en général le perfectif) appellent assez naturellement l'imperfectif. De plus, dans l'exclamation finale annonçant la décision *Karuci trjabva da pravja az, karuci!*, on remarque l'absence des circonstances concrétisantes de l'action envisagée puisqu'il ne s'agit pas d'un fait précis, mais d'une décision englobant toute existence du personnage, la fabrication de charrettes étant perçue comme une vocation, une destinée.

L'absence de caractère concret de l'action impliquée par l'imperfectif rend cette forme particulièrement apte à signifier le manque de repères dans la réalité ; elle devient ainsi très propice à la description de certains traits de la personne. Voici deux exemples d'imperfectifs secondaires formés à partir de l'imperfectif primaire *pravja* :

(28) *A sin-ăt im Ješua [...] umen mladež [...]. Bix kazal*
 et fils-art. à-eux J. intelligent jeune-homme je dirais

dori mädăr, no malko naiven. Iskaše
 même sage mais un-peu naïf voulait.IMP.

i toj, kato roditeli-te ti, da opravja svet-a.
 et il comme parents-art. à-toi da rend-meilleur.PRÉS.impf monde-art.

Gluposti! Vse edno da izpravjaš na gărbav-ia gărbica-ta.
 bêtises comme si da redresses.PRÉS.impf à bossu-art. bosse-art.

« Et son fils Yeshua [...] était un jeune homme plein d'intelligence [...]. Je dirais même que c'était un sage, mais quelque peu naïf. Tout comme tes parents, il voulait **changer** le monde. Des bêtises, tout ça ! Autant vouloir **ôter** sa bosse à un bossu. »

(Angel Wagenstein, *Daleč ot Toledo*, traduction Véronika Nentcheva et Éric Naulleau)

L'imperfectif *opravja* semble inscrire la volonté de rendre meilleur le monde dans la vie entière du personnage, et cette volonté est tout aussi utopique qu'obstinée ; quant au regard extérieur venant de celui qui décrit, il est empreint de désapprobation. Le second imperfectif, *izpravjaš*, contenant l'idée d'itération dans la comparaison, explicite encore davantage le caractère répété des efforts et leur futilité.

On pourrait envisager, à la suite de cet exemple et en se fondant sur l'explication traditionnelle consistant à dire que le perfectif sert à exprimer « une valeur précise et concrète », une affinité plus importante de l'imperfectif avec l'expression de vérités de type atemporel, ce que démontrent les exemples suivants⁷³ :

- (29) *Stradanija-ta i bolki-te se zabravjat lesno,*
souffrances-art. et douleurs-art. réfl. oublie.PRÉS.impf facilement

štom zdrave-to se povärne.
dès-que santé-art. réfl. revient.PRÉS.pf

« Les souffrances et les douleurs **s'oublie**nt facilement dès que la santé revient. »

(Yordan Yovkov, *Pesenta na koleletata*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

- (30) *No vsjaka novina, i nai-ljubopitna-ta, v tri dni*
mais chaque nouvelle et la-plus-curieuse-art. en trois jours

ostarjava.
vieillit.PRÉS.impf₂

« Mais toute nouvelle, aussi piquante soit-elle, vieillit en trois jours. »

(Ivan Vazov, *Pod igoto*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

« Mais toute nouvelle, même la plus piquante, **vieillit** au bout de trois jours. »

(Ivan Vazov, *Pod igoto*, traduction S. Tzonev, S. Pentcheva et V. Yonova)

Cependant, le perfectif est également apte à exprimer l'atemporalité, ce qui est particulièrement visible dans les proverbes, les maximes, les sentences à valeur gnominique.

L'exemple (31) illustre la possibilité d'appréhender différemment le procès en l'exprimant à trois reprises au moyen de la tournure périphrastique avec *da* :

⁷³La forme perfective *se povärne*, « revient » est déterminée par les contraintes d'emploi exercées par la proposition dépendante introduite par *štom*, « dès que ».

(31) *Donesoxa kafe-to. No kogato Marga [...] reče [...] da*
 apportèrent.A.pf café-art. mais lorsque M. s'apprêta.A.pf da

podade kafe-to na sultan-a, toj maxna s rāka i
 tend.PRÉS.pf café-art. à sultan-art. il fit-un-geste.A.pf avec main et

ja sprja :
 la arrêta.A.pf

– *Ne! – kaza toj. – Tāj ne biva! V taja kāšta ima moma i*
 Non dit.A.pf il ainsi nég. il-faut en cette maison il-y-a jeune-fille et

na neja se pada da šeta. Povikaj ja! Iskam tja da
 à elle réfl. tombe da sert.PRÉS. impf appelle la veux.PRÉS. impf elle da

mi podade kafe-to.
 à-moi tend.PRÉS.pf café-art.

« On apporta le café. Mais lorsque Marga [...] voulut [...] servir le sultan, celui-ci l'arrêta d'un geste :

« Non ! dit-il. Pas ainsi ! Dans cette maison il y a une jeune fille et c'est elle qui doit servir. Fais-la venir ! Je veux que ce soit elle qui me serve le café. »

(Yordan Yovkov, *Nai-vjarnata straža*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

Une première occurrence perfective signale un fait précis – l'intention de servir le café et le geste qui l'accompagne – une deuxième, imperfective, généralise le rôle de la jeune fille – c'est à elle d'accomplir les tâches domestiques, non seulement au moment précis de l'accueil des invités, mais de façon générale –, une troisième, à nouveau perfective, concrétise le vouloir du sultan – c'est cette fille et personne d'autre qui doit le servir dans cette circonstance précise. L'argument des servitudes syntaxiques régissant le choix des formes aspectuelles peut se voir quelque peu ébranlé ; il nous semble cependant que ce n'est pas uniquement le locuteur qui décide de la présentation du procès mais encore le contenu sémantique de l'énoncé.

2.1.3. Affinité de l'imperfectif avec l'interrogation et la négation

Voici deux exemples illustrant l'emploi de l'imperfectif dans les phrases interrogatives et négatives :

(32) – *Što imaxme za dneska da rešavame ? [...]* *Taka*
 quoi avions.IMP pour aujourd'hui da décidons.PRÉS. impf ainsi

započvaše usjako zasedanie na prespanska-ta
 commençait.IMP. impf chaque séance de de-Prespa-art.

obština:
commune

use ot nego, ot Glauševa, čakaxa da posoči
toujours de lui de G. attendaient.IMP.impf da indique.PRÉS.pf

što imaše da se vārši.
quoi il-y-avait da réfl. fait.PRÉS.impf

« – Qu’avions-nous à **décider** aujourd’hui ? [...] Ainsi commençait chaque séance de la commune de Prespa : ils attendaient toujours de lui, de Glauchev, qu’il indique ce qu’il y avait à **faire**. »

(Dimităr Talev, *Prespanskite kambani/Les Cloches de Prespa*)

(33) *Ne trjabva da ni viždat zaedno.*
nég. il-faut da nous voient.PRÉS.impf ensemble

« Il ne faut pas qu’on nous **voie** ensemble. »

(Angel Wagenstein, *Daleč ot Toledo*, traduction Véronika Nentcheva et Éric Naulleau)

En (32), ce n’est pas tant l’absence de « circonstances précises et concrètes » qui justifie la forme imperfective à deux reprises après la tournure périphrastique avec *da*, (*da rešavame, da se vārši*) mais plutôt le manque de certitude quant à la réalisation du procès impliqué par le verbe : il faut aborder plusieurs points pendant la séance et on ne sait pas si tous les sujets pourront être traités ; le terme du procès pourra ne pas être atteint dans le temps imparti.

Notons par ailleurs que l’imperfectif est d’autant plus justifié s’il s’agit d’une question rhétorique, la forme imperfective signalant l’impossibilité de réalisation du procès ou tout du moins son caractère improbable. De cette acception peuvent être dérivées les affinités de l’imperfectif avec l’expression de l’étonnement, de la surprise. Il s’agit moins d’« attitude négative vis-à-vis du procès » (Feuillet 1996 : 89) que d’incrédulité, de moquerie, voire d’absurdité :

(34) – *Viždate li... tam zavarix edno*
voyez.PRÉS.impf part.inter. là ai-trouvé.A.pf une

mnogoljudno cigansko semeistvo.
nombreuse tsigane famille

– *Jasno, samonastanjavane. Stara pesen. Napišete*
clair squat vieille chanson écrivez.imprf.pf

molba do rajonn-ija sǎvet i sǎobštete adres-a.
demande à régional-art. conseil et indiquez.imprf.pf adresse-art.

Šte bǎdat izgoneni s policija.
aux.FUT. sont chassés avec police

– *Rabota-ta e tam, če az ne iskam da gi gonja.* Neka
 affaire-art. est là que je nég. veux da les chasse.PRÉS.impf que

da ostanat tam s moe razrešenje. Zakonno,
 da restent.PRÉS.pf là avec ma permission légalement

kato... da rečem – naemateli ili nešto podobno.
 comme da disons.PRÉS.pf locataires ou quelque-chose semblable

Prosta formalnost, nali razbirate ?
 simple formalité, n'est-ce pas comprenez.PRÉS.impf

Žena-ta izumeno me pogležda.
 femme-art. avec-ébahissement me regarde.PRÉS.impf₂

– *I razčitate da polučavate naem? Ot cigani? Vie v koj*
 et comptez da percevez.PRÉS.impf louer de Tsiganes vous dans quel

svjat živeete, gospodine ?
 monde vivez.PRÉS.impf monsieur

« – Voyez-vous... j'ai trouvé à l'intérieur une famille nombreuse tsigane... »

– Il s'agit clairement de squatters. Vieille histoire. Rédigez une demande à l'intention du conseil régional en précisant bien l'adresse. La police les chassera.

– En fait, je ne veux pas les **chasser**. Je veux qu'ils restent là, avec ma permission. Légalement... pour ainsi dire comme des locataires ou quelque chose comme ça. Une simple formalité, vous comprenez ?

La femme me jette un regard étonné.

– Et vous comptez **percevoir** un loyer ? De la part de Tsiganes ? Dans quel monde vivez-vous, monsieur ?

(Angel Wagenstein, *Daleč ot Toledo*, traduction Véronika Nentcheva et Éric Naulleau)

L'interrogation sur la nécessité ou le bien-fondé de l'action peut s'exprimer dans un énoncé articulant aussi bien le perfectif que l'imperfectif, séparés par une proposition adversative avec *ili* :

(35) *Da se javja li na izpit ili da ne se*
 da réfl. présente.PRÉS.pf part.inter. à examen ou da nég. réfl.

javjavam ?
 présente.PRÉS.impf₂

« **Me présenter** ou ne pas **me présenter** à l'examen ? »

(36) *Da izpratja li tova pismo ili da ne go*
 da envoie.PRÉS.pf part.inter. cette lettre ou da nég. la

izpraštam ?
 envoie.PRÉS.impf₂

« **Envoyer** cette lettre ou ne pas l'**envoyer** ? »

- (37) *Da vǎrna li pari-te na Ivan ili da ne mu*
 da rends.PRÉS.pf part.inter. argent-art. à I. ou da nég. à-lui
gi vrăştam?
 les rends.PRÉS.impf

« **Rendre** l'argent à Ivan ou ne pas le lui **rendre** ? »

Il est également possible de recourir à deux reprises à la forme imperfective, ce qui impliquerait une interrogation plus générale portant, non pas sur les implications concrètes de l'action et sur sa localisation à un moment déterminé (demain, dans une semaine, le mois prochain), mais sur la possibilité de sa réalisation. Dans ces quelques exemples, l'imperfectif semble plus facilement compatible avec l'absence d'indications temporelles ou de circonstances concrétisantes, alors que le perfectif souligne la finalité de l'action. Ainsi pourrait-on gloser l'exemple (35) en disant *Est-ce que je dois me présenter à l'examen (qui a lieu bientôt)*, alors que l'exemple (38)

- (38) *Da se javjavam li na izpit?*
 da réfl. présente.PRÉS. impf₂ part.inter. à examen
ili da ne se javjavam?
 ou da nég. réfl. présente.PRÉS.impf₂

« **Me présenter** ou ne pas **me présenter** à l'examen ? »

inscrirait le questionnement dans le temps de façon beaucoup plus vague et suggérerait qu'il est tout à fait possible que l'action ne se réalise pas. Par conséquent, la réponse à cette question apparaît comme beaucoup moins importante, comme si la décision pouvait être différée, prise à un moment ultérieur. Précisons que ces exemples n'ont pas pour finalité d'isoler des valeurs invariantes des formes perfectives et imperfectives, et ne sont fournis qu'à titre d'illustration.

Le perfectif prédomine toutefois au futur, à l'imperfectif positif et après *da*, ce qui est justifié par la visée du locuteur d'une « action précise et concrète ».

Citons la tentative de résumer l'opposition perfectif/imperfectif proposée par Feuillet (1996 : 88) :

« En règle générale, le perfectif donne les faits dans leur globalité en les incluant dans une finalité précise, alors que l'imperfectif ne se prononce pas sur leur achèvement, ce qui explique qu'il soit souvent utilisé dans un contexte montrant que l'action ne s'est pas en fait réalisée. »

Les valeurs énumérées sont loin d'être exhaustives : nous avons seulement voulu illustrer quelques fonctionnements des formes perfectives et imperfectives, en insistant en particulier sur les cas d'interchangeabilité, au sein d'une même proposition, des deux formes et des différences sémantiques subtiles que ces emplois peuvent engendrer.

Nous allons à présent définir deux notions fondamentales pour l'appréhension de la catégorie de l'aspect en bulgare : l'accomplissement et l'achèvement, en retraçant succinctement l'appareil conceptuel élaboré par Desclés et Guentchéva⁷⁴. Nous reviendrons sur quelques éléments dont la compréhension permet de décrire les phénomènes temporels et aspectuels en insistant sur la notion de changement, primordiale pour rendre compte des oppositions aspectuelles.

3. Accomplissement, achèvement, achèvement visé

3.1. Accomplissement et achèvement

Avant toute considération théorique, précisons que les notions d'accomplissement et d'achèvement qui seront exploitées pour définir l'opposition aspectuelle perfectif/imperfectif ne se rapportent pas à des classes sémantiques telles que définies par Vendler (1967). La distinction qu'il établit se fonde principalement sur la notion de durée, inutilisable pour définir les oppositions aspectuelles qui sont morphologiquement représentées et pour distinguer l'accomplissement de l'achèvement.

Une relation prédicative est le résultat de l'application d'un prédicat à ses divers arguments ou actants, par exemple, 'Jean être aimable', 'Paul boire café,' 'Pierre lire le journal', etc. La situation dénotée par la relation prédicative reste atemporelle tant qu'elle n'est pas insérée dans un cadre référentiel organisé autour du sujet énonciateur. La perception qu'a l'énonciateur de la relation prédicative peut donner lieu à des énoncés comportant différentes visées aspectuelles et temporelles comme *état, processus, événement*.

⁷⁴ Pour une présentation plus développée du modèle, voir par exemple Guentchéva (1990).

L'**état** est une notion fondamentale dans l'appréhension du temps et de l'aspect. Tout processus et tout événement sont nécessairement localisés à l'intérieur d'un état.

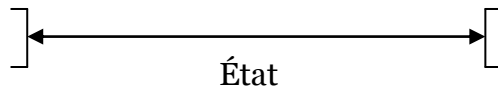
Une relation prédicative qui a reçu une visée aspectuelle d'**état** est caractérisée par la stabilité et l'absence de mouvement ou de changement :

(39) Il pleut aujourd'hui.

(40) La terre est ronde.

(41) *Dnes Ivan e bolen.*

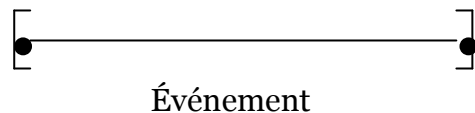
« Aujourd'hui Ivan est malade. »



Un **événement** exprime une discontinuité sur un cadre statique, avec un début et une fin. L'événement introduit une coupure entre un *avant* et un *après* :

(42) Pierre a écrit une lettre ce matin.

Graphiquement, il est représenté par un intervalle fermé qui comprend un premier et un dernier instant.



Étant une situation dynamique, un **processus** se définit comme une transformation qui s'effectue à partir d'un état initial et qui est orientée vers un état final. Puisqu'il est construit comme une succession d'états instantanés non identiques entre eux, le processus est inséparable de la notion de changement. Le processus est dit non accompli lorsque, coïncidant avec l'acte d'énonciation, il est saisi au cours de son développement.

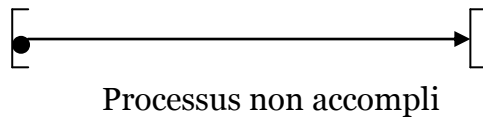
Le **processus non accompli** se déroule sur un intervalle semi-ouvert : fermé à gauche et ouvert à droite.

(43) Paul lit/écrit une lettre en ce moment.

(44) *Ivan jade.*

« Jean mange. »

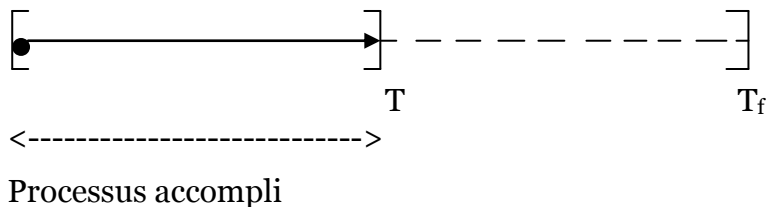
(45) Pierre lisait, lorsque...



Lorsqu'il est interrompu au cours de son développement (il peut s'agir d'une interruption du processus due à une intervention extérieure ou bien d'aboutissement naturel à son terme), le processus est dit soit *accompli*, soit *accompli et achevé*.

Tout processus accompli est à l'origine d'un événement et d'un état résultant de ce processus.

(46) Il a lu le livre pendant une heure.



Dans le cas d'un processus accompli mais non achevé (46), la borne droite de l'événement engendré par le processus se distingue de la borne finale vers laquelle s'orientait le processus. Dans l'exemple qui précède, la lecture peut être poursuivie au-delà de la borne droite T, qui désigne l'accomplissement (T_f désigne pour sa part l'achèvement, défini ci-après).

Pour illustrer l'application de la notion de processus accompli au bulgare, nous empruntons à Guentchéva (1990 : 35) les exemples suivants :

(47) *Az* ***pix*** *kafe*
 je ai-bu.A.impf café

« **J'ai bu** du café./J'ai pris du café. »

(48) *Az* ***pix*** *edno kafe*
 je ai-bu.A.impf un café

« **J'ai bu** un café./J'ai pris un café. »

Dans les deux cas, l'emploi de l'aoriste indique que le procès a eu lieu ; l'imperfectif signale un processus seulement effectué et interrompu avant d'atteindre son terme. La différence entre (47) et (48) réside dans la présence du déterminant *edno* dans le second exemple, ce marqueur indiquant la possibilité

d'envisager le substantif *kafe* comme un objet, alors que son absence dans le premier énoncé permet d'envisager le terme *kafe* comme entièrement soudé au prédicat. Cette subtilité s'actualise, selon l'auteur, dans certains contextes où le premier énoncé est moins acceptable que le second. Une question comme « Pourrais-je vous offrir un café » aura comme réponse pour refuser :

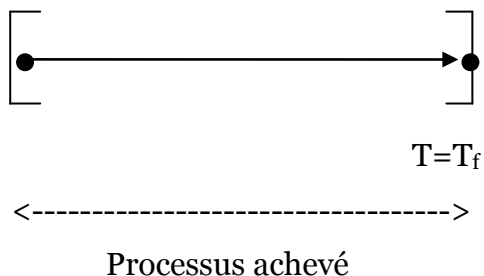
(47a) *Ne, blagodarja. Az veče **pix** kafe.*
 nég. merci je déjà ai-bu.A.impf café.
 « Non, merci. **J'ai** déjà **pris** du café. »

et pour accepter :

(48a) *Az **pija** edno kafe predi da trāgna, no ŝte*
 je ai-bu.A.impf un café avant da part.PRÉS.pf mais aux.FUT
***pija** oŝte edno s udovolstvie.*
 bois.PRÉS.impf encore un avec plaisir.
 « **J'ai pris** un café avant de partir, mais j'en **prendrai** un deuxième avec plaisir. »

Si le processus est accompli et achevé, la borne droite qui indique l'accomplissement du processus coïncide avec son terme final :

(49) Il a lu le livre en une heure.



Si nous revenons aux exemples en bulgare, nous voyons que l'aoriste imperfectif signale un processus qui a eu lieu et qui a été interrompu avant de parvenir à son terme. À la place de l'imperfectif, on peut employer le perfectif, comme dans l'exemple ci-dessous :

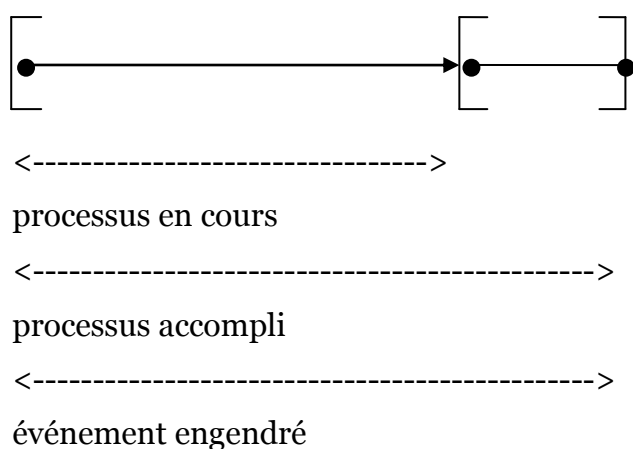
(50) *Az izpix edno kafe.*
 je ai-bu.A.pf un café
 « J'ai bu un café. »

On a ici recours à la forme perfective de l'aoriste, qui signifie que le processus, non seulement a été effectué, mais a donné lieu à une transformation

complète et que le terme du processus a été également atteint. Le processus en question est *accompli* et *achevé*. On reviendra plus longuement par la suite sur la très forte grammaticalisation des notions d'*accompli* et d'*achevé* en bulgare.

Une relation prédicative qui a reçu une visée aspectuelle d'état, de processus ou d'événement est appelée *procès*.

Les notions d'état, de processus et d'événement ne sont pas indépendantes. Introduisant une discontinuité, l'événement constitue une transition entre un *avant* et un *après*, un état précédent et un état suivant. Un processus accompli engendre un événement et un état résultant contigu à l'événement engendré.



En résumé, si un processus en cours a été interrompu, il sera défini comme *accompli*. Le dernier instant du processus correspond au dernier instant du changement. Si le changement opéré n'est pas complet, c'est-à-dire si le processus n'a pas atteint son terme, le processus est dit *accompli et non achevé*. En revanche, s'il a atteint son terme final et ne peut pas être poursuivi, il sera dit *accompli et achevé*.

Notons que, en (48a), les formes perfectives de l'aoriste sont également possibles, ce qui vient confirmer la nuance qu'implique le choix de l'aspect : l'emploi de l'imperfectif signifie que toute prise d'un autre café indiquera la poursuite du processus, tandis que le perfectif signifierait l'aboutissement au terme du processus précédent et le commencement d'un nouveau processus. Mentionnons également la possibilité d'employer le futur perfectif *šte izpija* à la place du futur formé à partir de l'imperfectif.

C'est la notion d'achèvement qui se manifeste par excellence dans la forme perfective. Cependant,

« la forme perfective exige un minimum de détermination sur le groupe nominal en fonction d'objet syntaxique et son absence conduit à des suites non acceptables » (Guentchéva 1990 : 36).

Cette affirmation, énoncée comme une « tendance très nette » du bulgare, demande toutefois à être considérée avec une certaine précaution. Selon l'auteur, quelques contre-exemples pourraient contredire cette tendance ; l'impossibilité de les expliquer serait due à la définition problématique de la notion de transitivité sémantique. S'il est vrai que **Az izpìx (A.pf) kafe* est impossible, la détermination de l'objet syntaxique étant indispensable compte tenu de la forme perfective, un énoncé comme *Toj obarna (A.pf) grǎb*, « Il tourna le dos », est tout à fait correct malgré l'absence de détermination. On pourrait à notre avis tenter d'expliquer ces « suites non acceptables » en les considérant, non plus dans le cadre de l'expression de la transitivité, mais plutôt comme des locutions figées, des formules cristallisées et idiomatiques, préfabriquées en quelque sorte. Il est alors aisé d'admettre la non-conformité de telles expressions aux exigences de la syntaxe.⁷⁵

L'interrogation portant sur les lieux de manifestation de l'accomplissement et de l'achèvement en français, langue qui n'a pas grammaticalisé ces notions au sein du verbe, paraît tout à fait légitime. Il faut en effet, comme le souligne très pertinemment Guentchéva, s'attacher à chercher ailleurs que dans la forme verbale l'expression de l'aspect. Le recours à l'article défini ou au possessif dans des constructions transitives comme *J'ai bu le café* ou *J'ai lu mon journal* peut-il signifier l'achèvement, comme le suggère l'auteur ? Si *J'ai lu le journal. Prends-le* indique en effet que le processus de lecture est envisagé comme achevé, il nous semble que des instructions contextuelles plus précises sont nécessaires pour qu'on puisse attribuer la signification d'achèvement à l'article défini. Il est

⁷⁵ De fait, la locution ne tient pas compte du principe de compositionnalité, ce qui permet de la considérer comme une unité dont la structure interne ne se prête à aucune analyse. De cette indivisibilité syntaxique découle l'unité sémantique de la locution. Le sens de la suite en question n'est pas dérivable du sens de chacun de ses composants (même s'il est facilement prévisible) ; il s'agit plutôt d'une lecture globale figurée : « manifester le refus de communiquer avec quelqu'un, cesser de le fréquenter, de lui parler, en marque de dédain, mépris ou réprobation ».

L'opacité sémantique est liée à un degré plus ou moins fort de figement, ce qui signale un certain écart par rapport à l'usage normal de la langue, manifesté ici vis-à-vis de la norme syntaxique. D'autre part, la valeur métaphorique qui leur est associée fait apparaître à l'intérieur de telles locutions à la fois de l'arbitraire et de la motivation, ce qui, tout en conférant une véritable originalité à de telles formes, constitue aussi un paradoxe. Voir aussi, à ce sujet, les développements de Teresa Tomaszewicz (2003 : 43-45) sur la notion de préformé (figement).

également important de tenir compte des valeurs de l'article défini en *langue*, (l'article défini détermine un objet identifiable) et de se demander si le syntagme *lire le journal*, du moins dans certains contextes, n'est pas à considérer comme indivisible. Une autre interrogation apparaît alors, portant sur le degré d'énonçabilité de *J'ai lu un journal*. En revanche, des expressions circonstanciellelles du type *en une heure* apparaissent comme tout à fait aptes à indiquer l'achèvement : *J'ai lu le livre en une heure* s'oppose ainsi à *J'ai lu le livre pendant une heure*, ce dernier énoncé signifiant uniquement le caractère accompli du procès.

3.2. Achèvement visé

Les notions d'accomplissement et d'achèvement n'étant pas suffisantes pour définir l'opposition morphologique *perfectif/imperfectif*, le concept d'achèvement est approfondi (Guentchéva 1990 : 42) par l'introduction des valeurs de *non-signification d'achèvement*, de *signification d'achèvement visé* et de *signification d'achèvement atteint* :

« la notion de parfait s'appuie directement sur la notion d'accomplissement et non sur celle d'achèvement. La notion de perfectivité s'appuie sur l'achèvement, celle d'imperfectivité sur la non signification de l'achèvement ou sur l'achèvement visé (imperfectif secondaire). »

La particularité morphologique des imperfectifs secondaires, c'est-à-dire leur préfixe perfectivant, est interprétée de façon générale comme le signe d'une « *visée sur l'achèvement du processus* exprimée par la relation prédicative » (Guentchéva 1990 : 51). Une distinction est établie entre les imperfectifs secondaires dont le préfixe a une fonction essentiellement grammaticale (le sémantisme de *napisvam*, « écrire », *pročitam*, « lire », *postrojavam*, « construire », *pokanvam*, « inviter », ne se distingue quasiment pas de celui des formes primaires correspondantes *piša*, *četa*, *stroja*, *kanja*) et ceux qui diffèrent considérablement, de par leur sémantisme, des imperfectifs primaires desquels ils dérivent. Le préfixe perfectivant associé à l'imperfectif primaire engendre, dans ce dernier cas, une forme verbale nouvelle, pourvue d'une signification bien différente de celle de la forme de départ, donnant lieu à une distinction nette entre, d'une part, l'imperfectif primaire et, d'autre part, le perfectif et l'imperfectif

secondaire qui en dérivent. Plusieurs exemples de modifications sémantiques dues au processus de perfectivisation ont été donnés dans la partie introductive sur l'aspect ; rappelons ici la triade *piša – podpiša – podpisvam* : la deuxième et la troisième forme veulent dire « signer », tandis que l'imperfectif primaire signifie « écrire ».

Présentant l'analyse des imperfectifs secondaires proposée par H. Aronson (1985), Guentchéva s'interroge sur la relation qu'entretiennent les imperfectifs primaires et secondaires ainsi que sur le rapport entre le perfectif et l'imperfectif secondaire. Ce dernier lien demande également une définition précise, puisque la dérivation, c'est-à-dire la formation d'imperfectifs secondaires, s'effectue à partir de la forme perfective. Les distinctions établies par Aronson à travers une analyse sémantique des perfectifs et des imperfectifs dérivés (l'auteur attribue aux imperfectifs secondaires les traits + Perfectif et + Imperfectif, les imperfectifs simples étant – Perfectif et – Imperfectif et les perfectifs, + Perfectif/– Imperfectif) sont affinées et reformulées (1990 : 65) :

- « Les formes imperfectives primaires représentent des valeurs qui ne disent rien sur l'achèvement du processus ;
- Les formes perfectives expriment une valeur d'achèvement ;
- Les formes imperfectives secondaires expriment non pas un achèvement réalisé mais seulement un achèvement visé. »

À partir de ces affirmations générales, l'auteur établit une double opposition : *non-signification d'achèvement//achèvement atteint/achèvement visé* : la première opposition concerne l'imperfectif et le couple {pf, impf₂}, le premier constituant de l'opposition exprimant l'absence d'achèvement, le second, en revanche, une notion d'achèvement. La seconde opposition met en vis-à-vis le perfectif et l'imperfectif secondaire, le premier indiquant l'achèvement atteint et le second ne marquant que la visée de l'achèvement.

La réalisation explicite de la transitivité est ensuite soulignée comme condition obligatoire pour l'énonçabilité des imperfectifs secondaires. En outre, non seulement l'objet direct est indispensable mais il doit aussi être déterminé. L'imperfectif primaire, quant à lui, a un fonctionnement syntaxique plus libre et

peut apparaître avec ou sans objet. Notons par ailleurs que cette contrainte d'acceptabilité n'est pas la seule pour les imperfectifs secondaires dont le préfixe perfectivant a subi une grammaticalisation complète : certains imperfectifs secondaires, bien que munis d'un objet syntaxique, donnent des énoncés inacceptables (**Napisvam pismoto* est difficilement énonçable, alors que *Napisvam pismoto i izlizam* ne paraît pas artificiel pour un locuteur natif), ce qui écarte la possibilité de l'interchangeabilité des imperfectifs primaires et secondaires au présent actuel. Si, en revanche, la perfectivation et l'imperfectivation ont donné lieu à des verbes sémantiquement distincts de la forme primaire, ces derniers obéissent à des servitudes syntaxiques moins rigoureuses et, dans certains cas, l'objet direct peut même manquer sans que cela porte atteinte à l'acceptabilité des énoncés, par exemple *podčertavam*, « souligner, accorder une attention particulière à », *podčertavam (edna) duma*, « souligner un mot », *podčertavam talijata si*, « souligner sa taille ».

Ajoutons également, parmi les autres valeurs des imperfectifs secondaires analysées par Guentchéva, leur usage avec la valeur d'habitude et de répétition. L'itérativité de ces formes verbales n'est cependant pas une caractéristique qui leur est inhérente, elle se réalise lorsque le contexte le permet, c'est-à-dire en présence d'éléments adéquats, par exemple d'adverbes indiquant la fréquence. Quant à leur emploi dans une narration, la valeur de présent historique de ces formes est expliquée par leur intégration dans le registre du non-actualisé. Le choix d'imperfectifs secondaires aux dépens de perfectifs à l'aoriste confère à la narration le caractère d'une progression ralentie, transformation facilement explicable par l'opposition déjà mentionnée : l'achèvement seulement visé exprimé par l'imperfectif secondaire devient achèvement atteint dès qu'on décide de recourir à la forme de l'aoriste perfectif.

3.2.1. Les imperfectifs secondaires sont-ils des itératifs grammaticaux ?

Une analyse récente portant sur le statut morphologique de l'imperfectivation secondaire en bulgare est proposée par Krasimira Čakárova. Nous la résumerons succinctement en nous appuyant sur ses articles « *Za săștnostta ne vtoričnata imperfectivacija v sāvremennija bālgarski ezik* », *De la*

Signification de l'imperfectivisation secondaire en bulgare contemporain (1998) et « Gramatičnata iterativnost – edna ekzotična gramema v sãvremennija bãlgarski ezik », *L'Itérativité grammaticale – un grammème exotique en bulgare contemporain* (2003).

Tout d'abord, l'auteur conteste l'appellation traditionnelle « imperfectifs secondaires » puisqu'elle « ne correspond pas à leur nature sémantico-fonctionnelle ». Elle estime qu'une importante contradiction théorique ne permet pas de définir de façon univoque les termes « primaires » et « secondaires » : les imperfectifs secondaires sont, selon certaines positions, des verbes imperfectifs issus, par suffixation, de perfectifs préfixés, par opposition aux imperfectifs primaires, issus de perfectifs non préfixés. Ainsi, dans le couple aspectuel *rodja – raždã*, « donner naissance », le second terme serait un imperfectif primaire, le premier étant un perfectif primaire, c'est-à-dire ne comportant pas de préfixe. D'autres ne placent dans la catégorie des imperfectifs primaires que les formes de départ du type *piša*, « écrire », *četa*, « lire », *bija*, « battre » etc. ainsi que les verbes issus de substantifs, tels que *dimja*, « fumer », *reva*, « mugir » etc. Si l'on ne qualifie de primaires, s'interroge-t-elle, c'est-à-dire de premiers dans le processus de dérivation, que les imperfectifs non préfixés, quel statut doit-on attribuer à des imperfectifs du type *praštã*, « envoyer », *rešãvam*, « décider », *kupuvã*, « acheter », formés à partir de perfectifs primaires (*pratja*, *reša*, *kupja*), vu qu'en tant qu'imperfectifs, ils sont seuls dans la chaîne dérivationnelle⁷⁶ ? La situation se complique encore davantage lorsqu'on est confronté à l'interprétation de formes verbales du type *zakupuvã*, « acheter », obtenue de la forme perfective préfixée *zakupja*, elle-même issue du perfectif primaire *kupja*.

Les questions soulevées sont intéressantes et envisagent les procédés de dérivation dans leur complexité. Une de ces questions concerne le bien-fondé de la distinction entre imperfectifs primaires et secondaires : que ces formes soient dérivées de perfectifs préfixés ou de perfectifs simples, on peut considérer qu'il s'agit toujours d'imperfectivisation primaire car réalisée « pour la première fois ».

⁷⁶ Rappelons la terminologie que nous avons adoptée : *imperfectifs dérivés* pour les formes comme *raždã*, « donner naissance », *praštã*, « envoyer », *rešãvam*, « décider », *kupuvã* ; *imperfectifs primaires* pour les imperfectifs donnant lieu à des perfectifs préfixés (*piša*, « écrire », *četa*, « lire », *bãrša*, « essayer »), *imperfectifs secondaires* pour les formes aussi bien préfixées que suffixées : *nãpisvã*, *pročitã*, *izbãrsvã*. Le choix du terme d'« imperfectifs dérivés » permet d'éviter la contradiction théorique signalée.

Nous partageons en grande partie les interrogations portant sur le statut des différents types d'imperfectifs, mais il nous semble que renoncer à considérer comme « primaires » les imperfectifs du type *piša, četa, bija*, effacerait en quelque sorte le lien sémantique avec les couples qui en sont issus, formés de perfectifs préfixés et d'imperfectifs préfixés et suffixés.

Čakárova va plus loin dans son analyse, contestant également le terme « imperfectifs » ainsi que le statut des « suffixes imperfectivants ». Si l'on admet le caractère non marqué des imperfectifs, poursuit-elle, le terme non marqué dans l'opposition aspectuelle se révèle porteur d'un indice « sémantiquement étrange », ne disant rien sur l'achèvement ou le non-achèvement du processus⁷⁷. Elle considère que cette contradiction pourrait être évitée si l'on optait pour un terme reflétant pleinement leur nature morphologique. La jugeant plus conforme à l'étendue sémantique et au fonctionnement de ces imperfectifs issus de perfectifs (qu'ils soient préfixés ou non) par suffixation, elle propose le terme « itératifs grammaticaux », en précisant que l'itérativité grammaticale en bulgare est une « haute abstraction » et qu'il s'agit, dans le cas précis de ce type d'imperfectifs, « de la représentation linguistique d'une suite imaginaire de processus verbaux achevés, de processus ayant atteint leur terme ». Les itératifs bulgares expriment, d'un point de vue sémantique, « l'idée d'itération d'un processus complexe, sans indication de terme temporel ou spatial »⁷⁸. La représentation graphique de cette signification est la suivante :

prepisvam = *prepiša* + *prepiša* + *prepiša* + *prepiša* + ...
 écrire.impf₂ = écrire.pf + écrire.pf + écrire.pf + écrire.pf + ...

Le contexte acquiert, dans cette conception, un rôle fondamental : ce sont précisément les indices contextuels qui peuvent actualiser et concrétiser des chaînons singuliers de cette suite imaginaire.

D'un point de vue aspectuel, Čakárova considère les « itératifs

⁷⁷ On est cependant en présence d'une contradiction, puisque le sémantisme de ce que nous allons continuer d'appeler « imperfectifs secondaires » n'est pas seulement déterminé par le suffixe imperfectivant mais aussi, et en grande partie, par le préfixe perfectivant. En outre, ce sont les imperfectifs primaires qui ne se prononcent pas sur l'achèvement ou le non-achèvement du processus, non pas les imperfectifs secondaires.

⁷⁸ Ces « itératifs grammaticaux » et les perfectifs correspondants entrent dans l'opposition itérativité/non-itérativité et cette opposition se réalise, selon l'auteur, dans une catégorie propre au bulgare, celle de la répétitivité (« povtorjaemost »). On voit que la présence d'un certain flou terminologique ne permet pas de bien percevoir la distinction entre la nature de l'opposition et la catégorie dans laquelle s'inscrit cette opposition.

grammaticaux » comme étant biaspectuels, ce qui, selon elle, est confirmé par le fait qu'on peut recourir à ces formes dans « différentes circonstances lexicales » : fréquence, itérativité, sémelfactivité, durée, etc. Elle produit comme exemples :

<p>(51) <i>Toj često/rjadko/vednăž/dălgo/cjal čas</i> Il souvent/rarement/une fois/longuement/une heure entière</p>	{ <i>razkazvaše тази история.</i> racontait cette histoire. <i>povtarjaše това.</i> répétait cela. <i>prenasjaše вар.</i> transportait de la chaux.
---	--

Sont considérées ensuite plusieurs possibilités de réalisation contextuelle de ces formes :

1) Emploi « dans un plan non actuel » (présent de narration)

Cette utilisation actualise et visualise un événement ayant eu lieu dans la sphère aoristique : un seul des constituants de la suite imaginaire itérative est verbalisé comme réellement effectué dans le passé. L'itératif grammatical correspond sémantiquement au perfectif ou, plus précisément, à sa valeur principale, la sémelfactivité (*ednokratnost*). Cette utilisation, très fréquente en bulgare, fonde le « plan narratif », puisque le caractère complexe des itératifs leur permet de « déplacer » l'événement en avant et d'explicitier l'idée de succession dans le temps de la narration. Le présent de narration, à la lumière des valeurs des imperfectifs secondaires, sera étudié dans la seconde partie de ce travail.

2) Emploi avec des marqueurs lexicaux ou syntaxiques (*dni nared*, « plusieurs jours durant », *njakolko păti*, « plusieurs fois », *na dva păti*, « à deux reprises », etc.)

Cet emploi actualise une partie plus ou moins grande de la suite imaginaire, constituée d'un ensemble déterminé ou indéterminé (mais fermé à gauche ou à droite sur l'axe temporel) de processus :

<p>(52)</p>	<p><i>Niakolko</i> quelques</p>	<p><i>păti</i> fois</p>	<p><i>razlivax</i> renversais.IMP.impf₂</p>	<p><i>ča-ja</i> thé-art.</p>
-------------	-------------------------------------	-----------------------------	--	----------------------------------

« Plusieurs fois, je renversais le thé ».

- (53) *Dni nared jabalkovo-to dārvo se izpālvaše*
 jours durant de-pomme-art. arbre réfl. remplissait.IMP.impf₂
s priča vrjava [...].
 avec d'oiseau bruit

« Durant des jours, le pommier se remplissait de pépiement d'oiseaux. »
 (Yordan Radičkov, *Smokove v livadite*/Couleuvres dans les champs)

Dans cet exemple, le nombre de processus actualisés est déterminé. L'auteur souligne que « l'adéquation » fonctionnelle des itératifs complexes est justifiée par leur caractère plus abstrait, par rapport aux valeurs sémantiques concrètes des formes perfectives.

3) Utilisation de ces formes au présent gnominique

Dans de tels emplois, toute la suite imaginaire itérative de processus complexes peut être réalisée :

- (54) *Čovek predpolaga, gospod razpolaga.*
 « L'homme propose, Dieu dispose. »

4) Emplois modaux développés sur le fond de l'itérativité abstraite contenue dans les itératifs ;

5) Durativité, non-totalité, non-complexité

- (55) *Tova be rešenje-to, koeto v toja mig izpālvaše*
 telle fut décision-art. qui en cet instant emplissait.impf₂
i naprjagaše cialo-to sštestvo na Benz.
 et tendait.impf₂ entier-art. être de B.

« Telle fut la décision qui en cet instant emplissait et tendait tout l'être de Benz. »

(Dimităr Dimov, *Poručik Benz/Le Lieutenant Benz*)

Čakárova explique cette apparente contradiction (coexistence, dans un seul vocable, de deux valeurs s'excluant mutuellement, complexité (lire « achèvement ») et durativité), en affirmant que les emplois duratifs des itératifs grammaticaux doivent être considérés comme des cas particuliers de réalisation de leur signification itérative. Dans de tels cas, selon Čakárova, le suffixe grammatical *-va* parvient à « déperfectiver » la forme itérative de départ, en mettant au premier plan la valeur de processivité, c'est-à-dire de « continuité, itérativité incessante ». En d'autres termes, la concurrence entre les marqueurs lexical et

grammatical (préfixe et suffixe) dans la structure même de la forme itérative est résolue au profit du morphème qui est plus abstrait, le morphème grammatical, ce dernier finissant par ôter au préfixe son rôle de marqueur perfectivant.

Se fondant sur ces considérations, l'auteur affirme que l'aspect verbal en bulgare est une catégorie à trois constituants, résultat de « relations complexes entre les champs particuliers sémantico-fonctionnels dans la sphère de l'aspectualité », mais précise que les véritables membres de l'opposition aspectuelle sont deux : l'imperfectif (*piša*, « écrire ») et le perfectif (*prepiša*, « recopier »), s'opposant aussi bien d'un point de vue grammatical, selon le critère de *non-complexité/complexité*, que d'un point de vue sémantico-lexical, *piša* et *prepiša* étant deux lexèmes différents. L'itératif, quant à lui, ne fait partie de l'opposition aspectuelle que dans un sens plus large, en tant que « biaspectif fonctionnel », dont la réalisation aspectuelle dépend en grande partie de conditions contextuelles. Elle souligne également que l'itératif ne s'oppose morphologiquement qu'au perfectif, selon le critère itérativité/non-itérativité, ce qui « génère le noyau morphologique « caché » dans la sphère de l'aspectualité : l'itérativité ».

La catégorie de l'aspect en bulgare est ainsi considérée comme « une acquisition globale de la pensée linguistique slave », qui englobe, dans son étendue sémantique, les idées de quantité verbale (dont l'indicateur formel est la catégorie de l'itérativité), de qualité (marquée par le sens lexical spécifique des bases aspectuelles, par le mode d'action qu'explicite la forme verbale) et de mesure (dont le porteur formel est le préfixe). La catégorie même de l'aspectualité est vue comme un « système de moyens linguistiques permettant d'exprimer de manière syncrétique les paramètres qualitatifs et quantitatifs des processus ». Lorsque ces paramètres sont définis dans le temps et l'espace, il s'agit de sens perfectif, si en revanche ces paramètres sont indéfinis, le sens est imperfectif ou bi-aspectuel (itératif).

La position résumée ci-dessus considère sous un jour nouveau, d'une part, la question de la dérivation et, d'autre part, la définition de l'opposition aspectuelle perfectivité/imperfectivité. Cependant, elle accorde à notre avis un rôle beaucoup trop important à l'itérativité pour ce qui est du sémantisme contenu dans ce type d'imperfectifs. Les imperfectifs secondaires renvoient certes à l'habitude et à la

répétition, mais cette valeur ne leur est pas inhérente. La fonction perfectivante du préfixe semble ne pas avoir été suffisamment prise en compte. Sur ce point nous rejoignons Guentchéva (1990 : 66), qui assigne aux imperfectifs secondaires la valeur d'un achèvement non réalisé mais seulement visé.

Notons aussi que dans la catégorie des « itératifs grammaticaux » sont placés aussi bien les imperfectifs issus de perfectifs primaires que ceux obtenus de perfectifs préfixés. À notre avis, des imperfectifs dérivés comme *kazvam*, « dire », doivent être distingués des formes imperfectives secondaires comme *pročitam*, « lire », en raison notamment des différents procédés de dérivation impliqués.

Une autre objection concerne la considération des formes perfectives. Selon l'analyse en question, les perfectifs en bulgare sont non marqués du point de vue de l'itérativité. Comment interpréter alors, à la lumière de cette affirmation, la valeur du perfectif dans les subordonnées introduites par *štom*, « dès que », *dokato*, « jusqu'à ce que » ? S'il est vrai que les contraintes syntaxiques doivent être prises en considération, la conjonction *štom* introduisant une subordonnée temporelle dont l'action s'accomplit avant celle de la principale, on ne peut exclure la possibilité d'une valeur itérative de ces formes perfectives. En voici quelques exemples que nous proposons à titre d'illustration, sans les gloser entièrement :

- (56) *Štom padneše* (IMP.pf) *mrak nad grada, Miro sjadaše* (IMP.impf) *na čardaka i jasnite zvuci na malkata mu flejta se ponasjaja* (IMP.impf) *nad cialata maxala.*

« Dès que la nuit **tombait** au-dessus de la ville, Miro s'asseyait sur le balcon et les sons clairs de sa petite flûte se répandaient au-dessus de tout le quartier. »

(Dimităr Talev, *Vălšebnata flejta/La Flûte magique*)

- (57) *Nai-posle, sled kato zakačeše* (IMP.pf) *disagite s poštata, Djado David otvărzvaše* (IMP.impf₂) *konja, pribiraše* (IMP.impf₂) *juzdite i turjaše* (IMP.impf) *krak na stremeto, kato predi tova nabărzo i nakratko se prekrăstvaše* (IMP.impf₂).

« Enfin, après avoir **accroché** les besaces avec le courrier, le père David détachait le cheval, ajustait les rênes et mettait le pied dans l'étrier après s'être rapidement et brièvement signé. »

(Yordan Yovkov, *Djado David/Le Père David*)

- (58) *Ošte štom izlezeše* (IMP.pf) *na vratata na zatvora, Lazar ja viždaše* (IMP.impf) *da stoi veče tam, s njakoj vărzop v răce.*

« Dès qu'il **sortait** à la porte de la prison, Lazar la voyait se tenir déjà là, avec quelques baluchons dans les mains. »

(Dimităr Talev, *Prespanskite kambani*)

Dans ces exemples, les formes perfectives de l'imparfait semblent présenter le processus réitéré sous l'angle d'une globalisation, comme une entité achevée, alors que les imperfectifs imposent davantage l'idée d'itération et de processivité.

Une question surgit spontanément : comment traiter les formes comme *napisvam*, « écrire », *pročitam*, « lire », *poslušvam*, « écouter » (imperfectifs secondaires dont le sémantisme est très proche de celui des formes imperfectives simples dont ils sont issus) ? Ce sont également des itératifs grammaticaux, selon Čakárova mais, en raison de contraintes d'emploi⁷⁹, ils sont considérés comme « temporellement défectifs » ou « restreints du point de vue fonctionnel ».

L'analyse que nous venons de résumer se fonde en grande partie sur la notion d'« itérativité abstraite », actualisée ou verbalisée à des degrés divers selon les instructions contextuelles. S'il est vrai que les événements codés dans les « itératifs grammaticaux » se présentent comme des suites d'occurrences d'événements, cette représentation ne nous paraît pas suffisante pour ériger l'itérativité contenue dans ces formes au rang de valeur fondamentale de celles-ci. D'un autre côté, le rôle accordé au contexte est si grand que, à plusieurs reprises, les emplois contextuels mentionnés semblent invalider la terminologie choisie.

Par ailleurs, comme nous l'avons souligné, l'auteur place dans la catégorie des « itératifs grammaticaux » des formes qui ne doivent pas être considérées comme telles, ainsi *stavam*, « se lever, devenir » ou *kupuvam*, « acheter », même si leur suffixe est imperfectivant. La classification établie est essentiellement déterminée par des données morphologiques, ce qui n'est pas un critère suffisant pour définir les positions des membres de l'opposition aspectuelle. En outre, la « complexité » des perfectifs n'est pas définie de façon univoque : il s'agit probablement de « totalité » ou « d'achèvement ».

Cependant, en dépit des arguments que nous venons d'énumérer, il nous est apparu important de souligner l'intérêt de cette position récente, qui réside dans la tentative de porter un regard d'ensemble sur le problème de l'aspectualité et

⁷⁹ Impossibilité d'être employés au présent actuel, à l'aoriste, à l'imparfait, au futur dans le passé.

d'introduire dans les définitions de la perfectivité et de l'imperfectivité, non seulement des critères grammaticaux, mais aussi des valeurs sémantiques plus précises. En effet, si le recours à des critères grammaticaux est primordial pour la définition de cette opposition, il ne faut pas non plus perdre de vue l'enchevêtrement constant, dans l'aspect slave, de considérations tant morphologiques que sémantiques.

4. Quelques paradigmes temporels

À l'indicatif (si l'on ne prend pas en compte le conditionnel), le bulgare connaît trois formes simples et six formes composées. Les voici représentées en tableau, illustrées avec le verbe *govorja*, « parler ». La terminologie traditionnelle en bulgare a été d'abord rendue en français par la traduction la plus littérale possible ; en cas de divergence, les équivalents habituels en français sont donnés.

Formes simples	Formes composées		
<i>Segašno vreme</i> Présent	<i>Minalo neopredeleno vreme</i> Passé indéfini = Parfait	<i>Bădešte vreme</i> Futur	<i>Bădešte predvaritelno vreme</i> Futur antérieur
<i>govorja</i> « je parle »	<i>govoril sâm</i> « j'ai parlé »	<i>šte govorja</i> « je parlerai »	<i>šte sâm govoril</i> « j'aurai parlé »
<i>Minalo nesvaršeno vreme</i> Passé imperfectif = Imparfait	<i>Minalo predvaritelno vreme</i> Passé antérieur = Plus-que-parfait	<i>Bădešte vreme v minaloto</i> Futur dans le passé	<i>Bădešte predvaritelo vreme v minaloto</i> Futur antérieur dans le passé
<i>govorex</i> « je parlais »	<i>bjax govoril</i> « j'avais parlé »	<i>šnjax da govorja</i> « j'allais parler »	<i>štjjax da sâm govoril</i> « j'aurai parlé »
<i>Minalo svaršeno vreme</i> Passé perfectif = Aoriste			
<i>govorix</i> « j'ai parlé, je parlai »			

Tableau 6. Formes simples et formes composées de l'indicatif.

4.1. L'aoriste

Aussi bien dans le domaine verbal qu'ailleurs, le recours à l'origine du terme désignant une réalité peut contribuer à expliquer avec précision l'invariant

sémantique d'une forme. Avant de nous pencher sur l'aoriste en bulgare, nous considérons utile d'explicitier l'étymologie du mot. L'adjectif *αόριστος* est composé de la particule privative *α-* exprimant la privation, la négation ou l'opposition, et du verbe *ορίζω*, « définir, situer ». La signification du terme est alors « non défini, flou, pas clair ».

Antoniou (2000 : 116, 119), à qui nous avons emprunté cette analyse, propose une « lecture » fondamentalement aspectuelle de l'aoriste grec. Elle explique l'indéfinition de l'aoriste par une approche

« qui consiste à lier cette indéfinition à l'impossibilité pour l'aoriste du grec moderne de situer un procès dans une tranche temporelle particulière de l'axe temporel, c'est-à-dire à l'impossibilité pour l'aoriste de définir en soi⁸⁰, théoriquement ou pratiquement, à quel point chaque activité a (eu) lieu ».

Une conséquence de cette approche, poursuit l'auteur, consiste à

« priver l'aoriste des emplois observationnels (c'est-à-dire établissant un lien entre le moment du procès et l'origine énonciative) et à ne lui reconnaître que des emplois qualitatifs, aoristiques, c'est-à-dire des emplois qui sont dénués de toute référence à l'origine énonciative ».

Nous avons choisi de citer ces définitions ayant trait à l'aoriste du grec parce qu'elles remettent en cause des terminologies traditionnelles également très présentes notamment dans la littérature linguistique sur l'aoriste bulgare. Ainsi, Beaulieux (1950 : 334) évoque l'indication d'un « moment déterminé du passé », Andrejčín (1978 : 190) souligne que l'action dénotée par l'aoriste est présentée comme « directement observée par le sujet parlant », Christophorov (1972 : 49), quant à elle, oppose l'aoriste et le parfait selon les critères témoignage/constat.

L'aoriste bulgare a-t-il un fonctionnement plutôt temporel ou plutôt aspectuel ? Avant de tenter de donner une réponse à cette question, nous nous proposons de faire un détour par la morphologie en confrontant la formation de l'aoriste et celle de l'imparfait. Nous estimons nécessaires ces observations morphologiques puisque, nous intéressant aux manifestations de l'aspect grammatical dans la traduction, nous serons amenée à illustrer et à commenter des exemples comportant des formes qui, bien que sémantiquement différentes, sont formellement presque identiques.

L'aoriste est une forme simple qui peut recouvrir des emplois aussi bien du

⁸⁰ Soulignement dans le texte.

passé simple que du passé composé en français. Il est formé à partir du thème du présent, différent selon la conjugaison⁸¹ :

- à la première conjugaison, le thème de l'aoriste peut être en *-o* (*četox*, « j'ai lu, je lus »), en *-a* (*pisax*, « j'ai écrit, j'écrivis »), en *-ja* (*živjax*, « j'ai vécu, je vécus ») ou coïncider avec la racine (*čux*, « j'ai entendu, j'entendis ») ;
- le thème de l'aoriste à la deuxième conjugaison est équivalent à celui du présent et a comme désinence *-i* (*govorix*, « j'ai parlé, je parlai », *tārsix*, « j'ai cherché, je cherchai ») ou *-ja* (*letjax*, « j'ai volé, je volai »), mais aussi *-a* (*mālčax*, je me suis tu, je me tus ») ;
- à la troisième conjugaison, le thème est équivalent à celui du présent : *-a* (*gledàx*, « j'ai regardé, je regardai ») ou *-ja* (*bjagàx*, « j'ai fui, je fuis »).

Au thème correspondant s'ajoutent les désinences suivantes :

sg. 1. – <i>x</i>	pl. 1. – <i>xme</i>
2. –	2. – <i>xte</i>
3. –	3. – <i>xa</i>

Pour l'imparfait, les désinences sont presque identiques, à l'exception des deuxième et troisième personnes du singulier où on trouve *-še* :

sg. 1. – <i>x</i>	pl. 1. – <i>xme</i>
2. – <i>še</i>	2. – <i>xte</i>
3. – <i>še</i>	3. – <i>xa</i>

Ces désinences s'ajoutent à un thème en *-a* ou en *-ja* pour les verbes de la troisième conjugaison (*gledax*, « je regardais », *risuvax*, « je dessinais », *stjagax*, « je serrais »), en *-e* ou en *-ja* pour le reste des verbes : si l'accent de la forme au présent est sur la syllabe finale, la voyelle thématique est *-ja* (*pletjax*, « je tricotais »); lorsque c'est la racine qui est accentuée, le thème est en *-e* (*dremex*, « je somnolais »).

On remarque que l'aoriste et l'imparfait, formes verbales simples, ont des désinences identiques dans quatre des six formes de la conjugaison. S'appuyant

⁸¹ La répartition des verbes en trois conjugaisons se fait en fonction de la voyelle thématique à la troisième personne du singulier : la I^e conjugaison comprend les verbes à voyelle *-e*, la II^e, à voyelle *-i* et la III^e, à voyelle *-a*.

sur cette quasi-identité, Pašov (1999 : 148) recourt à des arguments morphologiques pour expliquer les valeurs des deux temps. D'un point de vue formel, considère-t-il, on peut appeler ces temps *x-temps* en raison de la présence de *-x*, alternant avec *-š* dans toutes les formes de l'imparfait et dans presque toutes les formes de l'aoriste. Le morphème *-x* désignerait le repérage du temps verbal par rapport à un moment orientationnel passé. Les désinences venant après *-x* situent la forme verbale selon la personne et le nombre, alors que la voyelle thématique précédant *-x* indique la différence temporelle entre imparfait et aoriste : l'imparfait indiquerait un processus non interrompu à un moment du passé tandis que l'aoriste signifierait un processus interrompu à un moment du passé.

Nous n'avons pas l'intention de passer en revue toutes les définitions traditionnelles qui ont été produites sur les valeurs de l'aoriste bulgare⁸². Le rôle de ce tiroir nous intéresse dans une optique contrastive et traductologique et, à ce titre, il nous paraît important de souligner son fonctionnement en tant que constat d'un événement ainsi que, lorsqu'il y a rupture par rapport au moment de l'énonciation, sa capacité à construire la narration en tant que succession d'événements.

L'aoriste signale un fait, un événement qui a eu lieu, et cette valeur est bien visible en corrélation avec le parfait : l'aoriste indique l'occurrence d'un événement, tandis que le parfait marque l'état résultant d'un processus accompli. Citons un exemple tiré du roman *Prespanskite kambani (Les Cloches de Prespa)* de Dimităr Talev. La présence du circonstant *dneska*, « aujourd'hui », qui accompagne la première occurrence de l'aoriste *kaza*, ne signifie pas que le « moment du passé » peut être déterminé, puisqu'il s'agit du registre narratif où les oppositions présent/passé s'estompent ; la seconde occurrence de l'aoriste, *videx*, est, elle aussi, située de façon indéterminée, par l'expression circonstancielle *ednaž*, « une fois » :

⁸² Guentchéva (1990 : 88) démontre de manière convaincante que l'aptitude de l'aoriste à indiquer « un moment déterminé dans le passé » n'est pas sa valeur fondamentale mais seulement « un trait sémantique virtuel ». En effet, cette notion n'est pas pertinente dans le registre narratif, puisque celui-ci est en rupture avec le moment de l'énonciation. De plus, l'emploi avec l'aoriste d'expressions circonstanciellelles du type *ponjakoga*, « quelquefois », *rjadko*, « rarement », *ni vednaž*, « pas une seule fois », *nikoga*, « jamais » dans certains contextes invalide aisément les analyses traditionnelles.

- (59) – *Dneska Taki Brašnarov mi kaza [...], če te sreštal*
 aujourd'hui T. B. me a-dit.A.pf que te rencontré.PP_i
 méd.
- pri Taška Utkata. Iskaše da kaže...*
 chez T. U. voulait.IMP.impf da dit.PRÉS.pf
- *Toj lăže. Ne sâm go viždala az nego koj znae ot*
 il ment.PRÉS.impf nég. suis le vu.PP_i je lui qui sait de
- koe vreme. Videx go ednaž v cърkovn-ija dvor, kato*
 quel temps ai-vu.A.pf le une fois dans d'église -art. cour quand
- izlizaxme ot cърkva-ta, praznik beše nekakъв.*
 sortions.IMP.impf de église-art. fête était quelque

« – Aujourd'hui Taki Brašnarov m'a dit qu'il t'avait rencontrée chez Taška Utkata. Il voulait dire...

– Il ment. Lui, je ne l'ai pas vu depuis je ne sais pas combien de temps. Je l'ai vu une fois dans la cour de l'église, alors que nous sortions de l'église lors d'une fête. »

(Dimităr Talev, *Prespanskite kambani*)

On voit qu'aussi bien les occurrences de l'aoriste que celles du parfait doivent être rendues par le passé composé, l'aoriste ne recouvrant pas toujours les valeurs du passé simple. Dans la partie consacrée aux valeurs de certains temps du français, nous verrons que le passé simple n'assume pas les mêmes valeurs que l'aoriste grec ou bulgare⁸³. Il n'y a donc pas d'équivalence sémantique, comme pourrait le laisser croire le terme d'*aoriste*. Cette divergence importante entre les deux systèmes a également été soulignée par Mantchev (1987 : 151) : le passé d'événement bulgare n'indique pas de coupure avec le moment présent⁸⁴ :

« Ce n'est pas un véritable aoriste comme l'aoriste du grec ancien et le passé simple français. On peut employer ce temps pour marquer que le processus verbal se situe directement par rapport au présent. [...] le passé d'événement bulgare est actuel. [...] Il n'a pas le caractère « transcendant » dans le récit du passé simple français. »

Revenons à l'opposition entre aoriste et parfait qui, entre autres, illustre la valeur d'événement de l'aoriste. Dans l'exemple qui suit, les aoristes perfectifs dénotent deux événements – le mensonge et la calomnie – et le parfait indique explicitement le résultat des faits exprimés par *izlăga* et *nakleveti* :

⁸³ Le passé simple français semble marquer une rupture. Bardière (2009 : 65) écrit à ce propos : « Lorsque J.-P. Sartre, par exemple, évoquant sa laideur, écrit : *Voilà l'homme que je fus*, il s'objective, se détache de son être présent, observe sa doublure passée. Le JE énonciateur se détache alors nettement du « je » de l'énoncé et ce « je » grammatical s'apparente à un « il » sous l'effet de rupture provoqué par l'aoriste. »

⁸⁴ Mantchev note à ce titre que la désignation de « passé parfait » pourrait indiquer de manière adéquate le caractère actuel de l'aoriste. Le terme de « parfait » est cependant retenu par les grammairiens pour désigner le passé indéfini.

- (60) *Izlāga* *ti včera [...]*, *nakleveti* *moja-ta žena*
 as-menti.A.pf tu hier as-calomnié.A. pf ma-art. femme
pred tolkova ljude, pred cel-ija grad, dnes
 devant tant gens devant entière-art. ville aujourd'hui
cel-ijat grad e govoril za tova!
 entière-art. ville est parlé.PP_a de cela

« Hier tu **as menti** [...], tu **as calomnié** ma femme devant tant de gens, devant toute la ville, aujourd'hui toute la ville en **a parlé** ! »
 (Dimităr Talev, *Prespanskite kambani*)

L'aoriste en bulgare peut être versé aussi bien dans la forme perfective que dans la forme imperfective : la première joue un rôle essentiel dans la structuration du récit, tandis que le fonctionnement de la seconde, d'un emploi plutôt restreint, dépend également du type d'imperfectivité, primaire ou secondaire (Guentchéva 1990 : 99). Utilisées essentiellement pour « faire avancer la narration », les formes verbales à l'aoriste perfectif présentent les événements, à la fois accomplis et achevés, comme enchaînés les uns aux autres. Le choix de l'aoriste perfectif crée alors une illusion d'objectivité dans la présentation des faits ; cependant, ce n'est que l'effet de la prise de distance du narrateur vis-à-vis des événements relatés.

Les exemples ci-dessous confirment cette observation :

- (61) *Xazajkata izleze* (A.pf) *ot stajata. Boris sābleče* (A.pf) *bārzo baltona si, zaxvārli* (A.pf) *go na legloto, drāpna* (A.pf) *zavesata na edin ot prozorcite i sedna* (A.pf) *tam, na mindera.*

« La logeuse **sortit** de la pièce. Boris **enleva** vite son manteau, le **jeta** sur le lit, **tira** le rideau de l'un des fenêtres et **s'assit** là, sur le lit. »
 (Dimităr Talev, *Glasovete vi čuvam/J'entends vos voix*)

- (62) *Kogato se probudi* (A.pf), *djado Petko vze* (A.pf) *pateričkata, premina* (A.pf) *dvora, otide* (A.pf) *na kladeneca, izmi* (A.pf) *očite si v sudena voda, izpravi se* (A.pf) *streštu kupite, zad koito trepereše* (IMP.impf) *slānceto i se prekrasti* (A.pf).

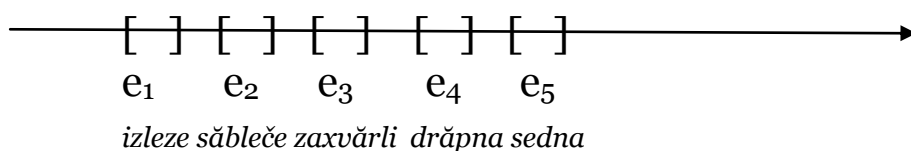
« Quand il **se réveilla**, grand-père Petko **prit** la petite béquille, **traversa** la cour, **alla** jusqu'au puits, **lava** ses yeux à l'eau froide, **se retourna** face aux meules de foin derrière lesquelles tremblait le soleil et **se signa**. »
 (Angel Karalijčev, exemple emprunté à Andrejčin (1978 : 190))

- (63) *Starata butna* (A.pf) *nazad lāžicata, izgleda* (A.pf) *pored dāšterite si i očite i se naljaxa* (A.pf). *Pogledna* (A.pf) *sled tuj zetjovete si – te edvam kriexa* (IMP.impf) *tānki, zli usmivki – i očite i plamnaxa* (A.pf).

« La vieille **repoussa** en arrière la cuillère, **toisa** une à une ses filles et ses yeux **s’embuèrent**. Ensuite elle **regarda** ses gendres – ils cachaient à peine de minces, méchants sourires – et ses yeux **s’enflammèrent**.

(Yordan Yovkov, *Imane*)

Puisqu’ils sont fermés et bornés, les procès ne peuvent pas se recouvrir. Dans chacun des exemples, un premier procès – la sortie de la logeuse, le réveil, le geste repoussant la cuillère – sert de repère à partir duquel le récit sera développé. Ce premier repère permet la validation du deuxième procès qui, de son côté, va fonctionner comme validant le procès suivant, et ainsi de suite. Chaque événement est considéré dans sa globalité, comme un tout insécable, il est « repéré en bloc ». Voici la représentation graphique des événements relatés dans l’exemple (61), en rupture par rapport à l’origine énonciative (notée désormais T_0), chacun posé avec son accomplissement et son achèvement et participant à une succession :



S’appuyant sur des exemples du grec, Antoniou (2000 : 210) souligne l’aptitude de l’aoriste à conférer un caractère « fatal », « automatique », « inéluctable » aux événements. Cette propriété de l’aoriste semble être un effet de sa participation à la succession de faits :

« Les procès à l’aoriste sont validés automatiquement, les uns après les autres. Les procès sont repérés les uns par rapport aux autres. Ainsi se crée un effet de fatalité et d’enchaînement inéluctable des événements, l’impression de déroulement historique ou de déterminisme de l’histoire. D’où se crée aussi l’impression que les procès sont racontés au fur et à mesure de leur survenance et même qu’ils sont racontés d’eux-mêmes puisqu’il n’y a pas de sujet énonciateur pour les prendre en charge (de manière directe). »

Cette valeur de l’aoriste nous paraît également applicable au bulgare. Nous nous interrogerons, dans la partie analysant les traductions, sur les possibilités de conservation de cette valeur.

La présence de conjonctions du type *kato*, « quand, lorsque », n’indique pas de rupture dans la suite des événements relatés mais signifie le caractère secondaire de l’événement introduit par la conjonction (Guentchéva 1990 : 101). Dans l’exemple qui suit, tous les aoristes de l’original ne sont pas traduits par des passés simples, ce qui ne permet pas d’explicitement, dans ces cas précis, la succession

d'événements : si à *se navede* et *pregărna* correspondent respectivement « se baissa » et « étreignit », on retrouve la notion d'effort considérable contenue dans *napăna se*, « poussa » dans le complément de manière venant après *vdigna*, « souleva » ; la conjonction *kato* et la forme verbale *napravi* qu'elle introduit ont donné lieu à un participe présent :

- (64) *Togava Manol se navede, pregărna mramor-a,*
alors M. réfl. baissa.A.pf étreignit.A.pf marbre-art.
- kojto mu stigaše, kaži-reči, do krăst-a, napăna se,*
qui lui arrivait.IMP.impf plus ou moins à taille-art. poussa.A.pf réfl.
- vdigna go i kato prekrači teško njakolko krački,*
souleva.A.pf le et quand fit.A.pf [des pas] lourdement quelques pas
- pusna go na zemja-ta na skrito, do orex-a.*
laissa-tomber.A.pf le à terre-art. à caché à-côté-de noyer-art.

« Alors Manol **se baissa, étreignit** le bloc de marbre qui lui arrivait presque à la taille, le **souleva** d'un effort de tous ses muscles et, faisant quelques pas en titubant, le **jeta** à terre derrière le noyer. »
(Anton Dončev, *Vreme razdelno/Les cent Frères de Manol*, traduction Ivan Evstatiev Obbov)

Une autre valeur de l'aoriste perfectif permet d'englober une série d'événements dans un événement unique : il s'agit de la valeur de « somme », obtenue au moyen de verbes comme *faire*, *effectuer*, etc. L'événement global résumé par de tels verbes peut également être réitéré.

On pourrait cependant se demander si l'attribution de la valeur de somme ne dérive pas du contenu lexical des verbes en question : en effet *napravi*, « il (elle) fit », *izvarši*, « il (elle) effectua », ont le sémantisme de l'accomplissement, de la réalisation (compte tenu de la valeur des préfixes), en dehors de leur emploi en tant qu'aoristes perfectifs.

Poursuivant son analyse sur la valeur fondamentale de l'aoriste bulgare, Guentchéva souligne que certains événements représentés par des aoristes sont directement repérés dans le registre énonciatif, ce qui signifie que le rapport qui lie l'aoriste au registre du non-actualisé n'est pas intrinsèque. L'auteur mentionne ensuite deux possibilités à envisager dans le cadre de l'énonciatif. L'événement peut être présenté comme antérieur au repère énonciatif, l'énonciateur le présente

dans ce cas comme certain et réalisé :

- (65) *A ti, učitel-ju... nas sávsem ni zabravi – kaza*
et toi professeur-voc. nous complètement nous as-oublié dit.A.pf

mu tja privetlivo [...].
à-lui elle de-manière-avenante

« Et toi, professeur, tu nous **as** complètement **oubliés** – lui **dit**-elle avec bienveillance. »

(Dimităr Talev, *Prespanskite kambani*)

- (66) *Albena stigma do karuca-ta, kači se i, kako*
A. arriva.A.pf jusque charrette-art. monta.A.pf et comme

beše prava, izvika ošte vednaž :
était.IMP. debout s'écria.A.pf encore une fois

– *Sgrešix.* *Proštavajte!*
ai-commis-une faute.A.pf pardonnez.imprf.impf

Posle sedna i zamālča.
puis s'assit.A.pf et se-tut.A.pf

« Albena **arriva** jusqu'à la charrette, **monta** et, debout comme elle était, **s'écria** encore une fois :

– **J'ai commis une faute**. Pardonnez-moi !

Puis elle **s'assit** et **se tut**. »

(Yordan Yovkov, *Albena*)

Dans le premier exemple, la co-locutrice s'adresse au professeur, ami de la famille, en lui disant qu'il n'est pas venu les visiter depuis longtemps. L'événement – l'oubli – est présenté comme antérieur au repère énonciatif. Dans le second exemple, les formes verbales *stigna*, *kači se*, *izvika*, *sedna*, *zamālča*, toutes perfectives, s'inscrivent dans le registre narratif, alors que *sgrešix* désigne un événement repéré par rapport au registre énonciatif.

Lorsque l'événement est présenté comme concomitant au repère énonciatif, la forme verbale indique que l'énonciateur le présente comme certain mais non encore réalisé. Il ne s'agit pas d'un emploi « futur » ou « modal » de l'aoriste, mais de la perception de l'énonciateur par rapport à l'événement qu'il énonce. Absolument sûr de sa réalisation, il le présente comme certain :

- (67) *Izgore čedo-to mi s taja žena.*
se-consuma.A.pf. enfant-art. à-moi avec cette femme

« Mon enfant se consume avec cette femme. »
(Dimităr Talev, *Prespanskite kambani*)

(68) *Ogăn-jat* *sliza* *nadolu* – *otide* *selo-to.*
feu-art. descend vers-le-bas est-parti.A.pf. village-art.

« Le feu descend – le village est perdu. »
(Angel Karalijčev, exemple emprunté à Andrejčĭn 1978 : 191)

De tels emplois de l'aoriste ne sont pas observables qu'en bulgare ou en grec moderne : il suffit de penser à certains temps passés du français, tels le passé composé ou l'imparfait, qui peuvent être associés à des adverbes ou des compléments temporels renvoyant à un « futur » plus ou moins éloigné. Les exemples ci-dessous (empruntés à Muriel Barbazan (2006 : 47)) témoignent de la divergence entre temps verbal et temps « adverbial » :

(69) *On est bientôt arrivé.*

(70) *J'ai fini dans cinq minutes.*

(71) *Et avec les remises de peine, dans cinq ans, il est sorti de prison.*

(72) *Au fait, il y avait quoi, demain, au cinéma ?*

(73) *Domage que vous ne puissiez pas rester cette nuit, il y avait un feu d'artifice.*

Cependant, cette apparente contradiction, cette « dissonance référentielle » entre la notion temporelle véhiculée par les adverbiaux et l'appartenance temporelle des formes verbales n'est pas applicable au bulgare : de fait, on ne relève pas dans les exemples cités des indications dénotant du « futur » : l'événement, présenté comme certain, se produit en concomitance avec l'énonciation. L'impossibilité de repérage de l'événement par rapport à l'énonciation dans une succession à l'intérieur d'un récit signifie que l'aoriste perfectif ne renvoie pas nécessairement à un événement antérieur. Son invariant fondamental pourrait se résumer à une « constat d'événement », l'événement étant un processus accompli et achevé, envisagé dans son épuisement. Les indications sur l'achèvement du processus sont en revanche absentes lorsqu'on a recours à un aoriste imperfectif.

Il est intéressant de considérer les valeurs de l'aoriste bulgare, leur préservation ou leur effacement, à la lumière de traductions guidées par les

tendances constructives de la langue d'arrivée. Dans le cas concret de la traduction bulgare/français, un tel écart pourrait se traduire par une hiérarchisation dans la langue traduisante : en substituant à l'agencement linéaire de l'original des structures hiérarchisées (traduction de la coordination par la subordination, par exemple), le texte traduit éclipserait la notion d'occurrence d'événement et d'enchaînement des événements les uns aux autres, valeurs fondamentales de l'aoriste. Une telle traduction porterait atteinte à la nature polyphonique de la langue au nom d'un prétendu ordre du discours cherchant à se conformer aux particularités de la langue d'accueil.

4.2. Le parfait

L'appréhension du parfait soulève de multiples problèmes, non seulement en vue de la description du bulgare, mais aussi lorsqu'on tente d'en fournir une définition univoque en se plaçant dans un cadre plus général. Soulignant la marginalité de cette forme et la difficulté de la situer dans le système verbal, ainsi que l'insuffisance des notions d'*état* ou d'*état résultant* pour définir ce qu'on entend par « parfait » dans la plupart des langues, David Cohen (1989 : 105) estime qu'il

« serait plus conforme à la nature des choses, et plus éclairant, de reconnaître, en se plaçant dans la perspective d'une morphogenèse dynamique, deux ou même plusieurs sortes de parfaits, qui sont souvent des moments successifs d'un même développement ».

L'auteur examine trois valeurs essentielles du parfait : le *statif*, qui sert simplement à nommer l'état du sujet, le *résultatif*, rapportant cet état à l'accomplissement du procès désigné par le verbe, et, en dernier lieu, l'*incident*, par lequel l'événement accompli est rapporté à la situation d'énonciation. Ce ne sont pas les valeurs statives et résultatives qui constituent le fondement du parfait, mais bien le dernier trait relevé, c'est-à-dire l'incidence, définie comme « mise en relation de l'événement, comme aboutissement d'un procès, avec la situation de référence » (Cohen 1989 : 116). Cette situation contient donc les indices, les traces d'un procès accompli ; il est également possible que dans la forme du parfait la

valeur de constatation de tels indices l'emporte sur toute autre valeur⁸⁵. Citons la définition généralisante du parfait proposée par Cohen (1989 : 117-118) :

« Dans sa définition la plus large et la plus abstraite, [le parfait] est un accompli concomitant, c'est-à-dire [...] un événement incident à une situation de référence. En tant qu'accompli verbal, s'opposant de manière complémentaire à un procès en déroulement, il peut nommer l'aboutissement de ce procès. »

Cette propriété de nommer l'aboutissement du procès justifie, selon Cohen, son interprétation possible en tant que « cessatif » : du fait d'avoir été porté à son aboutissement, le procès annule sa propre existence. Le latin est cité comme pouvant exprimer de telles valeurs : *iuxerunt*, « ils ont vécu », signifie qu'ils ont cessé de vivre⁸⁶. Le parfait peut également indiquer l'antériorité du procès par rapport à la situation de référence.

S'interrogeant sur la nature du parfait bulgare et sur sa place à l'intérieur du système verbal du bulgare, Guentchéva (1990 : 118) souligne la difficulté de donner une réponse à ces questions en raison, entre autres, du développement en bulgare moderne de valeurs modales que le vieux bulgare ne connaissait pas. Ainsi, le modèle du parfait a donné lieu, d'une part, à des formes fonctionnant avec la valeur d'inférence et, d'autre part, à l'élaboration d'un système de formes composées et surcomposées qui permettent d'opposer « une énonciation pure et simple de processus, d'état et d'événements » à une présentation des faits « médiatement » : ce second type d'énonciation peut se construire à partir de l'énonciation d'autrui, au moyen d'indices, par inférence, ou se présenter comme une énonciation « par rapport à laquelle l'énonciateur marque une certaine distance ».

L'existence de telles « formes d'énonciation médiatisée », composées et surcomposées (dont la marque formelle est l'absence d'auxiliaire aux troisièmes personnes), ainsi que la difficulté d'établir un lien univoque avec le parfait « classique », créent une situation linguistique d'une extrême complexité. De plus,

⁸⁵ Le grec, dans ses états les plus anciens, et le bulgare, sont donnés comme exemples. L'aptitude de ces langues, dans d'autres périodes de leur développement, à exploiter de nouvelles possibilités, est également mentionnée.

⁸⁶ On pourrait se demander si cette valeur de cessatif ne peut s'appliquer au système des contes en bulgare, système dans lequel la forme utilisée, l'aoriste médiatif, est issue du parfait mais où l'auxiliaire est obligatoirement omis. La formule *Tri dni jali, pili i se veselili* « Pendant trois jours ils mangèrent, burent et firent la fête » par laquelle s'achèvent beaucoup de contes, fait penser notamment à cette valeur de cessatif, signalant en quelque sorte l'annulation de l'univers fictif instauré par le conte.

le classement des formes dans l'une ou l'autre catégorie ne peut pas toujours se faire en s'appuyant sur des considérations morphologiques, il est alors nécessaire de ne se fier qu'au sémantisme qu'elles véhiculent et au contexte dans lequel elles sont insérées.

On pourrait appliquer cette esquisse des différents fonctionnements médiatifs du parfait à la totalité du système verbal du bulgare : sur le tissu grammatical des formes verbales se greffe l'attitude qu'adopte le locuteur vis-à-vis de ce qu'il énonce, situation confirmée par la très forte grammaticalisation de la distance plus ou moins importante marquée par l'énonciateur par rapport aux événements évoqués. Cette configuration explique les divers modes d'énonciation : le fait peut être seulement énoncé, ou bien présenté comme ayant été reconstruit à partir d'indices, ou encore rapporté selon la parole d'autrui. Avant d'aborder les formes médiatives, considérons de plus près le fonctionnement du parfait assertif en commençant par quelques brèves indications morphologiques.

Le parfait est une forme composée se construisant avec le participe passé actif⁸⁷ issu du thème de l'aoriste et le présent de l'auxiliaire *săm*, « être ». En règle générale, pour former le participe, on enlève la désinence *-x* de la première personne du singulier de l'aoriste et on lui substitue *-l*⁸⁸ ; le participe ainsi obtenu prend les marques de genre et de nombre, par exemple :

<i>xvalix</i>	<i>xvalil, xvalila, xvalilo, xvalili</i>	« (ayant) loué »
<i>plajax</i>	<i>plakal, plakala, plakalo, palkali</i>	« (ayant) pleuré »
<i>gledax</i>	<i>gledal, gledala, gledalo, gledali</i>	« (ayant) regardé »

Les formes citées sont issues de thèmes d'aoristes imperfectifs, voici deux exemples de participes formés sur le thème de l'aoriste perfectif :

<i>poxvalix</i>	<i>poxvalil, poxvalila, poxvalilo, poxvalili,</i>	« (ayant) loué »
<i>pročetox</i>	<i>pročel, pročela, pročelo, pročeli</i>	« (ayant) lu »

Notons aussi l'existence d'une construction constituée de l'auxiliaire *săm* au présent et d'un participe en *-l* issu du participe tiré de l'imparfait, par exemple :

<i>pušex</i> (IMP)	<i>pušel săm</i> , « j'ai fumé »
<i>kriex</i> (IMP)	<i>kriel săm</i> , « j'ai caché »

⁸⁷Pour les verbes transitifs seulement (à quelques exceptions près), il existe un participe passé passif à désinence *-t* ou *-n*, nous en parlerons brièvement dans la seconde partie.

⁸⁸Les verbes dont l'aoriste est en *-ox* suivent des règles spécifiques déterminées par le type de consonne de la racine (dentale, vélaire) ou par l'alternance vocalique *-ja/-e* ; ainsi *četox* a pour participe *čel*, « (ayant) lu », *dadox*, *dal*, « (ayant donné) », etc.

Les formes offertes par la construction du parfait selon le type de participe sont systématisées ci-dessus :

type de participe	paradigme	traduction possible
participe issu d'un aoriste perfectif (PP _a)	<i>pročel sām pročel si pročel e pročeli sme pročeli ste pročel sa</i>	« j'ai lu » (entièrement)
participe issu d'un aoriste imperfectif (PP _{ai})	<i>čel sām čel si čel e čeli sme čeli ste čeli sa</i>	« j'ai lu »
participe issu d'un imparfait imperfectif (PP _i)	<i>četjal sām četjal si četjal e četjali sme četjali ste četjali sa</i>	j'ai lu (à plusieurs reprises, plus d'une fois, toujours)
participe issu d'un imparfait perfectif	emploi très rare voire non attestable	

Tableau 7 : Formes du parfait en fonction du participe.

Suivant une conception longtemps considérée comme valide, une des caractéristiques principales du parfait, qu'il soit perfectif ou imperfectif, est la concomitance entre l'état engendré et l'acte d'énonciation ou, en d'autres termes, l'actualité du résultat de l'action au moment de la parole. L'établissement de quatre valeurs distinctes du parfait permet de revisiter cette définition qui se révèle ne pas correspondre à la valeur fondamentale du parfait.

Proposons tout d'abord quelques définitions traditionnelles du parfait. Pašov (1999 : 153) considère le parfait comme un temps résultatif : il indique le résultat d'une action antérieure, résultat qui est présent au moment de l'énonciation. L'auteur souligne que la notion de *passé* dans la désignation de ce temps (*minalo neopredeleno vreme*) reste au second plan dans la conscience linguistique :

« il n'est pas important de savoir quand, à quel moment du passé, s'est accomplie l'action, ce qui compte, c'est le fait qu'elle [cette action] a eu lieu avant le moment de l'énonciation, ce qui fait qu'au moment de l'énonciation il y a comme conséquence un

résultat, un état ; une nouvelle relation s'est produite. Pour cette raison le passé indéfini peut aussi être appelé présent résultatif. »

Cette valeur explique l'affinité du parfait avec la négation et l'interrogation, et dans ce contexte la différence entre parfait et aoriste est bien visible. Ainsi, *Xodili li ste v Strandža?* et *Xodixte li v Strandža?*, « Êtes-vous allés à Strandža ? », sont tous les deux possibles et revêtent des significations différentes. Avec l'emploi du parfait, ce n'est pas la réalisation concrète de l'action dans le passé qui est envisagée, mais son reflet dans le présent. Le premier exemple pourrait être glosé ainsi : « Connaissez-vous Strandža, pouvez-vous me donner quelques renseignements, cela vous intéresserait-il d'y aller ? ». En revanche, la question avec l'aoriste serait posée si l'on était au courant qu'un voyage jusqu'à *Strandža* avait été prévu, c'est-à-dire si l'on envisageait le fait même de se rendre à *Strandža* du point de vue de sa réalisation.

De même, les questions *Ti objadva li?* et *Ti objadval li si?*, « As-tu déjeuné ? », sont toutes les deux énonçables et la réponse également peut être donnée aussi bien à l'aoriste qu'au parfait. En disant *Objadbal sam*, nous laissons entendre « Je suis déjà rassasié » (ce qui exprime un état résultant de l'accomplissement du processus) ; avec l'aoriste *Objadvax*, nous indiquons que l'événement « déjeuner » a eu lieu.

Pour Andrejčin (1978 : 198) également, la relation avec le présent est fondamentale :

« Le passé indéfini (*minalo neopredeleno vreme*) exprime l'action comme un fait donné réalisé dans le passé, mais actuel au moment de la parole, à la différence du passé défini qui exprime l'action comme un *procès* dans le passé, sans lien avec sa signification pour le présent. »

Feuillet (1996 : 103) insiste, lui aussi, sur le lien que le parfait garde avec le présent et l'actualité du locuteur :

« l'avant de l'énonciation se trouve ainsi « réactualisé » et assumé comme constituant de la réalité immédiate du locuteur ».

Le parfait est défini par Feuillet comme ayant trois valeurs fondamentales : la valeur d'indétermination (« absence de localisation précise dans le temps »), la valeur affective (« faculté de donner aux faits une coloration affective ») et la valeur conclusive (« conclusions, réelles ou supposées, que le locuteur tire d'une situation donnée »). Cette délimitation des valeurs n'est pas dénuée d'intérêt mais

semble accorder beaucoup trop d'importance à des critères purement lexicaux.

Le corpus à partir duquel nous avons travaillé atteste de valeurs bien plus riches du parfait, valeurs qu'on aurait tort de résumer par un simple « lien avec le présent ». En analysant les valeurs du parfait, Guentchéva (1990 : 148-149), prenant en considération la distinction entre construction transitive et construction intransitive, propose de distinguer, dans l'emploi de la construction *săm + participe passé actif en -l*, quatre valeurs :

- le parfait résultatif (état acquis, état résultant, état conséquent) ;
- le parfait d'expérience ;
- le parfait de reconstruction ;
- le parfait « admiratif ».

Toutes ces valeurs s'articulent autour de la valeur d'état résultant. L'auteur isole, comme invariant du parfait, le renvoi à un état issu d'un processus accompli. Par rapport à cet état, la valeur de concomitance avec l'acte d'énonciation a un caractère secondaire.

Nous nous appuierons sur le cadre élaboré par Guentchéva et considérerons plus en détail les deux premières valeurs du parfait – le parfait résultatif et la valeur d'expérience⁸⁹ – ; ces valeurs seront reprises plus loin dans l'analyse des traductions.

4.2.1. Le parfait résultatif

La définition proposée par Guentchéva (1990 : 149) se veut indépendante de tout critère relevant des modes d'action. Le parfait résultatif exprime fondamentalement

« l'état attribué au sujet de la relation prédicative. Il [ce dernier] est adjacent au processus accompli qui lui a donné naissance. La valeur définie comme parfait résultatif est plutôt caractéristique de la forme perfective, ce qui n'exclut pas la forme imperfective. »

Deux facteurs importants interviennent dans l'étude de cette valeur : le

⁸⁹ La valeur de reconstruction sera examinée très brièvement. Il s'agit d'un processus reconstruit à partir d'indices, et des coordonnées comme le contexte et le savoir extra-linguistique doivent également être considérées. Pour ce qui est de la valeur de parfait « admiratif », son appréhension n'entraîne pas le consensus : elle est considérée soit comme l'une des valeurs des formes médiatives, soit comme une variante « émotionnelle » des formes non médiatisées.

sémantisme du prédicat et la distinction entre construction transitive et construction intransitive.

En fonction de ces critères, plusieurs sous-valeurs du parfait résultatif sont examinées par Guentchéva. Nous les illustrons par nos propres exemples. Nous présenterons d'abord les types de parfait résultatif dans lesquels les parfaits sont de forme perfective et renvoient à des états engendrés par des processus accomplis et achevés :

- état acquis : constructions avec un participe en *-l* formé sur l'aoriste d'un verbe perfectif transitif ;
- état résultant : constructions avec un participe tiré de l'aoriste d'un verbe perfectif intransitif ;
- état conséquent : constructions employant un verbe transitif ou intransitif.

Ces parfaits de forme perfective ont comme caractéristique fondamentale l'achèvement. En dernier lieu sera examiné le parfait de forme imperfective, dont la valeur est celle d'état résultatif.

4.2.1.1. État acquis

Examinons l'exemple suivant :

(74) *Kakāv e toja : s edno oko. Gospod go belezal.*
 quel est celui-là avec un œil Dieu le marqué.PP_a

Po-daleko ot takiva...
 plus loin de tels

– *Nemoi, majčice, grexota e da govoriš taka.*
 non mère péché est da parles.PRÉS.impf ainsi

Toj postradal ot turci, bil i na zatočenje. Turci
 il souffert.PP_a de Turcs été et en exil Turcs
 méd. méd.

sa mu izvadili oko-to.
 sont à-lui arrachés.PP_a œil-art.

« Et comment il est ! avec un œil. Dieu l'a marqué. Au plus loin on est de tels individus... »

« – Arrête, mère, c'est un péché de parler comme ça. Il a souffert à cause de Turcs, a aussi été en exil. Des Turcs lui **ont arraché** l'œil. »

(Dimităr Talev, *Prespanskite kambani*)

La forme soulignée *sa izvadili* indique que le processus de transformation a

atteint son terme. Puisque celui-ci est conçu comme accompli et achevé, il en résulte d'une part un événement et, de l'autre, un état adjacent à l'événement qui le précède. Le processus de transformation a affecté le personnage : il n'a qu'un œil. De ce fait, une analogie pourrait être établie entre la construction transitive *izvaždam okoto* au parfait et la forme passive *okoto e izvadeno*, « l'œil est arraché ».

L'exemple ci-dessus illustre la valeur d'état acquis du parfait : la forme perfective signifie « la constatation que le sujet énonciateur fait de l'état bien particulier de l'objet/patient » (Guentchéva 1990 : 152). Le processus de transformation a conduit à un état ; ce processus reste secondaire par rapport à l'état adjacent qui en résulte.

Lorsque ce type de parfait est utilisé pour insister sur le processus lui-même, il exprime un événement et sa valeur est comparable à celle de l'aoriste.

La forme *belezal*, compte tenu de l'absence de l'auxiliaire, est-elle une forme médiative ? Son sémantisme oriente vers une lecture inférentielle : on voit que la personne a perdu un œil et on énonce comme hypothèse plausible l'action de Dieu qui a laissé une empreinte sur son visage. La valeur d'inférence sera examinée aussi bien dans le cadre du parfait bulgare qu'au moment d'évaluer l'aptitude du passé composé français à exprimer cette valeur.

4.2.1.2. État résultant

Considérons les quelques exemples qui suivent :

- (75) – *Ami nie sme se zagubili! Po tija ulici ne sme*
 part.én. nous sommes réfl. perdus.PP_a par ces rues nég. sommes

minavali... [...]
 passés.PP_i

- *Vizdam, vizdam, če ste sbarkali.*
 vois vois que êtes trompées.PP_a

« – Mais nous **nous sommes perdues** ! Nous ne sommes pas passées par ces rues...

– Je vois, je vois que vous **vous êtes trompées.** »

(Dimităr Talev, *Iinden*)

- (76) *Ne me e daruval mene godpod s deca, ama i az*
 nég. me est donné.PP_{ai/i} moi Dieu avec enfants mais et je

săm izrasāl vo familia xristijanska.
suis grandi.PP_a dans famille chrétienne

« Dieu ne m'a pas donné d'enfants, à moi, mais **j'ai grandi**, moi aussi, dans une famille chrétienne. »

(Dimităr Talev, *Prespanskite kambani*)

(77) *Toj e učitel, majko, i e došāl ot čuždo mjasto.*
il est professeur mère et est venu.PP_a de autre endroit

« Il est instituteur, mère, il **est venu** d'ailleurs. »

(Dimităr Talev, *Prespanskite kambani*)

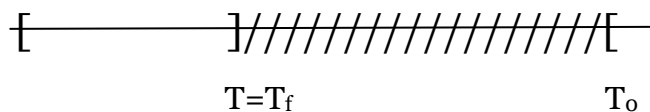
(78) *Što ti e? Bolna li si? Otslabnala si. Da*
quoi à-toi est malade part.inter. es maigrie.PP_a es da

idem v Bitolja da te vidi nekoj lekar.
allons à B. da te voit.PRÉS.pf quelque médecin

« Qu'est-ce que tu as ? Tu es malade ? Tu **as maigri**. Allons à Botolja pour qu'un médecin te voie. »

(Dimităr Talev, *Prespanskite kambani*)

À l'instar des formes transitives, le parfait construit au moyen du participe issu de l'aoriste d'un verbe perfectif intransitif indique un état qui se trouve en concomitance avec la situation d'énonciation. Le processus, présenté comme accompli et achevé, se situe dans le réalisé. Par la forme perfective, on signale l'impossibilité d'envisager le processus comme se poursuivant au-delà de son terme. On peut représenter cette valeur du parfait de la manière suivante (ici, T indique le terme du processus et l'état engendré est validé dans l'intervalle hachuré) :



Le test proposé pour différencier l'état acquis de l'état résultant consiste en la possibilité d'ajouter le syntagme prépositionnel composé de *ot* suivi d'un substantif non déterminé ayant la fonction de circonstanciel de cause. Ainsi, on peut ajouter à *otslabnala si*, forme de parfait à valeur d'état résultant qu'on trouve dans le quatrième exemple, *ot trevoga*, « d'inquiétude » *ot griži*, « de soucis ». On trouve dans ce dernier exemple l'indication de l'« obtention progressive de l'état affectant l'argument du prédicat » (Guentchéva 1990 : 156),

des exemples du type *toj e ostarjal*, « il a vieilli », *kosite mu sa pobelevi*, « ses cheveux ont blanchi », peuvent en être rapprochés.

4.2.1.3. État conséquent

Dans l'exemple qui suit, la forme du parfait comporte des valeurs similaires à celles d'état acquis et d'état résultant : le processus prédicatif est antérieur à la situation d'énonciation et donne naissance à un état adjacent :

- (79) *Ženi-te sa ot diabol-a... Deto vlezeta žena...*
 femmes-art. sont de diable-art. là-où entre.PRÉS.pf femme
 – *De, de... – pobutna go Glaušev s lakāt. – Da ne bi az da*
 part.én. poussa.A.pf le G. avec coude comme si je da

sām trāgnal s djavol-a!
 suis parti.PP_a avec diable-art.

« Les femmes sont du diable... Là où entre une femme... »
 – Allons, allons... – dit Glaušev en le poussant légèrement du coude. – Je ne **suis** quand même pas **parti** avec le diable ! »

(Dimităr Talev, *Prespanskite kambani*)

- (80) *Njama da spreš ptička-ta, kojato veče e litnala.*
 aux.FUT.nég. arrêtes.PRÉS.pf oiseau.dim.-art. qui déjà est envolée.PP_a

« Tu n'arrêteras pas l'oiseau qui **s'est** déjà **envolé**. »

(Dimităr Talev, *Glasovete vi čuvam*)

- (81) *Toj e zagovoril/približil nepoznat.*

« Il **a abordé** (adressé la parole à)/**s'est approché** d'un inconnu. »

Il s'agit, comme on le voit, de parfait résultatif. La différence par rapport aux deux formes précédemment illustrées réside dans le fait que début et terme du processus coïncident. De plus, il n'y a aucune indication d'obtention progressive, d'un état par le sujet de la relation prédicative. Il s'agit d'un processus ponctuel accompli et achevé, directement lié au moment de l'énonciation.

De par leur appartenance formelle, certaines formes verbales impliquées dans ce type de valeur peuvent être considérées comme transitives (voir notamment le dernier exemple, qui n'est pas tiré de la littérature mais que nous avons forgé); cependant, elles ne possèdent pas toutes les caractéristiques sémantico-syntaxiques d'un verbe transitif. Ces constructions ne peuvent pas être

transformées à la forme passive : **Nepoznat e zagovoren/približen* est difficilement énonçable en bulgare. La défectivité des formes, c'est-à-dire l'absence de contrepartie passive, qui découle de leur valeur lexicale, est une propriété spécifique de ce type de verbes. De plus, lorsqu'ils comportent l'élément réflexif *se*, ils peuvent fonctionner comme des verbes intransitifs : on observe une coïncidence sémantique entre forme verbale réflexive et forme verbale non réflexive.

4.2.1.4. État résultatif

Il s'agit d'examiner ici le parfait issu de formes imperfectives. Voici quelques exemples :

- (82) – *Az ne moga da pravja banici.*
 je nég. peux da fais.PRÉS.impf banitsi
- *Ne možeš... ne si se učila. Ti si učila knjiga.*
 nég. peux nég. es réfl. étudiée.PP_{ai} tu es étudiée.PP_{ai} livre
- « – Je ne sais pas faire des banitsi⁹⁰.
 – Eh oui, tu ne sais pas... tu n'as pas **appris**. Tu **as étudié** dans les livres. »
- (Dimităr Talev, *Prespanskite kambani*)

Les deux occurrences du parfait imperfectif *učila si* signalent que le processus est accompli mais n'apportent pas d'indication sur son achèvement. Dans les deux cas, le processus peut se poursuivre.

Pour mettre en lumière la différence de valeur des formes perfectives et imperfectives du parfait, prenons l'exemple suivant, où un même verbe est employé d'abord à la forme imperfective et ensuite au perfectif⁹¹ :

- (83) – *E, koj ti e kriv – podxvărli Avram Nemptur. – Da si učil.*
 eh qui à-toi est coupable lança.A.pf A. N. da es étudié.
 PP_i
- *Kolkoto sām naučil, mene mi stiga –ostro prozvantja*
 combien suis appris.PP_a à-moi me suffit tranchant sonna.A.pf
- glas-ăt na Benkov.*
 voix-art. de B.

⁹⁰ Sorte de feuilleté, généralement au fromage, souvent cuisiné en Bulgarie.

⁹¹ Exemple emprunté à Gorgatchev (2003 : 8).

« – Alors, à qui la faute – lanča Avram Nemptur. – Si tu avais étudié...
 – Ce que **j’ai appris** me suffit – sonna la voix tranchante de Benkov. »
 (Dimităr Talev, *Železnijat svetilnik/La Lampe de fer*)

La valeur d’achèvement du processus n’est pas toujours perceptible par la traduction, mais dans cet exemple elle est suggérée par le contexte droit immédiat : *mene mi stiga*, littéralement « à moi me suffit », construction à complément d’objet redoublé, dénote l’achèvement, ou plutôt la volonté d’achèvement, du processus. Le processus « apprendre »⁹² ne se poursuit plus, et c’est le contexte qui nous apporte des indications sur son interruption.

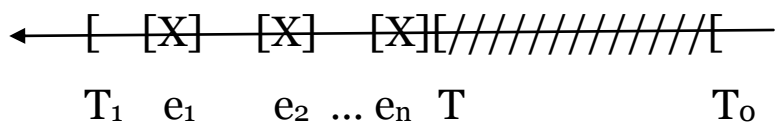
4.2.2. Valeur d’expérience

Cette valeur du parfait est définie comme

« l’état attribué au sujet de la relation prédicative, l’état est adjacent à une classe fermée d’événements considérée comme une suite (ordonnée) non-vide (au moins une occurrence) d’événements identiques » (Guentchéva 1990 : 162).

Il faut entendre la notion de *classe d’événements* comme une suite d’occurrences identiques du même événement. Le sujet a acquis de nouvelles expériences par ces événements et le parfait exprime la modification de l’état du sujet à la suite de ces expériences. Expériences et propriétés nouvelles du sujet sont ainsi rapportées à l’acte d’énonciation.

Les occurrences se déploient sur des intervalles fermés (e_1, e_2, \dots, e_n) ; les situations statiques qui les séparent se projettent sur des intervalles ouverts. On peut représenter la valeur d’expérience de la manière suivante :



Contrairement au parfait à valeur d’état résultant, qui apparaît rarement avec des adverbes, la présence d’adverbes et d’expressions adverbiales de durée est une des caractéristiques principales du parfait d’expérience :

(84) – *Znaeš li* *tate: vzemi* *Lazar Glaušev. Az ne go*
 sais part.inter. papa prends.imprf L. G. je nég. le

⁹² Il nous a paru plus juste de gloser la forme imperfective *učil si* par « étudier » et la forme perfective *naučil sám* par « apprendre », cette dernière étant plus à même de signifier l’achèvement dénoté par le préfixe.

poznavam, **viždala sām go** **edin ili dva pāti, no**
 connais vue.PP_i suis le une ou deux fois mais

sestra mu kak go xvali, kak go xvali...
 sœur à-lui comment le vante.PRÉS.impf comment le vante

« – Tu sais quoi, papa : prends Lazar Glaušev. Je ne le connais pas, je l'**ai vu** une ou deux fois, mais comment sa sœur le vante... ! »

(Dimităr Talev, *Železniat svetilnik*)

La locution adverbiale *edin ili dva pāti*, « une ou deux fois », indique que la classe fermée est constituée d'une ou deux occurrences de l'événement « voir ». Puisqu'on peut identifier le nombre d'occurrences, la classe d'événements est fermée, elle se déploie sur un intervalle fermé contenant des intervalles fermés de classes d'événements.

Examinons quelques exemples dans lesquels la forme négative entraîne l'appréhension de la classe d'événements comme contenant un seul événement :

- (85) – *Takava fabrika az ne sām viždai* – *kaza edin ot amerikanci-te.*
 telle fabrique je nég. suis vu.PP_i dit un de Américains-art.

« – Je n'ai jamais vu de telle fabrique – dit l'un des Américains. »

(Dimităr Talev, *Krilatata kula/La Tour ailée*)

- (86) *Ne sām i kazval kakāv beše motiv-āt za тази neprivična*
 ne suis à-elle dit.PP_i quel était motif-art. de cette inhabituelle

za men predpriemčivost, no mislja, če tja se doseštaše.
 pour moi activité mais pense.PRÉS.impf que elle refl. devinait

« **Je ne lui ai pas dit** quel était le motif de cette activité inhabituelle pour moi mais je pense qu'elle devinait. »

(Guéorgui Gospodinov, *Estestven roman*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

- (87) – *Otdavna ne bex ja viždala otblizo : porasnala, stanala*
 Depuis-longtemps nég. étais la vue.PP_i de-près grandie.PP_a devenue.PP_a

žena. Golema xubost... Koj znaj dali ima druga takava žena
 femme grande beauté qui sait si il-y-a autre telle femme

v Prespa, ne sam viždala druga takava žena.
 à P. nég. suis vue.PP_i autre telle femme

« Depuis longtemps je ne l'avais pas vue de près : grandie, devenue une femme. Une grande beauté. Qui sait s'il y a une autre femme comme elle à Prespa, moi, je **n'ai pas vu** d'autre femme comme elle. »

(Dimităr Talev, *Prespanskite kambani*)

(88) – *Očakvaxme vi, doktore – kimna starča-ta sestra.* – *D-r Grejsän*
attendions vous docteur clignaA.pf principale-art. infirmière Dr G.

veče iznemogva, a d-r Levi tazi nošt izobšto ne e migval.
déjà s'épuise et Dr L. cette nuit pas-du-tout nég. est fermé-l'œil.PP_i

« – Nous vous attendions, docteur – dit l'infirmière principale en le saluant des yeux. – Dr Grejsän s'épuise déjà, et Dr Levi n'a pas du tout **fermé l'œil** de la nuit. »

(Stefan Dičev, *Podzemijata na Sen Žan d'Akr/Les Sous-sols de Saint-Jean-d'Acre*)

Les deux premiers exemples peuvent être glosés ainsi : il n'y a pas eu une seule fois, un seul moment où l'événement dénoté par « voir » et « dire », ait pu se produire. « Je n'ai pas vu de telle fabrique » signifie en fait « je n'ai pas vécu l'expérience, même pas une seule fois, de voir une telle fabrique ; « je ne lui ai pas dit » s'entend « je n'ai pas eu l'occasion, ou je n'ai pas voulu, vivre l'expérience, au moins une fois, d'exprimer les raisons de mon activité ».

Le dernier exemple est également intéressant : le recours au participe issu de l'imperfectif *migvam* (forme imperfective secondaire) signifie que le fait de « dormir » est envisagé comme pouvant s'interrompre et recommencer à plusieurs reprises, et le contexte favorise cette lecture : il s'agit d'une épidémie et il est normal que les médecins soient souvent sollicités. En outre, on peut supposer que le dialogue a lieu avant que la nuit se soit achevée : l'arrivée du nouveau médecin peut permettre à son collègue de s'endormir. Le participe perfectif, signalant un processus achevé, orienterait la lecture vers le moment où la nuit se sera déjà écoulée.

Dans l'exemple qui suit, on note cinq occurrences du même verbe, *slušam*, « écouter », employé tout d'abord au perfectif dans la construction périphrastique avec *da*⁹³, ensuite au parfait obtenu à partir de l'aoriste imperfectif, une troisième fois au futur, la forme étant toujours imperfective. Les deux dernières occurrences correspondent au futur, à la forme négative, respectivement à la deuxième et à la première personne du singulier. Le contexte oriente vers une interprétation selon laquelle de nouvelles occurrences de l'« écoute » sont envisageables :

⁹³ Notons la difficulté de traduire la valeur du perfectif et en particulier du préfixe perfectivant : il s'agit d'une circonstance concrète, précise (explicitée dans les propositions qui suivent par *sega*, « maintenant »), dans laquelle la belle-fille ne veut pas « écouter » sa belle-mère : « obéir » s'éloignerait trop du texte original et « entendre » indiquerait le résultat du processus exprimé par « écouter ».

- (89) – *Ti ne iskaš da me poslušáš.*
 tu nég. veux da me écoutes.PRÉS.pf
- *Vinagi sãm te slušala, majko... I šte te slušam,*
 toujours suis te écoutée.PPa_i mère et aux.FUT te écoute.PRÉS.impf

kogato e nužno.
 quand est nécessaire

- *A sega nema da me poslušáš, a?*
 et maintenant aux.FUT.nég. da me écoutes.PRÉS.pf hein

Šte stãpiš vãrxu дума-ta mi! [...]
 aux.FUT marches.PRÉS.pf sur parole-art. à-moi

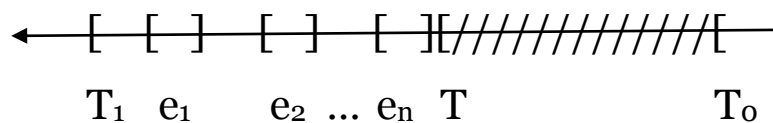
- *Sega nema da te poslušam, majko.*
 maintenant aux.FUT.nég. da te écoutes.PRÉS.pf mère

« – Tu ne veux pas m’écouter.

- Je t’**ai** toujours **écoutée**, mère... Et je t’écouterai lorsque ce sera nécessaire.
 – Et maintenant tu ne m’écouteras pas, hein ? Tu marcheras sur ma parole !
 – Maintenant je ne t’écouterai pas, mère. »

(Dimităr Talev, *Prespanskite kambani*)

Si la forme verbale au parfait dénote l’état d’expérience du sujet, la présence de l’adverbe *vinagi*, « toujours », signale l’appartenance à une classe d’événements identiques accomplis mais non achevés. La classe en question contient plusieurs occurrences de l’événement « écouter ». Il s’agit dans ce cas d’une classe d’événements ouverte, dont il est impossible de « clôturer la constitution »⁹⁴. Elle peut être représentée ainsi :



Le parfait d’expérience peut aussi se réaliser au moyen du participe actif en *-l* formé sur l’aoriste d’un verbe perfectif. Examinons l’exemple suivant :

- (90) – *Izvinete!* *Može bi gospodin-ăt govori*
 excusez.imprf.pf peut-être monsieur-art. parle.PRÉS.impf
- francuzki? – sprja go Pascal [...].*
 français arrêta.A.pf le P.

⁹⁴ J.-P. Desclés, texte manuscrit, cité par Z. Guentchéva (1990 : 163).

– *Samo tova ne bjaxa me pitali! [...] otkak*
 seulement cela nég. étaient me demandés.PP depuis que

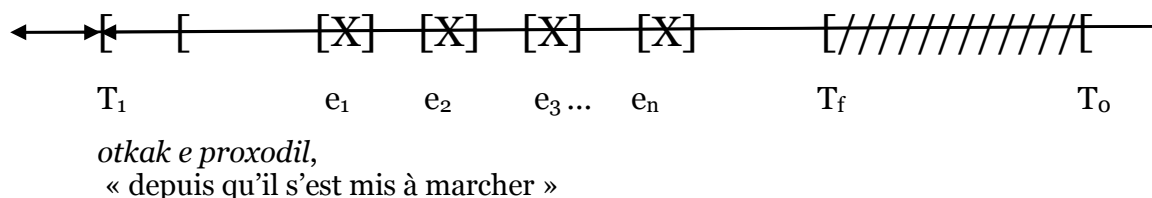
e proxodil, gospodin-ăt ne e prestanal
 est commencé à marcher.PP_a monsieur-art. nég. est cessé.PP_a

da govori na tozi velik ezik!
 da parle.PRÉS.impf à cette grande langue

« –Excusez-moi ! Monsieur parle peut-être français ? – l’arrêta Pascal.
 –Voilà une question qu’on ne m’avait jamais posée ! Depuis qu’il **s’est mis à marcher**, Monsieur n’a **cessé** de parler cette grande langue ! »
 (Stefan Dičev, *Podzemijata na Sen Žan d’Akr*)

Le dialogue se situe, comme l’indique le titre de l’ouvrage, à Acre : une personne qui vient d’y arriver, ne connaissant pas le turc, s’adresse à quelqu’un dans la rue pour demander son chemin, sans savoir qu’il est français. Pour répondre, la personne interrogée recourt au parfait issu de l’aoriste perfectif. Ce choix, notamment pour la seconde occurrence du parfait *e prestanal*, confère un caractère global à l’expérience du sujet, cette dernière n’étant pas modifiable par l’éventualité d’un autre événement annulant l’aptitude, pour un Français, à parler français. La maîtrise, la possession de la langue française est envisagée comme un attribut essentiel pour le locuteur français. La forme imperfective du participe présenterait en revanche le fait de parler cette langue comme une caractéristique fortuite, accidentelle et non essentielle.

Dans cet extrait, l’expression *otkak*, « depuis que », explicite le commencement de la période dans laquelle se situe l’événement « parler français ». La classe d’événements est ouverte, et cette expression sert de localisation de son début T₁. Elle contient un nombre indéterminé d’occurrences, et une nouvelle occurrence de l’événement « parler » est possible après la borne droite T_f.



Nous avons déjà évoqué l’affinité du parfait d’expérience avec les formes imperfectives tout en donnant des exemples où est utilisé le perfectif.

Pour illustrer la distinction entre les valeurs du parfait en fonction de la forme, perfective ou imperfective, à partir de laquelle il est construit, nous reproduisons l'exemple suivant, dans lequel les deux premières occurrences du parfait sont imperfectives (*vlizala, vlizal*), les deux dernières, perfectives (*vljazla, došal*) :

- (91) *Xazajka-ta na Vardarski beše mu kazala, če Nija Glauševa*
 logeuse-art. de V. était à-lui dit.PP_a que N. G.

vlizala *v kašta-ta na stara-ta veštica Taška Utkata, če*
 entrée.PP_i dans maison-art. de vieille-art. sorcière T. U. que
 méd.

v kašta-ta na svodnica-ta vlizal i Taki Brašnarov. No
 dans maison-art. de maquerelle-art. entré.PP_i et T. B. mais
 méd.

što ot tova? Nija vljazla u svodnica-ta zaedno sās
 quoi de cela N. entrée.PP_a chez maquerelle-art. ensemble avec
 méd.

svekarva si, a Brašnarov došal kāsno večer-ta.
 belle-mère réfl. et B. venu.PP_a tard soir-art.

« La logeuse de Vardarski lui avait dit que Nia Glaouchéva **était** quelquefois **entrée** dans la maison de la vieille sorcière Tachka Utkata et que dans la maison de la maquerelle **était** aussi **entré** Taki Brachnarov. Et alors ? Nija était entrée chez la maquerelle avec sa belle-mère alors que Brachnarov était venu tard le soir. »

(Dimităr Talev, *Prespanskite kambani*)

Les formes imperfectives signalent que dans la classe d'événements une nouvelle expérience, un nouvel événement peut être envisagé, alors que les parfaits perfectifs présentent les processus dénotés comme achevés.

Examinons de plus près l'environnement contextuel dans lequel se réalisent les valeurs du parfait résultatif et du parfait d'expérience.

Qu'il soit de forme perfective ou imperfective, le parfait, de par la concomitance qu'il indique entre l'état engendré et le moment d'énonciation, occupe une place importante dans le dialogue ; en outre, cette forme présente de fortes affinités avec l'interrogation et la négation. Notons également l'emploi du parfait dans divers types de subordinées complétives. Comme nous venons de le voir, dans la plupart des exemples, le contexte joue un rôle déterminant pour évaluer la valeur d'achèvement ou de non-achèvement du parfait d'expérience,

fonctionnant essentiellement avec un participe imperfectif.

Quant aux occurrences du parfait dans le registre du non-actualisé, mentionnons son rôle privilégié dans les sentences et les proverbes.

Donnons l'exemple d'une sentence très employée en bulgare, construite avec le parfait :

(92) *Nikoi ne se e rodil naučen.*
personne nég. réfl. est né.PP_a appris

« Personne n'est né instruit. »

Des équivalents dans d'autres langues (par exemple l'italien, où l'équivalent est *Nessuno nasce imparato*) recourent au présent, choix qui s'explique aisément compte tenu de la valeur de vérité générale et d'atemporalité attribuée à ce temps verbal. Nous verrons cependant, dans la description des valeurs des temps en français, que le passé composé est également en mesure d'exprimer une vérité atemporelle, surtout à la forme négative.

Dans les subordonnées, la forme du parfait apparaissant dans un contexte narratif peut ne pas renvoyer au registre du non-actualisé, malgré la présence d'aoristes perfectifs permettant d'identifier la structure de succession. C'est notamment le cas du parfait dans une subordonnée comparative :

(93) *Božanica se izpravi sreštu nego kato kvačka,*
B. réfl. dressa.A.pf contre lui comme poule

na kojato sa poxiteli pilci-te...
à qui sont attaqués.PP_a poussins-art.

« Božanica se campa devant lui comme une poule dont **on a attaqué** les poussins... »

(Elin Pelin, *Geracite*)

(94) *Lice-to mu beše suxo, s rjadka černa brada, oči-te mu,*
visage-art. à-lui était sec avec rare noire barbe yeux-art. à-lui

kato u pijanici-te ili u xora, koito ne sa si dospali,
comme chez ivrognes-art. ou chez gens qui nég. sont réfl. dormis.PP_a

bjaxa vlažni i zamāgleni.
étaient humides et voilés

« Il avait un visage sec, avec une barbe noire clairsemée ; ses yeux, pareils à ceux des ivrognes ou des gens qui **ont mal dormi**, étaient quelque peu voilés. »

(Yordan Yovkov, *Serafim*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

Cet emploi spécifique du parfait semble marquer une coupure dans la chaîne narrative, l'ajout d'un commentaire personnel de l'auteur sur l'événement qui précède. À notre avis, plutôt que de la considérer comme marque de jugement ou d'appréciation de la part du narrateur, on devrait envisager l'occurrence d'un tel parfait comme moyen d'étoffer et de rendre plus explicite la locution comparative en lui conférant un caractère général, comparable à celui des sentences et des proverbes.

4.2.3. Valeur de reconstruction du parfait

À la fin de la nouvelle *Barrierata (La Barrière)*, le narrateur, trouvant son appartement vide, s'interroge sur les motifs possibles de l'absence de Doroteya, qu'il s'attendait à trouver chez lui. La reconstruction est explicitée par la répétition à plusieurs reprises de la construction impersonnelle *može da*, « il se peut que, il est possible que » :

- (95) *Može da e umrjal* *njakoj u dom-a i, majka i,*
 peut da est mort.PP_a quelqu'un chez maison-art. à-elle mère à-elle

da rečem i vnezapno da sa ja izvikali.
 da disons et soudain da sont la appelée.PP_a

Može da si e kupila novi obuvki. [...] *Može da*
 peut da réfl. est achetée.PP_a nouvelles chaussures peut da

se e slučilo i nai-lošoto da se e vāzvārnala
 réfl. est arrivé et le pire sa réfl. est revenue.PP_a

neočakvano bolestta i, da skita sega nesvjastna
 soudain maladie à-elle da erre.PRÉS.impf maintenant malheureuse

po pusti-te ulici.
 à-travers désertes-art. rues

« Quelqu'un **a pu mourir** chez elle, sa mère, par exemple, et on l'a soudain appelée.

Elle **a pu s'acheter** de nouvelles chaussures [...]. Le pire a pu arriver, sa maladie **a pu revenir** soudain et elle doit errer maintenant, malheureuse, dans les rues désertes. »

(Pavel Vežinov, *Barrierata*)

Donnons quelques autres exemples :

- (96) – *Vljazoxte v dvor-a šās... sijajušto lice, a sega*
 êtes-entré.A.pf dans cour-art. avec rayonnant visage et maintenant

kakvo, koj vi e razsardil?
quoi qui vous est fâché.PP_a

– *Poznajte, štom četete po lica-ta na xora-ta.*
devinez si lisez.PRÉS.impf sur visages-art. de gens-art.

– *Pomislix si... trebva da mu se e slučilo nešto*
ai-pensé.A.pf réfl. il faut da à-lui réfl. est arrivé.PP_a quelque-chose

xubavo.
beau

– *Da, sluci mi se nešto mnogo xubavo.*
oui est-arrivé.A.pf à-moi réfl. quelque chose très beau

« – Vous êtes entré dans la cour le visage rayonnant, et maintenant, quoi, qui vous **a fâché** ?

– Devinez, si vous lisez sur les visages des gens.

– Je me suis dit... quelque chose de beau **a dû lui arriver**.

– Oui, il **m'est arrivé** quelque chose de très beau. »

(Dimităr Talev, *Glasovete vi čuvam*)

(97) – *U vas sveti! – kaza učudeno tja. –*
chez vous est-allumé.PRÉS.impf dit.A.pf avec-étonnement elle

Naistina – da ne e došla žena vi?
vraiment da nég. est arrivée.PP_a femme à-vous

« – C'est allumé chez vous ! – dit-elle, étonnée. – Vraiment – ce n'est pas votre femme qui **est arrivée** ? »

(Pavel Vežinov, *Barrierata*)

Le narrateur/locuteur constate une situation stative – l'absence d'une personne, le visage rayonnant du co-locuteur (dont l'expression change ensuite, d'où le second parfait de reconstruction à la forme interrogative), la lumière à la fenêtre – et établit une relation entre cette situation et l'événement qui a pu l'engendrer. Dans le premier exemple issu de *Barrierata*, la mort de quelqu'un, l'achat de nouvelles chaussures (le narrateur voit dans son appartement les chaussures que la personne a l'habitude de porter), le retour de la maladie, sont parmi les raisons plausibles de l'absence constatée. Dans le second, la lumière dans l'appartement peut être la raison de l'arrivée de quelqu'un, en l'absence du propriétaire. Dans l'exemple issu de *Glasovete vi čuvam*, c'est la survenance d'une situation agréable qui peut être à l'origine du visage rayonnant, une situation fâcheuse justifie ensuite le changement d'expression. Par ailleurs, l'aoriste *sluči mi se* confirme que cet événement précis a bien eu lieu. Si la forme impersonnelle modale *trjabva da* ainsi que le verbe d'opinion à l'aoriste *pomislix si*, « j'ai

pensé », avaient manqué, il aurait été possible d'attribuer au parfait la valeur d'état résultatif. Cet exemple témoigne de l'importance du co-texte pour la détermination de la valeur du parfait ; c'est l'insertion des formes verbales dans un environnement spécifique qui permet d'opter pour l'une ou l'autre interprétation.

Ces deux exemples illustrent la forme définie comme parfait de reconstruction ou parfait d'inférence. Selon la formule de Lazard, le *parfait inférentiel* est caractérisé par l'emploi d'une forme du parfait pour rapporter un fait « à travers la perception que le locuteur en a eue »⁹⁵. Voici la définition proposée par Guentchéva de la valeur d'inférence en bulgare (1990 : 182) :

« La **valeur d'inférence** du parfait est un processus reconstruit qui, attribué au sujet de la relation prédicative, est obtenu à la suite d'un raisonnement par abduction fondé, lui, sur la constatation d'une situation. Le raisonnement consiste à établir une relation entre la situation constatée et le processus reconstruit : la situation constatée est considérée comme un état résultant d'un processus qui est alors envisagé comme l'une des causes possibles de la situation constatée. »

L'auteur souligne le rapport entre l'une des valeurs du parfait, à savoir l'état résultatif, et la modalité, le processus n'étant pas posé comme la seule cause mais comme une des causes possibles. Le parfait d'inférence du bulgare est l'exemple d'une procédure de raisonnement qui consiste à remonter à une cause à partir d'un fait constaté, à relier à un indice, à une trace observable, le résultat d'un processus.

La valeur de reconstruction est identifiable, nous venons de le dire, grâce à des éléments cotextuels explicites : verbes d'opinion tels *mislja*, « penser », expressions comme *tova si liči*, « cela se voit ». Le processus reconstruit est donc mis en relation avec une situation d'énonciation créée par le texte narratif. Au parfait à valeur de reconstruction se rattachent des expressions de modalité telles *verojatno*, *navjarno*, « probablement », *sigurno*, « certainement », *liči si*, « il est clair », *už*, « soi-disant », *kato če li*, « comme si », *može da*, *trjabva da*, « il se peut que ». Leur présence a pour fonction d'éliminer tout doute possible sur la valeur de processus reconstruit. On voit que c'est souvent le contexte qui fournit au parfait la possibilité d'acquérir le trait « inférence ».

⁹⁵ Cité par Boyd Michailovsky (1996 : 109).

4.2.4. Vers l'énonciation médiatisée

Présentant un procès à travers son résultat plutôt que par sa réalisation, le parfait est en mesure d'exprimer le détachement du locuteur par rapport à ce qui est affirmé et le refus d'assumer les événements relatés. Les formes du parfait permettent la présentation indirecte des événements et peuvent être considérées comme étant à l'origine de l'expression de la médiation, elles constituent un « support formel de la narration indirecte » (Hagège 1995 : 12).

Une considération générale sur les formes verbales du bulgare permet d'affirmer leur appartenance à un système complexe susceptible d'exprimer, sur le fond de l'assertion simple, l'attitude du sujet parlant vis-à-vis du contenu de l'énoncé. La présence d'une nuance d'appréciation venant du sujet parlant découle notamment de la forte grammaticalisation du degré de prise en charge du message par le locuteur.

Citons d'abord Lazard (1996 : 28), à qui on doit le terme de *médiatif* :

« La catégorie du médiatif existe dans une langue quand elle possède une ou plusieurs formes verbales qui s'opposent à une ou des formes neutres par le fait qu'elle(s) présente(nt) les faits non purement et simplement, mais *médiatement*, c'est-à-dire à travers la connaissance que le locuteur en a prise, à laquelle il fait référence et par rapport à laquelle il prend par là-même un certain recul. »

La notion de prise de recul, de distance par rapport au contenu de l'énoncé, est aussi présente dans la définition de Guentchéva (1993 : 57) :

« Par *médiatif* (ou ce que l'on appelle le plus souvent *non-testimonial* en français et *evidential* en anglais), je désigne la catégorie grammaticale qui permet à l'énonciateur de marquer formellement divers degrés de distanciation à l'égard des faits qu'il énonce lui-même et de signifier par là que la connaissance de ces faits lui est parvenue à travers une perception en quelque sorte médiative. Il s'agit d'un certain type d'assertions indiquant que l'énonciateur ne s'implique pas dans ce qu'il dit et donc qu'il « ne prend pas en charge » les situations décrites dans l'énoncé. »

Les deux auteurs insistent sur l'existence d'une médiation dans l'appréhension d'un fait ainsi que sur un certain degré de non-implication vis-à-vis de l'événement présenté. Nous verrons plus loin que le médiatif ne se prononce

pas, en général, sur le caractère « vrai » ou « faux » de l'énoncé⁹⁶.

Avant de nous consacrer à ces formes issues du parfait⁹⁷ qui permettent d'énoncer les faits « médiatement », nous nous placerons dans une perspective typologique afin de voir quelles sont, selon les langues, les moyens de signaler que l'information rapportée ne découle pas d'une expérience personnelle mais d'une source indirecte. Des langues typologiquement distinctes ont grammaticalisé des valeurs sémantiques très similaires, allant de la reformulation des propos d'autrui à la déduction à travers certains indices en passant par l'effet de surprise.

4.2.4.1. Expression de la médiatisation de l'information dans la diversité des langues

Les différentes langues mettent en œuvre divers types de procédés – syntaxiques, lexicaux, morphologiques, intonatifs – pour exprimer le contraste entre assertion simple et énonciation indirecte. Nous résumons ci-dessous le traitement de ces « instruments qui permettent de médiatiser une énonciation » proposé par Hagège (1995 : 1-19).

Pour désigner les procédés que les langues utilisent pour signifier la distanciation, le dégagement de responsabilité par rapport à ce qui est énoncé, l'auteur choisit le terme de « médiaphoriques », les appellations traditionnelles comme *testimonial* en français ou *evidential* en anglais n'étant pas en mesure de rendre compte de la diversité, tant sémantique que formelle, des manifestations du phénomène de distanciation.

Passant en revue les différents termes utilisés – *non testimonial* dans la tradition francophone et, dans le domaine anglais, *evidential*, *inferential*, *presumptive*, voire *assumptive* –, Hagège souligne la nécessité de trouver une désignation qui soit, d'une part généralisable à toutes les situations de présentation médiate des faits (et par conséquent, de prise de distance par rapport

⁹⁶ Bien que le champ sémantique couvert par la catégorie du médiatif varie d'une langue à l'autre, on retrouve, dans la définition de l'admiratif albanais également, la notion d' « une assertion en quelque sorte imposée à l'énonciateur, qui ne procède donc pas spontanément de son intention, et à laquelle il n'apporte pas – ou pas immédiatement – sa caution » (Duchet et Përnazka 1996 : 40).

⁹⁷ Rejetant l'hypothèse de l'influence turque dans l'émergence de la catégorie du médiatif en bulgare, Guentchéva (1993 : 62) souligne que « la dynamique dans l'évolution du parfait, aussi bien en bulgare qu'en albanais, en arménien occidental ou en géorgien, ouvre la perspective à l'expression de la distanciation ». Lorsque l'opposition aoriste/parfait est conservée, c'est le parfait qui véhicule des valeurs d'inférence et d'énonciation médiatisée permettant à l'énonciateur d'exprimer des degrés plus ou moins élevés de distanciation vis-à-vis des faits narrés.

au contenu propositionnel) et, d'autre part, acceptable aussi bien dans l'aire germanique que dans le domaine des langues romanes.

Le terme *médiatif* pourrait convenir pour désigner la présentation du procès « non comme une donnée immédiate mais médiatement » (Hagège 1995 : 2). Il recouvre cependant, poursuit l'auteur, des réalités bien différentes, comme le médio-passif ou des marques casuelles dans la catégorie du nom. L'appellation de *distantif*, quant à elle, conviendrait pour désigner davantage la prise de distance par rapport à l'assertion, mais moins la notion de médiation.

Pour définir les principales caractéristiques de ce qu'il appelle provisoirement *distantif*, Hagège s'appuie sur les sens fondamentaux du suffixe turc *gel-miş* : inférence visuelle (observation de signes permettant de conclure qu'un processus a eu lieu), connaissance par ouï-dire ou par rumeur (*on m'a dit que...*), surprise (*je ne m'y attendais pas du tout, mais le processus a eu lieu* – le processus est bien réel mais l'assertion n'est point neutre et la prise de distance s'effectue en fonction de l'attente du locuteur lui-même).

D'autres langues disposant de moyens d'expression de la prise de distance par rapport à l'assertion viennent compléter l'éventail des valeurs : l'affirmation peut être accompagnée d'une distanciation ironique, reprise en écho dans une conversation à plusieurs, véhiculer de très riches expressions de la connaissance par ouï-dire, etc.

Hagège insiste sur le caractère aléatoire et sur l'hétérogénéité des réalisations concrètes de cette catégorie sémantique pourtant universelle. Si la notion de médiation traverse en effet de nombreuses langues parlées sur des aires géographiques éloignées, les marques linguistiques pour l'exprimer sont tributaires de l'histoire morphologique de chaque langue particulière. En particulier, ces marques peuvent témoigner d'un degré d'intégration plus ou moins important à la morphologie du prédicat verbal.

Tout d'abord, certaines langues mobilisent des ressources lexicales (*apparently, evidently, reportedly, supposedly*, pour l'anglais, *angeblick* pour l'allemand, etc.) et des moyens lexico-syntaxiques (*on dit que, il paraît que, it is said that*, ou d'autres propositions déclaratives introduisant de manière explicite un discours rapporté). De tels procédés ont un degré très faible d'intégration à la

morphologie verbale.

Ensuite, l'aptitude qu'ont certaines marques de prise de distance, attestées dans de nombreuses langues, à se rattacher au verbe – c'est-à-dire au syntagme doté de fonction prédicative – permet de relier plus étroitement ces procédés à la morphologie et de constituer ainsi le deuxième degré d'intégration : il s'agit, pour les langues comme le français et l'allemand, de formes verbales indiquant l'absence de prise en charge de l'information, comme le conditionnel. Certaines langues⁹⁸, dans lesquelles la mention de la source de l'information est rarement omise, recourent à divers suffixes dans le syntagme verbal pour marquer l'inférence auditive, le témoignage visuel, l'inférence logique ou la connaissance par voie indirecte.

Dans d'autres langues, l'établissement d'une distance peut être indiqué à la fois par une flexion verbale et par un affixe, le signifiant ainsi constitué a alors un « fort degré de fusion » (Hagège 1995 : 7) et témoigne d'un lien plus étroit encore entre le phénomène de prise de distance et la prédication.

Dans les langues finno-ougriennes du Nord, les valeurs du médiatif ne sont pas complètement grammaticalisées mais le mode oblique de l'estonien (il s'agit d'une forme en suffixe *-vat*, initialement le partitif du participe présent ; ajouté au radical verbal, ce suffixe conduit à certaines modifications de ce radical)⁹⁹, les modes potentiels et conditionnels du same et du finnois, ainsi que les particules énonciatives que possèdent ces langues, permettent d'exprimer une échelle de « distanciation de l'énonciateur par rapport à son discours » (Fernandez-Vest 1996 : 169). En finnois, l'emploi du potentiel indique des informations dont la source est sûre, peut revêtir (lorsque le sujet du verbe est à la deuxième personne) la valeur d'une injonction polie et, à la forme interrogative, conférer à la question une nuance rhétorique ; introduire enfin, dans une question indirecte ou une proposition complétive, la valeur de doute. En same, c'est essentiellement dans les propositions subordonnées qu'on trouve le potentiel, lequel introduit des nuances de supposition, d'incertitude ou d'hésitation. Le passage tardif à l'écrit qui caractérise ces deux langues voisines de l'estonien, le finnois et le same, explique le rôle des particules énonciatives dans l'expression de la médiatisation. Une

⁹⁸ L'auteur cite notamment le polmo central, langue hoka.

⁹⁹ Outre le partitif, d'autres cas, comme le fait remarquer Fernandez-Vest (1996 : 170), peuvent être impliqués : génitif, accusatif ou nominatif.

particule énonciative

« est dépourvue de sens propositionnel, qualifie le processus d'énonciation plutôt que la structure des énoncés, ancre les messages de l'énonciateur dans ses attitudes [...] de façon indirecte ou implicite ». (Fernandez-Vest 1996 : 177)

De telles particules peuvent exprimer la rumeur, véhiculer l'ironie ou contenir une nuance d'incertitude quant au résultat, notamment dans une injonction. Fernandez-Vest souligne que l'indication des degrés d'implication de l'énonciateur vis-à-vis du contenu de l'énoncé s'effectue, en finnois et en same, aussi bien par l'usage de particules qu'à travers le recours à des moyens lexicaux : ainsi, l'expérience directe s'exprime par un « énoncé nu » dont le prédicat est à l'indicatif, tandis que l'énonciation médiatisée, indiquant une distanciation par rapport à l'événement, s'effectue par le recours à des particules énonciatives pouvant exprimer aussi la perception ou la découverte d'un événement. En same, un ensemble de particules peuvent véhiculer une forte mise en doute, qui peut être rendue en finnois par une modalité verbale.

Du point de vue du degré de l'intégration des marques de distantif dans la morphologie verbale, le bulgare se situe au niveau le plus élevé : il recourt à des formes verbales composées et surcomposées issues du parfait pour différencier l'assertion simple de l'énonciation médiate des faits. Hagège (1995 : 8) explicite ce phénomène en disant que les locuteurs du bulgare et du macédonien

« se trouvent, quand ils parcourent l'axe onomasiologique, celui du locuteur allant du sens à exprimer aux moyens formels pour l'exprimer, placés devant un choix auquel la langue ne leur permet pas d'échapper : ou bien ils choisissent les temps exprimant l'assertion, c'est-à-dire la prise en charge par le locuteur, ou bien ils choisissent ceux qui expriment la distanciation, c'est-à-dire le refus de prise en charge. Autrement dit, c'est bel et bien d'un choix paradigmatique qu'il s'agit, tout comme celui qu'ils ont à faire entre deux aspects perfectif et imperfectif. »

Il s'agit, pour les locuteurs des langues balkaniques (ou des langues amérindiennes, par exemple), d'un choix obligatoire : les locuteurs de ces langues n'ont pas la liberté de choisir de ne pas marquer formellement, par un suffixe, leur rapport à l'information et à sa source. Les morphèmes signalant le refus de prise en charge font partie de la grammaire de la langue.

Cette observation a pour corollaire la nécessité de distinguer les procédés lexicaux que certains idiomes mettent en œuvre pour exprimer la distance par

rapport à l'assertion, des marques ayant la même fonction sémantique mais relevant du domaine de la grammaire¹⁰⁰.

Dans la terminologie proposée par Hagège, les moyens d'expression de la distanciation par rapport aux faits relatés sont désignés comme des *médiaphoriques*. En effet, en « dégageant la responsabilité du locuteur par rapport à ce qu'il déclare » (1995 : 15), ils attribuent cette responsabilité à une autre voix, à une origine indirecte, et participent ainsi à l'élaboration de stratégies référentielles (*-phoriques*). Le concept de médiation étant envisagé comme plus général que celui de distance, le terme de *marques médiaphoriques* est retenu et la « stratégie d'emploi des médiaphoriques, correspondant à tous les cas où le locuteur n'assume pas son propos, c'est-à-dire renvoie (*phore-*) de manière non immédiate (*media-*) » à une autre source, est qualifiée de *médiaphore*.

Pour les faits du bulgare, deux observations nous semblent particulièrement importantes : le lien des formes médiatives avec le parfait et l'existence, dans l'ensemble du système verbal du bulgare, de l'opposition entre formes exprimant l'assertion et formes indiquant la distanciation – le refus de prise en charge –, opposition codée morphologiquement.

4.2.4.2. Le système du bulgare : énonciation médiatisée et non médiatisée

En bulgare, ce sont les formes construites à partir du parfait qui permettent de véhiculer des valeurs médiatives, mais aussi des valeurs inférentielles. En particulier, le seul trait qui permet de distinguer formellement le parfait de l'aoriste médiatif est l'absence d'auxiliaire aux troisièmes personnes, ainsi *pisal e*, « il a écrit », parfait de l'indicatif, s'oppose à *pisal*, « (on dit) qu'il a écrit » ; *pisali sa*, « ils ont écrit », s'oppose à *pisali*, « (on dit) qu'ils ont écrit ». Nous verrons à travers les approches de Mantchev (1987), Gerdžikov (1984) et Simeonov (1987) comment est traitée la catégorie du médiatif dans la littérature linguistique bulgare.

Le terme *preizkazni formi*, « formes indirectes » (par opposition aux

¹⁰⁰ Le caractère d'universal linguistique du distantif est souligné par Hagège (1995 : 9), ainsi que la nécessité d'étudier non seulement le sens mais les moyens formels concrets de son expression. Ceci est, selon lui, un moyen « d'associer l'étude typologique à celle des universaux ».

izjavitelni formi, « formes de l'indicatif »¹⁰¹, retenu par les grammairiens bulgares, n'est pas approprié, selon Mantchev (1987 : 155), « parce qu'il ne s'agit pas de reproduire les dires d'un autre qui seraient formulés à l'indicatif »¹⁰². Pour souligner le contraste entre le sujet parlant (le locuteur) et le sujet témoignant (le témoin), l'auteur propose le terme de « distanciel », renvoyant à la distance entre les deux supports de l'énoncé. Il distingue, dans le distanciel, trois formes de base reflétant la division tripartite présent/passé/futur : forme rétrospective *čel* (aoriste), « (on dit qu') il a lu », forme synchrone *četjal* (présent ou imparfait), « (on dit qu') il lit/lisait » et forme prospective *štjal da čete* (futur), « (on dit qu') il lira » : l'omission de l'auxiliaire à la troisième personne supprime le caractère actuel des formes. Les formes obtenues par addition du participe passé de *săm – bil* sont considérées comme privilégiant le premier terme de l'opposition locuteur/témoin et défavorisant le second terme. Ainsi, les formes *bil čel*, « (on dit qu') il a lu », *bil četjal*, « (on dit qu') il lit/lisait », et *štjal bil da čete*, « (on dit qu') il lira », marquent « le recul dans le distanciel ». La possibilité de réintroduire l'auxiliaire à la troisième personne correspond selon l'auteur à la réactualisation des propos du témoin à travers le locuteur et à l'opposition à ce qui est énoncé par un interlocuteur, ce qui donne les formes *bil e čel*, « il a lu », *četjal e*, « il lit/lisait », *štjal e da čete*, « il lira ». L'inexistence de formes telles *bil e četjal* et *štjal e bil da čete* est expliquée par la « contradiction entre le recul et la réactualisation ».

Présentons maintenant brièvement la position qui reste la plus connue, celle de Guéorgui Gerdžikov, développée dans *Preizkazvaneto na glagolното dejstvie v bālgarskija ezik* (1984, 2003).

L'auteur souligne, non seulement la place particulière qu'occupe le bulgare parmi les langues possédant la catégorie du médiatif, place due à la richesse et à la complexité d'organisation de son système de formes, mais aussi le rôle de la catégorie en tant qu'indice de l'unité de la langue bulgare dans la réalisation de tous ses dialectes.

La question de l'essence grammaticale de cette catégorie est importante,

¹⁰¹ On peut opposer, afin de mieux percevoir la motivation de cette terminologie, les termes *izkaz* et *preizkaz*, le premier indiquant l'énonciation, le second, la ré-énonciation.

¹⁰² Cette distinction nécessaire entre le statut des formes médiatives et celui du discours indirect est également mise en relief par Guentchéva (1994 : 12).

non seulement pour les langues possédant de tels phénomènes, mais aussi pour la linguistique générale et les études typologiques.

Gerdžikov distingue, en bulgare, dans le cadre de chaque temps verbal, quatre manières différentes d'exprimer l'action, en fonction du moyen de présentation de l'information par le sujet parlant. Les deux premières se situent dans le cadre de l'énonciation non médiatisée, les deux dernières sont des formes médiatives¹⁰³. Ainsi, on aura par exemple, dans le cadre de l'imparfait, les formes *četeše, četjal e, četjal, četjal bil*, dans le cadre de l'aoriste, *čete, čel e, čel, čel bil*, au futur dans le passé, *šteše da čete, šťjal e da čete, šťjal da čete, šťjal bil da čete*.

Il faut cependant noter qu'aux premières et deuxième personnes, le recours au contexte est obligatoire, pour distinguer les formes conclusives des formes rénarratives, en raison de leur identité morphologique totale¹⁰⁴.

Voyons comment est défini chacun de ces types de formes.

- a) Lorsqu'il recourt aux formes du type *četeše*, le locuteur s'engage entièrement en faveur de l'information énoncée.

Ces formes correspondent à une information considérée par le sujet parlant comme entièrement objective. Dans le plan du passé, l'information concernant l'action est alors présentée en se fondant sur une constatation personnelle, ce qui correspond à une attitude testimoniale. Il ne s'agit pas d'information énoncée de manière indirecte mais d'information personnelle que le locuteur présente comme conforme à la réalité. Sur le plan du passé, le locuteur ne peut recourir à ces formes que s'il a été témoin de l'action. Elles sont désignées comme des **formes testimoniales** ou formes non médiatisées non subjectives.

Dans le paradigme temporel de l'indicatif, on trouve l'ensemble des neuf formes de ce mode d'énonciation :

Présent : *čete*, futur : *šte čete*, futur antérieur : *šte e čel*, parfait : *čel e*, aoriste : *čete*, imparfait : *četeše*, plus-que-parfait : *beše čel*, futur dans le passé :

¹⁰³ Trois de ces formes correspondent à ce que Mantchev nomme « distanciel », qui est donc plus large que le médiatif selon Gerdžikov.

¹⁰⁴ D'autres types de coïncidences formelles existent, notamment celle du parfait de l'indicatif et de l'aoriste médiatif (aux premières et deuxième personnes), du parfait et du plus-que-parfait médiatifs, du parfait de l'indicatif et de l'aoriste conclusif. Pour une discussion approfondie sur ces phénomènes, voir, par exemple, Gerdžikov (1984) et Guentchéva (1990 : 135-139). Notons que, selon certains linguistes, dont Mantchev (1986 : 157), certaines formes médiatives (dont l'aoriste) n'existent pas aux premières et deuxième personnes.

šteše da čete, futur antérieur dans le passé : *šteše da e čel*.

- b) Les formes du type *četjal e* présentent l'action sur la base d'une déduction, d'une conclusion, d'une affirmation ou d'une généralisation.

Le contexte peut conférer à la conclusion différents degrés de certitude : de l'hésitation à l'affirmation catégorique et à la conviction, en passant par l'incertitude. « Le fait que la conclusion puisse être exprimée avec certitude, conviction et de manière catégorique, ne modifie pas l'état de choses », souligne Gerdžikov (1984 : 10). En optant pour les formes du type *četjal e*, le locuteur avertit le destinataire du message que l'information présentée a été obtenue par voie indirecte et que, comme telle, elle ne peut avoir la fiabilité de l'information transmise par les formes du premier type. Par ailleurs, les formes du type *četjal e* ne sont pas neutres : « l'information tenue d'autrui est uniquement le matériau, tandis que la conclusion, la généralisation, l'affirmation appartiennent au sujet parlant » (Gerdžikov 1984 : 10). L'utilisation la plus caractéristique de ses formes permet de les définir comme des **formes conclusives** ou formes non médiatisées subjectives ; ce sont les formes dont Mantchev parle comme réactualisant les dires du témoin.

- c) Avec les formes du type *četjal*, le locuteur ré-présente (présente à nouveau) l'action en se fondant sur une information venue d'autrui, information que, dans l'ensemble, il considère comme objective, pour laquelle il s'engage dans une certaine mesure.

Ces formes sont aussi susceptibles d'exprimer de la méfiance vis-à-vis de l'information venue d'autrui, ce qui est dû à leur statut de formes non marquées par rapport aux formes du type *četjal bil*. Leur valeur, dans le champ du passé, est celle de non-témoignage¹⁰⁵. On peut également recourir à ces formes pour souligner le point de vue d'autrui ; le locuteur peut avoir été ou ne pas avoir été témoin. Dans la sphère de l'actuel, les formes en question indiquent qu'il s'agit d'énonciation appartenant à autrui, déjà effectuée, ce qui permet de les désigner comme des formes **ré narratives**. C'est la valeur de médiation qui est fondamentale pour ces formes et non celle de non-témoignage, ce qui est confirmé

¹⁰⁵ Nous verrons que l'absence de témoignage, bien que revenant fréquemment dans l'éventail des valeurs, n'est pas le trait fondamental des formes médiatives.

aussi par leur aptitude à présenter des actions se rapportant au « je », c'est-à-dire au locuteur.

Voici quelques exemples de formes rénarratives :

- (98) *Xora-ta govorjat naprimer, če edi-koj si umrjal*
gens-art. parlent.PRÉS.impf par-exemple que un tel mort.PP_a.méd.

mážestveno, edi-koj si zaginal xrabro, edi-koj si
vaillamment un tel péri.PP_a.méd. courageusement un tel

umrjal straxlivo, a popove-te umirali počteno.
mort.PP_a.méd. peureusement et popes-art. PP_i.méd. bravement

« Ils disaient par exemple qu'Untel **était mort** bravement, Untel **avait péri** courageusement, Untel avec pusillanimité et les popes **mourraient** dignement. »

(Yordan Radičkov, *Bombeto/Le Chapeau melon*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)¹⁰⁶

- (99) *Ljude uplašeni dumaxa, ce taja čuma se različavala*
gens effrayés disaient.IMP.impf que cette peste réfl. différenciée.PP_i.méd.

ot vsički predišni, koito njakoga bjaxa minavali prez Železno.
de toutes précédentes qui jadis étaient passées.PP_i par Ž.

« Des personnes effrayées disaient que cette peste **était différente** de toutes les pestes précédentes qui étaient autrefois passées à travers Železno. »

(Slave Makedonski, *Čumata/La Peste*)

- d) Avec les formes du type *cetjal bil*, le locuteur présente l'information sur la base de l'information d'autrui, qu'il considère toutefois avec un certain doute, sur la véracité de laquelle il ne s'engage pas.

Exprimant de façon explicite, sans recours au contexte, la valeur de distanciation, de méfiance quant à l'information, ces formes, qui correspondent au « recul dans le distanciel » dans l'approche de Mantchev, sont qualifiées par Gerdžikov de formes **non véritatives**. Dans l'exemple ci-dessous, parmi les formes médiatives, on trouve une forme subjective d'énonciation médiatisée, la forme surcomposée *minal bil* :

- (100) *Za sin-a si Ilia, otkakto zabjagna ot selo, [...] djado Gergi*
de fils-art. réfl. I. depuis-que s'enfuit.A.pf de village grand-père G.

¹⁰⁶ Traduction légèrement modifiée.

beše slušal samo loši raboti, no naj-posle ču
était écouté.PP_i seulement mauvaises choses mais enfin entendit.A.pf

i nešto dobro : Ilija go videli v grad-a, minam bil
et quelque chose bon I. le vus.PP_a dans ville-art. passé.PP_a été
méd. méd.

naskoro otsam granica-ta, izlital na pazarja, kupoval i
récemment au-delà frontière-art. sorti.PP_a à marché acheté.PP_i et
méd. méd.

preprodaval kone.
revendu.PP_i chevaux
méd.

« Depuis que son fils Ilija avait fui le village, [...] grand-père Guéorgui n'en avait entendu que du mal ; mais un jour, enfin, il entendit une bonne nouvelle : **le bruit courait qu'on avait vu** Ilija en ville, qu'il **avait repassé** la frontière, qu'il **allait** au marché où il **achetait** et **revendait** des chevaux.

(Yordan Yovkov, *Žensko sårce*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

Nous consacrerons des commentaires plus détaillés à ces formes dans la partie consacrée aux analyses de traductions.

Après avoir proposé ses définitions des quatre types de formes, Gerdžikov (1984) observe les oppositions qui s'établissent entre eux, constituant ainsi une catégorie grammaticale définie comme « mode d'énonciation de l'action ».

Dans la catégorie *preizkaznost* (énonciation médiatisée) les formes non véritatives et les formes rénarratives s'opposent d'après le degré de distanciation vis-à-vis de l'information. Si la caractéristique commune de ces formes est la présentation de l'action sur la base d'information tenue d'autrui, les premières marquent les réserves du locuteur quant au contenu du message. Formes rénarratives et formes non véritatives se différencient ainsi des formes testimoniales et conclusives qui se fondent sur l'information personnelle.

Gerdžikov dit, à propos des formes non véritatives (1984 : 19) :

« le sujet parlant met plus ou moins en doute la véracité de l'information [...] il prend ses distances vis-à-vis d'elle, ne s'engage pas avec elle, a une attitude ironique, etc. »

Inversement, les formes rénarratives indiquent que l'information, au contraire, n'est pas mise en doute, elle n'est pas contestée, mais elle est considérée comme relativement véridique et objective. C'est donc le critère « subjectivité/non-subjectivité de l'information tenue d'autrui » qui permet de différencier, dans le cadre de l'énonciation médiatisée, les formes du type *četjal bil* des formes du

type *četjal*. Les premières sont des formes médiatives subjectives, les secondes, des formes médiatives non subjectives.

Ce critère permet également d'opposer les constituants de l'« énonciation non médiatisée » (*nepreizkaznost*) : les formes conclusives s'opposent aux formes testimoniales, puisqu'elles indiquent que l'information donnée n'a pas le même degré de véracité que celui des formes testimoniales ; il s'agit le plus souvent de supposition, de reconstruction, de généralisation.

Les formes considérées constituent, selon Gerdžikov, une catégorie à quatre membres qui peut être désignée comme « mode d'énonciation de l'action ». L'auteur insiste sur le caractère relationnel des valeurs des catégories grammaticales, dont le contenu dépend de ceux des autres catégories avec lesquelles elles établissent des liens étroits. La valeur invariante d'une catégorie ne peut donc être définie que si l'on s'attache à déterminer sa place dans le système et les caractéristiques d'opposition qui la constituent.

La répartition en formes non médiatives et médiatives, proposée par Simeonov (1987 : 14) recourt, elle aussi, aux critères de subjectivité et de témoignage :

« dans la relation entre énonciation directe et énonciation indirecte¹⁰⁷, l'opposition subjectivité/non-subjectivité est fondamentale, mais elle présuppose aussi des oppositions supplémentaires, telles que : attitude testimoniale/attitude non testimoniale, engagement/non-engagement du locuteur [...], certitude/non-certitude quant à la véracité de l'affirmation, attitude neutre/attitude marquée émotionnellement¹⁰⁸, fait contestable/incontestable, etc. »

Dans le système du passé, un même événement peut donc être envisagé selon un certain nombre de critères : l'attitude du locuteur, le degré de subjectivité, la présence ou l'absence de témoignage personnel.

I. Attitude objective et testimoniale :

(101) *Bjax zapazil mesta.*

« J'avais réservé des places.

(102) *Čakax go.*

« Je l'attendais. »

(103) *Štjaxme da pätuvame zaedno.*

« Nous allions voyager ensemble. »

¹⁰⁷ Nous avons opté pour ces termes pour traduire les désignations *izkaz-preizkaz*.

¹⁰⁸ Il s'agit d'une vaste gamme de nuances stylistiques : admiration, étonnement, désaccord, déception, etc.

II. Attitude objective et non testimoniale :

(101a) *Bil e zapazil mesta.*
« Il avait réservé des places. »

(102a) *Čakal go e.*
« Il l'attendait. »

(103a) *Šteli sa da pätuvat zaedno.*
« Ils allaient voyager ensemble. »

III. Attitude subjective et non testimoniale :

a) Subjectivité minimale (variante narrative)

(101b) *Bil zapazil mesta.*
« Il avait réservé des places. »

(102b) *Čakal go.*
« Il l'attendait. »

(103b) *Šteli da pätuvat zaedno.*
« Ils allaient voyager ensemble. »

b) Subjectivité maximale (variante expressive)

(101c) *Bil zapazil mesta.*
« Il aurait réservé leurs places. »

(102c) *Bil go čakal.*
« Il l'attendait, paraît-il. »

(103c) *Šteli bili da pätuvat zaedno.*
« Selon X, ils allaient voyager ensemble. »

Ainsi, si l'on prend une forme verbale, par exemple le verbe *četa*, « lire », dans le cadre des temps passés, la corrélation pourrait être représentée ainsi :

Attitude objective et testimoniale	Attitude objective et non testimoniale	Attitude subjective et non testimoniale
<i>beše čel</i>	<i>bil e čel</i>	<i>bil čel</i>
<i>četeše</i>	<i>četjal e</i>	<i>četjal (četjal bil)</i>
<i>čete</i>	<i>čel e</i>	<i>čel (čel bil)</i>
<i>šteše da čete</i>	<i>štjal e da čete</i>	<i>štjal da čete (štjal da čete)</i>

Tableau 8. Formes verbales selon l'attitude du locuteur.

Cette corrélation à trois niveaux est mieux visible dans un texte suivi. En voici un exemple que nous empruntons à Simeonov (1987 : 14) :

(104) *Kogato vleze (A.pf) v zalata, filmăt beše započnal.*

(104a) *Kogato e vljazăl (PFT/A.concl.) v zalata, filmăt e bil započnal.*

(104b) *Kogato vljazăl (méd.) v zalata, filmăt bil započnal (méd.).*

- « Lorsqu'il entra dans la salle, le film avait commencé. »
- « Lorsqu'il est entré dans la salle, le film avait commencé. »
- « Lorsqu'il était entré dans la salle, le film avait, paraît-il, commencé. »

Pour traduire le troisième exemple, correspondant à l'attitude subjective et non testimoniale du locuteur vis-à-vis de ce qu'il énonce, nous proposons pour l'instant de « transposer » dans le passé les formes d'énonciation indirecte, en rendant la forme *vljazāl* par le plus-que-parfait et la forme *bil započnal* également, celle-ci étant renforcée lexicalement par *paraît-il*.

Une différence est à noter quant à la terminologie adoptée pour désigner les formes du type *bil e čel*, *četjal e*, *čel e*, *štjal e da čete*. Si dans le modèle de Gerdžikov elles sont considérées comme non médiatives et subjectives, Simeonov, quant à lui, souligne la possibilité de manifester, par l'emploi de ces formes, une attitude objective. Le trait de non-témoignage est relevé par les deux auteurs.

La différence entre les formes du type *čel* et *bil čel*, appartenant toutes deux à l'énonciation médiatisée, est définie en termes de degrés de subjectivité : subjectivité minimale pour les formes du type *čel* et subjectivité maximale pour les formes du type *čel bil*. Rappelons que, dans l'approche de Gerdžikov, les premières, formes rénarratives, sont non subjectives, alors que les secondes, formes non véritatives, sont subjectives.

Nous proposons de résumer les trois positions évoquées jusqu'à présent en tableau, à partir du paradigme de l'aoriste du verbe *četa*, « lire » :

exemple	Mantchev	Gerdžikov	Simeonov
<i>čete</i>	formes de l'indicatif	formes testimoniales (non-subjectivité, énonciation directe)	formes testimoniales (objectivité)
<i>e čel</i>	formes réactualisant les dires du témoin	formes conclusives (subjectivité, énonciation directe)	formes non testimoniales (objectivité)
<i>čel</i>	formes rétrospectives du distanciel, non actuelles	formes rénarratives (non-subjectivité, énonciation médiatisée)	formes non testimoniales (subjectivité minimale)
<i>bil čel</i>	formes de recul dans le distanciel	formes non véritatives (subjectivité, énonciation médiatisée)	formes non testimoniales (subjectivité maximale)

Tableau 9. Les formes médiatives et non médiatives selon les positions de Mantchev (1987), Gerdžikov (1984) et Simeonov (1987).

CHAPITRE V.

LE FRANÇAIS, LANGUE À ASPECTS ?

L'idée de rapprocher les faits observés dans le domaine slave en matière d'aspect de formes verbales propres à d'autres familles linguistiques s'est manifestée assez tôt et, du grec au finnois en passant par l'allemand et l'arabe, la notion d'aspect parcourt le paysage linguistique actuel.

Évaluer la possibilité de traduire en français les oppositions aspectuelles existant en bulgare impose la confrontation de systèmes dont les manifestations grammaticales en rapport avec la catégorie de l'aspect divergent sur de nombreux points. En outre, le foisonnement terminologique existant ne facilite pas la tâche : aux divergences de classification s'ajoute une profusion d'acceptions différentes d'un même terme. Ces variations s'appliquent aux dénominations « perfectif » et « imperfectif » elles-mêmes : il s'agit, selon les approches, soit d'une opposition véhiculée par la morphologie dans les langues slaves, soit d'oppositions sémantiques construites autour des notions de « durée », « phase », « borne », etc.

Traditionnellement, les langues romanes ne sont pas considérées comme des langues où l'aspectualité joue un rôle essentiel dans le système verbal. Citons notamment Coseriu (1976 : 110), qui qualifie ces langues de « systèmes à prédominance temporelle », où la catégorie aspectuelle ne se manifeste pleinement qu'au niveau temporel du passé, dans l'opposition entre l'imparfait et le passé perfectif. Weinrich, quant à lui, nie le rôle prépondérant de la temporalité dans la structuration du système verbal roman, mais n'admet pas pour autant l'idée de l'existence de l'aspectualité dans le cadre des langues néo-latines (Weinrich 1964 : 159). Afin de se prononcer sur l'acceptabilité ou la non-acceptabilité de notions aspectuelles dans le domaine roman, il convient de préciser certains choix terminologiques qui, encore aujourd'hui, demeurent ambigus.

L'adjectif *grammatical*, qualifiant l'aspect, désigne l'inscription des oppositions aspectuelles dans la morphologie de la forme verbale. Compte tenu de l'expression de cette aspectualité par des morphèmes grammaticaux, dans les langues slaves, il pourrait sembler pertinent de limiter l'emploi du terme *aspect* à des oppositions grammaticalement codées.

Adopter cette position consistant à dire que tout ce qui n'est pas identique au fonctionnement du verbe slave n'est pas aspect et que, par conséquent, il n'y a d'aspect que dans ces langues, signifierait ne pas tenir compte de phénomènes analogues dans les fonctionnements verbaux de bien d'autres langues.

Ce qui importe cependant, comme nous l'avons évoqué, n'est pas seulement l'application de telle ou telle notion à une ou à plusieurs langues, mais aussi les choix terminologiques adoptés. À ce propos, Gorgatchev (2003 : 2-3) souligne le manque de consensus quant à la signification et au domaine de réalisation de l'opposition perfectif/imperfectif et explique les divergences existantes par la tentative d'appliquer à des langues non slaves cette opposition. Ainsi, on puise fréquemment dans la terminologie employée dans le cadre de la linguistique slave pour caractériser et définir des faits appartenant à des langues qui ne sont pas morphologiquement aspectuées, c'est-à-dire qui ne recourent pas à des procédés de type formel pour marquer l'aspectualité. L'auteur qualifie de « véritable inflation terminologique » l'utilisation d'appellations identiques pour désigner des réalités différentes :

« [...] souvent les termes de *perfectif*, *d'accompli* et *d'achevé* sont utilisés comme synonymes. Dans notre acception de ces notions, la distinction perfectif/imperfectif est d'ordre lexico-grammatical et doit être utilisée uniquement pour les langues slaves. En revanche, les notions d'accompli et d'achevé relèvent d'opérations générales et renvoient à l'information aspectuée liée au type du procès. »

La démarche traductologique qui nous occupe et la tentative d'élucider les raisons de certains choix temporels ou aspectuels suppose, pour être valable, l'applicabilité de concepts issus de l'aire slave à des langues qui traditionnellement ne sont pas considérées comme possédant des oppositions aspectuelles et, par conséquent, l'adoption d'une position plus nuancée quant à la manifestation de l'aspectualité dans ces langues. Soulignons que, si l'on entend par « oppositions aspectuelles » des manifestations morphologiques influençant le fonctionnement des formes verbales, cette catégorie n'a pas sa pertinence en français ; en revanche, si l'on désigne par là l'ensemble des moyens mis en œuvre pour l'appréhension de procès verbaux, quoique développés par les potentialités du système temporel, on peut à juste titre recourir à ces notions. Néanmoins, l'application de la catégorie de l'aspect aux formes temporelles du français sera utilisée à des fins descriptives et n'effacera pas la distinction essentielle entre aspect lexical et aspect verbal, le

premier étant constitutif du sémantisme du verbe lui-même, le second dépendant de la variation morphologique interne de la forme verbale.

Il sera alors nécessaire de se pencher plus longuement sur le sémantisme des temps verbaux, sur leurs valeurs aussi bien temporelles qu'aspectuelles, en vue d'une meilleure compréhension des décalages qu'on peut déceler dans les textes traduits.

Nous examinerons les valeurs de l'imparfait et du passé simple français en les confrontant au fonctionnement de l'imperfectif et du perfectif en bulgare dans le champ du passé. Nous analyserons plus particulièrement les valeurs « standard », laissant délibérément de côté des emplois non temporels tels que l'imparfait hypocoristique, forain, atténuatif, pré-ludique. Il sera également important d'approfondir l'analyse du passé composé pour confronter ses valeurs à celles du parfait bulgare. Le conditionnel retiendra également notre attention mais ne sera pas analysé dans cette partie, sa valeur fondamentale étant l'expression de l'hypothèse plutôt que l'absence de prise en charge de l'information. Nous nous interrogerons plus loin sur les possibilités qu'il possède d'indiquer l'obtention d'une information de façon médiate en analysant les moyens que le français peut déployer pour exprimer des notions morphologiquement codées en bulgare par les formes médiatives décrites dans le chapitre précédent.

Loin d'être exhaustive, la présentation qui suit correspond plutôt à la tentative d'envisager certains temps du français dans une optique quelque peu inhabituelle, de les soumettre au prisme de l'analyse aspectuelle en interaction avec les instructions temporelles auxquelles ils obéissent, afin d'évaluer le degré d'aptitude des traductions à rendre compte d'oppositions aspectuelles et de valeurs temporelles se manifestant dans le système aspecto-temporel du bulgare et qui, structurant le fil de la narration, peuvent fonctionner comme des signaux textuels¹⁰⁹.

¹⁰⁹ Terme dû à Confais (2002 : 269), qui envisage la possibilité de considérer les temps verbaux comme des « signaux de registres », sans toutefois exclure leur valeur temporelle. Cette idée sera illustrée dans le chapitre consacré au présent de narration.

1. Aspectualité et temporalité en français

Rappelons tout d'abord la distinction générale entre temps et aspect. Si le *temps* désigne les différentes datations des procès, l'*aspect* concerne la saisie intérieure du procès verbal.

Selon l'approche de Mantchev (1997), d'inspiration explicitement guillaumienne, l'aspectualité en français se détermine sur trois paliers : au niveau de l'évolution du procès lexical¹¹⁰, au niveau des phases de son déroulement¹¹¹ et au niveau de son accomplissement interne¹¹². Les deux premiers niveaux relèvent de l'aspectualité lexicale (sémantisme du lexème verbal, phases de déroulement du procès), le troisième, de l'aspectualité grammaticale.

Afin d'éviter les amalgames théoriques, nous précisons que, lorsque nous parlerons d'aspectualité grammaticale en français, nous nous appuyerons sur la distinction entre l'imparfait et le passé simple pour illustrer le contraste entre l'aspect imperfectif et l'aspect perfectif¹¹³.

Une confrontation des valeurs aspectuelles réalisées dans les énoncés des deux langues nécessite tout d'abord quelques considérations sur les moyens de définir la perfectivité et l'imperfectivité dans une langue comme le français qui n'a pas grammaticalisé ces notions. Le contraste qui existe entre les deux organisations aspecto-temporelles peut ainsi faire apparaître des faits qui, en dehors de la démarche comparative, seraient passés inaperçus. Afin d'éviter d'appliquer au français des concepts qui ne seraient pas pertinents dans la description de son fonctionnement aspectuel, car appartenant à des systèmes différents, il faudra analyser les données aspectuelles identifiables en français pour elles-mêmes, dans la logique spécifique de cet idiome.

En français, rappelons-le, c'est la distinction entre imparfait et le passé simple qui fonde le contraste imperfectif/perfectif. L'imparfait, en tant que conjonction d'un temps passé et d'un aspect imperfectif, constitue le cadre dans

¹¹⁰ Il établit une distinction entre aspect statique et aspect dynamique d'une part, et d'autre part, entre aspect inchoatif, duratif et terminatif.

¹¹¹ Il s'agit du traitement extérieur des procès verbaux indépendamment de leur infléchissement lexical : ainsi, peut-on distinguer les phases inchoative, progressive et terminative, les phases répétitive, durative et suspensive ; les phases restrictive et accidentelle.

¹¹² Il s'agit de l'appréhension du procès par les formes grammaticales d'infinitif, de participe présent et de participe passé, indiquant l'inaccompli, l'accomplissement et l'accompli.

¹¹³ Sans toutefois perdre de vue les réticences précédemment évoquées quant à la désignation de phénomènes aspectuels en français par la terminologie issue de l'aire slave.

lequel se déroulent les procès verbaux. Le passé simple, temps d'événement, signale la survenance d'un fait et permet de suivre l'enchaînement des procès dans le cadre temporel.

1. 1. Imperfectivité de l'imparfait vs perfectivité du passé simple

Nous définirons tout d'abord la valeur aspectuelle de l'imparfait sous l'angle de son opposition à celle du passé simple¹¹⁴.

Le trait [+ sécant] est considéré par Yves Bardière comme la valeur fondamentale de l'imparfait, la plus dotée de force explicative, son « invariant aspectuel », les autres valeurs – vision intérieure du procès, simultanément, statisme – pouvant être dérivées de celle-ci. Le procès exprimé à l'imparfait, perçu de l'intérieur, peut être scindé en deux parties, l'une déjà accomplie, et une autre non encore réalisée, virtuelle.

L'observateur saisit le procès dans son déroulement interne. Le passé simple, en revanche, réfute la vision sécante de l'imparfait : l'événement est vu se déroulant intégralement de son commencement à sa fin. Le passé simple indique

« un repère temporel qui correspond à l'instant de saisie sécante du procès à l'imparfait sans prendre en compte la continuation ou l'interruption de l'événement au-delà de ce point dans le monde phénoménal » (Bardière 2009 : 109).

Une caractéristique de l'imparfait mérite une attention particulière : son aptitude à rendre l'événement présent, à effacer, dans le cadre du récit, la distance qui le sépare du présent. Ce trait de « présentification du passé » est dû à la conjonction de traits temporels et aspectuels de la forme verbale : le temps verbal localise les événements dans le passé, son trait aspectuel plonge l'observateur dans leur intériorité. La valeur fondamentale de l'imparfait, son caractère sécant, a pour conséquence directe l'absence d'explicitation des limites initiale et finale du procès. N'envisageant pas le procès dans son intégralité, l'imparfait efface, estompe les contours du procès. L'imparfait offre une image inversée de la direction suivie par le temps de l'événement : par rapport au mouvement

¹¹⁴ Nous nous appuyons dans une large mesure sur la partie théorique de l'ouvrage de Yves Bardière (2009). Nous avons également évoqué le modèle explicatif élaboré par Gérard Joan Barceló et Jacques Bres (2006) ainsi que les définitions proposées par Jean-Paul Confais (2002) et la contribution de Muriel Barbazan (2006).

fondamental selon lequel tout événement se développe, à savoir de son début à sa fin, l'imparfait est orienté dans le sens inverse, fuyant du futur vers le passé. Le mouvement du passé simple, par contre, s'accorde avec le mouvement fondamental de tout événement.

Voici, résumées en tableau, les principales oppositions aspectuelles entre l'imparfait et le passé simple (nous l'empruntons à Yves Bardière (2009 : 110)) :

ASPECT IMMANENT	
PASSÉ SIMPLE	IMPARFAIT
PERFECTIVITÉ	IMPERFECTIVITÉ
Procès vu de l'extérieur	Procès vu de l'intérieur
Vision globale	Vision sécante
Passé défini (prise en compte des limites C et F)	Passé indéfini (non prise en compte des limites C et F)

Tableau 10. Principales oppositions aspectuelles entre imparfait et passé simple.

Après avoir défini la valeur fondamentale de l'imparfait, Bardière examine le fonctionnement de cette forme verbale en discours, dans le cadre d'unités textuelles. Dans son emploi standard, apparaissant en contexte passé, l'imparfait participe à la production d'effets de sens descriptifs, d'itérativité, d'arrière-plan, de subjectivation.

On pourrait dire, avec Barceló et Bres (2006 : 49), que le propre de la description est de saisir les événements « plutôt dans leur cours que dans leur survenue au temps », ainsi les importantes affinités de l'imparfait avec la textualité descriptive découlent-elles, entre autres, de l'aptitude de cette forme à exprimer la simultanéité.

C'est notamment son imperfectivité qui rend l'imparfait particulièrement apte à marquer la simultanéité. Il crée ainsi le cadre, le décor dans lequel se placent les événements qui font avancer la narration. La valeur de décor de l'imparfait découle de l'effet d'étirement que ce tiroir verbal impose à la représentation des événements, impliquant une accumulation de procès vus en

cours d'accomplissement et dans une perspective éventuellement itérative, par opposition à un effet de succession de procès uniques et clos. L'imparfait fournit donc l'arrière-plan sur lequel un événement se détache, et en donne une vision analytique : l'observateur se place ainsi au cœur de l'événement. En estompant les contours du temps impliqué par le procès, ses clôtures initiale et finale n'étant pas nettement dessinées, il lui confère un faible degré de saillance.

Le présent et l'imparfait de l'indicatif ont en commun la caractéristique d'exprimer des actions ou des situations en cours de développement : ils partagent le trait d'*inaccompli*. Cependant, le terme d'*inaccomplissement* n'est pas suffisant pour définir l'imparfait ; la notion de *situation*, opposée à celle de *fait*, semble également appropriée pour caractériser ce temps verbal.

Le terme de *situation*, quoique non exhaustif, a le mérite de désigner une grande partie des valeurs de l'imparfait : il souligne son caractère descriptif et englobe les traits d'*habitude* et de *fait répété* ou *habituel* qui déterminent une partie de ses emplois. Le choix entre l'imparfait et un temps perfectif dépend en grande partie de l'importance qu'un événement peut avoir d'un point de vue énonciatif : l'imparfait sera utilisé lorsqu'on cherche à marquer les informations considérées comme secondaires, marginales, tandis que le passé simple correspond à l'élément narratif primordial, au « noyau » de la narration.

Perfectif, le passé simple est considéré comme le temps par excellence de la chronologie événementielle. Cette aptitude à indiquer la successivité, comme le fait justement remarquer Yves Bardière (2009 : 111),

« n'est qu'une conséquence naturelle et récurrente mais non obligée de la perfectivité grammaticale de ce temps. Sur le plan expérientiel, le passé simple peut fort bien référer à des événements simultanés, enchâssés et parfois même chronologiquement inversés par rapport à leur apparition dans le discours. »

Les exemples qui suivent illustrent successivement des cas de simultanéité, d'enchâssement et d'inversion chronologique :

(105) « Arrivé dans la forêt, il s'arrêta près d'un gros arbre et se mit à creuser. »

(106) « Quand il construisit sa maison, il gâcha du plâtre, fabriqua du ciment, posa des briques, enfonça des clous... Il fit tous les métiers. »¹¹⁵

(107) « Jean prit l'avion, ce fut sa femme qui l'accompagna à l'aéroport. »

Dans les énoncés inversés du point chronologique, il faut faire appel aux connaissances partagées, au savoir aussi bien individuel qu'universel, afin de reconstruire l'ordre normal des événements, différent de celui exprimé linguistiquement. L'exigence de recourir à la connaissance du monde phénoménal souligne l'importance de la distinction entre la représentation des formes en langue et leur réalité extralinguistique.

Le fondement lexical de l'imparfait et du passé simple est la division générale des verbes en verbes d'état (surtout les verbes attributifs) et en verbes d'action (il s'agit du reste des verbes, les verbes d'existence, de possession et d'action proprement dite). L'affinité du passé simple, du fait de sa perfectivité, avec des verbes marquant des actions est bien connue. Mais il est non moins vrai que le passé simple (et éventuellement le passé composé), puisqu'il fonctionne avec la valeur d'événement, peut conférer l'aspect inchoatif à des verbes normalement duratifs. Sur le plan stylistique, on peut noter le cas de l'utilisation, dans la narration, de verbes d'aspect statique qui, tout en pouvant être mis à l'imparfait sans que le sens change considérablement, s'écrivent au passé simple, donc expriment les événements comme des chaînons disposés dans la suite orientée des événements racontés.

En revanche, l'imparfait, bien qu'étant imperfectif, s'associe aussi bien aux verbes d'état qu'aux verbes d'action. Il garde son caractère descriptif, même lorsqu'il s'agit, du point de vue de la nature lexicale du verbe, d'un processus dynamique.

Dans une suite narrative d'événements au passé simple, l'imparfait a pour effet l'introduction d'une impression de ralenti, d'arrêt même. Il peut s'agir d'une insertion, au sein même des formes au passé simple, de commentaires, de justifications ou d'explicitations, « versées » à l'imparfait. Temps « dépendant, manquant d'autonomie textuelle », selon Barceló et Bres (2006 : 56), puisque n'inscrivant pas le temps du procès à partir de sa borne initiale, l'imparfait ne fournit pas de véritable ancrage au temps interne du procès, il manque de point

¹¹⁵ Ces deux exemples sont empruntés à Confais (2002 : 215-216), qui emprunte le second à Larochette (1980 : 197).

d'assise. Cette « défaillance » de l'imparfait le rendrait particulièrement apte à exprimer la subjectivité, à mettre en place des points de vue subjectifs.

Concernant la valeur temporelle de l'imparfait, il est important de signaler son fonctionnement anaphorique : il a besoin d'un repère temporel fourni par un verbe antérieur, ou d'une indication temporelle. Confais (2002 : 213) déduit ce trait temporel de l'imparfait de ses instructions aspectuelles :

« Pour ce qui est des valeurs temporelles du passé simple et de l'imparfait, on peut déduire facilement des traits aspectuels [+/- total] et [+/- fermé] que l'imparfait ne peut fixer à lui seul un moment sur l'axe du temps, alors que le passé simple suffit pour qu'un procès soit considéré comme daté : l'imparfait a toujours besoin d'un moment-repère (qui peut être symbolisé par un événement) auquel il puisse s'accrocher. »

Les dimensions aspectuelle et temporelle de l'imparfait peuvent être présentes dans un même emploi. La prédominance de l'une ou de l'autre crée des effets de sens liés à l'imparfait mais il n'est pas toujours possible de marquer, lors de la traduction, la différence entre ces deux fonctionnements.

Barceló et Bres (2006 : 13, 14) analysent les implications aspectuelles codées par les temps du français en introduisant deux critères : la tension et l'incidence. Ils relèvent ainsi deux dimensions aspectuelles définies par l'interaction de ces traits. Une première distinction concerne la différence entre formes simples et formes composées, ce qui correspond du point de vue sémantique à des représentations différentes du procès :

« les formes simples représentent le temps interne au procès dans sa tension, entre bornes initiale et terminale, alors que les formes composées représentent le temps interne au procès à partir de la borne terminale atteinte, soit en extension ».

Afin d'illustrer la seconde distinction, ces auteurs définissent l'opposition entre passé simple et imparfait, non plus par la distinction habituelle globalité (perfectivité) *vs* présentation sécante (cursive, imperfective), mais plutôt par la catégorie de l'incidence, qui permet de distinguer, non seulement l'imparfait du passé simple, mais aussi le passé antérieur du plus-que-parfait. Le passé simple représente le temps interne du procès

« comme s'inscrivant sur la ligne imaginaire du temps que construit le discours en incidence, c'est-à-dire à partir de sa clôture initiale [...] ; en un seul accomplissement, à savoir sans glisser au-dessous de cette ligne du temps ».

En revanche, l'imparfait représente le temps interne du procès

« comme s'inscrivant sur la ligne imaginaire du temps que construit le discours en non-incidence, c'est-à-dire en un point au-delà de sa clôture initiale [...] ; et en conversion de l'accomplissement en accompli, à savoir en glissant constamment au-dessous de cette ligne du temps ».

On pourrait reformuler le trait de non-incidence ([– incidence]) en termes d'« accomplissement partiel », puisque l'imparfait sépare une partie accomplie d'une partie virtuelle, la réalisation de la partie virtuelle restant en quelque sorte toujours en suspens. C'est ce qui est fréquemment appelé *vision interne du procès*.

S'appuyant sur ces critères, les auteurs définissent le passé simple comme possédant les instructions [+ passé], [+ tension], [+ incidence] (l'imparfait étant défini par les instructions [+ passé], [+ tension], [– incidence]). Temps de l'époque passée par rapport au moment de l'énonciation, le passé simple partage avec les autres temps verbaux de forme simple le trait [+ tension]. L'instruction [+ incidence] du passé simple détermine les effets de perfectivité, dont la globalité, par lesquels ce temps est habituellement défini : le temps interne du procès est représenté en un seul accomplissement, alors que le recours à l'imparfait n'expliciterait comme accomplie qu'une partie du procès impliqué. La distinction habituelle entre la ponctualité du passé simple et le caractère « dilaté » de l'imparfait est affinée et éclaircie (Barceló et Bres 2006 : 28) :

« parce qu'il donne à voir le temps interne en un seul accomplissement, le passé simple ne permet pas d'opposer, implicitement ou explicitement, à la différence de l'imparfait, une partie accomplie à une partie non encore accomplie et représente le procès comme un tout insécable (d'où l'effet de ponctualité), quelle que soit d'ailleurs la durée référentielle dudit procès ».

Temps narratif par excellence, le passé simple est considéré comme ayant une forte affinité avec la présentation objective des événements, la représentation du temps interne du procès de son début à sa fin n'étant possible « que si le point de saisie est extérieur au procès ». Les auteurs insistent sur le caractère non exclusif de cette affinité et, pour notre part, nous préférons effectivement ne pas attribuer ce trait au passé simple, d'une part parce qu'il fonctionne essentiellement avec la valeur d'événement et, de l'autre, parce que dans l'évaluation de l'objectivité et de la subjectivité interviennent des critères liés davantage à la nature lexicale des items verbaux qu'à leur fonctionnement temporel ou aspectuel.

En revanche, il nous semble important de souligner l'effet de sens inchoatif

qui peut être produit par le passé simple : ce dernier peut ne donner à voir que la borne initiale d'un procès en la mettant en relief, sans se prononcer sur sa borne finale. Cette polysémie du passé simple sera explicitée de façon plus détaillée lors de l'analyse de traductions. Précisons toutefois d'ores et déjà que cet effet de sens spécifique est dû à la conjonction d'un aspect lexical atélique et de la perfectivité du passé simple.

L'opposition entre passé simple et imparfait fonctionne essentiellement dans les textes narratifs écrits, vu la restriction, pour des raisons énonciatives, des domaines d'emploi du passé simple, ce qui justifie l'intérêt que nous portons à ces deux tiroirs du passé dans le cadre d'analyses de traductions littéraires. Définir leurs valeurs aspectuelles permet aussi d'évaluer leur aptitude à rendre compte de l'opposition perfectif/imperfectif codée morphologiquement en bulgare.

Quel que soit le niveau de lecture choisi, et malgré les analyses non univoques de l'imparfait narratif, dont certains linguistes se demandent s'il n'est pas devenu un prétérit, l'imparfait demeure un temps imperfectif, actualisant une vision sécante des événements ; et le passé simple, un temps non imperfectif qui présente les faits dans leur globalité. De plus, S'agissant d'emplois dans un contexte narratif (registre du non-actualisé selon la terminologie préalablement adoptée), cette distinction est fondamentale pour la confrontation avec la traduction des notions aspectuelles en bulgare. Compte tenu du cadre de l'analyse, l'explication aspectuelle du choix entre passé simple et imparfait demeure pertinente mais nécessite également la prise en compte de la différence entre passé simple et passé composé dans la narration.

Celle-ci implique une succession achevée d'actions. Dans le cas où elles sont actualisées par le passé composé, toutes les actions se situent dans la sphère du présent. Elles sont, chacune prise isolément, antérieures, accomplies et résultatives par rapport au présent. Si un ordre de succession et de progression se laisse sentir entre les actions, il découle de la finalité sémantique de la narration. Le passé simple, en revanche, traduit souvent l'enchaînement des actions de façon continue, mais, comme il a été souligné précédemment, il est aussi à même de fournir une chronologie inversée ou enchevêtrée des événements, qu'il faut alors réordonner et resituer dans la chronologie extralinguistique en recourant à notre connaissance

du monde, au savoir que nous avons de la réalité en dehors de sa représentation linguistique.

1.2. Valeur aspectuelle du passé composé

Formé avec l'auxiliaire *avoir* ou *être* au présent, le passé composé est apte à signifier, dans certains contextes, l'époque passée en relation avec le moment de l'énonciation. Il a des affinités avec l'expression de l'accompli et de l'antériorité. Si l'on reprend les traits *tension* et *incidence* pour définir sa valeur aspectuelle, on dira qu'il représente le temps interne impliqué par le procès en extension et qu'il ne distingue pas l'incidence de la non-incidence.

La valeur d'accompli du passé composé justifie son utilisation relativement fréquente pour l'expression de vérités générales, souvent à la forme négative, qu'on pourrait gloser ainsi : l'action ne s'est pas accomplie durant le laps de temps allant du passé jusqu'au moment de l'énonciation, on peut alors en déduire qu'il en sera de même à l'avenir.

Illustrons par deux exemples l'aptitude du passé composé à exprimer l'atemporalité :

(108) « Tout a toujours très mal marché. » (Bainville)

(109) « Rien n'a jamais été facile. »

(110) « Un malheur est vite arrivé. »

Soulignant le fonctionnement du passé composé comme « temps du premier plan du passé », « aoriste du discours » selon Benveniste, Barceló et Bres (2006 : 150) posent deux questions, la première d'ordre temporel et la seconde d'ordre aspectuel :

- Comment un temps verbal morphologiquement lié au présent, qu'on considère celui-ci comme déictique ou non, peut-il être également temps du passé ?

- Comment une forme composée comme le passé composé peut-elle occuper la fonction d'une forme simple comme le passé simple ? Troque-t-elle son instruction aspectuelle [+ extension] contre l'instruction [+ tension] de son concurrent ?

Ainsi, répondre par le passé composé à une question formulée au présent portant sur la présence de quelqu'un au moment où la question est posée (« Pourrais-je parler à Paul ? – Non, il est sorti. »), c'est-à-dire au moment de

l'énonciation, correspond à une transformation aspectuelle – la représentation extensive du présent devient l'extensivité du passé composé – ayant comme conséquence le passage de l'événement de l'époque présente à l'époque passée – tout en restant actuel par sa conséquence. Le passé composé est alors capable de signifier l'époque passée tout en demeurant fortement ancré dans le présent du point de vue énonciatif, en raison entre autres de sa morphologie.

La proximité du passé composé avec le parfait bulgare réside dans le fait que la valeur de temps du passé, quelquefois abusivement associée à cette forme verbale, est en réalité une valeur d'état résultatif, qui

« est le produit de l'interaction entre la demande du passé composé d'un point à partir duquel construire la représentation extensive, et de l'offre du cotexte qui [...] ne propose pas de point explicite, ce qui conduit à inférer que ledit point est celui du *nunc* de la parole » (Barceló et Bres 2006 : 153).

Cette rencontre de l'aspectualité et des exigences du cotexte explique également l'emploi du passé composé avec la valeur de témoignage : les actions narrées sont actualisées au passé composé quasiment sans alternance avec le présent. En bulgare, cette valeur de témoignage peut également être exprimée en recourant au présent (de narration, de reportage), notamment en exploitant les potentialités narratives des imperfectifs secondaires.

Temporellement neutre, le passé composé est à même de fonctionner, dans certains contextes, comme temps situant l'événement dans le passé, mais sa valeur fondamentale, son « invariant », n'est pas l'inscription des faits narrés dans l'époque passée.

Dans cet emploi de temps du passé, le passé composé peut, dans certaines occurrences au moins, être remplacé par le passé simple. S'agirait-il d'une polysémie du passé composé, qui comporterait à la fois ses valeurs d'accompli et d'antériorité, son caractère résultatif et son emploi « perfectif » en tant qu'aoriste du discours ?

L'hypothèse avancée à ce propos par Barceló et Bres (2006 : 157-158) est qualifiée par eux-mêmes de monosémique : le passé composé, par opposition au passé simple, n'a que de faibles affinités avec la textualité narrative, la conservation de son instruction aspectuelle [+ extension] le rendant peu apte à signifier la chronologie événementielle et, partant, à devenir un temps de base du récit. Ses deux valeurs, d'accompli et d'accomplissement, en d'autres termes son

sens résultatif et son sens d'insertion temporelle, peuvent coexister dans un énoncé, avec une prédominance de la représentation du résultat ou de celle de l'acte qui y a conduit, sans que cela signifie l'effacement de l'une ou de l'autre.

La morphologie du passé composé le rattache au présent. Formant système avec ce dernier, il permet d'appréhender le temps interne du procès comme accompli en l'inscrivant, selon les exigences formulées par le contexte, dans l'époque passée ou future, ou en le situant au moment de l'énonciation. Son aptitude à fonctionner dans l'époque passée, à empiéter sur le terrain du passé simple dans le plan de l'énonciation historique, ne justifie pas l'approche polysémique : sa valeur fondamentale en langue n'est pas modifiée en discours.

1.2.1. Le passé composé : marqueur de la catégorie d'aoristique

Dans un article consacré au passé composé du français, Antoniou (2005 : 161) défend la thèse que le passé composé « dans sa valeur primaire est d'ordre aspectuel » : ce n'est pas une forme qui sert à situer le procès dans le passé. Véhiculant dans tous ses emplois l'aoristicité – envisagée comme procès non repéré directement par rapport à la situation d'énonciation –, il conçoit le procès comme un tout insécable, opère un repérage de type rupture avec l'origine énonciative et mentionne seulement un fait en disant qu'un procès est accompli. Selon l'auteur, le passé composé – malgré l'auxiliaire au présent – ne doit pas être envisagé comme un accompli du présent, ceci étant une valeur secondaire, découlant de sa valeur primaire d'aspect accompli. La présence, dans cette forme verbale, d'un morphème du présent, n'implique pas l'existence de l'élément sémantique « présent ».

La compatibilité du passé composé avec un marqueur opérant un ancrage situationnel précis (des locutions adverbiales comme hier, cette année) est expliquée par le fait que le passé composé a une valeur non pas temporelle, mais aspectuelle. Si, dans certains contextes, le passé composé peut se substituer au passé simple, les deux formes ne sont pas interchangeables : le passé simple, à la différence du passé composé, signifie une distanciation temporelle et psychologique marquée.

Le fait de considérer le passé composé comme un accompli du présent a pour conséquence la tendance à établir un rapport de cause/conséquence entre le

procès au passé composé et le moment de l'énonciation. Ceci est expliqué par Antoniou (2005 : 168) par « la tendance du français moderne à tout repérer par rapport au sujet énonciateur », confirmée par la forte indétermination du passé composé du point de vue temporel.

L'impression d'un repérage direct par rapport à l'origine énonciative peut expliquer, à notre avis, la tendance à traduire le parfait résultatif bulgare par le présent.

1.3. Transcendance du plus-que-parfait (narratif) et immanence de l'imparfait narratif

Nous avons délibérément laissé de côté certains emplois stylistiques, « non temporels » ou encore « à sens présent », de l'imparfait, tels l'imparfait d'atténuation ou d'euphémisation (*Je voulais vous demander un petit service*), l'imparfait ludique ou pré-ludique (*Moi, j'étais le crapaud et toi, tu étais la reine*), l'imparfait hypocoristique (*Il avait du chagrin le petit garçon*), l'imparfait forain ou commercial (*Qu'est-ce qu'elle voulait ce matin la petite dame ?*), les jugeant marginaux par rapport au cadre de l'analyse et par conséquent peu à même d'illustrer l'aptitude de l'imparfait français à rendre compte d'oppositions aspectuelles attestées dans le fonctionnement de formes perfectives et imperfectives en bulgare. Nous devons toutefois consacrer une partie de la description de l'aspectualité en français à l'imparfait narratif, plus précisément en relation avec certains emplois moins habituels du plus-que-parfait, dont attestent les textes analysés et leurs traductions. Les textes d'arrivée, par exemple, privilégient souvent une vision transcendante de l'événement là où l'original avait opté pour la vision immanente ou, inversement, à une appréhension transcendante de l'événement dans le texte-source correspond une vision immanente dans la traduction correspondante.

S'apparentant au passé simple, l'imparfait narratif possède comme caractéristique la perfectivité du prétérit (ce trait est attribuable, comme le souligne Bardière (2009 : 125-132), non « à la forme verbale elle-même, mais à d'autres paramètres cotextuels ou contextuels », l'effet perfectif étant considéré comme « une illusion discursive, un effet d'optique ») sans pour autant perdre la valeur fondamentale de l'imparfait, l'imperfectivité. Le test le plus fréquent et le

plus intuitif permettant de reconnaître un imparfait narratif est la possibilité de remplacer la forme verbale à l'imparfait par un passé simple tout en conservant un énoncé acceptable du point de vue des instructions grammaticales et de la cohérence textuelle.

D'autres auteurs¹¹⁶ estiment que, dans de tels emplois, l'imparfait appréhende l'événement dans sa globalité et participe à la progression narrative : il récupérerait ainsi certaines valeurs du passé simple et se caractériserait par la conjonction de deux visions, l'une interne, découlant de son imperfectivité aspectuelle, l'autre externe, due à la « rupture aoristique » qu'il provoque dans la chaîne narrative formée d'une série de passés simples, contribuant ainsi à la création de la dynamique du récit. La différence entre l'imparfait dans son emploi « standard » et l'imparfait narratif consisterait avant tout en la compatibilité de ce dernier avec une représentation globale des événements.

À ce point de vue plaidant en faveur d'une double valeur aspectuelle s'oppose l'analyse de Bardière, qui n'attribue à l'imparfait narratif qu'une seule valeur. Cette unique appréhension aspectuelle, identique de ce point de vue à celle de l'imparfait standard, est à l'origine de son expressivité lorsqu'elle entre en conflit avec la perfectivité connotée par le cotexte. La différence des valeurs d'emploi de l'imparfait est due à la « variabilité de la proportion d'accompli dans le déroulement interne du procès », la part d'accompli étant proche de zéro dans le cas de l'imparfait narratif.¹¹⁷ Yves Bardière (2009 : 134), quant à lui, voit en l'introduction de cette variabilité la tendance à réconcilier « les exigences contradictoires de la *langue* (valeur imperfective) et du *discours* (effet « perfectivant ») :

« La réduction de la part d'accompli au voisinage de zéro, déforme la représentation de l'imparfait, alors qu'il ne s'agit que d'un effet de *discours*, porté par d'autres éléments cotextuels que la forme verbale. Au contraire, l'imparfait trouve toute la mesure et la puissance d'une imperfectivité invariante, même en discours, dans ce type d'emploi. C'est de ce conflit entre la perfectivité co-textuelle (*i.e.* l'effet de sens « perfectif » véhiculé par le cotexte) et l'imperfectivité aspectuelle portée par l'imparfait que naît la valeur « stylistique ». »

¹¹⁶ Bardière cite, parmi les défenseurs de cette théorie, Chuquet (1999), Gosselin (1999), Maingueneau (1994).

¹¹⁷ Constatée par Guillaume dans le premier recueil des *Leçons de linguistique*, de 1946, cette variation de quantité des parts d'accompli et d'inaccompli a été ensuite analysée et développée par A. Joly et A. Boone (1996).

Cette définition met davantage en évidence, par rapport aux thèses précédentes, l'élaboration d'effets de sens attribuable au choix de l'imparfait narratif. Elle a le mérite de ne pas chercher à établir, pour l'imparfait narratif, une adéquation trop artificielle aux valeurs habituelles du prétérit, rapprochement qui tend à aplatir le relief stylistique de ce type particulier d'imparfait en gommant ce qui le différencie de l'emploi standard du passé simple dans la chaîne narrative.

Encore une fois, c'est l'approche monosémique, l'hypothèse de l'existence d'un sème unique, qui confère sa cohérence à l'imparfait et rend compte de la façon dont un invariant sémantique, une invariance en système, s'articule à une acception particulière en discours.

Certains emplois du plus-que-parfait révèlent une forte similitude avec l'imparfait narratif. Comparons ces deux exemples, l'un à l'imparfait narratif, l'autre au plus-que-parfait :

- (111) *Il y a trois mois, un homme bien mis et de grandes manières **se présentait** chez un bijoutier¹¹⁸.*
- (112) *Toute cette journée du 22 février se passa dans la mer de Sargasses, où les poissons, amateurs de plantes marines et de crustacés, trouvent une abondante nourriture. Le lendemain, l'océan **avait repris** son aspect accoutumé¹¹⁹. (Jules Verne, *Vingt mille lieues sous les mers*, p. 341)*

Dans le second exemple, la présence du circonstant temporel *le lendemain* indique qu'il ne s'agit pas d'antériorité par rapport aux événements précédemment mentionnés. La reprise de l'aspect habituel de l'océan succède à la journée du 22 février, le plus-que-parfait ne signale plus l'antériorité mais la postériorité par rapport au procès précédent. Ce « plus-que-parfait narratif » diffère toutefois de l'imparfait narratif : il actualise une vision transcendante, opposée à la vision immanente de l'imparfait. Nous nous intéresserons plus loin aux conséquences qu'entraîne la traduction d'une forme immanente par une forme transcendante ou inversement, et aux déperditions inévitables engendrées par une telle transformation. Un effet de rapidité dû à la forme transcendante peut être gommé lorsqu'on opte pour l'aspect immanent, et inversement, choisir l'aspect transcendant alors que l'original avait opté pour l'aspect immanent peut

¹¹⁸ Exemple emprunté à A. Joly et A. Boone, 1996.

¹¹⁹ Exemple emprunté à Bardière (2009 : 147).

correspondre à une tentative d'explicitation de l'ordre des procès dans la chronologie réelle ou à une redistribution des repérages temporels.

2. Regard d'ensemble sur les temps verbaux en bulgare et en français : de l'aspect au temps

Après avoir considéré séparément certains paradigmes dans les systèmes temporels du bulgare et du français, et avant l'examen de traductions, essayons de les envisager en les confrontant afin surtout d'en expliciter les différences. Cette mise en contraste permettra de suggérer, avant même l'analyse d'exemples, certaines possibilités de traduction en français d'oppositions aspectuelles grammaticalisées en bulgare.

Cette confrontation montre, dans le système du bulgare, la présence de traits non valables pour le français : aspect grammatical intégré à la morphologie verbale, existence de formes parallèles permettant d'exprimer l'énonciation indirecte, de nouveau étroitement liées à la morphologie du prédicat et permettant l'expression, par des formes distinctes, de la coïncidence ou de la non-coïncidence entre énonciateur et source de l'information.

2.1. Niveaux de temporalité

L'organisation interne des systèmes verbo-temporels de l'indicatif en français et en bulgare a été étudiée très en détail par Mantchev (1987 : 140-157). Dans son analyse, il se fonde sur la théorie de Damourette et Pichon d'une part et, de l'autre, sur celle de Guillaume. C'est à partir d'une analyse morphématique qu'est établie la distribution des formes en niveaux de temporalité.

Sont d'abord présentées les caractéristiques du système français, dans lequel l'auteur distingue quatre niveaux de temporalité – formes temporelles d'époque, d'événement, d'antériorité/postériorité et, enfin, formes indiquant

l'intervalle.¹²⁰ L'analyse par Mantchev du système français souligne, entre autres, le caractère non actuel du passé simple (exclusion de la langue parlée), la double nature du passé actuel, le caractère périphérique des formes surcomposées.

Nous n'allons pas en faire l'énumération détaillée puisque notre démarche s'est attachée à décrire, non seulement des valeurs temporelles, mais aussi des significations aspectuelles, et ce même dans une langue non slave comme le français dont l'organisation verbale est fondée sur la théorie de l'antériorité. Par ailleurs, nous n'avons pas envisagé l'ensemble des formes temporelles dans les deux langues mais uniquement certaines formes, essentiellement celles situées dans le champ du passé, guidée par les problèmes en matière de traduction posés par notre corpus.

Nous souhaitons toutefois attirer l'attention sur la définition de certaines valeurs temporelles en relation avec le système de la temporalité en bulgare, définitions qui résument les principaux points évoqués lors de l'analyse séparée de formes verbales dans les deux langues. La présentation du système de la temporalité en bulgare a également pour finalité de rendre plus limpide pour les lecteurs non bulgarophones la glose des exemples dans la seconde partie de ce travail.

Mantchev présente la temporalité du bulgare en cinq niveaux. Le premier contient les formes temporelles uniques (actionnelles) : imparfait, passé défini. Le second comprend les formes temporelles statives (parfait) et projective (futur). Les formes de transposition dans le passé (passé antérieur, futur dans le passé) occupent le troisième niveau. On trouve au quatrième niveau de temporalité les formes de transposition dans le futur (futur antérieur, futur antérieur dans le passé). Une seule forme, celle de projet-état non atteint (conditionnel), occupe le cinquième niveau de temporalité.

¹²⁰ L'auteur insiste sur le fait que la différence entre les temps doit être de nature temporelle et non aspectuelle : « Introduire des caractères aspectuels dans les différences temporelles de base, c'est restreindre l'analyse et oblitérer la vision de la nature des temps, car on est obligé de s'intéresser bien plus à la division générale du processus verbal intégré dans le temps, et non au temps qui intègre le processus verbal. » (1987 : 146) Par ailleurs, dans la présentation de la théorie de Guillaume, il relève comme l'un de ses « défauts » l'application de traits purement aspectuels – l'accompli et l'accomplissement –, valables pour les formes de l'infinitif, du participe présent et du participe passé, aux formes nettement temporelles de l'indicatif. Il est cependant important de rappeler que l'observation des langues exclut la possibilité d'une nette séparation entre marqueurs temporels et marqueurs aspectuels : une notion aspectuelle est fréquemment envisagée en relation avec un référent temporel et, inversement, une forme temporelle ne fonctionne que si elle est versée dans une signification aspectuelle.

La forme du parfait, située au deuxième niveau, est d'une part un « antérieur au présent » et de l'autre une forme stative, puisque construite exclusivement sur le verbe auxiliaire *săm*, « être », verbe d'état. Ce caractère statif est notamment expliqué par l'addition au participe passé d'un verbe d'état en tant qu'auxiliaire. Contrairement au parfait bulgare, le passé composé français, lorsqu'il est construit avec le verbe *avoir*, a un caractère actionnel en raison de la très forte fusion entre auxiliaire et auxilié.

Mantchev (1987 : 151) note la possibilité d'assimiler parfois le parfait bulgare à la construction attributive, en raison de la transparence du lien sémantique entre auxiliaire et participe, tout en soulignant que le caractère d'accompli du passé indéfini doit être considéré comme résultat d'un processus antérieur implicite. D'une part, la construction du passé indéfini s'est éloignée de la construction attributive et, d'autre part, lorsqu'un tel rapprochement est possible, le passé indéfini ne garde de la construction attributive que son caractère de jugement. Parmi les traits spécifiques de ce parfait, il faut souligner son antériorité au présent, le caractère actuel du résultat du processus antérieur et l'attitude appréciative du locuteur¹²¹. C'est dans la présence d'une telle nuance d'appréciation que se cache la possibilité de fonder sur le parfait les formes d'énonciation indirecte.

Le futur bulgare, « postérieur au présent », est aussi défini comme actuel, puisque construit avec l'auxiliaire invariable *šte* et le présent du verbe en question. L'auxiliaire¹²² *šte*, qui ne se conjugue pas, s'applique au présent du verbe, qui lui se conjugue. Cependant, le verbe ne fonctionne pas non plus de façon autonome et, s'il comporte la catégorie de la personne, il a lui aussi une fonction d'auxiliaire. Comme le fait remarquer Mantchev (1987 : 152), « le cas du futur bulgare fait apparaître une auxiliarité bifurquée, distribuée sur les deux constituants à la fois ». La forme négative s'obtient avec *njama da*, où *njama* est l'auxiliaire exprimant le refus. La conjonction *da* a ici une valeur finale ; elle « virtualise » le présent du verbe en question.

¹²¹ Cette attitude appréciative ne se manifeste pas au plus-que-parfait : *biax rabotil vial den*, « j'avais travaillé toute la journée », à la différence de *rabotil sâm vial den*, « j'ai travaillé toute la journée », ne contient pas de jugement sur le fait d'avoir travaillé.

¹²² L'auteur estime qu'il ne s'agit pas véritablement de particule, comme il est de coutume de désigner la forme *šte*, mais de verbe auxiliaire invariable, terme qui rend plus fidèlement compte de la nature et de la fonction de la forme.

Les autres formes temporelles sont obtenues par transposition du plan antérieur dans le passé et dans le futur. Ainsi, on trouve au troisième niveau de temporalité une autre forme stative, qui localise dans le passé ce qui est antérieur au présent. Le résultat du processus antérieur est exprimé au moyen de l'auxiliaire *bjax*. Le futur dans le passé appartient également à ce niveau et correspond au « projet avorté, par opposition au projet réussi ».

Le quatrième niveau voit engagées à nouveau des formes transposées : le futur antérieur, correspondant à la transposition dans le futur de l'antérieur au présent, et le futur antérieur dans le passé.

La forme conditionnelle, définie comme « projet-état non atteint », occupe le dernier niveau de temporalité. Elle n'est pas un mode, mais une forme temporelle de l'indicatif, comme le conditionnel français.

Le caractère actuel des temps bulgares fondamentaux (notamment le présent, le parfait et le futur, construits sur le présent de l'auxiliaire) explique l'absence de concordance des temps dans les subordonnées, le temps de la subordonnée pouvant se référer à l'actualité présente. Les autres temps du système correspondent à des transpositions.

Résumons les caractéristiques du système temporel bulgare :

- grande économie interne : absence de contraintes syntaxiques, absence de concordance des temps ;
- grande rigueur : absence d'infléchissements asymétriques ;
- caractère statique : présence de l'auxiliaire *săm* dans les temps composés ;
- nature actuelle des temps fondamentaux ;
- formation périphrastique (formes uniques, binaires, ternaires et quaternaires).

Ce système est ensuite rendu très complexe par la présence des aspects perfectif et imperfectif.

2.2. Possibilités de manifestation de valeurs médiatives en français

Dans cette partie sont considérées les formes temporelles du français et du bulgare dans l'optique de leur aptitude à véhiculer des valeurs médiatives.

Il est légitime de se demander quels sont les moyens que la langue française met en œuvre pour exprimer l'opposition subjectivité/non-subjectivité du locuteur, ainsi que d'autres oppositions qui peuvent en être dérivées. Nous reproduisons d'abord l'exemple de *il était* en correspondance avec toutes les variantes morphologiques du verbe *săm*, « être », selon l'attitude du sujet parlant vis-à-vis de l'information exprimée par ces formes (Simeonov 1984 : 15) :

forme verbale en français	formes verbales en bulgare	attitude du locuteur
il était	<i>beše</i>	attitude testimoniale
	<i>bivaše</i>	attitude testimoniale et idée d'itération
	<i>šteše da bāde</i>	attitude testimoniale et idée de conséquence irréaliste au passé ou au présent
	<i>da e</i>	conséquence irréaliste ou condition irréaliste (variantes familières)
	<i>(ako) beše</i>	condition irréaliste
	<i>(ako) bāde</i>	condition réalisable
	<i>bil e</i>	attitude non testimoniale et idée d'objectivité et de renseignement personnel que le locuteur annonce comme une conclusion
	<i>bival e</i>	
	<i>štjal e da bāde</i>	
	<i>bil</i>	formes d'énonciation indirecte qui ajoutent à l'attitude non testimoniale l'idée de subjectivité
	<i>bival</i>	
	<i>štjal e da bāde</i>	
	<i>(ako) bil</i>	
<i>(ako) bādel</i>		

Tableau 11. Variantes morphologiques de *săm*, « être », dans la manifestation de l'opposition subjectivité/non-subjectivité.

Dans d'autres cas, aux formes verbales françaises correspondent des traductions en bulgare dépendant de trois points de vue différents : de témoignage, de non-témoignage et de conclusion (déduction). Ainsi, l'imparfait *ils marchaient* peut être rendu par *te vārvjaxa*, *te sa vārveli*, *te vāveli* ; au passé composé *il est arrivé en retard* correspond, selon le point de vue adopté, *pristigna*, *pristignal e*, *pristigna sās zakāslenie*.

Observons maintenant les possibilités de traduction dans le sens inverse, du bulgare vers le français, afin de voir comment peuvent être traduites en français les oppositions dérivant du critère subjectivité/non-subjectivité du locuteur par rapport à son assertion. Voici quelques procédés :

1. Le discours indirect libre, qui consiste à rapporter les paroles d'autrui sous forme de proposition indépendante, subordonnée sémantiquement à un verbe de déclaration :

(113) *Toj otkloni (A.pf) pokanata : njamal (méd.PRÉS.) vreme.*
 « Il déclina l'invitation : il n'avait pas le temps. »

2. Concordance ou non-concordance des temps : il s'agit de l'alternance, dans le plan actuel, de deux systèmes de coordination pour traduire la subjectivité ou la non-subjectivité par rapport à l'information donnée.

Explicitons ce point. Les temps verbaux en bulgare et en français s'organisent (à partir de la division présent/passé/futur), d'après Simeonov (1987 : 120), en trois systèmes de coordination : système second dans le passé, système premier et système second dans le futur. Illustrons cette répartition par des exemples en bulgare où les systèmes de coordination se détachent sur le fond de l'opposition morphologique perfectif/imperfectif :

bjax go napravil – pravex go – štjax da go napravia
je j'avais fait – je le faisait – j'allais le faire
 (système second dans le passé)

napravil sam go – pravja go – šte go napravia
je l'ai fait – je le fais (je suis en train de le faire) – je le ferai
 (système premier)

šte sām go napravil – šte go pravia – šte go napravia
je l'aurai fait – je serai occupé à le faire – je le ferai (en tant de temps)
 (système second dans le futur)

L'expression de l'opposition subjectivité/non-subjectivité se réalise en français, selon Simeonov, par l'alternance de deux systèmes de coordination, c'est-à-dire par la concordance ou la non-concordance des temps, le système second étant en mesure d'exprimer le non-engagement vis-à-vis de l'information :

Système de coordination second
 (attitude subjective)

J'ai appris
 que
 1 X était parti
 2 X partait
 3 X partirait

Système de coordination premier
 (attitude objective)

J'ai appris
 que
 1' X est parti
 2' X part
 3' X partira

À ce propos, Simeonov signale que :

« compte tenu du fait que les temps grammaticaux du système de coordination second servent à l'expression d'incertitude quant à l'affirmation, de réserve et de non-engagement vis-à-vis de l'affirmation d'autrui, il est tout à fait naturel qu'ils se traduisent à l'aide des formes verbales bulgares d'énonciation médiatisée ».

Si l'on cherche à définir les moyens dont dispose le français pour rendre compte de valeurs médiatives, il faudrait se placer dans la perspective inverse, c'est-à-dire identifier d'abord les valeurs à traduire pour s'interroger sur la possibilité de les exprimer en français. Deuxièmement, quel est le degré d'énonçabilité, de grammaticalité, c'est-à-dire de correction, des formes du système premier dans une subordonnée introduite par un verbe au passé ? L'argument avancé est le suivant :

« Si, sur le plan actuel, le verbe introducteur a un caractère particulièrement objectif, l'information se présente au moyen des temps grammaticaux du système de coordination premier. »

Sur quel critère doit-on se fonder afin de déterminer le caractère objectif du verbe ? En bulgare, on peut se passer de verbe de déclaration pour introduire la forme médiative, les valeurs médiatives étant en général développées sans nécessité d'un verbe introducteur, non pas dans les propositions subordonnées mais dans les principales.

Cependant, la transposition dans le système du passé nous semble être une possibilité à ne pas négliger dans la traduction des valeurs médiatives. Par exemple, la traduction par le plus-que-parfait d'une forme médiative, à l'aoriste ou à l'imparfait médiatifs (formes non subjectives d'énonciation médiatisée, selon la terminologie de Gerdžikov), permettrait, d'une part de marquer l'antériorité et, partant, la distanciation et, de l'autre, de conserver la forme participiale, par exemple :

(114) *Tja se vārna (A.pf), zaštoto vidja (A.pf) kuče.*
« Elle a rebroussé chemin parce qu'elle a vu un chien. »

(114a) *Tja se vārna (A.pf), zaštoto vidjala (méd.) kuče.*
« Elle a rebroussé chemin parce qu'elle avait vu un chien. »

3. L'introduction du futur hypothétique exprimant l'attitude subjective vis-à-vis du contenu de l'information

Cet emploi s'apparente au conditionnel de non-prise en charge de l'information, le locuteur devant se mouvoir entre faits confirmés et non confirmés, entre information objective et supposition.

4. Le conditionnel renforcé par des moyens lexicaux (*On dit, dit-on, il paraît, paraît-il*)
5. Alternance, dans l'hypotaxe, de l'indicatif et du subjonctif.

Les moyens permettant de traduire les formes méditatives sont ainsi très variés, relevant aussi bien des ressources grammaticales et lexicales que de la syntaxe, et il est parfois difficile de les classer selon des critères précis. Des procédés d'explicitation et d'étoffement peuvent également être identifiés. Voici quelques exemples que nous empruntons à Simeonov (1987 : 17-18) :

- (115) *Xajde, kakvo čakaš? Toj trǎgna. – Kakvo ot tova, če e trǎgnal? Bil trǎgnal, goļjama rabota!*
« Et bien, lui, il est parti, qu'est-ce que tu attends ? – Quelle importance ça a s'il est parti ? Qu'il soit parti, je m'en fiche pas mal. »
- (116) *Zakačal sǎl ja bil!*
« Je la taquine, paraît-il. »
- (117) *Už bil mlad za tazi rabota.*
« Soi-disant qu'il serait jeune pour ce travail. »
- (118) *Ja ! Če ti si govorel mnogo dobre frenski!*
« Oh, mais dis donc, tu parles très bien français, toi ! »
- (119) *Bre, tova ne bilo zaxar!*
« Oh, nom de Dieu ! Mais ce n'est pas du sucre, ça ! »
- (120) *Tova ne bilo zaxar!*
« Qu'est-ce qu'on me raconte que ce n'est pas du sucre, ça ? »
- (121) *Bil sǎm go izlǎgal!*
« Je lui aurais menti, allons donc ! »
- (122) *Ne znaex, če si bil tolkova mǎrzeliv.*
« Je ne savais pas que tu étais si paresseux. »

Ainsi, il peut s'agir d'étoffement de la forme interrogative (115), du recours au présent renforcé par des moyens lexicaux, ce qui correspond à une assertion relativisée (116), de l'emploi du conditionnel (117), de reprise polémique (120),

(121). En (121), notamment, le recours au conditionnel ne correspond pas à une source d’assertion autre, mais plutôt à un moyen d’écartier le co-locuteur en soulignant le rôle structurant du locuteur.¹²³ On pourrait même dire que le co-locuteur est entièrement effacé : cet emploi est proche de celui du conditionnel dans les interrogations du type *M’accuserais-tu de sarcasme, par hasard ?* ou *Serais-je malade ?*

Les exemples (118) et (119) correspondent davantage à la valeur admirative du parfait, et, bien que le lien avec les formes médiatives soit évident, ne présentent pas l’information comme obtenue d’une source indirecte. Dans l’exemple (122), il s’agit de concordance des temps après un verbe intellectif, mais la possibilité de traduire des valeurs médiatives par ce moyen nous paraît moins certaine.

L’aptitude du français à exprimer de telles valeurs malgré l’absence de marques formelles du médiatif a été aussi soulignée par Guentchéva (1994 : 10). Le conditionnel présent et passé, le présent, le passé composé, sont énumérés parmi les formes temporelles susceptibles de véhiculer des valeurs médiatives. Lorsqu’il apparaît dans une succession d’événements, le conditionnel passé y introduit une coupure et code un événement qui n’a pas le statut des événements précédents, le même « caractère de réalité ». Quoique doté d’un statut différent, « cet événement n’est ni contesté, ni mis en doute, ni rejeté », il relève du registre de « distanciation médiatisée ». (Guentchéva 1994 : 15). Lorsqu’il s’agit d’un énoncé isolé, le conditionnel est à nouveau susceptible de véhiculer des valeurs médiatives, en renvoyant aussi bien à une situation statique qu’à un événement.

Cette aptitude du conditionnel à véhiculer des valeurs médiatives entraîne-t-elle le consensus ? Mentionnons la position de Celle (2007 : 44), qui insiste sur l’impossibilité d’assimiler le conditionnel français à une forme d’assertion médiate. S’appuyant sur la position de Lazard, qui établit une distinction entre le conditionnel français, « dubitatif », et le médiatif persan, n’impliquant pas de mise en doute, elle affirme que le conditionnel français ne comporte pas d’assertion mais « indique que, tout en localisant le contenu propositionnel par rapport à une

¹²³ D’après la terminologie adoptée par Mantchev, il s’agit d’une valorisation du premier terme de l’opposition locuteur-témoin et d’une dépréciation du second terme.

source assertive, l'énonciateur ne le prend pas en charge. »¹²⁴ Cette caractéristique de non-prise en charge est due à la construction d'un repère fictif permettant de dissocier l'énonciateur du locuteur et exigeant la rupture non seulement sur le plan temporel mais aussi sur le plan subjectif.

La position de Kronning (2004 : 51-52) à propos du conditionnel est plus nuancée. Il considère le conditionnel journalistique du français comme « un marqueur mixte qui dénote en même temps la catégorie médiative de l'information empruntée (le oui-dire, la « citation ») » et la modalisation zéro (« la non-prise en charge »). Il rejoint Abouda (2001), selon lequel le conditionnel ne dénote pas « une modalisation complexe dubitative ».

Ces avis divergents quant à la présence ou à l'absence de la valeur de doute dans le sémantisme de la forme du conditionnel nous conduisent à nous demander dans quelle mesure la « non-prise en charge » peut se distinguer de l'expression de nuances dubitatives. En d'autres termes, la distanciation marquée par les formes médiatives (même celles qualifiées de « formes non subjectives d'énonciation médiatisée ») est-elle totalement dénuée d'appréciation de la part de l'énonciateur à l'égard de l'information qu'il présente ? Quels sont les degrés de désengagement du locuteur vis-à-vis du contenu énoncé¹²⁵ ?

Quant au passé composé, il est apte à marquer l'inférence, ce qui permet de le rapprocher du parfait d'autres langues et du bulgare notamment :

(123) *Malko ste bleden. Da ne sa vi izplašili ?*
un-peu êtes pâle da nég. sont vous effrayés.PP_a

« Vous êtes un peu pâle. On (Quelqu'un) vous a (aurait) fait peur ? »

(Pavel Vežinov, *Barrierata*)

Le passé composé dans l'énoncé interrogatif indique qu'un processus a été reconstruit à partir d'un constat : en constatant la pâleur du visage et en sachant qu'un visage pâle peut être indice de frayeur, la co-locutrice suppose que son interlocuteur a été effrayé par quelqu'un. Le processus « faire peur » est ainsi envisagé comme une des raisons possibles de l'état de pâleur du visage. Un

¹²⁴ Il s'agit du conditionnel habituellement désigné comme « journalistique », que l'auteur appelle « conditionnel de non-prise en charge » afin d'éviter l'assignation de cette forme temporelle à un genre textuel particulier.

¹²⁵ Notons à ce titre que le conditionnel peut être renforcé par des moyens lexicaux dont *selon*, terme qui porte le désengagement du locuteur au plus haut point. Il y a, d'une part, effet de polyphonie des points de vue (Celle 2007 : 45) et, de l'autre, indice que le locuteur n'accorde pas de crédit à l'information relatée, il s'engage sur son désengagement (Kronning 2004 : 57).

auxiliaire modal, par exemple le verbe « devoir », n'est pas nécessaire, puisque, tout en formulant une supposition, la co-locutrice sollicite la réponse de l'interlocuteur. Notons aussi qu'un tel emploi inférentiel n'est pas fondé sur la perception d'un processus mais sur celle d'état constaté issu d'un processus accompli (dans l'exemple cité, le fait de faire peur n'a pas été directement vécu par l'énonciateur, il n'a vu personne faire peur au co-locuteur, mais il constate le résultat de ce processus, la pâleur, et reconstruit l'événement à partir des traces imprimées sur son visage). Nous verrons plus loin que cette aptitude du passé composé à exprimer la reconstruction à partir de traces, d'indices observés, n'est pas pleinement exploitée par les traductions, qui, préférant recourir au conditionnel ou à divers procédés modaux, s'éloignent, d'un point de vue tant formel que sémantique, des formes de parfait contenues dans l'original.

Le passé composé établit un rapport entre la situation constatée et le processus qui l'a engendrée : faire peur peut provoquer la pâleur. Ce qui est verbalisé n'est pas l'état constaté mais l'état résultant d'un processus reconstruit (Guentchéva 1994 : 19). Kronning (2004 : 55) fait remarquer, d'une part, que l'utilisation médiative du passé composé s'explique dans une large mesure par sa valeur aspectuelle d'accompli « indiquant la pertinence actuelle de l'état résultant » et, d'autre part, que l'imparfait et le passé simple ne peuvent pas fonctionner comme des marqueurs inférentiels.

DEUXIÈME PARTIE : ANALYSE DE TRADUCTIONS

MANIFESTATION OU EFFACEMENT DE VALEURS ASPECTUELLES

CHAPITRE VI.

LA TRADUCTION DU PRÉSENT DE NARRATION À LA LUMIÈRE DES VALEURS DES IMPERFECTIFS SECONDAIRES

1. « Récit tendu »

Les formes verbales du bulgare peuvent s'organiser en divers types de systèmes narratifs, parmi lesquels le registre du non-actualisé, dont nous avons brièvement esquissé les caractéristiques dans la première partie, et le registre du narratif médiatisé sur lequel nous reviendrons plus loin. Il s'agit à présent de considérer un autre système de narration, constitué au moyen du présent des imperfectifs primaires et secondaires, du parfait et du futur : le registre narratif du présent non actualisé. Les événements s'organisent chronologiquement et chaque événement semble se produire au moment où il est énoncé.

À l'intérieur d'un roman ou d'une nouvelle où sont utilisés les temps de la distanciation (Feuillet 1996 : 95), l'écrivain a la possibilité d'inclure un passage au présent de narration¹²⁶, ce qui lui permet de conférer plus d'intensité aux événements relatés, de leur attribuer une certaine tension, un caractère prompt et dramatique et d'impliquer davantage le lecteur. La forme grammaticale est au présent mais le contexte renvoie à un événement qui s'est déjà produit. Sans gommer les effets stylistiques que cet emploi est susceptible de créer, nous essaierons de souligner l'importance de la conservation, dans l'écriture de la langue-cible, de ce présent de narration, puisque le choix de la forme verbale structure le texte dans son ensemble. En effet, la confrontation de textes bulgares ayant exploité ce procédé avec leurs traductions françaises démontre, dans la plupart des cas, une substitution aléatoire de certaines occurrences de ce « faux

¹²⁶ Jean-Paul Confais (2002 : 236) distingue, pour le français, le présent historique du présent de narration, le premier étant inséré dans un récit marqué par un temps verbal « passé », et excluant l'imparfait, le second n'apparaissant pas nécessairement dans la sphère du passé, et avec lequel l'imparfait est permis. Pour les faits du bulgare, et notamment le recours aux imperfectifs secondaires pour l'élaboration d'effets narratifs particuliers dans les textes littéraires, nous utiliserons désormais le terme de « présent de narration », le « présent historique » étant réservé aux récits historiques et obéissant à une contrainte absolue : l'obligation d'indiquer précisément la situation relatée par rapport au passé réel.

présent » par le passé simple (certaines occurrences étant néanmoins traduites par le présent), ce qui conduit à une neutralisation stylistique du texte d'arrivée par rapport à l'original.

Commençons par illustrer, par quelques exemples tirés de *Pesenta na koleletata*, cette technique qui « actualise » les événements passés en supprimant la césure entre époque passée et époque présente et que Weinrich appelle « récit tendu »¹²⁷.

Dans l'exemple qui suit, l'aoriste *trepna*, « frémit » signale un événement – la réaction du personnage – provoqué par la prise en compte du processus codé par l'imparfait imperfectif *vårveše*, « marchait ». Les deux occurrences d'imparfaits secondaires qui suivent, *podrånkvaše*, « tintait » (*drånča – podrånča – podrånkvam*), et *våzlizaše*, « montait, escaladait » (*våzljaza – våzlizam*), fonctionnent comme des indices explicitant le mode de réalisation du processus¹²⁸.

- (124) *Izvednåž toj trepna : vårveše njakåde karuca. Podrånkvaše teåžo, gluxo, navjarno våzalizaše njakojå bairçinka. No eto, tja progårmjåva nadolu po nadolišteto, mlåkva pak za malko i naj-posle, izljazla na ravnoto, trågva bårzo i zapjava ! Sårçeto na Sali Jašar zabiva, toj se izpravja na legloto si i se vslušva. « Tova e Šakire – mišļi si toj – tja e ! » I toj ne se sårnjava, zaštoto saštoto neštå govořjať i tja çeliçeni zvuci, koito zvånjať v nošta, razxvårçavat se izpod koleletata, ļeťjať kato beli ptici, provirat se izmeåžu listata na salkåmite, idať naedno s luçite na meseca, spirat se na prozoreca, nošjať bljašåka na poznati oçi, nošjať poznata usmivka i kazvat : « Ide ! »*

« Tout à coup, il frémit : on entendait le roulement sourd d'une charrette : la voiture devait sans doute monter une côte. Mais la voici qui **gronde** en descendant la pente, se tait de nouveau un instant et retrouvant enfin une route plate, elle prend de la vitesse et **se met à chanter** ! Le cœur **battant**, Sali Yachar **se dresse** sur son lit et **tend l'oreille**. « C'est Chakiré, se dit-il, c'est elle ! » Et il n'a plus aucun doute car c'est ce que lui répètent les tintements de l'acier qui résonnent dans la nuit, **jaillissent** de dessous les roues, **se glissent** parmi les feuilles d'acacia, se mêlent aux rayons de la lune, s'arrêtent à la fenêtre et apportent l'éclat d'un regard, d'un sourire bien connus et disent : « Elle vient ! »

(Yordan Yovkov, *Pesenta na koleletata*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

¹²⁷ Compte tenu de la relative longueur des extraits, afin de ne pas alourdir inutilement la présentation, nous avons choisi dans ce chapitre de ne pas gloser tous les exemples mais d'en reprendre certaines parties et d'explicitier les types de formes qui participent à la construction du registre narratif du présent non actualisé.

¹²⁸ Une « contrainte absolue » régit le fonctionnement du récit tendu dans les narrations historiques : il est obligatoire d'indiquer avec précision la position de la situation évoquée par rapport au temps réel. Dans les textes littéraires, ce repère est fourni par ce qui précède (Feuillet 1996 : 95).

Le début du récit tendu est signalé par un imperfectif secondaire, *progärmjava*. Nous avons noté, dans l'ensemble de l'extrait, sept imperfectifs secondaires – *progärmjava*, *zapjava*, *zabiva*, *izpravja se*, *vslušva se*, *razxvărčavat se*, *provirat se* (parmi lesquels seul *izpravja se* se distingue fortement du point de vue sémantique du verbe primaire dont il est issu, *pravja*, « faire »/*izpravja se*, « se dresser » ; *zapjava* et *zabiva* sont inchoatifs par rapport aux verbes primaires correspondants, respectivement *peja* et *bija*), quatre imperfectifs dérivés, c'est-à-dire issus de perfectifs non préfixés – *mlākva*, *trāgva*, *spirat se*, *kazvat* et sept imperfectifs primaires – *misli*, *govorjat*, *zvănjat*, *letjat*, *idat*, *nosjat*, *ide*.¹²⁹

Rappelons succinctement les valeurs des imperfectifs secondaires dans un texte narratif construit au présent. Ils permettent, de façon générale, de présenter les faits comme une suite d'événements dont le terme semble non pas atteint mais seulement visé. Les événements semblent se dérouler devant les yeux du lecteur, ce qui crée l'illusion qu'ils ont lieu simultanément à l'acte d'énonciation. Or cette concomitance n'est qu'apparente car le véritable repérage dépend d'un « point référentiel fictif » ; il ne s'agit pas d'un renvoi au registre énonciatif. Le choix de cette technique narrative à la place des formes à l'aoriste n'entraîne pas de modifications particulières en ce qui concerne le contenu sémantique du récit mais reflète le regard que porte l'auteur sur les événements relatés. Par ailleurs, l'emploi d'imperfectifs secondaires conduit à une progression ralentie tout au long de la narration : l'achèvement uniquement visé des formes imperfectives secondaires entre en contraste avec l'achèvement atteint des formes perfectives (Guentchéva 1990 : 78-80).

Le rôle des imperfectifs secondaires dans la construction de la succession d'événements est évident, mais, comme le montre cet exemple, les imperfectifs primaires participent, eux aussi, à l'élaboration des effets de sens et des emplois figurés du présent, quasiment au même titre que les imperfectifs secondaires. Nous avons noté également un lien étroit entre les imperfectifs secondaires et l'aspect lexical inchoatif : parmi les sept imperfectifs secondaires, cinq – *progärmjava* « se met à gronder », *zapjava*, « se met à chanter », *zabiva*, « se met

¹²⁹ Les imperfectifs secondaires sont signalés en gras, les imperfectifs dérivés sont soulignés en continu et les imperfectifs primaires, en pointillés. Nous n'avons pas inclus dans cette énumération les verbes *sāmnjava se*, « il doute » et *e*, « elle est ».

à battre », *vslušva se*, « tend l'oreille (littéralement, commence à écouter »), *razxvărčavat se*, « se mettent à voleter » contiennent le sème de l'inchoativité, en raison du caractère sémantiquement non vide des préfixes.

Les valeurs inchoatives que nous avons relevées rendent difficile la séparation nette entre aspect lexical et aspect grammatical.

D'un point de vue formel, le présent de narration se construit essentiellement avec des formes verbales imperfectives. Il est cependant possible, quoique rarement, d'y impliquer les perfectifs. Ces dernières formes présentent l'événement comme se produisant à plusieurs reprises, mais l'appréhension reste ponctuelle. Cet emploi est stylistiquement très marqué : les événements semblent se détacher avec beaucoup de relief, et ce qui y contribue est également le contraste avec l'environnement contextuel, constitué par des formes imperfectives :

- (125) *Jarko gree* (PRÉS.impf) *slānceto*, *snegāt vzema* (PRÉS.impf) *očite*, *klon se otārsi* (PRÉS.pf) *ot kita*, *zaiskrjat* (PRÉS.pf) *elmazi*, *a tja vārvi* (PRÉS.impf) *redom s mene i useštam* (PRÉS.impf) *kolko e prekrasna dušata i*.

« Le soleil brille fort, la neige aveugle les yeux, de temps en temps, quelque branche **s'ébroue** et des cristaux **se mettent à scintiller**, et elle marche à côté de moi et je sens combien son âme est merveilleuse. »

(Emilijan Stanev, *Antixrist*)

- (126) *Ot iztok edva leko polāxne* (PRÉS.pf) *i srebārna pajāžina problesne* (PRÉS.pf) *visoko v obezcvetenoto nebe*.

« De temps en temps, un léger vent **souffle** à peine de l'est et une araignée argentée **brille** haut dans le ciel décoloré. »

(Yordan Radičkov, *Esenen den*)

Revenons à l'exemple (124) cité plus haut. La traduction recourt à juste titre au présent, ce qui contribue à la restitution, en français, des effets de récit tendu contenus dans l'original. Si le texte traduit ne peut rendre compte des valeurs des imperfectifs secondaires, cette impossibilité s'explique par les spécificités du bulgare qui, recourant à des procédés très fructueux de perfectivation et d'imperfectivation, grammaticalise certains marqueurs de perfectivité, de sorte que des formes imperfectives secondaires acquièrent des valeurs découlant du préfixe sans perdre la notion d'imperfectivité due à la suffixation.

Regardons de près certaines formes dont la traduction semble apporter des modifications non négligeables dans le texte d'arrivée.

(124a)	<i>Sърce-to na Sali Jašar zabiva,</i>	<i>toj se izpravja</i>
	cœur-art. de S. J. se-met-à-battre.impf ₂	il réfl. dresse.impf ₂
	<i>na leglo-to si i se vslušva.</i>	
	sur lit-art. réfl. et réfl.	met à écouter.impf ₂

« Le cœur **battant**, Sali Yachar **se dresse** sur son lit et **tend l'oreille**. »
 (Yordan Yovkov, *Pesenta na koleletata*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

Les imperfectifs secondaires ont, entre autres, la caractéristique de présenter les faits comme une suite d'événements. Cette successivité est moins nette dans la traduction puisque l'imperfectif secondaire a été rendu par un participe présent et le syntagme qui le contient a été placé en apposition. On aboutit ainsi à un réagencement des procès ou plutôt, à l'attribution d'un caractère accessoire à l'un des procès (*sърceto na Sali Jašar zabiva*, « le cœur de Sali Yachar se met à battre »), alors que l'original place les procès sur le même plan et les présente comme s'enchaînant les uns aux autres. Les réordonner et les hiérarchiser signifie risquer de perdre le sémantisme d'inchoativité codé par le préfixe.

Il est vrai qu'une traduction littérale peut être ambiguë et peut même revêtir un caractère quelque peu improbable : dire « son cœur se met à battre » peut en effet signifier « il est en train de vivre ses premiers instants de vie ». Cependant, le contexte lève toute ambiguïté : le personnage, âgé, attend depuis longtemps l'arrivée de sa fille et entendre la mélodie de la charrette qui la conduit chez lui a pour effet de l'émouvoir.

En revanche, le sème d'inchoativité de *razvŭrčavam se* a été rendu avec succès par *jaillir*. Le verbe imperfectif simple *nosja*, « porter », n'indique rien sur l'achèvement ou le non-achèvement du processus ; il a comme correspondance dans la traduction *apporter*, forme préfixée dans laquelle l'idée d'achèvement semble être davantage présente.¹³⁰

Pour traduire l'extrait que nous sommes en train d'analyser, le traducteur a décidé de recourir au présent, ce qui correspond au choix de l'original. Cependant,

¹³⁰ Précisons que les choix purement lexicaux ne seront pas commentés, ces derniers relevant de la subjectivité ou du talent du traducteur ; nous en parlerons seulement si le recours à un terme a un rapport avec les manifestations de l'aspect.

immédiatement après, on voit le passé simple apparaître dans la narration, alors que le texte original poursuit le récit au présent de narration. Les formes verbales *povdiga se*, *pravi*, *izpraštjava*, *săbužda se*, ont été traduites par le passé simple, ainsi que le verbe déclaratif *pita* :

- (127) *Nešto toplo i sladko se povdiga v*
 Quelque-chose chaud et doux réfl. lève.PRÉS.impf₂ dans
- gardi-te na Sali Jašar, toj pravi usilie da stane*
 poitrine-art. de S. J. il fait effort da se-lève.PRÉS.pf
- i odār-āt izpraštjava. Stara-ta se săbužda.*
 et lit-art. grince.PRÉS.impf₂ vieille-art. réfl. réveille.PRÉS.impf₂
- *Kakvo ima? – pita tja i gleda plaxo.*
 quoi il-y-a demande elle et regarde craintivement

« Sali Yachar sentit sa poitrine s’emplir d’un doux espoir, il **fit** un effort pour se lever et le lit **se mit à grincer**. La vieille femme **se réveilla**.
 – Qu’y-a-t-il ? demanda-t-elle d’un air effrayé. »
 (Yordan Yovkov, *Pesenta na koleletata*, traduction MarieVrinat-Nikolov)

Une autre transformation nous paraît importante : la variation de sujet¹³¹ et l’ajout d’un verbe de perception ont conduit d’une part, à faire du sujet animé le thème et, d’autre part, à expliciter, dans la traduction, l’indétermination de l’original (*nešto*, « quelque chose », sujet dans l’original a été traduit par « espoir »).

Plus loin, l’emploi du présent de narration est respecté, aussi bien dans le texte du narrateur (*gorjat*, *pravi*, *kara*) qu’en qui concerne le verbe *povtarja*, marqueur de discours direct¹³² :

- (128) – *Stani. Ide Šakire.*
 – *Šakire ? Tja li ide ? De e ?*
 – *Čuj ! Karuca...*
 – *Ex, karuca... Kolko karicu dodoxa...*
- No oči-te na Sali Jašar gorjat i poveliteln-ijat znak,*
 mais yeux-art. de S. J. brûlent.PRÉS.impf et impérieux-art. signe
- kojto pravi s rāka, ja kara da zamlāklne.*
 que fait.PRÉS.impf avec main la fait.PRÉS.impf da se tait.PRÉS.pf
- *Čuj – povtarja toj i soči kām prozoreca.*

¹³¹ Sur cette « figure de traduction », voir aussi Chevalier (1995 : 27-44).

¹³² On remarque l’effacement de la temporalité dans *soči*, qui a été remplacé par le gérondif, modification qui présente les deux processus comme concomitants là où l’original les envisage dans leur successivité.

- « – Lève-toi. Chakiré arrive.
- Chakiré ? Où est-elle ?
- Écoute ! Une charrette...
- Oh, une charrette... Il en vient beaucoup... »

Mais les yeux de Sali Yachar **brillent** et le signe impérieux qu'il **fait** de la main **cloue la bouche de sa femme**.

« Écoute ! » répète-t-il **en montrant** la fenêtre. »

(Yordan Yovkov, *Pesenta na koleletata*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

La suite de l'extrait est une concentration d'imperfectifs secondaires (en gras) rendus à juste titre par le présent. On remarque que le texte original a souligné leur caractère rhématique en les plaçant devant les sujets, agencement dont la conservation est difficile sinon impossible en français.

- (129) *Zatreptjavat listata na salkămite, **razništjat se** meždu tjax kato paežina lucite na meseca i prez prozorcite, kato rosa na topăl dăžd, **naxluvat** zvănlivite zvuci na koleletata. Karucata e veče săvsem blizo, jasno liči kak **se nasočva** kăm texnija dvor i spira. Prăxtjat umoreni kone, **progălčavat** măžki glasove, meždu koito i glasăt na Džapara, i eto stăpki văn, stăpki pod samite salkămi, i glasa na Šakire. Starata tiča navăn. Dve sălzi **se otronvat** ot očite na Sali Jašar, čărtajat topli vadički po liceto mu i kapvat na zămjata...*

« Les feuilles d'acacia **se mettent à frémir**, les rayons de la lune les **enveloppent** comme une toile d'araignée, et par la fenêtre, comme une pluie tiède, **jaillissent** les sons mélodieux des roues. La charrette est tout près maintenant, on l'entend distinctement **se diriger** vers leur cour et s'arrêter. Les chevaux, fatigués, s'ébrouent. Des voix masculines **se font entendre**, dont celle de Djapar, suivies d'un bruit de pas sous la treille, et enfin de la voix de Chakiré. La vieille femme court à sa rencontre. Deux larmes **perlent** aux yeux de Sali Yachar, puis creusent des sillons parallèles sur son visage avant de tomber par terre... »

(Yordan Yovkov, *Pesenta na koleletata*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

L'impossibilité de traduire les valeurs des imperfectifs secondaires vient de la très forte proximité sémantique entre ces formes et les imperfectifs primaires dont elles sont issues¹³³ :

imperfectif primaire	perfectif préfixé	imperfectif secondaire
<i>nišja se</i>	<i>razništja se</i>	<i>razništvam se</i> , « s'effranger »

¹³³ L'absence d'imperfectif primaire dans le cas de *naxluja/naxlulam* signifie que le verbe primaire a disparu et que la forme n'apparaît sur l'axe synchronique que préfixée. Nous avons signalé précédemment le cas similaire de *otvorja/otbarjam*, « ouvrir ».

	<i>naxluja</i>	<i>naxluvam</i> , « faire irruption »
<i>gălča</i>	<i>progălča</i>	<i>progălčavam</i> , « parler à voix haute »
<i>ronja se</i>	<i>otronja se</i>	<i>otronvam se</i> , « s'égrener »

Ces imperfectifs secondaires peuvent fonctionner comme des variantes des imperfectifs primaires correspondants, en marquant toutefois une visée d'achèvement du processus prédicatif.

En revanche, les formes *zatreptjavam* et *nasočvam se* en (125), se distinguent des imperfectifs d'origine *treptja* et *soča*, le premier par l'aspect inchoatif (« frémir/se mettre à frémir ») et le second, par un sémantisme nettement différent (« montrer/se diriger »).

Notons, dans la dernière phrase, la subordination temporelle (« avant de tomber par terre ») remplaçant une coordination du texte original (*i kapvat na zemjata*, « et tombent par terre ») dans laquelle est impliqué, par ailleurs, un l'imperfectif dérivé *kapvam*, d'aspect lexical semelfactif.

La nouvelle citée se tisse en grande partie autour du souvenir, d'où les nombreuses occurrences du présent de narration. Dans l'exemple qui suit, on ne trouve pas d'imperfectifs secondaires (à l'exception de *otbivam se*, « faire un détour », obtenu à partir de *bija*, « battre »), le présent de narration étant essentiellement construit avec des imperfectifs primaires, mais nous y avons relevé quelques modifications qu'il nous semble intéressant de commenter.

- (130) *I ideše mu naum za Murad beja ot Särneno, kojto beše napravil pročutata Karalezka češma [...]. Devetnajset kamenni korita, otpred kaldăräm, kato dvora na xan, tri čučura, koito bälboljat i sipjat studena i bistra kato sälza voda. A naokolo e posärnalo pole, suxa i napukana zemja, päk i goreština, kato v pustinja. I **idat** stada, **idat** xora, **värvjat käm češmata** i očite im **gorjat** ot zaduxa i ot žega. Ot ednata i ot drugata strana na češmata e bjalo šose, i vseki, kojto mine po nego, otiva li, ili se vräšta, **otbiva se** na češmata da pie voda.*

« Et il pensait alors à Murad bey de Sarnéno, qui avait fait construire la fameuse et si pittoresque fontaine de Karalez. Dix-neuf bassins de pierre, avec des pavés devant, comme dans la cour d'une auberge, trois gargouilles qui babillent et versent une eau fraîche et limpide comme le cristal. Autour, la campagne est grise, la terre sèche et fendillée, un vrai désert. Hommes et troupeaux **viennent, attirés par la fontaine**, les yeux **brûlés** par la chaleur étouffante. De chaque côté se trouve une route blanche et tous ceux qui y passent, à l'aller comme au retour, **font** un détour par la fontaine pour s'y désaltérer. »

(Yordan Yovkov, *Pesenta na koleletata*, traduction Marie Vrinat)

Reprenons une partie de l'exemple :

(130a) *I idat stada, idat xora, vǎrvjat*
et viennent troupeaux viennent gens marchent.PRÉS.impf

kǎm češma-ta i oči-te im gorjat ot zaduxa
vers fontaine-art. et yeux-art. à-eux brûlent PRÉS.impf de touffeur

i žega.
et chaleur

« Hommes et troupeaux **viennent, attirés par la fontaine**, les yeux brûlés par la chaleur étouffante. »

(Yordan Yovkov, *Pesenta na koleletata*, traduction Marie Vrinat)

La répétition du rhème *idat*, « viennent », a été supprimée, ce qui correspond dans la traduction à l'effacement de l'itération qui porte sur le processus dénoté à deux reprises par *ida*, « venir ». Un renversement de perspective a également été effectué : si la fontaine est présentée dans le texte original comme la destination, le point vers lequel tendent les hommes et les troupeaux, ce qui donne lieu à une actualisation du mouvement (*vǎrvjat kǎm češmata*, « marchent vers la fontaine »), la traduction a opté pour le participe passé (construction passive « attirés par la fontaine). Le présent *gorjat*, « brûlent », a été transformé en forme participiale : ainsi *les yeux brûlés par la chaleur* présente le procès comme accompli, alors que l'original l'appréhende dans son déroulement, en train de se produire. Le choix du participe passé n'est pas sans conséquences sur le mode d'appréhension de l'événement :

« [...] le participe passé déclare un procès en détension, éteint, que l'auxiliaire permet d'ancrer personnellement et temporellement. L'effet résultatif est que l'événement expérientiel référé apparaît comme déjà accompli dans le moment où se situe le support, ce qui implique son accomplissement antérieur. » (Delpont 1995 : 18)

Ces modifications s'accompagnent de la suppression de la répétition (de la forme *idat* notamment), ce qui a pour conséquence de gommer l'effet de lenteur qui se produit à la lecture du texte-source.

Le présent de narration participe à l'élaboration d'un rythme : le lecteur sait que les faits relatés appartiennent à un univers fictif, mais il les « voit », comme s'ils se déroulaient devant ses yeux. Il y a ensuite reprise du récit distancié mais la rupture dans la chaîne narrative opérée par l'emploi du présent de narration met en relief l'importance de la distinction entre temps réel et temps grammatical.

La nouvelle *Božura* est clôturée (à l'exception de la toute dernière phrase qui replace les événements dans la sphère du prétérit en évaluant, en résumant les événements codés par le présent) par trois formes d'imperfectifs secondaires au présent de narration :

- (131) *I eto iz pija svetli glābini izplava obrazāt i, a do nego drug – obrazāt na Vasilča. Toj e mlad, toj e xubav, gleda ja i ce usmixva. I uspokoena, štasliiva, Božura **vpiva** oči v tja obraz, **usmixba se** i vse poveče **se nadvīsva** nad vodata...
Nikoj poveče ne ja vidja.*

« Et de ces clairs abîmes surgit sa propre image, et près de celle-ci une autre : Vassiltcho. Jeune, beau, il la regarde et lui sourit. Apaisée, heureuse, Bojoura **plonge** ses yeux dans cette image ; elle **sourit** et **se penche, se penche** davantage encore au-dessus de l'eau...
Personne ne la revit plus jamais. »

(Yordan Yovkov, *Božura*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

La traduction de ses imperfectifs secondaires ne pose pas de problèmes particuliers en raison de la distance sémantique qui les sépare des formes imperfectives primaires. La question de leur restitution dans la traduction relève du lexique :

imperfectif primaire	perfectif préfixé	imperfectif secondaire
<i>pija</i> , « boire »	<i>vpija</i>	<i>vpivam</i> , « appuyer, accrocher »
	<i>usmixna se</i>	<i>usmixvam se</i> , « sourire »
<i>visja</i> , « pendre »	<i>nadvīsja se</i>	<i>nadvīsvam se</i> , « se pencher »

Dans l'exemple suivant, tiré de *Pod igoto*, il y a alternance de formes à l'aoriste et de formes au présent :

- (132) *Tova go znaex za naj-bezčestno, bog da me prosti, ama go napravix dnes, za prav pāt i i za posleden. **Pripkam** u doma, **zaključvam se** v pisališteto, **razlepjam** poleka červenija vosāk na plika i turjam vātre drugi vestnici... Posle **ostavjam** pismoto pak na mjestoto mu...*

« Pour moi, c'était le comble du déshonneur, Dieu me pardonne, et pourtant, c'est ce que j'ai fait aujourd'hui, pour la première et dernière fois. Je **cours** chez moi, **m'enferme** dans mon bureau, **décolle** doucement la cire rouge de l'enveloppe, et **glisse** dedans d'autres journaux ... Et puis je remets l'enveloppe à sa place...

(Ivan Vazov, *Pod igoto*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

« Que Dieu me pardonne ! J'y ai pensé toujours comme à la première des infamies, mais je l'ai fait ce matin pour la première fois et je ne recommencerai jamais. Je **cours** donc chez moi, je **m'enferme** dans mon bureau, j'**enlève** soigneusement le cachet rouge et je **glisse** dans

l'enveloppe les premiers papiers qui me tombent sous la main. Puis je remets la lettre à sa place...

(Ivan Vazov, *Pod igoto*, traduction S. Tzonev, S. Pentcheva et V. Yonova)

Cette alternance confère au texte, selon les interprétations classiques, un effet stylistique de vivacité et de proximité (que d'ailleurs les deux traductions citées ont su conserver). Andrejčin (1978 : 181) nuance cette interprétation en distinguant présent réel et présent relatif :

« Si dans le cas du présent réel il est impossible d'embrasser entièrement l'action avec son début et sa fin, le présent relatif lève cette restriction, puisque la conscience du lecteur se détache du moment de l'énonciation comme point de repère initial dans le temps (et partant, des notions de passé et de futur relatives à ce moment) et se déplace librement en même temps que se déroule l'action qui est représentée. De cette manière, tous les moments du déroulement de l'action (y compris son début et sa fin) demeurent dans un plan chronologique homogène et pour cette raison, dans le cas du présent relatif, l'action peut être embrassée et exprimée dans son déroulement entier. »

Dans le cadre d'études stylistiques, cherchant à définir les potentialités des différents niveaux de langue et les mécanismes morphologiques engendrant des emplois connotés, le présent de narration est décrit comme une « métaphore grammaticale » élaborée par l'utilisation d'une forme temporelle à la place d'une autre, en raison d'une analogie entre les deux (Marovska 1998 : 195). Le présent de narration peut aussi être qualifié de « transition narrative » qui consiste en le changement d'un plan narratif par un autre, dans la structure du texte en prose.

Les exemples ci-dessus illustrent la possibilité de traduire le présent de narration, construit en bulgare par le recours à des imperfectifs secondaires (mais également à des imperfectifs primaires ou dérivés, qui non seulement ne sont pas exclus du tissu textuel mais participent à l'élaboration de cette technique narrative), par le présent en français : aucune caractéristique propre au système du français n'interdit cette traduction, « collant » véritablement aux choix de l'original. Cependant, la confrontation de textes bulgares et de leurs traductions françaises a mis en évidence des procédés largement utilisés par les traducteurs, notamment l'insertion, dans un texte construit au moyen de formes verbales au présent, de verbes au passé simple, qui peuvent être suivis à nouveau par le présent. Cette alternance de formes appartenant aux deux tiroirs verbaux peut paraître aléatoire à première vue mais semble correspondre à la volonté du traducteur de préserver le confort du lecteur, de ne point le dérouter. En effet,

lorsque l'auteur insère dans le récit au présent un dialogue et que les incises signalant le discours direct (*dit-il, répond-il, etc.*) sont, elles aussi, versées au présent, le traducteur juge souvent utile de recourir au passé simple, comme s'il voulait poser de nouveau un repère temporel qui n'est présent dans l'original qu'une fois, pour signaler la transition vers le plan fictif, comme si le signe du discours direct devait fonctionner comme un indice resituant la narration dans le registre aoristique. Probablement guidé par l'appréhension d'un passage trop brusque entre les deux types de narration, le traducteur atténue en quelque sorte les aspérités de l'original, ce qui conduit aussi à la dissimulation d'audaces que l'auteur s'était permises. Le recours au passé simple fonctionne comme un moyen de « rappeler » que les événements relatés se situent dans le registre narratif, comme une indication du type de texte. Cette tendance a déjà été évoquée, en voici quelques autres illustrations :

- (133) *Mnogo nešto se sluči, mnogo otmina. Indže ne pomneše, nito iskaše da pomni. No edna skorošna slučka beše se vrjazala dālboko v pametta mu : cjalò selo, kato mnogo drugi, beše minalo pod ogān i pod nož. [...] I eto edin star pop **se povdiga** izmeždu gāsto naplastenite trupove na ženi, māže i deca. Liceto mu **e** kārvalo, na razkopčanata miu grād **zee** rana. **Gorjat** kato vāgleni očite mu, **ogležda se** kato vāzkrāsnal, **vdiga** rāka sreštu Indže **i vika** :
 – Proklet da si ! Proklet da si ot boga i ot vsički sveti otci ! Da ne se stopiš sled smārta si ! [...]
 Nožāt, vtāknat v gārloto mu, go doubi i go nakara da zamlākne zaviniagi. No i dosega Indže **vižda** okārvavenoto mu lice, **gorjat** go očite mu, dumite mu go **pronizvat** kato nožove. I ošte **čuva** kletvite mu.*

« Bien des événements eurent lieu, bien des choses se passèrent dont Indjé ne pouvait ou ne voulait se souvenir. Mais un fait récent s'était profondément gravé dans sa mémoire. Tout un village, comme tant d'autres, avait été mis à feu et à sang [...] Et voici qu'un vieux pope **se dressa** parmi les cadavres amoncelés de femmes, d'hommes et d'enfants. Son visage **était** ensanglanté, une blessure **béait** sur sa poitrine découverte. **Dardant** autour de lui ses **yeux** qui **brillaient** comme des charbons ardents, aussi effrayant qu'un revenant, il **leva** le bras en direction d'Indjé et **s'écria** :

« – Maudit sois-tu ! Maudit sois-tu de Dieu et de tous les saints ! Puisses-tu ne pas redevenir poussière après ta mort ! [...]

Le couteau planté dans sa gorge le fit se taire à jamais. Mais aujourd'hui encore, Indjé **voyait** son visage couvert de sang, ses yeux qui le **brûlaient**, et il **sentait ses paroles le percer** comme des poignards. Et surtout, il **entendait** ses malédictions. »

(Yordan Yovkov, *Indže*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

Cet exemple démontre de manière flagrante qu'une traduction ne respectant

pas les choix temporels de l'original peut conduire à la destruction de la textualité qui lui est propre. Aucune des formes verbales versées au présent dans le texte bulgare (*povdiga se*, « se dresse », *e*, « est », *zee*, « bée », *gorjat*, « brûlent », *ogležda se*, « regarde autour de lui », *vdiga*, « lève », *vika*, « crie », *vižda*, « voit », *gorjat*, « brûlent », *pronizvat*, « percent », *čuva*, « entend ») n'a été traduite par le présent en français. Nous trouvons, respectivement, « se dressa », « était », « béait », « brillèrent », « dardant [autour de lui ses yeux] », « leva », « s'écria », « voyait », « brûlaient », « sentait ses paroles le percer », « entendait ». Ce constat acquiert encore plus d'importance lorsqu'on voit que seules deux formes, dans l'original, sont à l'aoriste, notamment dans le passage qui décrit le geste d'Indjé tuant le pape (*doubi*, « tua » et *nakara [da zamläkne]*, « [le] fit [se taire] »). La narration se poursuit ensuite avec le présent (*vižda*, *gorjat*, *pronizvat*, *čuva*).

L'original a créé un effet stylistique en exploitant la possibilité de transition narrative, en insérant, sur le fond du présent de narration, deux formes à l'aoriste pour coder deux événements – le meurtre et l'imposition du silence – et en poursuivant ensuite la narration au présent. La traduction, quant à elle, a préféré ne se servir que du passé simple (et de l'imparfait) dans l'intégralité du texte. Passé par l'épreuve de la traduction, le texte qui, sous la plume de l'écrivain, avait atteint un important degré de densité, n'a plus la force et la suggestivité de l'original. Le relief conféré aux deux formes à l'aoriste qui se détachent sur le fond du présent de narration dans le texte bulgare, a été significativement amoindri par un choix traductif qui ne nous paraît pas justifié : l'utilisation généralisée de formes passées a fini par affadir l'extrait.

Le traducteur peut ainsi faire le choix de ne pas recourir du tout au présent de narration et de réécrire tout le texte en utilisant des formes du passé simple, en dépit de la large place du présent dans l'original et d'une alternance de formes au présent et de formes à l'aoriste, alternance qui est à l'origine des valeurs figurées de cette technique narrative. La nouvelle *Izkušenie* en offre un exemple intéressant. Le passage au présent de narration y est précédé d'aoristes imperfectifs qui marquent des étapes dans des suites d'événements, événements qui sont perçus dans leur succession, réitérée à deux reprises :

- (134) *Dva päti djado pop* **vdiga** (A.impf) *treperjaštite si starčeski rače pred svetija prestol i dälgo se* **moli** (A.impf). *Dva päti* **vzima** (A.impf) *kadilnicata i* **kadi** (A.impf) *iz oltarja, dva päti* **pravi** (A.impf) *smireni*

pokloni pred prestola i celuva (A.impf) *kamennoto podnožie*.

« Le pape **leva** ses bras tremblants et **pria** longuement. Par deux fois, il **prit** l'encensoir et **encensa** le sanctuaire. Par deux fois, il **s'inclina** humblement devant la sainte table et **baisa** son socle en pierre. »

(Elin Pelin, *Izkušenie*, traduction Ralitsa Mihailova Frison-Roche)

La répétition de l'expression adverbiale *dva pāti*, « deux fois, à deux reprises », est significative : on en trouve trois occurrences dans le texte original dont deux seulement ont été conservées dans la traduction. La première occurrence de *dva pāti* marque le commencement de la structure de succession globale, dans laquelle peuvent être identifiées trois sous-structures. Les événements qui constituent la première structure de succession sont codés par *vdigna* et *se moli*. La deuxième, délimitée par l'expression adverbiale, comporte *vzima* et *kadi* comme événements se succédant, la troisième, *pravi* et *celuva*¹³⁴.

La structure de succession codée par les aoristes perfectifs est ensuite interrompue par la technique narrative signalant le registre du présent non actualisé, constitué en grande partie d'imperfectifs primaires (*pravi*, « fait », *vdiga*, « lève », *šepne*, « chuchote »), dérivés (*viždat*, « voient ») et secondaires (*navežda se*, « se penche », *otvarjat se*, « s'ouvrent », *izpravja se*, « se dresse », *zatvarja*, « ferme », *skrāstva*, « croise (les bras) ») ; cependant, on ne trouve pas trace de ce registre dans la traduction, puisqu'aux formes de l'original citées ne correspondent que des passés simples : « se prosterna », « rencontra », « leva », « implora ». Notre propos n'est pas d'expliquer pourquoi cette traduction frise l'adaptation et ce, à plus d'un titre, (omission de vocables ou de syntagmes entiers, reformulations beaucoup trop libres) :

- (135) *Bārzo se navežda izumen-ijat starec i*
rapidement réfl. penche.PRÉS.impf₂ stupéfait-art. vieillard et
- pravi dālbok poklon. No oči-te mu nevolno*
fait.PRÉS.impf profonde inclinaison mais yeux-art. à-lui involontairement
- se otvarjat i otnovo viždat pod*
réfl. ouvrent.PRÉS.impf₂ et de nouveau voient.PRÉS.impf sous
- stol-a šiše-to, pālno s neustoi-mo izkušenie. Pak se*

¹³⁴ Nous ne reproduisons pas la partie contenant les aoristes perfectifs formant une succession : *prečupi* et *sāgleda* d'abord, qui indiquent l'apparition de la bouteille de vin dans le champ de vision du personnage ; *izpravi*, « redressa », *vdigna*, « leva », *zatvori*, « ferma » *začete*, « se mit à lire », *razstla se*, « se répandit », *zatreperi*, « se mit à trembler », indiquant l'enchaînement d'événements envisagés dans leur accomplissement et achèvement.

chaise-art. bouteille-art. pleine avec irrésistible-art. tentation de nouveau réfl.

izpravja *gork-ijat* *starec*, **zatvarja** *oči*,
redresse.PRÉS.impf₂ pauvre-art. vieillard ferme.PRÉS.impf₂ yeux

skrāstva *smireno* *rāce*, **vdīga** *pobeljala*
croise.PRÉS.impf₂ pieusement mains lève.PRÉS.impf blanchie

glava kām nebe-to i šepne *ot sārce*: « *Ne izkušavaj*
tête vers ciel-art. et chuchote.PRÉS.impf de cœur ne tente.imprf.impf₂

raba *tvoego, vladiko* *gospodi!*
serviteur à-toi Seigneur Dieu

« Désemparé, le père Séraphim **se prosterna** à nouveau, mais son regard **rencontra** à nouveau la bouteille fatale. Le pauvre vieillard se **redressa**, **ferma** les yeux, **leva** sa tête blanche vers le ciel et **implora** Dieu de tout son cœur : « Seigneur, je t'en supplie, ne me soumetts pas à la tentation ! »
(Elin Pelin, *Izkušenie*, traduction Ralica Mixajlova Frison-Roche)

Il est vrai qu'un récit construit par des formes au présent peut avoir comme correspondance une narration construite avec des aoristes perfectifs. Il s'agit d'une même réalité expérientielle, mais le regard que porte l'auteur sur les événements narrés est différent dans les deux cas : avec les aoristes perfectifs, l'attention est portée sur la succession des événements, avec les imperfectifs primaires et secondaires, sur les processus qui ont engendré les événements.

La traduction, refusant de faire alterner les formes de l'aoriste avec des formes de présent de narration, égalise les plans narratifs en choisissant la forme verbale la plus prévisible dans le registre narratif.

Nous avons évoqué plus haut la possibilité de traiter les formes de présent de narration comme des emplois métaphoriques. Il est bien connu que l'efficacité d'une métaphore dépend de sa fréquence d'utilisation et que cette relation est inversement proportionnelle. L'expressivité est bien plus forte lorsque non seulement les formes du présent se substituent à des aoristes, habituels pour construire la narration, mais que l'auteur choisit de conserver des formes de l'aoriste dans son texte. De tels choix semblent être déterminés par une recherche délibérée de connotations textuelles et le traducteur ne devrait pas les gommer par des décisions aléatoires ou correspondant à des idées reçues sur l'ordre d'un discours ou l'organisation de la temporalité d'un texte. En effet, le recours au présent de narration ne s'impose pas dans le texte pour des raisons objectives mais résulte d'une décision subjective du narrateur : on peut affirmer qu'il s'agit d'une

transgression délibérée des normes narratives et, par conséquent, d'effets stylistiques voulus.

Le procédé inverse est également possible, bien qu'il apparaisse plus rarement : là où l'original choisit une suite d'aoristes, la traduction opte pour le présent de narration :

- (136) *Pripukaxa* (A.pf) *puški. Stāklata po prozorcite zazvāntjāxa* (A.pf), *kāštite se zaljuljāxa* (A.pf), *vārXu zemjata sjakaš padna* (A.pf) *černa sjanka. Šibil se sprja* (A.pf), *strašen, xubav. Nakāsa* (A.pf) *broenicata, no karamfila ne xvārli* (A.impf), *krāstosa* (A.pf) *rāce na gārdi i začaka* (A.pf). [...] *Ostār pisāk se izdigna* (A.pf) *otkām dolnata maxala. Šibil ne trepna* (A.pf). *Drug pisāk otkām portata na Veliko Kexaja. Šibil se obārna* (A.pf) : *beše* (IMP) *Rada*. [...] *Pripukaxa* (A.pf) *pak puški. Padna* (A.pf) *Šibil* [...], *padna* (A.pf) *do nego i Rada. I vsičko utixna* (A.pf).

« Des coups de fusil **éclatent**. Les vitres des fenêtres **se mettent à tinter**, les maisons **à vaciller**, une ombre noire **paraît obscurcir** le ciel. Chibil **s'arrête**, farouche et magnifique. Il **brise** le chapelet mais ne **jette** point la fleur, il **croise** les bras sur la poitrine et **attend**. [...] Un cri strident **s'élève** des bas quartiers. Chibil ne **tressaille** pas. Un autre cri se fait entendre du côté de chez Véliko Kéhaia. Chibil **se retourne** : c'est Rada. [...] Une nouvelle salve. Chibil **tombe**, [...]. Rada **s'affaisse** à ses côtés. Puis se fut le silence. »

(Yordan Yovkov, *Šibil*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

Il est vrai que le glissement d'une forme passée vers le présent de narration s'effectue habituellement lorsqu'il y a un moment très crucial ou un point de crise dans la narration, voire un retour vers le plan du souvenir. Nous avons pu constater cela en confrontant en particulier les extraits de *Pesenta na koleletata* à sa traduction. Il est possible que cet effet de dramatisation et de soulignement d'un événement crucial dans la trame narrative ait guidé le choix du traducteur d'abandonner l'aoriste de l'original au profit du présent.

Notons aussi que les deux techniques narratives, aussi bien la narration constituée d'aoristes, essentiellement perfectifs, que celle qui se construit avec des imperfectifs primaires et secondaires, présentent les événements comme s'insérant dans une succession. Il nous semble cependant que ce n'est pas tant la « réactualisation » des événements passés qui est visée par ce choix de l'original – finalité qui aurait pu être atteinte au moyen du présent de narration – mais plutôt la mise en évidence du caractère fatal, inéluctable des événements. Une série d'aoristes – et, dans la traduction, de passés simples – est à même de signifier

cette valeur, conférant ainsi un caractère prompt à la narration, par opposition à l'impression de « progression ralentie » créée par une série d'imperfectifs secondaires. Aussi bien dans l'original (136) que dans sa traduction, le dernier procès dans la série d'événements, qui résume ou introduit la conséquence de l'événement crucial, est rendu par la forme passée, respectivement aoriste et passé simple.

On peut donner une explication à ses transformations en les considérant sous l'angle de la tendance à l'homogénéisation. Le texte en prose est une œuvre essentiellement hétérogène mais la traduction peut être animée par une volonté d'unification de tous les plans dans le tissu de l'original, ce qui conduit à un changement de tonalité et gomme la spécificité de son écriture.

Revenons au lien entre présent de narration et imperfectifs secondaires. Dans l'exemple (137), nous trouvons deux imperfectifs secondaires au présent, *sgrabčva*, de *sgrabčvam*, « saisir » et *zaxvǎrlja*, de *zaxvǎrljam*, « jeter ». Ces formes sont intéressantes puisque la distance sémantique entre elles et les imperfectifs primaires correspondants est minimale :

<i>grabja/sgrabča/sgrabčvam,</i>	« prendre, saisir rapidement »
<i>xvǎrljam/zaxvǎrlja/zaxvǎrljam,</i>	« jeter ».

Le français n'est pas à même de rendre les nuances subtiles qu'ils contiennent, notamment la visée d'achèvement, s'expliquant par l'interaction entre le préfixe perfectivant et le suffixe imperfectivant.

Le choix du passé composé dans la traduction a probablement été motivé par la volonté d'atteindre une certaine cohésion du texte du point de vue de la temporalité étant donné que le récit est construit à l'aoriste médiatif :

(137) – *Ami, zǎmja. Navila se i legnala*
 part.én. serpent enroulée.PP_a réfl. et couché.PP_a

na gǎrdi-te i. Izvikala, pa s vsičk-ija si strax
 sur poitrine-art. à-elle créée.PP_a et avec toute-art. réfl. peur

ja sgrabčva i ja zaxvǎrlja!
 la saisit.PRÉS.impf₂ et la jette.PRÉS.impf₂

« – Oui, un serpent. Il s'était lové sur sa poitrine. Elle a poussé un cri et, tout effrayée qu'elle était, elle l'a saisi et jeté au loin. »
 (Yordan Yovkov, *Po žicata*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

Toutefois, la traduction ne permet pas de « détacher » les imperfectifs secondaires *sgrabčvam* et *zaxvărļjam* du reste du texte, ces deux formes ayant été traduites par le passé composé et non par le présent.

Rappelons la conception de Čacărova (1998) que nous avons brièvement présentée dans la partie théorique consacrée à l'aspectualité en bulgare. Les formes analysées sont, selon son approche, des « itératifs grammaticaux ». L'auteur considère que l'emploi des « itératifs grammaticaux » au présent de narration actualise et permet de visualiser un événement qui a eu lieu dans la sphère s'organisant autour du prétérit. Cet emploi, sur lequel se fonde tout le « plan narratif » de l'« itératif grammatical », équivaut au perfectif, dans son sens principal, « une seule réalisation » (*ednokratnost*), puisque le « caractère complexe des itératifs » leur permet d'explicitier l'idée de successivité « dans le temps narratif ». Comment envisager une telle possibilité dans le cas de formes verbales semelfactives comme *sgrabčvam* et *zaxvărļjam* ? Sur ce point, nous nous rejoignons Guentchéva (1990 : 78), selon laquelle « l'itérativité des imperfectifs secondaires n'est pas inhérente à la forme même de l'imperfectif secondaire. [C'est le contexte qui] contient des éléments du type *često, ponjakoga, vsjaka sutrin...* »¹³⁵

2. Fonctionnement textuel du présent de narration

Les exemples ci-dessus montrent que l'emploi du présent de narration à la place des formes de l'aoriste montre avant tout la perspective d'énonciation, le regard de l'auteur sur l'événement qu'il relate. Dans cette optique, l'apparition du présent narratif dans un contexte passé ne doit pas être perçue comme une anomalie, même s'il ne fonctionne pas comme un temps datant le procès. On pourrait se demander s'il s'agit d'un temps « non marqué », neutre du point de vue référentiel, ou bien d'une lecture métaphorique du morphème temporel. À ce sujet, Confais (2002) insiste sur la nécessité de considérer les relations temporelles dans le cadre plus général de la nature des relations syntaxiques à l'intérieur de la

¹³⁵ Respectivement, « souvent », « parfois », « chaque matin ».

phrase et du texte et d'envisager, pour les morphèmes de temps, des dimensions textuelles phoriques, en liaison avec la notion d'aspect : un fonctionnement qui se rapporterait non seulement au temps « réel » extralinguistique, mais qui tiendrait compte également de la temporalité linéaire du texte et renverrait à la notion de cohésion textuelle.

L'application du concept de métaphore aux temps pourrait conduire à interpréter le présent de narration comme une « figure », plus précisément une « hypothèse », dont le mécanisme serait de type métaphorique. Le présent perd dans cet emploi sa fonction dénotative – la référence à la situation de communication – mais garde son efficacité au niveau connotatif.

Des traducteurs, guidés par une conception « orthonymique », substituent, à la vision subjective des temps que le texte original a mis en œuvre, une vision objective, de peur de remettre en cause la performance référentielle des temps verbaux. Leur démarche semble correspondre à la tentative d'éviter la contradiction flagrante entre « temps logique » et temps grammatical, indice d'une anormalité du point de vue du fonctionnement propre des temps. De plus, si le traducteur recourt aisément au présent et non au passé simple pour traduire le présent de narration dans un extrait relativement bref, il se sent contraint, lorsque cette technique narrative s'étend à une séquence plus longue, d'insérer dans le texte des formes de prétérit afin de « rappeler » au lecteur la situation temporelle « réelle » des événements relatés.

L'inadéquation fréquente entre un morphème temporel et le moment qu'il est supposé dénoter dans l'optique référentielle constitue l'argument principal de la thèse du temps « subjectif » : les temps verbaux ne renvoient pas à un temps objectif qui serait dénoté en référence au monde extralinguistique que constitue la *situation du locuteur*. Ce n'est pas aux temps verbaux que revient la fonction de positionner objectivement le procès, mais au contexte et à la situation.

Selon Vetters (1996 : 14) le présent historique reste fondamentalement un présent et il faut donc expliquer pourquoi un présent peut fonctionner dans des contextes passés ; il faut chercher l'unité sémantique des différents emplois du

présent. Ce point de vue sémasiologique se situe en réaction contre la tendance onomasiologique des analyses éclatées des tiroirs.¹³⁶

3. Présent de narration vs passé simple : une tendance vers l'orthonymie ?

Les temps verbaux, dont le signifié est manifestement beaucoup plus abstrait que celui des adverbiaux temporels, peuvent fonctionner comme des signaux textuels par rapport au rôle pragmatique du texte dans la situation, c'est-à-dire signaler, certes de façon abstraite, un certain type de texte.

Citons Confais (2002 : 170) :

« Pour ce qui est des temps **verbaux**, leur performance par rapport à la *cohésion textuelle* dépasse largement le plan de la temporalité. Ils contribuent à signaler la solidarité de plusieurs phrases, à marquer des séries de phrases comme unités textuelles à l'intérieur du texte, et les changements de temps constituent de véritables « signaux de bornage » [...] De ce point de vue – mais dans certaines limites – leur rôle est comparable à celui des éléments *phoriques* (pronoms personnels et déictes divers), qui sont des éléments constitutifs du texte. »

Lorsqu'il est face au présent de narration (dans le cas, précisément, de l'alternance entre présent et aoriste), le traducteur adopte dans la plupart des cas une démarche correctrice et préfère choisir le prétérit en privilégiant la correspondance du texte-cible à un usage, certes habituel, mais aplatissant quelque peu le relief expressif du texte-source. Cet écart, éclipsant la particularité de certains choix narratifs, consiste en un effacement de la textualité de l'original dans le « respect », encore une fois, d'une tendance vers le correct. Optant pour une certaine banalisation, le traducteur rend « normaux » des emplois que l'auteur voulait marquer stylistiquement.

Il est cependant important de noter que, lorsqu'un texte est essentiellement construit avec des formes du présent, la traduction recourt aussi à ce tiroir verbal, ce que nous avons constaté en confrontant, entre autres ouvrages, *Daleč ot Toledo* avec sa traduction, *Abraham le Poivrot*. Ce choix, que par ailleurs nous

¹³⁶ La démarche sémasiologique concerne les catégories formelles ou linguistiques (passé simple, pronom personnel) et consiste à se demander quel est le sens fondamental de la forme qui lui permet d'avoir des valeurs différentes. L'onomasiologie concerne les catégories sémantiques ou conceptuelles (antériorité, itérativité, deixis) : il s'agit de faire l'inventaire des différents concepts que peut exprimer une forme.

approuvons, démontre que la tendance vers l'orthonymie se manifeste là où les décisions de l'auteur s'écartent de l'usage habituel. C'est précisément dans ce cas que les conséquences de l'orthonymie sont dommageables, puisque, le dire de l'original s'écartant volontairement d'un discours « attendu » et « normal », le texte traduit doit aussi rechercher l'expression peu banale et inattendue. Dans les traductions analysées, en particulier certaines nouvelles de Yovkov (*Pesenta na koleletata*, *Božura*, mais aussi *Grešat na Ivan Belin*, *Žensko sārce* dont nous aurions pu citer des exemples) la décision de recourir au prétérit dans les incises marquant le discours direct relève probablement d'une certaine volonté de tracer, pour le lecteur, le cadre temporel des événements relatés, de rappeler qu'ils se situent dans le registre narratif. Ce choix sacrifie cependant une importante densité du texte en amoindrissant ainsi son expressivité.

Quant au rôle des imperfectifs secondaires dans la construction du présent de narration, il faut souligner que, d'une part, la valeur d'itérativité n'est pas inhérente à ces formes mais peut être actualisée par le contexte et que, d'autre part, les imperfectifs primaires peuvent également être employés dans le plan non actuel du présent de narration, participant ainsi à l'élaboration d'effets de sens propres à cette technique narrative et donnant lieu, avec les imperfectifs secondaires, à une forte densité verbale.

L'examen du présent de narration à la lumière des valeurs des imperfectifs secondaires a aussi mis en évidence la difficulté de séparer, lors de l'analyse, l'aspect grammatical de l'aspect lexical, séparation sur laquelle nous avons insisté dans la partie théorique. En effet, le préfixe perfectivant peut avoir une valeur aussi bien grammaticale que lexicale et dans le second cas il conduit à la création de nouveaux items lexicaux.

S'il y a des cas où la distance sémantique entre l'imperfectif secondaire et la forme imperfective primaire dont il est issu est incontestablement assez grande (leur traduction mobilise des moyens relevant du lexique), d'autres imperfectifs secondaires sont extrêmement proches des formes d'origine. Ce sont ces formes que nous avons jugées les plus intéressantes du point de vue de la traduction puisque révélateurs du développement très poussé de procédés de dérivation. Cette caractéristique semble par ailleurs différencier le bulgare des autres langues slaves, dans lesquelles l'imperfectivation secondaire « n'est pas

allée jusqu'au bout » (rappelons à ce propos l'exemple du russe cité par Cohen (1989) qui illustre le fait qu'il n'existe pas, dans cette langue, de forme imperfective secondaire s'il y (quasi-) équivalence des valeurs sémantiques de l'imperfectif primaire et du perfectif qui en est dérivé). Citons aussi Dikova qui, dans un article sur les emplois figurés du présent de narration en bulgare et en tchèque¹³⁷, signale que la différence entre ces deux langues se situe sur le plan formel, puisqu'en tchèque l'imperfectivation secondaire est moins développée et que, dans certains cas, les imperfectifs secondaires bulgares n'ont pas de correspondances lexicales en tchèque¹³⁸.

Le sens inchoatif de certains préfixes modifie-t-il sensiblement le verbe ou bien celui-ci reste-t-il proche de la forme primaire correspondante ? Le préfixe indiquant l'entrée dans le procès semble correspondre à une dérivation lexicale, non à une grammaticalisation. Peut-on réellement parler de préfixes vides¹³⁹ ? Un grand nombre d'imperfectifs secondaires sont sémantiquement très proches des imperfectifs primaires qui leur ont donné naissance et leur traduction est souvent difficile voire impossible, puisqu'ils ont grammaticalisé la notion non pas d'achèvement, comme c'est le cas des formes perfectives, mais de visée de l'achèvement. D'une part, la proximité sémantique entre formes imperfectives primaires et formes imperfectives secondaires ne permet pas de marquer la différence entre absence de signification d'achèvement et achèvement non pas atteint mais seulement visé dans les traductions en français ; d'autre part, cette impossibilité est due à l'absence, en français, de grammaticalisation de ces notions.

¹³⁷ Article consulté sur [http://www.belb.net/personal/dikova/Bistra_Dikova_3.htm]

¹³⁸ La solution, face à cette absence, est le recours soit à l'imperfectif primaire, soit au perfectif. Il est intéressant que dans d'autres contextes, les formes perfectives indiquent le futur et qu'elles peuvent, mais seulement dans le cadre du présent de narration, signifier un « présent non itératif ».

¹³⁹ En illustrant le système du russe, Cohen (1989 : 256) signale que « dans nombre de cas, c'est par une conception insuffisamment rigoureuse de l'opposition aspective qu'on présente comme sémantiquement vides certains préverbes ». Il précise (p. 257) que « la perfectivation est le produit secondaire ; la fonction principale du préfixe est lexicale » et que « la relation aspectuelle entre l'imperfectif simple et le perfectif à préverbe ne peut pas de manière générale être considérée comme pure de toute implication lexicale. » Cette affirmation s'applique dans une moindre mesure au bulgare, compte tenu de l'existence d'imperfectifs secondaires même lorsque le préfixe perfectivant est désémantisé.

CHAPITRE VII. DÉPLACEMENTS DE PERSPECTIVE

1. Immanence vs transcendance

1.1. Traduction de l'aspect immanent par l'aspect transcendant

Nous avons analysé dans le chapitre précédent les emplois figurés, « métaphoriques », d'un tiroir verbal, le présent, en relation avec une donnée fondamentale dans la sphère aspectuelle du bulgare, les imperfectifs secondaires et avec les valeurs qui leur sont associées.

Nous allons aborder dans ce chapitre certaines divergences dans l'écriture de la traduction résultant d'un « repérage décalé des événements » (Delport 1995 : 9), d'une représentation différente du procès par rapport au choix de l'original. La différence entre les systèmes aspectuels des langues de départ et d'arrivée est à l'origine de telles divergences.

Résumons la nature des décalages. Un effet de rapidité dû à la forme transcendantale peut être gommé lorsqu'on opte pour l'aspect immanent ; inversement, choisir l'aspect transcendant alors que l'original avait opté pour l'aspect immanent peut correspondre à une tentative d'explicitation de l'ordre des procès dans la chronologie réelle ou à une redistribution des repérages temporels.

Confrontons texte de départ et texte d'arrivée du point de vue de la représentation du procès dans les exemples suivants :

(138) *Kato na vseki praznik, krăčma-ta se pālneše*
comme à chaque fête taverne-art. réfl. emplissait.IMPf.impf.

s xora.
avec gens

« Comme à chaque fête, la taverne **s'était emplie** de clients. »
(Yordan Yovkov, *Drugoselec/Le Paysan venu d'ailleurs*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

(139) *Sali Jašar presmjataše točno vreme-to, koeto i*
S. J. calculait.IMPf.impf exactement temps-art. qui à-elle

trjabvaše za da dojde, no tja ne ideše.
fallait pour da vient.PRÉS.pf mais elle nég. venait.IMP.impf

« Sali Yachar **avait calculé** le nombre de jours qu'il lui fallait pour venir mais elle ne se montrait toujours pas »
(Yordan Yovkov, *Pesenta na koleletata*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

Dans les deux exemples, en substituant à l'imparfait le plus-que-parfait, la traduction aboutit à une représentation qui ne correspond pas à l'intention de l'original : l'événement apparaît comme déjà accompli, ce qui présuppose son accomplissement à un moment antérieur. Le texte original, en revanche, l'évoque en train de se produire. Le traducteur opère ainsi une redistribution des repérages temporels. La modification de l'effet obtenu pourrait trouver une explication aspectuelle : la forme contenant le participe passé et qui correspond, selon la terminologie guillaumienne, à l'aspect transcendant, montre l'événement après qu'il a eu lieu, déclarant ainsi une antériorité, tandis que l'aspect immanent, refusant de marquer cette antériorité, envisage le procès sans commencement ni fin, sans qu'il ait atteint son terme. Dire « la taverne s'était emplie de clients » signifie présenter l'événement au-delà de sa survenance, comme entièrement accompli ; en revanche, traduire « la taverne s'emplissait de gens¹⁴⁰ », c'est présenter l'événement dans son déroulement, avec une partie accomplie et l'autre non encore accomplie, virtuelle.

En (139), l'aspect immanent dans le texte de départ permet d'envisager l'ajout d'un nouvel événement correspondant à « calculer », d'autres occurrences de cet événement pouvant être insérées dans la succession. En d'autres termes, le procès est présenté dans une perspective itérative, justifiée du reste par la proposition adversative *no tja ne ideše* ; le texte d'arrivée, quant à lui, renonce à établir cette dimension d'itération et confère au procès un caractère accompli : il

¹⁴⁰ Notons également, dans le texte d'arrivée, la présence du substantif *clients* que la traductrice a jugé pertinent de substituer au terme plus général *xora*, « gens », dont fait usage le texte de départ. Un tel choix, à notre avis injustifié, correspond probablement à une tendance qui, guidant bon nombre de traducteurs, consiste en une visée de clarification de l'original. D'autres textes analysés (*Božura*, *Pesenta na koleletata*, *Vreme razdelno*) ont révélé de semblables mécanismes remplaçant certains termes, en vue d'éviter les répétitions, par des prétendus synonymes, par des hypéronymes ou des hyponymes. Ainsi, *cheval* se transforme aisément en *animal*, *acacias* en *treille*, les *femmes* deviennent des *villageoises* ou des *commères* (là où le texte original lui-même ne met en œuvre qu'une seule et unique désignation). Ce procédé très fréquent dans l'opération traduisante peut correspondre, soit à une substitution explicitante par l'ajout de sèmes (l'hyponymisation, consistant notamment à recourir à un nom ou à un verbe spécifique pour traduire un nom ou un verbe générique), soit à une « substitution implicite » (l'hypéronymisation).

n'est pas appréhendé en train de se produire, comme le présente le texte-source, mais apparaît comme déjà réalisé. En outre, l'original met en évidence la particularité aspectuelle du verbe « venir » : à l'imperfectif *idvam* correspond le perfectif *dojda*, correspondances qu'on trouve dans l'original (qui, à la place de *idvam*, utilise la variante familière *ida*, également imperfective) ; la traduction en revanche les éclipse en proposant, dans la proposition adversative, « se montrer » à la place de *idvam*, « venir ».

On ne repère pas, dans ces deux exemples, de particularités strictement linguistiques contraignant le français de recourir à l'aspect transcendant là où le bulgare usait de formes immanentes.

En (140), le décalage produit est comparable à ceux relevés dans les exemples déjà cités. La traduction par le plus-que-parfait produit des valeurs d'accompli et d'antériorité, l'événement est envisagé au-delà de sa survenance, alors que l'original appréhende le procès en cours, en train de se produire. Selon la traduction, le tissage des fils est antérieur à la tentative d'y attirer les Bulgares, cependant, le texte-source montre les procès de façon simultanée :

- (140) *Struvaše mi se, če konak-ăt priliča*
 semblait.IMP.impf à-moi réfl. que konak¹⁴¹-art. ressemble.PRÉS.impf
- na pajak vsred ogromna pajažina. Nie*
 à araignée au-milieu-de énorme toile-d'araignée nous
- tăčaxme pajažini i se čudexme*
 tissions.IMP.impf toiles-d'araignée et réfl. demandions.IMP.impf.
- kak da primamim bălgari-te vătire, a*
 comment da attirons.PRÉS.pf Bulgares-art. dedans et
- te letjaxa kato muxi po cjala-ta planina.*
 ils volaient.IMP.impf comme mouches à travers entière-art. montagne

« J'avais le sentiment que le konak ressemblait à une araignée tapie au centre d'une énorme toile. Nous en **avions tissé** les fils et nous nous demandions comment y attirer les Bulgares qui voletaient comme des mouches sur toute la montagne.

(Anton Dončev, *Vreme razdelno*, traduction Ivan Evstatiev Obbov)

Cette modification des repérages temporels est accompagnée d'autres transformations dans le texte d'arrivée : la tentative de résoudre le « problème » de

¹⁴¹Terme désignant le siège administratif et policier d'une ville dans l'Empire ottoman.

la répétition posé par l'original a donné lieu à la suppression de la seconde occurrence de *pajažina*, « toile d'araignée », pour expliciter ce qui la constitue, les « fils ». La représentation qu'offre la traduction est la suivante : le konak, représenté comme une araignée, se trouve au milieu d'une toile (le texte ne dit pas si ses fils en ont été tissés par les Turcs ou non). La vision proposée est statique, et la toile est unique. Le choix de l'original est bien différent : le konak est représenté comme une araignée au milieu d'une énorme toile, mais l'action des Turcs, le tissage de toiles d'araignée, est généralisée (l'objet ne porte pas de détermination), d'une part et, de l'autre, est montrée en train de se produire. En d'autres termes, les Turcs sont en train de tisser plusieurs toiles (indépendamment de celle au milieu de laquelle se trouve le konak). Pour contourner la répétition, pourtant significative dans la textualité de l'original, le traducteur a préféré ne donner qu'une image partielle de la représentation du texte original. Comme le texte est tout à fait acceptable du point de vue de la réception, les déformations du texte-source qu'on vient d'évoquer ne sont pas décelables à la seule lecture de la traduction, à moins de connaître la langue de l'original et de confronter l'original à sa traduction.

Revenons sur la question de l'antériorité des événements relatés ressortissant des décisions du traducteur dans l'exemple analysé. Il est vrai que, du point de vue de la chronologie réelle, l'existence d'une toile d'araignée est nécessaire pour que puisse se produire une chute dans cette toile, et qu'on peut difficilement situer sur un plan simultané les événements « tisser des toiles d'araignée » et « y attirer les Bulgares ». Cependant, cette égalisation des plans pour laquelle a opté l'original (en recourant, par ailleurs, à la répétition) permet de créer une certaine tension et de suggérer un changement venant se produire sur le décor que l'imparfait utilisé à trois reprises a posé.

Il nous semble également important de signaler un autre décalage, syntaxique cette fois, qui n'est pas anodin pour la compréhension de ce qui est dit dans l'original. La légère opposition dans la dernière phrase, qui résulte de la conjonction de coordination *a*, a été traduite par une relative, ce qui ne permet pas de marquer avec suffisamment de force que l'effort d'attirer les Bulgares dans les toiles tissées n'a pas abouti, ce que confirme d'ailleurs la suite du texte : « On parlait sans cesse de bergers, de pistolets, de résistance – or il ne se passait rien et

il semblait que nous nous préparions à affronter un ennemi fantôme, irréel.» L'opposition est certes très légère mais elle est présente et la relative ne reconstitue pas cette valeur adversative.

L'analyse des exemples cités démontre non seulement que la traduction littérale est possible mais que la représentation des événements actualisée par l'original correspond à des choix délibérés de l'auteur dont la manifestation se situe dans la sphère aspectuelle. Si l'auteur de l'original avait souhaité introduire l'accomplissement et l'achèvement, il aurait pu recourir à la morphologie, cette dernière étant en mesure de grammaticaliser de telles notions, au moyen de la préfixation par exemple. Pour revenir aux exemples concrets, l'aspect transcendant aurait été exprimé par le plus-que-parfait *se beše napánila s xoza* ; le perfectif *presmetna*, préfixé, aurait fourni le participe passé actif *presmetnal*. L'absence de telles indications morphologiques dans l'original ne fait qu'obscurcir davantage les motivations qui ont suggéré au traducteur le choix de l'aspect transcendant aux dépens de l'aspect immanent. Il est cependant possible qu'une telle représentation décalée des événements soit tributaire d'un rejet de la part du traducteur de la traduction la plus immédiate au profit d'une conceptualisation tout autant acceptée par le texte d'arrivée mais moins proche de l'original. Une telle attitude s'interdit la littéralité, même celle que la langue d'accueil accepte sans heurts considérables.

À propos de contraintes propres au système linguistique d'arrivée, citons un exemple illustrant l'impossibilité de toujours « coller », dans le champ temporel et aspectuel, aux solutions de l'original. Dans certains cas, proposer dans l'écriture de la traduction l'aspect immanent choisi par l'original, à la place de l'aspect transcendant mieux accueilli par la langue d'arrivée, est difficilement envisageable sinon impossible, compte tenu des moyens différents auxquels recourent les deux langues pour l'expression de l'antériorité. Citons un exemple où l'auteur, Angel Wagenstein, évoque un épisode de son enfance :

- (141) *Biaxme izbjagali ot učilište. « Gadno e, **kaza** (A.pf) tja, da gračim gluposti v toja čas po peene. I bez tova učitelkata e nova i njama da zabeleži. » Malodušno **opitax** (A.pf) da se vžprotivja.*
– *A majka ti ?*
***Ne polučix** (A.pf) otgovor, ako ne se smjata prezritelnijat i pogled.*

rompu dans la traduction qui substitue au second imperfectif secondaire une épithète se rapportant non à la personne mais à son corps. C'est à cet endroit précisément qu'on devine un aspect transcendant non explicité (« son corps épanoui » pouvant être la variante elliptique de « son corps s'était épanoui »). La trace, dans l'écriture de la traduction, des deux derniers imperfectifs, l'un primaire, l'autre secondaire, doit être cherchée au niveau de l'épithète *juteux*, correspondant à la tentative de restituer quelque peu la signification du verbe *nalivam se* qui permet de construire la comparaison.

Encore une fois, à l'original qui choisit la perspective du déroulement, du procès en devenir, se substitue une vision résultative, en détention. Il est toutefois incontestable que la traduction de l'exemple cité n'est point aisée et que la décision du traducteur tâche de concilier, ne serait-ce qu'imparfaitement, contenu lexical et contraintes syntaxiques : la forme pronominale du verbe *gorger*, bien qu'elle puisse s'appliquer à un fruit, est difficilement concevable en français sans complément de matière, alors que l'emploi absolu du verbe bulgare *nalivam se* n'est pas impossible, même si cette construction n'est pas des plus habituelles.

Ce qui paraît être un écart dommageable à la lecture de cet exemple est, d'une part, le changement de l'aspect immanent en aspect transcendant, substitution qui a entraîné plusieurs modifications, et, d'autre part, l'explicitation par la construction factitive « faire penser ».

L'aspect immanent exprime une condition, une façon d'être, un état physique ou psychique, dilué dans le temps passé ou relatif à une période donnée du passé. Cet aspect illustre l'évolution de cette condition dans le passé, en la racontant dans sa continuité. En revanche, une forme verbale à l'aspect transcendant, insérée dans une narration, permet l'ancrage temporel du procès : il est évoqué au-delà de sa survenance.

Voici un autre exemple témoignant de cette transformation de l'aspect immanent en aspect transcendant :

(143) *A usmivka-ta mu i dumi-te mu pootpisnaxa sårce-to mi,*
 et sourire-art. à-lui et parole-art. à-lui détendirent.A.pf cœur-art. à-moi

koeto me stjagaše ot srešta-ta s Karaibraxim.
 qui me serrait.IMP.impf de rencontre-art. avec K.

« Mais son sourire et le ton de ses paroles avaient mis du baume sur mon cœur serré depuis la rencontre avec Karaïbrahim. »
 (Anton Dončev, *Vreme razdelno*, traduction Ivan Evstatiev Obbov)

La transformation inverse – le choix d’une forme immanente dans l’écriture de la traduction pour rendre un aspect transcendant dans l’original – semble être moins fréquente. Nous l’illustrons par les exemples qui suivent.

1.2. Traduction de l’aspect transcendant par l’aspect immanent

L’original peut envisager le procès comme accompli tandis que la traduction l’actualise dans son déroulement, comme le montrent ces deux exemples tirés de *Vreme razdelno* :

(144) *Denem v selo-to počti ne se*
 en journée dans village-art. presque nég. se

zabeljazvaxa xora. Vsičko se beše izpokrilo.
 remarquaient.IMP.impf gens Tout se était terré.PPa

« Le jour on ne voyait presque personne au village. Tout le monde **se terrait**. »

(Anton Dončev, *Vreme razdelno*, traduction Ivan Evstatiev Obbov)

(145) *Večer izlizax pred konaka i gledax nazābenuja zid na planinite. Te živeexa.*

Noš-ta beše pālna s dviženie i nevidim život.
 nuit-art. était.IMP. pleine avec mouvement et invisible vie

« Le soir je sortais du konak et je contemplais la crête dentelée des montagnes. Elles étaient vivantes. La nuit **s’emplissait** de mouvements et de vie invisible. »

(Anton Dončev, *Vreme razdelno*, traduction Ivan Evstatiev Obbov)

L’aspect transcendant a, dans ces deux exemples, une valeur de « bilan » : il peut également être lu comme exprimant une relation de causalité entre les deux propositions.

Regardons de plus près l’exemple qui suit. La traduction, optant pour l’aspect immanent, alors que l’original avait préféré l’aspect transcendant, refuse de signaler par des moyens morphologiques l’antériorité de l’événement. L’aspect transcendant finit par rompre la continuité dans la description, permet d’envisager un changement brusque dans le comportement du personnage, laisse deviner un revirement significatif. La traduction, quant à elle, en versant la forme verbale à

l'aspect immanent, saisit l'état psychique du personnage dans une continuité qu'aucun événement ne semble pouvoir modifier dans la tranche de passé évoquée :

(146) *Mlad beše togava Indže, ne skāpeše život-a si, ne*
jeune était alors I. nég. ménageait.IMP.impf vie-art. réfl. nég.

se boeše ot smārt-ta. Nikoga ne deleše
réfl.craignait.IMP.impf de mort-art. jamais nég. séparait.IMP.impf

dobro-to ot zlo-to, nikoga ne beše se zapitval koe e
bien-art. de mal-art. jamais nég. était réfl. demandé.PP_{impf2} quoi est

grjax i koe ne e.
péché et quoi nég. est

« Indjé était jeune alors, il ne se ménageait pas et ne craignait pas la mort. Il ne distinguait pas le bien du mal et **ne se demandait** jamais ce qui était péché et ce qui ne l'était pas. »

(Yordan Yovkov, *Indžé*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

Par le recours au plus-que-parfait, l'original instaure une sorte de hiérarchisation que la traduction a égalisée.

L'acteur du processus est caractérisé par un état à un moment du passé : *mlad beše togava*, « il était jeune alors » et les processus, placés aussi dans ce passé, ont, bien que niés, une certaine extension due à l'aspect immanent dans lequel ils sont versés : *ne skāpeše života si*, « il ne ménageait pas sa vie », *ne de boeše ot smārtta*, « il ne craignait pas la mort », *ne deleše dobroto ot zloto*, « il ne distinguait pas le bien du mal ». Le dernier événement est envisagé différemment : il est vu comme ne s'étant jamais réalisé (mais l'imperfectif secondaire *zapitvam se*, qui a fourni le participe actif, en lien avec la forme négative, signifie qu'une occurrence du questionnement est toujours possible). Cette représentation est par ailleurs semblable à celle du parfait d'expérience de forme imperfective associé à des expressions comme *nikoga, nito vednāž* ou la classe d'événements se ramène à une seule occurrence.

2. Imperfectivité vs Perfectivité

En guise de rappel théorique, nous proposons de systématiser les terminologies définissant les traits [perfectif] et [imperfectif]. Pour les temps du

français, ces termes illustrent l'opposition entre l'imperfectivité de l'imparfait et la perfectivité du passé simple :

imperfectivité de l'imparfait	perfectivité du passé simple
déroulement, dynamique évolutive	globalité
vue de l'intérieur (absence de prise en compte des bornes de début et de fin)	vue de l'extérieur (non segmentation en phases internes de réalisation)
vision partialisante (sécante)	vision totalisante
effet d'étirement	effet de succession, de dynamisme textuel
procès en cours d'accomplissement	succession de procès uniques et clos
ralentissement du rythme narratif	accélération du rythme narratif
coréférentialité	successivité

Tableau 12. Traits définissant la perfectivité et l'imperfectivité en tant que modes de représentation des procès.

L'approche aspecto-temporelle de l'imparfait identifie, dans cette forme verbale, le trait suivant : le temps impliqué par le procès est représenté de manière sécante, c'est-à-dire comportant une partie effectivement accomplie et une partie en perspective d'accomplissement. Cette caractéristique a pour corollaire l'absence d'indication des bornes initiale et finale

« car la saisie sécante ne peut s'appliquer qu'en un point du procès situé au-delà de sa borne initiale (il est déjà en train, part d'accompli) et en deçà de sa borne terminale, part d'accomplissement. » (Vérine 2007 : 80-81).

Pour ce qui est du passé simple, le trait qui nous paraît le plus saillant, et qui permet de le rapprocher de l'aoriste bulgare (dans le registre narratif), est son instruction [+ succession], c'est-à-dire son aptitude à présenter les faits comme une succession de procès envisagés chacun dans leur globalité.

2.1. Substitution de la vision partialisante par la vision totalisante

Dans l'écriture de la traduction, le recours à l'imparfait à la place du passé simple ou inversement est à l'origine d'une appréhension différente des faits narrés : étirée, étendue, « dilatée » dans le cas de l'imparfait, ou bien « globale et ramassée », lorsqu'on fait usage du prétérit. Nous étudierons dans cette partie

les décalages produits par les traducteurs par remplacement de la vision sécante de l'imparfait par la vision totalisante induite par le prétérit.

Dans cet exemple, aucune contrainte propre au système linguistique d'arrivée n'empêchait la présentation dilatée de l'événement ; la vision choisie par le traducteur est cependant globale :

(147) *Kām tova mĵasto prepuskaxa lovci-te, koito*
 vers cet endroit s'élançaient.IMP.impf₂ chasseurs-art. qui

biaxa prestanali da vikat.
 étaient arrêtés.PP_a da crient.PRÉS.impf.

« Les chasseurs, qui avaient cessé de crier, **s'élançèrent** au galop dans cette direction. »

(Yordan Yovkov, *Naj vjarnata straža/La garde la plus sûre*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

Selon l'optique du texte original, le déplacement des chasseurs est présenté « devant le regard » du lecteur ; ce dernier n'est en mesure de visualiser ni leur point de départ ni la borne finale signifiant qu'ils ont rejoint leur destination, mais les perçoit en train de se mouvoir. Autrement dit, le texte de départ indique une durée et le déroulement de l'événement *prepuskam* pendant cette durée. Une telle conceptualisation ne correspond certes pas à l'usage le plus ordinaire d'une forme verbale ayant pour signification « se précipiter, se jeter en avant » ; la traductrice semble avoir privilégié un emploi plus prévisible, en quelque sorte « normal » du point de vue de la temporalité. De fait, le texte d'arrivée saisit l'événement de façon ponctuelle, à son point initial, au moment où il est appréhendé en tant que déclenchement d'un processus, d'un changement de position dans l'espace.

La présentation du procès livrée par la traduction a cependant ses raisons d'être. Afin de les expliciter, relierons l'extrait cité à ce qui précède. Il s'agit d'une scène de chasse durant laquelle deux faucons, s'étant élançés à la poursuite d'une tourterelle, finissent par combattre et l'un d'eux, blessé, tombe sur le sol. C'est vers cet endroit que s'élancent ensuite les chasseurs. Mentionnons aussi que la scène est relatée au moyen d'aoristes perfectifs qui présentent les événements comme accomplis, achevés et s'enchaînant les uns aux autres : *izzvrākna*, « s'envola », *riĵna*, « sauta », *xvrākna*, « s'envola », *ustremi se*, « se précipita » *nadadova*,

« poussèrent », *prepusnaxa*, « s'élancèrent », *premina*, « passa », *nastigna*, « rattrapa », *sčepkaxa se*, « se prirent au bec » *sbixa se*, « combattirent », *zavărtjaxa se*, « tournoyèrent », *padna*, « tomba », *otletja*, « s'envola ».

On voit que le passé simple dans la traduction permet de présenter les faits dans leur successivité et que l'événement qui suit la scène, la marche au galop des chasseurs, viendrait tout naturellement s'inscrire dans la suite des événements précédents. La forme la plus prévisible pour indiquer cet événement, qui succède à tous les autres, est en effet un aoriste.

Il semble que l'original, en préférant l'imparfait à l'aoriste, ait décidé de ne pas placer l'événement en question dans la succession des événements précédents mais de l'envisager en tant que processus pendant son accomplissement, en « omettant » de le présenter en tant que procès naissant. On perçoit une ellipse dans l'original : le procès est appréhendé après son commencement, et ce commencement n'est pas explicitement indiqué. Il s'agit d'une vision « de l'intérieur », à un certain moment de son accomplissement.

Examinons l'exemple suivant:

(148) *Az, tja i Vesso, vinagi trima-ta.* *Cjala godina*
je elle et V. toujours trois-art. entière année

poznatite ni se čudexa koj ot
connaissances à-nous réfl. demandaient.IMP.impf qui de

dvama-ta xodi s neja.
deux-art. sort.PRÉS.impf avec elle

« Moi, elle et Vesso, toujours à trois. Durant toute une année, nos amis **se demandèrent** lequel de nous deux sortait avec elle. »

(Guéorgui Gospodinov, *Estestven roman/Un Roman naturel*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

Nous estimons que cet exemple admet, pour sa traduction, aussi bien le passé simple que l'imparfait. L'insistance est bien sûr différente : avec le passé simple, sur la globalité, et avec l'imparfait, sur l'effet d'étirement, le procès étant « dilaté » dans la période indiquée.

Le cadre temporel est explicitement délimité par *ejala godina*, « durant

toute une année ». Puisqu'il y a indication des bornes du procès, on peut naturellement associer cette indication au passé simple. Cependant, l'association de *pendant X temps* et du tiroir de l'imparfait ne remet pas en cause l'imperfectivité de l'imparfait¹⁴². Si l'imparfait ne mentionne pas explicitement les bornes de début et de fin du procès, le contexte peut les fixer, et autoriser ainsi ce tiroir. Dans l'exemple en question, le procès est borné par l'indication temporelle *ciala godina*, mais l'auteur peut choisir de le présenter dans son déroulement, dans une perspective « imperfective ».

La traduction de l'exemple (149), au lieu d'adopter la perspective itérative proposée par l'original, envisage une seule occurrence du fait relaté qui se pose avec son accomplissement et son achèvement. La raison de cette transformation est le délaissement de l'imparfait (formé à partir de l'imperfectif secondaire *oslepjavam*, « éblouir »), ce dernier ayant été traduit par le passé simple :

- (149) *I nebe-to potāmnja [...]. I rukna dājd, i beli*
 et ciel-art. s'obscurcit.A.pf. et se-déversa.A.pf. pluie et blancs
- svetkavici ni oslepjavaxa.*
 éclairs nous éblouissaient.IMP.impf₂

« Le ciel s'obscurcit [...]. Une pluie diluvienne se déversa, et les éclairs nous **éblouirent.** »

(Anton Dončev, *Vreme razdelno*, traduction Ivan Evstatiev Obbov)

On ne peut absolument pas mettre en doute la juste compréhension de l'original par le traducteur, ainsi que des indications morphologiques données par le verbe *oslepjavam*, « aveugler » (imperfectif secondaire dont le correspondant perfectif est *oslepeja*), puisqu'il agit à partir de sa langue. La motivation d'un tel choix serait-elle en revanche fondée sur l'enchaînement des événements évoqués par les aoristes *potāmnja* et *rukna*, la conséquence attendue étant une troisième forme à l'aoriste ? Dans *Vreme razdelno*, on peut constater à plusieurs reprises un changement de perspective semblable (traduction de l'imparfait par le passé simple ou inversement), ainsi, dans l'extrait ci-dessous :

¹⁴² La présence d'indications temporelles fixant les limites de début et de fin du procès a conduit Molendijk (cité par Vettters (1996 : 129)) à parler d'imparfait perfectif pour expliquer l'imparfait dans des exemples du type : « Le roi mourut à l'âge de 65 ans. Pendant deux semaines, les journaux publièrent des panégyriques du défunt. On vantait sa prudence, son courage, et cent autres qualités qu'il n'avait jamais eues. » ou « Soudain il interrompit le silence. « Il faut enfin se décider » dit-il. Sa voix trahissait l'impatience. ». Dans ce dernier exemple, les limites du procès sont fixées par le verbe *dire* au passé simple.

(150) *Otidox do dārvo-to, sgrabčix tǎnko-to mu stǎblo i go*
allai.A.pf jusque arbre-art. saisis.A.pf mince-art. à-lui tronc et le

raztǎrsix. Zavaljaxa težki kapki i napǎlnixa
secouai.A.pf. se mirent-à-pleuvoir.A.pf. lourdes gouttes et remplirent.A.pf.

urat-a mi. Zatvorix oči i vdignax rǎce. Studeni-te kapki
cou-art. à-moi fermai.A.pf yeux et levai.A.pf. mains froides-art. gouttes

se stičaxa po klepkite mi. Xubavo beše.
réfl. coulaient.IMP.impf sur paupières-art. à-moi bon était

« J'allai vers l'arbre et je secouai son tronc encore si frêle. Une pluie de grosses gouttes se déversa sur moi et me mouilla le cou. Je fermai les yeux et levai les bras au ciel. Des gouttelettes froides coulèrent sur mes paupières. C'était si bon... »

(Anton Dončev, *Vreme razdelno*, traduction Ivan Evstatiev Obbov)

L'imparfait *se stičaxa*, « coulaient » dans l'original et le passé simple « coulèrent » dans le texte traduit sont à l'origine de présentations différentes du procès. Dans le texte de départ, la forme imperfective de l'imparfait introduit une coupure dans la succession des événements versés à l'aoriste et marque ainsi la fin de leur mise en série. Cette transformation aspectuelle réalisée par l'original nous paraît d'autant plus justifiée en raison de la proposition *Xubavo beše* qui clôture l'extrait et implique un état. On peut essayer d'envisager, dans l'original, l'aoriste perfectif *stekoxa se* à la place de l'imparfait imperfectif *stičaxa se*. La forme de l'aoriste n'est pas impossible ; cependant, en participant à la construction de la succession, elle appellerait plus naturellement un autre aoriste, par exemple, *izbǎrsax si čeloto*, « je m'essuyai le front », plutôt que *Xubavo beše*, qui résume en quelque sorte le résultat de la succession d'événements en instaurant une « pause », une « rupture » dans cette succession.

La transformation ici décrite est comparable à celle de l'exemple (147) : dans les deux cas, des successions d'événements à l'aoriste sont interrompues par une forme à l'imparfait qui code un processus inaccompli, en train de se réaliser. Dans le premier exemple, ce choix paraît peu naturel à première vue en raison du sémantisme du verbe *s'élançer*, s'associant plus facilement à un accomplissement momentané qu'à un déroulement.

En (150), le déplacement signalé s'accompagne d'autres transformations : la détermination dans le texte original (*studenite kapki*) fait défaut dans la traduction (des gouttelettes froides), laquelle a d'ailleurs préféré le diminutif au terme neutre.

Un changement est à noter en ce qui concerne la ponctuation : l'affirmation *xubavo beše* a été « amplifiée » par l'adverbe d'intensité *si*, ainsi qu'au moyen de points de suspension qu'on ne trouve pas dans l'original. Cet aspect, notamment le traitement de ces « petits signes » que sont les points et les virgules, est rarement perçu comme important en traduction. La ponctuation exige cependant une attention toute particulière car elle fait partie de tous ces éléments qui, dans un texte à traduire, non seulement constituent son enchaînement, mais reflètent des implications émotives et stylistiques dont tout traducteur doit tenir compte. Ce ne sont pas seulement les difficultés d'ordre sémantique, les écueils de la syntaxe ou les décalages stylistiques et culturels qui constituent de sérieux obstacles pour les traducteurs, mais aussi les signes de ponctuation. Dans l'exemple cité, le traducteur a doté le texte d'arrivée d'une coloration émotive explicite que l'original ne contenait qu'implicitement, en recourant à ces signes redondants que sont les points de suspension : cet ajout peut paraître anodin dans un texte pragmatique mais son impact ne doit pas être négligé dans une œuvre qui existe et signifie par sa forme.

Ceci met aussi l'accent sur la diversité des problèmes qu'un texte à traduire comporte et sur la nécessité, pour l'heureuse issue du processus traductif, d'évaluer leurs implications sur l'écriture spécifique du texte traduit ainsi que les mécanismes permettant de les surmonter. Revenons à présent sur la différence d'optique révélée par la confrontation du texte-source et du texte-cible.

Le point de vue véhiculé par l'imparfait (sa vision partialisante) peut être remplacé par l'appréhension globale des procès en raison, entre autres, d'instructions données par l'aspectualité lexicale :

(151)	<i>Tja</i>	<i>se</i>	<i>spotai</i>	<i>i</i>	<i>ne</i>	<i>kaza</i>	<i>veče</i>	<i>ništo.</i>
	elle	réfl.	retira.A.pf.	et	ne	dit.A.pf.	plus	rien
	<i>A Šibil</i>	<i>se razpasvaše</i>				<i>i</i>	<i>svaljaše</i>	
	et Š.	réfl. dénouait (la ceinture).IMP.impf ₂				et	enlevait.IMP.impf	
	<i>ot</i>	<i>sebe si</i>	<i>pištovi</i>	<i>s</i>	<i>pozlateni</i>	<i>dražki,</i>		
	de	soi	pistolets	avec	dorées	crosses		
	<i>kulaklii</i>	<i>nožove,</i>	<i>raboteni</i>	<i>sās</i>	<i>srebro [...]</i>	<i>palaski...</i>		
	à-volutes	couteaux	travaillés.PPP	avec	argent	cartouchières		

« Elle se referma davantage encore sur elle-même et ne souffla plus mot. Chibil **enleva** sa ceinture et **se débarrassa** de ses pistolets à crosse dorée, de ses couteaux à volutes, de ses cartouchières en argent... »
(Yordan Yovkov, *Šibil*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

Commençons par expliquer le sémantisme de l'imperfectif secondaire *razpasvam se*. En son sens propre, il signifie « enlever, défaire quelque chose de noué » ; dans cet exemple, il pourrait être glosé par « dénouer sa ceinture », ceinture étant interprétée comme une partie de l'habillement masculin constituée d'une large bande de tissu qu'on enroulait autrefois autour de la taille.

Dans la traduction à *razpasvam se* correspond « enlever sa ceinture », ce qui rend fidèlement la signification lexicale du verbe. La seconde forme verbale qui nous intéresse est l'imparfait imperfectif *svaljaše*, de *svaljam*, « enlever ». La confrontation avec la traduction montre une substitution des formes imperfectives à l'imparfait par deux formes au passé simple.

Nous nous expliquons cette divergence par le sémantisme du syntagme « enlever sa ceinture » en français, qui conçoit le procès comme une réalisation instantanée (bien qu'étant associée à une certaine durée, si infime soit-elle). Le premier procès au passé simple entraîne la perfectivité du second, selon une « logique causale » et « une idée d'attente concernant l'événement suivant » (Confais 2002 : 214). Cependant, s'il l'on envisage cet exemple en relation avec la première phrase de l'extrait, on comprend que la scène durant laquelle le personnage ôte son harnachement est en rupture avec celle qui l'a précédée, sa conversation avec sa mère. Cet emploi de l'imparfait n'est pas des plus habituels – ni plus innocents – ; on pourrait l'appeler « imparfait de distance » : en conférant un certain étirement, une « dilatation » au procès, il semble mettre une barrière entre les faits qui ont précédé et ceux que lui-même implique. On peut y voir aussi un certain effet de dramatisation et de dilatation, comparable à celui de l'imparfait narratif en français. Recourir au passé simple signifie présenter l'enlèvement de la ceinture et de l'harnachement comme deux faits qui ont eu lieu, sans effet de prolongement. Une telle interprétation nous paraît moins probable en raison des instructions syntaxiques : la présence de la conjonction *a* qui marque une légère opposition par rapport aux faits précédemment évoqués, ainsi que l'énumération des compléments dépourvus de déterminants, semblent suggérer une représentation non ponctuelle du procès.

Les exemples qui suivent illustrent la possibilité, aussi bien pour les formes perfectives que pour les formes imperfectives, de véhiculer la notion d'itérativité :

(152) **Pročetox** pismo-to njakolko pāti, **värtjajax** go iz rāce-te
 lus.A.pf lettre-art. plusieurs fois retournaïms.I.M.P.ïm.pf le entre mains-art.

si, **mirišex** go s nadežda-ta da otkrija
 réfl. sentais.I.M.P.ïm.pf le avec espoir-art. da découvre.P.R.É.S.pf

njakakāv beleg na ironija.
 quelque signe de ironie

« Je **relus** la lettre plusieurs fois, la **tournant** et la **retournant** entre mes mains, et la **humai** dans l'espoir de percevoir quelque indice d'ironie. »
 (Guéorgui Gospodinov, *I drugi istorii/L'Alphabet des femmes*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

(153) Ošte v biblioteka-ta **napisax** na Gaustin kratāk, i kako mi
 déjà dans bibliothèque-art. écrivis.A.pf à G. brève et comme à-moi

se stori, xladen otgovor, kādeto nabārzo **spodeljajax**
 réfl. sembla froide réponse où à la hâte partageais.I.M.P.ïm.pf

mnenie-to si [...] otnosno sābitija-ta v Jugoslabija i go
 opinion-art. réfl. au-sujet-de événements-art. en Yougoslavie et le

molex da mi prati nešta-ta, nad koito raboti, kato
 priaïms.I.M.P.ïm.pf da me envoie.P.R.É.S.pf choses-art. sur lesquelles travaille et

se nadjavax ottam da razbera kakvo točno se slučva.
 espérais de-là da comprends.P.R.É.S.pf quoi exactement réfl. passe

« De la bibliothèque, je **redigeai** à l'intention de Gaustin une réponse courte et, me sembla-t-il, froide, dans laquelle j'**exposai** brièvement mon opinion [...] et le **priai** de m'envoyer ses travaux en cours : j'espérais comprendre grâce à eux ce qu'il se passait exactement. »
 (Guéorgui Gospodinov, *I drugi istorii*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

Dans l'original, l'itérativité potentielle contenue dans la forme d'aoriste perfectif *pročetox* est actualisée par « plusieurs fois », et les procès dénotés par les formes verbales imperfectives *värtjajax* et *mirišex* sont également représentés comme étant réitérés. Dans la conceptualisation proposée par la traduction, la lecture de la lettre, processus accompli et achevé, est réitérée, mais, d'une part, le geste qui consiste à la retourner est concomitant à la lecture (dans l'original il lui est postérieur) et, d'autre part, le fait de la humer est indiqué comme étant réalisé une seule fois. Cette divergence est due au choix du participe présent à la place de la forme verbale conjuguée à l'imparfait et à la substitution de la forme imperfective de l'original par le passé simple. Ces transformations ne sont pas

aisées à expliquer, d'autant plus que le co-texte oriente lui aussi vers une vision « imperfective » : il est naturel d'imaginer une recherche d'indices d'ironie, effectuée non de façon ponctuelle, mais réitérée.

Dans l'appréhension de l'original, les formes perfectives de l'aoriste, *pročetox* en (152), *napisax* en (153), posent des événements envisagés dans leur accomplissement et leur achèvement. Les formes imperfectives, *värtjax*, *mirišex* en (152) et *spodeljax*, *molex* en (153) dénotent des processus ayant un caractère secondaire et qui sont envisagés comme non accomplis. Dans l'optique de la traduction, il s'agit en revanche de processus s'inscrivant dans une succession.

En (154) et (155) également, les formes imperfectives ont une valeur d'itérativité qui est modifiée par la traduction :

(154) *Toj govoreše nisko, kato če se boeše*
il parlait.IMP.impf bas comme si réfl. craignait.IMP.impf

da ne go čue njakoj, s razšireni
da nég. le. entend.PRÉS.pf quelqu'un avec élargis

i učudeni oči, a posle izvednáž se zasmivaše
et étonnés yeux et ensuite soudain réfl. riait.IMP.impf₂

i između posineli-te mu ustni svetvaxa zăbi-te mu.
et entre bleuies-art. à-lui lèvres brillèrent.IMP.impf₂ dents-art. à-lui

« Il parlait bas, comme s'il craignait qu'on l'entendît, ses yeux grand ouverts lui donnaient un air étonné, puis, tout à coup, il **sourit** et l'on **vit briller** ses dents entre des lèvres bleuies. »

(Yordan Yovkov, *Serafim/Séraphin*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

(155) *Dve-tri vrabčeta podskačaxa kăm Serafima i toj*
deux trois moineaux sautaient.IMP.impf₂ vers S. et il

se pazeše da ne mrădne, za da
réfl. gardait.IMP.impf da nég. bouge.PRÉS.pf pour da

mogat da si vzemat njakoj trox-ička.
peuvent.PRÉS. da réfl. prennent.PRÉS.pf. quelque miette.dim.

« Deux ou trois moineaux **sautillèrent** vers Séraphin qui se gardait de bouger afin de ne pas les effaroucher et les laisser picorer à leur guise quelques miettes. »

(Yordan Yovkov, *Séraphin*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

On remarque l'imparfait de tous les verbes soulignés ainsi que leur forme imperfective. La traduction, en choisissant le passé simple à la place de l'imparfait,

efface la notion d'itérativité contenue dans les formes imperfectives secondaires *zasmivam se* et *svetvam* : « sourire » et « briller » sont ainsi représentés comme des procès uniques. La motivation de cette transformation doit probablement être cherchée dans le sémantisme lexical des formes verbales : dans la traduction de *zasmivaše se* par « il sourit » on peut voir la tentative de traduire l'inchoativité de la forme imperfective secondaire par un passé simple, apte à signifier l'aspect lexical inchoatif. Dans la transformation subie par *svetvaxa*, « on vit briller », on retrouve le mécanisme de changement de sujet qui a été précédemment évoqué.

Il est aussi possible d'expliquer la vision ponctuelle choisie par le texte-cible par la présence de la locution adverbiale *izvednāž*, « tout à coup, soudain » qui précède les deux verbes en question. Habituellement cette locution présuppose l'emploi de l'aoriste, attribuant ainsi au procès une valeur ponctuelle ; sa présence n'est pourtant pas incompatible avec les formes imperfectives.

Une semblable inadéquation concerne l'exemple (155) : on y trouve la forme imperfective secondaire *podskačam*, « sauter », qui est versée à l'imparfait dans l'original et que la traduction rend par le passé simple. La forme de l'aoriste perfectif est *podskočixa*, celle de l'imparfait imperfectif, *podskačaxa*. C'est l'imparfait imperfectif qui a été choisi par l'original, forme à laquelle la traduction a fait correspondre le passé simple. Dans le texte-source, les événements dénotés par *podskačaxa* sont présentés comme se répétant, ils sont envisagés dans la perspective de l'itération, alors que le texte d'arrivée n'en donne que la représentation d'un procès unique.

Cet exemple montre en outre comment le traducteur gère l'ellipse : la raison pour laquelle le personnage tâche de ne pas bouger est implicite, potentiellement incluse dans le texte ; la traduction l'a cependant explicitée en insérant une seconde proposition finale qui ne figure pas dans l'original : *afin de ne pas les effaroucher*. En amplifiant ainsi les éléments présents dans le texte-source, le traducteur finit par imposer une interprétation, la sienne, des faits évoqués, alors qu'il devrait accorder au lecteur la liberté de les comprendre et de dessiner lui-même la représentation de ce que l'auteur a choisi de laisser « en suspens ». *Omniscient*, tel est le terme choisi par Delport (1995 : 51) pour qualifier le traducteur trop soucieux d'exactitude :

« La bonté du traducteur est sans limites. Il ne veut pas que son lecteur soit troublé

par des images audacieuses ou étranges. Il en atténue l'effet [...] ; il essaie de trouver une explication rationnelle ; il prend d'infinies précautions. »

Dans son article « Traduction et temporalité » (Delport 1995 : 115), analyse quelques traductions en langues romanes des œuvres de Flaubert du point de vue des effets dus à l'usage insolite que l'écrivain fait du passé indéfini, du prétérit et, surtout, de « l'éternel imparfait ». L'imparfait, écrit-elle,

« installe un observateur – dédoublement mental du locuteur – en un point du passé, à l'intérieur d'un espace temporel, celui occupé par la représentation conceptuelle de l'événement ; à partir de ce point, l'observateur appréhende l'événement conceptualisé dans son déroulement, en partie advenu, en partie non encore advenu. L'effet engendré par l'imparfait est d'arrêter momentanément l'écoulement du temps, en faisant stagner le temps occupé par l'événement, en lui donnant une épaisseur, en l'étirant en quelque sorte. »

Recourir au prétérit signifie en revanche

« déclarer, depuis le présent, la survenance, en un moment du passé, de l'opération dite par le lexème verbal. Dans le temps extérieur qui s'écoule, qui devient d'instant en instant du passé, surviennent des événements que le prétérit permet au locuteur d'appréhender chacun globalement et dont il n'est rien d'autre que leur survenance dans le passé du locuteur. »

L'imparfait dessine une image liée à *l'avant* et à *l'après*, veut signaler une portion temporelle dans une histoire qui évolue. Ce trait le rend particulièrement apte à raconter une histoire, un conte, une fable, en présentant chaque événement singulier comme faisant partie d'un tout plus complexe. Pour résumer, disons que, si l'aoriste fournit une information sur l'occurrence d'un événement, la narration à l'imparfait ne saisit qu'une partie d'un tout plus complexe qu'on n'est peut-être pas en mesure de raconter ou de situer dans le temps avec précision. L'histoire est donc racontée sur le plan de l'indétermination temporelle. En soulignant un « entre autres », l'imparfait semble « demander pardon » pour l'imperfection, en particulier lorsqu'il se rapporte au contenu d'un message : ce n'est d'ailleurs pas un hasard si c'est le temps privilégié pour le discours indirect. Il s'agit d'une caractéristique fondamentale de l'imparfait, notée par la plupart des études en sémantique temporelle : c'est un temps essentiellement anaphorique, il se rapporte ou s'associe à une situation spécifique dans le passé, laquelle peut être établie par le contexte. L'imparfait « a besoin d'une situation de référence récupérable dans le contexte » (Vetters 1996 : 144).

2.2. Substitution de la vision totalisante par la vision partialisante

On peut également relever des écarts attribuables à la démarche inverse, c'est-à-dire la substitution de la conceptualisation globale de l'événement choisie par l'original par son étirement dans le texte d'arrivée. Compte tenu de la relative longueur du texte, constitué du premier paragraphe de la nouvelle *Indjé*, nous avons choisi de ne pas gloser la citation :

(156) *Kato măten poroj se spusnaxa kărdžaliite ot Bakădžicite nadolu v poletu. Napred beše Indže s družinata si, a sled nego, s divi vikove i plamnala străv na vălci, navaljaxa bez red na ludi kone kărdžaliite na Sivri biljukbaši, na Ederxanoglu, na Deli Kadir i drugi glavatari.*

« Tel un courant aux eaux troubles, les kardjalis **descendaient** au galop des Bakadjitsi vers la plaine. À leur tête se trouvait Indjé avec sa troupe ; derrière lui, poussant des cris sauvages et pareils à des loups assoiffés de sang, **affluaient** en rangs désordonnés sur leurs chevaux fougueux les kardjalis de Sivri-biliouk-bachi, d'Ederhanoglu, de Déli-Kadir et d'autres chefs encore. »

(Yordan Yovkov, *Indjé*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

Regardons de plus près la première forme verbale soulignée, pronominale. L'aoriste figurant dans le texte provient du perfectif *spusna se*, son correspondant imperfectif étant *spuskam se*. La valeur fondamentale de l'aoriste – renvoyer à un événement en le concevant dans sa globalité – se trouve ainsi évincée pour céder la place à la présentation de l'événement dans son déploiement, ce qui présuppose son appréhension comme en partie advenu, en partie non advenu. Au lieu de représenter le constat d'un événement, la traduction l'a envisagé comme un processus « en devenir ». Il faut toutefois mentionner la proximité phonique entre l'imparfait *spuskaxa se* et l'aoriste *spusnaxa se*, proximité qui a pu déterminer la divergence de conceptualisation constatée.

On trouve dans l'exemple qui suit un imparfait perfectif doté d'un préverbe totalisant modifiant le sens lexical de la forme verbale impliquée. La traduction de cet imperfectif secondaire par un imparfait descriptif correspond à une appréhension du processus de lecture de la prière comme non accompli ; dans l'original, la forme imperfective secondaire dénote un processus dont l'achèvement est visé : les enfants doivent assister à la prière jusqu'à ce que le père ait fini de la

réciter.

- (157) *Večer, dode izčeteše povečerka-ta si pred*
soir jusqu'à-ce-que lisait.IMP.pf prière-du-soir-art. réfl. devant
ikonostas-a, golemi-te bjaxa dlážni da prisăstvuvat na
iconostase-art. grands-art. étaient obligés da assistant.PRÉS.impf à
molitva-ta.
prière-art.

« Le soir, tandis qu'il récitait sa prière devant l'iconostase, les plus grands devaient être à ses côtés. »

(Ivan Vazov, *Pod igoto*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

« Le soir, pendant qu'il priait devant l'iconostase, les aînés étaient obligés à se tenir à ses côtés. »

(Ivan Vazov, *Pod igoto*, traduction S. Tzonev, S. Pentcheva et V. Yonova)

Les deux traductions insistent sur la notion de simultanéité – par les locutions conjonctives *tandis que*, *pendant que* – là où l'original marque un terme final (par le préverbe *iz-* qui, à l'instar de *pro-*, indique le déroulement du procès entre le début et la fin ; il couvre l'ensemble du parcours)¹⁴³. L'idée de « terminer la prière, lire le texte de la prière jusqu'au bout » a été gommée, probablement parce que *jusqu'à ce qu'il ait lu/terminé la prière* s'accorde difficilement avec le marqueur de temps généralisant *večer*, « le soir », qui suggère une interprétation itérative.

2.3. Un cas de concurrence aspectuelle

Si l'opposition entre impératif imperfectif et impératif perfectif est neutralisée à la forme négative en faveur de l'imperfectif, à la forme positive la concurrence aspectuelle joue. Regardons l'exemple suivant et les deux traductions dont nous disposons :

- (158) *Xvăr'ljaj fes-a, koga sjadaš na sofră.*
jette.imprf.impf fez-art. quand t'assieds.PRÉS.impf à table

« Et ton fez, enlève-le pour passer à table. »

(Ivan Vazov, *Pod igoto*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

¹⁴³ Pour la valeur des préverbes, voir Feuillet (1996 : 329-344).

« Enlève ton fez avant de te mettre à table. »
(Ivan Vazov, *Pod igoto*, traduction S. Tzonev, S. Pentcheva et V. Yonova)

Le recours à l'impératif choisi par les traductions ne permet de signifier l'intention de généralisation introduite par la conjonction *koga* exprimant la concomitance, la corrélation répétée ; de plus, toutes deux construisent une hiérarchisation des constituants de la phrase, reliés respectivement par « pour » et « avant de ». Le ton de l'énoncé original est « décalé », l'impression de « symétrie » a disparu à la suite de la hiérarchisation. Il est pourtant possible de traduire la notion de généralisation, de recommandation, de conseil et d'itération contenue dans la forme imperfective de l'impératif en explicitant la relation de concomitance : *Chaque fois que tu te mets à table, enlève* (tu dois *enlever*, tu enlèves ton fez) est envisageable, mais allonge inutilement le texte. En revanche, *Tu enlèves ton fez quand tu te mets à table* a le mérite, d'une part, de correspondre davantage à la brièveté de l'original et, de l'autre, de restituer la valeur de généralisation par un présent gnomique.

Une telle possibilité de traduction illustre l'aptitude du français, comme nous l'avons vu, à exprimer les oppositions aspectuelles, non pas dans la morphologie verbale mais par le truchement de formes temporelles, de constructions syntaxiques, de détermination ou d'indétermination des compléments.

Cet exemple met en lumière l'idée que ce n'est pas toujours le recours à la littéralité stricte dans le domaine temporel et aspectuel qui offre la traduction adéquate : en effet, les deux traductions ont opté pour la conservation de l'impératif (la première choisit par ailleurs une dislocation à gauche, la seconde introduit une antériorité), cependant ce choix n'est pas à même d'exprimer les notions d'itérativité et de généralisation contenues dans la forme imperfective. Il s'ensuit une plus forte impression de concrétude : le conseil exprimé, plutôt que d'avoir valeur de recommandation générale, se rapporte à une situation particulière¹⁴⁴.

¹⁴⁴ Notons que la valeur de généralisation est confirmée par l'absence de détermination du complément circonstanciel dans l'original.

2.4. Sémantisme lexical

Le déplacement de perspective illustré ci-dessous s'explique par l'interaction entre le contenu lexical et sa grammaticalisation possible :

- (159) *A vsāštnost nikoj ne useštaše sladost-ta na počivka-ta*
et en-réalité personne nég. ressentait.IMP.impf douceur-art. de repos-art.

tāj, kato Sali Jašar. Kato si otideše vkāšti, toj
ainsi comme S. J. lorsque réfl. allait.IMP.pf à-la-maison il

sjadaše otvān na pejka-ta, sedeše si sām i
s'asseyait dehors sur banc-art. restait-assis.IMP.impf réfl. seul et

gledaše kām pole-to.
regardait.IMP.impf vers champ-art.

« En réalité personne ne savourait la douceur du repos autant que Sali Yachar. Lorsqu'il revenait chez lui, il **prenait place** dehors, sur le banc, et **restait assis**, le regard tourné vers les champs. »

- (160) *Malko po-kāsno Sali Yašar sedeše pak na*
un-peu plus tard S. J. était-assis.IMP.impf de-nouveau sur

pejka-ta [...].
banc-art.

« Un peu plus tard, il **reprenait sa place** sur le banc [...]. »
(Yordan Yovkov, *Pesenta na koleletata*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

Le verbe *sedja*, imperfectif, qui signifie « se trouver dans une position assise, être assis », doit être différencié de la forme *sjadam*, « prendre une position assise, s'asseoir ». La première forme verbale, *sjadaše*, présente le personnage en train de s'asseoir, elle envisage le procès « en devenir », en présentant une partie accomplie et une autre, virtuelle ; la seconde, en revanche, revêt un caractère purement descriptif, statique.

L'exemple (160) ne présente pas le personnage en train de s'asseoir, il est déjà assis et fait partie d'un décor, tracé par la forme verbale à l'imparfait. L'appréhension du procès est différente dans l'original et dans la traduction. On peut dire que l'original fait un saut dans la narration pour mettre sous les yeux du lecteur une photographie du personnage assis, alors que le texte-cible « décompose » l'image en montrant le personnage en train de prendre position. Cependant le choix d'une telle traduction rend difficile l'interprétation du texte :

lorsque la connaissance de l'original fait défaut, c'est-à-dire en présence du seul texte traduit, *reprendait sa place* peut être envisagé aussi bien dans la perspective de l'imparfait temporel, standard, que comme une occurrence d'imparfait narratif. Si c'est le cas, quel effet cherche-t-on à restituer en adoptant l'imparfait narratif : rupture dans la narration, arrière-plan, premier plan ? Cette interprétation est cependant invalidée par le contexte : la forme *reprendait* ne peut être considérée comme étant un imparfait narratif, ne pouvant pas commuter avec le passé simple, ne comportant pas le trait « perfectivité » et ne faisant aucunement avancer la narration ; elle retrace en revanche un nouveau décor, semblable au précédent : le personnage, de nouveau assis, qui contemple les champs.

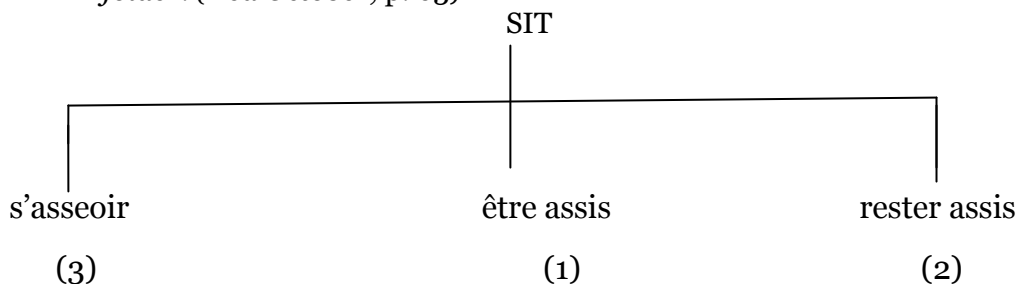
Ces illustrations renvoient à l'interaction entre aspect lexical et aspect grammatical. Afin de l'explicitier encore davantage, reprenons un exemple cité par Yves Bardière (2009 : 61-62), même s'il ne recouvre que partiellement les questions soulevées par les formes *sjadam* et *sedja* en bulgare.

Il s'agit dans cet exemple de la « potentialité aspectuelle » – définie comme « la possibilité, pour un lexème, de changer de configuration aspectuelle selon son co-/contexte d'utilisation momentanée » – du lexème *sit* en anglais. Les réalisations en discours de ce terme sont en effet comparables à celles de *sjadam* et *sedja* en bulgare, à cette différence près que le bulgare ne dispose pas d'un seul lexème mais de deux. Voici les exemples en anglais, suivis de la représentation schématique des réalisations discursives du verbe *sit*, que nous empruntons à Yves Bardière (2009 : 61) :

(161) *The man still sat there patiently, seeming unaware of them. (The Cruel Sea, p. 245)*

(162) *During the thirty-five-minute trip to Andrews Air Force Base Ryan sat alone in the back, staring into space. He was met by another car at the base and driven to Langley. (Red October, p. 541)*

(163) *“Come on over and grab a chair.”
Ryan sat on the corner and opened his briefcase? He handed Tyler a folder. (Red October, p. 63)*



En illustrant la valeur résultative du parfait, Pašov (1999 : 153) explicite de cette façon la différence entre les verbes *sedna*, « s’asseoir », et *sedja*, « être assis » :

« Si nous disons *Ivan e sednal i mǎlči* [« Ivan est assis et se tait »], par la forme du parfait nous exprimons non pas l’action de s’asseoir, *sjadane* (passage de la position debout à la position assis) qui a eu lieu à un moment passé (déterminé ou indéterminé), mais l’état d’être assis, *sedene* (« je me trouve dans une position assise »), au moment de l’énonciation. Si à la place du verbe *sedna* nous utilisons le verbe *sedja*, nous ne dirons plus *Ivan e sednal i mǎlči*, nous dirons *Ivan sedi i mǎlči*, c’est-à-dire qu’à la place du parfait nous utiliserons le présent. »

La proximité sémantique est évidente, comme l’est aussi la différence, qui découle non seulement des valeurs des temps impliqués, présent et parfait, mais encore du contenu lexical renfermé dans ces formes verbales et qui commande le choix de tel ou tel tiroir verbal.

3. Aspectualité et vision du procès : le poids de l’expérience référentielle

Ce chapitre a vu illustrés un certain nombre de décalages observés entre l’original et la traduction du point de vue de la vision des procès verbaux. L’analyse de ces écarts – substitution de l’aspect immanent par l’aspect transcendant, choix de la vision totalisante aux dépens de la vision partialisante et inversement – a confirmé l’hypothèse de départ : l’existence, dans une langue comme le bulgare, d’oppositions aspectuelles exprimées par des variations morphologiques du verbe, ne modifie pas sensiblement les décisions des traducteurs.

Il semble en effet qu’à plusieurs reprises le traducteur a procédé de façon globale, c’est-à-dire en cherchant des équivalents expressifs des constituants des énoncés sans s’attacher à traduire chacun de leurs éléments. Une telle démarche peut sans doute être justifiée mais conduit souvent à l’éclipse de choix propres à la langue de départ et à l’excessive acclimatation du texte traduit, au point de gommer parfois toute trace d’étrangeté, tout signe d’appartenance des textes à un univers linguistique et littéraire différent de celui de la langue d’accueil.

On a souligné, lors de l’examen des impératifs grammaticaux donnés par le

texte-source, que la traduction devait être évaluée en fonction du critère de correction : il est donc indispensable, pour pouvoir qualifier une traduction de correcte, que les structures grammaticales de l'original soient, non seulement comprises, mais aussi rendues de façon appropriée dans le texte-cible. Si tel n'est pas le cas, pourrait-on s'octroyer le droit d'estimer qu'il s'agit bel et bien d'une faute, et non seulement d'une imperfection ? Concernant la traduction d'oppositions aspectuelles, la question est encore plus épineuse puisque les écarts de l'original ne transparaissent que rarement dans la traduction. De telles traductions veulent répondre à l'exigence de fluidité discursive et de lisibilité et le plus souvent y parviennent. Le texte, le produit final de l'activité de traduction, est correct du point de vue grammatical même s'il a éclipsé, transformé, amplifié, explicité ou abrégé les formulations de l'original. Les transformations ne sont alors discernables que par le lecteur possédant la langue de départ, ce qui est plutôt l'exception que la règle parmi les lecteurs de traductions.

On pourrait alors affirmer que la traduction, même si elle répond au critère de correction grammaticale (du point de vue de la réception du texte d'arrivée), transgresse l'exigence de « fiabilité linguistique » (Joly 2003 : 30), c'est-à-dire qu'elle est critiquable au niveau de l'exactitude du contenu transmis. Nous avons analysé de tels écarts dans la transmission de l'information venant de la non-correspondance entre les systèmes aspecto-temporels des langues envisagées.

Dans le processus de traduction, il semble y avoir une phase d'effacement des mots suivie d'une phase de reformulation. Cette reformulation libre qui nous paraît dommageable lors de la traduction de textes littéraires, est pourtant érigée en principe fondamental par la théorie interprétative de la traduction dont les principes fondamentaux ont été énumérés dans le premier chapitre et qui recherche l'*identité de sens* et l'*équivalence de texte* (Lederer 2006 : 38) :

« Il leur [aux traducteurs] est beaucoup plus rapide et naturel d'imaginer la scène et de la restituer en un français spontané à partir de l'image qu'évoque le texte qu'en appliquant une règle de transfert. »

Ce principe soulève plusieurs interrogations. Tout d'abord, pourquoi un traducteur littéraire devrait-il agir avec rapidité et naturel ? Fruit du travail de l'écrivain, un texte, précisément parce qu'il est élaboré avec un certain art, peut donner l'impression de « couler » mais représente un effort de création toujours considérable. Autre objection : si l'on entend par texte littéraire non seulement la

littérature au sens strict mais tout écrit fortement personnalisé (philosophique ou religieux, par exemple), on peut difficilement s'attendre à ce que les textes évoquent seulement des « scènes », des expériences référentielles. Dans de tels textes, on ne transmet pas que le sens, et « l'abandon quasi-total des signes originaux » pour reformuler un vouloir-dire de façon idiomatique dans la langue d'arrivée ne nous semble pas être une solution pertinente en traduction.

À la lecture du texte-source, le traducteur se crée une vision de l'événement et des situations relatés, qu'il s'attache ensuite à reformuler suivant les ressources que lui offre la langue d'accueil. Ce qui fait défaut dans ce va-et-vient entre texte de départ et texte d'arrivée est la confrontation des formulations du texte-cible avec les tournures et expressions propres à l'original. Ce qui intervient dans cette opération, c'est l'impact du vécu même du traducteur, sur le choix des termes et des relations syntaxiques servant à donner forme dans une autre langue à un texte déjà écrit. S'agirait-il d'une recherche de fidélité à la langue d'arrivée, d'une excessive tendance à l'« acclimatation » dont, selon Wuilmart (2007 : 130-131), « le français a bien de la peine à se départir » :

« Nivelier le texte étranger pour lui faire passer la rampe et le rendre digeste pour les concitoyens : s'entend, le raboter pour éliminer les excroissances étrangères et bizarres [...], l'édulcorer pour ne pas choquer le lecteur, le tronquer pour ne pas offusquer ou au contraire ne pas susciter l'admiration envers l'Autre... autant de censures ou d'expédients qui ont bien souvent conduit à la francisation outrancière du texte traduit.»

L'optique « cibliste » illustrée par la citation consiste à traduire « en pensant au lecteur de la langue d'arrivée » et, au lieu de « respecter les différences, les écarts », à « caresser le français dans le sens du poil ».

Or, la traduction de textes littéraires ne devrait pas se borner à un déchiffrement suivi de la simple transmission de ce dont nous informe le texte de départ. On s'attend au contraire à ce que cette traduction, par une analyse subtile de la forme dans laquelle a été versé le message, restitue dans l'écriture en langue d'arrivée les caractéristiques profondes de l'original, aussi bien au niveau stylistique qu'aux niveaux phonique, rythmique et phraséologique. La préservation de la teneur sémantique des mots est inconcevable sans l'attention portée à la spécificité formelle du texte de départ, ce qui présuppose le rétablissement de son « étrangeté » dans l'écriture de la traduction.

Il est aussi important de souligner que la traduction, en tant que lieu de

confrontation de langues, met en relief, comme nous l'avons dit auparavant, des potentialités des deux systèmes. Ainsi, la mise en parallèle du français et du bulgare révèle des possibilités, pour le français, d'expression d'oppositions aspectuelles ailleurs qu'au niveau de la morphologie du verbe : il peut s'agir de locutions temporelles, de connecteurs ou de divers procédés syntaxiques. Quant aux motivations d'une conceptualisation des événements différente de celle de l'original, elles peuvent découler de la volonté d'éviter les répétitions, de respecter les instructions données par l'aspectualité lexicale (nécessité de traduire la valeur inchoative d'unités verbales, par exemple), de l'attente d'un procès s'inscrivant dans une successivité pourtant rompue par le texte, etc. Ces éléments font pencher la traduction vers un mode de dire plus habituel mais le respect de la représentation donnée par le texte-source n'aurait pas conduit à des formes non énonçables.

Traduire est loin d'être la substitution naïve d'une grammaire à une autre, d'un système lexical à un autre ; et même s'il est vrai qu'on traduit l'énonciation et non l'énoncé, les textes et non la langue, traduire n'est pas non plus la substitution d'un texte à un autre. Traduire est avant tout discerner, à travers la configuration de la langue de départ, la présence étrangère, et par la suite se situer dans cette relation de différence et non d'identité.

CHAPITRE VIII.

ASPECTUALITÉ, AGENCEMENT ET ORTHONYMIE

1. Considérations générales

Ce chapitre sera consacré aux modifications que la traduction en français de formes bulgares morphologiquement aspectuées peut apporter à l'organisation de l'énoncé, par le recours à une organisation syntaxique différente. Avant de considérer des exemples, nous proposons quelques observations plus générales sur les tendances constructives propres à chacune des langues envisagées, observations que nous utiliserons ensuite dans le commentaire des exemples de traduction.

Notons tout d'abord la prédilection du français pour la construction transitive¹⁴⁵ et la visée circonstancielle générale de la langue bulgare. Cette dernière peut expliquer, dans les énoncés en bulgare, une importante liberté d'accumulation de compléments circonstanciels. Dans de tels cas, la rédaction française doit le plus souvent remanier l'organisation syntaxique des propositions.

La visée transitive qui anime le français moderne a comme conséquence l'orientation de la formulation du sens vers la nominalisation. Les tendances à la transitivité et à la nominalisation sont donc deux faits complémentaires.

De façon générale, le français préfère recourir à des constructions nominales ou verbo-nominales, et beaucoup moins à des constructions attributives. La nominalisation entraîne des liens sémantiques bien plus lâches que la construction attributive.

La tendance à la transitivité qui unifie formellement les diverses idées verbales en français en les rangeant sous un modèle syntaxique homogène a donc pour contrepartie la tendance à la nominalisation, se manifestant avant tout dans la dérivation.

¹⁴⁵ Cette affinité s'observe même lorsqu'il s'agit d'idées dynamiques, l'idée de lieu par exemple. On observe là une discordance prononcée entre sens et construction. Le sens locatif s'enchaîne naturellement dans une construction circonstancielle intransitive ; la construction transitive directe appelle naturellement des significations actives. Le français opère pourtant souvent à l'inverse de ce lien entre sens et construction, alors que le bulgare consacre ce lien.

Il faut aussi mentionner, au niveau de l'agencement des propositions, la tendance à la hiérarchisation propre à la langue française et la tendance à l'alignement qui caractérise le bulgare. Toutefois, le sens d'une phrase coordonnée en bulgare peut laisser se dessiner un rapport hiérarchique entre deux propositions dont la manifestation doit être cherchée, quand elle n'est pas « implicite », ailleurs qu'au niveau de la conjonction de coordination. La phrase bulgare peut reprendre à plusieurs reprises une même idée par le moyen de la coordination ; le français choisira le plus souvent une présentation hiérarchique.

L'agencement hiérarchique de la phrase française peut s'organiser autour d'un centre sémantique unique, à la différence de la phrase bulgare. Dans le cas de la traduction en français, plusieurs des centres sémantiques contenus dans une phrase bulgare peuvent ainsi se trouver confinés dans des fonctions subordonnées.

2. Organisation syntaxique : effacement de valeurs aspectuelles ou transformations nécessaires ?

Nous nous intéressons ici principalement aux oppositions aspectuelles et à la possibilité – ou l'impossibilité – de leur traduction. Cependant, les tendances constructives de chacune des langues sont étroitement liées à l'expression de l'aspectualité et, très souvent, le souci des traducteurs de se conformer aux visées constructives fondamentales de la langue d'arrivée, ici le français, peut conduire à éclipser des significations construites par le biais de l'aspectualité. Nous pensons notamment à la valeur fondamentale de l'aoriste en bulgare (occurrence d'événement et succession, accumulation d'événements dans le registre du non-actualisé) ainsi qu'à l'aptitude des imperfectifs secondaires à participer à l'élaboration de nuances sémantiques subtiles en raison de leur valeur fondamentale d'achèvement visé. Par exemple, lorsque le bulgare opte pour la coordination de plusieurs propositions comportant des formes à l'aoriste, la traduction en français peut rendre implicites certaines de ces formes en recourant à des propositions infinitives. Cependant, en français également, la sauvegarde de la parataxe permettrait d'exprimer les valeurs de l'aoriste bulgare, puisque le passé simple, temps de la chronologie, fonctionne avec la valeur d'événement. Voici un exemple de traduction qui tient compte de la succession d'événements :

- (164) *Vnezapno* *Kārkača* *zlo* ***drāpna*** *broenica-ta*
soudain K. méchamment tira.A.pf chapelet-art.
s *dve* *rāce, vrāv-ta* ***se skāsa*** *i edri-te*
avec deux mains cordon-art. réfl. rompit.A.pf et grosses-art.
kexlibareni *zārna* ***zatupkaxa*** *njakak*
d'ambre grains se-mirent-à-tomber.A.pf de-quelque-façon
prighušeni *po pločnik-a [...]*.
sourdes sur dalles-art.

« Le Poivrot **tira** soudainement des deux mains sur le chapelet, le fil **se rompit** et les gros grains d'ambre **rebondirent** avec un bruit sourd sur les dalles [...]. »

(Angel Wagenstein, *Daleč ot Toledo*, traduction V. Nentcheva et Éric Naulleau)

Il s'agira d'analyser l'impact de certains procédés sur la traduction afin de voir dans quelle mesure leur utilisation finit par gommer des valeurs aspectuelles et temporelles ou bien ne peut être évitée et relève des caractéristiques propres à la langue d'arrivée.

Voici une série d'exemples dans lesquels, au lieu d'indiquer la successivité des événements, la traduction les présente comme concomitants :

- (165) *Sveštenik-āt* *zamislēno* ***pogladī*** *brada-ta* *si i se*
prêtre-art. pensivement lissa.A.pf. barbe-art. réfl. et réfl.
nakloni *kām klisar-ja*.
pencha.A.pf. vers sacristain-art.

« [...] le Père Séraphim se pencha légèrement vers le sacristain tout en se lissant la barbe. »

(Elin Pelin, *Izkušenie*, traduction Ralitsa Mixajlova Frison-Roche)

- (166) ***Pregārmaxme se s rebe Bendavid i si poplakaxme*** –
étreignîmes.A.pf réfl. avec rabbin B. et réfl. pleurâmes.A.pf
dve senki, koito njakoga sa bili xora, vāv
deux ombres qui jadis sont été.PP hommes dans
visnali dripi, koito njakoga se bili drevi [...].
pendants loques qui jadis sont été.PP vêtements

« Le rabbin et moi **nous étreignîmes en pleurant** – deux ombres qui avaient autrefois été des hommes, habillées de loques qui avaient autrefois été des vêtements. »

(Angel Wagenstein, *Petoknižie Isakovo*, traduction Véronika Nentcheva et Éric Naulleau)

(167) **Otvorix** oči i **prošepnax** : « Voda ».
 ouvris.A.pf yeux et murmurai.A.pf. eau

« J'ouvris les yeux en murmurant : « De l'eau ». »

(Angel Wagenstein, *Petoknižie Isaakovo/Le Pentateuque ou les cinq livres d'Isaac*, traduction Véronika Nentcheva et Éric Naulleau)

(168) – *Nonke, toz čiljak viždal ljastovičkata – kaza seljaninăt i pogledna Moganina.*
 [...] *Xajde dano ja vidim i nie!*

– *Šte ja vidim li, čičo?* – **produma**
 aux.FUT la voyons.PRÉS.pf part.inter. Monsieur parla.A.pf

momiče-to i jasni-te mu oči svetnaxa.
 fille-art. et clairs-art. à-lui yeux s'illuminèrent.A.pf

« Nonka, ce brave homme, il a vu l'hirondelle, demanda le paysan en prenant Moganine à témoin. [...] Allons, espérons qu'on la verra aussi ! – Est-ce qu'on la verra, Monsieur ? dit la jeune fille, **parlant** pour la première fois, les yeux **brillants**. »

(Yordan Yovkov, *Po žicata*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

Les adeptes d'une traduction « cibliste » pourraient formuler diverses objections en disant, par exemple, que les transformations sont minimales et que la traduction ne modifie pas sensiblement le contenu propositionnel, que le français admet plus difficilement que le bulgare la parataxe et tend à instaurer, au sein de l'énoncé, des relations de dépendance entre les constituants, à expliciter des relations qui ne sont qu'implicites dans l'original. Traduire en se conformant aux exigences de la langue d'arrivée ne conduirait donc pas à une modification significative de l'effet que l'original a produit sur le traducteur lorsqu'il s'est trouvé pour la première fois devant le texte à traduire. On peut aussi affirmer que, puisque l'alignement et l'expression de la successivité s'inscrivent dans les visées constructives du bulgare, les écrivains ont utilisé des ressources prévisibles, le mode de dire ainsi formulé ne constitue ainsi pas une déviance par rapport aux normes de la langue de départ et par conséquent n'est doté d'aucune valeur stylistique puisque trop prévisible et habituel. Cet argument a sa valeur : les théoriciens de l'orthonymie considèrent eux-mêmes comme justifié le fait de traduire l'orthonymie par l'orthonymie, c'est-à-dire un mode de dire banal par l'expression la plus attendue en langue d'arrivée.

Cependant, d'une part, les exemples cités ne sont pas des énoncés isolés : ils font partie d'un discours construit avec une certaine intention, au moyen de la langue de départ. Il s'agit de traduire le texte et non la langue : cette exigence semble aujourd'hui évidente, mais ses implications ne sont pas toujours clairement perçues. Les moyens formels dont dispose la langue pour exprimer l'ordre d'un discours se reflètent aussi sur d'autres catégories : stratégies de présentation du thème, insistance sur une partie à mettre en valeur, introduction de valeurs affectives, etc. Le choix par l'original d'une structure successive ne veut pas signifier que la stricte succession mais aussi d'autres valeurs ; en outre, traduire une succession par une concomitance peut s'avérer une réelle modification du sens.

Ainsi, dans l'exemple (165), le circonstant *zamisljeno*, « pensivement », qui, dans l'original, qualifie l'état du sujet au moment de la réalisation du procès *poglaždam bradata si*, « se lisser la barbe », a disparu dans la traduction. L'exemple (166) montre que les procès *pregrāštam se*, « s'étreindre », et *poplakvam si*, « pleurer », n'expriment pas que la successivité et que ce qui est en jeu n'est pas véritablement le décalage entre successivité et concomitance mais l'écart entre une affirmation neutre et une autre teintée d'appréciation et d'affectivité. Notons aussi dans l'original la rhématisation des procès et l'implication d'une certaine durée due à la valeur atténuative du préverbe. En revanche, dire « nous nous étreignîmes en pleurant » impose une lecture en tant qu'accomplissement momentané. Il nous paraît plus adéquat de délaissé le passé simple au profit du passé composé : *Nous nous sommes étreints, le rabbin et moi, et avons pleuré* permettrait d'insister davantage sur l'état résultant du processus.

En (168), les deux aoristes, *produma*, « parla », et *svetnaxa*, « brilla », dénotent des réalisations instantanées. Si, pour le premier, la traduction a su ajouter le syntagme « pour la première fois » pour expliciter le sens du préfixe perfectivant, *svetnaxa* n'a pas été rendu de façon adéquate. En effet, « les yeux brillants » est ambigu : brillants de fièvre, d'émotion ? De plus, placer le fait de s'illuminer, pour les yeux, après l'articulation des premiers mots attire l'attention sur l'attente de la réponse portant sur la possibilité de rencontrer l'hirondelle blanche. Le mode de dire choisi par la traduction met sur le même plan l'articulation des mots et l'illumination des yeux, alors que l'original établit un

rapport de cause à conséquence : parler pour la première fois pour poser une question dont la réponse est si importante, a pour effet d'illuminer les yeux.

Considérons à présent l'exemple suivant :

(169) *Džapar ne malko se začudi, kato vidja Sali Jašara da*
D. nég. peu réfl.étonna.A.pf lorsque vit.A.pf S. J. da

ide u dom-a mu, no ošte poveče se obārka
vient.PRÉS.impf chez maison-art. à-lui mais encore plus réfl. troubla.A.pf

i slisa majka mu, stara groxnala žena.
et saisit.A.pf mère à-lui vieille décrépité femme

« Djapar ne fut pas peu **surpris** en voyant Sali Yachar venir chez lui, mais sa mère, une vieille femme décrépité, fut encore plus **troublée** et **saisie**. »

(Yordan Yovkov, *Pesenta na koleletata*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

Concentration de formes verbales à l'aoriste, cet extrait exemplifie le lien déjà évoqué entre certains procédés en traduction et l'effacement de valeurs aspectuelles. Il s'agit de la substitution de la voix active (formes pronominales) par la voix passive : la participation des personnages dans l'expression de leurs sentiments se trouve par là gommée au profit d'une appréhension résultative des événements et des attitudes due aux formes participiales. Dans la proposition adversative, l'original rhématise le prédicat, le thème étant repris par une dislocation à droite. La traduction, quant à elle, thématise le sujet dans les deux propositions et sépare le thème du rhème par une incise.

Le français consentirait difficilement à une rhématisation telle qu'elle a été pratiquée par le texte bulgare dans la proposition adversative. Les transformations décrites sont pour la plupart nécessaires et s'expliquent par les degrés différents de liberté syntaxique dans les deux langues.

Ces modifications conduisent toutefois à un autre déplacement significatif : l'original, au moyen des formes versées à l'aoriste, instaure une certaine cohésion entre l'être et ce qui l'anime (*se začudi, se obārka, se slisa*), l'étonnement, le trouble, le saisissement, étant des caractérisations intrinsèques, alors que la traduction établit une certaine séparation entre l'être et les états mentionnés. Le texte bulgare identifie l'être à ses qualités, du moins en apparence, alors que la traduction, localisant les états dans un objet autonome (en raison de l'effacement de la forme réflexive), sépare dans une certaine mesure l'être et ses qualités.

Dans l'exemple qui suit, la traduction du second aoriste par l'imparfait a conduit à une représentation des événements comme concomitants, là où le texte original exprimait une successivité chronologique :

(170) *Domočadie-to mu se razpoloži po-svobodno na čerga-ta do*
 famille-art. à-lui réfl. installa.A.pf plus librement sur tapis-art. à-côté-de
šumjašta-ta barička, a sluginja-ta donese kafe-to.
 bruisante rigole et servante-art. apporta.A.pf café-art.

« Sa famille à son tour **s'installa** plus à son aise à côté du ruisseau
 murmure, et la servante **apporta** le café. »

(Ivan Vazov, *Pod igoto*, traduction S. Tzonev, S. Penchéva et V. Yonova)

« Sa petite famille **s'installa** plus à son aise sur la couverture tendue près
 du ruisseau chantant, tandis que la servante **apportait** le café. »

(Ivan Vazov, *Pod igoto*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

On peut même considérer cet imparfait, « apportait », comme un imparfait narratif : il introduit dans la traduction un effet de ralentissement, dû au fait que la forme temporelle se combine avec un procès télique. Le sémantisme verbal d'« apporter » est dilaté, et les procès codés par « s'installer » et « apporter » sont représentés comme étant simultanés. Or il s'agit, dans le texte original, d'une successivité.

Ce qui peut avoir conduit à la traduction de l'aoriste par l'imparfait est probablement la tentative de marquer en français la notion d'opposition contenue dans la conjonction adversative *a* ; la locution conjonctive *tandis que* est en effet plus adéquate que la conjonction de coordination *et*, mais le recours à la première ajoute à l'indication d'opposition celle de simultanéité : la valeur d'événement et de successivité des événements s'en trouve ainsi modifiée au profit de la concomitance.

Dans le cas où il s'agit, dans le texte original, d'un phénomène de perception ou d'intellection, les transformations observées par la traduction peuvent concerner les imperfectifs, primaires ou secondaires, et effacer, notamment pour les imperfectifs secondaires, la valeur de visée de l'achèvement. En effet, la traduction recourt fréquemment à des recatégorisations pour expliciter la perception par un être animé, ce qui correspond à la figure de « variation de sujet » déjà évoquée. Nous illustrons cette tendance par quelques exemples.

(171) *Dojde ponedelnik i selo-to utixna.*
vint.A.pf lundi et village-art. devint-silencieux.A.pf

Gärmjaxa samo stanove, **brāmčaxa**
grondaient.IMP.impf seulement métiers-à-tisser bourdonnaient

čekračci.
rouets

« Lundi arriva et le village s'apaisa. On n'entendait que le **bruit** des métiers à tisser et le **bourdonnement** de rouets. »

(Yordan Yovkov, *Božura*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

Pour traduire la perception de bruit, la traduction a eu recours à la nominalisation et a opté pour la forme impersonnelle pour dire l'« après » de ce que dit l'original : l'émission de bruit est remplacée par sa perception dans la traduction. Notons également l'absence de détermination dans le texte original des deux sujets *stanove*, *čekračci*, ce que la traduction n'a appliqué qu'au second terme cité.

En français, un agencement reproduisant exactement celui de l'original est difficilement envisageable. Il nous semble cependant possible de restituer le rythme de l'extrait en réorganisant l'énoncé. Notons tout d'abord que, bien qu'appartenant à un registre soutenu, la construction restrictive « ne... que » à laquelle la traduction a eu recours paraît ici peu appropriée puisqu'elle ne permet pas de restituer la brièveté et la concision de l'original et appelle une recatégorisation : à la forme verbale *gärmjaxa* a été substitué le substantif « bruit », ce qui constitue d'ailleurs une hypéronymisation.

Une possibilité serait de recourir non pas à « seulement », mais à « seuls », et de le placer en apposition : « Seuls, des métiers à tisser grondaient ». La même organisation pourrait s'appliquer aux termes de la seconde proposition. C'est l'expression de la coordination qui, à notre avis, revêt une importance capitale : elle ne doit pas être explicitée par la conjonction de coordination *et* mais doit s'établir uniquement au moyen de la ponctuation.

En (172), l'orientation du texte vers la perception par l'ouïe est remplacée par l'absence de production, par l'abstention de parler, de crier, le manque d'émission de bruit :

(172) **Ne se čuvaše** dori ptiče da propee.
ne réfl. entendait.IMP.impf même oiseau da chante.PRÉS.pf.

« Même les oiseaux **se taisaient**. »

(Yordan Yovkov, *Indjé*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

Du point de vue grammatical, signalons la forme perfective dans la construction périphrastique, qui non seulement comporte le sémantisme de l'inchoativité mais présente le procès, compte tenu du préverbe *pro-*, comme une réalisation instantanée.

La différence de signification entre l'imperfectif primaire et l'imperfectif secondaire et les indications supplémentaires que ce dernier apporte sont difficiles sinon impossibles à exprimer par la traduction.

Examinons cependant l'exemple suivant :

(173) *Izdrānkvaše* *njakāde orāžie*, *izcvilvaše* *njakoj kon*.
cliquetait.IMP.impf₂ quelque-part arme hennissait.IMP.impf₂ quelque cheval

« On **entendait** ça et là **le cliquetis** d'une arme, **le hennissement** d'un cheval. »

(Yordan Yovkov, *Indjé*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

Dans l'exemple ci-dessus, la transformation effectuée utilise le mécanisme inverse, remplaçant l'émission de sons par leur perception. Le contenu sémantique des imperfectifs secondaires *izdrānkvam* et *izcvilvam*, combinant notamment l'achèvement visé et l'itérativité, est d'ailleurs légèrement différent de celui des imperfectifs primaires *drānča* et *cvilja*, la différence consistant en la valeur du préfixe *iz-*, à la fois inchoative et indiquant l'accomplissement momentané. La difficulté de traduction concerne une combinaison à première vue singulière : le caractère sporadique, ponctuel des actions évoquées s'inscrit dans un cadre tracé notamment par les formes verbales à l'imparfait.

Dans l'exemple cité, le contexte actualise, par des marqueurs lexicaux (les pronoms indéfinis *njakāde*, « quelque part », *njakoj*, « quelque »), une itérativité aboutissant à la présentation d'une suite d'un certain nombre, non déterminé, de procès, chacun d'eux étant envisagé dans sa globalité. Notons aussi le caractère plus abstrait des imperfectifs, par rapport au sémantisme concret des formes

perfectives. Le traducteur, nous semble-t-il, en traduisant *njakāde* par « ça et là », est parvenu à exprimer la nuance aspectuelle subtile véhiculée par les imperfectifs secondaires. La nominalisation des verbes ne nous paraît toutefois pas indispensable, ni d'ailleurs l'ajout du verbe de perception « entendre », la suite « ça et là, une arme cliquetait, un cheval hennissait » étant tout à fait énonçable.

En (174), le recours au verbe *gledam* acquiert une importance non négligeable puisqu'il permet l'élaboration d'une écriture « circulaire » à travers la répétition. La traduction choisit « voir » après un premier recours à « regarder », alors que l'original fait usage du même vocable :

- (174) *Toj dālgo* *stoja* *na šose-to* *i gleda* *podir*
il longtemps resta.A.impf sur route-art. et regarda.A.impf. après
- karuca-ta. Gledaše* *majka-ta s čern-ija i čumber,*
charrette-art. regardait.IMP.impf mère-art. avec noir-art. à-elle fichu
- momiče-to, legnalo* *do neja, visok-ija seljanik,* *kojto*
fille-art. couché.PPa à-côté-de elle grand-art. paysan qui
- kračese* *pregārben [...].*
marchait.IMP.impf vouîté

« Il demeura longtemps sur la route à **regarder** la charrette s'éloigner. Il **voyait** la mère avec son fichu noir, la jeune fille allongée près d'elle, le grand paysan vouîté qui marchait devant [...]. »

(Yordan Yovkov, *Po žicata*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

La traduction atteste, encore une fois, de la puissance d'une « chronologie de raison, d'expérience » qui l'emporte manifestement sur la conceptualisation adoptée par le texte-source. L'écriture de la traduction actualise la valeur résultative du procès : l'intention de « regarder » sous-entend l'aptitude à « voir ». L'original est cependant moins explicite et contient la possibilité, pour ce qui est de l'expérience du personnage, de regarder sans voir, possibilité d'autant plus concevable que le personnage en question, très ému par la rencontre avec la souffrance d'autrui, peut ne pas être en possession de tous ses sens.

Il est également intéressant, dans cet exemple, de considérer les deux premières formes verbales, *stoja* et *gleda*, qui sont des aoristes imperfectifs. En

analysant les valeurs de ce type de formes, Guentchéva (1990 : 108) souligne l'absence de la valeur d'achèvement ainsi que leur caractéristique consistant à coder « des étapes ralenties dans le déploiement du récit ». Les aoristes imperfectifs, d'un emploi restreint dans le registre du non-actualisé, se combinent souvent avec des adverbes ou locutions adverbiales de situation temporelle ou d'itération comme *edna nošt*, « une nuit », *na njakolko pāti*, « à plusieurs reprises », *dālgo*, « longtemps ». Dans l'exemple cité, les aoristes imperfectifs insistent sur le déroulement du processus, alors que les formes perfectives signaleraient l'achèvement du processus de la relation prédicative.

La phrase finale de la nouvelle utilise à nouveau le verbe « regarder » dans sa forme inchoative et pronominale *zagleda se*, résultant de la perfectivation cette fois, la traduction a choisi l'expression verbo-nominale (« suivre du regard ») en versant la forme verbale au passé simple pour marquer l'inchoativité :

(175) *I pak se zagleda podir karuca-ta.*
 et de-nouveau réfl. commença-à-regarder.A.pf après charrette-art.

« Et de nouveau, il **suivit** la charrette **du regard**. »

(Yordan Yovkov, *Po žicata*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

La même opposition peut être appliquée au couple « entendre » (perception effective)/« écouter » (intention, application à entendre, à percevoir des bruits) :

(176) *Šibil se obärna i ja pogledna, no pogled-ät mu beše*
 Š. réf. tourna.A.pf et la regarda.A.pf mais regard-art. à-lui était

takäv, če tja ne znaeše dali toj beše ja čul
 tel que elle nég. savait.IMP.impf si il était la entendu.PPa

i dali beše ja razbral.
 et si était la compris.PPa

« Chibil se retourna et la regarda, mais elle ne put deviner s'il l'avait **écoutée** et comprise. »

(Yordan Yovkov, *Šibil*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

La traduction s'attache à présenter l'action comme dépendant de la volonté du sujet, tandis que l'original indique uniquement la capacité objective de perception des sons.

Le passage d'une forme verbale à une locution s'articulant autour du substantif qui lui correspond sémantiquement en texte d'arrivée peut donner lieu à d'autres transformations syntaxiques. En voici un exemple :

(177) *Sali Jašar se radvaše samo na tova, koeto*
S. Y. réfl. réjouissait.IMP.impf seulement à cela que

viždaxa oči-te mu.
voyaient.IMP.impf yeux-art. à-lui

« Sali Yachar se réjouissait uniquement du **spectacle** qui s'offrait à ses yeux. »

(Yordan Yovkov, *Pesenta na koleletata*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

On remarque le remplacement de la vision active de l'original par une vision passive, résultative. Si l'original exprimait l'idée de perception au moyen du verbe *viždam*, « voir », la traduction, quant à elle, a choisi de rendre la même idée en recourant à une forme nominale. En effet, « agir » est remplacé par « subir », cette modification étant également accompagnée du changement de sujet : dans l'original, ce sont les « yeux » qui perçoivent les images et les objets, tandis qu'en texte d'arrivée ils subissent le « spectacle », terme auquel est assignée la position de sujet dans la relative. Il n'est pas d'ailleurs difficile de déceler, dans de semblables transformations, la perplexité du traducteur face au non-dit : confronté à la construction indéfinie *tova, koeto*, « ce que », le traducteur a probablement cherché à rendre plus clair ce que l'original n'explicitait pas et a opté pour le terme « spectacle » pour désigner l'ensemble de ce que les yeux de Sali Yachar voient. Un tel choix a ensuite déclenché le mécanisme de modification de la fonction de sujet.

Il s'agit bien d'un décalage provoqué par la tendance à l'orthonymie et plus particulièrement d'un mécanisme dont témoignent bien souvent les produits livrés par les traducteurs : texte de départ et texte d'arrivée proposent des appréhensions différentes des événements, en raison, entre autres, d'un phénomène de variation du sujet. Notons que, dans ces exemples, l'abandon de la traduction littérale n'était pas imposé par la singularité des systèmes linguistiques concernés.

L'examen des traductions françaises de divers textes écrits en bulgare révèle un décalage assez fréquent : aux événements dont parle le texte de départ est donnée une chronologie différente dans le texte d'arrivée. Cette différence d'appréhension des événements a une incidence non négligeable sur les choix

syntaxiques adoptés par les traducteurs. En analysant certains de ces écarts, nous essayons de définir leur nature et de comprendre le bien-fondé, la motivation des décisions prises. Les exemples cités mettent en évidence des procédés dominants de traduction, des tendances probablement en partie indépendantes des systèmes de départ et d'arrivée : dans la plupart des cas, une perspective différente de celle de l'original reflète une conceptualisation modifiée ou décalée des faits narrés.

Les exemples cités témoignent de la fréquence de semblables écarts de conceptualisation dans l'espace verbal, auquel nous avons choisi de nous restreindre principalement (la « charpente » des phrases étant souvent donnée par le verbe) ; cependant, de tels mécanismes sont tout aussi présents dans le champ des substantifs, qualificatifs ou circonstants. Ci-dessous un exemple de traduction du terme *yeux*, complément circonstanciel de lieu, par *regard*, devenu sujet :

(178) *Seljanin-ăt pozdravi [...], no javno beše,  e misli*
 paysan-art. salua.A.pf mais manifeste  tait que pense.PR S.impf

za drugo i druga griža ima v o i-te mu.
   autre et autre souci il-y-a dans yeux-art.  -lui

« Le paysan fit un salut, [...] mais il avait manifestement l'esprit ailleurs et son **regard** trahissait une autre pr occupation. »

(Yordan Yovkov, *Po  icata*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

Cette modification correspond   des agencements diff rents du point de vue de la structure informationnelle : le bulgare a concentr  l'expressivit  dans une organisation syntaxique en quelque sorte « en miroir »,   laquelle contribue la r p tition de la forme *drugo* dont la premi re occurrence est au neutre (on sous-entend *nešto drugo*, « quelque chose d'autre ») et la seconde, apparaissant juste apr s, qualifie le substantif *griža*, « souci ». Construction intransitive (*misli za drugo*) et construction circonstantielle (*druga griža ima v o ite mu*) ont pour pendant, dans le texte en fran ais, une tournure attributive (« avait l'esprit ailleurs ») et une construction transitive (« trahissait une autre pr occupation »).

Le contraire, c'est- -dire la traduction de « regard » par « yeux » n'est pas moins fr quent, comme si le traducteur cherchait   « se d fendre » devant l' ventualit  d'une traduction litt rale.

De peur d' tre accus  de servitude, il enl ve du texte-cible certaines empreintes de l'original, en en livrant ainsi une version qui retrace certes l'exp rience  voqu e par les constituants de la phrase mais ne s'attache point   la

restitution de la forme choisie par l'auteur. Or, comme dit plus haut dans la partie théorique, lorsque les textes qu'il se propose de traduire sont littéraires, ce qui est attendu du traducteur n'est pas la simple reproduction du message qu'il a intériorisé en lisant l'original. Il lui incombe au contraire d'essayer de placer les lecteurs du texte-cible dans la situation où lui-même s'est trouvé en lisant pour la première fois le texte-source. C'est notamment grâce à son écriture singulière que la traduction devrait produire sur les lecteurs des effets esthétiques comparables à ceux que l'original a exercés sur le traducteur.

Un mécanisme semblable paraît animer la conscience du traducteur et le porte à traduire *misleše*, « pensait », par les substantifs « pensées » et « méditations ». On retrouve cette forme verbale à plusieurs reprises dans l'original, ce qui est loin d'être gratuit puisqu'elle y revêt l'importance d'une métaphore filée :

(179) *Toj bārzaše i misleše za drugo.*
il se-hâtait et pensait.IMP.impf à autre

« Il se hâtait et ses **pensées** étaient ailleurs. »

(Yordan Yovkov, *Šibil*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

(180) *Dålgo vreme Šibil misli dali tova ne e primka.*
long temps Š. pensa.A.impf si cela nég. est piège

« Chibil **se demanda** longtemps s'il ne s'agissait pas d'un piège. »

(Yordan Yovkov, *Šibil*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

(181) *Toj sedna na edin kamāk i se zamisli.*
il s'assit sur une pierre et réfl. mit-à-penser.A.impf

« Il s'assit sur un rocher **pour méditer**. »

(Yordan Yovkov, *Šibil*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

(182) *Šibil gledaše pred sebe si i misleše.*
Š. regardait.IMP.impf devant soi et pensait.IMP.impf

« Chibil regardait devant lui, **perdu dans ses méditations**. »

(Yordan Yovkov, *Šibil*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

En (179), le choix du substantif « pensées » confère à ce terme la fonction syntaxique de sujet dans la seconde proposition. L'original comportait deux propositions coordonnées également, mais le sujet était unique. En (180) la traduction littérale n'était certes pas aisée à accomplir (notons au passage l'aoriste

imperfectif *misli*), et demandait sans doute une plus grande part d'interprétation personnelle ; il est cependant non moins vrai qu'une nouvelle occurrence du verbe « penser » a été perdue. Quant à (181), une finalité a été introduite par la traduction (préposition « pour » suivie d'un infinitif), là où l'original n'indiquait qu'une simple chronologie (au moyen de la coordination). Dans le dernier exemple (182), l'étoffement obtenu par le syntagme « perdu dans ses méditations » s'accompagne d'une modification de la structure syntaxique de la phrase : à la phrase composée de l'original s'est substituée une phrase simple, complétée par une apposition.

Les transformations qu'on vient de relever ont probablement été motivées par la tentative de contourner les répétitions présentes dans l'original. Un extrait de la nouvelle *Indjé* témoigne d'un écart semblable : la traduction tente d'amplifier le texte-source en lui apportant plus d'ornement, en « l'embellissant ». Le registre lexical reste celui de l'intellection :

(183) *A Indže beše se zatvoril v čadār-a si i, kakto*
 et I. était réfl. enrmmé.A.pf dans tente-art. réf. et comme

praveše prez posledni-te dni, legna na odār-a,
 faisait.IMP.impf durant derniers-art. jours se-coucha.A.pf sur lit-art.

postlan s ovči koži, i se zamisli.
 couvert.PPP avec de-mouton peaux et réfl. mit-à-penser.A.impf

« Indjé s'était enrmmé dans sa tente et, comme à son habitude depuis quelques jours, il s'allongea sur sa couche recouverte de peaux de moutons et **sombra dans une profonde réflexion.** »

(Yordan Yovkov, *Indjé*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

La nécessité de traduire la valeur ingressive du verbe *zamisljam se* a probablement conduit au choix du tour périphrastique dans le texte-cible. Toutefois, si le verbe « sombrer » est en mesure d'évoquer le déclenchement d'un processus, il est difficile de justifier l'ajout de l'adjectif « profond » ; le syntagme « sombrer dans ses pensées » semble en outre plus approprié en raison du possessif qui permet de ne pas dissocier l'activité de penser de la personnalité du sujet. Nous restons toutefois très réticente à l'égard du verbe « sombrer », celui-ci étant très connoté et introduisant toute une dimension psychologique qui n'est pas directement présente dans l'original.

L'exemple qui suit illustre, quant à lui, une autre transformation fréquente : la substitution de la construction active par une tournure impersonnelle, ce qui se traduit également par des divergences concernant le sémantisme des verbes. On aboutit dans le texte-cible à un verbe de nature factitive : « aller », dont l'original faisait l'usage, a cédé la place au verbe transitif « envoyer », portant le sémantisme de « faire aller, faire partir » :

(184) *Naročen čovek **beše otišel** da stori xaber na dăšterja*
 exprès homme était allé.PP_a da donne.PRÉS.pf nouvelle à fille

mu i da ja dovede.
 à-lui et da la amène.PRÉS.pf

« **On avait envoyé** quelqu'un annoncer la mauvaise nouvelle à sa fille. »
 (Yordan Yovkov, *Pesenta na koleletata*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

C'est à nouveau l'aspectualité lexicale qui est concernée ; la transformation observée peut cependant être justifiée par une nécessité de « compensation » imposée par l'adjectif *naročen*, « qui est défini, déterminé exprès, dans un but spécifique, qui n'est pas dû au hasard ». Ainsi, l'intention particulière contenue dans ce terme est rendue par la forme verbale présentant l'action du verbe comme le résultat de l'action de quelqu'un d'autre sur le sujet en question (de fait, la traduction opère un déplacement en assignant au sujet de l'original la fonction grammaticale de complément). On constate, d'un côté, l'ajout d'une idée non présente dans l'original et, de l'autre, l'absence de la proposition *da ja dovede*, « la faire venir », probablement en raison de la répétition à deux reprises du verbe « venir » dans la suite du récit, qu'on peut lire dans l'exemple (139).

La substitution d'un verbe actif par une forme factitive, accompagnée de transformations syntaxiques, est également constatée dans l'exemple suivant :

(185) *Săštata zaran [...] sădba-ta mi **pokaza** za prăv păt E.*
 même-art. matin destin-art. me montra.A.pf pour première fois E.

« Ce même matin [...] le destin **permet que je voie** pour la première fois Elitsa. »

(Anton Dončev, *Vreme razdelno*, traduction Ivan Evstatiev Obbov)

En (186), la verbalisation en langue d'arrivée à travers la nominalisation a

conduit à l'effacement de la valeur d'entrée dans le procès contenue dans *začetox se* :

(186) **Začetox** **se i** *postepenno* *zagubix* *dopir*
 commençai-à-lire.A.pf réfl. et progressivement perdis.A.pf contact

s *realnost-ta.*
 avec réalité-art.

« **Je me laissai happer par la lecture** et perdis peu à peu tout sens de la réalité. »

(Angel Igov, *Celuvki za leka nošt/Bisous et bonne nuit*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

Les transformations dommageables de l'original, repérables à condition d'y avoir accès, peuvent, comme on l'a vu, affecter la succession des événements en instaurant une chronologie différente de celle choisie par l'auteur. Une connaissance approfondie des nuances véhiculées par les formes verbales devrait permettre de surmonter de tels écueils, d'essayer de comprendre la raison d'être des pièges « orthonymiques » et les moyens de les éviter.

Récapitulons les écarts constatés, essentiellement autour de la notion de perception :

texte de départ

ne čuvam, « ne pas entendre »
izdrānkvam, « cliqueter »
izcvilvam, « hennir »
gledam, « regarder »
čuvam, « entendre »
pokazvam, « montrer »
začitam se, « commencer à lire »

texte d'arrivée

« se taire »
 « entendre le cliquetis »
 « entendre le hennissement »
 « voir »
 « écouter »
 « permettre de voir »
 « se laisser happer par la lecture »

Nous reproduisons deux exemples dans lesquels un rapprochement pourrait être établi entre les écarts perçus : l'idée d'existence, de lieu, de position, que le texte original exprime par l'emploi impersonnel du verbe *imam*, « y avoir », a été rendue par des constructions transitives s'organisant autour des verbes « enfermer » et « exprimer ».

(187) *Kato če vātre v duša-ta na Sali Jašar imaše drug kovač, kojto*
 comme si dedans dans âme-art. de S. J. il-y-avait autre forgeron qui

sășto raboteše, sășto koveše, a ne se viždaše [...].
aussi travaillait.IMP.impf aussi forgeait.IMP.impf et nég. réfl. voyait.IMP.impf

« Comme si l'âme de Sali Yachar **enfermait** un autre forgeron qui travaillait et battait le fer lui aussi mais sans **se montrer** [...]. »

(Yordan Yovkov, *Pesenta na koleletata*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

(188) *Tămnina-ta skrivaše oči-te na Sali Jašar i ne moješe*
obscurité-art. cachait.IMP.impf yeux-art. de S. J. et nég. pouvait

da se vidi kakvo ima v tjax [...].
da réfl. voit.PRÉS.pf quoi il-y-a en eux

« L'obscurité dissimulait les yeux de Sali Yachar et on ne pouvait lire ce qu'ils **exprimaient** [...]. »

(Yordan Yovkov, *Pesenta na koleletata*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

L'absence de perception exprimée par la construction passive *ne se viždaše* se voit remplacée par l'intention de ne pas se faire voir, exprimée par une proposition infinitive indiquant l'exclusion d'une circonstance, servant à écarter une possibilité.

À première vue, ces exemples n'ont pas de lien étroit avec l'expression de l'aspectualité, mais illustrent ce qui a été mentionné dans la partie introductive de ce chapitre sur la visée fondamentalement circonstancielle de la langue bulgare. On voit aussi que des « figures de traduction » comme par exemple le changement de sujet et la tendance à assigner la perception à un sujet animé (ce qui correspond à la traduction, dans le texte d'arrivée, par la forme impersonnelle « on ») peuvent conduire à l'effacement de significations portées par l'aspectualité lexicale ou par les imperfectifs secondaires.

Ils démontrent également de quelle manière nombre de traducteurs s'accommodent des répétitions figurant dans le texte-source. Habituellement bannies et évitées dans la pratique linguistique courante, elles correspondent pourtant le plus souvent à une intention spécifique de l'auteur, à la recherche d'un effet esthétique particulier. Le traducteur n'a donc pas le droit de supprimer des occurrences d'un mot ou d'une tournure car une telle intervention de sa part, sous couvert de « lisibilité » et de « naturel », ne tient pas compte de la façon propre à chaque écrivain d'utiliser les ressources, les moyens expressifs que lui offre sa langue – de son style. Le témoignage de Julien Green (1987 : 173-174) qui

accompagne ses considérations sur l'entrecroisement du français et de l'anglais dans ses productions littéraires, est une illustration significative de la persistance de certaines idées reçues en matière d'écriture en français, et de leur inapplicabilité à d'autres langues :

« Ayant été élevé en France, j'étais imprégné de toutes ces idées sur le style ; j'en ai gardé quelques-unes, qui font partie de l'inconscient de l'écrivain ; j'en ai écarté beaucoup qui ne sont que des obstacles, mais toutes m'ont appris quelque chose. [...] Un autre principe que je suivais ; éviter la répétition du même mot dans la même page. Cela semble étrange à des écrivains de langue anglaise. Et à moi aussi aujourd'hui car lorsque je me suis remis à écrire en anglais, beaucoup de ces idées françaises se sont évanouies : les mots étant des personnes différentes, il fallait les traiter différemment dans chaque langue. »

En outre, même la répétition n'est pas une garantie d'équivalence sémantique totale entre les occurrences, ce qui rend vaines les appréhensions des traducteurs (ou les justifie, mais d'un point de vue différent, celui de l'accueil du texte par le public). Une attitude traductrice qui supprime systématiquement les répétitions ignore volontairement leur raison d'être, leur valeur sémantique et stylistique. Il est cependant nécessaire de savoir distinguer les répétitions significatives, porteuses d'intentionnalité, de celles qui ne contribuent aucunement à la création de l'atmosphère spécifique au texte dans son ensemble. Une règle implicite devrait sous-tendre le comportement du traducteur face à la répétition, celle qu'énonce de façon limpide Milan Kundera (1993 : 137) dans son essai sur les traductions françaises de Kafka :

« Si on répète un mot c'est parce que celui-ci est important, parce qu'on veut faire retentir, dans l'espace d'un paragraphe, d'une page, sa sonorité ainsi que sa signification. »

Il est intéressant, à propos des implications stylistiques des répétitions, de faire part d'une autre réflexion de cet auteur, dans le cadre du même essai cité plus haut (1993 : 132), réflexion qui touche au problème de l'autorité en matière de traduction. Cette autorité devrait être

« le style personnel de l'auteur. Mais la plupart des traducteurs obéissent à une autre autorité : à celle du style commun du « beau français » (du bel allemand, du bel anglais, etc.), à savoir du français (de l'allemand, etc.) tel qu'on l'apprend au lycée. Le traducteur se considère comme l'ambassadeur de cette autorité auprès de l'auteur étranger. Voilà l'erreur : tout auteur d'une certaine valeur transgresse le « beau style » et c'est dans cette transgression que se trouve l'originalité (et, partant, la raison d'être) de son art. Le premier effort du traducteur devrait être la compréhension de cette transgression. [...] il y des auteurs dont la transgression du « beau style » est délicate, à

peine visible, cachée, discrète ; en ce cas, il n'est pas facile de la saisir. N'empêche que c'est d'autant plus important. »

La tendance à l'explicitation se manifeste très souvent lorsque le traducteur cherche à énoncer avec davantage de « clarté » la relation logique qui relie les faits évoqués dans deux propositions. De nombreux exemples témoignant de ce décalage pourraient être cités.

Considérons les deux traductions de cet exemple tiré du roman *Pod igoto* :

(189) *Pop Enju beše mlad pop i ne izpovjadvāše.*
pope Enio était jeune pope et nég. confessait.IMP.impf

« Le pope Enio était trop jeune pour pouvoir confesser les fidèles. »
(Ivan Vazov, *Pod igoto*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

« Le pope Enio, étant trop jeune, ne confessait pas. »
(Ivan Vazov, *Pod igoto*, traduction S. Tzonev, S. Pentcheva et V. Yonova)

L'original contient certes une relation de causalité mais qui n'est qu'implicitement exprimée par la coordination – deux propositions simples contenant chacune un verbe à l'imparfait. Les deux traductions révèlent une tendance à l'explicitation qui se manifeste par le recours à la subordination : la première choisit d'exprimer la finalité par une proposition infinitive¹⁴⁶, la seconde exprime la relation de cause par le participe présent.

3. Chronologie linguistique et chronologie de raison

Dans ce chapitre, nous avons essayé d'articuler l'expression de l'aspectualité à l'agencement de l'énoncé en partant de l'hypothèse que la visée hiérarchisante du français pouvait conduire à l'effacement ou à la modification de certaines valeurs aspectuelles. Nous avons considéré notamment la possibilité d'expression de la valeur de constatation d'événements et de succession de processus accomplis et achevés s'enchaînant les uns aux autres, fondamentale pour l'aoriste bulgare. Une forme verbale à l'aoriste permet d'envisager le procès dans sa globalité, l'effet de sens étant celui d'une simple mention d'un événement. Une suite de procès à

¹⁴⁶ L'ajout « les fidèles » ne paraît pas justifié non plus, il relèverait plutôt de la traduction par clichés.

l'aoriste indique une successivité événementielle. Dans la partie théorique décrivant certains paradigmes temporels du passé, il a été montré qu'en français cette valeur est rendue par le passé simple, apte à exprimer la successivité.

L'analyse de certains exemples a démontré que la valeur de successivité contenue dans l'original pouvait céder la place à une représentation des événements comme concomitants ou comme hiérarchisés. Dans le premier cas, la modification peut conduire à un décrochage du procès de la série consécutive semblable à celui opéré par l'imparfait narratif en français. Dans le cas de la hiérarchisation, des relations de cause ou de finalité, implicites dans le texte original, se voient explicitées par la traduction.

Les exemples produits témoignent d'une certaine conception du traducteur quant à l'ordre « correct » du discours dans sa propre langue. Cette conception justifie l'évitement des répétitions et la substitution de la subordination à la parataxe ou bien la présence, dans les textes traduits, d'appositions, de recatégorisations, ou encore le phénomène de variation de sujet. Citons, pour résumer la nature des mécanismes observés, Delport (1995 : 25) :

« Ce qui toujours apparaît à l'évidence c'est que le traducteur, à partir de TD, se forge une représentation de l'événement, de la situation, des choses, dont parle TD, puis cherche dans LA les moyens linguistiques de « traduire » cette représentation, sans revenir ensuite confronter les éléments linguistiques mis en jeu dans TD et ceux auxquels il a recouru dans TA. »

Le détour par l'expérience référentielle est cependant indispensable, comme le précise ensuite l'auteur cité, puisqu'on ne traduit pas des termes isolés ou des collocations lexicales, mais des relations syntaxiques entre mots et phrases, qui renvoient ensuite à des choses, des expériences¹⁴⁷. Il faut nécessairement analyser et conceptualiser la réalité décrite dans le texte de départ avant son expression en texte d'arrivée. Mais la traduction littéraire ne se borne pas à la transmission d'une expérience référentielle et, à ce titre, la ressemblance des conceptualisations de ladite expérience proposées par les deux textes, texte de départ et texte d'arrivée, revêt une importance considérable. La traduction de textes littéraires a son propre

¹⁴⁷ Reprenant cette distinction, André Joly (2003 : 38) la reformule en disant qu'« on traduit des *mots* dans des *énoncés* qui constituent des *textes* fonctionnant en système – le tout renvoyant à des « états de choses vues » (réalités physiques et réalités psychiques), c'est-à-dire à des représentations de l'univers d'expérience. »

mode d'écriture, résultant de la rencontre entre deux idiomes, et s'écartant nécessairement du mode de dire le plus prévisible dans la langue d'arrivée. Néanmoins, le choix du traducteur porte souvent sur un mode de dire ordinaire, même lorsque l'auteur du texte de départ fait preuve d'audace et d'originalité. Comme l'a résumé Yves Bardière (2009 : 433) :

« On conçoit [...] aisément que lorsque le texte de départ fait assaut d'originalité par rapport à la norme attendue, le respect de la littéralité puisse exiger un certain courage de la part du traducteur. Il est en effet plus facile de choisir les chemins balisés et sécurisés de l'orthonymie et donc la banalisation du discours, que d'encourir le risque de voir son texte taxé de « mauvaise traduction ». C'est pourtant parfois le prix à payer de la fidélité en traduction ! »

On pourrait penser que le recours à l'orthonymie et le passage par l'expérience référentielle sont davantage nécessaires dans le processus de traduction entre le bulgare et le français puisque les deux langues ne recourent pas à des architectures aspectuelles et temporelles fort semblables. Les exemples produits dans ce chapitre, ayant essentiellement trait à l'aspectualité lexicale mais aussi aux formes imperfectives secondaires, ont démontré que, dans la plupart des cas, un mode de dire littéral est possible, et que le recours à des procédés comme le changement de sujet, la substitution de la forme active par la forme passive, ou encore le recours à la subordination là où l'original usait de la coordination, sont attribuables moins aux spécificités des langues confrontées qu'aux choix des traducteurs.

CHAPITRE IX. AUTOUR DU PARFAIT

En faisant apparaître les critères justifiant la prise de position en matière de décalage en traduction, Ballard (2004 : 29) définit cette activité comme

« une pratique vertigineuse précisément parce qu'elle place le traducteur ou le traductologue en position d'observateur ou d'utilisateur de ces décalages en vue de reproduire un texte avec des moyens qui ne sont pas les mêmes et qui ne peuvent être qu'en partie reproduits. La recherche d'équivalence s'accompagne d'exercices d'équilibre perpétuels entre la visée de préservation d'un texte et celle de construction d'un autre texte. »

L'auteur souligne cependant la nécessité d'atténuer les écarts¹⁴⁸ qui peuvent sembler à première vue naturels et voit dans cette gestion souhaitable des décalages une « conscience de la traduction » qui doit fournir des repères destinés à la compréhension et à l'éclairage d'un texte. Il rejette la conception qui fausse l'idée de traduction : ce n'est pas une « réplique à l'identique » de l'original et la préservation des formes de ce dernier implique nécessairement un certain nombre de décalages. Selon Ballard, l'évaluation de chacun des écarts – dommageables, souhaitables, acceptables ou réductibles – devrait reposer sur des paramètres incontournables, intangibles.

Adoptant comme critère de ces écarts leur visibilité apparente, l'auteur en trace d'abord une classification globale afin de les placer sur deux niveaux : les décalages décelables en surface et les écarts d'ordre sémiotique. Les premiers, nommés syntagmatiques, peuvent relever de la différence de concentration, de la syntaxe et de l'expression, ils témoignent également de problèmes se rapportant à l'idiomatisme. La suppression et l'ajout sont considérés comme des décalages illicites ; est justifiable en revanche l'effacement qui permettrait un allègement du texte. Il est cependant important de s'assurer, par exemple, qu'une répétition qu'on serait tenté de supprimer en vue d'un tel allègement ne soit pas un instrument du style plutôt qu'une défaillance dans l'écriture du texte original.

¹⁴⁸ L'*écart* est ici perçu comme non-correspondance par rapport à une possible façon de dire littérale et non en tant que déviance par rapport à une norme, ce dernier terme s'appliquant difficilement à la nature « médiatrice » de la traduction. En ce sens, *décalage* paraît plus approprié puisque plus neutre et affranchi d'évaluations du résultat de l'opération traduisante.

Nous allons essayer d'articuler la conception de décalage et, plus précisément, d'*ajout*, à certaines exigences posées par la traduction du parfait bulgare. Nous verrons notamment que la traduction de la valeur d'expérience du parfait appelle très naturellement l'ajout d'expressions adverbiales ou d'expressions impliquant le fréquentatif et que c'est à ce niveau que se situe la possibilité de traduire des valeurs aspectuelles fortement intégrées dans la morphologie verbale en bulgare.

Dans sa valeur fondamentale, le parfait renvoie à un état dont l'origine est un processus accompli.

1. Traduction de la valeur d'expérience

La valeur d'expérience du parfait bulgare permet de ramener à la situation d'énonciation les expériences et les propriétés acquises du sujet. La notion de *classe d'événements* est fondamentale pour la description du parfait d'expérience. Il s'agit d'occurrences identiques du même événement qui se déploient sur des intervalles fermés et sont séparées l'une de l'autre par des situations statiques qui se projettent sur des intervalles ouverts. Lorsqu'une première et une dernière occurrence peuvent être identifiées, il s'agit d'une classe d'événements fermée qui se situe sur un intervalle fermé contenant des intervalles fermés représentant les occurrences des événements.

L'analyse de traductions portera essentiellement sur la forme du parfait à participe en *-l* dérivé de l'aoriste d'un verbe imperfectif.

1.1. Explications nécessaires apparaissant dans le texte traduit

Examinons d'abord l'exemple suivant :

(190) *Vidiš li me, doktore, az sām pobeljal v tǎrgovija i*
vois part.inter. me docteur je suis blanchi.PP_a dans commerce et

čūždo pismo ne sām razpečatval.
à-autrui lettre nég. suis déchacheté.PP_i

Tova go znaex za naj-bezčestno, bog de mi prosti, ama go napravix dnes, za práv pāt i za posleden.

« Tel que tu me vois, docteur, les cheveux blanchis par de longues années de commerce, **je n'ai jamais ouvert** une lettre qui ne m'était pas destinée. Pour moi, c'était le comble du déshonneur, Dieu me pardonne, et pourtant, c'est ce que j'ai fait aujourd'hui, pour la première et dernière fois. »

(Ivan Vazov, *Pod igoto*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

« Tel que tu me vois, docteur, blanchi par les longues années de commerce, **je n'ai jamais ouvert** une lettre adressée à autrui. Que Dieu me pardonne ! J'y ai pensé toujours comme à la pire des infamies, mais je l'ai fait ce matin pour la première fois et je ne recommencerai jamais. »

(Ivan Vazov, *Pod igoto*, traduction S. Tzonev, S. Pentcheva et V. Yonova)

La forme négative permet que la classe d'événements soit appréhendée comme contenant une seule occurrence, puisque ce qui est nié est notamment l'existence de cet unique événement. L'adverbe de fréquence *nikoga*, « jamais », n'est pas explicité par l'original mais l'absence d'expériences est confirmée par le contexte : *pobeljal v tãrgovia*, « blanchi dans le commerce », qui suggère l'âge avancé du sujet, oriente vers l'absence d'événement signifié par *razpečatvam*, « décacheter ». L'ajout de « jamais » dans la traduction est ainsi tout à fait justifié. Dans le texte traduit, les expressions adverbiales indiquant la durée et le fréquentatif élaborent un contexte habituel pour le parfait d'expérience et permettent ainsi l'expression de valeurs aspectuelles que la langue-source exprime dans la morphologie verbale.

La locution prépositive « jusqu'à maintenant » serait également possible. Elle aurait le mérite de souligner davantage le lien avec l'énoncé suivant contenant l'occurrence du même événement, codée par l'aoriste *napravix*, « j'ai fait », qui est situé temporellement : *napravix dnes*, « j'ai fait aujourd'hui ». Un parallélisme pourrait ainsi s'établir entre « jusqu'à maintenant », localisant l'événement (ou plutôt le non-événement) codé par *razpečatvam*, « décacheter », et le marqueur temporel *dnes*, « aujourd'hui » (traduit par « ce matin » dans la deuxième traduction citée).

Dans un autre exemple de recours au parfait d'expérience, on observe un ajout, « plus d'une fois », également nécessaire :

(191) *Ne ni trajat decata – započna taj. – Izmrjaxa ni dve-tri ošte malki. Ej tuj ni ostana samo [...].*

« Ils ne vivent pas longtemps nos enfants, commença-t-il. On en a deux ou trois qui sont morts tout petits. C'est tout ce qui nous est resté [...]. »

Gledali sme go kato oči-te si. Ot usta-ta si **săm**
regardés.PP_{ai/i} sommes le comme yeux-art. réfl. de bouche-art. réfl. suis

otdeljal, da mu kupja nešto, da mu napravja dresa.
pris.PP_i da à-lui achète.PRÉS.pf quelque-chose da à-lui fais.PRÉS.pf vêtement

Nous en **avons pris soin** comme la prunelle de nos yeux. Je me suis privé plus d'une fois pour lui acheter quelque chose [...]. »

(Yordan Yovkov, *Po žicata*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

Le recours à « plus d'une fois » est une bonne solution permettant d'exprimer la valeur d'inachèvement de la forme imperfective du participe : la classe fermée d'occurrences d'événements se présente comme inachevée. En parlant des sacrifices qu'il a faits pour son enfant, le père les envisage comme pouvant se poursuivre. L'usage du perfectif *otdelil* indiquerait qu'aucune autre expérience n'est possible dans la suite d'événements, mais l'expression *ot ustata si săm otdejlal*, signifiant « se priver pour le bien de quelqu'un d'autre », fonctionne ici avec un fort degré de figement et la forme perfective est difficilement envisageable ; en effet, elle ôterait au syntagme en question son fonctionnement en tant que locution figée.

La forme *gledali sme* est également un parfait d'expérience, mais le verbe utilisé instaure une ambiguïté : le participe peut être considéré aussi bien comme issu de l'aoriste que comme issu de l'imparfait imperfectif. Le verbe *gledam* (dont le sens premier est « regarder » mais qui peut signifier « s'occuper de »), en effet, fait partie de ces formes pour lesquelles il est difficile de déterminer si le participe en *-l* est issu de l'imparfait ou de l'aoriste, à cause de l'identité des thèmes de l'aoriste et de l'imparfait¹⁴⁹. Comme il n'y a pas deux participes morphologiquement distincts, la construction périphrastique est unique et il faut alors se référer à des critères sémantiques et non morphologiques pour déterminer l'appartenance de la forme à un paradigme temporel. S'il est évident qu'il ne s'agit ni d'aoriste médiatif, ni d'imparfait médiatif, mais de parfait, comment interpréter ce parfait d'expérience ? La classe d'occurrences identiques d'un même événement n'est pas nécessairement achevée : même si la fille a grandi, ses parents peuvent

¹⁴⁹ Cette difficulté de distinction des participes concerne les verbes de la troisième conjugaison, à voyelle thématique *-a* ou *-ja*, la différence entre l'aoriste et l'imparfait se situant uniquement au niveau de l'accentuation, respectivement *gledax* et *gledax*. Mais la langue littéraire neutralise cette distinction en acceptant aussi, pour l'aoriste, l'accentuation sur la syllabe de la racine et non sur celle de la désinence, ce qui rend impossible la résolution de l'ambiguïté (voir aussi Guentchéva 1990 : 187-188).

continuer à prendre soin d'elle ; on peut toujours envisager une autre occurrence de l'événement dénoté par la forme verbale *gledam*.

Cette ambiguïté formelle semble être levée par le contexte, qui oriente vers une interprétation de la classe d'occurrences comme accomplie mais non achevée. En utilisant par ailleurs l'expression comparative *kato očite si*, littéralement « comme nos yeux », le locuteur souligne sa sollicitude constante envers sa fille malade. La forme verbale imperfective comporte uniquement la valeur d'accompli : la classe d'événements contient plusieurs occurrences du verbe *gledam*. Ensuite, pour ce qui est de la seconde forme imperfective, *otdeljam*, le nombre d'occurrences n'est pas spécifié dans l'original mais la traduction l'explique à juste titre afin de souligner le caractère accompli mais non achevé du processus.

Ces traductions du parfait d'expérience parviennent, pour la plupart d'entre elles, à exprimer la valeur aspectuelle de la forme périphrastique en recourant à l'ajout, nécessaire, d'expressions adverbiales impliquant la fréquence telles que « plus d'une fois », « plusieurs fois », « jamais ». On pourrait parler de traductions explicites, mais ces explicitations sont indispensables, elles correspondent non seulement à une clarification positive mais à une indispensable transmission du contenu sémantique de l'original.

1.2. Effacement de la valeur d'expérience

(192) *Džapar, mnogo pāti sām mislil za tebe [...].*
D. beaucoup fois suis pensé.PP_{ai} pour toi

« Djapar, je **pense** souvent à toi. »

(Yordan Yovkov, *Pesenta na koleletata*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

(193) *Vinagi sam pātuval zabil pogled v njakoj kniga, za*
toujours suis voyagé.PP_i cloué.PP_a regard dans quelque livre pour

da ne bāsa vāvlečen v razgovor.
da nég. suis entraîné.PPP dans conversation

« Je **voage** toujours le nez dans un livre, pour éviter d'être entraîné dans une conversation. »

(Guéorgui Gospodinov, *Edna vtorā istorija*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

(194) *Da ne govorim za tova, če Kārkača ne me e vāzpitaval*
da nég. parlons.PRÉS.impf de cela que K. nég. me est éduqué.PP_i

v religjozen dux, a baba mi Mazal be ostavila
dans religieux esprit et grand-mère à-moi M. était laissée.PP_a

tazi griža na priroda-ta.
ce soin à nature-art.

« Sans parler du fait que le Poivrot ne me **prodigua** jamais la moindre notion d'éducation religieuse, et que ma grand-mère Mazal avait pour sa part laissé ce soin à la Mère Nature. »

(Angel Wagenstein, *Daleč ot Toledo*, traduction Véronika Nentcheva et Éric Naulleau)

Dans les deux premiers exemples, la forme imperfective employée au parfait indique seulement l'accomplissement d'événements identiques. Des indices linguistiques explicites permettent de se prononcer sur le nombre d'occurrences : en (192), *mnogo pāti*, « de nombreuses fois », dénote plusieurs occurrences de l'événement « penser ». La forme du parfait, associée à *mnogo pāti*, insiste véritablement sur la notion d'expérience en tant que suite d'occurrences identiques et identifiables, alors que la traduction, optant pour le présent et pour l'adverbe moins précis « souvent », en offre une présentation plus « ramassée ».

Dans l'exemple (193), l'adverbe *vinagi*, « toujours », ainsi que le contexte, commandent une lecture orientant vers des processus accomplis mais non achevés. Dans la classe d'événements ouverte (elle possède une première occurrence mais ne peut être clôturée à droite), l'événement *pātuvam*, « voyager », se présente avec plusieurs occurrences identiques et une nouvelle occurrence de cet événement est toujours envisageable. Le passé composé, marqueur de l'accompli du parfait (et non du présent) et fortement indéterminé, c'est-à-dire n'étant pas lié à des caractéristiques temporelles précises, était tout à fait possible. Est-ce le lien déictique avec le présent qui a suggéré le choix de ce tiroir verbal dans la traduction ?

Ce que nous avons rappelé au sujet des exemples où la classe d'occurrences se ramène à un seul événement, est valable pour l'exemple (194). En traduisant le parfait de l'original le passé simple, la traduction opère une transformation aspectuelle : la valeur (potentielle) d'accomplissement mais non d'achèvement a été écartée pour donner lieu à celle d' (absence d') événement. Autrement dit, dans le texte original, l'éducation religieuse est appréhendée comme ayant pu se

dérouler à plusieurs reprises, elle est en quelque sorte fractionnable, alors que la traduction la représente comme un tout indivisible.

2. Traduction du parfait résultatif

L'état résultant associé à la forme composée de l'auxiliaire *săm*, « être », suivi d'un participe actif en *-l*, correspond le plus souvent à une situation où l'état engendré par un processus accompli est validé pendant l'acte d'énonciation. Considérons cet exemple comportant une construction intransitive :

- (195) *Nikoga prez tezi njakolko dni, otkakto otnovo săm v*
jamais pendant ces quelques jours depuis-que de-nouveau suis dans
rodn-ija si grad, tja ne e bila po-blizo do obraz-a si
natale-art. réfl. ville elle nég. est été.PP plus près de image-art. réfl.
ot onova vreme, koeto se e zapečatalo kato neiztrivaema matrica
de ce temps qui réfl. est gravé.PP_a comme ineffaçable matrice
v duša-ta mi.
dans âme-art. à-moi

« Jamais durant ces quelques jours passés dans ma ville natale, elle n'a été si proche de l'image ancienne qui **reste** inscrite à la manière d'une matrice ineffaçable au fond de mon âme. »

(Angel Wagenstein, *Daleč ot Toledo*, traduction Véronika Nentcheva et Éric Naulleau)

La forme perfective du participe *zapečatalo*, « gravé », indique que le processus, accompli, a été mené jusqu'à son terme et ne peut être poursuivi au-delà de ce terme. Le verbe fonctionne intransitivement et apparaît avec le réflexif *se*. L'état résultant est lié au présent de l'énonciateur.

L'appréhension de l'événement dans le texte d'arrivée est différente de celle du texte de départ et l'implique : ainsi, « rester inscrit » est la conséquence logique de « s'être gravé ». Le texte de départ privilégie le résultat d'un processus accompli, quand le texte d'arrivée en explicite une conséquence. En outre, la traduction a effectué une suppression de sèmes : *obraz-a ot onova vreme*, « l'image de ce temps », a donné lieu à « l'image ancienne ». Dans le texte de départ, la relative *se* rapporte au *temps*, dans le texte d'arrivée en revanche, c'est l'image appartenant à ce temps qui s'est gravée dans l'âme. On peut dire que le texte de

départ fournit une appréhension globalisante, alors que le texte d'arrivée particularise une caractéristique, une fraction de cette expérience.

Une transformation semblable, qui peut s'interpréter de la même façon, est observée dans l'exemple suivant :

- (196) *Rajonāt se e promenil, a vremeto ne e ostavilo onezi trajni pātevodni znaci, po koito dori i sled edin vek možeš da se orientiraš v mestata na detstvoto si [...].*

« L'endroit a beaucoup changé et le temps n'a pas laissé ces signes durables et directeurs qui servent à vous orienter sur les lieux de votre enfance, même au bout d'un siècle [...].

*I vse pak namiram onova, koeto **sām zapomnil** kato*
et quand même trouve.PRÉS.impf₂ ce que suis retenu.PP_a comme

počti roden dom, zaštoto sled izčezvane-to na roditeli-te mi
presque natale maison parce-que après disparition-art. de parents-art. à-moi

az izrasnax tuk, meždu tezi dvorove i prašni ulički.
je ai-grandis.A.pf ici parmi ces cours et poussiéreuses ruelles.dim.

Et pourtant, je retrouve ce qui **fut** pour ainsi dire ma maison natale, parce qu'après la disparition de mes parents, j'ai grandi ici, dans ces cours et dans ces ruelles poussiéreuses. »

(Angel Wagenstein, *Daleč ot Toledo*, traduction Véronika Nentcheva et Éric Naulleau)

De semblables mécanismes ont été décrits dans le chapitre sur l'instauration de nouvelles chronologies dans les textes d'arrivée. Dans cet exemple, l'attention portée sur l'accomplissement du processus est remplacée par la conséquence qu'il entraîne :

- (197) *I dosega **ne sām zagubil** dālboka-ta si ubedenost, če majka*
et jusqu'à nég. suis perdu.PP_a profonde-art. réfl. conviction que mère

mi i bašta mi sa padnali za edna spravedliva kauza, kogato
à-moi et père à-moi sont tombés.PP_a pour une juste cause quand

mnozinstvo-to e mālčalo i se e počesvalo po zadnika.
majorité-art. est tu.PP_i et réfl. est gratté.PP_i sur derrière

« Aujourd'hui encore, **je garde** la conviction que mon père et ma mère sont tombés pour une cause juste, quand la plupart gardaient le silence et ne faisaient que se gratter les fesses. »

(Angel Wagenstein, *Daleč ot Toledo*, traduction Véronika Nentcheva et Éric Naulleau)

Texte de départ et texte d'arrivée offrent deux appréhensions différentes

d'un même événement, ce qui correspond à un écart sémantique entre les deux prédicats : « garder la conviction » est la conséquence logique de « ne pas perdre la conviction ». L'événement dénoté est unique mais, en confrontant texte de départ et texte d'arrivée, on observe un décalage temporel qu'on pourrait représenter ainsi¹⁵⁰ :

État d'expérience (parfait)	Présent
<i>Ne sām zagubil</i> ----->	→
----->	« je garde »

Dans l'exemple ci-dessous, le parfait est de forme imperfective, ce qui signifie que le processus est accompli mais qu'aucune mention n'est faite sur son achèvement. L'état résultant est donc issu d'un processus accompli mais non achevé :

(198) – *Male – kaza toj – stiga si plašila s tija turci deca-ta.*
 mère dit.A.pf il assez es effrayée.PP_{ai} avec ces Turcs enfants-art.

Šte im oživej strax-āt na sārce-to.
 aux.FUT. à-eux vive.PRÉS.pf peur-art. sur cœur-art.

– *Ex, taka znaja az – otgovori baba Ivanica – i nazi*
 eh ainsi sais je répondit.A.pf grand-mère I. et nous

sa s turci plašili.
 sont avec Turcs effrayés.PP_{ai}

« – Mère, dit-il, tu n'en finiras pas de faire peur aux enfants avec tes Turcs ? Cette peur que tu leur fais restera à jamais dans leur cœur.

– Ah ! que veux-tu... nous aussi, **on nous faisait peur** avec les Turcs. »
 (Ivan Vazov, *Pod igoto*, traduction S. Tzonev, S. Pentcheva et V. Yonova)

– Maman, cesse d'effrayer les enfants avec tes Turcs ! Ils vont vivre avec la peur au ventre.

– Eh, c'est comme ça qu'on m'a appris, répondit grand-mère Ivanitsa. Nous aussi, **on nous menaçait toujours** avec les Turcs. »

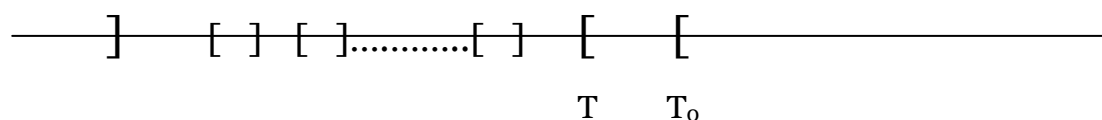
(Ivan Vazov, *Pod igoto*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

Les deux traductions proposent, à la place du passé composé, l'imparfait versé dans la forme impersonnelle – *on nous faisait peur, on nous menaçait* –, celle de Vrinat-Nikolov recourt par ailleurs à une forme adverbiale indiquant la fréquence. Nous avons vu que l'imparfait, dans ses emplois standard, propose une vision partialisante du procès et que le procès versé à l'imparfait est vu de

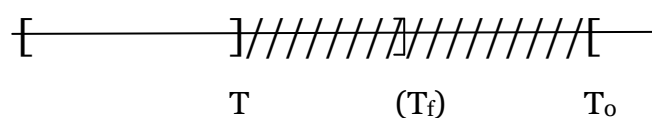
¹⁵⁰ D'après Delpont (1995 : 14).

l'intérieur. Le choix de ce tiroir correspond à une vision sécante : le procès est vu à un certain moment de son déroulement, en faisant abstraction de ses phases initiale et terminale. Le texte de départ, en revanche, insiste sur l'accomplissement du procès dénoté par *plaša*, « effrayer » (sans rien dire sur son achèvement, puisque le participe actif est issu de l'aoriste imperfectif) qui donne naissance à un état. Dire qu'un procès est accompli signifie qu'il faut l'envisager « en bloc, comme un tout insécable » (Antoniou 2005 : 162). Le choix de l'imparfait dans le texte d'arrivée ne permet pas d'insister sur l'état qui résulte du procès dénoté par le parfait.

Guentchéva (1990 : 193), illustre, pour l'imparfait, « la possibilité d'indiquer une classe ouverte d'occurrences d'événements ayant eu lieu dans le passé » par la représentation graphique suivante :



Dans l'exemple que nous venons de citer, la traduction par l'imparfait conçoit les événements dénotés par « effrayer » comme se répétant avec régularité, sans lien avec le présent de l'énonciateur (T_0), tandis que la vision choisie par l'original, codée par le parfait résultatif, indique d'une part que le processus qui a donné naissance à un état est accompli mais n'a pas atteint son terme final et, d'autre part, les conséquences qui résultent de cet état : la grand-mère, qu'on a effrayée en lui parlant des Turcs, transmet à son tour cette peur à ces petits-enfants. Il y a donc, au contraire de la vision installée par l'imparfait, un lien avec le moment de l'énonciation.



Le parfait permet de représenter les événements consistant à faire peur comme formant une chaîne dans laquelle une autre provocation de frayeur peut encore apparaître. Autrement dit, l'état atteint n'est pas définitif et peut donc être modifié par une nouvelle occurrence de l'événement en question.

Dans d'autres cas d'utilisation du parfait de forme imperfective à valeur d'état résultant, la notion d'achèvement peut toutefois être exprimée, mais ailleurs qu'au niveau de la forme verbale. Elle peut être suggérée par des indices contextuels, comme dans l'exemple suivant :

(199) – *Nali ni umrja iz onzi den, krāstnik Enjo, i bivolicata. [...] Dušata mi se obārna, **plakali sme**, kato če umrja čiljak.*

« Pour comble de malheur notre buffle a crevé l'autre jour. [...] J'en étais toute retournée, on **a pleuré** comme si on avait perdu un enfant... »

(Yordan Yovkov, *Serafim*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

Ici, l'occurrence d'aoriste perfectif qu'on trouve dans *kato če umrja čiljak*, « comme si un homme était mort », peut suggérer une interprétation d'accomplissement, mais aussi d'achèvement.

Reprenons l'exemple par lequel nous avons commencé ce chapitre pour illustrer la traduction de la valeur d'expérience. Nous exploitons ici la valeur d'état résultant exprimée par le parfait *az sām pobeljal* :

(200) *Vidiš li me, doktore, az **sām pobeljal** v tǎrgovija i*
vois part.inter. me docteur je suis blanchi.PP_a dans commerce et

čūždo pismo ne sām razpečatval.
à-autrui lettre nég. suis déchacheté.PP_i

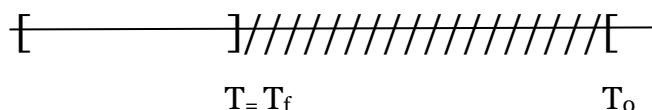
« Tel que tu me vois, docteur, les cheveux blanchis par de longues années de commerce, je n'ai jamais ouvert une lettre qui ne m'était pas destinée. »

(Ivan Vazov, *Pod igoto*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

« Tel que tu me vois, docteur, blanchi par les longues années de commerce, je n'ai jamais ouvert une lettre adressée à autrui. »

(Ivan Vazov, *Pod igoto*, traduction S. Tzonev, S. Pentcheva et V. Yonova)

La représentation graphique de cette valeur est la suivante :



Le parfait perfectif marque un processus accompli et achevé et l'état résultant de ce processus est concomitant avec la situation d'énonciation. Il nous semble aussi important d'attirer l'attention sur la traduction de *az sām pobeljal*, « je suis blanchi », dans l'une des traductions, qui relève à notre avis de la vision orthonymique qui exige que, en français, l'idée de blancheur associée à la vieillesse

soit appliquée au visage et en particulier aux cheveux. Nous pensons qu'il ne s'agit pas d'une nécessité imposée par la polysémie du syntagme « être blanchi » en français puisque, si ce dernier peut signifier « être rendu blanc par la maladie, par la peur » ou « être innocenté » (« blanchir » dans son emploi intransitif veut dire « passer un long moment de sa vie dans une occupation »), il n'en demeure pas moins vrai que « être blanchi par les années » est tout à fait acceptable et qu'une traduction ne recourant pas à *cheveux* pour signaler l'âge du sujet peut certes dépayser le lecteur – mais ne s'attend-il pas à un tel dépaysement, ne serait-ce parce qu'il est en train de lire un texte venant d'une langue qui n'est pas la sienne ?

Cet exemple touche également au problème de type de littéralité que nous estimons important de conserver : l'identité formelle n'est possible que si elle est acceptée par la langue traduisante mais les marges d'acceptation doivent être repoussées par les traducteurs, quitte à dépayser le lecteur. En bulgare, l'application de la blancheur aux cheveux est implicite mais aucune ambiguïté ne peut la mettre en doute chez le locuteur natif, probablement en raison de la présence du préverbe *po-* qui indique l'acquisition progressive de l'état de blancheur.

3. Traduction de la valeur de reconstruction du parfait

Le parfait de reconstruction, surtout lorsqu'il apparaît dans le cadre de textes narratifs, suscite des interrogations en matière de traduction. En français, de tels parfaits sont le plus souvent rendus par l'introduction de la modalité : formes verbales au conditionnel, adverbess exprimant le doute ou encore auxiliaires modaux. Ces procédés ne modalisent-ils pas trop la traduction ? Bien que de tels ajouts soient probablement nécessaires, ils finissent par fausser le texte de départ, en mettant au premier plan la nuance dubitative. Examinons à ce propos l'exemple suivant :

(201) « *Struva mi se – misleše si prez tova vreme Sali Jašar – če edna večer vidjax cigarata na toja xairsăzin da sveti pod salkămite pri pleta; vidjax i Šakire da se vrăšta prez dvora ottam. **Da ne e prikazval** toj skrito s dăšterja mi?* »

« Il me semble bien, se disait Sali Yachar pendant ce temps, avoir vu un soir la cigarette de ce vaurien briller sous les acacias, près de la haie ; j'ai vu

aussi Chakiré qui traversait le jardin. **N'aurait-il pas parlé** en secret avec ma fille ? »

(Yordan Yovkov, *Pesenta na koleletata*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

Dans le texte original, le narrateur explicite le processus de reconstruction, en précisant qu'il s'est réalisé à partir d'indices visuels : la forme de l'aoriste *vidjax*, « j'ai vu », apparaît à deux reprises. La nuance de doute introduite par le conditionnel dans la traduction n'est-elle point trop forte ? Le passé composé était en tout cas tout à fait énonçable.

Dans l'extrait suivant, la traduction rend de façon adéquate la valeur de reconstruction du parfait : la déduction à partir d'indices se manifeste dans le texte en français par le recours à deux reprises au passé composé et à l'auxiliaire modal *devoir* :

(202) *Kato kaza tova, Serafim se usmixna [...]. Štom ostavi paltoto na pejkata, toj točas se popipa nad krăsta, pod pazvata. Enjo razbra, če tam nejde šte e skătal parite si.*
– *Če vzemi da si kupiš edno palto! – posădi go strogo Enjo. – Vse trjabva da si izkaral njakoja para.*

« Tout en prononçant ces mots, Séraphin sourit à nouveau. [...] À peine eut-il déposé son vêtement sur le banc qu'il porta la main à sa poitrine d'un geste rapide. Enjo comprit que c'était là qu'il **avait dû cacher** son argent.

« Achète-toi un manteau ! le rabroua Enjo d'une voix sévère. Quand même, tu **as bien dû** gagner quelques sous. »

(Yordan Yovkov, *Serafim*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

Avec la première occurrence du parfait de reconstruction, le narrateur explicite la supposition faite par le co-locuteur, Enjo, à la vue du geste esquissé par Séraphin. La seconde occurrence vient justifier le reproche adressé à Séraphin, qui porte toujours son vieux manteau rapiécé alors qu'il peut s'en acheter un nouveau avec l'argent gagné. Dans les deux cas, l'événement est reconstruit à partir d'indices, et ce qui est verbalisé n'est pas l'état constaté mais l'état résultant d'un événement reconstruit.

Notons cependant la différence de nature des indices ayant permis la reconstruction des événements : dans le premier cas, c'est le geste que le personnage, Séraphin, porte à sa poitrine, qui est observé par le co-énonciateur ; dans le second, le co-énonciateur fait une déduction à partir de ce qu'il a entendu (Séraphin vient de lui dire comment il a passé l'été, les endroits où il a travaillé,

etc.) et énonce une supposition.

Ne trouvant pas la personne qu'il a cachée dans l'écurie, Marko, personnage du roman *Pod igoto*, fait d'abord des suppositions, puisqu'il n'entend pas de réponse à son appel, et ensuite se souvient d'avoir trouvé la porte de l'écurie ouverte :

(203) – *Ivančo! – vikna toj v slamenika.*
Otgovor njamaše.
– **Zaspal e.** *Ivančo! – vikna po-silno.*
Nikoj ne se obadi.
– *Ax, šte e begál, zavalijata – kaza Marko, kato zabeleži edvam sega, če toj zavari vratata otvorena na obora.*

« Ivantcho ! cria-t-il dans la grange.

Aucune réponse.

« Il **se sera endormi.** Ivantcho ! cria-t-il plus fort.

Personne ne répondit.

« Mon Dieu, il **se sera enfui**, le malheureux » se dit Marko qui remarquait seulement maintenant que la porte de l'écurie était ouverte. »

(Ivan Vazov, *Pod igoto*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

« – Ivan ! appela-t-il dans le fenil.

Pas de réponse.

– Il **a dû s'endormir.** Ivan ! appela-t-il plus haut.

Personne ne répondit.

– Ah ! le pauvre, il **a dû se sauver !** s'exclama Marko en se rappelant qu'il avait trouvé la porte de l'écurie ouverte. »

(Ivan Vazov, *Pod igoto*, traduction S. Tzonev, S. Pentcheva et V. Yonova)

La valeur de processus reconstruit est rendue par des moyens différents – futur antérieur et passé composé accompagné du verbe modal *devoir* – et les deux traductions parviennent à reconstituer cette valeur. La traduction réalisée par Vrinat-Nikolov montre bien que, parallèlement au conditionnel et au passé composé, le futur antérieur¹⁵¹, revêtant un fonctionnement modal, est apte à exprimer la reconstruction à partir d'indices. La traduction acquiert ainsi un caractère plus soutenu ; celle de S. Tzonev, S. Pentcheva et V. Yonova, perçue comme plus familière, restitue fidèlement le registre de langue de l'original.

Ce futur n'a pas véritablement d'ancrage temporel, il est appelé *conjectural*

¹⁵¹ Mentionnons un usage modal du futur simple et antérieur en italien que les grammairiens appellent habituellement *futuro di dubbio* : n'ayant pas de valeur temporelle, il exprime une supposition ou une déduction du sujet parlant, par exemple *Hanno bussato alla porta, sarà Marco*, « On a frappé à la porte, ça doit être Marc », *Quando è iniziato lo spettacolo saranno state le nove*, « Quand le spectacle a commencé, il devait être neuf heures ».

précisément parce que l'énonciateur y exprime une prédiction. En voici un autre exemple :

(204) – *Viž, vjatarāt e otvoril vratata – kaza njakoj grub glas v tāmminata i tožčas se zapali gazova lambica.*

« Tiens, le vent **aura ouvert** la porte », dit une voix rocailleuse dans l'obscurité et, au même moment, on alluma une petite lampe à pétrole. »
(Ivan Vazov, *Pod igoto*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

« Tiens, le vent qui **a ouvert la porte**, dit une voix rude dans l'obscurité, et en même temps, on alluma une petite lampe à pétrole. »
(Ivan Vazov, *Pod igoto*, traduction S. Tzonev, S. Pentcheva et V. Yonova)

En (205), la valeur de reconstruction du parfait est rendue non par le passé composé mais respectivement par un participe passé et par le passé immédiat, formes accompagnées en outre d'explicitations :

(205) *Sega vodeničarjat se izpravi i pogledna učudeno nepoznatija [...]. Pred nego stoeše visok, smārtnobleden momāk, murgav, s černi vdlābnati pronizitelni oči, s dālga rošava kosa, poktita s prax, setreto mu okāsano, omacano s kal i mokro, žiletka bez kopčeta, razgārnata, otdeto se videše, če toj njama riza, pantaloni orāfani i konduri prodāneni. S edna reč, čovek kojto e **izbjagal** ot tāmnica ili šte ide v neja.*

« Le meunier se redressa et regarda, étonné, l'inconnu [...]. Il avait devant lui un jeune homme de haute stature : son visage hâlé était d'une pâleur mortelle, ses yeux noirs et perçants étaient profondément enfoncés dans leurs orbites, ses cheveux longs et ébouriffés, recouverts de poussière ; sa veste était déchirée, maculée de boue et trempée, son gilet n'avait plus de boutons et laissait voir qu'il ne portait pas de chemise, son pantalon était effiloché et ses souliers percés. Bref, tout cela trahissait **l'évadé de prison** ou celui qui va bientôt y entrer. »
(Ivan Vazov, *Pod igoto*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

« Alors le meunier se redressa et contempla, étonné, cet inconnu [...]. Il vit un grand jeune homme brun, aux yeux noirs et perçants enfoncés dans un visage mortellement pâle, aux cheveux longs ébouriffés et pleins de poussière ; sa veste trempée était en loques ; son gilet sans boutons faisait voir qu'il n'avait pas de chemise ; le pantalon était en lambeaux et ses grosses chaussures défoncées. En un mot son aspect était celui de quelqu'un qui **vient de s'évader** de prison ou qui va bientôt y entrer [...]. »
(Ivan Vazov, *Pod igoto*, traduction S. Tzonev, S. Pentcheva et V. Yonova)

En (206), le parfait dans la proposition subordonnée comparative correspond à un commentaire marquant une interruption, non à une appréciation ou à l'expression du doute ; sa traduction par le conditionnel ne paraît pas appropriée :

(206) *Gaustin govreše kato očevidec, kojto sled mnogo usilija*
 G. parlait.IMP.impf comme témoin qui après beaucoup efforts

e uspjäl da *preodolee* *slučilo-to se.*
 est réussi.PP_a da surmonte.PRÉS.pf passé-art. réfl.

« Gaustin parlait comme un témoin qui, au prix de nombreux efforts, **aurait réussi** à surmonter ce qui s'était passé. »

(Guéorgui Gospodinov, *I drugi istorii*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

En examinant la valeur de « concret » et de témoignage que certains linguistes attribuent à l'aoriste, Guentchéva (1990 : 92) cite l'exemple suivant, tiré de *Pod igoto* :

(207) – *Ax, Bojčo, njakoj te predade!* – *izvika tja*
 part.én. B. quelqu'un te trahit.A.pf s'écria.A.pf elle

bezpokojno, kogato razkaz-ät dojde do napadenie-to
 avec-inquiétude lorsque récit-art. arriva à attaque-art.

na Ognjanova v altänsko-to xanče ot turcite.
 sur O. dans d'Altanovo-art. auberge de Turcs-art.

« Ah, Boïtcho, quelqu'un **t'a trahi!** s'écria-t-elle, lorsqu'il en vint à raconter l'attaque des Turcs à l'auberge d'Altanovo. »

(Ivan Vazov, *Pod igoto*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

« Oh, Boïtcho, quelqu'un **a dû te trahir!** s'écria-t-elle, anxieuse, quand il en vint à raconter comment les Turcs l'avaient poursuivi à l'auberge d'Altanovo. »

(Ivan Vazov, *Pod igoto*, traduction S. Tzonev, S. Penchéva et V. Yonova)

L'auteur souligne à juste titre que la nuance modale introduite par la traduction est absente du texte bulgare et que le texte d'arrivée, plutôt que de laisser « planer un certain doute », devrait rendre la valeur de l'aoriste (constat d'un événement qui s'est produit) par le passé composé sans recours à la modalité. La nuance modale, poursuit-elle, aurait pu être exprimée, si telle avait été la volonté de l'auteur, par le parfait d'inférence ou par le verbe modal *trjabva* suivi du parfait, ce qui aurait correspondu, dans la traduction, respectivement à « quelqu'un t'a donc trahi » et « quelqu'un a dû te trahir ». Nous avons choisi de reprendre cet exemple pour en citer la traduction plus récente, celle de Vrinat-Nikolov qui, traduisant l'aoriste par le passé composé sans verbe modal, est plus fidèle à l'intentionnalité de l'original.

4. Traduire le processus, traduire l'état ?

En nous appuyant sur le cadre élaboré par Guentchéva qui, suivant les propriétés sémantico-syntaxiques des verbes, isole plusieurs valeurs du parfait – état acquis, état résultant, état conséquent, valeur d'expérience ou de reconstruction –, nous avons d'abord illustré la distinction perfectif/imperfectif dans la valeur d'expérience. La présence de cette opposition aspectuelle conduit à l'introduction, dans la traduction, de locutions adverbiales de temps du type *jamais, plus d'une fois, depuis que, toujours*, qui élaborent un contexte habituel pour le parfait d'expérience. Ce sont ces éléments lexicaux qui, apparaissant comme des ajouts sans être des explicitations, peuvent être envisagés comme une forme de manifestation de l'aspect grammatical dans la traduction.

C'est essentiellement dans le cadre de la traduction du parfait résultatif (mais le parfait d'expérience peut également être le lieu de transformations semblables) que nous avons constaté la tendance vers l'orthonymie : texte de départ et texte d'arrivée peuvent être reliés en termes de rapports entre le processus accompli, l'état que ce processus a engendré et le résultat pour le sujet énonciateur dans son actualité. Un événement implique l'autre, est la conséquence logique de l'autre, et la traduction, encore une fois sous le poids de la réalité extralinguistique, explicite souvent ce rapport d'implication.

Nous avons vu que le parfait implique le constat d'un état et les conséquences qui en résultent. En raison de cette valeur, la tendance à le traduire par le présent en français est assez fréquente. Ce type de traduction insiste sur l'acquisition d'un état qui se situe dans l'actualité de l'énonciateur ; le recours au passé composé permet toutefois d'attirer l'attention sur le processus qui a engendré cet état. S'il est vrai que l'état résultant se présente dans la plupart des cas en rapport avec la situation d'énonciation, nous estimons que la compatibilité avec le présent, bien qu'elle fasse partie de l'environnement contextuel habituel du parfait, ne doit pas nécessairement apparaître dans la traduction si elle n'a pas été explicitement indiquée par le texte original.

CHAPITRE X.

TRADUIRE L'ÉNONCIATION MÉDIATISÉE

1. Degré de distanciation et valeurs médiatives

Le bulgare permet de présenter une même situation de différentes manières selon « le degré d'implication de l'énonciateur dans ce qu'il dit » (Guentchéva 1993 : 58). Rappelons la gradation du degré de distanciation par rapport aux faits énoncés suivant le choix de la forme verbale (les manières différentes de présenter une situation ont été évoquées dans le résumé de la position de Gerdžikov (1984) quant au traitement de la catégorie du médiatif) :

forme verbale	type d'énonciation	attitude du locuteur	degré de distanciation
aoriste perfectif	processus accompli et achevé (valeur d'événement certain et réalisé)	résultat d'une expérience directe ou constatation	assertion pleinement assumée, engagement avec le fait énoncé, l'énonciateur est la source première de l'information
parfait	inférence (indices présents lors de l'acte d'énonciation)	événement perçu de façon indirecte	une certaine distanciation à l'égard de l'événement énoncé
participe passé actif sans auxiliaire, « parfait tronqué »	énonciation médiatisée (valeur d'inférence exclue)	transmission des paroles d'autrui (indication explicite par l'omission de l'auxiliaire, à la 3 ^e personne)	distanciation par rapport aux faits énoncés mais sans appréciation
participe passé actif précédé du participe de l'auxiliaire (forme surcomposée)	énonciation médiatisée	faits énoncés à partir des paroles d'autrui : expression de divers degrés d'incertitude (doute, ironie, rejet, mépris, négation, indignation, condescendance)	absence d'engagement par rapport aux événements et aux états ; distance explicitement marquée ; prudence, réserve à l'égard de l'information transmise, dégagement de la responsabilité

Tableau 13. Manières de décrire une situation suivant l'attitude du locuteur.

2. Le registre du narratif médiatisé ou l'impossibilité de traduction

La distinction précédemment établie entre registre énonciatif et registre du non-actualisé n'étant pas suffisante pour rendre compte des phénomènes médiatifs, Guentchéva (1994) l'affine par l'introduction de trois types de registres médiatifs : le registre du médiatisé non actualisé (la situation médiatisée est globalement en rupture par rapport à la situation d'énonciation initiale, elle se caractérise par des repères temporels fictifs et des énonciateurs indéterminés), le registre du médiatisé actualisable (la rupture est le résultat d'une construction) et le registre du médiatisé énonciatif (mise en rupture de la situation médiatisée à la suite d'une rupture entre les instants).

Dans son article portant sur l'aptitude du français à exprimer des valeurs médiatives, Guentchéva (1994 : 11) formule l'hypothèse suivante :

« Toute occurrence d'un énoncé médiatif introduit nécessairement une situation d'énonciation médiatisée Sit_M qui est en rupture par rapport à la situation d'énonciation Sit_o . »

Ce sont les formes non subjectives d'énonciation médiatisée (d'après la terminologie de Gerdžikov), notamment l'aoriste et l'imparfait médiatifs, le plus-que-parfait et le futur dans le passé, qui constituent le type de narration défini par Guentchéva comme registre du médiatisé non actualisé ou registre du narratif médiatisé. Le narrateur est en quelque sorte absent de ce registre, qui « se suffit à lui-même ». Les événements racontés revêtent le caractère de reformulation de la narration d'autrui, sans que l'identité de ce dernier soit explicitée. Les particularités de ce registre peuvent être résumées ainsi (Guentchéva 1990 : 145) :

« les coordonnées spatio-temporelles dans ce type de narration constituent un acte d'énonciation qui exige un double ancrage spatio-temporel : il appartient à un acte d'énonciation qui est dans sa globalité en rupture avec l'acte d'énonciation fondamental ».

Ce registre est défini comme « sous-système de l'histoire et des contes » par Feuillet (1996 : 115) ; s'organisant indépendamment de l'indicatif, il est régi par des servitudes grammaticales : absence de l'auxiliaire, restriction aux troisièmes

personnes, impossibilité de recourir aux temps de la distanciation¹⁵², aucune indication explicite de la source du message.

Des expressions du type *imalo edno vreme*, « il était une fois », ou *njakoga*, « autrefois », en se combinant avec les formes médiatives, contribuent à créer « un univers à part, un univers imagé où les personnages et les faits sont situés hors du temps ».

Lorsqu'il s'agit de traduire en français les effets de cette technique narrative, on n'est pas en mesure de rendre compte de la « tonalité » créée délibérément par le recours à ce type de narration : en effet, ce sont le passé composé ou passé simple, l'imparfait et le plus-que-parfait, qu'on utilise aussi bien pour rendre compte des formes non médiatives que des formes médiatives. S'agit-il d'un décalage inévitable, s'expliquant par les traits typologiques des systèmes linguistiques en question ? Cette question est d'autant plus valable lorsqu'on met en évidence l'impossibilité de repérer ce type d'écarts à la seule lecture du texte d'arrivée, sans la connaissance préalable des spécificités grammaticales de l'original. Ce n'est pas un décalage directement décelable en surface ni un décalage polémique, on peut alors le considérer comme l'un des indices signalant ce qu'on a l'habitude de définir comme l'intraduisible en traduction.

Considérons les extraits suivants (les indications A.pf et A.impf ne se rapportent pas à la forme médiative mais au type de participe, respectivement « participe actif issu de l'aoriste d'un verbe perfectif » et « participe actif issu de l'imparfait d'un verbe imperfectif ») :

(208) *Edna večer se pribiral (méd.(A.impf)) kako obiknoveno ot rabota. Po tova vreme večer go tormozela (méd.(A.impf)) misālta, če bavno izgubva (PRÉS.impf) sluxa si. Slučvalo se (méd.(A.impf)) da ne čuva časovnika, telefona i njakoi po-tixo kazani dumi. Dori počnali (méd.(A.pf)) da se šeguvat s toja mu strax. Otključil (méd.(A.pf)) vratata, otvātre go blāšnala (méd.(A.pf)) mirizmata na tri prepālteni pepelnika s fasove (bil pokanil (méd.(PQPFT.pf)) prednata večer kolegi), opānal (méd.(A.pf)) se na divana i vključil (méd.(A.pf)) radioto do glavata si.*

« Un soir, il rentra du travail, comme d'habitude. À cette époque il était déjà tourmenté par l'idée que, lentement, il devenait sourd. Il lui arrivait de ne pas entendre le réveil, le téléphone et des mots prononcés plus doucement.

¹⁵² Rappelons que les temps de la distanciation organisent un premier sous-système narratif dans lequel on trouve l'aoriste, l'imparfait, le plus-que-parfait et le futur dans le passé : le narrateur s'y positionne comme un spectateur invisible et les événements « semblent se raconter eux-mêmes ».

On commençait même à plaisanter avec cette peur qu'il avait. À l'intérieur, il fut frappé par l'odeur de trois cendriers bourrés de mégots (la veille, il avait invité des collègues). Il s'étendit sur le divan et mit en marche la radio près de sa tête. »

(Guéorgui Gospodinov, *Osmata nošt*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

- (209) *S ljavoto oko viždala (méd.(A.impf)) samo nazad, v minaloto, a s djasnoto – edinstveno onova, koeto imalo (méd.(A.impf)) da stava v bādešteto. I makar dvete i oči da bili (méd.(A.impf)) otvotreni kato na vsički zrjašti, Vajša vse edno bila (méd.(A.impf)) sljapa. Sljapata Vajša i vikali (méd.(A.impf)) vsički. Rjadko izlizala (méd.(A.impf)) ot kāšti, a v dvora xodela (méd. (A. impf) s protegnati rāce, blāskala (méd.(A.impf)) se v čerešata, derjala (méd.(A.impf)) se iz kāpinite i sābarjala (méd.(A.impf))grāncite pod sajvanta. Čerešata, kāpinite i grāncite ne sāštesvuvali (méd.(A.impf)) za neja, taka kakto ne sāštestvuval (méd.(A.impf) i dnešnjat den. Za ljavoto i oko te vse ošte ne bili došli (méd.(A.pf.)) ot prāstta, a za djasnoto i - veče bili povexnali (méd.(A.pf)) ili stanali na prāst.*

« Avec l'œil gauche, elle ne pouvait voir qu'en arrière, dans le passé, avec le droit – uniquement ce qui devait avoir lieu dans l'avenir. Et même si ses yeux étaient ouverts, tels ceux de tous les voyants, c'était comme si Vaïcha était aveugle. Vaïcha l'aveugle – c'était ainsi que tout le monde l'appelait. Elle sortait rarement de chez elle ; dans la cour, elle avançait les bras tendus, se heurtait au cerisier, s'égratignait aux ronces, renversait les pots de terre sous l'auvent. Le cerisier, les ronces et les pots de terre n'avaient pour elle pas plus d'existence que le jour présent. Pour son œil gauche, ils n'étaient pas encore sortis de terre, pour son œil droit, ils étaient déjà desséchés ou redevenus terre. »

(Guéorgui Gospodinov, *Sljapata Vajša*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

- (210) *Edin čovek zamrāknal (méd.(A.pf)) v krāčmata na šāsedno selo s tamošni prijateli nabori, služili (méd.(A.pf)) navremeto v 'nam koj si polk. Ta dorde se setjat za vseki poimanno i nakvasjat smomenite si (zabravixme se, ej), čuknalo (méd.(A.pf)) polunošt i stanali (méd.(A.pf)) da se razotivat. Čovekāt otkazal (méd.(A.pf)) da spi v onova selo – da ne sām pijan – i trāgnal (méd.(A.pf)) da se pribira.*

« La nuit surprit un homme dans la taverne d'un village voisin, avec des amis du coin, copains de caserne qui avait servi, à l'époque, dans je ne sais quel régiment. Et donc, le temps qu'ils se souviennent de tout un chacun et rafraîchissent leurs souvenirs (eh ben, on s'est oubliés !) minuit sonna et ils se levèrent pour rentrer. L'homme refusa de passer la nuit dans ce village – non, je ne suis pas ivre ! – et repartit chez lui. »

(Guéorgui Gospodinov, *Setna istorija na 90-te*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

Dans ces exemples, les participes dérivés d'aoristes perfectifs constituent des énoncés médiatifs qui dénotent des événements s'insérant nécessairement dans une chronologie : ils forment une structure de succession dans laquelle il ne peut y avoir chevauchement d'événements. Les participes issus de formes imperfectives codent les états descriptifs sous-jacents aux événements organisés en

suite chronologique. L'omission de l'auxiliaire dans toutes les formes verbales participe à l'élaboration d'un univers en quelque sorte parallèle à celui du registre du non-actualisé. Ce dernier est en effet en rupture avec la situation d'énonciation, alors que dans le cas du registre du médiatisé non actualisé, la rupture s'effectue par l'intermédiaire d'une situation médiatisée : « Il faut donc envisager une double opération de rupture : une par rapport au système énonciatif et une autre par rapport au système du non-actualisé. » (Guentchéva 1994 : 13)

Les exemples cités illustrent le fait que le français n'a pas grammaticalisé le système du médiatif et ne possède pas de procédés spécifiques pour opposer le registre du non-actualisé au registre du médiatisé non actualisé.

3. Effacement de valeurs médiatives

L'étude des phénomènes aspectuels propres au bulgare et de leur grammaticalisation complexe dans une optique traductologique nous conduit également à considérer les possibles décalages polémiques, ceux qui par leur acuité alimentent l'interrogation déjà évoquée : que faut-il privilégier, un discours d'arrivée lisse et sans aspérités ou la primauté de l'original ? Il s'agit notamment de certains cas d'« étoffements idiomatiques », critiquables selon certains et pratiqués spontanément par d'autres. Penchons-nous sur ces quelques exemples, liés à la compréhension et à la restitution de la catégorie du médiatif :

(211) – [...] **Slušam,** **dumala** na maika si [...] **družki-te** i
 écoute.PRÉS.impf parlée.PP_{ai} à mère réfl. amies-art. à-elle
 méd.

se **izpoženili,** **a** **tja** **ošte** **stojala.**
 réfl. (toutes)-mariées.PP_a et elle encore restée.PP_{ai/i}
 méd. méd.

« **Je l'ai entendue se plaindre** à sa mère comme quoi ses amies **s'étaient toutes mariées**, et qu'elle **restait seule.** »

(Yordan Yovkov, *Po žicata*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

Replaçons la citation dans son contexte. Une famille part à la recherche de l'hirondelle blanche dans l'espoir de trouver un remède pour sa fille malade. Le père s'adresse à un paysan rencontré par hasard sur son chemin et lui explique les raisons possibles du chagrin de la fille : elle est encore seule, alors que toutes ses amies sont déjà mariées.

On remarque le participe passé actif *dumala* construit à partir de la forme imperfective (à connotation légèrement dialectale) *dumam*, « parler, dire », ainsi que l'omission de l'auxiliaire : ce sont des indices qui, d'un point de vue formel, attestent la présence du médiatif et par conséquent de la connaissance d'une information par voie indirecte, médiatement. Cependant, « je l'ai entendue se plaindre » implique la perception de la plainte de façon immédiate et sans intermédiaire, comme si le père avait assisté à la conversation entre mère et fille ou du moins l'avait entendue. Cet écart s'explique probablement par la présence du verbe *slušam*, « écouter, entendre », dont le sens littéral implique la perception par l'ouïe. Cependant, compte tenu du contexte et notamment de la forme médiative qui suit, on note, dans l'original, un écart de l'acception littérale de ce verbe au profit d'une valeur « phatique », le verbe *slušam* étant en quelque sorte désémantisé. Il ne s'agit pas seulement d'effacement mais de transformation par la traduction de la valeur médiative en valeur testimoniale¹⁵³.

Les divers degrés de distance entre l'énonciateur et l'information donnée se construisent à partir d'un « rapport médiatisé » (Guentchéva 2006 : 52) et au moyen d'un discours médiatisé : l'énonciateur rapporte une assertion par rapport à laquelle il peut prendre une distance plus ou moins grande, s'en désolidariser entièrement en émettant une appréciation dans ce sens, ou marquer seulement qu'il ne peut pas être considéré comme la source du message.

Dans l'exemple qui suit, la référence aux dires d'un autre énonciateur ne semble pas avoir été suffisamment explicitée par la traduction :

(212) – *Kak e umrjala? popitax. [...]*
comment est morte demandai.A.pf [...]

– ***Samoubila*** *se e – otvārna tja. Dokarali ja v bolnica-ta*
suicidée.PP_a refl. est répondit elle amenés.PP_a la dans hôpital-art.
méd.

včera sledobed. Bila ošte živa i lekari-te ciala nošt se
hier après-midi. été encore vivante et médecins-art. entière nuit réfl.
méd.

¹⁵³ Notons aussi que, pour la définition de la catégorie du médiatif, la valeur de témoignage est secondaire (comme celle d'évocation des faits par oui-dire ou de constatation inattendue), ce n'est qu'une réalisation d'une valeur plus abstraite, celle de médiation (Guentchéva 1996, Lazard 1996).

borili za život-a i Včera v nedelja e trjabvalo
luttés.PP_{ai} pour vie-art. à-elle. hier dans dimanche est dû.PP
méd.

da bāde svatba-ta i. Vsičko **bito** uredeno, **bil**
da est mariage à-elle tout été arrangé.PPP été.PP
méd. méd.

zapazen restorant-āt i taka natatāk. V nedelja sutrin-ta
réservé.PPP restaurant-art. et cetera. dans dimanche matin-art.

obače, dokāto **obličala** roklja-ta si, poštaljon-āt i **donesāl**
cependant alors que mise.PP_i robe-art. réfl. facteur-art. à-elle apporté.PP_a
méd. méd.

telegrama. V neja godenik-āt **pišel**, če dvama-ta šte
télégramme dans elle fiancé-art. écrit.PP_i que deux-art. aux.FUT.
méd.

napravjat goljama greška, ako se oženjat sega.
font.PRÉS.pf grande erreur si réfl. marient.PRÉS.pf maintenant

Samijat toj **zaminaval** naemnik v dalečna strana, za da
lui-même il parti.PP_{impf2} mercenaire dans lointain pays pour da

spečeli pari. **Pišel** i ošte, če i vrāšta
gagne.PRÉS.pf argent écrit.PP_i à-elle encore, que à-elle rend.PRÉS.impf
méd.

svoboda-ta, no ako slučajno imala sili da go dočaka,
liberté-art. mais si par-hasard eue.PP forces da le attend.PRÉS.pf

toj štjal da bāde naj štastliv-ijat čovek na svet-a
il aux.FUT. da est le-plus heureux-art. homme sur monde-art.

Nakraja i **se izvinjaval** za pričinenite gorest i sram.
À-la-fin à-elle réfl. excusé.PP_i pour causés.PPP. souffrance et honte
méd.

« – Comment est-elle morte ? lui demandai-je. [...]

– Elle s'est **suicidée**, répondit-elle. On l'a **amenée** à l'hôpital hier, dans l'après-midi. Elle **était** encore vivante, les médecins ont **lutté** toute la nuit pour la sauver. Hier, dimanche, c'était le jour de son mariage. Tout **avait été** organisé, le restaurant et tout le reste. Mais le matin, pendant qu'elle **revêtait** sa robe de mariée, le facteur lui **a apporté** un télégramme. Son fiancé lui **écrivait** qu'ils feraient une grosse erreur s'ils se mariaient maintenant. Lui, il avait décidé de s'engager comme mercenaire dans un pays lointain pour amasser de l'argent. Il disait aussi qu'il lui rendait sa liberté, mais que si elle avait la force de l'attendre, il serait le plus heureux des hommes. À la fin, il **demandait des excuses** pour la souffrance et l'humiliation qu'il lui causait. »

(Deyan Enev, *Morga*, traduction Roumiana Stantcheva)

Cet exemple rappelle le registre du narratif médiatisé : les événements sont racontés comme appartenant à un monde à part, parallèle à la narration dans

laquelle ils s'inscrivent.

Avec l'aoriste conclusif *samoubila se e*, « elle s'est suicidée », l'énonciateur indique le constat d'un événement fondé sur une énonciation indirecte. Les formes médiatives qui suivent ne disent pas que l'information relatée est à considérer avec prudence mais signalent qu'elle a été apprise d'un tiers. On ne trouve cependant pas, dans la traduction, d'indications explicites montrant qu'il s'agit de faits rapportés. Regardons les trois premières formes médiatives : *dokarali*, aoriste médiatif, a été traduit par le passé composé, *bila*, présent ou imparfait médiatif, par l'imparfait, *se borili*, un nouvel aoriste médiatif, par le passé composé.

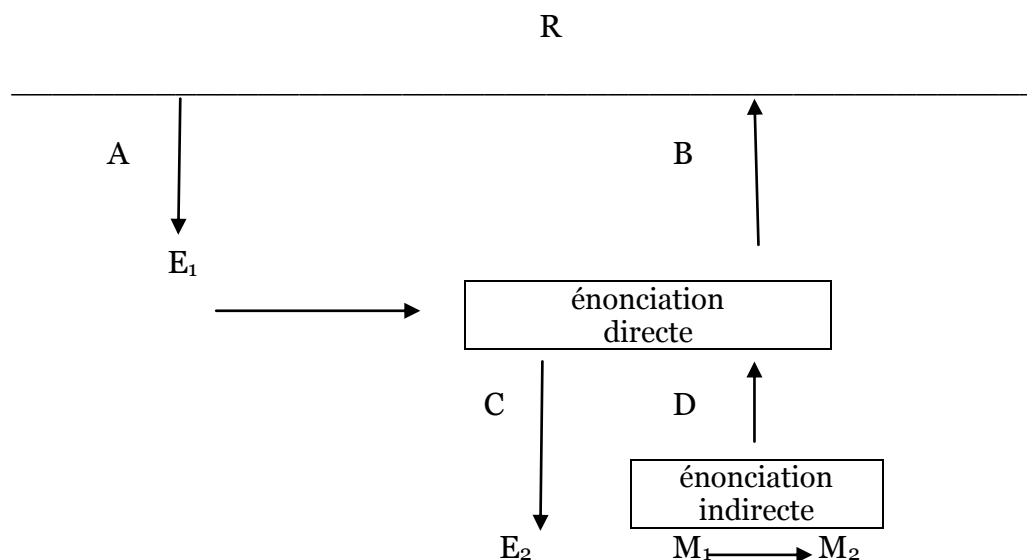
Il nous paraît cependant possible, en recourant au système temporel du français, d'essayer au moins de signaler la distance entre un acte d'énonciation antérieur et l'énonciation médiatisée elle-même : ainsi le passif « avait été amenée » à la place de l'aoriste médiatif *dokarali* peut indiquer, par l'absence de mention de l'agent, que les faits relatés appartiennent à l'énonciation d'autrui (la voix passive nous paraît plus adéquate que la forme impersonnelle qu'on trouve dans la traduction).

Les formes médiatives *bila* et *se borili*, appartenant toutes les deux à l'aoriste, peuvent aussi être rendues par le plus-que-parfait, et ainsi de suite. Nous faisons référence à Simeonov (1984, 1987), qui, présentant l'organisation des temps verbaux en français et en bulgare en systèmes de coordination, signale que la concordance des temps est un moyen de signifier le désengagement de l'énonciateur vis-à-vis du fait relaté. Nous illustrerons cette possibilité par les quelques exemples qui suivent. Rappelons brièvement le traitement que propose l'auteur de la relation entre énonciation directe et énonciation indirecte, et des possibilités de la traduire en français.

La relation énonciation directe/énonciation indirecte (*izkaz/preizkaz*) peut être envisagée d'abord comme une opposition relative au point de vue adopté vis-à-vis du contenu de l'information : objectif ou subjectif ; testimonial ou non testimonial, d'engagement ou de désengagement ; neutre ou émotionnellement teinté ; catégorique ou réservé, etc. L'auteur souligne la prédominance de l'opposition fondée sur le critère subjectivité/non-subjectivité sur toutes les autres oppositions, ce qui signifie que le trait « absence de témoignage » n'est pas un critère suffisant pour déterminer si une forme verbale appartient ou non aux

formes d'énonciation indirecte. La fonction principale de l'énonciation indirecte n'est pas d'indiquer l'absence de témoignage mais de « transformer la valeur référentielle de l'énoncé d'objective en subjective » (1984 : 22).

La relation énonciation directe/énonciation indirecte peut ensuite être considérée en termes d'antériorité/postérité dans le cadre d'un temps grammatical. Sa représentation est verticale, en profondeur :



L'énonciation directe *E1 (izkaz)* a comme point de départ le référent R (le monde réel ou imaginaire) et se rapporte à lui, ce qui signifie que le lien génétique A et le lien référentiel B sont des liens directs.

En cas d'énonciation indirecte (*preizkaz*), le lien bidirectionnel, marqué par C et D, devient indirect. Cette énonciation est traversée par un mouvement allant de la subjectivité minimale vers la subjectivité maximale (expression d'étonnement, d'ironie, de désaccord, de mépris, de déception, de doute, etc.).

L'application de ce principe « chronologique » aux deux types d'énonciation conduit l'auteur à considérer les formes d'énonciation indirecte comme un « passé psychologique ». En français, pour exprimer simultanément, antériorité et postérité par rapport à une action passée, on utilise respectivement l'imparfait, le plus-que-parfait et le futur dans le passé ; si le bulgare ne connaît pas de concordance des temps, c'est aussi parce que les formes énumérées sont considérées comme appartenant au « passé psychologique ».

Dans la partie théorique, nous avons exprimé certaines réticences vis-à-vis

de cette position : dans quelle mesure peut-on considérer la concordance des temps du français comme étant apte à exprimer des valeurs médiatives ? Il nous paraît cependant intéressant d'envisager, dans certains cas d'énonciation médiatisée – médiatif présent, aoriste médiatif, plus-que-parfait médiatif, une telle « transposition » de formes verbales, par exemple :

(213) *Kaza mi če se obadil vkāšti.*
 dit.A.pf à-moi que réfl. téléphoné.PPa à-la-maison
 méd.

« Il m'a dit qu'il avait téléphoné à la maison. »

(214) *Kaza mi če go udarila, zaštoto sčupil ogledalo-to v*
 dit.A.pf à-moi que le frappée.PPa parce-que cassé.PPa miroir-art. dans
 méd.
*salon-a*¹⁵⁴.
 salon-art.

« Elle m'a dit qu'elle l'avait frappé parce qu'il avait cassé la glace du salon. »

Lorsque la forme de l'aoriste médiatif est renforcée par *bil*, elle est équivalente à la forme médiative du plus-que parfait ; dans ce cas, il est difficile de parler de transposition par la traduction.

Dans ces exemples, des verbes de déclaration introduisent les formes médiatives. Cependant, les valeurs médiatives sont le plus souvent exprimées dans des propositions indépendantes. En cas d'absence de mentions lexicales explicites, peut-on envisager d'indiquer l'antériorité par le truchement du système temporel comme une marque possible de distance, de recul ?

3.1. La concordance des temps : possibilité de traduction de valeurs médiatives ?

Dans l'exemple qui suit, le passage de l'énonciation directe à l'énonciation indirecte s'effectue après la relative : après un plus-que-parfait de l'indicatif, le rapport des paroles d'autrui est signalé par des formes d'aoriste médiatif : *bil* à deux reprises, *rodila se, rasli, bila*. Dans la traduction, à ces formes correspondent, respectivement, deux imparfaits (des verbes « être » et « avoir »), un passé simple, un plus-que-parfait et, enfin, de nouveau un imparfait :

¹⁵⁴ Ce dernier exemple est emprunté à Simeonov (1987 : 123).

(215) *Manol beše izrasāl pri djado Galuško, kojto po negovo*
 M. était grandi.PPa chez grand-père G. qui pendant son

vreme ne bil djado, a dvadeset i pet godišen momāk.
 temps nég. été. grand-père mais vingt-cinq d'âge jeune-homme

Kogato Manolovijat sin Momčil bil na tri godini, rodila se Elica,
 lorsq. de-M. fils M. été. à trois ans née.PPa réfl. E.

ta Elica i Momčil rasli zaedno i Elica bila na Manol
 et E. et M. grandis.PPa ensemble et E. été. à M.

kato dāšterja.
 comme fille.

« Manol avait grandi chez le père Galuchko qui, en ce temps-là, n'était pas un « grand-père » mais un jeune homme de vingt-cinq ans. Momčil, le fils de Manol, avait trois ans quand Elitsa vint au monde, et tous deux avaient grandi ensemble. Pour Manol elle était comme sa propre fille. »

(Anton Dončev, *Vreme razdelno*, traduction Ivan Evstatiev Obbov)

Dans la traduction, la distinction entre énonciation directe et énonciation indirecte est complètement écrasée, ce qui n'est pas à mettre sur le compte de l'activité du traducteur mais s'explique plutôt par l'absence, en français, d'une telle distinction appartenant à la morphologie grammaticale. Il est aussi possible que la recherche d'un texte souple et « coulant » le plus possible dans la langue d'arrivée ait écarté l'ajout de « on raconte que », qui, s'il signale explicitement le recours aux dires d'autrui, est aussi un aveu d'impuissance face à la différence linguistique¹⁵⁵. Les traces du médiatif peuvent être difficilement conservées dans la traduction s'il y a alternance, dans le texte de départ, de formes d'énonciation non médiatisée et d'énonciation médiatisée. La nouvelle *Gaustin* offre plusieurs exemples d'une telle alternance et illustre une autre valeur de médiatif, consistant à développer dans le détail une affirmation précédemment énoncée. Considérons-en deux exemples :

(216) *Minalo-to osobeno go zanimavaše. Obikaljal stari,*
 passé-art. particulièrement le occupait.IMP.impf fait(le-tour-de).PPi vieilles
 méd.

oprizeni kāšti, rovel se v razvalini-te, pročistval
 vidées.PPP maisons fouillé.PP_i refl. dans décombres-art. nettoyé.PP_{impf2}
 méd. méd.

¹⁵⁵ Comme le sont davantage encore les notes du traducteur.

tavani, sãndãci i sãbiral vsjakakvi vextorii. Ot vreme
toits coffres et ramassé.PP_i toutes-(sortes-de) friperies de temps
méd.

na vreme uspjaval da prodade nešto [...] i taka se izdãržel.
à temps réussi.PP_i da vend.PRÉS.pf quelque chose et ainsi réfl. nourri.PP_i
méd. méd.

« Le passé le hantait particulièrement. Il **faisait le tour** de vieilles maisons désertées, **fouillait** dans les décombres, **mettait** de l'ordre dans les greniers et les coffres, et **collectionnait** toutes sortes de vieilleries. Il **réussissait** de temps à autre à vendre quelque chose [...] et **assurait** ainsi sa subsistance. »

(Guéorgui Gospodinov, *I drugi istorii*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

(217) *Objasnjavaše, če v moment-a raboti nad edna po-goljama*
expliquait.IMP.impf que en moment-art. travaille sur un plus grand

rabota, kojato šte se imenuva « *Sãnuvanija na*
ouvrage qui aux.FUT. réfl. appelle.PRÉS.impf rêves de

rastenija-ta ». **Bil proçel v edna dopiska, če spored frenski**
plantes-art. été lu.PP_a dans une note q ue d'après français
méd.

botanici rastenija-ta sãšto imat psixičen život [...].
botanistes plantes-art. aussi ont.PRÉS.impf psychique vie

Meždu drugoto obiçali da spjat i proizveždali
entre autre aimés.PP_{ai} da dorment.PRÉS.impf et produits.PP_i
méd. méd.

sãnovidenija [...].
visions

« Il travaillait, m'expliquait-il, à un ouvrage d'envergure qui serait intitulé « Rêves de plantes ». Il **avait lu** dans un compte rendu que selon des botanistes français, les plantes menaient aussi une vie psychique [...]. Elles **aimaient** entre autres dormir et **produisaient** vraisemblablement des visions [...]. »

(Guéorgui Gospodinov, *I drugi istorii*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

Le médiatif, dans ces exemples, semble avoir une valeur de développement, d'explicitation d'une affirmation issue de l'énonciation non médiatisée : *minaloto osobeno go zanimavaše, objasnjavaše, če v momenta raboti*. Les formes médiatives qui suivent, rapportant les dires de Gaustin, expliquent son intérêt pour le passé ou les raisons de son travail sur un ouvrage important.

Considérons à présent une forme médiative surcomposée :

(218) – *Kakvo ima, Džapar – popita sled malko Sali Jašar, prestoreno spokoien.*
– *Kakvo novo?*

– *Novoto e tuj – kaza Džapar [...] novoto e tuj, če snošti si dojde Čauš Ibrjam.*

– *Xajde xolan! – učudi se Sali Jašar – če*
part.én. étonna.A.pf. réfl. S. J. que

nali kazaxa, če bili go zastisali
n'est-ce-pas dirent.A.pf que été.PP_{ai} le attaqués.PP_a

po pätja, če go ubili?
en chemin que le tués.PP_a

« – *Allons donc ? s'exclama Sali Yachar, étonné, on disait pourtant qu'il avait été attaqué en chemin et qu'on l'avait tué.* »

(Yordan Yovkov, *Pesenta na koleletata*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

En apprenant la nouvelle de l'arrivée de Tchaouch Ibriam, le co-énonciateur émet de fortes réserves à l'égard de l'information qu'il ne tient pas de lui-même (l'aoriste perfectif à la troisième personne du pluriel fonctionne comme expression de la forme impersonnelle) et la forme surcomposée du médiatif est l'indication de cette importante prise de distance, d'une dissociation entre celui qui énonce l'information et celui qui en est la source directe, l'asserteur. En effet, ce qu'il vient d'apprendre (l'arrivée de Tchaouch Ibriam) entre en contradiction avec une information que le co-énonciateur ne tient pas de lui-même (son assassinat possible). En recourant à la forme surcomposée du médiatif (*bili go zastisali*, « ils l'ont attaqué », peut être envisagé aussi bien comme un plus-que-parfait médiatif – forme rénarrative, non subjective – que comme un aoriste médiatif subjectif – forme non véritative), le co-locuteur peut aussi la contester voire la nier. Le recours à la forme surcomposée ne paraît pas comme polémique, c'est surtout l'indice d'une importante prise de distance vis-à-vis de l'information.

La forme interrogative dans l'original et la demande de confirmation explicitée par *n'est-ce pas* peuvent être traduites, à notre avis, par une forme interro-négative : *On n'avait pas dit qu'il avait été attaqué en chemin et (qu'il avait été) tué ?* L'absence d'inversion (*n'avait-on pas dit*) permet de restituer le registre dialogique sans risque de conférer à la traduction un caractère trop soutenu.

Dans cet exemple extrait de *Po žicata*, la valeur du médiatif est aussi celle de faits rapportés : le père relate au co-locuteur ce que sa fille lui a narré :

(219) *Vednážka žānali cjal den, večer-ta jali, posle*
une-fois moissonnés.PP_{ai} entier jour soir-art. mangés.PP_{ai} puis

pelī *momīčeta-ta*, **smeli se. Legnali si.**
chantés.PP_{ai} filles-art. ri.PP_{ai} réfl. couchés.PP_{ai} réfl.

« Donc, une fois qu'elles **avaient** comme d'habitude **moissonné** toute la journée, les jeunes filles **ont chanté** et un peu **fait les folles** après le dîner puis **sont allées** se coucher. »

(Jordan Yovkov, *Po žicata*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

Les participes passés qui construisent les énoncés médiatifs sont issus d'aoristes de verbes imperfectifs. Comme pour le registre narratif médiatisé, les événements dénotés par les énoncés médiatifs font partie d'une succession : *žānali*, « ont moissonné », *jali*, « ont mangé », *pelī*, « ont chanté », *smeli se*, « ont ri », succession qui est quelque peu rompue dans la traduction. Le français ne possède pas de marqueurs grammaticaux spécifiques pour signaler qu'il s'agit des dires d'un autre énonciateur ; on peut cependant expliciter cette source différente de l'information en « transposant » les formes d'aoristes dans le passé et en les traduisant par des formes de plus-que-parfait : *Elle m'a raconté qu'un jour, elles avaient moissonné toute la journée, le soir elles avaient mangé, puis avaient chanté, ri. Elles s'étaient couchées.*

Un procédé semblable peut être appliqué à la traduction de l'exemple suivant :

(220) *Njakoga glas-āt i se nosel nad gori i planini,*
jadis voix-art. à-elle réfl. porté.PP_i sur forêts et montagnes

na starini peeše bez glas, sjakaš na sebe si
en vieillesse chantait.IMP.impf sans voix on dirait à soi réfl.

« Jadis sa voix **retentissait** au loin dans les forêts et les montagnes, à présent, ayant perdu sa voix, elle semblait fredonner pour elle-même... »

(Anton Dončev, *Vreme razdelno*, traduction Ivan Evstatiev Obbov)

L'indication explicite d'antériorité – traduction de l'imparfait médiatif et de l'aoriste médiatif par le plus-que-parfait, du prospectif médiatif par le futur antérieur – peut permettre de marquer la distance entre l'énonciation venue d'autrui et les faits rapportés par l'énonciateur en tant qu'énonciation indirecte. Notons que ce type de traduction est effectué assez naturellement, compte tenu du fait qu'en français la concordance des temps est très développée. L'expression

d'antériorité peut devenir ainsi un moyen d'expression de valeurs médiatives¹⁵⁶, comme le montre la traduction suivante (il s'agit de la proposition indépendante):

- (221) *Polučix otgovor ošte sážta-ta sedmica. [...] Pišeše, če*
 reçus.A.pf réponse encore même-art. semaine écrivait.IMP.impf que
- ne izlizal nikāde, no se čuvstval otično. Aboniral se*
 nég. sorti.PP_i nulle-part mais réfl. senti.PP_{ai} merveilleusement abonné.PP_{ai} réfl.
 méd. méd.
- za ežednevnik-a « Zora » [...], za da sledi vse pak*
 à quotidien-art. Z. pour da suit.PRÉS.impf tout de même
- nakāde vārvi literatura-ta.*
 vers-où va.PRÉS.impf littérature-art.

« Je reçus une réponse la même semaine. [...] Il écrivait qu'il ne **sortait** pas de chez lui mais se **portait** comme un charme. Il **s'était abonné** au quotidien « Zora » afin de suivre tout de même les tendances littéraires. »
 (Guéorgui Gospodinov, *I drugi istorii*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

Cependant, pour donner une réponse plus rigoureuse à la question de la possibilité de traducton des formes médiatives à travers le système de concordance des temps du français, il faudrait tenir compte de la présence d'oppositions aspectuelles au sein du médiatif : formes imperfectives et formes perfectives doivent être, nous semble-t-il, différemment envisagées.

4. Traces de valeurs médiatives dans les traductions

4.1. Conditionnel présent ou passé

Dans un article consacré à la catégorie du médiatif en persan, Lazard (1996), soulignant que le médiatif n'implique pas une mise en doute, pose aussi des questions de traduction. Ne force-t-on pas le sens, s'interroge l'auteur, en traduisant par un conditionnel ?

¹⁵⁶ Notons aussi que la traduction de cet exemple comporte une explicitation qui nous paraît superflue – « chanter sans voix » n'est pas nécessairement la conséquence de « perdre sa voix » – ainsi qu'une hyponymisation (traduction de « chanter », terme générique, par « fredonner ») qu'on pourrait aussi expliquer par la tendance à l'explicitation et à la clarification de l'original.

Le conditionnel, dans ses emplois d' « altérité énonciative » (Caudal & Vetter 2005 : 120), se caractérise par « une absence totale de prise en charge ». Selon l'hypothèse formulée par Kronning (2002 : 564), « en tant que marqueur grammatical médiatif, le conditionnel épistémique dénote la catégorie sémantique de l'information empruntée ».

On voit, dans l'exemple qui suit, que l'information est obtenue par ouï-dire et qu'il n'y a pas de spécification lexicale du locuteur-source. Une telle indétermination de la source est, selon Kronning, un argument puissant confirmant l'hypothèse que le conditionnel est un marqueur grammatical de la notion d'emprunt. La traduction recourt en effet au conditionnel :

(222) **Doveli** *kon-ja mu, donesli i kalpak-a mu.*
ramené.PPa cheval-art. à-lui apportés.PPa et bonnet-art. à-lui
méd. méd.

Ubili go v dabrava-ta.
tués.PPa le dans forêt-art.
A.méd.

« On **aurait ramené** son cheval, **rapporté** son bonnet. On raconte qu'il **a été tué** dans la forêt de Dabrava. »

(Yordan Yovkov, *Božura*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

Ici la traduction par le conditionnel est justifiée, bien que le passé composé ou même le passif semblent également possibles. Les deux conditionnels passés auxquels recourt la traduction dénotent deux événements : « ramener » et « apporter ». La forme passive « a été tué » n'indique pas de réserves vis-à-vis de l'événement « tuer » et c'est probablement pour lui ôter le caractère d'assertion qu'on a eu recours, dans la traduction, à l'introduction de l'événement par l'impersonnel « on raconte que ». Il est toutefois clair, à travers cet exemple, que les formes construites autour du parfait ne nécessitent pas d'indications lexicales explicites. Le médiatif n'a pas besoin d'être introduit par un verbe de déclaration, mais les verbes déclaratifs eux-mêmes peuvent être porteurs de marques de médiation signalant que l'énonciateur cite une énonciation venue d'autrui. L'exemple qui suit illustre le prospectif médiatif qui s'appuie sur un acte d'énonciation antérieur :

(223) **Kazal** *na Božura, če stjal da se vărne.*
dit.PPa à B. que aux.FUT. da réfl. revient.PRÉS. pf
méd.

i da ja vzeme.
 et da la prend.PRÉS.pf

« Il aurait dit à Bojoura qu'il **reviendrait** la prendre. »
 (Yordan Yovkov, *Božura*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

On note, dans ces exemples, un effacement de l'énonciateur, un effet de mise en retrait du locuteur par rapport à ce qu'il énonce, une indication qu'il n'accorde pas au fait qu'il relate un caractère de réalité (sans toutefois contester le dire initial dénoté par l'aoriste médiatif *kazal*).

Nous reproduisons ci-dessous un long extrait dans lequel les formes médiatives sont traduites par différents procédés langagiers – d'ordre syntaxique (*il paraît que*), et temporel (conditionnel passé, passé composé, imparfait) et où ces formes alternent avec les formes conclusives.

Une foule de paysans se moque d'un bossu et différentes suppositions sont énoncées quant à l'origine de sa bosse :

(224) *Seljani-te se smeexa* :
 paysans-art. réfl. riaient.IMP.impf

– *Sakato, pāk zlo!*
 contrefait mais méchant

– *Beljazal go gospod. Ot beljazan čovek da bjagaš.*
 marqué.PP_a le Dieu de marqué.PPP homme da fuis.PRÉS.impf

– *Dali tāj se e rodilo ma?*
 est-ce-que ainsi réfl. est né.PP_a part.én.

– *Gospod da go ubie! Ne se e rodilo tāj, ami padnalo*
 Dieu da le tue.PRÉS.pf nég. réfl. est né.PP_a ainsi mais tombé.PP_a
 méd.

otvisoko, koga bilo mlako. Ozdravjalo, ama mu ostanala gārbica.
 De-haut quand été petit guéri.PP_a mais à-lui restée.PP_a bosse
 méd. méd.

– *Stanke ma, to sin li e, unuka li e na Kalmučkata?*
 S. part.én. il fils part.inter.est petit-fils part.inter. est à K.

– *De šte ja razbereš taja lažkinja. Vednāž*
 comment aux.FUT la comprends.PRÉS.pf cette menteuse une fois

kaže sin, vednāž unuka. A na drugi razpravjala, če go
 dit.PRÉS.pf fils une fois petit-fils et à autres racontée.PP_i que le

namerila [...] predi petnajset godini, kogato pak tāj
 trouvée.PP_a il-y-a quinze ans quand de-nouveau ainsi

méd.

bjagali ot tezi kãrdžaliï, dano po kãrišta-ta da izmrat,
fuis.PP_{ai/i} de ces kardjalis que sur champs-art. da meurent.PRÉS.pf
méd.

krãvnicite! **Namerila** go i zatuï go **krãstili**
sanguinaires trouvée.PP_a le et pour-cela le nommés.PP_a

Naïden – namereno.
N. trouvé.PPP

« Les paysans riaient toujours.

- Contrefait mais hargneux!
- C'est Dieu qui l'a ainsi marqué. Il faut se garder de ceux que Dieu a marqués.
- Est-ce qu'il est né comme ça ?
- Pardieu non ! **Il paraît qu'il n'est pas né** comme ça mais qu'il **aurait fait** une grave chute lorsqu'il était petit. Il **s'en est remis** mais cette bosse lui **est restée**.
- Dis-moi, Stanka, est-il le fils ou le petit-fils de Kalmutchka ?
- Comment savoir avec une menteuse pareille ? Un jour elle dit que c'est son fils, une autre fois que c'est son petit-fils. Et à d'autres, **elle raconte** qu'elle **l'a trouvé** [...] il y a quinze ans, quand tout le monde **fuyait**, devant ces kardjalis. Puissent-ils crever la gueule ouverte, ces monstres sanguinaires ! Elle **l'aurait trouvé** et c'est pour cela qu'on **l'aurait nommé** Naïden. »

(Yordan Yovkov, *Indže*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

Dans la réponse négative à la question « est-ce qu'il est né comme ça ? », on trouve d'abord une forme de parfait de l'indicatif ou d'aoriste conclusif ; la réponse est ensuite détaillée par l'énumération de faits dont la source n'est pas précisée. En effet, les formes médiatives *padnalo* et *ozdravjalo*, formés sur des participes issus de l'aoriste, codent des événements alors que le médiatif *ostanala* dénote l'état de bossu, le verbe étant statif. Dans la suite du dialogue, une autre question porte sur le lien entre le bossu et grand-mère Kalmutchka : cette dernière est qualifiée par la co-locutrice de « menteuse », ce qui explique l'impossibilité de donner une réponse positive ou négative à la question, c'est aussi elle-même qui est la source de certains racontars (*razpravjala*, présent médiatif issu de l'imparfait). C'est probablement en raison de la présence de cette forme que le premier médiatif *namerila* est rendu par le passé composé : la source de l'information est ainsi explicitée. La forme médiative est ensuite reprise au conditionnel passé dans une proposition indépendante qui contient en plus l'aoriste médiatif à la troisième personne du pluriel ayant la fonction de forme impersonnelle *krãstili*, qui dénote l'événement consistant à donner un nom à l'enfant.

4.2. Moyens lexicaux

Considérons l'exemple suivant, tiré de *Daleč ot Toledo* :

(225) *Kato prosjakinja čukam ot vrata na vrata, ne mi se razrešava da prepodavam frenski, nito piano.*

<i>Otstranixa</i>	<i>me</i>	<i>ot učilište-to,</i>	<i>vie</i>	<i>znaete.</i>
ont-écarté.A.pf	me	de école-art.	vous	savez.PRÉS.impf

<i>Zaštoto</i>	<i>săm bila</i>	<i>buržoazen</i>	<i>element.</i>
parce-que	suis été	bourgeois	élément
	PRÉS.méd.		

« Je frappe comme une mendiante de porte en porte, on m'interdit d'enseigner le français et aussi le piano. On m'a renvoyée de l'école, vous le savez. Parce que je **suis un prétendu** élément bourgeois. »

(Angel Wagenstein, *Daleč ot Toledo*, traduction V. Nentcheva et É. Naulleau)

La co-locutrice, Arménienne vivant en Bulgarie, dont l'origine paraît suspecte aux autorités (le texte relate des événements situés dans la période totalitaire), s'entretient avec la personne venue lui demander les raisons pour lesquelles elle envisage de quitter le pays : on lui interdit d'enseigner, on l'écarte de l'école, parce qu'elle est considérée par les autorités comme un « élément bourgeois ». Après avoir signalé un fait réalisé et certain, *otstranixa me ot učilišteto*, « ils m'ont écartée de l'école », elle recourt au médiatif présent (à la première personne, l'auxiliaire est conservé). La traduction, pour rendre la valeur du médiatif, opte pour le qualificatif *prétendu*, la forme verbale choisie étant le présent.

Cette traduction ne nous paraît pas adéquate puisqu'elle effectue un déplacement important : les moyens lexicaux utilisés ne signifient pas que la source de l'information est indirecte mais introduisent, par le recours au terme *prétendu*, « que l'on prétend à tort être tel, qui passe pour ce qu'il n'est pas », une nuance de doute, de non-vérité. Dans l'original, la valeur du médiatif est une autre : la co-locutrice ne met aucunement en doute la raison pour laquelle elle est écartée de l'enseignement, elle marque que l'affirmation vient d'autrui et signale seulement son propre désengagement par rapport au fait qu'elle vient d'évoquer. L'utilisation de procédés lexicaux est cependant nécessaire mais ne doit pas porter sur l'attribut mais sur le prédicat : ainsi, « Je suis, paraît-il (semble-t-il), un élément bourgeois » est plus apte à véhiculer la valeur du médiatif contenue dans

l'original.

Cet exemple confirme, pour le médiatif, l'absence d'indication sur la vérité ou la non-vérité de l'énoncé rapporté. Une valeur similaire est formulée par Donabédian (1996 : 91) pour le médiatif en arménien occidental :

« le médiatif invite à chercher ailleurs l'énonciateur qui est à l'origine du contenu propositionnel de l'énoncé sans préjuger de la vérité de ce contenu de sens ».

L'exemple en question semble par ailleurs être dénué de valeur informative. Les valeurs expressive et conative l'emportent sur la valeur référentielle.

Pour l'estonien, Fernandez-Vest (1996 : 170) montre que le mode oblique comporte, par rapport à la forme indicative correspondante, une nuance dubitative. Voici un exemple que nous lui empruntons :

- (226) *Liisa kinnitab, et Toropats **ole-vat** paha ja patune inimene.*
Liisa affirme que Toropats est(OBL.) mauvais et pêcheur être-humain
« Liisa affirme que Toropats **est [soi-disant]** un homme mauvais et pêcheur. »

Le choix du mode oblique signifie que « le locuteur greffe son opinion personnelle sur le fait qui lui a été rapporté et qu'il transmet à son tour ». Si l'on revient à l'exemple en bulgare, on constate que la co-locutrice ne met pas en doute le fait qu'elle soit considérée comme un élément bourgeois par les autorités, elle manifeste plutôt son attitude négative vis-à-vis de l'information énoncée.

Dans les deux exemples qui suivent, des moyens lexicaux explicitent la non-prise en charge de l'information :

- (227) *Vsjaka godina Venecia **potävala** (méd.PRÉS.) s dva santimetra.*
« Chaque année, Venise, **dit-on, s'enfoncé** de deux centimètres. »
(Guéorgui Gospodinov, *Estestven roman*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)
- (228) *Bjalata roza **bila** (méd.PRÉS.) simvol na mälčanie i diskretnost.*
« La rose blanche **est, dit-on**, le symbole du silence et de la discrétion. »
(Guéorgui Gospodinov, *Estestven roman*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

Les ajouts relevés ci-dessus sont non seulement permis mais souhaitables voire indispensables. Sans l'incise *dit-on*, la valeur médiative contenue dans les participes passés *potävala* et *bila* (en relation bien sûr avec l'absence d'auxiliaire)

aurait été totalement éclipsée¹⁵⁷.

La distinction qu'on vient d'illustrer entre ajouts superflus et ajouts nécessaires repose sur l'impossibilité de rendre de manière strictement formelle en français les procédés purement grammaticaux que le bulgare met en œuvre dans les phénomènes d'énonciation médiatisée. Le participe passé actif en *-l* n'étant pas précédé d'auxiliaire à la troisième personne, il s'agit de formes non subjectives d'énonciation médiatisée. Elles indiquent que l'information est obtenue par une voie autre que la connaissance directe mais ne comportent pas d'appréciation sur la véracité de cette information. Dans les deux exemples, la correspondance grammaticale en français est le présent ; cependant, le seul recours à la forme verbale, sans éléments lexicaux, n'est pas à même de rendre compte de la distinction, en bulgare, entre énonciation médiatisée et énonciation non médiatisée.

4.3. Le médiatif : outil pour argumenter ?

L'exemple qui suit est l'illustration d'un type particulier de médiatif qui n'a pas été abordé dans la partie théorique et que nous pourrions définir comme médiatif « rhétorique » :

(229) – *Loš bil – govoreše si tja sama na sebe si, sās*
méchant été. disait.IMP.impf réfl. elle seule à elle réfl. avec

svetnali kato na vālčica oči, – pijan bil! Az tāj go iskam!
brillants comme à louve yeux, ivrogne été. je ainsi le veux !

Da pie. Da luduva. Az tāj go iskam!
da boit.PRÉS.impf da fait-des-folies.PRÉS.impf je ainsi le veux

« **Ils répètent que c'est** un mauvais garçon, se disait-elle à elle-même, les yeux brillants comme ceux d'une louve. **Que c'est** un ivrogne. Moi, je le veux comme il est. Qu'il boive ! Qu'il fasse des folies ! C'est ainsi que je le veux. »

(Yordan Yovkov, *Božura*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

¹⁵⁷ Dans le second exemple on note entre autres une sur-détermination : la traduction aurait pu se passer sans grand dommage de l'article défini précédant le complément d'objet direct *symbole*, ainsi que de la détermination des compléments de spécifications *silence* et *discrétion*, présentées comme des propriétés exclusives, uniques, de la rose blanche.

Il s'agit, dans ce type de médiatif, moins d'un refus de prise en charge de l'information, que d'une confirmation par reprise polémique,¹⁵⁸ à laquelle on a donné un statut rhématique. Le locuteur semble dire, en reprenant les propos attribuables à autrui, qu'il ne se sent aucunement touché par la caractérisation négative contenue dans ces propos. Ainsi, *loš bil* pourrait correspondre en français à « Ah bon, il est méchant, et alors ? » Une traduction plus concise est aussi possible, afin d'imiter la brièveté formelle de l'original, simplement par la traduction des deux formes médiatives identiques *bil* par leurs correspondances dans l'énonciation directe, ou par une thématisation. L'interrogation peut se construire au moyen de l'intonation ou, dans le cadre de l'écrit, par les moyens offerts par la ponctuation. Les questions ainsi formulées n'appellent pas de réponses mais élaborent une stratégie argumentative. L'énonciatrice, Bojoura, ne met aucunement en doute le fait que Vassiltcho soit un mauvais garçon ou un ivrogne, elle semble se servir des accusations qui lui sont adressées pour « défier » les co-locuteurs et démontrer le caractère vain de leurs arguments.

Cette valeur polémique du médiatif autorise, à notre avis, une traduction sans recours au conditionnel, option qui modaliserait excessivement le texte.

Dans le roman de Dimităr Tălev *Prespanskite kambani*, les exemples d'un tel emploi du médiatif abondent. L'utilisation de ces formes permet d'élaborer une argumentation en se servant des propos accusateurs du co-locuteur, eux aussi versés au médiatif. La structure informationnelle est semblable à l'organisation de l'exemple précédent. Un contexte plus large permettra de mieux comprendre la réalisation de ces valeurs (par A, nous indiquons ici *Accusation* et par RP, *Reprise polémique*) :

(230) **A.** – *Včera săștata taja žena pușila tjutjun v xan-a [...].*
 hier même-art. cette femme fumée.PP_{ai} tabac dans auberge-art.
 méd.

RP. – *Pușila tjutjun... Tova si e nejna rabota, a vie ne*
 fumée.PP_{ai} tabac ceci réfl. est son affaire et vous nég.

pitate kakvi nauki znaj...
 demandez.PRÉS.impf quelles sciences connaît.PRÉS.impf

« – Hier cette même femme **a fumé** du tabac dans l'auberge [...].
 – Elle **a fumé** du tabac, et ensuite ? C'est son affaire, et vous ne demandez pas quelles sciences elle connaît... »

(Dimităr Tălev, *Prespanskite kambani*)

¹⁵⁸ Le terme de « reprise polémique » a été utilisé par Jean-Louis Duchet et Remzi Përnaska (1996 : 40) pour définir l'une des valeurs de l'admiratif albanais.

Notons que la reprise polémique peut faire référence, comme dans l'exemple qui suit, non à une énonciation médiatisée mais à une assertion dont la forme verbale à l'aoriste explique la raison de cette polémique. Le second procès, à l'imparfait, relève lui-aussi de l'assertion et non de la médiatisation :

(231) **A.** – *A taja žena včera mina prez cela-ta čaršija*
 et cette femme hier est-passée.A.pf à-travers entière-art. marché

bezsravno i neкои naši graždani vārvexa s neja.
 sans-honte et certains nos citoyens marchaient.IMP.impf avec elle

RP. Minala prez čaršija-ta? I az minax s neja!
 passée.PP_a à-travers marché-art. et je suis-passé.A.pf avec elle
 « – Elle **est passée** par le marché ? Moi aussi, je **suis passé** avec elle !

(Dimităr Tălev, *Prespanskite kambani*)

Le locuteur ne refuse pas le contenu propositionnel de l'énoncé, il le confirme en quelque sorte en le reformulant pour mieux le réfuter, pour signifier que l'argument utilisé par le co-locuteur n'est pas valable.

Les faits de l'admiratif albanais attestent une valeur similaire (Duchet et Pěrnaska 1996 : 38):

« Le procès à l'admiratif est une reformulation des propos de l'autre [...] la proposition subordonnée [...] exprime, à l'admiratif même, le contenu du discours prêté à l'interlocuteur et auquel n'adhère pas l'énonciateur. »

Revenons aux faits du bulgare en examinant une autre illustration de cette valeur polémique du médiatif. Les arguments qui seront repris par le co-locuteur sont énoncés à l'aoriste, ce qui leur confère le caractère d'événements réalisés et certains¹⁵⁹ :

(232) – *Čuma-ta, čuma-ta vi se pada! [...] prodadoxte duši-te*
 peste-art. peste-art. à-vous réfl. incombe avez-vendu.A.pf âmes-art.

si na đjaval-a, zabravixte post i prečest,
 réfl. à diable-art. avez oublié.A.pf jeûne et communion

propixte se i razgnevixte boga...
 êtes devenus ivrognes.A.pf réfl. et avez fâché.A.pf Dieu

[...] *Samo mladi-te negodvaxa protiv dumi-te*
 seulement jeunes-art. se révoltaient.IMP.impf contre paroles-art.

¹⁵⁹ Une partie de cet exemple a été citée par Guentchéva (1993 : 66) ; nous y avons ajouté la proposition comportant les aoristes perfectifs.

na pop-a i govorexa javno :
de pope-art. et parlaient.IMP.impf ouvertement

– *Grešovni sme bili, a? Pijanici?*
pêcheurs sommes été.PP_i part.én. ivrognes

Ja neka se poogleda svetinja mu!
part.én. réfl. regarde.PRÉS.pf sainteté à-lui

« – La peste, c’est la peste qu’il vous faut ! [...] Vous avez vendu vos âmes au diable, vous avez oublié jeûne et communion, vous êtes devenus des ivrognes et avez fâché Dieu... »

Seuls les jeunes se révoltaient contre les paroles du pape et parlaient ouvertement :

– Nous, des pêcheurs ? Des ivrognes ? Qu’il se regarde, ce saint ! »

(Elin Pelin, *Napast božija*)

La forme *sme bili* appartient à la série de formes médiatives qualifiées par Gerdžikov de formes non véritatives. Il est par ailleurs évident qu’il ne s’agit pas ici de reprise polémique pour « confirmer » l’argument et l’invalidiser ensuite, mais d’indignation, de rejet de la part de l’énonciateur vis-à-vis du contenu de l’énoncé.

4.4. Le discours indirect libre

La possibilité de recourir au discours indirect libre (consistant à rapporter les dires d’autrui dans une proposition indépendante) pour la traduction de valeurs médiatives a été évoquée dans la partie théorique. L’analyse de certains textes traduits, notamment la nouvelle *Gaustin*, a montré que le traducteur utilise avec profit cette possibilité, que nous illustrons par l’exemple suivant :

(233) *Izvinajvaše se, če go napadnala njakakva kovarna influenza i*
excusait réfl. que le attaquée.PP_a certaine perfide grippe et

ne možel da vārši ništo.
nég. pu.PP_i da fait.PRÉS.impf rien

« Il me priait de l’excuser : il avait subi l’assaut d’une grippe particulièrement perfide et n’était pas en état de faire quoi que ce fût. »

(Guéorgui Gospodinov, *I drugi istorii*, traduction Marie Vrinat-Nikolov)

Cependant, le discours indirect ne doit pas être assimilé à la catégorie du médiatif : il y a lieu de distinguer le discours rapporté, direct ou indirect, qui est un « dire » renvoyant de manière explicite à la source du savoir, de l’énonciation médiatisée, qui transmet un contenu issu d’une énonciation préalable.

5. La notion de médiation : entre oui-dire et reprise polémique

Les exemples cités attestent, d'une part, une grande diversité des valeurs médiatives – création d'un univers « à part » dans le système des contes, faits rapportés, avec un degré plus ou moins fort de distanciation par rapport au contenu énoncé, non-témoignage, explicitation d'une assertion, inférence, valeur polémique – et de l'autre, une importante hétérogénéité dans leur traduction. Il peut s'agir, en effet, de constructions impersonnelles, de formes adverbiales, d'autres éléments lexicaux, du recours au conditionnel présent ou passé ou au discours indirect libre.

L'analyse de valeurs médiatives dans une optique typologique, sans recours à la traduction, ne devrait pas faire référence à des ressources lexicales : le médiatif constituant une catégorie grammaticale, il est pertinent de se demander quelles sont les procédés grammaticaux et non lexicaux dont disposent d'autres langues pour véhiculer des valeurs médiatives. Nous avons cependant envisagé la traduction comme lieu de manifestation ou d'effacement de valeurs aspectuelles, ce qui nous a conduit à considérer aussi bien les formes temporelles, en particulier le conditionnel, que les moyens lexicaux dont font usage les traducteurs lorsqu'ils sont face à des formes d'énonciation médiatisée. Nous avons montré que certains procédés lexicaux pouvaient opérer des décalages sémantiques et insister sur la mise en doute d'un contenu propositionnel alors que l'énoncé médiatif n'indique que le désengagement de l'énonciateur vis-à-vis des propos rapportés.

Par ailleurs, la traduction du médiatif est difficilement concevable sous l'angle de la tendance à l'orthonymie. Le médiatif n'étant pas présent en français en tant que procédé inscrit dans la morphologie, il n'est pas aisé, à notre avis, de dire quelle est la façon la plus naturelle et la plus attendue de d'exprimer la non-prise en charge vis-à-vis du contenu de l'énoncé. Il est cependant important de souligner que la confrontation des deux langues permet de mettre en lumière certaines lacunes, des absences dans l'expression de la connaissance par voie indirecte, mais aussi que la mise en contraste peut permettre d'isoler de nouvelles valeurs du médiatif. Les valeurs traditionnelles de oui-dire, de reproche, de surprise, etc., n'épuisent pas son champ sémantique. Nous avons notamment cité des exemples du médiatif que nous avons qualifié de « rhétorique » en nous

inspirant de la terminologie utilisée pour l'admiratif albanais où une valeur similaire est qualifiée de « reprise polémique » (Duchet et Pěrnaska 1996 : 40-41).

La stratégie des « gains » et des « pertes » semble être mise en œuvre lorsqu'il s'agit de traduire les valeurs médiatives : dans un texte narratif, toutes les occurrences de formes médiatives ne sont pas explicitement « signalées » dans l'écriture de la traduction par des procédés formels mais des moyens lexicaux permettent d'en identifier certaines. Ceci conduit nécessairement à une approximation dans la traduction : le désengagement de l'énonciateur par rapport à l'information qu'il transmet peut apparaître comme une simple assertion. Face à l'énonciation médiatisée, la traduction peut être à juste titre envisagée sous l'angle de l'impossibilité, ce qui ne veut pas dire que le français n'est pas apte à exprimer des valeurs médiatives mais que ces valeurs sont rendues, dans les traductions, davantage par les ressources lexicales que par les formes temporelles.

Conclusion

Si la question de l'aspectualité demeure une des préoccupations fondamentales en sémantique temporelle, elle a rarement été envisagée sous l'angle de la traduction. La finalité principale de ce travail a consisté à considérer les possibilités de manifestations d'oppositions aspectuelles dans les textes traduits lorsque le système linguistique de la langue de départ les code dans la morphologie et que la langue d'arrivée ne dispose pas de tels procédés morphologiques.

Deux systèmes linguistiques ont été confrontés : celui du bulgare, langue que la complexité de l'architecture aspecto-temporelle rend atypique parmi les autres langues slaves, et celui du français, s'appuyant essentiellement sur le contraste imparfait/passé simple pour définir l'opposition aspectuelle perfectif/imperfectif.

La démarche adoptée, en raison des traits spécifiques des langues envisagées, recelait quelques écueils. Celui de la généralisation excessive d'abord, consistant à plaquer des concepts et des fonctionnements aspectuels issus d'une langue ou d'une aire linguistique particulière sur un système pour lequel ces notions se révèlent inappropriées. La position inverse n'était pas moins périlleuse : dire que tout ce qui n'est pas comparable à l'opposition aspectuelle existant dans le système slave ne relève pas du domaine de l'aspect, équivaut à nier l'existence de phénomènes analogues dans des langues typologiquement différentes. Une réalité doit, certes, être désignée avec précision et rigueur, mais il n'en demeure pas moins vrai que l'observation de différentes langues du point de vue de l'aspect met en lumière des similitudes qui, l'emportant sur les différences, permettent de

« saisir, derrière des différences qui peuvent être plus ou moins superficielles, un éventuel principe d'unité dont l'importance pour l'étude générale du langage ne saurait être surestimée » (Cohen 1989 : 143).

Nous avons insisté, en posant le cadre théorique, sur la distinction

nécessaire entre plan lexical et plan morphématique. L'examen du système du bulgare a mis en évidence la difficulté voire l'impossibilité d'une séparation absolue : fondamental pour l'appréhension de l'aspect, le problème des imperfectifs secondaires s'est révélé être une voie d'accès à la compréhension de fonctionnements sémantiques aussi bien dans le domaine grammatical que dans le domaine lexical, en raison de la double nature du préfixe. Les imperfectifs à préfixes dont la fonction est essentiellement grammaticale présentent, à notre avis, un intérêt majeur pour l'analyse de traductions, puisqu'ils donnent l'impression de correspondre à un certain principe de redondance dans la langue mais véhiculent en réalité des nuances sémantiques subtiles autour de l'itérativité, de l'habitude, voire des réalisations instantanées.

Dans l'optique traductologique, les valeurs des imperfectifs secondaires ont été envisagées en relation avec un emploi « métaphorique » de la temporalité qui trouve son expression dans le présent de narration. Nous avons ainsi élargi le champ d'étude en l'orientant davantage vers des problèmes de traduction et en examinant, non seulement la possibilité qu'offrent ces imperfectifs de construire un registre narratif spécifique, mais aussi les implications que peut comporter la modification de formes ou de passages écrits au présent de narration au profit de traductions recourant au passé simple. La tendance à l'orthonymie que nous avons constatée opère dans les deux sens : lorsque l'original code un événement crucial dans la narration en le relatant au présent, la traduction peut opter pour le « vrai » passé et inversement, une série d'aoristes qui placent les événements dans une succession en leur conférant un caractère inéluctable et déterminé, peut être rendue par des formes au présent.

À moins d'avoir accès aux deux textes, l'original et sa traduction, on ne peut déceler, dans l'écriture de la traduction, les transformations dues au choix d'une vision particulière du procès. Quelle que soit la décision prise par le traducteur, aussi bien l'aspect immanent que l'aspect transcendant, la vision totalisante ou la vision partialisante, le texte final dans la langue d'accueil se lit dans la plupart des cas sans aspérités. Pour caractériser ce type de traductions, nous avons eu recours, d'une part, au critère de correction grammaticale du point de vue des instructions

données par le texte de départ et de la réception en langue d'arrivée et, de l'autre, au critère de fiabilité linguistique que l'on devrait entendre, selon la formulation de Joly, comme « l'exactitude de l'information transmise ». Les exemples qui ont illustré la substitution de la chronologie linguistique par la chronologie de raison ont montré des modifications dans le cadre de l'aspect lexical, en particulier lorsque les verbes impliqués étaient des verbes de perception visuelle ou auditive.

Nous avons également insisté à plusieurs reprises sur la nécessité d'une certaine prudence dans l'analyse des spécificités des deux langues envisagées, afin que des transformations imputables aux choix des traducteurs ne soient pas perçues comme des procédés en quelque sorte « attendus » et « normaux », en conformité avec une certaine croyance consistant à dire comment telle expérience ou telle réalité doit être verbalisée dans une langue. Dans cette optique, nous avons évoqué les visées constructives des deux langues – la tendance à l'organisation hiérarchisée du français et la prédilection du bulgare pour la parataxe – afin de montrer que s'aligner trop sur les exigences d'agencement propres au français, langue d'arrivée, signifie éclipser une des valeurs fondamentales de l'aoriste bulgare, la mention d'un événement, l'accumulation d'événements mis en successivité chronologique et leur caractère fatal, inéluctable, inévitable.

Quant à la traduction du parfait, elle a été envisagée, dans les traductions analysées, moins en tant que manifestation possible de ses différentes valeurs – parfait résultatif, parfait d'expérience, parfait de reconstruction – mais plutôt comme représentation de l'état engendré par un processus accompli. Cette prise en compte de l'indication, par le parfait, d'un état, explique certaines divergences dans les traductions : au parfait dans le texte original correspond, dans la traduction, une forme versée le plus souvent au présent. L'événement en question est envisagé du point d'arrivée présent et, bien souvent, de la conséquence dans le présent qu'il implique.

Il ne faut cependant pas passer sous silence les traductions qui parviennent à véhiculer les valeurs du parfait en recourant, par exemple, à des adverbes et

expressions verbales indiquant la fréquence, formes qui se combinent assez naturellement avec le parfait d'expérience. Le parfait de reconstruction ne pose pas non plus de problèmes de traduction particuliers : cette valeur est rendue par le passé composé qui, comme nous l'avons vu, est apte à fonctionner comme un marqueur inférentiel.

Morphologiquement issu du parfait, le médiatif atteste une importante variété de réalisations concrètes – rapport des dires d'autrui, information obtenue par ouï-dire, faits de surprise, valeur rhétorique ou polémique, etc. – mais leur invariant sémantique est bien la notion de médiation. Quant à ses manifestations dans les textes traduits en français, il peut s'agir bel et bien d'impossibilité – songeons au registre narratif médiatisé – mais aussi d'un recours parfois excessif à des procédés lexicaux ou de traductions trop modalisantes par une utilisation systématique du conditionnel. Dans un texte suivi, la mention explicite de formes médiatives peut complètement faire défaut dans la traduction. L'indication explicite de l'antériorité a été évoquée comme possibilité de manifestation de valeurs médiatives dans la traduction, mais des réticences à ce sujet ont aussi été exprimées. Rappelons à ce propos la position de Simeonov (1984, 1987) qui considère la concordance des temps comme apte à exprimer les valeurs médiatives du bulgare : l'auteur envisage cependant la traduction dans le sens inverse, en disant que les formes dues au phénomène de concordance des temps se traduisent habituellement par des formes médiatives bulgares (*preizkazni formi*).

Ayant envisagé l'aspectualité en lien avec les différentes théories de la traduction, nous estimons important d'insister sur des impossibilités de manifestations de notions aspectuelles dans les textes traduits, impossibilités dues aux spécificités des langues envisagées et que nous avons mises en lumière. Notons, parmi ces impossibilités, la notion d'achèvement visé des imperfectifs secondaires ainsi que la traduction du registre du narratif médiatisé, celui qui caractérise l'écriture des contes, légendes, mythes, ainsi que certains textes littéraires desquels le narrateur est absent. Le français ne possédant pas de

distinction entre le registre du narratif médiatisé et celui du non-actualisé, ce sont l'imparfait, le passé simple, le plus-que-parfait, le futur dans le passé, qui correspondent aux formes médiatives bulgares constitutives de ce registre.

Ces impossibilités, s'expliquant par la singularité des systèmes linguistiques concernés, doivent être distinguées des transformations dues à l'activité de traduction, et aux choix relevant de la personnalité du traducteur. Ce sont ces transformations et modifications notamment que nous avons considérées comme tributaires d'une vision orthonymique présente non seulement dans l'activité de traduction mais dans l'activité langagière en un sens plus large, englobant toute mise en discours. L'effacement des valeurs de l'aoriste – occurrence d'événement, accumulation d'événements présentés dans une successivité – a été considérée comme une transformation, relevant de la conformité à la visée hiérarchisante du français, par opposition à la tendance à l'alignement propre à la langue bulgare.

Nous avons tenté de déterminer si l'existence en bulgare d'oppositions aspectuelles fortement grammaticalisées était susceptible d'orienter les choix des traducteurs, si l'écriture de la traduction portait l'empreinte de ces oppositions morphologiques. Notre réflexion s'est organisée à partir de textes et l'analyse de nombreux exemples a montré que les différentes visions du procès – vision transcendante ou immanente, vision « perfective » ou « imperfective » – mises en œuvre par l'original, n'étaient pas toujours prises en compte par les traductions correspondantes alors que la conformité à la représentation choisie par l'original pouvait être conservée dans l'écriture de la traduction sans risque de non-énonçabilité.

Le produit final de l'activité de traduction, bien que donnant une autre vision du procès, est un texte tout à fait acceptable, lisible et cohérent, et les transformations qu'il a subies (transformations non imposées par des contraintes linguistiques et qui auraient pu être évitées) ne sont pas décelables par le public, ce dernier n'ayant accès qu'au texte traduit.

Nous n'avons quasiment pas illustré par des exemples une divergence

importante entre le bulgare et le français dans l'expression de l'antériorité par rapport à une action passée : le bulgare ne connaissant quasiment pas de concordance des temps, c'est l'aoriste qui se charge de marquer l'antériorité par rapport à un contexte passé : les traductions françaises respectent cette antériorité et l'indiquent, dans les textes d'arrivée, par le plus-que-parfait.

L'observation des originaux et des traductions n'a pas pour finalité première de donner lieu à des évaluations des produits livrés par les traducteurs ; il est toutefois légitime de s'interroger sur la validité des choix effectués, en considérant non seulement la correction de l'interprétation, mais aussi la manière de la construire et de l'exprimer. Ces interrogations supposent d'admettre le caractère indéterminé du sens, le flou, le parti pris, les différents degrés d'invention et la compétence de réécriture nécessaires à l'élaboration du texte traduit.

Il nous paraît important de terminer par un retour à la problématique de la traduction, problématique que nous avons esquissée dans le premier chapitre. En présentant les grands courants qui ont caractérisé la réflexion sur la traduction, nous avons explicitement défendu une position qu'on pourrait être tenté de définir comme ouvertement « sourcière », l'orientation que nous avons privilégiée étant celle vers le texte original. Considérant la possibilité de manifestations d'oppositions aspectuelles dans les traductions, nous avons jugé inacceptable l'effacement délibéré des traces d'étrangeté dans l'écriture de la traduction (lorsque la vision du procès dans l'original n'était pas prise en considération par la traduction), ce qui ne veut pas dire que cette position doit prendre la forme d'un littéralisme « grammatical » exigeant la traduction d'une forme verbale par son équivalent formel exact dans le texte d'arrivée.

La littéralité que nous avons essayé de défendre doit être envisagée en lien avec l'orthonymie, non pas comme une correspondance inerte au mode de dire du texte original mais comme une tentative de préservation des spécificités de ce texte.

Au fur et à mesure, une vision médiane de la traduction s'est dessinée

consistant à viser une littéralité qui ne soit pas un mot à mot servile mais qui, consciente de l'inévitabilité de certaines transformations, ne renonce pas facilement à la proximité avec l'original et n'écarte pas des possibilités de traduction habituellement évitées dans la langue d'arrivée.

Il est toutefois incontestable que le français n'est pas à même d'exprimer certaines oppositions, aspectuelles notamment, puisque ne disposant pas d'outils pour les exprimer. Mais cette impossibilité ne se résout pas en termes de « gains » et de « pertes ». Bien que souvent inévitable, cette appréhension confère à la traduction un caractère approximatif. A côté de ce plan, indéniable, il en existe un autre où se révèlent des caractéristiques insoupçonnées non seulement de la langue d'arrivée mais aussi de la langue de départ. « La traduction fait pivoter l'œuvre, révèle d'elle un autre *versant*. » (Berman 1984 : 21).

Quelle attitude adopter face à une architecture aspectuelle différente, à des moyens morphologiques différents déployés par les deux langues pour exprimer des valeurs aspectuelles ? Faire dire au français ce qu'il ne dirait jamais au départ, sous prétexte de conserver l'étrangeté de l'original, n'est pas une attitude préférable. Cependant, le traducteur devrait œuvrer de telle manière que le lecteur perçoive malgré tout et malgré la qualité de la langue d'arrivée, ce que Berman (1985) définissait comme « l'auberge du lointain » : réception accrue et affinée du texte étranger, dans son étrangeté.

Une autre question pourrait être posée : comment l'analyse et l'observation des textes du point de vue de la traduction de l'aspectualité peut mettre en lumière les relations qu'entretiennent entre elles la linguistique et la traductologie ? On envisage généralement la contribution de la linguistique comme une simple application à la traductologie de conceptions issues de la théorisation linguistique. On passe ainsi sous silence un fait que Pergnier (2004 : 21) a formulé avec exactitude :

« L'approfondissement des vrais « problèmes théoriques » de la traduction jette [...] une lumière particulièrement intéressante sur des questions fondamentales pour l'ensemble de la théorisation linguistique. »

Pour notre part, nous adoptons, pour la traduction de textes littéraires, la position d'une théorie non fonctionnaliste, théorie qui doit aussi définir ce qui est intraduisible, ce qui est un obstacle à la traduction, tout en envisageant que les limites de cet intraduisible peuvent être « repoussées » par le talent et l'habileté du traducteur. La linguistique n'a pas pour finalité de dire comment on doit traduire, elle doit *observer* et *décrire* les facteurs qui participent à l'accomplissement de la traduction, élucider les raisons pour lesquelles certaines stratégies aboutissent à de meilleurs résultats que d'autres.

Il ne faut pas non plus perdre de vue le fait que, malgré la singularité des différents systèmes linguistiques, aucun corpus linguistique totalement indéchiffrable et intraduisible n'a jamais été découvert ; chaque fois que les langues sont en contact, il se dégage un jeu de significations communicables sinon complètes ou dépourvues d'ambiguïté. On ne peut considérer, à notre avis, la traduction comme une science exacte. Écoutons à ce propos Ballard (2004a : 53):

« La traduction n'est pas donnée et ne peut se faire à coup de procédés même si les équivalences préétablies peuvent servir ou coïncider avec l'effectuation de l'acte. Elle suppose une maîtrise des langues mise au service de l'exégèse et de l'écriture. C'est un processus où alternent l'immédiat, le coulant, les illuminations et la tension de la maturation qui mènera peut-être à la trouvaille. »

Si une perspective fonctionnaliste préconise de traduire l'énonciation et non l'énoncé, le texte et non la langue, nous estimons que la traduction de textes littéraires ne peut et ne doit pas faire abstraction de la forme initiale dans laquelle le message est versé, puisqu'elle ne se limite pas à une fonction de transmission d'un contenu. Ainsi, la charge culturelle des mots, les significations implicites qu'ils recèlent, les particularités de la syntaxe d'une langue acquièrent autant d'importance que le contenu propositionnel qu'ils expriment. « On ne peut se passer, écrit Steiner (1998 : 61), d'une intimité gourmande et lucide avec l'histoire de la langue considérée, avec les courants d'affectivité changeants qui font de la syntaxe une image de l'être social. » La langue révèle ses potentialités dans l'épreuve de la traduction : l'analyse des traductions, d'une part, apporte des éléments de compréhension du fonctionnement des systèmes linguistiques envisagés et, d'autre part, attire l'attention des traducteurs sur des nuances souvent peu ou mal traduites et pourtant traduisibles.

L'approche que nous avons adoptée a tenté d'articuler à une problématique

située dans le domaine de la sémantique verbale, des questions de traduction, d'écriture voire d'éthique face à l'original. Cette étude gagnerait à être poursuivie par une analyse plus approfondie de certaines formes et catégories grammaticales, effectuée dans une optique plus générale cherchant à isoler des valeurs peu décrites jusqu'à présent. Nous avons notamment en vue le conditionnel français en relation avec les implications du médiatif en bulgare, dont les valeurs traditionnelles de oui-dire, de faits rapportés ou inférés n'épuisent pas le champ sémantique de la catégorie. Une telle étude pourrait être un prolongement possible de ce travail.

Translittération des caractères cyrilliques

caractère	prononciation	translittération
А а	[a]	a
Б б	[b], [p]	b
В в	[v], [f]	v
Г г	[g], [k]	g
Д д	[d], [t]	d
Е е	[ɛ], [e]	e
Ж ж	[ʒ], [ʃ]	ž
З з	[z], [s]	z
И и	[i]	i
Й й	[j]	j
К к	[k]	k
Л л	[l]	l
М м	[m]	m
Н н	[n]	n
О о	[ɔ], [o]	o
П п	[p]	p
Р р	[r]	r
С с	[s]	s
Т т	[t]	t
У у	[u]	u
Ф ф	[f]	f
Х х	[x]	x
Ц ц	[ts]	c
Ч ч	[tʃ]	č
Ш ш	[ʃ]	š
Щ щ	[ʃt]	št
Ъ ъ	[ʌ], [ʏ]	ǎ
Ь ь	[ɨ]	j
Ю ю	[ju]	ju
Я я	[ja]	ja

Références bibliographiques

Première partie :

Sur la traduction

- AGOSTINI-OUAFI, Viviana (2006), « La Traduction d'après Umberto Eco : Dire quasi la stessa cosa » in *La traduction littéraire. Des aspects théoriques aux analyses textuelles*, Caen, Presses Universitaires de Caen, pp. 37-54 (Transalpina n° 9).
- ANCET, Jacques (1999), « La Séparation » in *La traduction-poésie. À Antoine Berman*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, pp. 173-186.
- ARCAINI, Enrico (2003), « Proposition pour un modèle intégré de la traduction », in *Traductologie, linguistique et traduction*, Arras, Artois Presses Université, pp. 9-19.
- BALLARD, Michel (1998), « La Traduction comme conscience linguistique et culturelle : quelques repères » in *Europe et traduction*, Arras, Artois Presses Université, pp. 11-22.
- BALLARD, Michel (2003), « Entre Choix et créativité : balisage d'un parcours de traduction » in *Traductologie, linguistique et traduction*, Arras, Artois Presses Université, pp. 247-263.
- BALLARD, Michel (2004), « Les Décalages de l'équivalence » in *Correct/Incorrect*, Arras, Artois Presses Université, pp. 17-31.
- BALLARD, Michel (2004a), « La Théorisation comme structuration de l'action du traducteur » in *La linguistique* 2004/1, 40, pp. 51-66.
- BALLARD, Michel (2006), « La Traductologie, science d'observation » in *Qu'est-ce que la traductologie ?*, Arras, Artois Presses Université, pp. 179-194.
- BATISTA, Carlos (2003), *Bréviaire d'un traducteur*, Paris, Arléa.
- BENJAMIN, Walter (2000), *Œuvres I*, Paris, Éditions Gallimard, (Collection Folio essais n° 372).
- BENSOUSSAN, Albert (2005), *J'avoue que j'ai trahi. Essai libre sur la traduction*, Paris, Éditions l'Harmattan.
- BERMAN, Antoine (1984), *L'Épreuve de l'étranger. Culture et traduction dans l'Allemagne romantique*, Paris, Éditions Gallimard, (Collection tel 252).
- BERMAN, Antoine (1985), « La Traduction de la lettre ou l'auberge du lointain » in *Les Tours de Babel. Essais sur la traduction*, Mauvezin, Éditions Trans-Europ-Repress.
- BERMAN, Antoine (1995), *Pour une Critique des traductions : John Donne*, Paris, Éditions Gallimard.

- BERMAN, Antoine (1999), « L'Âge de la traduction. « La Tâche du traducteur » de Walter Benjamin, un commentaire » in *La traduction-poésie. À Antoine Berman*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, pp. 11-37.
- BLANCHOT, Maurice (1987), *La Part du feu*, Paris, Gallimard [1949].
- BOCCI, Laura (2005), *Di seconda mano. Né un saggio, ne un racconto sul tradurre letteratura*, Milan, Rizzoli.
- BOCQUET, Claude (2007), « Traduire les Textes nobles, traduire les textes ignobles : une seule ou deux méthodes. De Schleiermacher au XXI^e siècle, in *La traductologie dans tous ses états. Mélanges en l'honneur de Michel Ballard*, Arras, Artois Presses Université, pp. 9-52.
- BOISSEAU, Maryvonne et CHUQUET, Hélène (2009), « Présentation. Linguistique et traduction : réflexions théoriques et applications, in *Revue française de linguistique appliquée*, 2009/1, Volume XIV, pp. 5-9.
- BONNET, Nicolas (2006), « Quelques Aspects du caractère dialogique de la traduction littéraire » in *La Traduction littéraire. Des aspects théoriques aux analyses textuelles*, Caen, Presses Universitaires de Caen, pp. 19-36 (Transalpina n° 9).
- BOTTINEAU, Didier (2004), « Traductologie, linguistique et cognition : les procédés de traduction comme correction des écarts typologiques entre l'anglais et le français » in *Correct/Incorrect*, Arras, Artois Presses Université, pp. 109-121.
- BRODA, Martine (1999), « Berman ou l'amour de la traduction » in *La Traduction-poésie. À Antoine Berman*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, pp. 39-48.
- CETTI MARINONI, Bianca (1989), « La Traduzione del « Törless » di Robert Müsil. Problemi linguistici e stilistici » in *Muratori di Babele*, Milan, Franco Angeli libri, pp. 19-29.
- CHEVALIER, Jean-Claude et DELPORT, Marie-France (1995), *Problèmes linguistiques de la traduction. L'horlogerie de Saint Jérôme*, Paris, Éditions L'Harmattan.
- CHEVALIER, Jean-Claude et DELPORT, Marie-France (2006), « Traduction, traductologie et linguistique » in *Qu'est-ce que la Traductologie ?*, Arras, Artois Presses Université, pp. 119-132.
- COLIN, Mariella (2006), « Comment Pinocchio a parlé français » in *La traduction littéraire. Des aspects théoriques aux analyses textuelles*, Caen, Presses Universitaires de Caen, pp. 149-168 (Transalpina n° 9).
- CONFIANT, Raphaël (1999), « Traduire en Milieu diglossique » in *Palimpsestes*, Paris, Sorbonne [<http://www.univ-ag.fr/gerec-f/arec-f/rconfiant.htm>].
- COUTEL, Charles (1998), « L'Europe comme traduction », in *Europe et traduction*, Arras, Artois Presses Université, pp. 393-402.
- DELISLE, Jean et WOODSWORTH, Judith (1995), *Les Traducteurs dans l'histoire*, Ottawa, Presses Universitaires d'Ottawa, Éditions UNESCO.
- DURAND-BOGAERT, Fabienne (1995), *Violence et traduction*, Sofia, SOFITA.

- DURASTANTI, Sylvie (2002), *Éloge de la trahison. Notes du traducteur*, Paris-New York, Éditions Le passage.
- ECO, Umberto (2003), *Dire quasi la stessa cosa: esperienze di traduzione*, Milan, Bompiani.
- ESTEBAN, Claude (1990), *Le Partage des mots*, Paris, Éditions Gallimard.
- FABBRIO, Paolo (2003), *Elogio di Babele. Traduzioni, trasposizioni, trasmutazioni*, Rome, Meltemi editore.
- GALLAGHER, John D. (2003), « Linguistique contrastive et traductologie » in *Traductologie, linguistique et traduction*, Arras, Artois Presses Université, pp. 57-72.
- GALLAGHER, John D. (2007), « L'Activité traduisante comme domaine de créativité » in *La Traductologie dans tous ses états. Mélanges en l'honneur de Michel Ballard*, Arras, Artois Presses Université, pp. 93-111.
- GARBARINO, Sandra (2006), « Collezione di sabbia » d'Italo Calvino en français : deux médiateurs, deux écritures narratives » in *La traduction littéraire. Des aspects théoriques aux analyses textuelles*, Caen, Presses Universitaires de Caen, pp. 129-148 (Transalpina n° 9).
- GUIDÈRE, Mathieu (2008), *Introduction à la Traductologie. Penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain*, Bruxelles, De Boeck.
- GUILLEMIN-FLESCHER, Jacqueline (2003), « Théoriser la Traduction » in *Revue française de linguistique appliquée* 2003/2, Volume VIII, p. 7-18.
- GOLDSCHMIDT, Georges-Arthur (2009), *À l'Insu de Babel*, Paris, CNRS Éditions.
- HERSANT, Yves (1989), « N.d.T » in *Violence et traduction*, Sofia, SOFITA, pp. 41-52.
- HEWSON, Lance (2003), « À propos de la Critique de la traduction » in *Traductologie, linguistique et traduction*, Arras, Artois Presses Université, pp. 291-302.
- HEWSON, Lance (2004), « Sourciers et ciblistes » in *Correct/Incorrect*, Arras, Artois Presses Université, pp. 123-132.
- HEWSON, Lance (2007), « Entre Désir et contrainte » in *La Traductologie dans tous ses états. Mélanges en l'honneur de Michel Ballard*, Arras, Artois Presses Université, pp. 117-125.
- JOLY, André (2003), « Linguistique et traduction : de la grammaire du texte à la grammaire du contexte » in *Traductologie, linguistique et traduction*, Arras, Artois Presses Université, pp. 21-39.
- KROH, Alexandra (2000), *L'Aventure du bilinguisme*, Paris, Éditions L'Harmattan.
- LADMIRAL, Jean-René (1994), *Traduire : Théorèmes pour la traduction*, Paris, Éditions Gallimard, (Collection TEL 246).
- LADMIRAL, Jean-René (2004), « Dichotomies traductologiques », in *La linguistique* 2004/1, 40, pp. 25-50.
- LARBAUD, Valéry (1997), *Sous l'Invocation de Saint Jérôme*, Paris, Gallimard (Collection tel, 290) [1946].

- LAVIERI, Antonio (2006), « Mises en scène du traduire : quand la fiction pense la traduction » in *La Traduction littéraire. Des aspects théoriques aux analyses textuelles*, Caen, Presses Universitaires de Caen, pp. 87-102 (Transalpina n° 9).
- LEDERER, Marianne (2006), « La Théorie interprétative de la traduction : origines et évolution » in *Qu'est-ce que la Traductologie ?*, Arras, Artois Presses Université, pp. 37-51.
- LEDERER, Marianne et SELESKOVITCH, Danica (2001), *Interpréter pour traduire*, Klincksieck, Didier Éditions.
- LORGNET, Michèle, (2004), *Le Traducteur et ses mémoires*, Turin, L'Harmattan Italie.
- LORGNET, Michèle (2004), *L'A-perçu du texte dans la traduction*, Turin, L'Harmattan Italie.
- MALINGRET, Laurence (2002), *Stratégies de traduction : les Lettres hispaniques en langue française*, Arras, Artois Presses Université.
- MARGOT, Jean-Claude (1979), *Traduire sans trahir. La Théorie de la traduction et son application aux textes bibliques*, Lausanne, L'Âge d'Homme.
- MESCHONIC, Henri (1999), *Poétique du traduire*, Lagrasse, Éditions Verdier.
- MILDONIAN, Paola (1989), « Polarità dell'atto traduttivo e poetiche della traduzione : alcuni percorsi storici » in *Muratori di Babele*, Milan, Franco Angeli Libri, pp. 279-300.
- MOUNIN, Georges (1963), *Les Problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard.
- OLENDER, Maurice (1989), *Les Langues du paradis*, Paris, Éditions du Seuil (Collection Points Essais 294).
- OUSTINOFF, Michaël (2001), *Bilinguisme d'écriture et auto-traduction. Julien Green, Samuel Beckett, Vladimir Nabokov*, Paris, L'Harmattan.
- OUSTINOFF, Michaël (2003), *La Traduction*, Paris, P.U.F., (Collection « Que sais-je ? », n° 3688).
- OSEKI-DÉPRÉ, Inès (1999), *Théories et pratiques de la traduction littéraire*, Paris, Armand Colin.
- PAGNOULLE, Christine (2004), « Traduire les Points et les virgules » in *Correct/Incorrect*, Arras, Artois Presses Université, pp. 33-42.
- PEETERS, Jean (1999), *La Médiation de l'étranger. Une sociolinguistique de la traduction*, Arras, Artois Presses Université.
- PEETERS, Jean (2003), « Au-delà du Sens : traduction des collocations et fidélité » in *Traductologie, linguistique et traduction*, Arras, Artois Presses Université, pp. 233-246.
- PELEGRIN, Benito (1989), « Traduction poétique des formes fixes » in *Muratori di Babele*, Milan, Franco Angeli Libri, pp. 171-186.

- PERGNIER, Maurice (2004), « Traduction et linguistique : sur quelques malentendus » in *La linguistique* 2004/1, 40, pp. 15-24.
- PILLIÈRE, Linda (2003), « La Traduction du style minimaliste » in *Traductologie, linguistique et traduction*, Arras, Artois Presses Université, pp. 213-231.
- PODEUR, Josiane (1993), *La pratica della traduzione. Dal francese in italiano e dall'italiano in francese*, Naples, Liguori Editore.
- PROFETI, Maria Grazia (1989), « Introduzione » in *Muratori di Babele*, Milan, Franco Angeli Libri, pp. 9-10.
- RASTIER, François (2007), « Les Langues sont-elles des instruments de communication ? » in *Combat pour les langues du monde. Fighting for the world's languages, Hommage à Claude Hagège*, Paris, Éditions L'Harmattan, pp. 421-431.
- REISS, Katharina (2002), *La Critique des traductions, ses possibilités et ses limites. Catégories et critères pour une évaluation pertinente des traductions*, trad. BOCQUET, Catherine, Arras, Artois Presses Université [1971].
- RISTERUCCU-ROUDNICKY, Danielle (2006), « La Fonction « palimpseste » du texte traduit » in *La Traduction littéraire. Des aspects théoriques aux analyses textuelles*, Caen, Presses Universitaires de Caen, pp. 103-114 (Transalpina n° 9).
- RISTERUCCU-ROUDNICKY, Danielle (2008), *Introduction à l'analyse des œuvres traduites*, Paris, Armand Colin.
- RICCEUR, Paul (2004), *Sur la Traduction*, Paris, Bayard.
- SALMON, Laura (2003), *Teoria della traduzione. Storia, scienza, professione*, Milan, Antonio Vallardi Editore.
- SARRABAYROUSE, Alain (2006), « Le Texte traduit comme jeu ou le « critique-lectant-jouant », in *La Traduction littéraire. Des aspects théoriques aux analyses textuelles*, Caen, Presses Universitaires de Caen, pp. 75-86 (Transalpina n° 9).
- SCHLEIERMACHER, Friedrich (1999), *Des différentes Méthodes du traduire*, Paris, Éditions du Seuil (Collection Point Essais n° 402).
- STEINER, George (1998a), *Après Babel. Une poétique du dire et de la traduction*, Paris, Albin Michel [1978].
- TATILON, Claude (2002), « Compte-rendu. Katharina Reiss, *La Critique des traductions, ses possibilités et ses limites*, trad. Catherine Bocquet, Cahiers de l'Université d'Artois 23/2002, Arras, Artois Presses Université » in *TTR : traduction, terminologie, rédaction*, vol. 15, n° 2, pp. 235-239.
- TATILON, Claude (2003), « Traduction : une perspective fonctionnaliste » in *La linguistique* 2003/1, 39, pp. 109-118.
- TENCHEA, Maria (2003), « Explicitation et réduction dans l'opération traduisante » in *Traductologie, linguistique et traduction*, Arras, Artois Presses Université, pp. 109-126.
- VEGLIANTE, Jean-Charles (1996), *D'écrire la Traduction*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- VRINAT-NIKOLOV, Marie (2001), *Le Traducteur, un lecteur modèle ?*, Sofia, Colibri.

- VRINAT-NIKOLOV, Marie (2001a), « Laissons le Traducteur chanter » in *Translittératures*, revue de l'ATLF et d'ATLAS, 21, été 2001, pp. 34-38.
- VRINAT-NIKOLOV, Marie (2002), « Le Traducteur cleptomane de Kosztolányi Dezső ou de l'inconscient du traducteur », in E-magazine *LiterNet* 1, 26.
- VRINAT-NIKOLOV, Marie (2006), *Miroir de l'altérité*, Grenoble, ELLUG.
- WEISS, Isabel (2002), *L'Interprétation*, Paris, Ellipses.
- WUILMART, Françoise (2007), « La Traduction littéraire : source d'enrichissement de la langue d'accueil », in *La Traductologie dans tous ses états. Mélanges en l'honneur de Michel Ballard*, Arras, Artois Presses Université, pp. 127-136.
- ZUBER, Roger (1995), *Les « Belles infidèles » et la formation du goût classique*, Paris, Albin Michel.

Deuxième partie :

Sur l'aspect et le temps

- ANDREJČIN, Ljubomir (1978), *Osnovna bālgarska gramatika*, Sofia, Izdatelstvo Nauka i izkustvo.
- ANTONIOU, Maria (2000), *Étude contrastive de l'aoriste grec et des formes verbales par lesquelles il est représenté en français*. Thèse de doctorat, Université Paris VII.
- ANTONIOU, Maria (2005), « Le Passé composé : une forme verbale à valeur temporelle ? » in *Temporalité et attitude. Structuration du discours et expression de la modalité*, Amsterdam-New York, Rodopi, pp. 159-170 (Cahiers Chronos 12).
- BARBAZAN, Muriel (2006), *Le Temps verbal. Dimensions linguistiques et psycholinguistiques*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.
- BARCELÓ, Gérard Joan, BRES, Jacques (2006), *Les Temps de l'indicatif en français*, Paris, Ophrys.
- BARDIÈRE, Yves (2009), *La Traduction du passé en anglais et en français. De l'aspect au temps*, Paris, L'Harmattan.
- BATTISTELLI, Delphine et DESCLÉS, Jean-Pierre (2002), « Modalités d'action et inférences » in *Temps et aspect : de la grammaire au lexique*, Amsterdam-New York, Rodopi, pp. 21-40 (Cahiers Chronos 10).
- BEAULIEUX, Léon (1950), *Grammaire de la langue bulgare*, Paris, Institut d'Études slaves.
- BENVENISTE, Émile (1966), *Problèmes de linguistique générale*, 2, Paris, Gallimard. (Collection *tel* 47).
- BORILLO, Andrée (2005), « Les Adverbes temporels et la structuration du discours » in *Temporalité et attitude. Structuration du discours et expression de la modalité*, Amsterdam-New York, Rodopi, pp. 1-18 (Cahiers Chronos 12).

- ČAKĀROVA, Krasimira (1998), « Za s̄astnostta na vtoriĉnata imperfectivacia v s̄avremennia b̄algarski knižoven ezik » in *Nauĉni trudove na PU*, t. 36, kn. 1, pp. 171-183.
- ČAKĀROVA, Krasimira (2003), « Gramatiĉnata iterativnost – edna ekzotiĉna gramema v s̄avremennia b̄algarski ezik » in *Slavistika II*, pp. 125-134.
- CARTER-THOMAS, Shirley et FERNANDEZ-VEST, M. M. Jocelyne (2004), *Structure informationnelle et particules énonciatives : Essai de typologie*, Paris, L'Harmattan.
- CAUDAL, Patrick et VETTERS, Carl (2005), « Un Traitement conjoint du conditionnel, du futur et de l'imparfait : les temps comme des fonctions d'acte de langage », in *Temporalité et attitude. Structuration du discours et expression de la modalité*, Amsterdam-New York, Rodopi, pp. 109-124 (Cahiers Chronos 12).
- CELLE, Agnès (2007), « Analyse unifiée du conditionnel de non-prise en charge en comparaison avec l'anglais » in *Études sémantiques et pragmatiques sur le temps, l'aspect et la modalité*, Amsterdam-New York, Rodopi, pp. 43-61 (Cahiers Chronos 19).
- CHRISTOPHOV, Nadia (1972), *L'Emploi de l'aoriste et du parfait en bulgare moderne*, Amsterdam, Adolph M. Hakkert.
- COHEN, David (1989), *L'Aspect verbal*, Paris, P.U.F.
- COMRIE, Bernard (1976), *Aspect*, Cambridge.
- CONFAIS, Jean-Paul (2002), *Temps, mode, aspect. Les approches descriptives des morphèmes verbaux et leurs problèmes, à l'exemple du français et de l'allemand*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.
- COSERIU, Eugenio (1976), *Das romanische Verbalsystem*, Tübingen, Narr.
- CULIOLI, Antoine (1980), « Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : l'aoristique » in *La Notion d'aspect*, Paris, Klincksieck, pp. 181-193.
- DAYNOVSKA, Denitsa (2008), *Analyse de quelques préverbes et prépositions français et bulgares dans une perspective cognitive et formelle*, Thèse de doctorat, Université Paris IV-Sorbonne et Université de Sofia « Saint Kliment Ohridski ».
- DELBART, Anne-Rosine (2005), « L'Imparfait, une affaire d'instruction(s) » in *Nouveaux développements de l'imparfait*, Amsterdam-New York, Rodopi, pp. 157-173 (Cahiers Chronos 14).
- DESCLÉS, Jean-Pierre (1993), « Un Modèle cognitif d'analyse des temps du français : méthodes, réalisations informatiques et perspectives didactiques », in *Catégories grammaticales : temps et aspects*, Séoul, pp. 1-18.
- DESCLÉS, Jean-Pierre (2003), « Une Classification aspectuelle des schémas sémantico-cognitifs » in *Studia Kognitiwne* 15, Varsovie, pp. 53-70.
- DIKOVA, Bistra, « K̄am v̄aproša za prenosnite upotrebi na formata za segašno vreme v b̄algarskija i ĉeškija ezik »
[http://www.belb.net/personal/dikova/Bistra_Dikova_3.htm].
- DO-HURINVILLE (2009), *Temps, aspects et modalité en vietnamien. Étude contrastive avec le français*, Paris, Éditions L'Harmattan.

- DONABÉDIAN, Anaïd (1996), « Pour une interprétation des différentes valeurs du médiatif en arménien occidental » in *L'Énonciation médiatisée I*, Louvain-Paris, Éditions Peeters, pp. 87-107.
- DONABÉDIAN, Anaïd (2001-2002), « Médiatif et progressif en arménien occidental : convergences discursives », in *Slovo 26-27*, Actes du 6^e CILA (5-9 juillet 1999), INALCO 2001-2002.
- DUCHET, Jean-Louis et PĚRNAZKA, Remzi, « L'Admiratif albanais : recherche d'un invariant sémantique », in *L'Énonciation médiatisée I*, Louvain-Paris, Éditions Peeters, pp. 32-45.
- FERNANDEZ-VEST, M. M. Jocelyne (1996), « Du Médiatif finno-ougrien : mode oblique en estonien, particules en finnois et en same » in *L'Énonciation médiatisée I*, Louvain-Paris, Éditions Peeters, pp. 168-182.
- FEUILLET, Jack (1990), « Vers une Typologie des oppositions modales » in *Săpostavitelno ezikoznanie*, XV, pp. 37-41.
- FEUILLET, Jack (1996), *Grammaire synchronique du bulgare*, Paris, Institut d'études slaves.
- FEUILLET, Jack (1996a), « Réflexions sur les valeurs du médiatif » in *L'Énonciation médiatisée I*, Louvain-Paris, Éditions Peeters, pp. 71-86.
- GERDŽIKOV, Guéorgui (1982), « Tăj naračenoto preizkazvane i văprosăt za modalnite kategorii, koito glagolăt može da pritežava » in *Săpostavitelno ezikoznanie*, IV, pp. 21-40.
- GERDŽIKOV, Guéorgui (1984/2003), *Preizkazvaneto na glagolnoyo dejstvie v bălgarskija ezik*, Sofia, Universitetsko izdatelstvo « Sv. Kliment Ohridski ».
- GORGAČEV, Bisera (2003), « Les Valeurs aspecto-temporelles du parfait bulgare et la notion d'accompli et d'achevé », in *Actance*, 12, CNRS, pp. 109-121.
- GUENTCHÉVA, Zlatka (1990), *Temps et aspect. L'exemple du bulgare contemporain* Paris, CNRS Éditions.
- GUENTCHÉVA, Zlatka (1990a), « Valeur inférentielle et valeur « admirative » en bulgare », in *Săpostavitelno ezikoznanie*, XV, pp. 47-52, Sofia.
- GUENTCHÉVA, Zlatka (1993), « La Catégorie du médiatif en bulgare dans une perspective typologique », *Revue des Études Slaves*, LXV/1, Paris, Institut d'Études Slaves, pp. 57-72.
- GUENTCHÉVA, Zlatka (1994), « Manifestations de la catégorie du médiatif dans les temps du français », in *Langages* 102, pp. 8-23.
- GUENTCHÉVA, Zlatka (1996), « Le Médiatif en bulgare » in *L'Énonciation médiatisée*, Louvain-Paris, Peeters, pp. 47-70.
- GUENTCHÉVA, Zlatka (2004), « La Notion de médiation dans la diversité des langues » in *Les Médiations langagières. Des faits de langue au discours*, Actes du Colloque international *La médiation : marquages en langue et en discours*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, pp. 11-33.
- GUILLAUME, Gustave (1964), « Immanence et transcendance dans la catégorie du verbe ; esquisse d'une théorie psychologique de l'aspect », dans *Langage et science du*

langage, Québec-Paris, Presses de l'Université de Laval - A.-G. Nizet, pp. 46-58 [1933].

- GUIRAUD-WEBER, Marguerite (2004), *Le Verbe russe. Temps et aspect*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.
- HAGÈGE, Claude (1995), « Le Rôle des médiaphoriques dans la langue et dans le discours », *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, vol. 90, n°1, pp. 1-19.
- IANKOVA-GORGATCHEV, Bissera (2005), « Le *Present Perfect* résultatif : marqueurs aspectuels » in *Temporalité et attitude. Structuration du discours et expression de la modalité*, Amsterdam-New York, Rodopi, pp. 171-185 (Cahiers Chronos 12).
- IVANOVA, Kalina (1966), *Desemantizacijata na glagolnite predstavki v savremennija balgarski knizoven ezik*, Sofia, Bălgarska Akademija na naukite.
- KOMUR, Greta (2005), « Le Transfert de l'aspect verbal sur le substantif en polonais » in *Temporalité et attitude. Structuration du discours et expression de la modalité*, Amsterdam-New York, Rodopi, pp. 143-157 (Cahiers Chronos 12).
- KOSCHMIEDER, Erwin (1996), *Les Rapports temporels fondamentaux et leur expression linguistique. Contribution à la question de l'aspect et du temps*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- KRONNING, Hans (2004), « Modalité et médiation épistémiques » in *Les Médiations langagières. Des faits de langue au discours*, Actes du Colloque international *La médiation : marquages en langue et en discours*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, pp. 34-65.
- KUSZMIDER, Barbara (1999), *Aspect, temporalité et modalité en polonais et en français, Étude contrastive*, Paris, Ophrys.
- LACHAUX, Françoise (2004), « Traduire certains Effets stylistiques du prétérit anglais : une tendance vers le correct ? », in *Correct/Incorrect*, Arras, Artois Presses Université, pp. 93-107.
- LAGAE, Véronique (2005), « Les Formes en être + participe passé à valeur résultative dans la système verbal français » in *Temporalité et attitude. Structuration du discours et expression de la modalité*, Amsterdam-New York, Rodopi, pp. 125-142 (Cahiers Chronos 12).
- LAZARD, Gilbert (1996), « Le Médiatif en persan », in *L'Énonciation médiatisée I*, Louvain-Paris, Peeters, pp. 21-31.
- LAZAROV, Petăr (2007), *Les Constructions impersonnelles dans le cadre des voix en français*, Thèse de doctorat, Université Paris IV – Sorbonne et Université de Sofia « Saint Kliment Ohridski ».
- LEFEUVRE, Florence et NICOLAS, David (2004), « La Phrase nominale existentielle et la distinction aspectuelle télélique/atélique » in *Revue de Sémantique et Pragmatique 14*, Orléans, Presses universitaires d'Orléans, pp. 101-119, [<http://d.a.nicolas.free.fr/research/Lefevre.Nicolas.Telicite.pdf>]
- LYONS, John (1990), *Sémantique linguistique*, traduction de J. Durand et D. Boulonnais, Paris, Larousse.

- MANČEV, Krasimir (1987), « Organisation interne des systèmes verbo-temporels de l'indicatif en français et en bulgare » in *Philologia*, 17-18, Sofia, pp. 140-157.
- MAROVSKA, Vera (1998), *Stilistika na bǎlgarskija ezik*, Plovdiv.
- MICHAÏLOVSKI, Boïd (1996), « L'Inférentiel du népali », in *L'Énonciation médiatisée I*, Louvain-Paris, Peeters, pp. 109-123.
- NOVAKOVA, Iva (2001), « Quelques Réflexions sur la terminologie relative au système verbal français et bulgare » in *Métalangage et terminologie linguistique*. Actes du colloque international de Grenoble, 14-16 mai 1998, Louvain-Paris, Peeters.
- O'KELLI, Dairine (2003), « Traduire le Temps, traduire l'aspect. Petit précis de systématique comparée » in *Traductologie, linguistique et traduction*, Arras, Artois Presses Université, pp. 177-200.
- PAILLARD, Denis (2002), « Des Préverbes du russe : entre aspect et lexique » in *Temps et aspect : de la grammaire au lexique*, Amsterdam-New York, Rodopi, pp. 165-182 (Cahiers Chronos 10).
- PAŠOV, Petăr (1999), *Bǎlgarska gramatika*, Plovdiv.
- PERRIN, Loïc-Michel (2005), *Des Représentations du temps en wolof*, Thèse de doctorat, l'Université Paris 7.
- SIMEONOV, Josif (1984), « Otnošenieto meždú uzkaz i preizkaz ot gledn a točka na operativnoto ezikoznanie » in *Ezik i literatura* n° 1, Sofia, pp. 21-26.
- SIMEONOV, Josif (1984), « Modalnostta *preizkaznost* i načini za predavaneto i v sǎvremennia frenski ezik v sǎpostavka s bǎlgarskija » in *Sǎpostavitelno ezikoznanie*, Sofia, IX, pp. 13-18.
- SIMEONOV, Josif (1987), « Koordinacia na glagolnite vremena v bǎlgarskija i vǎv frenskija ezik », in *Philologia*, 17-18, Sofia, pp. 119-129.
- SIMEONOV, Josif (1987), « Problèmes des systèmes conditionnels en français et en bulgare », in *Philologia*, 17-18, Sofia, pp. 130-139.
- TOURNADRE, Nicolas (2004), « Typologie des aspects verbaux et intégration à une théorie du TAM », in *Bulletin de la Société linguistique de Paris*, t. XCIX, fasc. 1, pp. 7-68.
- VENDLER, Zeno (1957), « Verbs and Times » in *The Philosophical Review*, volume 66 (n°2), pp. 143-160.
- VENDLER, Zeno (1967), *Linguistics in Philosophy*, Ithaca, Cornell.
- VÉRINE, Bertrand (2007), « Aspectualité et cotextes de l'imparfait narratif introducteur de discours rapporté direct à l'oral » in *Études sémantiques et pragmatiques sur le temps, l'aspect et la modalité*, Amsterdam-New York, Rodopi, pp. 79-11 (Cahiers Chronos 19).
- VETTERS, Carl (1996), *Temps, aspect et narration*, Amsterdam, Rodopi.
- WEINRICH, Harald (1973), *Le Temps. Le récit et le commentaire*, Paris, Seuil.

Troisième partie :

Autres ouvrages

- DUCROT, Oswald, SCHAEFFER, Jean-Marie (1995), *Nouveau Dictionnaire encyclopédique des Sciences du langage*, Paris, Éditions du Seuil.
- ECO, Umberto (1965), *L'Œuvre ouverte* Paris, Éditions du Seuil (Collection points essais 107).
- ECO, Umberto (1985), *Lector in fabula. Le rôle du lecteur ou la coopération interprétative dans les textes narratifs*, Paris, Éditions Grasset & Fasquelle (Collection biblio essais 4098).
- ELUERD, Roland, *La Lexicologie* (2000), Paris, Presses Universitaires de France, (Collection « Que sais-je ? », 3548).
- FIALA, Pierre, LAFON, Pierre, PIGUET, Marie-France (1997), *La Locution : entre lexique, syntaxe et pragmatique. Identification en corpus, traitement, apprentissage*, Paris, INALF.
- FUCHS, Catherine et LE GOFFIC, Pierre (1992), *Les Linguistiques contemporaines. Repères théoriques*, Paris, Hachette.
- GENETTE, Gérard (1982), *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, Éditions du Seuil.
- GREEN, Julien (1987), *Le Langage et son double*, Paris, Seuil.
- GREIMAS, Algirdas-Julien (1987), *De l'Imperfection*, Périgueux, Pierre Fanlac.
- GROSS, Gaston (1996), *Les Expressions figées en français. Noms composés et autres locutions*, Paris, Ophrys.
- HAGÈGE, Claude (2009), *Dictionnaire amoureux des langues*, Paris, Plon/Odile Jacob.
- JAKOBSON, Roman (1963), *Essais de linguistique générale*, Paris, Les Éditions du Minuit.
- KUNDERA, Milan (1993), *Les Testaments trahis*, Paris, Éditions Gallimard, (Collection folio n° 2703).
- KUNDERA, Milan, *La Valse aux adieux*, Paris, Éditions Gallimard, 1999 (Collection folio n° 1043).
- KUNDERA, Milan (2005), *Le Rideau. Essai en sept parties*, Paris, Éditions Gallimard, (Collection folio n° 4458).
- LAROCHE, Hervé (2000), *Dictionnaire des clichés littéraires*, Paris, Arléa.
- LEMARÉCHAL, Alain (1989), *Les Parties du discours. Sémantique et Syntaxe*, Paris, CNRS Éditions.
- MANGUEL, Alberto (1998), *Une Histoire de la lecture*, Paris, Actes Sud (Collection Babel 416).

- MANGUEL, Alberto (2003), *Dans la Forêt du miroir. Essais sur les mots et sur le monde*, Paris, Actes Sud (Collection Babel 610).
- MANTCHEV, Krassimir (1998), *Linguistique et sémiotique 1*, Sofia, Presses Universitaires « Saint Kliment Ohridski ».
- MARAI, Sandor (1972/2004), *Mémoires de Hongrie*, Paris, Albin Michel.
- MARTIN, Robert (1983/1992), *Pour une Logique du sens*, Paris, PUF.
- MARTINS-BALTAR, Michel (1997), *La Locution entre langue et usage*, Fontenay-Saint Cloud, ENS Éditions.
- PAULHAN, Jean (1970), *Les Incertitudes du langage*, Paris, Éditions Gallimard.
- PICOCHÉ, Jacqueline (1986), *Structures sémantiques du lexique français*, Paris, Nathan.
- POTTIER, Bernard (1987), *Théorie et analyse en linguistique*, Paris, Hachette.
- POTTIER, Bernard (1992), *Représentations mentales et catégorisations linguistiques*, Louvain-Paris, Éditions Peeters.
- POTTIER, Bernard (2007), « Concepts et catégories linguistiques » in *Combat pour les langues du monde. Fighting for the world's languages, Hommage à Claude Hagège*, Paris, L'Harmattan, pp. 411-420.
- REY, Alain (1977), *Le Lexique : images et modèles. Du dictionnaire à la lexicologie*, Paris, Armand Colin.
- SCHAPIRA, Charlotte, *Les Stéréotypes en français : proverbes et autres formules*, Ophrys, 1999.
- STEINER, George (1969), *Langage et silence*, Paris, Éditions du Seuil, (Collection 10/18, n°3076).
- STEINER, George (1998), *Errata. Récit d'une pensée*, Paris, Éditions Gallimard, (Collection folio, n° 3430).
- STEINER, George (2008), *Les Livres que je n'ai pas écrits*, Paris, Éditions Gallimard.
- TACKELS, Bruno (2009), *Walter Benjamin. Une vie dans les textes. Essai biographique*, Arles, Actes Sud.
- TAMBA-MECZ, Irène, *La Sémantique*, Paris, Presses Universitaires de France, (Collection « Que sais-je ? », 655).

Quatrième partie :

Sources des exemples

Éditions en bulgare

DONTCHEV, Anton (1986), *Vreme razdelno*, Sofia, Izdatelstvo Bălgarski pisatel.

ENEV, Deyan, « Morgata », extrait du recueil *Gospodi, pomiluj*.

GOSPODINOV, Guéorgui (2001), *I drugi istorii*, Plovdiv, IK Colibri.

IGOV, Anguel, *Celuvki za leka nošt*.

VAZOV, Ivan (1975), *Pod igoto*, Sofia, Izdatelstvo Bălgarski pisatel.

WAGENSTEIN, Angel (2002), *Daleč ot Toledo*, Sofia, IK Colibri.

WAGENSTEIN, Angel (2002), *Petoknižie Isaakovo*, Sofia, IK Colibri.

YOVKOV, Yordan (1986), *Izbrani razkazi*, Sofia, Izdatelstvo Bălgarski pisatel.

Traductions françaises

DONTCHEV, Anton (1986), *Les cent Frères de Manol*, trad. Ivan Evstatiev Obbov, Paris, Actes Sud.

ENEV, Deyan, « La Morgue », extrait du recueil *Seigneur, prends pitié*, trad. Roumiana Stantchéva.

GOSPODINOV, Guéorgui (2003), *L'Alphabet des femmes*, trad. Marie Vrinat-Nikolov, Paris, Arléa.

GOSPODINOV, Guéorgui (2002), *Un Roman naturel*, trad. Marie Vrinat-Nikolov, Paris, Phébus.

IGOV, Anguel, *Bisous et bonne nuit*, trad. Marie Vrinat-Nikolov.

PELIN, Elin, *La Tentation*, trad. Ralitsa Mihaïlova Frison-Roche.

VAZOV, Ivan, *Sous le Joug* (2007), trad. Marie Vrinat-Nikolov, Paris, Fayard.

VAZOV, Ivan, *Sous le Joug* (1966), trad. S. Tsonev, V.Radeva et V. Yonova, Sofia, Éditions en langues étrangères.

WAGENSTEIN, Angel (2002), *Abraham le Poivrot*, trad. Véronika Nentcheva et Éric Naulleau, Paris, L'Esprit des péninsules.

WAGENSTEIN, Angel (2000), *Le Pentateuque ou les cinq livres d'Isaac*, trad. Véronika Nentcheva et Éric Naulleau, Paris, L'Esprit des péninsules.

YOVKOV, Yordan (1999), *Légendes du Balkan et autres récits*, trad. Marie Vrinat-Nikolov, Paris, L'Esprit des Péninsules.

Édition bilingue

RADIČKOV, Yordan (2007), *Bombeto, Le Chapeau-melon*, trad. Marie Vrinat-Nikolov, Paris, Langues & Mondes – L'Asiathèque.

Éditions utilisées sans confrontation avec des traductions

DIČEV, Stefan (1990), *Podzemijata na Sen Žan d'Akr* [*Les Sous-sols de Saint-Jean-d'Acre*], Sofia, Izdatelstvo Bălgarski pisatel.

DIMITROVA, Blaga (1985), *Pătuvane kăm sebe si* [*Voyage vers soi*], Sofia, Izdatelstvo Bălgarski pisatel.

- DIMOV, Dimităr (1981), *Poručik Benz. Osădeni duři* [*Le Lieutenant Benz.  mes condamn es*], Sofia, Izdatelstvo B lgarski pisatel.
- PELIN, Elin (1987), *Izbrani tvorbi* [*Œuvres choisies*], Sofia, Izdatelstvo B lgarski pisatel.
- MAKEDONSKI, Slave (1989), *C rvuli za gospoda* [*Galoches pour le Bon Dieu*], Sofia, Izdatelstvo B lgarski pisatel.
- TALEV, Dimitar (1979), *Źeleznijat svetilnik* [*La Lampe de fer*], Sofia, Izdatelstvo na oteĉestvenija front.
- TALEV, Dimitar (1982), *Prespanskite kambani* [*Les Cloches de Prespa*], Sofia, Izdatelstvo B lgarski pisatel.
- TALEV, Dimitar (1973), *Ilinden* [*Ilinden*], Sofia, Izdatelstvo B lgarski pisatel.
- TALEV, Dimitar (1973), *Glasovete vi  uvam* [*J'entends vos voix*], Sofia, Izdatelstvo B lgarski pisatel.
- VEZINOV, Pavel (1982), *Barrierata* [*La Barri re*], Sofia, Izdatelstvo B lgarski pisatel.

Index

- accompli 79, 85, 90, 92, 95, 99, 100, 129, 130, 131, 132, 134, 147, 153, 154, 159, 160, 162, 163, 164, 190, 192, 198, 200, 201, 202, 203, 204, 207, 208, 216, 226, 241, 242, 247, 249, 256, 292, 295, 296, 297, 299, 300, 301, 307, 308, 336, 351
- achèvement visé 134
- aoriste 2, 14, 15, 18, 85, 90, 91, 95, 98, 99, 100, 102, 114, 117, 130, 131, 132, 136, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 155, 156, 157, 158, 160, 161, 162, 167, 168, 169, 173, 175, 180, 181, 182, 188, 200, 201, 212, 219, 220, 227, 230, 232, 233, 234, 235, 237, 245, 249, 251, 252, 253, 256, 259, 260, 270, 274, 275, 288, 292, 293, 294, 300, 301, 303, 306, 308, 309, 310, 315, 317, 318, 320, 321, 324, 325, 329, 330, 336, 338, 339, 349, 350, 365
- atélique 80, 81, 96, 199, 352
- cibliste 35, 267, 272
- classe d'événements 85, 165, 166, 168, 169, 170, 248, 292, 293, 295, 296
- conditionnel 98, 100, 144, 177, 191, 207, 209, 213, 214, 215, 216, 302, 304, 322, 323, 324, 325, 329, 332, 337, 342, 350
- couple de corrélation 107
- couples de connexion 107, 108, 109
- couples de corrélation 107, 108, 109
- distanciation 100, 101, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 184, 185, 202, 212, 214, 215, 218, 308, 310, 331
- distantif 176, 179
- énonciation 11, 12, 46, 47, 86, 87, 98, 99, 101, 129, 147, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 162, 163, 165, 170, 174, 175, 176, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 188, 198, 200, 201, 202, 203, 206, 208, 210, 212, 215, 220, 228, 235, 265, 268, 292, 297, 300, 301, 307, 308, 309, 312, 315, 316, 317, 318, 319, 321, 323, 327, 328, 329, 331, 332, 341, 351
- énonciation médiatisée 315, 318, 328
- état 66, 85, 96, 97, 100, 113, 117, 128, 129, 130, 131, 132, 147, 154, 155, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 165, 168, 170, 173, 174, 182, 196, 201, 207, 208, 209, 215, 216, 246, 248, 253, 265, 273, 292, 297, 299, 300, 301, 302, 303, 307, 325, 331, 336
- état résultant 85, 100, 130, 132, 147, 154, 158, 159, 160, 162, 163, 165, 174, 216, 273, 297, 299, 301, 303, 307
- ethnocentrique 20, 22, 36, 61
- hiérarchisation 57, 153, 248, 262, 270, 289
- imperfectif 12, 18, 79, 84, 88, 89, 95, 96, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 130, 131,

132, 134, 135, 136, 137, 141, 144,
 153, 157, 164, 167, 170, 179, 189,
 190, 191, 192, 193, 196, 199, 209,
 211, 219, 220, 222, 224, 225, 227,
 235, 238, 239, 242, 245, 248, 252,
 253, 255, 260, 261, 263, 277, 292,
 294, 300, 307, 310, 334

imperfectifs dérivés 104, 135, 137,
 142, 220

imperfectifs primaires 104, 106, 134,
 135, 136, 137, 138, 218, 220, 224,
 225, 228, 231, 232, 233, 234, 238,
 239, 277

imperfectifs secondaires 2, 6, 15, 102,
 104, 105, 106, 109, 110, 111, 112,
 122, 134, 135, 136, 137, 138, 139,
 141, 143, 201, 218, 219, 220, 221,
 222, 224, 225, 227, 228, 234, 235,
 238, 239, 240, 245, 270, 335, 337,
 365

inaccompli 85, 99, 192, 195, 204

inchoativité 221, 222, 258, 277, 279

incidence 83, 90, 97, 109, 154, 197,
 198, 200, 280

itératifs grammaticaux 111, 136, 138,
 140, 142, 143, 235

itérativité 113, 117, 118, 119, 120, 136,
 138, 140, 141, 142, 143, 194, 235,
 237, 238, 256, 257, 262, 277, 299,
 335

médiaphoriques 176, 179, 352

médiatif 17, 18, 41, 155, 175, 176, 178,
 180, 181, 182, 214, 234, 294, 308,
 309, 312, 313, 315, 317, 318, 319,
 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326,
 328, 329, 330, 331, 332, 337, 342,
 351, 352

mode d'action 78, 79, 80, 82, 84, 85, 94,
 95, 113, 141

orthonymie 2, 6, 10, 11, 14, 238, 280,
 290, 307, 332, 335, 339, 365

paires aspectuelles 12, 103, 104, 106,
 107

particule énonciative 18, 178

perfectif 12, 18, 79, 84, 88, 89, 94, 95,
 97, 102, 103, 104, 105, 106, 107,
 108, 111, 112, 113, 114, 115, 116,
 117, 118, 122, 123, 126, 127, 128,
 131, 132, 134, 135, 136, 137, 139,
 141, 142, 144, 149, 151, 153, 156,
 157, 160, 162, 164, 167, 168, 169,
 179, 189, 190, 191, 192, 193, 195,
 199, 201, 203, 205, 209, 211, 224,
 227, 235, 239, 242, 248, 252, 253,
 256, 260, 261, 294, 301, 307, 308,
 310, 320, 334

processus 8, 10, 22, 29, 34, 45, 46, 47,
 53, 56, 60, 73, 76, 81, 85, 90, 91, 105,
 113, 114, 117, 118, 128, 129, 130,
 131, 132, 133, 134, 135, 137, 138,
 139, 140, 141, 142, 147, 148, 153,
 155, 158, 159, 160, 161, 162, 163,
 164, 167, 170, 174, 177, 178, 196,
 207, 208, 209, 215, 216, 219, 222,
 223, 225, 226, 232, 248, 250, 251,
 254, 256, 257, 260, 266, 273, 279,
 283, 288, 292, 295, 297, 298, 299,
 300, 301, 303, 304, 307, 308, 336,
 341

registre du non-actualisé 99, 100, 136,
 151, 170, 171, 199, 218, 270, 279,
 309, 312

représentation du procès 79, 240

résultatif 85, 154, 157, 159, 160, 163,
 164, 170, 173, 174, 201, 202, 203,
 226, 297, 300, 307, 336, 352

sémelfactivité 118, 138, 139

sourcier 35

structure informationnelle 281, 329

téléique 80, 81, 82, 96, 275, 352
 359

théorie interprétative de la traduction
33, 34, 266

triades

102, 104, 109

variation du sujet

280

Table des matières

RÉSUMÉ.....	2
ABSTRACT	3
REMERCIEMENTS	5
SOMMAIRE	6
INTRODUCTION	7
ABRÉVIATIONS UTILISÉES.....	18
PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE TRADUCTION ET SÉMANTIQUE	
VERBALE.....	19
<i>CHAPITRE I. L'HORIZON DE LA TRADUCTION.....</i>	<i>20</i>
1. Quelques repères historiques.....	22
2. Comprendre, c'est traduire	29
3. La traduction comme phénomène à la frontière de deux langues ou « l'autre nom de l'impossible »	31
3.1. La version littérale en tant qu' « essence ultime et définitive » de toute traduction ..	34
3.2. La traduction comme voie d'accès à la transparence entre les langues	38
3.3. « Bonne » et « mauvaise » traduction : renversement des critères	41
3.4. La traduction comme indicateur morphologique	43
3.4.1.La notion de « tissage textuel »	45
3.5. « Traduction » ne veut pas dire « création »	48
<i>CHAPITRE II. LE REGARD SUR LES TRADUCTIONS : CRITÈRES D'ANALYSE</i>	<i>51</i>
1. La traduction comme « le mode de lecture le plus lent et le plus approfondi »	51
2. Le respect du texte original	53
3. La traduction à la lumière de la typologie textuelle	56
4. La puissance de la vision orthonymique : les « figures de traduction »	68
5. La conformité aux instructions grammaticales de l'original	73
<i>CHAPITRE III. SÉMANTIQUE VERBALE.....</i>	<i>76</i>

1. Sémantisme verbal, aspectualité, temporalité	76
1.1. Considérations générales	76
1.2. Aspectualité lexicale et aspectualité verbale	78
1.2.1. Aspectualité lexicale	78
1.2.2. Aspectualité verbale	85
2. Temps et aspect : catégories indépendantes ou en étroite interaction ?	88
2.1. La notion de <i>relation temporelle</i> selon Koschmieder	88
2.2. Théorie psychologique de l'aspect : temps immanent et temps transcendant	89
3. Aspectualité lexicale et aspectualité grammaticale : bilan	92
4. Axes énonciatifs	98
4.1. « Plan du discours » vs « plan de l'histoire »	98
4.2. « Discours » vs « Récit »	99
4.3. « Registre énonciatif » vs « registre du non-actualisé »	99
4.4. « Sphère de distanciation » vs « sphère de non-distanciation »	100
CHAPITRE IV. ASPECTUALITÉ ET TEMPORALITÉ EN BULGARE	102
1. Autour de la définition : paire aspectuelle, imperfectifs secondaires, triades	102
2. Considérations sur le fonctionnement de l'aspect	112
2.1. Valeurs associées aux formes perfectives et imperfectives : quelques illustrations	116
2.1.1. Itérativité	117
2.1.2. Absence d'indications de circonstances concrètes	121
2.1.3. Affinité de l'imperfectif avec l'interrogation et la négation	124
3. Accomplissement, achèvement, achèvement visé	128
3.1. Accomplissement et achèvement	128
3.2. Achèvement visé	134
3.2.1. Les imperfectifs secondaires sont-ils des itératifs grammaticaux ?	136
4. Quelques paradigmes temporels	144
4.1. L'aoriste	144
4.2. Le parfait	154
4.2.1. Le parfait résultatif	159
4.2.1.1. État acquis	160
4.2.1.2. État résultant	161
4.2.1.3. État conséquent	163
4.2.1.4. État résultatif	164
4.2.2. Valeur d'expérience	165
4.2.3. Valeur de reconstruction du parfait	172
4.2.4. Vers l'énonciation médiatisée	175
4.2.4.1. Expression de la médiatisation de l'information dans la diversité des langues	176
4.2.4.2. Le système du bulgare : énonciation médiatisée et non médiatisée	180

<i>CHAPITRE V. LE FRANÇAIS, LANGUE À ASPECTS ?</i>	189
1. Aspectualité et temporalité en français.....	192
1.1. Imperfectivité de l'imparfait <i>vs</i> perfectivité du passé simple	193
1.2. Valeur aspectuelle du passé composé.....	200
1.2.1. Le passé composé : marqueur de la catégorie d'aoristique	202
1.3. Transcendance du plus-que-parfait (narratif) et immanence de l'imparfait narratif.....	203
2. Regard d'ensemble sur les temps verbaux en bulgare et en français : de l'aspect au temps	206
2.1. Niveaux de temporalité	206
2.2. Possibilités de manifestation de valeurs médiatives en français	209
DEUXIÈME PARTIE : ANALYSE DE TRADUCTIONS	
MANIFESTATION OU EFFACEMENT DE VALEURS ASPECTUELLES	217
<i>CHAPITRE VI. LA TRADUCTION DU PRÉSENT DE NARRATION À LA LUMIÈRE DES VALEURS DES IMPERFECTIFS SECONDAIRES</i>	<i>218</i>
1. « Récit tendu »	218
2. Fonctionnement textuel du présent de narration.....	235
3. Présent de narration <i>vs</i> passé simple : une tendance vers l'orthonymie ?	237
<i>CHAPITRE VII. DÉPLACEMENTS DE PERSPECTIVE</i>	<i>240</i>
1. Immanence <i>vs</i> transcendance.....	240
1.1. Traduction de l'aspect immanent par l'aspect transcendant	240
1.2. Traduction de l'aspect transcendant par l'aspect immanent	247
2. Imperfectivité <i>vs</i> Perfectivité	248
2.1. Substitution de la vision partialisante par la vision totalisante.....	249
2.2. Substitution de la vision totalisante par la vision partialisante.....	260
2.3. Un cas de concurrence aspectuelle	261
2.4. Sémantisme lexical	263
3. Aspectualité et vision du procès : le poids de l'expérience référentielle.....	265
<i>CHAPITRE VIII. ASPECTUALITÉ, AGENCEMENT ET ORTHONYMIE</i>	<i>269</i>
1. Considérations générales	269
2. Organisation syntaxique : effacement de valeurs aspectuelles ou transformations nécessaires ?	270
3. Chronologie linguistique et chronologie de raison	288
<i>CHAPITRE IX. AUTOUR DU PARFAIT</i>	<i>291</i>
1. Traduction de la valeur d'expérience	292
1.1. Explications nécessaires apparaissant dans le texte traduit	292

1.2. Effacement de la valeur d'expérience	295
2. Traduction du parfait résultatif.....	297
3. Traduction de la valeur de reconstruction du parfait	302
4. Traduire le processus, traduire l'état ?.....	307
<i>CHAPITRE X. TRADUIRE L'ÉNONCIATION MÉDIATISÉE.....</i>	<i>308</i>
1. Degré de distanciation et valeurs médiatives	308
2. Le registre du narratif médiatisé ou l'impossibilité de traduction	309
3. Effacement de valeurs médiatives.....	312
3.1. La concordance des temps : possibilité de traduction de valeurs médiatives ? ...	317
4. Traces de valeurs médiatives dans les traductions	322
4.1. Conditionnel présent ou passé.....	322
4.2. Moyens lexicaux	326
4.3. Le médiatif : outil pour argumenter ?	328
4.4. Le discours indirect libre	331
5. La notion de médiation : entre oui-dire et reprise polémique.....	332
CONCLUSION	334
TRANSLITTÉRATION DES CARACTÈRES CYRILLIQUES.....	343
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	344
INDEX	358
TABLE DES MATIÈRES	361

L'aspect grammatical et ses manifestations dans les traductions en français de textes littéraires bulgares

Résumé :

Dans ce travail, la réflexion sur les enjeux linguistiques (et éthiques) de la traduction s'articule à l'étude de valeurs temporelles et aspectuelles en bulgare et en français. La question de l'aspectualité en bulgare a été envisagée sous l'angle de la possibilité de ses manifestations en français. Les orientations principales de cette étude ont été guidées par la conviction du rôle fondamental de la traduction pour la compréhension des mécanismes régissant les langues. L'approche théorique a nécessité la description de paradigmes temporels : l'aoriste et le parfait en bulgare, le passé simple, l'imparfait et le passé composé en français. Un certain nombre de procédés orthonymiques ont été considérés et illustrés afin de souligner l'importance, lors de la constitution de l'écriture de la traduction, de l'expérience référentielle, et de l'omniprésence, dans l'esprit des traducteurs, d'une conception jugée correcte et naturelle de s'exprimer.

La revue des notions théoriques autour du temps et de l'aspect a permis de mettre en lumière le traitement des imperfectifs secondaires, fondamental pour l'appréhension de l'aspect. Texte original et traduction attestent également de différentes visions des procès mais le choix de l'une ou de l'autre représentation ne constitue pas un obstacle à la réception sans aspérités du texte traduit. Cette divergence de représentations démontre que l'existence d'oppositions aspectuelles en bulgare est rarement prise en compte par le traducteur. L'examen du parfait a constitué une ouverture vers l'analyse de valeurs médiatives dont l'expression est, dans une langue comme le bulgare, fortement intégrée dans la morphologie verbale.

Mots clés : traduction, aspect, verbe, bulgare, orthonymie, littéralité

Grammatical aspect and its expression in French translations of Bulgarian literary texts

Abstract:

This dissertation is a reflection on the linguistic and ethical issues at play in translation, hinging on an examination of the temporal and aspectual values in the French and Bulgarian languages. The question of aspect in Bulgarian is approached through the study of its possible translations in French. The orientations of this work go along the belief that translation plays a crucial role in the understanding of the mechanisms underlying the functioning of languages. The theoretical approach of this dissertation made it necessary to describe the following temporal paradigms: the aorist and perfect in Bulgarian, the "passé simple", "imparfait" and "passé composé" in French. It also considers and illustrates some orthonymic devices so as to underline the importance of the referential experience in the craft of writing a translation, and also to highlight the omnipresence, in the translator's mind, of a conception of what is natural and appropriate to say in a given language.

Going through the notions of tense and aspect made it possible to shed light on the handling of the secondary imperfective forms, which proves to be essential for the comprehension of aspect. Moreover, even though the original text and the translation give different perspectives on the action, preferring one interpretation or the other does not obstruct the reader's understanding. These divergences prove that the existence of aspectual oppositions in Bulgarian are hardly ever taken into account when translated. The examination of the perfect led to the broadening of our study to the analysis of meditative values, the expression of which, in Bulgarian, is strongly integrated in the morphology of the verbs.

Keywords: translation, aspect, verb, Bulgarian, orthonymy, literality